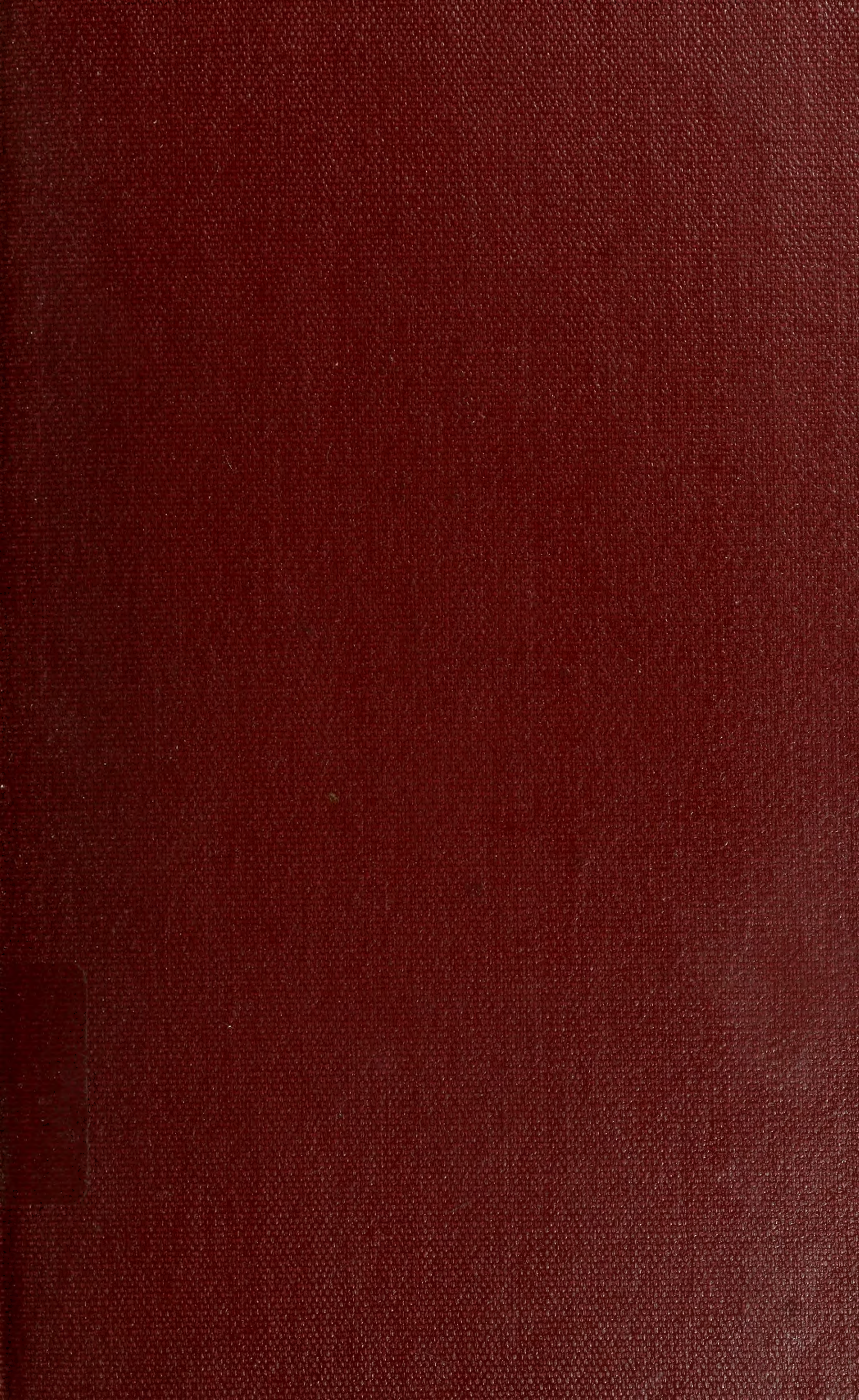




A

MONSIEUR GASTON PARIS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TÉMOIGNAGE

DE

PROFOND DÉVOUEMENT

Vidi il maestro di color che sanno,
Tutti l'ammiran, tutti onor gli fanno.

(DANTE.)



AVANT-PROPOS.

Le but de ce livre est surtout pédagogique. En l'écrivant, je me suis proposé de donner aux romanistes débutants un guide clair et pratique, aux professeurs d'Université un manuel qui pût servir de base à leurs cours et exercices.

J'ai donc essayé de résumer, sous une forme aussi précise que possible, les résultats de la science moderne. Pour ne pas trop grossir le volume, je me suis restreint aux problèmes les plus importants, en laissant de côté beaucoup de questions qui m'ont paru d'un intérêt secondaire, et j'ai d'ordinaire exclu toutes les opinions douteuses. Ceux qui désireront faire des recherches plus détaillées, ou connaître l'historique des différentes explications, trouveront dans la Bibliographie les renseignements nécessaires.

Quant à la phonétique, j'ai jugé utile de commencer par tracer les grands contours de l'évolution des sons avant de passer aux recherches détaillées, et je me suis constamment efforcé de ramener chaque changement que j'avais à étudier à des règles générales. J'ai aussi cru indispensable de donner les notions nécessaires pour la connaissance rationelle de la physiologie des phonèmes examinés; sans cette connaissance, aucune intelligence réelle de leur évolution n'est possible. Enfin, pour rendre mon exposé plus clair, je me suis servi d'une transcription phonétique

simplifiée, mais suffisant à mon but, et qui épargnera aux débutants, je l'espère, les erreurs où sont parfois induits, par l'orthographe officielle, même les plus habiles philologues.

Afin de mettre bien en évidence les règles établies, j'ai toujours cité, après les mots de formation populaire, de nombreux exemples de mots d'emprunt et de formes analogiques. La comparaison constante de ces trois classes de mots constitue un exercice très utile aux débutants, et ceux de mes collègues qui se serviront de mon livre comme base de leurs exercices universitaires, auront là un moyen précieux de faire répéter pratiquement à leurs élèves les règles apprises.

Pour faciliter l'emploi de mon livre et pour lui donner ce caractère de livre de référence que je lui souhaite, j'ai multiplié les renvois d'un paragraphe à l'autre, et j'ai ajouté à la fin deux index très détaillés des matières et des mots. Il est superflu d'ajouter que j'ai aussi apporté beaucoup de soin au côté typographique, à la division des chapitres en paragraphes, comme au choix des différents caractères; ce sont là des détails pratiques souvent négligés, et qui sont pourtant d'une grande importance, surtout dans un livre d'enseignement. J'ajoute que je serai très reconnaissant à tous ceux qui se serviront de mon livre, s'ils veulent bien avoir l'obligeance de me signaler et les défauts et les fautes dont ils s'apercevront, pour que je puisse en profiter au cas où une nouvelle édition serait un jour nécessaire.

Plusieurs amis ont bien voulu me prêter leur concours dans la tâche difficile de la correction des épreuves; je dois des remerciements tout particuliers à MM. Sv. Sveinbjörnsson, professeur au lycée d'Aarhus (Jutland), Paul Verrier, professeur au lycée Carnot, de Paris, et Joh. Vising, professeur à l'Université de Gothenbourg. Leur collaboration m'a été aussi utile qu'agréable, et je me fais un plaisir d'accentuer combien surtout les

observations de M. Verrier ont contribué à améliorer mon livre. et pour le fond et pour la forme.

Je prie enfin le Ministère de l'Instruction Publique. la Direction de la Fondation Carlsberg et le Conseil de l'Université de Copenhague. d'agréer l'expression de ma vive reconnaissance pour leur libérale subvention. qui a rendu possible la préparation et la publication de cette grammaire. Si elle parvient à répondre à un besoin que je crois très réel. je m'estimerai heureux à la pensée d'avoir pu contribuer tant soit peu à faire mieux comprendre, ce qui veut dire à faire aimer et vénérer davantage. la belle dame au service de laquelle j'ai voué mes forces, cette *parlëure* française qui restera à jamais. entre toutes. la plus *dëlitable,* la plus gracieuse, la plus noble.

Au moment de rédiger ces mots d'introduction. je reçois de mon vénéré maître et très cher ami M. Gaston Paris. la permission de lui dédier cette grammaire. Je suis on ne peut plus sensible à ce témoignage de bienveillance. qui est non seulement pour moi une preuve d'amitié dont j'apprécie pleinement la valeur. mais qui me fait aussi espérer que mon livre. malgré ses défauts, pourra peut-être rendre quelques services. Je tiens à ajouter que tout ce qu'on voudra bien trouver d'utile et de pratique dans mon travail. je le dois en première ligne à l'enseignement et à l'exemple de l'éminent académicien. dont les vues sûres et originales se retrouvent jusque dans ses éditions classiques. qui sont des modèles de livres d'enseignement.

Copenhague, le 18 février 1899.

Kr. N.

TABLE DES MATIERES.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

DEUXIÈME PARTIE.

PHONÉTIQUE.

LIVRE PREMIER.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

LIVRE DEUXIÈME.

HISTOIRE DES VOYELLES.

LIVRE TROISIÈME.

HISTOIRE DES CONSONNES.

LIVRE QUATRIÈME.

PHÉNOMÈNES DIVERS.

TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE.

I. VOYELLES ORALES.

[ᴀ] fr. p*â*te
[a] fr. p*a*tte
[e] fr. tap*é*
[ə] fr. fr*e*lon
[i] fr. p*i*s
[o] fr. p*o*t
[ɔ] fr. p*o*rt
[u] fr. p*ou*r
[y] fr. p*u*r
[æ] fr. p*è*re
[ø] fr. p*eu*
[ö] fr. p*eu*r

II. VOYELLES NASALES.

[ᴀ̃] fr. b*anc*
[õ] fr. b*on*
[æ̃] fr. b*ain*
[ö̃] fr. br*un*

: après une voyelle, indique qu'elle est longue

III. CONSONNES.

[b] fr. *b*out
[č] it. *c*ento
[d] fr. *d*oux
[ð] dan. ga*d*e, ou angl. *th*is
[f] fr. *f*ou
[g] fr. *g*oût
[ǧ] it. *g*esto
[γ] dan. da*g*e
[j] fr. *y*eux
[k] fr. *c*ou
[l] fr. *l*oup
[ɫ] *l mouillé* (§ 337)
[m] fr. *m*ou
[n] fr. *n*ous
[ñ] fr. a*gn*eau
[ŋ] dan. ko*ng*e, ou angl. lo*ng*
[p] fr. *p*ouls
[r] *r uvulaire* (§ 356)
[ʀ] *r dental* (§ 355)
[s] fr. *s*ou
[š] fr. *ch*ou
[t] fr. *t*out
[þ] angl. *th*ink
[v] fr. *v*ous
[w] fr. *ou*i
[ɥ] fr. l*u*i
[z] fr. *z*ouave
[ž] fr. *j*oue

SIGNES CONVENTIONNELS.

all.	allemand	it.	italien
angl.	anglais	mha.	moyen-haut-allemand
blat.	bas latin	néerl.	néerlandais
comp.	comparez	nor.	norois
dan.	danois	port.	portugais
dér.	dérivé	prov.	provençal
dim.	diminutif	roum.	roumain
esp.	espagnol	str.	strophe
fr.	français	suéd.	suédois
germ.	germanique	vfr.	vieux français
holl.	hollandais	vha.	vieux-haut-allemand
isl.	islandais	vnor.	vieux norois

> aboutissant à — ≠ parallèlement à

< dérivé de — : rime avec

0 amuïssement complet.

ÉDITIONS CITÉES.

Les plus anciens monuments de la langue française sont cités d'après l'édition de E. Koschwitz; la Vie de saint Alexis, d'après l'éd. de G. Paris; la chanson de Roland, d'après les éd. de L. Gautier et Th. Müller; les autres vieux textes d'après les publications de la *Société des anciens textes* et de la *Bibliothèque Elzévirienne.*

Les exemples de Malherbe, Corneille, Molière, La Fontaine et Racine sont donnés d'après les *Grands Écrivains de la France.*

ERRATA.

P. 4, l. 2 d'en bas: *romain*; lisez: *roumain.*

P. 33, l. 2 d'en bas: *§ 278*; lisez: *§ 271.*

P. 34. l. 25: *aletré*: lisez: *alteré.*

P. 50, l. 15: *marchis*; lisez: *marcis.*

P. 84, l. 6 d'en bas: *strugforlifeur*; lisez: *struggleforlifeur.*

P. 93, l. 5: rayez la virgule après *pratique.*

P. 105, l. 5: *§ 272*; lisez: *§ 281.*

P. 111, l. 24: *§ 195*: lisez: *§ 196.*

P. 153, l. 14 d'en bas: il faut une virgule après *chanter.*

P. 156, l. 19: *fëu, fëu*: lisez: *fëu, feu.*

P. 159, l. 3: *§ 157*: lisez: *§ 159.*

P. 165, l. 13: *joûte*; lisez: *joute.*

P. 215, l. 11: *esglise, esvesque*; lisez: *eglise, evesque.*

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

CHAPITRE I.

LES ORIGINES.

---

1. Le français est une **langue romane**. La famille des langues romanes comprend le sarde, l'italien, le roumain, le ladin, l'espagnol, le portugais, le catalan, le provençal et le français. Toutes ces langues s'appellent *romanes* ou *néo-latines* parce qu'elles continuent la langue que parlaient les Romani (voir ci-dessous), le **latin**. Elles ne sont pas, comme on l'a souvent soutenu, des langues filles du latin: il n'y a pas de langues filles et de langues mères; le langage humain va sans cesse en se modifiant, et les transformations se succèdent ordinairement avec une très grande lenteur, sans qu'on puisse séparer nettement les états successifs du développement (§ 110). Aussi est-il impossible de fixer une époque précise où cesse le latin et où commence le français: comme il n'y a eu ni changement subit ni brusque »dégénération«, une telle époque n'existe pas.

Remarque. **Romanus** ne s'applique à l'origine qu'aux habitants de Rome. Après le célèbre édit de Caracalla (212), il s'emploie de tous les habitants de l'empire romain parlant latin, et lors de la constitution des nationalités romanes, chacune d'elles s'attribue cette dénomination, remplacée plus tard par des noms spéciaux; elle s'applique encore aujourd'hui, sous la forme *român*, aux peuples romans des Balkans. De Romanus on tira **Romania**, par analogie avec Gallia, Græcia, Britannia, etc., pour désigner, par opposition à Barbaries, »imperium Romanum«; ce mot se retrouve encore, avec un sens notablement restreint, dans *România*, le plus oriental des pays romans, et dans le nom de la province italienne *Romagna*.

2. Les langues romanes continuent le **latin parlé** et vivant de la plèbe, le sermo plebeius, non pas le latin écrit et littéraire, le sermo urbanus (eruditus ou perpolitus). Ce dernier, soumis aux règles d'une grammaire qui en avait enrayé

l'évolution naturelle, était devenu peu à peu un langage plutôt artificiel à l'usage des rhéteurs et des poètes. Quand les barbares eurent détruit le monde romain, le sermo urbanus sombra avec la civilisation qu'il représentait et passa à l'état de langue morte. Pourtant, entretenu et cultivé dans les écoles, il se perpétua comme langue savante et resta, jusqu'au IXe siècle, la seule langue écrite. La langue que parlait le peuple romain (sermo plebeius, vulgaris, usualis, cottidianus, inconditus, proletarius, etc.) était assez différente de celle du monde officiel: comme elle n'était ni régentée ni arrêtée par les grammairiens, elle put se développer librement en suivant son génie propre, et elle subit, dans la prononciation, la morphologie, la syntaxe et le vocabulaire, de nombreuses modifications qui l'éloignaient de plus en plus du sermo urbanus. Le latin populaire, la langue des soldats, des marchands et des colons, se répandit avec une vitesse prodigieuse dans toutes les provinces de l'immense »orbis Romanus«, en chassant les dialectes indigènes, et bientôt l'avènement du christianisme contribua puissamment à sa victoire. La religion chrétienne se recrutait surtout dans les classes inférieures: aussi le latin populaire fut-il tout naturellement l'organe du nouveau culte. Même quand le christianisme devint religion d'État et que l'Église adopta le latin classique comme langue officielle, le clergé était constamment obligé, pour se faire comprendre de la foule, de se servir de son langage. De cette manière, le latin populaire finit par l'emporter définitivement (cf. § 9).

Remarque. La langue qu'on parlait dans les différentes provinces de la Romania s'appelait **romancium**, formé de romanice (dans »romanice loqui«). Ce mot s'emploie encore dans l'ancienne Rhétie, dont l'idiome s'intitule *romaunsch*; dans les autres pays on ne trouve que de faibles traces de la signification primitive: comp. l'ancien verbe français *enromancier*, c. à d. mettre en français. Romancium prend de bonne heure le sens de »composition en langue vulgaire« (*li romanz de Renart* veut dire la composition française de Renard, comme *el romance de Apolonio* est la composition espagnole d'Apolone), et finit par désigner une composition littéraire déterminée, sans égard à la langue employée. De la vieille forme française *romanz* on tira l'accusatif *romant*, qui se retrouve dans les dérivés *romantique* (emprunté de l'angl. *romantic*) et *romantisme*; la forme *romande* (*la Suisse romande*) est probablement due à l'analogie (§ 118) de *allemande* (*la Suisse allemande*); enfin l'adjectif tout moderne *roman* est un mot savant (§ 34) emprunté directement du latin romanus, dont la forme correcte est *romain* (§ 224).

3. Avec la conquête de la provincia Narbonensis (123—118 av. J.-C.) et les campagnes victorieuses de **César** (58—51 av. J.-C.), le latin fut introduit en Gaule, où il s'acclimata facilement. Les Romains étaient d'excellents colonisateurs, et grâce à leur génie administratif et à leur civilisation supérieure, la nouvelle province fut assez vite romanisée. La langue que parlaient les Celtes de Gaule ou les Galli, comme les appelaient les Romains, était le **gaulois** (lingua gallica), idiome indo-européen, voisin notamment de l'italique et du germanique, et sur lequel nous n'avons que des renseignements très incomplets; il semble avoir disparu dès le IVe siècle. A cette époque-là, la population entière avait appris le latin, et il n'y avait probablement plus personne en Gaule qui parlât gaulois. Plusieurs savants, en dernier lieu Granier de Cassagnac, ne voulant point admettre la disparition complète de la civilisation et de la langue gauloises, ont soutenu que le français était sorti d'un mélange du gaulois avec le latin; c'est une opinion absolument fausse et dont l'absurdité a été démontrée d'une manière irréfutable; le gaulois n'a même influencé que très faiblement la langue qui l'a supplanté.

Remarque. Les langues celtiques se divisent en trois branches: le gaulois, le cambrique et le gaélique. Le *gaulois*, nous venons de le dire, a disparu dès le IVe siècle; le *gaélique* se parle encore en Irlande, en Écosse et dans l'île de Man; le *cambrique* s'est conservé dans le pays de Galles et dans la Basse-Bretagne française, où il a été introduit par les Bretons insulaires qui, chassés par l'invasion saxonne, vinrent s'établir en Armorique dans la seconde moitié du Ve siècle (comp. § 86).

4. Influence du gaulois. On cite comme venant du gaulois un certain nombre de termes, dont la plupart, du reste, avaient déjà été adoptés en latin. Exemples: *alouette*, dim. de *aloue* (alauda); *arpent* (arepennem); *bachoue*, hotte d'osier (terme dialectal remontant à bascauda); *banne* (benna); *bec* (beccum); *bétoine* (bettonica); *bougette* (forme primitive de *budget*; cf. § 77), dim. de *bouge*, valise (bulga); *bouleau*, dim. de *boul* (*betullum pour betulla); *braie* (braca); *brais* (brace) et *brasser*; *breuil* (brogilum); *bruyère* (dér. de bruga); *cervoise* (cerevisia); *chemin* (caminum); *chêne* (?); *claie* (cleta); *combe* (cumba); *écoufle*; *grève*; *jarret*; *lieue* (leuca); *marne*, vfr. *marle* (*margula, dér. de marga); *matras* (?); *quai*; *ruche*; *saie* (saga); *truand*; *vassal*; *vautre* (veltrum, altération de vertragum); *verne* ou *vergne*; *vouge* (viduvium).

etc. Ces mots. il faut bien le rappeler. ne sont pas propres au français: beaucoup d'entre eux se retrouvent dans les autres langues romanes (sauf le roumain). Il faut encore remarquer qu'on n'a emprunté que des substantifs. — pas de verbes. pas d'adjectifs. ce qui est très significatif —. et que ces substantifs sont surtout des termes pratiques concernant la vie rurale ou désignant des objets fabriqués en Gaule. des produits du pays. des plantes et des animaux. Sur les emprunts modernes au bas-breton, voir § 79.

Remarque. Une assez grande partie des noms de lieux français sont d'origine gauloise. Citons d'abord quelques noms de ville qui remontent à des noms de tribu: *Amiens* (Ambianos), *Angers* (Andecavos), *Bayeux* (Bodiocasses). *Beauvais* (Bellovacos). *Cahors* (Cadurcos). *Chartres* (Carnutes). *Metz* (Mediomatricos). *Nantes* (Namnetes). *Paris* (Parisios), *Poitiers*, *Poitou* (Pictavos). *Reims* (Remos). *Rennes* (Redones). *Sens* (Senones), *Soissons* (Suessiones). *Tours* (Turones). *Trèves* (Treviros). *Troyes* (Tricasses). A côté de ces noms ethnologiques. qui n'offrent aucune difficulté. il en existe beaucoup d'autres. dont on n'est pas toujours arrivé à déterminer l'étymologie d'une manière complète: *Agen. les Ardennes. Argent. Avallon. Beaune. Bièvres. Brie. Briançon. Brienne. Brignon. Bordeaux. Bourdeaux. Bourdeilles. Chambon. Chambord. la Charente. Charenton. Charency. Condé. Issy. Loire* (Liger). *Nemours. Nîmes. Seine* (Sequana). *Toulouse. Tournay. Vire.* etc. — Le subst. **dunos** (mont) se retrouve dans *Dun. Châteaudun. le Dunet. Lyon. Laon* (Lugdunum). *Meung* (Magdunum). *Melun. Verdun. Autun* (Augustodunum); le subst. **duros** (forteresse) dans *Duras. Durance. Auxerre* (Autessiodurum). *Nanterre* (Nemetodurum), etc.; le subst. **magos** (champ) dans *Caen* (Catomagus). *Meung* (Magdunum). *Meulan. Rouen* (Rotomagus). *Argenton* (Argentomagus). *Charenton. Noyon* (Noviomagus). On peut encore rappeler les suffixes **-acum** (**-iacum**) dans *Antony* (Antoniacum). *Cambrai* (Cameracum), *Chantilly* (Cantiliacum). *Crécy. Épernay. Gournay. Fleury. Marly. Neuilly. Passy.* et **-ogilum** dans *Argenteuil* (Argentogilum) *Bonneuil. Nanteuil, Verneuil,* etc.

5. Hors du vocabulaire. il y a très peu de traces d'une influence celtique sur le français: on pourra peut-être citer le système vigésimal. dont la langue moderne conserve encore un reste dans *quatre-vingts* (cf. *les Quinze-vingts*). et quelques mots isolés qui paraissent présenter un compromis entre un mot latin et un mot celtique: *orteil* = lat. articulum + celt. ordag. On a aussi voulu trouver une influence celtique dans plusieurs particularités phonétiques. telles que le changement de [u] en [y] (§ 187). de *ct* en *it* (§ 407). etc.. dans la morphologie. la syntaxe et la prosodie: mais presque tous les cas cités sont ou inadmissibles

ou extrêmement douteux. Bref, la langue gauloise paraît avoir très peu influencé la langue des Romains conquérants; ou, tout au moins, une telle influence, si elle existe, se dérobe à notre observation, faute de moyens de la contrôler.

6. Dès le commencement du Ve siècle, les Germains pénètrent en Gaule: les *Wisigoths* s'établissent en Aquitaine, les *Burgondes* en Bourgogne, les *Francs Saliens*, qui viennent des Flandres, dans les provinces du Nord, et les *Francs Ripuaires*, qui viennent des régions rhénanes, dans celles de l'Est. Nous ne nous occuperons ici que des **Francs**. Leur conquête de la Gaule, dont ils firent la France, fut d'une importance capitale: elle amena un nouveau système de gouvernement, un nouveau régime social, une nouvelle architecture (»novum ædificandi genus«, disent les textes) et une profonde transformation des lois civiles et pénales. Mais les envahisseurs barbares, dont le nombre était relativement peu considérable, subirent à leur tour une forte influence du pays conquis; grâce à sa supériorité, la civilisation romaine les vainquit, et ils finirent par abandonner leur langue propre pour adopter celle des Gallo-Romains, tout en l'influençant profondément. Les Francs Saliens parlaient un dialecte *bas-allemand*; malheureusement, notre connaissance de ce dialecte, au temps des invasions, est très restreinte: elle se réduit à peu près à quelques vocables conservés sous forme latine dans la Lex Salica, rédigée environ l'an 500. Exemples: abantonia, bannum (*ban*), chranne, dructe, grafio, leudis, machalum, mallum, sunnia (*soin*), etc. Le salien se continue dans le **néerlandais**, et il est intéressant de constater que presque tous les vocables français auxquels on peut attribuer une origine franque, se retrouvent dans cette langue. Exemples: *bac* (bak), *canif* (knijf), *cruche* (kruik), *échevin* (schepen), *étron* (stront), *hêtre* (heester), *houx* (hulst), etc.

Remarque. Du nom des envahisseurs, **Frank** (conservé dans *franc*, it. *franco*), on tire un dérivé **franciscus** > *franceis* (it. *francesco*), plus tard *françois* (all. *Franzose*) et finalement *français* (§ 159), qui devient la désignation de la nouvelle nation. Les Francs donnent aussi leur nom au pays conquis: Gallia doit céder la place à **Francia** > *France*. Le sort et l'emploi de ce terme sont assez curieux; voici ce qu'en dit G. Paris: »La première fois qu'il nous apparaît dans l'histoire, il s'applique à une partie de la Hollande actuelle; puis, à mesure que les Francs s'avancent vers l'ouest, il suit le peuple auquel il est emprunté, et les géographes anciens le marquent de plus en plus près de l'empire romain. Avec les Mérovingiens il passe la frontière, et sous les successeurs de Chlodovech il désigne tout le pays

occupé par les Francs, en deçà comme au delà du Rhin. Plus tard il paraît se restreindre à la *Francia occidentalis* ou *Neustria*, et enfin sous les Carolingiens il ne s'applique plus qu'à une partie de l'ancienne Lyonnaise, dont le chef-lieu est Paris et dont les ducs s'appellent ducs de France; c'est du moins là son sens propre, car dès cette époque il signifie aussi, quoique plus rarement, le royaume entier que les traités de 843 avaient assigné à Charles-le-Chauve et à ses successeurs: le nom de *Carlingia*, dont on avait appelé ce royaume, comme on avait nommé *Lotharingia* les possessions de Lothaire, ne se maintint qu'en Allemagne et seulement jusqu'au XIIIe siècle. La fortune des ducs de France, qui supplantèrent les descendants de Charlemagne et prirent le titre de rois de France, ne contribua pas peu à maintenir cette dénomination; toutefois au moyen âge le mot *France* désigne le plus souvent la province qui reçut plus tard, à cause de sa situation entre de nombreuses rivières, le nom de l'Ile de France«.

7. La langue des Francs a fourni au français un assez grand nombre de mots (substantifs, adjectifs et verbes). Ces emprunts nous reflètent d'une manière palpable le genre d'influence qu'ont exercé les envahisseurs germaniques: ils nous font voir de près la transformation de la Gaule romaine en Gaule franque. Nous citerons, groupés selon le sens, un certain nombre de ces mots d'emprunt, dont beaucoup ont disparu avec le moyen âge.

1° Termes de guerre. — *Estour* (sturm: it. *sturmo*): *garde* (*guarde* < warda): *guerre* (werra: angl. *war*): *guetter* (*guaitier* < *wactare, de wacht), *guet*, *aguet*, *guet-apens*: *herberge* (hariberga, camp), *maréchal* (marahskalk), etc. Ajoutons les verbes *adouber*, *blesser*, *épier*, *escremir* (s'exercer au maniement de l'épée), *fourbir*, *guenchir* (esquiver un coup), *navrer*, etc.

2° Noms d'armes, de vêtements, d'objets d'équipement, etc. — *Bannière* (dér. de ban, drapeau): *brant* (brant, épée) conservé dans *brandir*: *broigne* (brunja, cuirasse): *écharpe* pour *écherpe* selon § 245 (skerpa): *éperon* (sporo-n): *épieu* (vfr. *espiet* < speot: cf. § 525): *étrier* (vfr. *estrieu* < *streup: cf. angl. *stirrup*): *feutre* (filt): *fourreau* (dim. de *fuerre* < fodr): *gamboison*, gilet à manches rembourré (dér. de *gambois*, *wambois* de wamba: cf. dan. *vams*): *gant* (wantu: cf. dan. *vante*): *gonfanon* (gundfano): *guimpe* (vfr. *guimple* < wimpal: cf. dan. *vimpel*); *haubert* (vfr. *halberc*, *osberc* < halsberg: cf. § 17); *heut*, *helt*, poignée de l'épée (hilt: cf. dan. *hjalte*): *heaume* (vfr. *helme*, *elme* < helm: cf. dan. *hjelm*): *houseaux* (dér. de *huese* < hosa: cf. dan. *hose*); *robe* (rauba): *targe* (targa), etc. Ces mots attestent que le costume et l'armement des Francs remplacent ceux des Romains.

3° Institutions politiques, sociales et judiciaires. — *Alleu* (allod); *ban*; *bedeau* (blat. bidellum de bidal; cf. dan. *pedel*); *bourg* (burgum<burg): *bru* (vfr. *bruz* <brūd; cf. dan. *brud*); *bruman*, gendre, fiancé (*bru* + mann); *carcan* (dér. de querca, cou); *échanson* (skankjo; all. mod. *schenk*); *échevin* (blat. scabinum<*skapino; all. mod. *schöffe*); *faide*, guerre privée (faihda; cf. dan. *fejde*); *fief* (blat. feudum<fehu); *gage* (blat. wadium < wadja-); *hameau* (dim. du vfr. *ham* <haim; all. mod. *heim*); *harangue* (*harengue* < hring, cercle, assemblée); *haschière*, amende (harmskara); homme *lige* (ledig); *mainbour*, administration judiciaire (mundboro); *maréchal* (marahskalk); *nan*, gage (nam), conservé dans *nantir*, *nantissement* et *la Rue aux Namps* à Caen; *ordel*, remplacé par la forme savante *ordalie* (blat. ordalium < urdail; all. mod. *urteil*); *sénéchal* (siniskalk). Verbes: *arramir* (fixer, assigner), *bannir*, *garantir*, *guerpir* (*déguerpir*), *maller* (citer en justice), *nantir*, *saisir*, etc.

4° Demeure et ustensiles. — *Alêne* (alesna: all. mod. *ahle*); *banc* (bank); *beffroi* (vfr. *berfrei*<bergfrid: cf. dan. *barfred*); *canif* (knīf); *clenche* (klinke); *faîte* (vfr. *feste*<firste; all. mod. *first*); *fauteuil* (vfr. *faldestuel* <faldastōl); *guichet* (?; cf. angl. *wicket*); *hanap* (hnapp; all. mod. *napf*); *loquet*, dim. de *loc* (lok); *loge* (laubja); *madre* (masar).

5° Nourriture. — *Bacon*, porc salé (*bakko; cf. all. mod. *bache*); *gâteau* (vfr. *gastel* <wastel); *gaufre* (wafel); *mies* hydromel (medu; cf. dan. *mjød*); *rôtir* (raustjan; all. mod. *rösten*).

6° Divertissements. — *Danser* (dansōn); *espringuer*, danser (springan); *gaber*; *gigue* (gige; all. mod. *geige*); *harpe* (harpa); *treschier* (þreskan).

7° Nature. — *Bois* (bosk); *gaut*, forêt (wald); *gazon* (waso); *gerbe* (vfr. *jarbe*<garba; cf. § 246); *haie* (haga); *jardin* (dér. de gard).

8° Plantes. — *Guède* (vfr. *guaide*<*waida); *hêtre* (cf. holl. *heester*); *houx* (huls; cf. all. mod. *hulst*); *laîche* ou *lèche* (*liska; cf. holl. *lisch*); *mousse* (*mosa; cf. holl. *mos*); *roseau* (dér. de raus; cf. all. mod. *rohr*).

9° Animaux. — *Agace*; *brachet* (dim. de *brache*, *braque*< bracco); *brême* (cf. v. sax. bressemo; holl. *brasem*); *écrevisse* (vfr. *crevice* < krebiz; cf. all. mod. *krebs*); *épeiche* (specht);

esturgeon (sturjo: all. mod. *stör*: holl. *steur*): *épervier* (sparvari: all. mod. *sperber*): *gerfaut* (vfr. *gerfalc*: cfr. vnor. *geirfalki*): *hareng* (haring): *hase* (hase): *héron* (vfr. *hairon*<heigiro): *marsouin* (marisvīn): *mésange* (dér. de meisa: cf. holl. *mees*): *renard* (Reginhard): *taisson* (dér. de *taxus<þahs: all. mod. *dachs*).

10° Parties du corps. — *Échine* (skina): *hanche* (hanka): *lippe* (lippa): *quenotte* (dim. de *quenne*): *téton*. *tétin*. *tétine* (dér. de *tette*<titta; cf. all. mod. *zitze*).

11° Mots d'ordre moral. — Substantifs: *guerredon* (widarlaun: cf. § 525): *hâte* (germ. *haisti): *honte* (haunida): *orgueil* (urgōlī): vfr. *sen*. conservé dans *forcené* (sin). Adjectifs: vfr. *balt* (bald) conservé dans *baudet*. *s'ébaudir*: vfr. *estolt* (stolt): *frais* (pour *frois*. *freis*<frisk): *gai*(?): vfr. *graim* (gram): *hardi* (dér. de hard): vfr. *isnel* (snel): *laid* (laid). *morne*. *riche*. Désignations de couleurs: *blanc*. *blême*. *bleu*. vfr. *bloi*. *blond*. *brun*. *gris*. *saur*. Verbes: *choisir* (kausjan: all. mod. *kiesen*): *effrayer* (vfr. *esfreer*<blat. exfridare de ex+fridu: all. mod. *friede*): *gagner* (waidanjan: all. mod. *weiden*): *haïr* (hatjan): *honnir* (haunjan; all. mod. *höhnen*). etc.

12° Noms de personnes. — *Armand*. *Hermand* (Harimann): *Arnoul*. *Ernoul* (Arnulf): *Augier*. *Ogier* (Audgair): *Baudry* (Baldrīk): *Béranger* (Beringer): *Bernard* (Berinhard): *Charles*: *Ferry*. *Fréry* (Fridurīk): *Garnier* (Warinhari): *Gautier* (Walthari): *Geoffroy* (Gaufrid): *Gérard* (Gērhard): *Godefroy* (Godafrid): *Guillaume* (Wilihelm): *Henri* (Haimrīk): *Léger* (Leodger): *Louis* (Ludwig): *Raynaud*. *Renaud*. *Regnauld*. (Raginald. Reinhold): *Renard*. *Regnard* (Reginhard): *Richard* (Rīkhard): *Rolland* (Roþland): *Thierry*. *Tierry* (Þeodrīk); *Thiers* (Þeodhari).

13° Noms de lieux. — Les noms composés tels que *Pierrefont*. *Gérartcourt*. *Pierreval*. *Evêquemont*. *Charleville*. *Hérouville* (Haroldivilla). etc.. qui n'apparaissent pas en Gaule avant les invasions et qui présentent les deux composants dans l'ordre germanique. sont peut-être dus à une imitation de mots comme *Königsberg*, *Petersthal*, *Hermannsdorf*, etc.

8. L'influence germanique se manifeste aussi hors du vocabulaire. Dans le domaine de la phonétique on constate l'introduction de deux sons nouveaux: la fricative laringale **h** dans *haïr*.

heaume, *honte*, *hardi*, *hameau*, etc., et la fricative bilabio-vélaire **w** dans *want*, *warde*, *werre*, *wise*, etc. *H* s'est amuï complètement depuis plusieurs siècles et n'est plus qu'un signe orthographique (§ 486); *w* se change en *gu* [gw]: *guant*, *guarde*, *guerre*, *guise*, qui se simplifie en *g* [g]: *gant*, *garde*, *guerre*, *guise* (§ 454). Rappelons aussi plusieurs formes curieuses qui sont le résultat de la contamination d'un mot latin et de son synonyme germanique: *haut* < altum + hôh (§ 480), *gâter* < vastare + wastjan (§ 445). Pour la formation des mots, il faut citer trois suffixes, dont l'origine germanique est bien établie: **-ald** dans *Renaud*, *lourdaud*, *héraut*; **-hart** dans *Richard*, *Bernard*, *renard*, *vieillard*, *richard*, etc.; **-ing** (> vfr. *-enc*, écrit plus tard *-an*, *-and*, *-eng*) dans *brelan*, *chambellan*, *merlan*, *flamand*, *hareng*, etc. Une influence germanique se manifeste peut-être aussi dans la déclinaison des noms; nous en parlerons dans la Morphologie.

9. Le latin populaire des Gaules, le **gallo-roman**, après avoir fait disparaître complètement le celtique (§ 3), qu'il remplace, et après avoir eu le dessus des idiomes germaniques, dont il subit cependant une forte influence (§ 7—8), finit par devenir une langue très différente du latin classique; les auteurs contemporains l'appellent lingua romana, en la distinguant soigneusement du latin littéraire, la lingua latina. Au VII[e] siècle, saint Mummolin est appelé à la succession de saint Éloi, au siège épiscopal de Noyon, »quia praevalebat non tantum in teutonica, sed etiam in romana lingua« (Acta Sanct. Belgii selecta IV, 403). Au VIII[e] siècle, Girard, abbé de Sauve-Majeure, vante son maître St. Adalhart, abbé de Corbie, pour sa connaissance du roman, du latin et de l'allemand: »Qui si vulgari, id est, romana lingua loqueretur, omnium aliarum putaretur inscius . . . . Si vero teutonica, enitebat perfectius; si latina, in nulla omnino absolutius«. (Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti, saeculo IV, p. 335). On trouve aussi, dans les auteurs étrangers, la dénomination lingua gallica; ainsi le moine de St.-Gall (I, chap. 22), parlant de quelques caniculæ, ajoute »quas gallica lingua veltres [fr. *vautres*] nuncupant«. Le gallo-roman finit par être officiellement reconnu par l'Église, qui avait adopté le latin littéraire comme langue officielle, tout en étant obligée d'employer la langue du peuple dans son instruction religieuse. En 812, le concile de Tours ordonne expressément aux prêtres de se servir de la »langue romane

rustique«, quand ils s'adressent au peuple, pour être plus facilement compris de tous: »Et ut easdem homilias quisque aperte transferre studeat in rusticam romanam linguam aut theotiscam«. (Labbe, Concilia, VII, 1263).

10. Nous n'avons pas de textes écrits en gallo-roman. On peut pourtant, en se guidant par la comparaison du latin et du français et à l'aide des documents bas-latins (§ 11), arriver à se former une idée de cette langue et à en fixer les traits principaux.

1º Vocabulaire. Une grande partie du vocabulaire classique a péri: il faut surtout remarquer qu'on n'a presque rien gardé de la riche synonymie: pulcher, decorus, venustus, lepidus ont tous disparu devant bellus. On peut de même constater la perte d'un très grand nombre de mots désignant des idées littéraires, philosophiques, artistiques, etc. qui disparaissent avec la haute culture romaine. Le gallo-roman a en outre remplacé beaucoup des mots nobles de la latinité classique par des termes qui appartenaient jusqu'alors à l'usage trivial et qui étaient souvent des métaphores vulgaires: caput — testa (*tête*): crus — gamba (*jambe*): culina — coquina (*cuisine*): edere — manducare (*manger*): equus — caballus (*cheval*): felis — cattus (*chat*): gena — gabata (*joue*): hebdomas — septimana (*semaine*): humerus — spatula (*épaule*): ignis — focus (*feu*): iter — viaticum (*voyage*): jus — directum (*droit*): ludus — jocus (*jeu*): osculare — basiare (*baiser*): pugna — battalia (*bataille*): sindon — linteolus (*linceul*): via — caminus (*chemin*), etc. Enfin de nombreux mots d'emprunt sont venus enrichir le vocabulaire du gallo-roman: à côté des mots germaniques, dont nous avons déjà parlé (§ 7), il faut surtout citer les termes nombreux dus à l'influence de l'Église et qui sont, pour une grande partie, d'origine grecque: apostolus (*ἀπόστολος*), baptizare (*βαπτίζειν*), blasphemare (*βλασφημεῖν*), diabolus (*διάβολος*), idolum (*εἴδωλον*), ecclesia (*ἐκκλησία*), episcopus (*ἐπίσκοπος*), monachus (*μόναχος*), etc.

2º Phonétique (développement jusqu'au VIIe siècle). Pour les voyelles, il faut surtout remarquer qu'elles ne se distinguent plus par la quantité, mais par la qualité (§ 127 ss.): on n'a plus ī, ĭ, ē, ĕ, ā, ă, ō, ŏ, ū, ŭ, mais i, é, è, a, ò, ó, u, et de ces voyelles *è* et *ò* toniques et libres se diphtonguent en *ie* (§ 164) et *uo*

(§ 177). comme dans pĕtra>piedra. bŏvem>buove etc. Les voyelles inaccentuées sont tombées à la contrefinale (§ 254): bonitatem>bontate, et à la pénultième (§ 258): calida>calda. *I* (*e*) devant une autre voyelle est devenu consonnantique et par conséquent non-syllabique: sapiam>sapja, seniorem>senjore (§ 262, 467). Une voyelle prosthétique s'est développée devant *s* + *cons.*: scala>escala (§ 453). L'accent se déplace dans certains groupes de voyelles: filíolum>filiòlo (§ 139). etc. Pour les consonnes, il faut rappeler l'amuïssement déjà ancien de *h*: homo>omo (§ 479), de *m* final: murum>muro, de *n* final: nomen>nome et de *n* devant *s*: insula>isla (§ 318). L'introduction des deux consonnes allemandes *h* et *w* (§ 8). Le changement des explosives médiales: *p* et *b* deviennent *v*: ripa>riva, bibam>beva (§ 366), capra>cavra (§ 369); *t* devient *d*, plus tard ð: mutare>mudare (§ 386), patrem>padre (§ 383); *c* devient *g*, plus tard [j] ou [γ]: pacare>pagare>pajare; (§ 415), securum>seguro>seγuro (§ 414), etc. L'altération des groupes *-ci-* et *cons.* + *ti* dans faciam (§ 476) et captiat (§ 474,4), etc. Le passage de *di* + *voy.* et de *z* à [ğ]: diurnum>ğorno (§ 475), zelosum>ğeloso, etc. Enfin, le développement de plusieurs consonnes mouillées: filia>filja>fiła (§ 350); linea>liña (§ 333); on a probablement aussi eu des r, des t, des s mouillés: corium>corjo>cor'o; basiare>basjare>bas'are; factum>fat't'o (§ 305).

3° Morphologie, etc. Les formes grammaticales se sont réduites en nombre. Le genre neutre a presque complètement disparu des substantifs, et ne subsiste que dans les adjectifs et les pronoms. La déclinaison s'est désorganisée; pour les noms elle a été ramenée à deux cas (le nominatif et l'accusatif), à côté desquels on a encore de faibles traces du génitif, et le rapport des mots est surtout déterminé par des prépositions. Le comparatif est remplacé par une circonlocution analytique. Beaucoup des anciens pronoms ont disparu, de nouveaux se sont formés et le démonstratif ille fonctionne comme article. La conjugaison a subi un changement radical: il n'y a plus de verbes déponents, et le passif s'est perdu, ainsi que plusieurs temps de l'actif: on y supplée par l'emploi de l'infinitif ou du participe accompagné d'un auxiliaire; les différentes conjugaisons sont rapprochées par la force de l'analogie, qui fait disparaître les formes divergentes et les irrégularités. De nouveaux procédés de dérivation et de

composition sont utilisés, et on fait un emploi très étendu des diminutifs, qui remplacent fréquemment les primitifs simples: Agnus — agnellus (*agneau*): auris — auricula (*oreille*): avis — avicellus (*oiseau*): avus — aviolus (*aïeul*): canere — cantare (*chanter*): corbis — corbicula (*corbeille*): genu — genuculum (*genou*): sol — soliculus (*soleil*): vas — vascellum (*vaisseau*).

II. En face du gallo-roman, langue parlée mais non écrite, se place le **bas latin**. On désigne par ce mot le latin littéraire écrit par des gens plus ou moins ignorants et qui laissent échapper constamment des fautes grammaticales de toute espèce, derrière lesquelles on découvre la langue parlée. Cette latinité est extrêmement curieuse et d'un grand intérêt linguistique: on peut l'étudier dans les anciennes inscriptions, les collections de lois, les formulaires, les glossaires, etc., et dans plusieurs petits traités populaires. Nous allons en donner quelques spécimens:

Inscriptions chrétiennes. — Inscr. de Berre, Ve siècle (Le Blant n° 542, a): »Maria virgo minester de tempulo Gerosale«. Remarquer de tempulo pour templi. — Inscr. d'Autun, Ve siècle (Le Blant n° 5): »Eufronia . . . . . naufragio necta«. Rem. le sens roman de necta (necata) = *noyée*. — Inscr. de Briord, VIe siècle (Le Blant n° 378). »Hic requiiscunt menbra ad duus fratres Gallo et Fidencio qui foerunt fili Magno«. Rem. la substitution de la préposition *ad* au génitif attributif (comp. vfr. *li fiz al rei*, et dans la langue moderne *la femme à Jean*), et les formes Gallo, Fidencio, Magno pour Gallum, Fidentium, Magni.

Lex Salica. — I. 4 »Si in dominica ambascia (ambasia, ambactia) fuerit occupatus«. Ambascia (dér. du germ. ambaht, homme de service) est le primitif de *ambassade*: it. *ambasciata*. — XIII. »Si quis ingenuus ancilla aliena priserit in coniugio«. Comp. en fr. *prendre en mariage*. — XVII. 1. »Se quis alterum occidere uoluerit et colpus (colaphos, colabus) præter fallierit«. Comp. en vfr. *se li cols falt*, et en it. *se il colpo fallisce*. — XVII. 2. »Si quis alterum de sagitta toxegata percutere uoluerit, et præter sclupaverit«. Rem. l'emploi de la préposition *de*: g pour c intervocalique dans toxegata, et sclopare (it. *schioppare*) pour stloppare (comp. § 383, Rem.). — XVIII. »Si quis caballum (cauallum) alienum extra consilium (consilio) domini

sui caballicauerit«. Rem. l'emploi tout français de caballum (*cheval*), et caballicare (*chevaucher*). — XXV. »Dominus servi capitale ancillæ (de ancilla) in loco restituat«. Le génitif est remplacé par *de*. — XLV, 2. »Et testes suos per singula placita . . . pristus abere debit«. Comp. en fr. *avoir prêt*. — »Incipiunt sententias de septem septinas hoc sunt pariculas causas«. Rem. l'emploi des formes en -as.

Historia Apollonii regis Tyri. — P. 36,2: »Habet annos quindecim«. Comp. vfr. *a quinze anz*, maintenant *il y a quinze ans*.

Vita Sanctæ Eufrosinæ (composée au VIIIe siècle, au nord de la France). — P. 15: »Unde animas scandalizentur«. Rem. animas = animæ. — P. 17: »Ipsa erit laboris meae repausacio«. Rem. le genre de labor. — P. 22: »Ubi et toti fuerant patres sepulti«. Rem. toti = omnes. — P. 19: »Una vice«; fr. *une fois*. — P. 14: »Ismaracdus habeo nomen«. Rem. dans Ismaracdus (= Smaragdus) le développement d'une voyelle initiale devant un s impur (§ 493).

12. Le glossaire de Reichenau, composé au VIIIe siècle probablement dans le nord de la Gaule, mérite une attention particulière. Le glossateur, qui a eu pour but de faciliter la lecture de la Vulgate, a placé, en regard des mots jugés les plus difficiles du texte sacré, soit une périphrase explicative, soit un autre mot latin d'une allure plus populaire: dans la plupart des cas le mot interprétant s'est conservé en français, tandis que le mot interprété n'y existe pas. La numérotation des exemples suivants est celle de MM. Förster et Koschwitz:

15. Mandi, manducare (*manger*): cf. 101 vescentes, manducantes; 560 vorax, manducator. — 25. Pulcra, bella (*belle*). — 27. Quæso, preco (*prie*); cf. 576 postolare, precare. — 43. Pronus, qui a dentibus iacet; cf. en vfr. l'adv. *adenz* (sur les dents, la face contre terre, prosterné). — 47. Mares, masculi (*masle, mâle*). — 55. Optimum, valde bonum; cf. 574. — 80. Arena, sabulo (*sable*). — 84. Ager, campus (*champ*). — 89. Femur, coxa (*cuisse*). — 131. Minatur, manatiat (*menace*, dans l'ancienne langue aussi *manace*); cf. 995, minas, manaces (*menace*: vfr. *manatce*). — 140. Gratis, sine mercede; cf. 556 gratis, sine pretio. — 149. Liberos, infantes (*enfants*); cf. 498 pueros, infantes. — 165.

Sepulta. sepelita (*enseveli*). — 248. Dense. spisse (*épais*). — 262. Submersi, dimersi. necati (*noyés*). — 290. Semis. dimidium (*demi*). — 348. Sagma. soma vel sella: sagma (*σάγμα*) fut de bonne heure. dans le parler populaire. transformé en sauma (pr. *sauma*)>soma (*somme*. dans *bête de somme*): cf. § 428. — 373. Ictus. colpus (*coup*): cf. 610 colafis. colpis. — 385. In cartallo. in panario (*panier*). — 411. Sindones. linciolos (*linceul*). — 454. Mutuo acceperam. inpruntatum habebam (*j'avais emprunté*): cf. 756 mutuare: inpruntare. Ce sont les plus anciens témoignages du fr. *emprunter* (de *imprumŭtare<impromutuare formé de in promutuum): notez dans la première glosse l'emploi roman de habeo avec le part. passé. — 475. Iecore. ficato (*foie*). — 497. Peperit. infantem habuit. — 549. Si vis. si voles (*veux*). — 574. Optimos. meliores (*meilleurs*). — 600. In foro. in mercato (*marché*). — 753. Meridiem. diem medium (*midi*). — 833. Arbusta. arbriscellus (*arbrisseau*). — 870. Caseum. formaticum (*fromage*). — 1094. Sortilegus. sorcerus. c. à. d. sortiarius (*sorcier*). — 1116 Saniore. meliore, plus sano (*plus sain*). Notez le comparatif roman.

• Dans quelques cas le mot interprétant n'est pas latin; le glossateur s'est servi d'un mot étranger (germanique) qu'il a muni d'une désinence latine: 111. Rufa. sora (germ. *saur*; fr. *saure*). — 161. Turmas. fulcos (germ. *folc*: vfr. *folc*. *fouc*). — 203. In manipulos redacte. in garbas collecte (germ. *garba*. fr. *gerbe*). — 266. Coturnices. quacoles (anc. néerl. *quakele*: fr. *caille*). — 285. Pignus. vuadius (goth. *wadja-*: fr. *gage*). — 423. Ocreas. husas (germ. *hosa*: vfr. *huese*. conservé dans *houseaux*). — 473. Torax. brunia (germ. *brunja*: vfr. *broigne*). — 526. Pallium. drappum (*drap*). — 656. Arundine. ros: cf. 828 arunda. rosa: 861 calamus. ros. Ros (all. mod. *rohr*) remonte au goth. *raus*. conservé tel quel en prov.: cf. fr. *roseau*. — 872. Castro. heribergo (vfr. *herberge*. fr. mod. *héberge*). — 876. Cementerii. mationes (fr. *maçon*). — 928. Galea. helmus (*heaume*). — 934. Gallia. Frantia (*France*).

On voit que le glossateur n'a admis aucun mot sous sa véritable forme romane: à quelques exceptions près (656. ros) ils ont tous subi une latinisation plus ou moins forte (928. helmus). mais c'est bien la forme populaire qui sert de point de départ (1094. sorcerus). Notons encore que quelques-uns des mots

interprétants sont propres au domaine gallo-roman et complètement inconnus aux autres parties de la Romania (161, fulcos; 473, brunja; 876, mationes); ce fait désigne la France comme la patrie probable du glossaire; le développement *au*>*o* (111, sora; 348, soma; cf. § 189), ainsi que la conservation du *h* germanique (423, husas; 928, helmus; cf. § 481), nous permettent encore de supposer qu'il a été composé dans le nord et non pas dans le midi de la France.

13. Au IXe siècle, les pirates du Nord, les **vikings**, font irruption en Gaule. Ils remontent les fleuves de la France occidentale, et pillent et rançonnent les pays environnants. Les Carolingiens ne leur opposent qu'une faible résistance, et en l'an 911 Charles le Simple leur abandonne une grande partie de la Neustrie, où ils s'établissent définitivement; cette nouvelle province reçut le nom de **Normandie**. Les colons scandinaves prennent des femmes neustriennes, embrassent le christianisme, et adoptent les mœurs et la civilisation de leurs nouveaux compatriotes. Malgré cette romanisation, qui a dû s'effectuer assez vite, le sang des vikings bouillonne toujours dans les veines des Normands et les pousse, pendant tout le moyen âge et la Renaissance, à des expéditions hardies et lointaines et à des entreprises aventureuses; encore aujourd'hui, ils conservent, dans le caractère, la constitution et la structure du corps, plusieurs traits qui attestent leur origine étrangère. Quant à la langue, il est probable que la »lingua dacisca« fut oubliée après deux ou trois générations; les relations avec la Scandinavie n'étaient pas très suivies, et les fils des vikings ont dû apprendre, de préférence, la langue de leurs mères neustriennes. On sait que le duc Guillaume Longue-Épée (assassiné en 943) savait encore »Daciscæ regionis linguam«; mais quand son fils dut apprendre à *daneschier*, il fut envoyé à Bayeux, ville moins accessible aux influences françaises et dans laquelle on parlait plus ordinairement norois que roman, tandis que c'était l'inverse à Rouen. Hors de la toponymie, la langue des envahisseurs n'a laissé que peu de traces; on peut avec sûreté revendiquer une origine scandinave pour les noms de lieux qui contiennent holm, lund et þorp; tels sont, p. ex.: *Le Hom, le Homme, le Houlme, le Houmet, Catteholm* (ou *Catholme*), *Robehomme* (originairement *Raimberthomme*), *la Londe, les Londes, Londel, Londette, Londin, Étalonde* (Steinslund), *le Torp, le Tourp,*

le Torp-Mesnil, Torgistorp (þ o r g i l s þ o r p). La provenance scandinave des mots où figurent les terminaisons *-fleur*, *-dale*, *-tot*, *-bec*, etc. est beaucoup plus douteuse: comme ces terminaisons paraissent avoir existé en Neustrie avant l'arrivée des vikings, il est, dans la plupart des cas, bien difficile de décider si les mots, dont elles font partie, sont saxons (cf. Grégoire de Tours V, 27; X, 9), francs ou scandinaves. Il faut encore citer comme d'origine nordique un certain nombre de noms de personnes: *Anfrie*, *Anfry* (Á s f r i ð r), *Anquetil* (Á s k e t i l l), *Austin* (E y s t e i n n), *Gonor* (G u n n a r), *Ingouf*, *Igouf* (I n g o l f r), *Quetil* (K e t i l l), *Tocque*, *Tocqueville* (T o k i), *Tostain*, *Toutain* (Þ o r s t e i n n), etc. Hors des noms propres, la »dacisca lingua« a laissé peu de traces: on trouve dans le patois normand actuel des termes comme *flonde*, carrelet (dan. f l y n d e r); *gnaquer*, mordre (isl. g n a g a); *hogue*, hauteur (isl. h a u g r); *tangue* (dan. t a n g), et dans les textes du moyen âge: *esnèque*, navire (dan. s n e k k e); *brant*, proue (isl. b r a n d r), *drenc*, garçon (dan. d r e n g), etc.; mais ce sont tous des termes patois, inconnus à la langue littéraire. Le français actuel ne connaît que quatre ou cinq mots auxquels on peut, avec plus ou moins de sûreté, attribuer une origine scandinave: *cingler*, vfr. *sigler* (isl. s i g l a), *crique* (isl. k r i k i; cf. angl. c r e e k), *écraser* (suéd. k r a s a), *tillac* (isl. þ i l j a, dan. t i l j e).

CHAPITRE II.

LA PÉRIODE ANCIENNE.

---

14. Des différenciations locales ont dû se produire de bonne heure dans le gallo-roman: il est pourtant impossible de les indiquer avant le IXe siècle; mais à l'époque où furent prononcés les Serments de Strasbourg (§ 18), la Gaule était indubitablement divisée en deux grandes zones linguistiques assez différentes: la zone du Nord, où se parlait la **langue d'oïl**, et celle du Midi, où se parlait la **langue d'oc**. Les principales différences phonétiques entre ces deux langues se montrent surtout dans le traitement de *a* et $\bar{e}$ ($\breve{\imath}$) accentués et du *c* final: ainsi amare, habere, amicum donnent au Midi *amar*, *aver*, *amic*, et au Nord *amer*, *aveir*, *ami*. Il est impossible de tirer une ligne de démarcation précise entre les deux régions; cependant, pour les langues littéraires, une ligne »vaguement menée de Bordeaux à Lussac, de Lussac à Montluçon, de Montluçon au Sud du département de l'Isère« peut être considérée comme une limite entre le groupe du Nord et celui du Midi. Nous laisserons de côté dans la suite ce dernier groupe, pour nous occuper seulement du développement de la langue du Nord de la Gaule.

Remarque. On désignait au moyen âge les principales langues romanes d'après le terme qu'elles employaient pour dire »oui«. Dante remarque dans *De vulgari eloquentia* (I, chap. 9): »Nam alii *Oc*, alii *Si*, alii vero dicunt *Oil*«, et dans la *Vita nuova* (chap. 25) il parle de la »lingua d'*oco*« et de la »lingua di *si*«. L'Italie était le pays de **si** (lat. sic), »il bel paese, là dove il sì suona« (Inf. XXXIII, 80); le midi de la France, le pays d'**oc** (lat. hoc), d'où la dénomination *Languedoc*; comp. la remarque suivante d'Antoine de La Sale dans sa description du mont de la Sibille: »Je lui demanday dont le chevalier estoit, il me dist qu'il ne savoit pas bien vrayement, car il ne fut que ce jour o luy, mais selon son advis il devoit estre des parties de

2*

Gascongne ou de Languedoc, car lui et le plus de ses gens disoient »oc« la langue que l'en parle quant on va a St. Jacques« (*Mém. de la Société néo-philol. à* [sic] *Helsingfors* II. 132). Enfin, le nord de la France était le pays d'**oïl** (lat. hoc ille). On répondait au moyen âge par *o* ou *non* (*ne*), et à ces particules on ajoutait un pronom personnel: *Me connissiez-vous? fait Aucassins. — O je.* (Aucassin et Nicolete, chap. 10). *Or te vuel traire, que j'ai mon arc tendu. — Et dist Yberz: Amis, frere, ne tu* (Raoul de Cambrai, v. 1963). *Est-il o vos? — Ouil, sanz faille* (Renart, v. 8367). Il faut admettre que l'analogie a peu à peu élargi le domaine de *oïl*, qui, originairement, a dû être restreint aux cas où il s'agissait de la 3e personne (*oïl = oui il*). En espagnol on se sert d'une manière pareille des pronoms personnels dans les réponses : *¿ Sabes como se llama? — Yo no.* En vieil allemand on répond de même par *jâ ich, ja ez,* et en vieux néerlandais par *ja ik, jaet.*

15. La langue d'oïl se subdivise, à son tour, en plusieurs dialectes ou groupes de dialectes: à l'Est, le *bourguignon*, le *franc-comtois*, le *lorrain* et le *champenois*; au Nord-Est, le *picard* et le *wallon*; au Nord-Ouest, le *normand*; à l'Ouest, le *poitevin*, *l'angevin* et le *saintongeais*; au centre, dans l'Ile de France et aux alentours, le *français* proprement dit ou *francien*. Roger de Bacon, le »doctor mirabilis«, voyageant en France vers 1260, avait déjà constaté l'existence de ces dialectes: il dit dans son Opus Majus: »Nam et idiomata ejusdem linguae variantur apud diversos, sicut patet de lingua Gallicana quæ apud *Gallicos* et *Normannos* et *Picardos* et *Burgundos* multiplici variatur idiomate. Et quod proprie dicitur in idiomate Picardorum, horrescit apud Burgundos, imo apud Gallicos viciniores«. De même, les auteurs français du moyen âge mentionnent souvent les différents dialectes: »Ele sut bien parler de XIIII latins: Ele savoit parler et grigois et hermin, Flamenc et *borgengon* et tout le sarrasin, *Poitevin* et *gascon*, se li vient a plaisir«. (Aiol, v. 5420—23).

Remarque. Il ne faut pas oublier qu'en général les dialectes ne sont pas des unités géographiques avec des limites précises; ils n'existent pas dans la nature à l'état défini, nous les constituons pour la commodité de nos études. Cette observation a été formulée à plusieurs reprises surtout par MM. P. Meyer et Gaston Paris: voici ce que dit ce dernier: »Il n'y a réellement pas de dialectes; il n'y a que des traits linguistiques qui entrent respectivement dans des combinaisons diverses, de telle sorte que le parler d'un endroit contiendra un certain nombre de traits qui lui seront communs, par exemple, avec le parler de chacun des quatre endroits les plus voisins, et un certain nombre de traits qui différeront du parler de chacun d'eux. Chaque trait linguistique occupe d'ailleurs une certaine étendue de terrain dont on peut reconnaître les limites, mais ces limites ne coïncident que très rarement avec celles d'un autre trait ou de plusieurs autres traits, elles ne

coïncident pas surtout, comme on se l'imagine souvent encore, avec des limites politiques anciennes ou modernes (il en est parfois autrement, au moins dans une certaine mesure, pour les limites naturelles, telles que montagnes, grands fleuves, espaces inhabités)«.

16. Les différents dialectes de l'ancienne langue étaient tous des langues littéraires; chaque auteur se servait du parler de son pays: il n'y avait pas de *κοινή*. Cependant le **francien** commence de bonne heure à prendre le pas sur ses congénères, ce qui est dû surtout aux circonstances politiques: la royauté a son siège à Paris, et la cour royale fait monter en dignité le dialecte qu'elle parle, que parle la capitale, et dont se sert l'administration. La prédominance du »français de France« sur les autres dialectes devient de plus en plus sensible à partir du XIIe siècle; c'est à cette époque que s'établit définitivement la suprématie de la royauté sur les seigneurs féodaux, en même temps que Paris, grâce à son Université, devient le centre intellectuel du pays. Ce n'est pourtant que vers la fin du moyen âge, au XVe siècle, que le francien triomphera complètement dans la littérature (§ 48) et que les autres dialectes seront réduits à l'état de patois (§ 25). La supériorité du dialecte central est directement attestée, dès la fin du XIIe siècle, par plusieurs écrivains contemporains. Ainsi le clerc Garnier de Pont-Sainte-Maxence (village dans l'Oise) se vante d'avoir écrit son poème sur Thomas Becket (1173) en »bon roman«; il ajoute fièrement:

Mis langages est buens, car en France sui nez.

Jean de Meun s'excuse, dans sa traduction de Boèce, de ne savoir que son patois natal et non pas le langage plus élégant de Paris:

Si m'escuse de mon langage
Rude, malostru et sauvage,
Car nés ne sui pas de Paris,
Ne si cointes com fut Paris;
Mais me raporte et me compere
Au parler que m'aprist ma mere
A Meun quand je l'alaitoye,
Dont mes parlers ne s'en desvoye,
Ne n'ay nul parler plus habile
Que celui qui keurt à no ville.

On commence même à se moquer de l'accent provincial. Le trouvère artésien Conon de Béthune, récitant (environ 1182) une

de ses chansons devant la reine régente Alix de Champagne et son fils (qui fut depuis Philippe Auguste), eut à s'en ressentir, et il s'en plaint amèrement:

. . . . . Mon langage ont blasmé li François
Et mes chançons, oiant les Champenois,
Et la contesse encor, dont plus me poise.

La roïne n'a pas fait que cortoise
Qui me reprist, ele et ses fiz li rois;
Encor ne soit ma parole françoise,
Si la puet on bien entendre en françois,
Ne cil ne sont bien apris ne cortois
Qui m'ont repris se j'ai dit moz d'Artois,
Car je ne fui pas noriz à Pontoise.

Le français de Paris finit par être regardé comme le parler le meilleur. Quand Adenet le Roi veut dire que la reine Berte parlait bien le français, il dit qu'on l'eût crue née »au bourc à Saint Denis (Berte aus grans pies, v. 154). Peu à peu les trouvères abandonnent leur dialecte natal et adoptent le dialecte central. Le trouvère lyonnais Aimon de Varennes nous le dit expressément dans son roman de Florimont (composé en 1188):

As François voil de tant servir,
Que ma langue lor est sauvage;
Que je ai dit en lor langage
Al mieus que ju ai seü dire.
Se ma langue la lor empire,
Por ce ne m'en dient anui:
Mies aim ma langue que l'autrui.
Romans ne estoire ne plait
As François, se il ne l'ont fait.

Remarque. Voici quelques remarques sommaires de M. F. Brunot sur l'extension du francien, dont l'histoire détaillée est du reste encore à faire. »Dans le midi, c'est au cours du XIVe siècle que, d'après M. Giry, le français se substitua dans les actes aux anciens dialectes, qui luttaient avec le latin depuis la fin du XIe siècle. Dans le nord, les villes de Flandre, de Belgique, d'Artois, de Lorraine, commencent à se servir de la langue vulgaire, pour des contrats privés, dès le début du XIIIe siècle. A peu près à la même époque, il apparaît sur les confins de la langue d'oc, en Aunis, en Poitou; un peu plus tard, en Touraine, en Anjou et en Berry, mais partout avec des traces dialectales. Il faut arriver au XIVe siècle, où le français est vulgarisé par la chancellerie et l'administration royales, qui s'en servent désormais ordinairement, pour que la langue vulgaire des chartes s'unifie

dans un parler commun, qui est celui de Paris, devenu langue officielle. La littérature dialectale disparut à peu près dès le XIV[e] siècle, en même temps que les documents dialectaux«.

17. On a souvent soutenu que la langue littéraire française était le résultat d'une fusion de plusieurs dialectes; cette thèse est radicalement fausse. Pour l'appuyer, on a allégué, entre autres choses, l'existence de formes telles que *créance*, *charrier*, *plier*, *camp*, *peser* à côté de *croyance*, *charroyer*, *ployer*, *champ*, *poids*, etc.; mais le rapport entre ces formes est tout autre qu'on n'a cru. *Créance* et *croyance* n'appartiennent pas à des dialectes différents de l'ancienne langue, pas plus que *plier* et *ployer*, *charrier* et *charroyer*; tous ces mots sont franciens, mais les seules formes étymologiques sont *créance*, *charroyer*, *ployer*, tandis que *croyance*, *charrier*, *plier* sont des formations postérieures dues à des effets d'analogie (§ 118, 195). *Peser* et *poids* s'expliquent selon § 300. *Camp* est un mot d'emprunt italien (§ 43) et ne provient nullement du dialecte picard. Il est indubitable que la langue littéraire française est tout simplement le développement du latin vulgaire parlé à Paris et dans les alentours: cependant, dès les plus anciens temps, le francien emprunte des vocables isolés aux autres dialectes, méridionaux autant que septentrionaux. Déjà dans le Roland, on rencontre, à côté des formes régulières *helme* et *halberc* (§ 7,2), *elme* et *osberc* qui sont visiblement des mots d'emprunt et proviennent du provençal: on sait que le *h* germanique, resté dans la langue d'oïl (§ 481), a disparu dans le midi de la Gaule sans laisser de trace, donc *elme* est la forme méridionale de *helme*; quant à *osberc* qui est pour **ausberc*, on y trouve, outre l'amuïssement de *h*, la vocalisation de *l* qui s'effectue de meilleure heure en provençal que dans les dialectes du nord (§ 343). On peut donc croire que les heaumes et les hauberts se fabriquaient de préférence dans les villes méridionales et qu'on leur gardait le nom étranger en les important dans le Nord du pays. *Sarrazin* est également un mot d'emprunt: la vraie forme française serait *sarraisin* ou *sarreisin* (§ 199). On peut citer encore d'autres exemples: *Ballade*, qui se rencontre déjà au XIII[e] siècle, est emprunté du prov. *ballada*. *Bouquetin*, anciennement *bouc-estein* (XIV[e] siècle), a probablement été provençal ou alpin avant de devenir français. *Cap* (caput) pour *chef* doit aussi venir du midi: la locution »par mon cap« se trouve au XIII[e] siècle dans Ph. Mousket, qui la met dans la

bouche d'Éléonore d'Aquitaine. *Écaille* (goth. skalja) est une forme normanno-picarde : la forme française serait *échaille*, etc. Ces mots, qui intéressent surtout l'histoire de la civilisation, montrent que le francien a fait des emprunts aux autres dialectes de la Gaule — comme il en a fait au latin et aux langues orientales (§ 20) — mais ils ne fournissent aucune preuve de la prétendue fusion des dialectes, théorie insoutenable à laquelle Littré a encore prêté son autorité.

18. La période de l'ancien français s'étend du IXe au XIVe siècle. Les **Serments de Strasbourg**, conservés dans un manuscrit de la fin du Xe siècle, peut-être même du XIe, sont le plus ancien document connu de la langue d'oïl. Ce fut le 14 février 842 que Charles le Chauve et Louis le Germanique se rencontrèrent à Strasbourg pour resserrer leur union contre Lothaire : ils se jurèrent alliance devant leurs troupes, Louis en *lingua romana*, Charles en *lingua tudesca*. Ainsi les rois, pour se faire comprendre de l'armée alliée, durent changer de langue : les soldats, au contraire, se servirent de la leur propre. Voici les deux textes français :

1° Serment de Louis le Germanique.

Pro deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament d'ist di in avant, in quant deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dift, in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit.

Traduction. Pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le nôtre, à partir de ce jour, autant que Dieu m'en donne le savoir et le pouvoir, je soutiendrai mon frère Charles de mon aide et en toute chose, comme on doit justement soutenir son frère, à condition qu'il m'en fasse autant, et je ne prendrai jamais avec Lothaire aucun arrangement, qui, par ma volonté, soit au détriment de mon dit frère Charles.

2° Serment de l'armée de Charles le Chauve.

Si Lodhuuigs sagrament que son fradre Karlo jurat, conservat, et Karlus meos sendra de suo part (non) lo [suon] franit, si io returnar non l'int pois ne io ne neuls, cui eo returnar int pois, in nulla aiudha contra Lodhuuig nun lui ier (ou *li iv er*).

TRADUCTION. Si Louis tient le serment qu'il a juré à son frère Charles, et que Charles, mon seigneur, de son côté viole le sien, au cas où je ne l'en pourrai détourner, je ne lui prêterai aucun appui, ni moi ni nul que j'en pourrai détourner.

19. A la fin du IXe siècle appartiennent la *Séquence de sainte Eulalie*, en 29 vers, écrite probablement en dialecte wallon, et un fragment d'une homélie prononcée en l'honneur du prophète *Jonas*; ce fragment qui paraît être un brouillon, peut-être un *αὐτόγραφον*, est écrit partie en latin, partie en français, partie en notes tironiennes; il appartient à la région du nord-est. Le Xe siècle nous a transmis la *Vie de saint Léger*, poème de quarante strophes de six vers octosyllabiques, dont on n'est pas arrivé à déterminer le dialecte (bourguignon? wallon? picard?). Rappelons aussi la *Passion*, poème de 129 quatrains en octosyllabes, écrits dans une langue mi-française, mi-provençale. Du XIe siècle datent la *Vie de saint Alexis*, le *Pèlerinage Charlemagne* et la *Chanson de Roland*. A partir du commencement du XIIe siècle, les textes se multiplient, et une littérature des plus riches se développe avec une vitesse prodigieuse. La langue vulgaire, le *romanz* de la France, originairement restreinte à l'usage du peuple et aux productions de la muse populaire, élargit son domaine de jour en jour et commence, même hors des belles-lettres, à concourir avec le latin. Rappelons seulement que, déjà au XIIe siècle, les actes publics de la ville de Metz sont écrits en langue vulgaire, et qu'à partir de Philippe le Bel les moines de Saint-Denis, historiographes officiels du royaume, cessent de rédiger leurs annales en latin. Grâce au désir croissant des laïques de s'initier à la science des clercs, on commence aussi à traiter en français des questions philosophiques et théologiques et à traduire les classiques latins.—Essayons maintenant d'esquisser un tableau des traits principaux qui caractérisent la vieille langue française.

20. VOCABULAIRE. Le vocabulaire est très riche. Aux éléments primitifs (§ 10) se sont ajoutés un grand nombre de **mots savants**, dus aux relations du peuple avec les savants; comme ces mots ont été repris directement au latin, ils n'ont pu subir les évolutions phonétiques accomplies avant leur introduction dans la langue, et se distinguent ainsi des mots héréditaires ou populaires, et par la forme et par le sens. Exemples: *autorité*, *chapitre*,

charite, creature, devocion, element, esperit, opinion, ospital, pape, prelat, prophete, sacrifice, siecle, trinité, verité, virginité, etc. Il faut remarquer que parmi ces mots d'emprunt, qui appartiennent presque tous à la langue religieuse, on ne trouve ni verbes ni adjectifs, mais seulement des substantifs; il est aussi curieux de constater que les poèmes guerriers, tels que la chanson de Roland, contiennent moins de mots savants et plus de mots d'origine germanique que l'Alexis et les autres poèmes dévots. Ce fait suffit à montrer combien l'épopée française était populaire à son origine, et quels rapports intimes elle avait avec la race germanique. Rappelons aussi les emprunts aux différents dialectes, dont nous avons déjà parlé (§ 17), et les mots fournis par les langues étrangères. Ce sont surtout les **langues orientales** et le **grec** qui ont enrichi le vocabulaire. En voici quelques exemples: *alchimie, ambre, aufage, besant, calife* (dans le Roland, *algalife*, avec l'article arabe), *caroube, caravane, carquois, chaland, cifre* (§ 44, Rem.), *coton, damas, dromond, dyssenterie, elixir, eschalotte, eschec, gazelle, hoqueton* (*auqueton* = *alcoton*, même mot que *coton*, précédé de l'article arabe), *housse, julep, jupe, luth, mangonnel, nacaire, nadir, orange, safran, sirop, sot, zero*, etc. Dans ces mots se reflète l'influence des croisades et des relations commerciales et scientifiques avec l'Orient. L'ancien français emprunte peu de mots aux autres langues étrangères: citons *vilebrequin* (*virebrequin, wimbelkin*), qui vient de l'anc. néerl. wimpelkin, et *tourbe*, qui est d'origine flamande.

21. Phonétique. La phonétique du francien, très différente de celle du gallo-roman (§ 10.2), est extrêmement riche et variée, et possède beaucoup de phonèmes également inconnus au latin et à la langue moderne. Sous l'influence de l'ictus, toutes les voyelles posttoniques, sauf *a*, sont tombées (§ 248—249): servire⟩*servir*, heri⟩*hier*, minus⟩*meins*, etc.; *a* atone libre est devenu [ə]: bona⟩*bone*; ornamentum⟩*ornement*; *a* accentué libre est devenu *e*: mare⟩*mer*; *e* fermé libre et tonique s'est diphtongué en *ei*, plus tard *oi*: verum⟩*veir*⟩*voir* (§ 157); *o* fermé libre et tonique s'est changé en *ou*, plus tard *eu*: hora⟩*oure*⟩*eure* (§ 183); *u* est devenu [y]: luna⟩*lune* (§ 187). Des diphtongues du gallo-roman, *au* s'est contracté en *o*: causa⟩*chose* (§ 189); *ie* est devenu [jæ]: miele⟩*miel* [mjæl]; *uo* est devenu *ue*, qui se contracte en [ö]: buove⟩*buef*⟩[böf] (§ 178).

Notons enfin le développement de quelques voyelles nasales: campum > *champ* [čãmp], tempus > *tens* [tæ̃ns] (§ 222, 215), etc. Pour les consonnes, il faut surtout remarquer l'altération des affriquées en sifflantes: carrum > [čaʀ] > [šaʀ], (§ 402); larga > [laʀǧə] > [laʀžə] (§ 424); la vocalisation de *l* devant une consonne: *albe* > *aube* (§ 343); l'amuïssement de [γ]: seγur > *sëur* (§ 413); de [ð] et de [þ]: *vide* > *vie*, *pedre* > *pere* (§ 383, 391), *escut* > *escu* (§ 387); de *s* devant une consonne: *paste* > *pâte* (§ 462); la disparition de différentes consonnes mouillées (§ 305), etc.

22. Morphologie, etc. L'ancien français est une langue à déclinaison, avec un cas sujet et un cas régime: *mes amis plore sa seror* (mon ami pleure sa sœur); *ma suer plore son ami* (ma sœur pleure son ami); le cas régime pouvait aussi en certains cas faire fonction de génitif ou de datif: *li fiz le rei* (le fils du roi); *Dieu porofrit le guant* (il offrit le gant à Dieu). Grâce à la déclinaison, l'ordre des mots est très libre et varié; on dira *li chiens mort le cerf, le cerf mort li chiens, mort li chiens le cerf* ou *li chiens le cerf mort*, la flexion indiquant partout le rapport des noms: comp.: *or veit il bien d'Espaigne lo regnet* (Roland, v. 1029), et la phrase moderne: *maintenant il voit bien le royaume d'Espagne*. La déclinaison des noms s'effectuait de différentes manières, tantôt sans déplacement d'accent: *murs, mur—mur, murs*; *cons, comte—comte, comtes*, tantôt avec déplacement d'accent: *sire, seignor—seignor, seignors*, etc. Quant aux adjectifs, tous ceux qui étaient uniformes en latin pour le masculin et le féminin, l'étaient ordinairement aussi en français, c. à. d. n'avaient pas d'*e* au féminin: *une fort bataille*, etc.; la gradation s'exprimait par le positif et l'adverbe *plus*, mais on avait aussi conservé des traces du comparatif latin: ainsi, à côté de *plus fort*, on trouve *forçor* (fortior). Pour les nombres ordinaux on crée de nouvelles formes en *-ieme*: *nuefme* est remplacé par *neuvieme*, etc. Dans les pronoms, on remarque l'existence de *o* (hoc), de *ist* (iste) et de plusieurs autres, disparus avant la Renaissance. Dans les verbes, il faut surtout rappeler les quelques traces du plus-que-parfait qu'offrent les plus anciens textes: *roveret* (rogaverat), *avret* (habuerat), *voldret* (voluerat), etc.; les parfaits à déplacement d'accent: *pris, presis, prist, presimes, presistes, prisdrent*; les présents tels que *parol—parlons*, etc. La variété des formes grammaticales des verbes était très

considérable: on conjugait *aim, aimes. aimet. amons. amez. aiment: lief. lieves. lievet. levons. levez. lievent.* etc.: ces exemples montrent aussi le grand rôle que jouait l'apophonie (§ 297—302). dont le jeu harmonique sera troublé par l'analogie. Rappelons enfin que la construction périodique était pauvre et peu développée.

Remarque. Pour suppléer à l'insuffisance de ces indications sommaires, nous empruntons à un article de M. G. Paris (*Journal des Savants* 1897, p. 612) la juste et intéressante appréciation de l'ancienne langue que voici: »Le français, considéré soit comme organisme linguistique, soit comme instrument d'expression. n'a guère fait que perdre depuis le XIIe siècle. Au premier point de vue. il est trop clair que la variété et la richesse du vocalisme. la persistance des consonnes finales, l'heureux balancement des formes verbales. étaient des avantages esthétiques. en comparaison de l'uniformité qui s'est partout introduite et de la destruction qui a rongé tant de beaux phonèmes, en même temps qu'ils augmentaient beaucoup la clarté et dispensaient en grande partie des pronoms, des prépositions et des conjonctions qui nous encombrent. Au second point de vue. l'existence de deux cas n'avait rien que de favorable à la grâce et à la netteté des tournures; l'emploi facultatif de l'article permettait de précieuses distinctions de sens: la liberté et la souplesse de la construction se prêtaient à merveille à se laisser modeler par une main habile. Le français moderne n'offre aux écrivains des ressources plus nombreuses que grâce à l'introduction considérable de mots savants et à la faculté, due aussi à l'imitation latine, de construire plus aisément de longues périodes. Mais ces deux acquisitions auraient pu se faire sans troubler la structure du vieux langage: celle-ci s'est écroulée d'elle-même par l'effacement toujours grandissant des distinctions phonétiques. par la désuétude où est insensiblement tombée la déclinaison. par la tyrannie que l'analogie a exercée sur la conjugaison. par l'ossification de la syntaxe, si l'on peut ainsi dire. résultant de l'atrophie des éléments qui lui permettaient le jeu souple et facile d'autrefois«.

23. On connaît le sort merveilleux de l'ancienne littérature française. Admirée et enviée par toute l'Europe. elle fut vite traduite en beaucoup de langues. et les fiers héros des chansons de geste et les gracieuses héroïnes des romans d'aventures furent connus des îles lointaines de l'Océan Atlantique Boréal jusqu'aux pays méditerranéens. Voici quelques témoignages qui attestent l'universalité de la langue française au moyen âge.

En **Angleterre**. que les Normands avaient conquise en chantant la chanson de Roland. le français gagna vite du terrain. surtout dans les classes élevées. On lit dans la chronique de Robert de Gloucester:

Þus com Engelond into Normandies hond.
& þe Normans ne couþe speke þo bote hor owe speche
& speke French as hii dude atom, & hor children dude also teche.
So þat heiemen of þis lond, þat of hor blod come,
Holdeþ alle þulke speche, þat hii of hom nome.
Vor bote a man conne Frenss, me telþ af him lute;
Ac lowe men holdeþ to Engliss & to hor owe speche yute.
Ich wene þer ne beþ in al þe world contreyes none,
Þat ne holdeþ to hor owe speche, bote Engelond one.

(Ainsi l'Angleterre vint au pouvoir des Normands. — Et les Normands ne savaient parler que leur propre langue, — Et ils parlaient français comme chez eux, et apprirent la même langue à leurs enfants. — De sorte que les grands seigneurs de ce pays, qui descendent d'eux, — Maintiennent tous la langue, qu'ils héritèrent d'eux. — Car si un homme ne sait pas français, on le méprise. — Mais les hommes de basse condition s'en tiennent encore à l'anglais et à leur propre langue. — Je crois qu'il n'y a pas au monde de pays — Qui ne tienne pour sa propre langue, excepté l'Angleterre.)

Le français d'Angleterre, **l'anglo-normand**, était regardé comme assez grossier en comparaison du français du continent. Citons, parmi beaucoup d'autres témoignages, quelques vers bien connus de l'introduction des »Canterbury Tales«, où Chaucer dit de la *prioress*:

And Frensch sche spak ful faire and fetysly
After the scole of Stratford atte Bowe,
For Frensch of Parys was to hire unknowe.

Le prestige du français était si grand que même les auteurs anglais s'en servent en abandonnant leur langue maternelle. C'est en français que Mandeville a conté ses voyages, et que Gower a fait plusieurs de ses poésies. Encore sous Édouard I[er] (1272—1307), le français était la langue officielle; mais en 1362 un décret de parlement ordonne de plaider en anglais, et on finit par abandonner le français, qui trouve un dernier asile dans les documents officiels et les prescriptions.

En **Italie**, où les chansons de geste pénétrèrent de très bonne heure, Brunetto Latini, le maître de Dante, se sert du français en rédigeant sa grande encyclopédie »Li Trésors« (environ 1265), et il explique lui-même, de la manière suivante, cette préférence donnée à une langue étrangère: »Et se aucuns demandoit por quoi cist livres est escriz en romans selonc le langage des François, puisque nos somes Ytaliens, je diroie que ce est por ij.

raisons: l'une. car nos somes en France. et l'autre por ce que la parleure est plus delitable et plus commune à toutes gens«. Un autre Italien de ce temps-là. Martino da Canale. s'est exprimé à peu près de la même manière dans l'introduction de la Chronique vénitienne: »Por ce que lengue franceise cort parmi le monde. et est la plus delitable a lire. et a oïr. que nule autre. me sui je entremis de translater l'anciene estoire des Veneciens de latin en franceis«. Rappelons encore que les voyages de Marco-Polo et les compilations des romans de la Table Ronde par Rusticien de Pise sont également en français.

Pour **l'Allemagne**. nous avons les vers d'Adenet le Roi. où il nous raconte que les enfants d'outre-Rhin avaient des précepteurs français:

Avoit une coustume ens el tiois pais
Que tout li grant seignor, li conte et li marchis
Avoient entour aus gent françoise tous dis
Pour aprendre françois lor filles et lor fils.
Li rois et la roïne et Berte o le cler vis
Sorent près d'aussi bien le françois de Paris
Com se il fussent né au bourc a Saint Denis.

(Berte aus grans pies, v. 148—154).

Pourtant. le témoignage le plus curieux de l'universalité de la langue française se trouve dans le »Konungs-Skuggsjá« (speculum regale). L'auteur de cette encyclopédie pédagogique. écrite en **Norvège** vers la fin du XIII[e] siècle. fait dire au père qui enseigne son fils: »Ok ef þu vilt verða fullkominn í fróðleik. þá nemdu allar mállyzkur. en allra heltzt latínu ok völsku. þvíat þær tungur ganga víðast«. (Et si tu veux être parfait en science. apprends toutes les langues. mais avant tout le latin et le français, parce qu'ils ont la plus grande extension.)

Avec la conquête de **Constantinople** (1204). le domaine du français s'étend jusque dans l'extrême Orient de l'Europe: une grande partie de la Péninsule des Balkans est sous la domination de princes français. et le chroniqueur catalan Ramon Muntaner constate (environ 1325) qu'on parle dans la Morée un français aussi pur qu'à Paris: »Perque hom deya que la pus gentil caualleria del mon era de la Morea: e parlauen axi bell frances com dins en Paris«. C'était en effet une nouvelle France. malheureusement peu durable. qu'on venait de fonder en Grèce.

Le français se rencontre aussi hors des limites de l'Europe: il est parlé et cultivé dés le commencement du XII[e] siècle dans le royaume français de Jérusalem et en Chypre. Rappelons que Philippe de Novare (Navarre), Italien de naissance et domicilié en Orient, compose tous ses ouvrages (Assises de Jérusalem, Gestes des Chiprois, Les quatre âges de l'homme) en français.

Remarque. Ajoutons que ce n'est pas seulement pour la langue et la littérature que la France donne le ton, c'est aussi pour les modes et les manières de vivre. Dans Girart de Roussillon (v. 3819), un chevalier est *conréé* »à la guise de France«, et un roi anglais prend pour chapelain un clerc français »quia francicam elegantiam norat« (Guibert de Nogent).

24. Grâce au prestige de la civilisation et de la langue françaises, un nombre considérable de mots ont passé du français dans les autres langues. Une grande partie des vocables anglais les plus usités sont d'origine normande. Exemples: *arrest*, *aunt*, *baron*, *beast*, *change*, *cloister*, *cost*, *countess*, *court*, *duke*, *esquire*, *forest*, *host*, *judge*, *jury*, *master*, *money*, *nephew*, *niece*, *oyster*, *prison*, *soldier*, *strange*, *study*, *taste*, *uncle*, *veal*, etc. Très souvent on a gardé l'ancien vocable germanique à côté du mot d'emprunt français: *Ox—beef*: *calf—veal*: *sheep—mutton*: *pig—pork*: *wish—desire*; *luck-fortune*; *bloom—flower*; *deed—act*; *begin—commence*; *sound—safe*; *beg—pray*; *speech—language*: *heal—cure*: *folk—people*; *storm—tempest*, etc. Pour l'Allemagne, le français domine tellement la langue du pays qu'elle lui emprunte même un suffixe verbal (*-ieren*) et que les poésies des »minnesänger« sont remplies de mots tels que *âmûr*, *ameiren*, *âventiure*, *batschelier*, *cumpân*, *cumpanjûn*, *curtôsîe*, *damoisele*, *fianze*, *foreht*, *garzûn*, *gramerzis*, *maisnie*, *prinze*, *schahtelân*, *schastel*, *schevalier*, *tjostieren*, etc., etc. Des mots d'emprunt français pénètrent un peu partout; on en trouve dans les chroniques cypriennes: *πουκλέριν* (bouclier), *κεστίουν* (question), *κλόστρην* (cloistre), *ῥέντα* (rente) et dans les sagas norroises: *amía* (amie), *bastarðr* (bastart), *buklari* (bouclier), *burgeis* (bourgeis), *flúr* (flour), *gramerz* (grant merci), *kurteisi* (courteisie), *laðrúnn* (ladron), *möttull* (mantel), *púsa* (espouse), *púta* (putain), etc. L'étude de ces mots d'emprunt est souvent fort instructive pour la phonétique historique du français (cf. § 126).

CHAPITRE III.

LA PÉRIODE MOYENNE.

---

25. Le moyen français embrasse la fin du XIVe siècle, le XVe et le XVIe siècle. Au commencement de cette période, les anciens dialectes achèvent de disparaître comme langues écrites et se réduisent à l'état de simples **patois**. On finit par n'avoir qu'une seule langue littéraire officielle, le français proprement dit. La centralisation politique et intellectuelle, qui va toujours en augmentant, étend le dialecte de l'Ile de France non seulement à l'ancien domaine de la langue d'oïl, mais à toute la France : rappelons par exemple qu'en 1509 on fait représenter en Dauphiné, dans la ville de Romans, le grand mystère des Trois Doms, écrit en français. Marot, avec qui le Midi fait son entrée dans la littérature française, nous raconte lui-même, dans l'*Enfer* (v. 395 ss.), comment il oubliait son dialecte natal pour celui de Paris :

> A brief parler, c'est Cahors en Quercy
> Que je laissay pour venir querre icy
> Mille malheurs, ausquels ma destinée
> M'avoit submis. Car une matinée,
> N'ayant dix ans, en France fuy meiné,
> Là où depuis me suis tant pourmeiné
> Que j'oubliay ma langue maternelle,
> Et grossement aprins la paternelle
> Langue françoyse, ès grands courts estimée,
> Laquelle enfin quelque peu s'est limée,
> Suyvant le roy Françoys premier du nom,
> Dont le sçavoir excède le renom.

Remarque. — Les dialectes, réduits à n'être que des patois, ne servent plus dans la littérature qu'à produire une certaine couleur locale ; le parler patois devient une sorte d'artifice littéraire dont tirent profit surtout les

auteurs dramatiques et les conteurs. Patelin, dans la célèbre farce qui porte son nom, »jergonne en lymosinois« (v. 845), en lorrain, en picard et en normand. Bonaventure Despériers fait parler poitevin et rouvergat à plusieurs des personnages de ses *Nouvelles Récréations* (voir n° 15, 69, 70, 71, 72). Henri Estienne, en racontant en français la vieille anecdote du curé de Pierrebuffière, ajoute qu'elle a bien »meilleure grâce« en patois, et il la donne aussi en limousin (*Apologie pour Hérodote* II, 250). François Perrin, qui déguise en paysan le jeune amant des *Escoliers* (1589), lui prête le patois qu'on parle dans le Morvan et dans le Mâconnais, etc.

26. Les changements que subit la langue durant la période moyenne sont vastes et profonds, et ils s'effectuent avec une grande rapidité. Au milieu du XVe siècle, Villon essaie d'écrire une ballade en »vieil françois« et n'arrive qu'à donner un fatras de quelques vieilles formes, dont il n'a pas compris l'emploi correct: la langue des XIIe et XIIIe siècles lui est déjà absolument étrangère. Et quand Marot, en 1533, se met à rééditer les poésies de ce même Villon, mort quelque soixante-dix ans auparavant, il accentue à plusieurs reprises »l'antiquité de son parler«, et ajoute beaucoup d'annotations pour expliquer au public du XVIe siècle ce qui lui semble »le plus dur à entendre«. Ce très rapide développement de la langue est souvent attesté par les auteurs contemporains. Geoffroy Tory constate dans son *Champ fleury* (1529) que: »Le langage d'aujourdhuy est changé en mille façons du langage qui estoit il y a cinquante ans ou environ«. Montaigne se prononce de la même manière: »Selon la variation continuelle qui a suivy le nostre [langage] jusques à ceste heure, qui peut esperer que sa forme presente soit en usage d'icy à cinquante ans? Il escoule tous les jours de nos mains et depuis que je vis, s'est alteré de moitié« (*Essais* III, 9). Renchérissant sur les autres, Vauquelin de la Fresnoye s'écrie dans une de ses *Satires*:

Car depuis quarante ans desjà quatre ou cinq fois
La façon a changé de parler en françois.

Essayons maintenant de caractériser brièvement le moyen français.

27. Phonétique. Il faut surtout relever les points suivants: L'*e* féminin s'amuït devant ou après une voyelle: *vëu*〉*vu*, *vëoir*〉*voir* (§ 264), *vraiement*〉*vraiment*, (§ 278), etc.; devant ou après *l* et *r*: *alebastre*〉*albastre*, etc. (§ 291): parfois aussi à la fin

des mots: *eaue*>*eau* (§ 252. Rem.). La triphtongue *eau* se réduit à la diphtongue *eo*, qui à son tour devient *o*: *beau*>[bo] (§ 239). La diphtongue *oi* [ɔj] devient [wæ], [æ] ou [wa]: *trois*>[trwæ] ou [trwa], etc. (§ 158, 160). Notez encore le développement de plusieurs nouvelles voyelles nasales: [æ̃] de *in* (§ 210), [õ] de *on*, etc. (§ 226); l'affaiblissement de *h* (§ 485) et l'amuïssement de beaucoup de consonnes finales (§ 315).

28. Il y avait, au XVI[e] siècle, de vives discussions sur la bonne manière de prononcer le français: ce qu'on a appelé plus tard »le bon usage« (§ 58), n'était pas encore établi, et chaque grammairien tranchait à son gré les questions de prononciation selon le parler qui lui était naturel. La langue de la capitale servait, à coup sûr, de *κοινή*: aux témoignages déjà cités (§ 16) on peut ajouter les deux suivants, pris chez Henri Estienne. Il dit dans la *Précellence*: »Nous donnons le premier lieu au langage de Paris«, et dans l'introduction des *Hypomneses*: »Sicut Athenæ Græcia Græciæ apellatæ fuerunt, ita Lutetiam, ad sermonem etiam quod attinet, Franciam Franciæ vocare possis«. Mais la langue commune n'était pas prononcée, et bien naturellement, de la même manière par tout le monde. Où était, à Paris, la meilleure prononciation? Fallait-il parler comme à la Cour, comme au Parlement, ou comme à l'Université? Et si l'on sortait de Paris, l'incertitude devenait encore plus grande, le français subissant l'influence des différents patois locaux. »Mon langage François, dit Montaigne, est aletré et en la prononciation et ailleurs par la barbarie de mon creu« (*Essais* II, chap. 17). Pasquier a fait la même observation dans une curieuse lettre adressée à Ramus: »Ceux qui mettent la main à la plume prennent leur origine de divers païs de la France, et est malaisé qu'en nostre prononciation il ne demeure toujours en nous je ne sçay quoy du ramage de nostre païs. Je le voy par effect en vous, auquel, quelque longue demeure qu'ayez faite dans la ville de Paris, je recognois de jour à autre plusieurs traits de vostre picard, tout ainsi que Pollion recognoissoit en Tite-Live je ne sçay quoy de son padouan«. Remarquez aussi qu'il y en avait même qui ne regardaient pas la prononciation de Paris comme la meilleure. En parlant de la ville d'Orléans, Paul Hentzner nous dit, dans ses notes de voyage, que l'accent français y est si pur qu'on dit *l'orléanisme* comme chez les Grecs l'atticisme, et Thomas Platter

confirme la vérité de cette observation. Ce n'est qu'au XVIIe siècle, grâce aux efforts des puristes (§ 51 ss.), que tout le monde tombe d'accord, ou à peu près, sur la bonne manière de prononcer, — en théorie, au moins, car en pratique, comme l'a dit M. Koschwitz, on n'arrive jamais à saisir cette fée Morgane, qui, nécessairement, se dissout en nuées, quand on s'en approche de trop près.

29. Morphologie, etc. C'est la disparition de la déclinaison qui caractérise surtout le moyen français en regard de la période précédente: l'ancien cas sujet succombe devant le cas régime, et par ce développement *s* devient le signe du pluriel: les formes *murs, mur — mur, murs* se réduisent à *mur — murs*. Les auteurs du XVe siècle se servent encore souvent des formes du nominatif, mais ils en ont perdu la notion exacte. Clément Marot, en rééditant les poésies de Villon (§ 26), signale justement à l'attention du lecteur les formes telles que »*ly Roys*, pour *le Roy, homs* pour *homme, compaing* pour *compaignon*; aussi force pluriers pour singuliers, et plusieurs autres incongruitez dont estoit plain le langaige mal lymé d'icelluy temps«. Rabelais, voulant imiter l'ancienne langue, n'hésite pas à écrire: »Pensez vivre joyeux, de par li bon Dieu et li bons homs (p. 216)«! La disparition de la déclinaison amène nécessairement un trouble profond dans la syntaxe. C'est surtout l'ordre des mots qui en est affecté, et l'inversion, que la déclinaison seule rendait possible, disparaît presque complètement. Dans les adjectifs, il faut surtout signaler le triomphe des formes analogiques *forte, grande, telle*, etc., au détriment des anciens féminins *grand, fort, tel*. Dans les verbes, la grande variété de formes, propre à l'ancien français, est notablement restreinte: les terminaisons des différentes personnes sont généralisées, et le balancement harmonique des voyelles est supprimé dans beaucoup de cas; aussi l'emploi d'un pronom personnel pour indiquer la personne devient-il de plus en plus nécessaire: au lieu de *lef, leves, leve, lavons, lavez, levent*, on dira *je lave, tu laves, il lave, nous lavons, vous lavez, ils lavent*.

30. Vocabulaire. Le vocabulaire subit de profondes transformations et finit par devenir essentiellement différent de celui de l'ancien francais. D'un côté disparaît peu à peu, avec le moyen âge, une très grande partie du vieux fonds populaire,

ainsi tous les mots appelés *historiques*. c. à. d. désignant des objets, des institutions et des idées propres aux temps féodaux: la nouvelle civilisation les rend superflus, et ils succombent avec l'état social qu'ils représentaient. D'un autre côté, les mots d'emprunt deviennent de plus en plus nombreux. On emprunte aux différents dialectes septentrionaux et méridionaux (§ 32), ainsi qu'à l'argot proprement dit (§ 33) et aux langues étrangères: surtout les relations avec l'Italie (§ 41—44), l'Espagne (§ 45) et l'Allemagne (§ 46) amènent toute une invasion de termes nouveaux. C'est pourtant aux langues classiques qu'on fait les emprunts les plus considérables, et tous ces mots latins et grecs, aux allures savantes et solennelles, ne tardent pas à changer radicalement le caractère du lexique (§ 34 ss.).

31. Emprunts aux dialectes. La littérature du moyen âge ne produisit aucune œuvre qui s'imposât comme modèle à tous les écrivains: aucun ancien auteur français n'a eu l'autorité d'un Dante ou d'un Luther: il s'ensuit que les écrivains de province, tout en employant la langue littéraire commune, y introduisent des locutions et des expressions dialectales. Rabelais emploie des termes tourangeaux, Ronsard des termes vendômois, Tabourot des mots dijonnais. Les poésies de Jean Doublet abondent en mots normands, et les contes de Bouchet en mots poitevins. Monluc, Marot, Montaigne, Du Bartas recourent au gascon, qui se rencontre aussi dans les lettres de Henri IV, et Bernard Palissy puise largement dans le vocabulaire de l'Aunis et de la Saintonge. Nous voyons même qu'au XVI[e] siècle beaucoup d'auteurs recommandent expressément d'enrichir la langue littéraire de mots empruntés aux dialectes. Ronsard demande qu'on accepte »les mots Gascons, Poitevins, Normans, Lyonnois et d'autres païs, pourveu qu'ils soient bons et que proprement ils signifient ce que tu veux dire«. On veut imiter ce qui s'est passé en Grèce. Henri Estienne le dit expressément: »Car ainsi que les poetes grecs s'aidoyent au besoin de mots peculiers à certains pays de la Grece, ainsi nos poetes françois peuvent faire leur proufit de plusieurs vocables qui toutesfois ne sont en usage qu'en certains endroits de la France« (*Précellence*, p. 174). Beaucoup d'autres auteurs du temps ont donné le même conseil: nous nous contenterons de citer la réflexion naïve de J. Pelletier du Mans: »Le Poëte pourra aporter, de mon conseilh, moz

picars, normans, et autres qui sont souz la Couronne: tout ét Françoes puisqu'iz sont du païs du Roe«. Encore Vauquelin de la Fresnoye dit dans sont *Art poétique* (1605):

L'idiome norman, l'angevin, le manceau,
Le françois, le picard, le joli tourangeau
Aprens, comme les mots de tous arts mecaniques,
Pour en orner apres tes phrases poetiques.

(I, 361–364).

Les dialectes de la langue d'oc ne lui paraissent pourtant pas dignes de la même faveur:

. . . . Il faut, comme en la prose,
Poetes, n'oublier aux vers aucune chose
De la grande douceur et de la pureté
Que nostre langue veut sans nulle obscurité,
Et ne recevoir plus la jeunesse hardie
A faire ainsi des mots nouveaux à l'estourdie,
Amenant de Gascoigne ou de Languedouy,
D'Albigeois, de Provence, un langage inoui.

32. Malgré toutes les théories des poètes sur les dialectes, l'unité du français n'est guère troublée, pas plus que sa pureté. C'est toujours l'usage de Paris qui domine, et il ne subit qu'à un bien faible degré l'ascendant des parlers provinciaux. Pour la prononciation, l'influence est à peu près nulle; pour le vocabulaire, on constate l'adoption de plusieurs vocables originairement étrangers au dialecte de l'Ile de France, et dont voici quelques exemples: *Abeille* (prov. abelha > apicula) remplace les vieilles formes *ef* (apem) et *avette*; *aiguillade* (prov. agulhada); *araire* (prov. araire < aratrum); *arbouse*; *asperge*; *aubade* (prov. aubada); *auberge* (prov. auberga); *bâcler* (prov. baclar); *badaud* (prov. badau); *bagasse* (prov. bagassa); *bague* (prov. baga); *baladin* (prov. baladin); *banquette* (prov. banqueta); *barrique* (prov. barrica); *bastide* (prov. bastida); *brancard* (prov. brancal); *broquette* (forme normanno-picarde de *brochette*); *cabane* (prov. cabana); *câble* (prov. cable); *cadenas* (prov. cadenat); *cadet* (gasc. capdet); *caisse* (prov. caissa); *canevas*, grosse toile écrue (forme normanno-picarde dérivée de caneve, chanvre); *caserne* (prov. cazerna); *ciboule* (prov. cebola < cæpulla); *cigale* (prov. cigala < cicada); *cotignac*,

autrefois *coudoignac* (prov. coudougnat. dér. de cotoneum): *dôme*. coupole (prov. doma < *δῶμα*): *dot* («ce mot de dot lequel ils disent en certains endroits du royaume et principalement en Lyonnais. pour *douaire*. Despériers. *Nouv. Récréations*. n° 45): *daurade* ou *dorade*: *déroquer*: *escalier*: *escargot* (prov. escargol): *estrade*: *fat* (»est un mot de Languegoth«. Rabelais): *flamant* (prov. flamenc): *gabare*: *ganse*: *gouge* (fille). *goujat* (proprement. garçon): *houille* (mot wallon): *marron* (mot venu de Lyon): *martingale*: *mascaret*: *mélèze* (mot du patois des Alpes): *micocoulier*: *omelette*: *radeau* (prov. radelh < ratellum): *rave*: *rôder* (prov. rodar < rotare); *tocsin* (gasc. toquesing).

33. A côté des dialectes ou patois. il faut encore rappeler **l'argot** proprement dit (cf. § 81). qui se rencontre. pour la première fois. dans la littérature du XVe siècle. Villon a composé toute une série de ballades dans cette langue obscure et embrouillée. qu'il appelle *jargon* ou *jobelin*. et qu'on est encore loin de comprendre. Dans plusieurs scènes du vaste *Mistere du Vieil Testament* (voir notamment la XLIVe partie). les bourreaux et les artisans se servent à tout moment de mots d'argot. tels que *brocant*. *brouer*, *confoncer*. *creux*. *endosse*. *escarrir*. *foncer*. *georget*. *gourdement*. *mute*, *miverie*. *peaultre*, *pience*. *rost*. On peut encore étudier l'argot dans le procès des Coquillars. qui eut lieu en 1455. Les emprunts les plus notables que la langue littéraire fait à l'argot, sont *gueux* et *narquois*.

34. Emprunts aux langues classiques. Un des traits les plus caractéristiques du moyen français est l'emploi toujours croissant de **mots savants** (cf. § 20). Les nouveaux genres littéraires. ainsi que les nouvelles études savantes. si nombreuses alors. demandent à tout moment des termes inconnus à la vieille langue. et on les prend tout faits au latin et au grec. ou on les forge avec les éléments que fournissent ces deux langues. C'est surtout cette invasion de mots savants qui fait perdre au vocabulaire français son caractère original et populaire. La Renaissance classique remonte au temps de Charles V: elle se manifeste d'abord dans des traductions: Pierre Bersuire traduit Tite-Live (env. 1350). Nicole Oresme traduit Aristote (env. 1380). et ces deux humanistes trouvent aux siècles suivants de nombreux imitateurs. Tous les traducteurs puisent à pleines mains dans

le vocabulaire classique. Oresme a dressé lui-même des listes des »mots estranges« ou des »mots forts« dont il s'est servi; en voici quelques exemples: *anarchie*, *aristocratie*, *democratie*, *economie*, *melodie*, *monarchie*, *periode*, *poeme*, *politique*. Les mots savants, ainsi que les constructions latines, abondent aussi dans l'école des »Grands Rhetoriqueurs«, pour qui l'idéal est de »parler latin en français«. Le père de cette école est Georges Chastelain (1419—1470), intitulé le »suprême rhétoricien«: il eut de nombreux élèves et imitateurs, parmi lesquels il faut surtout nommer Jean Molinet, Jean Le Maire de Belge, Guillaume Crétin, Jehan Marot et André de la Vigne; ce dernier a rimé des vers qui n'ont de français que l'orthographe et où presque tous les mots sont latins. Voici un échantillon de prose française due à la plume de Frère Jehan Gachi (1524): »Emmy mes lucides intervalles me suis esvertué a escripre en langue vernacule et loquution gallique ce qu'ay pu deprehender de l'interloquution desdits personnaiges, quoique description latine me aye tousjours plus agreé«. La renaissance classique triomphe au XVIe siècle: François Ier fonde le Collège Royal de France, la »trilingue et noble académie«, organisée par le grand érudit Budé; on traduit et commente les grands auteurs de l'antiquité; Henri Estienne entreprend ses immenses travaux sur les langues anciennes, et l'éducation qu'on donne aux enfants est toute classique: Montaigne apprend le latin avant le français (*Essais* I, chap. 25), Robert Estienne est obligé de s'entretenir dans la langue de Plaute avec ses parents et les domestiques, et A. d'Aubigné »lisoit aux quatre langues« à l'âge de six ans. Thomas Sibelet dit dans son *Art poétique* (1548): »Je desire pour la perfection de toy, Poëte futur, en toy parfaicte congnoissance des langues Grecque et Latine: car elles sont les deux forges d'où nous tirons les pieces meilleures de notre harnois«. On comprend facilement que, dans de telles conditions, les latinismes et les grécismes abondent. »La plupart d'entre nous, dit É. Pasquier, dans une de ses lettres, nourris dès notre jeunesse au grec et au latin, ayant quelque assurance de notre suffisance, si nous ne trouvons mot à point, faisons d'une parole bonne latine une très-mauvaise en françois, ne nous avisant pas que ceste pauvreté ne provient de la disette de nostre langage, ains de nous mesmes et de nostre paresse« (*Lettres* II, 12).

Remarque. — Dans la lettre de Gargantua à Pantagruel, qu'on a appelée »le chant triomphal de la Renaissance«, Rabelais dit que »c'est honte qu'une personne se die sçavant«, s'il ne connaît pas le grec. Cette langue donne en effet la vraie clef du génie antique; aussi était-elle regardée comme bien plus fine, parfaite et noble que le latin, et les peuples de l'Europe civilisée prétendaient descendre des Grecs; il y en avait aussi qui réclamaient la même origine pour leur langue maternelle. En France, Joachim Périon (*De linguæ gallicæ origine, ejusque cum græca cognitione*, 1555) et Henri Estienne (*Conformité du langage françois avec le grec*, 1565) se font les champions ardents de cette théorie; voici quelques-unes de leurs étymologies aventureuses: *afin* < ἵνα; *austruche* < ὁ στρουθός; *car* < γάρ; *disner* < δειπνεῖν; *envoyer* < πέμπειν; *fol* < φαῦλος; *hoqueton* (§ 19) < ὁ χιτών; *moy* < μοί; *quand* < κἄν; *sire* (pour *cyre*!) < κύριος, etc. Sapienti sat! De nos jours, l'abbé Espagnolle n'a pas eu peur de reprendre et de continuer ces élucubrations.

35. L'admiration de la civilisation classique provoqua en France la formation de toute une école littéraire, qu'on a nommée **la Pléiade**, et dont le chef, ou plutôt le chorège, est Ronsard, le vrai fondateur de la nouvelle poésie française. L'opuscule enthousiaste *La Defence et Illustration de la Langue françoise* lancée, en 1549, par Joachim du Bellay, était regardée comme le programme de cette école. Du Bellay, tout en réfutant tacitement l'*Art poétique* de Thomas Sibelet (1548), et tout en adoptant des idées exprimées antérieurement, surtout par Pelletier du Mans, défend chaudement la langue française, et soutient qu'elle ne doit pas être nommée barbare (chap. 2), qu'elle n'est pas si pauvre que beaucoup l'estiment (chap. 4), et qu'elle n'est pas incapable de philosophie (chap. 10); il finit par une exhortation aux Français d'écrire en leur langue, tout en reconnaissant pourtant que »la langue Françoise n'est si riche que la Grecque et Latine« (chap. 3). C'est pourquoi il propose »d'amplifier la langue Françoyse par l'imitation des anciens auteurs Grecs et Romains« et de piller, sans conscience, »les sacrez thresors de ce temple Delphique«. Il faut, dit-il, introduire dans la littérature des genres nouveaux, il faut imiter les formes poétiques des anciens, créer des rhythmes nouveaux, naturaliser dans la poésie française la mythologie ancienne et amplifier la langue en créant beaucoup de termes nouveaux: »Ne crains doncques, poete futur, d'innover quelque terme en un long poeme, principalement, avecques modestie toutefois, analogie et jugement de l'oreille, et ne te soucie qui le treuve bon ou mauvais: esperant que la posterité l'approuvera«. Ce livre hardi, fruit d'un grand enthousi-

asme pour le classicisme et d'un profond patriotisme, eut un grand retentissement, et toute la Pléiade s'empressa d'adopter le programme de Du Bellay.

36. Les aspirations de la Pléiade ont souvent été méconnues, et surtout **Ronsard** (1524—1585) a été le souffre-douleur des railleries des critiques. Mais on lui a fait grand tort, comme l'a montré excellemment A. Darmesteter: »Ronsard tenta, dit-il, de créer une langue propre à la poésie, plus riche, plus expressive, plus relevée que la prose. Pour atteindre ce but, il n'emprunta pas, comme on l'accuse à tort, des mots au grec et au latin. Qu'on lise ses œuvres, même celles des premières années, les hymnes et les odes pindariques, on sera étonné de voir combien peu sa muse »parle grec et latin«, on n'y trouve pas plus de mots empruntés aux langues anciennes que dans les écrivains les plus français de son temps, Amyot, Pasquier, Estienne, etc., mais il recourt à des procédés de construction inspirés par l'étude de la poésie antique. Ainsi Boileau a tort quand il fait parler grec et latin à la muse de Ronsard; il faudrait dire qu'elle parle français, mais pense en grec et en latin«. En effet Ronsard aime et vénère sa langue maternelle, et il parle avec un orgueil légitime des grands services qu'il lui a rendus:

> Ie vy que des François le langage trop bas
> A terre se trainoit sans ordre ny compas:
> Adonques pour hausser ma langue maternelle,
> Indonté du labeur, ie trauaillay pour elle,
> Ie fis des mots nouueaux, ie r'appelay les vieux,
> Si bien que son renom ie poussay iusqu'aux Cieux.
> Ie fys, d'autre façon que n'auoyent les antiques,
> Vocables composez et phrases poëtiques,
> Et mis la Poësie en tel ordre qu'apres
> Le François fut egal aux Romains et aux Grecs.

Dans la seconde préface de la *Franciade*, il dit: »C'est un crime de leze-majesté d'abandonner le langage de son pays, vivant et fleurissant pour vouloir deterrer je ne sçay quelle cendre des anciens«. Le testament philologique de Ronsard nous a été conservé par A. d'Aubigné, qui raconte, dans l'Avertissement qui précède *Les Tragiques*, que Ronsard lui disait quelquefois, à lui et à d'autres disciples: »Mes enfants, deffendez vostre mere de ceux qui veulent faire servante une damoyselle de bonne maison.

Il y a des vocables qui sont françois naturels, qui sentent le vieux, mais le libre françois, comme *dougé*, *tenve*, *empour*, *dorne*, *bauger*, *bouger*, et autres de telle sorte. Je vous recommande par testament que vous ne laissiez point perdre ces vieux termes, que vous les employiez et deffendiez hardiment contre des maraux qui ne tiennent pas elegant ce qui n'est point escorché du latin et de l'italien et qui aiment mieux dire *collauder*, *contemner*, *blasonner* que *louer*, *mespriser*, *blasmer*: tout cela est pour l'escholier limousin: Voila les propres termes de Ronsard«. Ainsi, au point de vue de la langue, la rupture avec le moyen âge n'est pas encore consommée: on continue aussi à lire les romans de chevalerie, et même les membres de la Pléiade daignent se servir des vieux mots qu'ils y ont trouvés. Tels sont, par exemple: *aherdre* (s'attacher), *adeulé* (triste), *brehaing* (stérile), *coint* (cultivé), *emmi* (parmi), *isnel* (rapide), *mehaigne* (perclus), *mire* (médecin), *pers* (bleu), etc. La tentative de faire rentrer dans l'usage des mots archaïques n'a guère réussi: on ne parvint ni à les dérouiller ni à les »provigner«, comme le voulait Ronsard.

37. L'idolâtrie des langues classiques, qui amène un déluge toujours croissant de néologismes, et les innovations philologiques des poètes de la Pléiade excitent une opposition assez vive. Déjà Geoffroy Tory s'indigne, dans son *Champ fleury* (1529), contre ceux qu'il intitule dédaigneusement »escumeurs de latin«, »forgeurs de mots nouveaulx« ou »jargonneurs«. Voici une de ses boutades: »Quant Escumeurs de Latin disent: Despumons la verbocination latiale et transfretons la Sequane au dilucule et crepuscule: puis deambulons par les Quadrivies et Platees de Lutece: et comme verisimiles amorabundes, captivons la benevolence de l'omnigene et omniforme sexe feminin, me semble qu'ils ne se mocquent seullement de leurs semblables, mais de leur personne«. L'attaque de Tory est continuée par Rabelais, qui dénonce les »revendeurs de vieux mots latins tous moisis et incertains«, en soutenant que »notre langue vulgaire n'est tant vile, tant inepte, tant indigente et a mespriser qu'ils l'estiment« (Livre V, Prol.): il faut surtout rappeler l'immortel chapitre: »Comment Pantagruel rencontra un Limousin qui contrefaisoit le langaige françois« (II, chap. 6), où il a fustigé avec une verve inimitable tous les pédants corrupteurs du français. A côté de

cette scène de vraie comédie, les autres satires du mal du temps, telles que la farce de Maistre Mimin, ou la nouvelle de »l'avocat qui parloit latin à sa chambriere« (Bon. Despériers, n° 14), sont de moindre importance. Il est curieux de constater que Rabelais lui-même, qui était si profondément pénétré de la culture classique, est un grand »forgeur de mots nouveaulx« et abuse souvent de néologismes latins; il écrit par exemple: »Nous estions bien bonne compagnie de gens *studieux*, *amateurs* de *peregrinité* ... Et curieusement contemplions la *sumptuosité* des temples et palais magnifiques. Et entrions en *contention* qui plus *aptement* les *extolleroit* par louanges *condignes*« (IV, chap. 11). Ici, à peu près tout est latin. Reproduisons, à cette occasion, quelques réflexions judicieuses de P. Stapfer: »Le XVIe siècle nous apparaît comme une époque héroïque d'anarchie et d'indépendance où les grands fabricateurs de mots et pétrisseurs de formes nouvelles ont pu tenter librement toutes les audaces. Nul, parmi ces oseurs, ne fut plus hardi ni plus heureux que Rabelais ...... De l'Aulnaye compte dans son glossaire de Rabelais 952 mots latines et 517 mots grecs. Cette active fabrication de termes nouveaux n'a pas été en somme un travail entièrement perdu, puisqu'un bon nombre de ces néologismes savants ont passé dans la langue. Quand l'écolier limousin employait les mots *patriotique*, *crepuscule*, *indigene*, qui ne nous font point rire aujourd'hui, les contemporains ne les trouvaient pas moins extraordinaires que *marsupies*, *egene*, *flagitiose* ou *dilucule*. Si l'on réfléchit que, pour enrichir de vingt mots notre idiome, Rabelais devait peut-être en risquer deux cents, on saura gré à ce grand semeur de la prodigalité folle avec laquelle il a lancé, à travers le champ profondément labouré du langage français en révolution, des poignées de barbarismes«.

Remarque. On doit à Rabelais une »Briefve declaration d'aucunes dictions plus obscures contenues on quatriesme livre des faicts et dicts heroïques de Pantagruel«. Cette liste est très instructive; elle nous montre que Rabelais se croit obligé d'expliquer des mots tels que *catastrophe*, *mythologie*, *sarcasme*, *periode*, *pyramide*, etc. Plusieurs autres auteurs, médecins et philosophes, ont également accompagné leurs livres de glossaires explicatifs.

38. Examinons maintenant de plus près les mots de formation savante qu'a adoptés le moyen français. En voici d'abord quelques exemples: *abstrait*, *absurde*, *adopter*, *adoptif*, *apparat*, *ar-*

gutie, *athée*, *bibliotheque*, *caduc*, *calamité*, *cancer*, *candeur*, *candide*, *capable*, *captif*, *categorie*, *concert*, *convulsion*, *depravation*, *dexterité*, *docile*, *docte*, *election*, *enthousiasme*, *epigastre*, *explication*, *facilité*, *homogene*, *hygiene*, *hypothese*, *impetrer*, *intelligence*, *inutile*, *invalide*, *lascif*, *pacifique*, *patriote*, *police*, *pudeur*, *pudique*, *sollicitude*, *stratagème*, *sympathie*, *symptôme*, *utile*, etc., etc. Tous ces mots sont encore en usage, mais il y en a beaucoup d'autres qui n'ont pas survécu à la Renaissance: *abscons*, *aliene*, *angustie*, *copie* (abondance), *experiment*, *extoller*, *idoine*, *moleste*, *muliebre*, *pristin*, *vate*, etc.

39. Dans beaucoup de cas, le mot savant est le **doublet** d'un mot populaire, c. à. d. que le primitif du mot savant existe déjà dans la langue sous une forme qui est la continuation directe du mot latin. Ainsi *natif*, introduit vers la fin du moyen âge, reproduit servilement nativum, qui avait déjà donné régulièrement *naïf*. Il peut maintenant arriver que

1° l'ancien mot populaire reste à côté du mot savant: *assouvir* — *assoupir*; *chétif* — *captif*; *droit* — *direct*; *frêle* (pour *fraile*, § 200) — *fragile*; *façon* — *faction*; *grief* — *grave*; *loyauté* — *légalité*; *nager* — *naviguer*; *naïf* — *natif*; *noël* — *natal*; *poison* — *potion*; *poulpe* — *polype*; *raison* — *ration*; *sevrer* — *séparer*, etc.;

2° l'ancien mot populaire soit remplacé par le mot savant: *ameor* — *amateur*; *avorir* — *abhorrer*; *brief* — *bref*; *colloite* — *collecte*; *detteur* — *débiteur*; *enterver* — *interroger*; *lëun* — *légume*; *soutil* — *subtil*; *surgien* — *chirurgien*; *trëu* — *tribut*; *utle* — *utile*; *vitaille* — *victuaille*, etc.

Remarque. On se contente souvent d'arranger un peu l'ancien mot pour lui donner un air plus savant: *aver* > *avare*, *besaïeul* > *bisaïeul*, *bescuit* > *biscuit*, *chasteé* > *chasteté*, *coulon* > *colombe*, *durté* > *dureté*, *estrument* > *instrument*, *orine* > *urine*, *parfont* > *profond*, *settembre* > *septembre*, *souffire* > *suffire*, etc. Parfois le changement est purement orthographique; ainsi au lieu de *ni*, *pie*, *povre*, *ele*, *doit*, *vint* on écrit *nid*, *pied*, *pauvre*, *aile*, *doigt*, *vingt*, pour les rapprocher davantage des primitifs latins nidum, pedem, pauperum, ala, digitum, viginti. Il arrive aussi qu'on se trompe d'étymologie, et c'est ainsi que *savoir*, *pois*, *disner*, *escouter* sont remplacés par *sçavoir*, *poids*, *dipner*, *acouter* parce qu'on les rapporte à scire, pondus, δειπνεῖν, ἀκούειν (les vrais primitifs sont sapere, pensum, disjejunare, auscultare).

40. L'influence classique se fait aussi sentir hors du domaine du vocabulaire. Signalons par exemple, pour la formation des

mots, les nombreux composés employés comme épithètes: Castor s'appelle *dompte-poullain*, Apollon *tire-loin*, le vent *chasse-nue*, *rase-terre* ou *ébranle-rocher*, le moulin *brise-grain*, le mouton *porte-laine*, l'été *donne-vin*, l'or *chasse-peine*, *oste-soin*, *donne-vie*, etc. Ronsard, du Bellay, Baïf et du Bartas ont créé beaucoup de ces épithètes, composées à l'imitation des épithètes homériques, mais elles sont toutes mortes avec le XVIe siècle. C'est aussi sous l'influence du latin que l'emploi de la proposition infinitive devient de plus en plus général: *Ils demandoient les cloches leur estre rendues* (Rabelais). *Disant misère estre compagne de procès* (id.), etc. Il faut encore, dans le domaine de la Syntaxe, signaler les nombreuses constructions absolues qui essaient d'imiter les ablatifs absolus du latin, et l'emploi de l'imparfait du subjonctif au lieu du conditionnel: *Il pensoit qu'ils s'en allassent*. On a aussi essayé de règler le genre des mots d'après le latin, en disant *un erreur*, *un horreur*, *un humeur*, etc. Ces tentatives n'ont pas réussi, pas plus que l'essai de plusieurs poètes et grammairiens de faire revivre les comparatifs latins en -ior et les superlatifs en -issimus.

41. L'Italie, le berceau de la Renaissance, était, dès la dernière moitié du XIVe siècle, le siège d'une brillante civilisation due aux efforts ardents des humanistes, aux admirables productions des artistes et au riche développement du commerce et des industries. La séduisante beauté du pays se révèle aux Français lors des expéditions militaires de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier; Ph. de Commines nous fait comprendre à quel point ils sont éblouis des splendeurs entrevues. Bientôt des relations suivies s'établissent entre les deux pays, et les arts, comme la politique et le commerce, attirent en France toute une invasion d'Italiens, surtout des artistes, dont beaucoup entrent au service des rois français. Charles VIII fait bâtir son château d'Amboise par des maîtres italiens, et Louis XII donne à Fra Giocondo le titre d'architecte royal; les châteaux de Blois, de Chambord, de Chenonceaux, de Fontainebleau et beaucoup d'autres monuments portent encore témoignage de la mâle beauté de la Renaissance italienne et de son importance pour la France. Ajoutons que François Ier attira à sa cour Léonard de Vinci, Andrea del Sarto, Benvenuto Cellini, le Rosso, le Primatice, etc. L'influence des Médicis contribue aussi, et d'une

manière remarquable, à répandre l'italianisme en France. Autour de la reine florentine Catherine se groupe toute une cour de gentilshommes, d'astrologues et d'aventuriers de toute espèce, qui ont la manie de tout accommoder à l'italienne. En même temps se répand la connaissance de la littérature italienne: on traduit Dante, Pétrarque, Boccace, l'Arioste, le *Cortegiano* du Castiglione (1537), l'*Arcadie* du Sannazar (1544), et on fait représenter la *Calandria* de Bibbiena (1548), les *Lucidi* de Firenzuola (1555), la *Flora* de L. Alamanni, etc., etc. Il va sans dire que la manie italienne n'est pas sans affecter la langue. Les Italiens qui séjournent en grand nombre à la cour de Henri II écorchent le français d'une manière grotesque. Voici comment s'exprimait le comte de la Mirande en se plaignant au roi de la fuite de son fils: »Corps di Dio, Sire, je son ruynat. Mon forfante de bastardin m'a robat trente mille escouz in oro, et tout ce que j'avia de riche et precioulz en quatre coffres: et s'en est andat con les coffres et miei muletti rendre Anglais. Il n'i a pas mon colliero et mantello de l'Ordre qu'il ne m'a habbia emportat, dispeto di Dio: que feray-je?« Si les Italiens écorchent le français, beaucoup de Français, de leur côté, ne le traitent pas mieux: ils l'affublent à qui mieux mieux de vocables italiens, ils chantent la *primevere* (primavera), ils *bravigent* (braveggiare) les cieux pour l'amour de leur belle, ils *s'adoulourent* (addolorare) de son *asprezze* (asprezza), etc. C'était une affaire de mode.

42. L'influence prédominante des Italiens et de leur langue excita l'indignation de beaucoup de Français patriotes. Déjà en 1512, Pierre Gringore dit dans sa hardie *Moralité*:

> Il n'est rien pire, par ma foy,
> Qu'est ung François ytaliqué.

Dans le courant du siècle, les satires des Italiens et des partisans de l'italianisme augmentent en nombre et en âpreté. Bonaventure Despériers, Ronsard, Joachim du Bellay, Jacques Tahureau, Noël du Fail et encore d'autres attaquent les »gaste-françois« dans des nouvelles, des dialogues et des sonnets; Grévin les porte même sur la scène et raille les bravaches italiens dans sa comédie *Les Esbahis* (1560). Pourtant la plus violente attaque contre les »italianiseurs« ou »romipètes« vient de **Henri Estienne**, fervent

défenseur de sa langue maternelle. Dans ses *Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé et autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps* (1578), qui satirisent non seulement la langue corrompue et affectée des italianisants, mais aussi la vie des gens de cour, les mœurs et le règne des mignons, il dénonce tous les vocables étrangers qui sont en train de supplanter les »bons et natifs termes francois«. Ces dialogues curieux, où il y a beaucoup d'esprit et de bon sens, à côté de longueurs, ont lieu entre Celtophile (l'ami du français), qui revient de voyage et ne comprend mot du nouveau jargon italianisé, Philausone (l'ami de l'italien), qui représente les courtisans »gastefrançois«, et Philalèthe (l'ami de la vérité; c'est à dire Henri Estienne lui-même). Voici le commencement du premier dialogue: Celt. Bon iour, monsieur Philausone, ie suis fort ioyeux de ceste rencontre, car i'auois deliberé de vous aller prier d'vn plaisir. — Phil. Bon iour à *vostre seigneurie*, monsieur Celtophile. Puis qu'elle *s'allegre* tant de m'auoir rencontré, ie iouiray d'vne *allegresse* reciproque de m'estre *imbatu* en ce lieu. Mais il plaira à vostre seigneurie *piller* patience si ie luy di qu'elle a vsé en mon endroit d'vne façon de langage qui n'a point *bon garbe*. — Celt. Et la vostre aussi prendra patience si ie luy di que ie n'enten point son iergon, quand elle me parle de *Bon garbe*. — Phil. Aimeriez-vous mieux que ie vous disse *Bon galbe*? car le vulgaire des courtisans parle ainsi, etc. — Ces quelques répliques suffisent pour montrer l'esprit général de la satire. Ajoutons que Henri Estienne n'admet pas qu'on emprunte aux Italiens d'autres mots que *charlatan, baladin, bouffon, intrigant, poltron, poltronnerie, forfanterie, spadassin, assassin* et de pareils termes injurieux. Voici pourquoi: »Quant à ceux qu'ils nomment *charlatans*, il ne se faut esbahir si nous ne pourrions trouuer vn mot François signifiant telles gens: veu que le mestier duquel ils se meslent, est tel, qu'à grand'peine le pourroit-on descrire à vn François, si non en les contrefaisant« (I, 71) . . . . . . »Il a bien falu que l'Italie ait dict *assasino* long temps deuant que la France dist *assacin* ou *assacinateur*, veu que le mestier d'assaciner auoit esté exercé en ce pays la long temps auparauant qu'on sceust en France que c'estoit« (I, 81). Nous reproduirons encore les réflexions judicieuses d'Estienne sur ce qu'Horace appelait »jus et norma loquendi«: Philal. Comme aussi il faut que la raison domine, et en conferant le langage des vns auec celuy des autres,

s'en faut rapporter à elle: tellement que si en quelque chose la raison se trouuoit estre du costé des crocheteurs, voire des bergers, quant au langage, et non pas du costé des courtisans, il faudroit qu'ils passassent condemnation, quelques grands qu'ils fussent. — Phil. Plusieurs courtisans ne vous confesseroyent iamais que cela pust aduenir, que la raison se trouuast du costé des crocheteurs, ou des bergers, plustost que du leur: et aucuns vous diroyent bien pis, qu'ils n'ont que faire auec elle. — Philal. Les courtisans qui parleroyent ainsi, parleroyent mieux qu'ils ne penseroyent, et diroyent la vérité. Car ie sçay bien que plusieurs d'eux n'ont que faire ni que souder auec ceste madame qui s'appelle La raison (II. 233—34). — A la fin du second Dialogue, Philosaune se déclare prêt à n'approuver plus »ceux qui à tous propos mettent des mots italiens en la place des [mots] francès«: et il exprime le vœu qu'on lui fasse connaître »par vives raisons que nostre langage francès est aussi bon et aussi beau, tant pour tant, que le langage italien«. H. Estienne s'est lui-même chargé de cette tâche. L'année suivante, il publiait la *Précellence du langage françois* (1579), œuvre originale et intéressante, bien que très confuse, où il s'efforce de montrer la supériorité absolue du français sur l'italien.

43. Malgré les vives critiques des Estienne et des Du Bellay, les italianismes fourmillent dans les auteurs du XVI[e] siècle. Cependant, beaucoup des termes italiens, qui ne doivent leur existence en France qu'à un caprice de mode, disparaissent vite: mais il en reste un nombre assez considérable pour marquer le vocabulaire français d'une forte empreinte. Voici une liste sommaire des emprunts les plus importants:

1° Termes militaires. — *Alerte* ou *à l'herte, à l'airte* (all'erta, sur la hauteur): *arquebuse* (archibuso) remplace *haquebute* (all. hackenbüchse): *arsenal* (arsenale): *attaquer* (attacare): *barricade* (barricata): *bastion* (bastione): *bataillon* (battaglione): *bicoque* (bicocca): *brigade* (brigata): *brigand* (brigante): *canon* (cannone): *caporal* (caporale): *cartouche* (cartoccio): *casemate* (casamatta): *cavalcade* (cavalcata): *cavalerie* (cavalleria): *citadelle* (citadella): *colonel* (colonnello): *embuscade* (imboscata): *escadre* (squadra): *escadron* (squadrone): *escalade* (scalata): *escamper* (scampare): *escarmouche* (scaramuccia): *escarpe* (scarpa): *escopette*

(schioppetto); *escorte* (scorta); *espion* (spione); *estacade* (steccata); *fantassin* (fantaccino); *gabion* (gabbione); *lancepessade* (lancia spezzata), plus tard *anspessade*, aide de caporal (cf. § 339, Rem.); *parapet* (parapetto); *révolte* (rivolta); *sentinelle* (sentinella); *soldat* (soldato), etc.

2° Termes d'art et d'industrie. — *Artisan* (artigiano); *balcon* (balcone); *baldaquin* (baldacchino); *balustre* (balaustro); *belvédère* (belvedere); *bocal* (bocale); *bronze* (bronzo); *cadence* (cadenza); *carrosse* (carrozza); *corniche* (cornice); *corridor* (corridore); *costume* (costume); *façade* (facciata); *faïence* (faenza); *fresque* (fresco); *frise* (fregio?); *galbe* (garbo); *médaille* (medaglia); *maquette* (macchietta); *mosaïque* (musaico), etc.

3° Termes de cour. — *Altesse* (altezza); *altier* (altiero); *ambassade* (ambasciata), *ambassadeur*; *bouffon* (buffone); *camérier* (cameriere); *carrousel* (carosello); *cavalcade* (cavalcata); *cortège* (corteggio); *courtisan* (cortegiano); *courtiser*; *créature*, favori (creatura); *escorte* (scorta); *mascarade* (mascarata); *page* (paggio); *spadassin* (spadaccino).

4° Termes de commerce et de marine. — *Banque* (banca); *banqueroute* (bancarotta); *bilan* (bilancio); *crédit* (credito); *douane* (doana, dogana); *ducat* (ducato); *escale* (scala); *faillite* (fallito); *frégate* (fregata); *galéace*, *galéasse* (galeazza); *galère* (galera); *gondole* (gondola); *million* (milione); *pilote* (piloto).

5° Termes d'injure et de mépris. — *Assassin* (assassino); *balourd* (balordo); *bandit* (bandito); *canaille* (canaglia); *charlatan* (ciarlatano); *faquin* (facchino); *forfante* (furfante), *forfanterie*; *malandrin* (malandrino); *poltron* (poltrone); *populace* (popolazzo); *rodomont* (Rodomonte); *spadassin* (spadaccino); *supercherie* (soperchieria).

6° Termes divers. — *Accort* (accorto); *accoster* (accostare); *amouracher* (amoracciare); *arlequin* (arlecchino); *bagatelle* (bagatella); *baguette* (bacchetta); *brave* (bravo); *bravache*, *bravade*; *brusque* (brusco); *calme* (calma); *caprice* (capriccio); *carnaval* (carnevale); *estrapade* (strappata); *gazette* (gazzetta); *à l'improviste* (improvvisto); *intrigue* (intrigo); *madrigal* (madrigale); *massepain* (marzapane); *pantalon* (Pantalone); *pédant* (pedante); *réussir* (riuscire) et *réussite*.

44. Les mots d'emprunt italiens sont souvent les **doublets** de mots français (cf. § 39). Il peut donc arriver que

1° le mot français reste à côté du mot italien: *chaîne—cadène*: *chance—cadence*: *chevalier—cavalier*: *chevauchée—cavalcade*: *duché—ducat*: *échelle—escale*: *équerre—escadre*: *hautesse—altesse*: *maille—médaille*: *prêt—preste*: *renié—renégat*: *soudart—soldat*, etc.

2° le mot français soit remplacé par le doublet italien: *afié—affidé*: *chataigne (chevetaigne)—capitaine*: *chienaille—canaille*: *courtoyer—courtiser*: *eschelement—escalade*: *eschiver—esquiver*: *espie—espion*, etc.

Remarque. Dans quelques cas on a des formes contaminées, le mot français subissant l'influence du mot italien: vfr. *embusche* + it. imboscata > *embuscade*; vfr. *estache* (ou *estoc*) + it. steccata > *estacade* (au XVIe siècle, aussi *estocade*): vfr. *marchis* + it. marchese > *marquis*: *poli* + it. pulitezza > *politesse*. Le changement de la vieille forme *cifre* (§ 20) en *chiffre* est probablement dû à l'it. cifra [čifRA]; cf. cipollata > fr. *chipolata*.

45. Il y avait aussi des relations et littéraires et politiques entre la France et **l'Espagne**. Philippe II (1556—1598) avait épousé, en 1559, Élisabeth, fille de Henri II, et ce mariage fut le prétexte de l'ingérence malheureuse des Espagnols dans les affaires de la France. Il a fallu la vaillance et le génie de Henri IV pour délivrer le pays de l'invasion étrangère: mais si le vainqueur d'Ivry réussit à chasser de France les Espagnols, leurs modes et leurs idées y restèrent, et Paris était plein de ces Français espagnolisés qu'ont dépeints si bien Sully dans ses Mémoires, et Régnier dans sa VIIIe Satire. Il va sans dire que les Espagnolisants se servaient volontiers d'expressions espagnoles, mais elles sont pourtant relativement rares dans la langue littéraire du XVIe siècle: citons comme exemples: *armet* (almete), *camarade* (camarada): *caparaçon* (caparazón): *capilotade* ou *cabirotade* (capirotada): *casque* (casco): *diane* (diana); *fanfaron* (fanfarrón): *gavache* (gavacho): *mousse* (mozo); *bigearre* ou *bizarre* (bizarro), etc. Rappelons que Brantôme s'est plû à farcir ses livres de termes espagnols, mais la plupart de ces termes ne se trouvent que chez lui. L'influence espagnole n'arrive à son apogée qu'au commencement du XVIIe siècle: nous en parlerons donc plus en détail au chapitre suivant (§ 64—66).

46. On trouve enfin au XVIe siècle un certain nombre de **mots allemands**; ce sont presque tous des termes de soldats, et leur introduction est due, probablement, aux troupes allemandes mercenaires, les reîtres. Exemples: *Bélître* (bettler); *bière* (bier); *blocus* (blockhaus); *boulevard* (bollwerk); *bourgmestre* (burgmeister); *brinde* (altération abrégée de ich bring dir's); *canapsa* (knappsack); *carousser*, faire *carous* ou *carousse* (garaus machen); *castine* (kalkstein); *chenapan* (schnapphahn); *coche* (kutsche); *éclanche* (schenkel); *grobianisme* (derivé de grobian); *gueuse* (guss); *halte* (halt); *haquebute* (hakenbüchse); *lancement* ou *lans* (landsmann); *lansquenet* (landsknecht); *poques* (pocke); *quille* (kegel); *reître* (reiter); *trinquer* (trinken), etc. Citons, par curiosité, quelques lignes de Rabelais (livre III, prol.) où abondent les mots allemands: »Je ne suis de ces importuns *lifrelofres* [sobriquet des Allemands et des buveurs] qui, par force, par oultraige et violence, contraignent les *lans* et compaignons *trinquer*, voire *carous* et *alluz* [all'ûs], qui pis est«. Ajoutons que l'allemand était regardé comme un baragouin inintelligible: »Je n'y ay entendu que le hault allemant« (Rabelais, liv. IV, anc. prol.); on trouve encore dans Molière: »Mes heures . . . Ne sont encor pour moi que du haut allemand« (*Dép. am.*, v. 690). Il paraît aussi que, pour se donner un air savant, les pédants aimaient à entremêler de l'allemand dans leurs discours:

> Il suffit bien d'avoir un savoir pédantesque
> Un peu entremeslé de la langue Tudesque.
>
> (Montaiglon, *Recueil* X, 102).

Remarque. On peut citer aussi un petit nombre de mots **néerlandais**: *Bosseman* (bootsman); *bransqueter* ou *branscater* (brandschatten); *brindestoc* (springstok); *brodequin* (brosekin); *caquer* (kaaken); *digue* ou *dique* (dijk); *kermesse* (kerkmisse); *lambrequin*; *locman* (lotman); *matelot* ou *matenot* (mattegenoot). Rappelons encore le mot anglais *milour* (Montaiglon, *Recueil* XI., 111; XII, 66).

47. Dans la période du moyen français, l'ancienne et humble lingua romana (§ 9) prend sa revanche sur le latin, en lui disputant son rang de langue littéraire par excellence. Son emploi dans la littérature scientifique et théologique va toujours en augmentant, et enfin François Ier en fait la langue officielle de tout le royaume. La célèbre **ordonnance de Villers-**

Cotterets (1539) impose le français dans les tribunaux. comme dans les actes publics et privés: »Et afin qu'il n'y ait cause de douter sur l'intelligence desdits arrests. nous voulons et ordonnons qu'ils soient faits et escrits si clairement. qu'il n'y ait ne puisse auoir aucune ambiguïté ou incertitude. ne lieu à demander interpretation. Et pour ce que de telles choses sont souuent aduenues sur l'intelligence des mots latins contenus es dits arrests. nous voulons d'ores en auant que tous arrests. ensemble toutes autres procedures. soient de nos cours souueraines et autres subalternes et inferieures. soient de registres. enquestes. contrats. commissions. sentences. testaments et autres quelconques actes et exploicts de iustice. ou qui en dependent. soient prononcez. enregistrez et delivrez aux parties en langaige maternel françois et non autrement«.

Remarque. L'ordonnance de Villers-Cotterets paraît avoir provoqué plusieurs réclamations. surtout des contrées où le français était pour ainsi dire une langue étrangère. qu'il fallait apprendre aussi bien que le latin. A ce sujet, Ramus raconte, dans sa *Grammaire*, l'anecdote suivante: »Quant a ces crieries que vous allegues, ce seroit le mesme qu'il aduint du temps du grand Roy Francois, quand il commanda par toute la France de plaider en langue Francoise. Il y eut alors de merueilleuses complainctes. de sorte que la Prouence enuoya ses deputés par deuers sa maieste. pour remonstrer ces grans inconueniens que vous dictes. Mais ce gentil esprit de Roy. les delayans de mois en mois. et leur faisant entendre par son Chancellier qu'il ne prenoit point plaisir douir parler en aultre langue quen la sienne. leur donna occasion daprendre songneusement le Francois: puis quelque temps apres ils exposerent leur charge en harangue Francoyse. Lors ce fut une risee de ces orateurs qui estoient venus pour combatre la langue Francoyse, et neant moins par ce combat lauoient aprise; et par effect auoient monstre que puis-quelle estoit si aysee aux personnes daage, comme ils estoient, quelle seroit encores plus facile aux ieunes gens. et qu'il estoit bien seant, combien que le langaige demeurast a la populasse. neantmoins que les hommes plus notables estans en charge publicque eussent, comme en robbe. ainsi en parolle quelque præeminence sur leurs inferieurs«.

48. Au XVIe siècle. on travaille de tous côtés à tirer le »vulgaire« de l'obscurité. Les rois. depuis Louis XII jusqu'à Henri III. appuient ces efforts. qui trouvent aussi dans la découverte de l'art d'imprimer et sa rapide extension un soutien des plus puissants. Au commencement du siècle. les fortes tendances protestantes provoquent toute une littérature théologique et liturgique en français. On veut faire parler à Dieu non plus la langue des

savants, le *clerquois*, mais la langue du peuple et des pauvres. Le Nouveau Testament paraît en 1523 traduit en français par Lefèvre d'Étaples, et plusieurs livres de piété voient le jour les années suivantes. Bientôt Calvin lui-même vient soutenir la cause du français. Il publie en 1536 son »Institutio christianæ religionis«, et il n'hésite pas à le traduire en français (1541); en popularisant de cette manière sa propagande, il pense augmenter de beaucoup le nombre de ses lecteurs et de ses disciples. Les autres théologiens, protestants aussi bien que catholiques, sont obligés de suivre l'exemple du dictateur genevois, et leurs discussions violentes font naître une vaste littérature théologique en français. Eu égard à la position élevée qu'occupait la théologie parmi les sciences, cette victoire sur le latin est très importante. Rappelons qu'à partir de 1550, le français est la langue de l'Église protestante dans les pays de langue française. Par l'ordonnance sus mentionnée de François I[er], le français était entré dans la vie juridique; il pénètre aussi petit à petit dans les autres sciences. J. Canappe, docteur en médecine de Montpellier et professeur de chirurgie à Lyon, Ambroise Paré et beaucoup d'autres écrivent en français sur des matières chirurgicales et anatomiques; Canappe déclare nettement que »L'art de medecine et chirurgie ne gist pas du tout aux langues, car cest tout ung de lentendre en Grec ou Latin ou Arabic ou Francoys, ou (si tu veulx) en Breton Bretonant, pourueu qu'on lentende bien. Iouxte la sentence de Cornelius Celsus, lequel dict que les maladies ne sont pas gueries par eloquence, mais par remedes.« Les historiens tels qu'Estienne, Pasquier et Claude Fauchet, délaissent aussi le latin et se servent volontiers de leur langue maternelle; non toujours sans une vive opposition de la part de leurs collègues pédants. En 1552, Pasquier écrit dans une curieuse lettre à Turnèbe: »Et bien, vous estes doncques d'opinion que c'est perte de temps et de papier de rediger nos conceptions en nostre vulgaire, pour en faire part au public: estant d'avis que nostre langage est trop bas pour recevoir de nobles inventions, ains seulement destiné pour le commerce de nos affaires domestiques: mais que si nous couvons rien de beau dedans nos poitrines, il le faut exprimer en Latin. Quant à moy, je seray toujours pour le party de ceux qui favoriseront leur vulgaire, etc.« (Pasquier, liv. I, let. 2.).

49. Rappelons enfin les efforts de toute une école de philologues pour constituer une grammaire de la langue maternelle. Dubois, Meigret, Ramus, Estienne et plusieurs autres écrivent des traités grammaticaux pour »magnifier le vulgaire«, et contribuent ainsi à fixer un code de langage. On examine aussi l'orthographe (§ 90), tout en discutant ses rapports avec la prononciation, pour laquelle on donne des règles précises et détaillées.

Remarque. Voici les titres des principaux traités grammaticaux du XVIe siècle: G. Tory, *Champ fleury auquel est contenu lart et science de la deue et vraye proportion des lettres Attiques, quon dit autrement lettres antiques, et vulgairement lettres romaines, proportionnees selon le corps et visage humain* (1529). — Palsgrave, *L'esclarcissement de la langue françoyse* (Londres, 1530). — Jacobi Sylvii Ambiani *In linguam gallicam Isagωge, una cum ejusdem grammatica latino-gallica* (1531). — E. Dolet, *Les accents de la langue françoyse* (1540). — Louis Meigret, *Traité touchant le commun usage de l'escriture françoyse* (1542). *Le tretté de la grammère françoèze* (1550). — Pelletier, *Dialogue de l'ortografe é prononciacion françoèse* (1549). — Pillot, *Gallicæ linguæ institutio* (1550). — R. Estienne, *Traicté de la grammaire françoise* (1557). — Ramus, *Gramère* (1562). — H. Estienne, *Traicté de la conformité du language françois auec le grec* (1569). *Proiet du livre intitulé de la Précellence du langage françois* (1579). — T. Bèze, *De Francicæ linguæ recta pronuntiatione* (1584). — Pour les dictionnaires voy. § 60, Rem.

50. Hors de France, la connaissance du français était très répandue, surtout au XVIe siècle; ainsi qu'au moyen âge, on le regardait toujours comme la langue la plus »delitable à ouïr«. En 1549, Pelletier écrit: »An Angleterre, aumoins antre les Princes é an leurs cours, iz parlet Françoès an tous leurs propos. An Espagne, on i parle ordinéremant Françoès és lieus les plus célèbres . . . . An la court de l'ampereur . . . . on n'use, pour le plus, d'autre langage que Françoès. Que diré je de l'Italie, ou la langue Françoèse ét toute commune? « . . . . Un autre grammairien, Pillot, écrit dans sa *Gallicæ linguæ institutio* (1550): »On ne rencontre aujourd'hui, non seulement en Allemagne, mais encore dans toute l'Europe, que très peu d'hommes qui ne veuillent pas que leurs enfants apprennent le français. Ceux qui sont nobles comprennent que rien n'est plus utile pour accroître la considération, ceux qui ont quelque fortune y voient un moyen d'arriver aux honneurs, ceux qui sont pauvres pensent augmenter par là leur avoir«. A la fin du siècle, le Flamand Melléma dit en tête

de son dictionnaire flamand-français: »La tresnoble et tresparfaite langue Françoise . . . . regne et s'use pour la plus communne, la plus facile, voire la plus accomplie de toutes autres en la chrestienté . . . . si nous en voulons juger sans passion, il nous faudra confesser que tous les Flamengs, avec leurs seize provinces nomméez le Pays bas, s'en servent quasi comme les Valons et François mesmes, és marchez, és foires, és cours, les paysans en assez grand nombre, les citoyens et les marchands pour la plus part, les gentils-hommes: brief les parlements et secretairies, le clergé avec les estudiens. Quelqu'vns en Canarie, aucuns en Peru, et en Afrique, comme à Tripoli, Alger et à Faiz, l'vsurpent par ouy dire. Puis grande partie d'Alemaigne, du pays de Levant, de Mascovie, de Pologne, d'Angleterre et d'Écosse vsent de ladite langue. Le mesme se fait en Italie en maints endroicts, mesmement en Insubria, Piedmont et Lombardia, sans que je di de la Turquie et d'Égypte, comme à Caffa, à Pera, à Tripoli Asiatique, à Aleppo et à Alcaire ou Alexandrie .

CHAPITRE IV.

LA PÉRIODE CLASSIQUE.

51. La période classique, qui embrasse les XVIIe et XVIIIe siècles, est une période de tranquillité, de régularité et d'uniformité. Après les temps mouvementés de la Renaissance, où, selon l'expression de Montaigne, le langage escouloit toujours des mains (cf. § 26), un besoin impérieux d'ordre et de fixité se fait sentir, et un sage régime suit les folies du carnaval. L'autorité remplace l'anarchie, les droits de l'individu sont restreints, et les fantaisies personnelles ne viennent plus troubler la langue. Les poètes se font grammairiens, les salons littéraires s'ouvrent, l'Académie se fonde, et le règne des Précieuses commence. On travaille à fixer la prononciation des mots, on donne des règles strictes sur l'emploi des différentes parties du discours, et on soumet toute la langue à un minutieux travail d'épuration. Tout est régularisé et normalisé, pesé et tamisé. Il se forme une aristocratie dans les mots, une grande partie du vocabulaire est proscrite au nom de l'élégance et de la noblesse, et en même temps on défend la création de mots nouveaux. Le français n'est plus une langue ouverte à toutes les invasions de l'étranger: le lexique se ferme. Le résultat de tous ces efforts puristes fut la langue noble et élevée que parlent Boileau, Racine et Bossuet, langue d'une rare précision, d'une parfaite clarté et en même temps d'une harmonie et d'une majesté incomparables. La phrase, dit Darmesteter, a une noblesse d'allures, une majesté toute naturelle: une tendance générale des esprits à l'analyse psychologique, un goût prononcé pour les abstractions, rendent cette langue capable d'exprimer nettement et fortement les idées générales les plus abstraites et les nuances les plus fines de

l'analyse, et de soutenir sans effort le poids des conceptions les plus profondes. La pensée la plus puissante ou la plus subtile trouve en elle un instrument d'expression d'une délicatesse sans égale. Elle est devenue le vêtement le plus souple qui puisse dessiner les formes de l'idée sans la voiler«. Voici maintenant comment un contemporain jugeait la langue du grand siècle. Dorat, le poète des *Baisers*, dit, en la défendant contre quelques attaques injustes: »Il est vrai qu'elle n'a point les mignardises latines, ni cette foule de diminutifs si commodes, qui donnent au style un air enfantin, et le mettent en quelque sorte à la portée des amours; mais elle a d'autres ressources, qu'il faut connoître et savoir employer. C'est un instrument qui se plie à tout dans la main exercée qui le manie avec adresse . . . Rien n'est plus varié que cette langue, qu'on accuse d'être pauvre et uniforme. Elle est forte, rapide et sublime dans Bossuet, pressante dans Bourdaloue, musicale dans les vers de Racine, flexible, abondante et fleurie dans la prose de Fénelon, grave et sévère dans Nicole, vive et saillante dans Hamilton, pure dans le Sage, brillante dans Gresset: c'est tour à tour une lyre qui résonne, un fleuve qui coule, un tonnerre qui gronde, un zéphyr qui se joue. Elle développe les affections de l'âme, pénètre dans les plis du cœur, obéit à la baguette de l'imagination«. Comp. § 71.

52. Le mouvement puriste a pour initiateur le Normand **François de Malherbe** (1555—1628). La grande importance qu'il a pour l'histoire littéraire, ainsi que pour le développement du langage poétique, est due, moins à ses poésies, peu nombreuses, et en général assez sèches, qu'à son rôle de critique, de grammairien et de législateur philologique; il était doué »non pour détruire seulement, mais aussi pour reconstruire«. Boileau l'a déjà préconisé comme réformateur:

Enfin Malherbe vint, et le premier en France
Fit sentir dans les vers une juste cadence;
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.

(*L'Art poétique* I).

Dans sa jeunesse, Malherbe en est encore aux imitations de l'Italie; son petit poème des *Larmes de Saint Pierre* (1587) est

imité du Tansille. Mais il ne tarde pas à s'affranchir et, appelé à la cour de Henri IV en 1605, il attaque avec acharnement les « italianiseurs » et toute l'école de la Pléiade; il se tourne surtout contre Ronsard (§ 36) et Desportes (1546—1606). Ronsard était déjà mort, et sa réputation déclinait, mais Desportes, le poète favori de Henri III, le chantre des mignons et des amours faciles du roi, est encore un personnage fort considéré; il jouit toujours d'une belle réputation littéraire, et sa position sociale est des mieux établies; le poète des princes était devenu le prince des poètes. L'attaque de Malherbe porta une atteinte mortelle à toute l'école poétique du XVI[e] siècle. Il est facile de reconstruire dans les grands traits le système et les idées de celui qu'on a appelé « le tyran des mots et des syllabes ». Il a lui-même chargé les marges d'un exemplaire des *Poésies* de Desportes (éd. de 1600, Paris) de corrections et de remarques critiques de toute espèce; toutes ces observations, ordinairement justes, mais souvent présentées d'une manière lourde et rogue, forment un véritable code grammatical et poétique des plus intéressants. Voici les points principaux sur lesquels portent ses critiques:

1° Par opposition à la doctrine de la Pléiade (§ 36), Malherbe condamne les archaïsmes et n'admet pas qu'on fasse des emprunts au vieux français. Il proteste contre l'emploi de *ains, ainçois, ardre, bienheurer, contourner, doléance, duire, finablement, guerdonner, isnel, jà, liesse, oncques, paroir, prouesse, souvenance*, etc.; il bannit à jamais les vieilles formes *orra* (de ouïr), *chet* (de choir), *vêtit* (pour vêt), *hayant* (pour haïssant), *cestui, cil, es* (pour en les), *ardentement*, etc.; il demande de toujours exprimer le pronom sujet des verbes, et condamne les vieilles constructions, telles que *temple à Neptune, aller couronnant, rendre effacé, rendre vengé*, etc.

2° Malherbe fait aux **dialectes** une guerre acharnée; il condamne, contrairement aux poètes de la Pléiade (§ 31), l'emploi des provincialismes. Voici quelques expressions qu'il a relevées dans son commentaire: *Maint et maint* est gascon (p. 275); *Poursuivir* est un mot normand (p. 307); *Elle a deuil que* est une phrase normande (p. 469); etc., etc. Il est piquant de constater que Malherbe lui-même, qui travaille à créer définitivement l'unité de l'idiome français en le délivrant de la « contagion

des provinces« (comp. § 68), est accusé plus tard par Ménage de »normannisme«.

3⁰ Ennemi acharné de toute innovation dans la langue, Malherbe condamne l'emploi des diminutifs, dont on avait fait un usage trop large au XVᵉ et surtout au XVIᵉ siècle. Il défend également de créer des mots nouveaux et de faire des emprunts aux langues étrangères. Dans les poésies de Desportes, il relève constamment ce qu'il appelle ses »niaiseries« italiennes. Reprenant l'œuvre de Tory (§ 37), il combat la »latinerie« et l'invasion des mots savants; il proscrit, par exemple, *alme*, *fere*, *opportun*, *nave*, *sagette*, etc. Quand Desportes écrit: *Je ne sais que je doive faire,* il objecte: »Je sais bien que le latin dit debeam, mais il est question de parler français«.

4⁰ Par peur des mots savants, il se fait même le champion du langage populaire. Déjà Ramus avait écrit en tête de sa grammaire française (1572): »Le peuple est souverain seigneur de sa langue, et la tient comme un fief de franc aleu, et n'en doit recognoissance a aulcun seigneur. L'escolle de ceste doctrine n'est point es auditoires des professeurs hebreux, grecs et latins en l'Université de Paris: elle est au Louvre, au Palais, aux Halles, en Greve, a la place Maubert . . . «. Et Montaigne déclare expressément: »Je n'en refuis aucune [phrase] de celles qui s'usent emmy les rues Françoises: ceux qui veulent combatre l'usage par la grammaire se mocquent« (*Essais* III, 5). Nous avons déjà (§ 42) cité l'opinion analogue de Henri Estienne. Selon le témoignage de Racan, Malherbe paraît avoir en partie adopté cette théorie de la souveraineté du peuple en fait de langue: »Quand on lui demandoit son avis de quelque mot françois, raconte Racan, il renvoyoit ordinairement aux crocheteurs du port au Foin et disoit que c'estoient ses maistres pour le langage«. On lui a beaucoup reproché ces crocheteurs; ce n'est probablement qu'un mot de combat: Malherbe, en rompant avec la poésie érudite de la Pléiade, a voulu dire que la poésie doit parler la langue de tout le monde. En proscrivant les hellénismes, les latinismes et les provincialismes, il a voulu qu'on n'employât ni un mot, ni une tournure qu'un chrocheteur parisien ne pût comprendre. Mais il n'a certes pas voulu dire qu'il fallait écrire comme parlent les crocheteurs.

5⁰ Dans la syntaxe et la morphologie, Malherbe essaye de fixer l'emploi des articles, le genre des substantifs, la formation du

pluriel des noms, l'accord des adjectifs, l'emploi et la place des pronoms, la construction de la phrase, l'ordre des mots, etc., etc.

6° Dans la versification, il proscrit les rencontres de voyelles ou hiatus, les enjambements, les cacophonies, les mauvaises rimes, et il demande qu'on observe strictement la césure.

Malherbe a affranchi la langue française de l'imitation servile des langues étrangères: il l'a fait marcher d'un pas assuré en ses propres voies; s'il a peu inventé, il a fixé l'usage de son temps, et il s'est fait le vaillant défenseur des droits de l'harmonie et de la régularité. »Grammairien-poète, a dit Sainte-Beuve, sa tâche, avant tout, était de réparer et de monter, en artiste habile, l'instrument dont Corneille devait tirer des accords sublimes et Racine des accords mélodieux«.

53. La doctrine de Malherbe a trouvé peu d'opposants: les plus connus sont Régnier, Mlle de Gournay et Théophile de Viau. Le satirique **Mathurin Régnier** (1573—1613) était le neveu de Desportes; il prend résolument la défense de son oncle, dont »l'arrangeur de syllabes« préférait le potage à ses Psaumes, selon le racontar de Tallemant des Réaux, et dans sa IXe Satire il proteste avec beaucoup d'énergie contre

> . . . . . ces resveurs dont la Muse insolente,
> Censurant les plus vieux, arrogamment se vante
> De reformer les vers . . . .

et dont le savoir ne s'étend

> Qu'à regratter un mot douteux au jugement,
> Prendre garde qu'un *qui* ne heurte une diphtongue,
> Espier si des vers la rime est brève ou longue,
> Ou bien si la voyelle, à l'autre s'unissant,
> Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant,
> Et laisse sur le verd le noble de l'ouvrage.
> Nul esguillon divin n'eslève leur courage;
> Ils rampent bassement, foibles d'inventions,
> Et n'osent, peu hardis, tenter les fictions,
> Froids à l'imaginer: car s'ils font quelque chose,
> C'est proser de la rime et rimer de la prose.

Il finit en proclamant:

> Je vay le grand chemin que mon oncle m'aprit
> . . . .

En toute opinion je fuis la nouveauté,
Aussi doit-on plustost imiter nos vieux pères,
Que suivre des nouveaux les nouvelles chimères.

Mlle **Le Jars de Gournay** (1565—1645), fille adoptive de Montaigne et éditeur de ses œuvres, défend, dans plusieurs apologies ardentes, la langue et le style du XVIe siècle. Elle se fait le champion des anciens, surtout de son »père d'alliance«, Montaigne (cf. *Essais* II, chap. 17) et de Ronsard; elle combat, point par point, les théories de Malherbe, en se prononçant en faveur des mots surannés, en réclamant la liberté du style et du langage et en récusant les subtiles règles prosodiques du »docteur en négative«. Malgré la justesse de beaucoup de ses observations et le bon sens naturel de ses critiques, elle ne tarde pas, comme représentante d'idées surannées, à devenir le personnage ridicule des pamphlets littéraires du temps. Vers la fin du siècle, Bayle, dans son Dictionnaire, prend sa défense et lui donne une réparation complète: »Tout bien considéré, cette Demoiselle n'avoit pas autant de tort qu'on se l'imagine, et il seroit à souhaiter que les auteurs les plus illustres de ce tems-là se fussent rigoureusement oposez à la proscription de plusieurs mots qui n'ont rien de rude, et qui serviroient à varier l'expression, à éviter les consonances, les vers et les équivoques. La fausse délicatesse à quoi on lâcha trop bride, a fort apauvri la langue«.

54. Malherbe eut facilement gain de cause de ses assaillants: l'opposition qu'on lui faisait n'était guère importante, et tout le monde finit par adopter ses théories, dont un certain nombre seront bientôt érigées en règles par Antoine Oudin (1595—1655) dans sa »Grammaire françoise rapportée au langage du temps« (1632). Ses deux principaux disciples, Maynard et Racan, transmettent sa doctrine aux grands poètes classiques, et tout le monde lui prodigue les noms de grand, d'incomparable, d'Apollon, etc. »Parler Malherbe« voulait dire parler purement. Il faut aussi se rappeler que c'est Malherbe qui a deviné et appuyé l'auteur des »Lettres« et du »Socrate chrétien«, Jean Guez de **Balzac** (1597—1654); et Balzac est devenu pour la prose ce que Malherbe a été pour la poésie; déjà les contemporains le nommaient »le grand épistolier de France«. Voici une appréciation de son importance pour le développement du style, due à l'habile plume de Gustave Lanson: »Il a passé sa vie à forger de belles phrases,

comme on n'en avait jamais fait en notre langue. Il a manqué de naturel: c'était inévitable: mais il en a manqué surtout par scrupule d'artiste, qui ne veut laisser dans son œuvre aucune négligence. Il a enseigné aussi les harmonies secrètes du langage: celles qui résultent de l'unité du ton, de l'égalité, de la continuité des développements. Il a enseigné à faire dominer une idée, une couleur: il a montré comment les transitions servent à lier et à fondre. Il a cherché le mot propre, le mot fort, avec une opiniâtreté méticuleuse . . . . . . Et vraiment, quand on lit certaines pages de Balzac, dans le *Socrate chrétien* par exemple, on sent que la forme de Bossuet est trouvée. Il ne reste plus qu'à la remplir«.

55. L'effort de Malherbe est appuyé par les salons littéraires, parmi lesquels surtout celui de **Catherine de Vivonne**, marquise de Rambouillet (1588—1665), a joui d'une grande réputation et a laissé des traces mémorables. Dans la chambre bleue de la spirituelle marquise et dans son »Réduit« ou sa »Ruelle«, se réunissaient, autour d'elle et de sa fille, Julie, les beaux-esprits du temps, hommes et femmes, nobles et bourgeois, abbés et officiers, magistrats et écrivains, pour discuter des questions intellectuelles et pour cultiver les belles-lettres. Les poètes à la mode y font la lecture de leurs derniers madrigaux, ou l'aimable et spirituelle hôtesse engage, à propos de quelque ouvrage récent, une discussion où sont traitées des questions d'esthéthique et de philosophie, de littérature et de grammaire. On s'efforce aussi de créer un code des bienséances du langage: la délicatesse des sentiments doit s'unir à la politesse des expressions. C'est pourquoi on s'occupe beaucoup de la bonne prononciation des mots, on débat leur sens et leur beauté, et on décide s'il faut dire *serge* ou *sarge* (§ 245), *muscadin* ou *muscardin* (§ 362). Citons à ce propos l'amusante anecdote de Tallemant des Réaux: »Il y eut un gentilhomme qui dit hautement qu'il n'iroit point voir M. de Montauzier tandis que Mlle de Rambouillet y seroit, et qu'elle s'esvanouissoit quand elle entendoit un meschant mot. Un autre, en parlant à elle, hésita longtemps sur le mot d'avoine, *avoine, aveine, avene.* »*Avoine, avoine*, dit-il, de par tous les diables! on ne sçait comment parler céans«. On s'occupe encore de l'orthographe des mots, et on discute si l'on doit écrire comme on prononce, ou suivre l'ancienne et commune orthographe. On

finit par proposer une orthographe simplifiée (*hôtel, auteur, paretre, redeur, savoir* pour *hostel, autheur, paroistre, roideur, sçavoir*), afin que »les femmes peussent écrire aussi asseurement et aussi correctement que les hommes«. Enfin, on s'applique à épurer le vocabulaire, et le droit de cité des mots est minutieusement débattu. On fait la guerre à ce qu'on appelle les mots bas et sales (cf. § 120) et l'on demande

. . . . Le retranchement de ces syllabes sales
Qui dans les plus beaux mots produisent des scandales.

Malherbe n'admettait pas l'emploi de *cadavre, poitrine, estomac, pis*, il n'admet pas non plus qu'un »*ventre crie*«, ni qu'un amant puisse prendre *le rhume*. Les dames littéraires, les Précieuses, comme on les appelle, renchérissent; elles ne veulent pas qu'on dise *j'aime le melon*, parce que c'est prostituer le mot *j'aime*: il faut dire »j'estime le melon«; elles corrigent »ce sonnet est bien *conçu*« en »ce sonnet est bien pensé«, et elles disent soixante sous, pour éviter le mot malsonnant *écu*.

56. On voit que les Précieuses ont les oreilles bien délicates: elles »pâtissent furieusement« à entendre prononcer certains mots. Leurs efforts puristes, quelque estimables qu'ils soient au commencement, conduisent bientôt à la contrainte et à l'affectation. Par horreur du vulgaire on élimine tous les termes bas ou trop francs; on veut une langue épurée et raffinée, une langue distinguée, et on recherche l'expression décente et vague qui permet de tout dire avec goût, et la métaphore ingénieuse qui dispense d'appeler les choses par leurs noms. Peu à peu se forme ainsi ce style précieux, où le terme exact est partout remplacé par des circonlocutions plus ou moins énigmatiques: les choses les plus relevées comme les plus simples perdent leurs noms; et l'on ne peut plus rien dire d'une façon simple et naturelle. Un tel langage était alors à la mode, parmi la société élégante et cultivée, presque partout en Europe; il s'appelle *euphuisme* en Angleterre, *gongorisme* en Espagne, *marinisme* en Italie, et *zirlig stil* en Danemark. Les métaphores recherchées et maniérées fourmillent dans le style précieux: on ne dit plus le soleil, mais *le flambeau du jour*; les yeux sont *les miroirs de l'âme*, ou *le paradis de l'âme*, le nez est *la porte du cerveau*; les oreilles, *les portes de l'entendement*; les pieds, *les chers souf-*

frants: la guerre. *la mère du désordre*: le balai. *l'instrument de la propreté*: la chemise. *la compagne perpétuelle des morts et des vivants*. etc.. etc. On emploie des phrases figurées comme *avoir l'âme paralytique, donner dans le vray de la chose*. *avoir la forme enfoncée dans la matière*. *sentir les contre-coups de l'amour permis* (être en couches). etc. Cette langue dénaturée et fade se parle surtout dans les ruelles des cercles secondaires. dans les »bureaux d'esprit«. et s'étale complaisamment dans la littérature galante du temps. dans les énigmes des Cotin. les sonnets des Benserade et les romans des Scudéry: sa plus grande gloire est peut-être d'avoir défrayé les satires immortelles de Molière (*les Précieuses ridicules*. *les Femmes savantes*) et de Boileau (Satire X). Du reste. le temps a fait justice de la plupart des innovations des Précieuses.

57. A côté du salon de la marquise de Rambouillet se fait remarquer le cercle littéraire du conseiller Valentin Conrart. Chez ce modeste érudit se réunissait régulièrement un petit groupe de gens de lettres pour discuter des questions de littérature et de beau langage: de ces réunions est sortie **l'Académie française**. Cette remarquable institution. qui représente officiellement l'unification de la langue. fut fondée. à l'initiative de Boisrobert. par le cardinal de Richelieu. le 22 février 1635; pourtant l'acte de fondation n'a été enregistré par le Parlement qu'en 1637. Les Statuts de l'Académie disent: »La principale fonction de l'Académie sera de travailler. avec tout le soin et toute la diligence possible. à *donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences*. Les meilleurs auteurs de la langue française seront distribués aux académiciens. pour observer tant les dictions que les phrases qui peuvent servir de règles générales. et en faire rapport à la compagnie. qui jugera de leur travail et s'en servira aux occasions. Il sera composé un Dictionnaire. une Grammaire. une Rhétorique et une Poétique sur les observations de l'Académie.« Avant d'attaquer ces grandes entreprises. on faisait des discours. on tenait des conférences sur des sujets choisis et on examinait les nouveaux ouvrages. Le commencement fut fait par *le Cid*. dont l'immense succès avait excité la vive jalousie du cardinal. et Chapelain rédigea les fameux »Sentiments de l'Académie sur le Cid«. qui parurent au commencement de 1638 et

qui ne satisfirent personne, ni Richelieu, ni l'opinion, ni Corneille. Cette même année, on commença à s'occuper du Dictionnaire, dont Vaugelas fut nommé rédacteur, mais on n'alla pas vite, et la lenteur de l'Académie lui attira bientôt de nombreuses épigrammes; celle de Boisrobert est surtout connue:

Depuis six mois sur l'F on travaille,
Et le destin m'aurait fort obligé
S'il m'avait dit: tu vivras jusqu'au G.

L'Académie ne tarda pas à se créer des adversaires, et des adversaires assez malveillants: rappelons surtout l'amusante satire de Saint-Évremont, *Les Académiciens*, qui s'intitulait originairement »Comédie des Académistes pour la réformation de la langue française« (1643), la spirituelle *Requête des Dictionnaires*, par Ménage (§ 62), et le *Discours* de Charles Sorel (écrit en 1650; publié en 1654). Cependant, si les travaux collectifs de l'Académie n'aboutissaient — préalablement — à rien, un académicien arrivait, pour son propre compte, à composer et à publier l'ouvrage le plus important qui se soit produit au XVIIe siècle sur la langue française: nous avons nommé les *Remarques* de Vaugelas.

58. Vaugelas (Claude Favre, baron de Péroges, sieur de), gentilhomme savoyard (1585–1650), rendait dès sa jeunesse un culte passionné à la langue française: il s'efforçait de l'étudier dans sa forme la plus pure et de se pénétrer de son génie. Il avait accès dans les meilleures maisons de Paris, il fréquentait les salons les plus élégants et il était admis à la cour. Partout où il venait, il apportait son esprit observateur, il écoutait parler, recueillait les locutions, les tours, les manières de prononcer, les notait et les comparait: de cette manière, il rassemblait les matériaux du livre célèbre qui parut, en 1647, sous le titre modeste de »Remarques sur la langue française«, et que nous allons examiner. Comme grammairien, Vaugelas est empirique; il le dit lui-même dans sa préface: »Ce ne sont pas icy des Loix que ie fais pour nostre langue de mon authorité priuée; je serois bien téméraire, pour ne pas dire insensé«. Il se contente sagement d'observer, il n'est qu'un »simple témoin qui dépose de ce qu'il a vu et ouï«, et l'usage est pour lui l'autorité suprême. »C'est une erreur, dit-il, qui n'est pardonnable à qui que ce soit, de vouloir, en matière de langues vivantes, s'opiniastrer pour la

Raison contre l'Usage . . . . . On a beau invoquer Priscien, et toutes les puissances grammaticales, la Raison a succombé, et l'Usage est demeuré le maistre: *communis error facit jus*, disent les jurisconsultes«. Toute l'ambition de Vaugelas est d'éclaircir l'usage et de distinguer le bon du mauvais. Le mauvais est celui du plus grand nombre: le bon est celui de l'élite, c'est la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'escrire de la plus saine partie des Autheurs du temps. Vaugelas, on le voit, a précisé son point de vue d'une manière très nette: on ne parle bien, on ne prononce bien qu'à la **cour**: hors de là, point de salut. Ce système est on ne peut plus aristocratique et exclusif. Ce qu'il recherche, c'est un parler noble, relevé et épuré, et, pour lui, l'ennemi c'est le peuple et la contagion des provinces. Ainsi la langue d'un grand peuple sera réduite au vocabulaire de quelques centaines de courtisans oisifs et souvent peu instruits: les provinces et le peuple ne comptent plus: »le greffier du bel usage« a singulièrement rétréci l'horizon. Il est curieux de retrouver dans une théorie de la langue les mêmes efforts de concentration qu'on observe dans la politique.

59. Vaugelas s'efforce de donner à la langue une invariabilité majestueuse. Selon lui, le français est »arrivé à sa perfection«, et cet état de choses doit être conservé. Aussi défend-il absolument l'adoption de mots étrangers et la création de mots nouveaux (*Rem.* I, 40; II, 352), tout en admettant, bien qu'à contre-cœur, des dérivés nouveaux de mots existants. Il soumet en même temps à un examen minutieux un grand nombre de questions concernant la prononciation, l'orthographe, les formes grammaticales, la syntaxe et la sémasiologie. Ses observations sont toujours curieuses et intéressantes et, le plus souvent, justes; généralement les règles qu'il établit sont fort correctes, mais il y en a aussi qui sont absolument fausses, et malgré leur fausseté notoire elles sont restées en vigueur jusqu'à nos jours. Les théories de Vaugelas trouvèrent peu d'opposition: on ne peut guère citer que les »Lettres touchant les nouvelles remarques sur la langue françaisee« (Paris 1647) de La Mothe Le Vayer, et la »Liberté de la langue françoise dans sa pureté« (Paris 1651) de Scipion Dupleix. Mais ce furent des cris dans le désert: la grande majorité des hommes de lettres adopta avec enthousiasme toutes les opinions du gentilhomme savoyard, et bientôt ses décisions

faisaient loi; le grand Corneille, en revisant ses pièces, corrigea les vers devenus incorrects selon les Remarques. Il eut d'innombrables disciples, qui le regardaient comme un oracle, et on disait »parler Vaugelas«, comme on avait dit »parler Malherbe« (§ 54). Beaucoup apprenaient même les Remarques par cœur, et nous savons, par une lettre, que Racine, exilé à Uzès, les »lisait, relisait et annotait«, pour ne pas laisser infecter son langage de provincialisme. Ajoutons que toute une série de grammairiens continuent l'œuvre d'épuration de Vaugelas, tout en le copiant à qui mieux mieux. Ses décisions sont adoptées dans les Dictionnaires de Richelet (1680) et de Furetière (1690), comme dans celui de l'Académie (1694); et en 1706, la Grammaire française de Régnier Desmarais (§ 61, Rem.) sanctionnait, sur presque tous les points, les »Remarques«, que l'Académie venait de republier avec quelques Observations (1704).

Remarque. A côté des *Remarques* de Vaugelas, il faut nommer les travaux grammaticaux suivants: A. Oudin, *Grammaire françoise rapportée au langage du temps* (1633). — G. Ménage, *Observations sur la langue françoise* (1672; seconde partie 1676). — Lancelot et Arnauld, *Grammaire générale et raisonnée, contenant les fondemens de l'art de parler, expliqués d'une manière claire et naturelle* (1660). — Marguerite Buffet, *Nouvelles observations sur la langue françoise* (1668). — Le P. Bouhours, *Les entretiens d'Ariste et d'Eugène* (1671). — *Doutes sur la langue françoise proposez à Messieurs de l'Académie françoise* par un gentilhomme de province (1674). — Patru, *Remarque sur les Remarques de Vaugelas* (1681). — J. Hindret, *L'art de bien prononcer et de bien parler la langue françoise* (1687). — Th. Corneille, *Remarques sur la langue françoise de M. de Vaugelas avec des notes* (1687). — Régnier Desmarais, *Traité de la grammaire françoise* (1706); voir sur ce livre § 61, Rem.

60. L'Académie, où régnait l'esprit de Vaugelas, continuait ses travaux avec une sage lenteur. On faisait des discours, on haranguait le roi, et on s'occupait de rédiger le Dictionnaire. Cependant, l'extrême purisme des académiciens et la circonspection souvent ridicule qui présidait au choix de chaque mot, retardèrent tellement le travail qu'on commença à s'impatienter, et un beau jour l'Académie se vit devancée par **Pierre Richelet** qui publiait, en 1680, un *Nouveau dictionnaire françois*, ouvrage très méritoire et qui propose une orthographe rapprochée de la prononciation. Pourtant, un autre dictionnaire, dû à un académicien de beaucoup d'esprit, **Antoine Furetière**, l'auteur du *Roman bourgeois*, fit plus de bruit. Irrité de la lenteur de ses

collègues, il eut l'idée de faire un dictionnaire pour son propre compte: ce projet excita la jalousie de l'Académie, qui obtint la suppression du livre criminel et chassa l'auteur de son sein, le 22 janvier 1685. Cependant, Furetière se vengea par des pamphlets; il fit contre l'Académie des *factums*, des libelles en vers et en prose, et n'en continua pas moins son Dictionnaire, qui parut à la Haye et à Rotterdam, en 1690, deux ans après sa mort. Ce précieux ouvrage, qui est une véritable encyclopédie, a servi de base au grand Dictionnaire dit de Trévoux (1704; nouv. éd. en 18 volumes, 1771).

REMARQUE. Voici les titres des principaux dictionnaires du XVIe siècle et de la période classique: Robert Estienne, *Dictionaire françois latin* (Paris; 1539; 2e éd. 1549). — Jean Nicot, *Dictionnaire françois latin* (Paris, 1564; 2e éd. 1573; 3e éd. 1614; 4e ed. Genève, 1625; 5e éd. Rouen, 1625; 6e éd. Paris, 1692; 7e éd. ib. 1752). — Jehan Thierry, *Dictionnaire françois latin* (Paris, 1565). — Jean Nicot, *Thrésor de la langue françoise tant ancienne que moderne* (Paris, 1584; 2e éd. 1606). Ce livre est une réimpression augmentée du Dictionnaire de R. Estienne (1549). — R. Cotgrave, *A Dictionarie of the French and English Tongues* (London, 1611; 2e éd. 1632). — Le P. Monet, *Inventaire des deux Langues, françoise et latine* (Lyon, 1635). — A. Oudin, *Curiositez françoises pour servir de supplément aux dictionnaires*, ou recueil de plusieurs belles propriétez avec une infinité de proverbes et quolibets pour l'explication de toutes les sortes de livres (Paris, 1640). *Recherches italiennes et françoises* ou Dictionnaire contenant, outre les mots ordinaires, vne quantité de proverbes et de phrases pour l'intelligence de l'vne et de l'autre langue (1655). — G. Ménage, *Dictionnaire étymologique ou origines de la langue françoise* (Paris, 1650; 2e éd. 1694; 3e éd. 1750). — P. Borel, *Trésor de recherches et antiquitez Gauloises et Françoises* ou *Dictionnaire de l'ancien langage Gaulois et François* (Paris, 1655; nouv. éd. 1667). — C. Oudin, *Trésor des deux langues françoise et espagnolle* (Bruxelles, 1660). — A. de Montmeran, *Synonimes et épithètes françoises* (1661). — Richelet, *Dictionnaire des rimes* (1667). *Nouveau dictionnaire françois* (Genève, 1680; nouv. éd. 1693, etc.). — C du Fresne, *Etymologicon linguæ Gallicæ* (Paris, 1682). — Rochefort, *Dictionnaire général et curieux* (Lyon, 1685). — A. Furetière, *Dictionnaire universel* (La Haye et Rotterdam, 1690). — *Le dictionnaire de l'Académie* (1694; pour les éditions postérieures, voir § 61). — *Dictionnaire des halles* (Bruxelles 1696). — J. Le Roux, *Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial* (Amsterdam, 1718).

61. La première édition du **Dictionnaire de l'Académie** (2 vol. in-folio) ne paraît qu'en 1694. D'abord il n'eut pas beaucoup de succès et provoqua plusieurs pamphlets, qui contenaient d'assez justes critiques; mais peu à peu il prit de l'autorité dans le public, malgré l'orthographe réactionnaire et l'ordonnance peu

pratique des mots, qu'on avait rangés par familles et groupés autour de la racine, en adoptant l'ordre savant dont Robert et Henri Estienne offraient le modèle dans leurs »Thesaurus Latinæ Linguæ« (1532) et »Thesaurus Græcæ Linguæ« (1572—73). Dans la deuxième édition, qui parut en 1718, l'Académie renonce au classement savant et revient à l'ordre alphabétique; quant à l'orthographe, on continue à suivre »l'ancienne manière d'escrire«. La troisième édition (1740) marque un progrès considérable; il est dit dans la préface: »L'Académie s'est . . . vûe contrainte à faire dans cette nouvelle édition, à son orthographe, plusieurs changements qu'elle n'avoit point jugé à propos d'adopter lorsqu'elle donna l'édition précédente. Nous avons . . . . supprimé dans plusieurs mots les lettres doubles qui ne se prononcent pas. Nous en avons ôté le *b*, le *d*, l'*h* et l'*s* inutiles. Dans les mots où l'*s* marquoit l'allongement de la syllabe, nous l'avons remplacé par un accent circonflexe . . . .«. Ainsi l'Académie n'écrit plus *aspre*, *chasteau*, *advocat*, *bienfaicteur*, *sçavant*, *creu*, *beuveur*, *vuide*, *nopce*, *celuy-cy*, *joye* etc., mais *âpre*, *château*, *avocat*, *bienfaiteur*, *savant*, *cru*, *buveur*, *vide*, *noce*, *celui-ci*, *joie*. La quatrième édition (1762) se distingue principalement par l'addition »d'un très grand nombre de mots qui appartiennent soit à la langue commune, soit aux arts et aux sciences«. On a aussi introduit quelques nouvelles améliorations orthographiques, parmi lesquelles il faut relever la distinction entre l'I voyelle et la consonne J, et entre la voyelle U et la consonne V, d'après l'exemple qu'en avait donné la Hollande; au XVI[e] siècle, cette distinction était déjà pratiquée par Pierre Ramus (§ 49, 91): il ne trouva pas d'imitateurs, mais *v* et *j* ont longtemps porté le nom de »lettres ramistes«, en souvenir de leur célèbre patron. La cinquième édition, publiée en vertu d'une loi de l'an III de la République française (1795) et en dehors du concours de l'Académie, n'a jamais été reconnue officiellement. Dans la sixième édition (1835), l'Académie a ajouté beaucoup de nouveaux termes, surtout de sciences et d'arts, et introduit une innovation orthographique importante, la substitution d'*ai* à *oi* partout où ce groupe de lettres (comp. § 159) se prononçait [æ]; comme cette sixième édition est devenue le véritable Code de l'orthographe moderne, *anglais*, *paraître*, *avait*, *aurait* ont, malgré l'opposition opiniâtre de Chateaubriand et de Nodier, définitivement remplacé *anglois*, *paroistre*, *avoit*, *auroit*. Enfin, la

septième édition (1878) a adopté beaucoup de termes nouveaux et fait disparaître un grand nombre d'irrégularités orthographiques, telles que *collége, piége, sève, avénement consonnance, sixain*, etc.

REMARQUE. — L'Académie ne parvint à publier sa »Grammaire« qu'au dix-huitième siècle. On avait renoncé à y travailler en corps, et le secrétaire perpétuel, l'abbé Régnier Desmarais, avait été chargé de la composer; son *Traité de la grammaire françoise*, qui parut en 1705, ne tarda pas à prendre, auprès du public, la même autorité que le Dictionnaire. C'est surtout de cette grammaire que proviennent toutes les règles compliquées et souvent illogiques qui subjuguent encore la langue écrite.

62. Il est hors de doute que Vaugelas aussi bien que l'Académie ont rendu de grands services à la langue française, que leur souci exagéré de la noblesse et de l'élégance de l'expression a beaucoup contribué à la purifier et à l'élever. Mais la fatalité du nouveau système, c'est qu'on a voulu fixer la langue, et en s'efforçant de lui assurer l'unité idéale, on en a desséché les sources vives. Or, une langue vivante ne s'arrête guère longtemps dans son développement, et seulement au détriment de sa fraîcheur naturelle. Aussi les protestations ne tardent-elles pas à s'élever contre les principes rigoureux des Académiciens. Déjà en 1650, Ménage lance une satire spirituelle intitulée »Requête des Dictionnaires à messieurs de l'Académie française«, où il proteste contre l'expulsion de beaucoup de mots employés par les vieux auteurs:

A nos seigneurs académiques,
Nos seigneurs les hypercritiques,
Souverains arbitres des mots,
Doctes faiseurs d'avant-propos,
Cardinal-historiographes,
Surintendants des orthographes,
Raffineurs de locutions,
Entrepreneurs de versions,
Peseurs de brèves et de longues,
De voyelles et de diphthongues;
Supplie humblement Calepin,
Avec Nicot, Estienne, Oudin:
Disant que, depuis trente années,
On a, par diverses menées,
Banni des romans, des poulets,
Des lettres douces, des billets,
Des madrigaux, des élégies,
Des sonnets et des comédies,

Ces nobles mots, *moult, ains, jaçoit,*
Ores, adonc, maint, ainsi soit,
A tant, si que, piteux, icelle,
Trop plus, trop mieux, blandice, isnelle,
Piéça, tollir, illec, ainçois,
Comme étant de mauvais françois.

Les solitaires de Port-Royal défendent également les libertés de la langue parlée contre les théories étroites des grammairiens. On ne distingue pas assez, disait Nicole, les langues vivantes des mortes: »Dans celles-ci l'usage ne change plus; aussi le mot qui n'est pas bon selon l'ancien usage ne le peut plus devenir; mais dans les autres, quelque fixées qu'elles semblent être, il est impossible qu'il n'arrive toujours quelque changement dans l'usage. Et ainsi ce qu'on ne trouve pas bon aujourd'hui, parce qu'il n'est pas dans l'usage présent deviendra bon dans quelque temps, parce que l'usage l'approuvera. Et ainsi rien n'est plus faux que la règle que M. de Vaugelas semble vouloir établir qu'on ne peut faire de nouveaux mots, puisqu'il reconnaît dans ses »Remarques« que quantité de mots qui n'étaient point autrefois en usage y sont devenus depuis. Il est donc avantageux, pour enrichir les langues vivantes, que des personnes judicieuses soient un peu plus hardies à se servir de nouveaux mots et de nouvelles phrases. Il y a bonheur et malheur. Les uns passent et d'autres ne passent pas. Mais les gens d'esprit doivent être plus portés à leur être favorables que contraires. C'est ce qui rend les langues belles et abondantes, comme il est arrivé de la grecque.«

63. Les théories hardies du janséniste, vivement attaquées par le Père Bouhours (*Entretiens d'Ariste*, 1671), furent soutenues par l'académicien Barbier d'Aucourt (*Sentiments de Cléanthe sur les Entretiens d'Ariste*) et Ménage (*Observations sur la langue françoise*, 1672), et la lutte des puristes et des néologues, qui fut même portée sur la scène par Boursault (*Les mots à la mode*, 1694), se prolongea jusque dans le XVIII[e] siècle. On voulait secouer le joug imposé par Vaugelas. La Bruyère, dans des pages éloquentes (*De quelques usages*), regrette la perte ou la proscription de beaucoup de mots anciens, expressifs et utiles, et en 1714, Fénelon, dans une lettre à l'Académie, déplore la pauvreté de la langue française: »Notre langue manque d'un grand nombre

de mots et de phrases: il me semble même qu'on l'a gênée et appauvrie, depuis environ cent ans, en voulant la purifier. Il est vrai qu'elle étoit encore un peu informe et trop verbeuse. Mais le vieux langage se fait regretter, quand nous le retrouvons dans Marot, dans Amyot, dans le cardinal d'Ossat, dans les ouvrages les plus enjoués et dans les plus sérieux : il avoit je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, de vif et de passionné. On a retranché, si je ne me trompe, plus de mots qu'on n'en a introduit. D'ailleurs, je voudrois n'en perdre aucun et en acquérir de nouveaux. Je voudrois autoriser tout terme qui nous manque et qui a un son doux, sans danger d'équivoque . . .« Malheureusement le vœu de Fénelon ne fut pas exaucé. Onze ans après la Lettre à l'Académie, l'abbé Desfontaines, dans un ouvrage satirique le *Dictionnaire néologique à l'usage des Beaux-Esprits du siècle* (1725), critiquait les mots nouveaux et les métaphores nouvelles créés par les écrivains du commencement du XVIIIe siècle. De même Voltaire blâme les néologismes qui commencent à se faire jour. Il dit dans le *Siècle de Louis XV* (chap. 43): »On a beaucoup écrit dans ce siècle; on avait du génie dans l'autre. La langue fut portée, sous Louis XIV, au plus haut point de perfection dans tous les genres, non pas en employant des termes nouveaux, inutiles, mais en se servant avec art de tous les mots nécessaires qui étaient en usage. Il est à craindre aujourd'hui que cette belle langue ne dégénère«. En fait de langue, on n'est pas plus conservateur que Voltaire, surtout dans ses tragédies; dans sa Correspondance et ses poésies légères, son vocabulaire est bien plus riche.

L'Académie continuant à rejeter tout néologisme, la langue littéraire s'écarte, forcément, de plus en plus de la langue parlée et finit par s'enfermer dans un cercle très restreint. Avec Rousseau commence l'insurrection contre les théories de Vaugelas et les puristes. Voici quelques lignes qui attestent l'esprit salutaire de révolte de Jean-Jacques, aussi dans le domaine de la langue: »Ma première règle, à moi, qui ne me soucie nullement de ce qu'on pensera de mon style, est de me faire entendre. Toutes les fois qu'à l'aide de six solécismes je pourrai m'expliquer plus fortement ou plus clairement, je ne balancerai jamais. Pourvu que je sois bien compris des philosophes, je laisse volontiers les puristes courir après les mots« (*Lettre sur une nouvelle réfutation de son Discours*, dans les *Œuvres complètes*, Genève, 1781.

Vol. 13, p. 233). Peu à peu, les protestations deviennent plus nombreuses, et au temps de la Révolution le néologisme est érigé en système. Pourtant, les principes puristes de Vaugelas et de l'Académie ne seront secoués définitivement que par les poètes du Romantisme (§ 73 ss).

Remarque. Si les académiciens furent sévères à l'égard de certains mots, les révolutionnaires ne l'étaient pas moins. Voici, à titre de curiosité, quelques observations de M. A. Rambaud: »Le 26 avril 1794, les administrateurs de police adressèrent aux directeurs de théâtre une circulaire où on leur enjoignait de faire disparaître sur-le-champ de toutes leurs pièces de théâtre, soit en vers, soit en prose, les titres de *duc*, *baron*, *marquis*, *comte*, *monsieur*, *madame*, et autres qualifications proscrites, »ces noms de féodalité émanant d'une source trop impure pour qu'ils souillent plus longtemps la scène française«. Dans le »Menteur« de Corneille, on estropie un vers, afin de remplacer la place Royale par la place des Piques. On voudrait supprimer le mot *rois* dans »Athalie« de Racine. Dans une pièce intitulée »le Bourru bienfaisant«, l'acteur, jouant aux échecs, s'écriait: »Échec au roi!« Il lui fut enjoint de dire désormais: »Échec au tyran!« »Dans le »Déserteur« de Sedaine, le déserteur dut porter, au lieu de l'ancien uniforme royal, le nouvel uniforme national. Le Directoire, après le coup d'État de fructidor, revint à ces puérilités et enchérit encore. Dans »Alexis ou l'Erreur d'un bon père« (1798), un personnage avait à donner 24 *louis*. »Pourquoi, dit un rapport de police, pourquoi cette monnaie, qui rappelle aux royalistes leur idole? L'acteur ne peut-il donner tout simplement une *bourse*?« L'amoureux, dans »Léon ou le Château de Montenero«, reçoit défense de s'appeler Louis Une pièce intitulée »Minuit« est censurée parce qu'on y souhaite la *bonne année*: c'est un usage aboli par le calendrier républicain. Les titres féodaux ne doivent plus être donnés qu'à des personnages jouant un rôle ridicule ou odieux. On ne fera plus paraître d'Anglais ou d'Anglaises que dans ces mêmes rôles«.

64. Malgré les protestations des puristes, beaucoup de mots d'emprunt ont été adoptés pendant la période classique. **L'influence espagnole** (cf. § 45; 78,2) surtout a été d'une grande importance pour l'enrichissement du vocabulaire. La traduction du roman d'Amadis (1540—1560), qui avait abrégé les heures de la captivité de François I[er] à Madrid (1525), fut suivie, vers le commencement du XVII[e] siècle, par un vif engouement de la langue et de la littérature espagnoles. Antonio Perez, ancien secrétaire de Philippe II, dont les curieux Mémoires initièrent les Français aux mœurs castillanes, contribua à préparer ce grand mouvement. On étudiait avec empressement les poésies pastorales de Montemayor et tous les poètes de l'*estilo culto*, les

nouvelles de Cervantes et de Maria de Zayas y Sotomayor, et avant tout le glorieux théâtre de Guillen de Castro, de Calderon, d'Alarcon, de Quevedo et de Tirso de Molina: c'est de ces derniers modèles que s'inspirèrent Hardy, Rotrou, Mairet, Corneille, Scarron, Scudéry et Molière. Aux relations littéraires des deux pays s'ajoutent encore les relations commerciales et politiques: il suffit de rappeler que la femme de Louis XIII et celle de Louis XIV étaient des princesses espagnoles, et que la femme de Charles II était française. Comme preuve curieuse de la prépondérance de l'espagnol on peut aussi citer ce que dit Cervantes dans *Persiles et Sigismonde*: «En Francia ni varon ni mujer deja de aprender la lengua castellana». Du reste, cette assertion, vraie pour le milieu du siècle, était sans doute exagérée en 1617.

65. Voici maintenant quelques listes de mots montrant l'influence espagnole sur le vocabulaire français:

1° Vie populaire, vêtements, etc. — *Basquine* (basquina), *caban* (gaban), *castagnette* (castañeta), *chaconne* (chacona), *fandango* (fandango), *guitare* (guitarra), *hombre* (hombre), *mantille* (mantilla), *paraguante* (paraguante), *pavane* (pavana), *sarabande* (zarabanda), *sérénade* (serenata), *sieste* (siesta).

2° Termes militaires. — *Adjudant* (pour *ajudant* < ayudante), *alfange* (alfange), *algarade* (algarada), *camarade* (camarada), *caparaçon* (caparazon), *capitan* (capitan), *casque* (casco), *coronel* (coronel) pour *colonel* (§ 43,1), *escouade* (escuadra), *matamore* (matamoros).

3° Termes de marine. — *Aviso* (aviso), *chaloupe* (chalupa < holl. sloep), *écoutille* (escotilla), *écubier* (escoben), *embarcadère* (embarcadero), *embargo* (embargo), *felouque* (faluca), *flotille* (flotilla), *récif* (arrecife, recife).

4° Produits coloniaux, etc. — *Anchois* (anchoa), *cacao* (cacao), *cacique* (cacique), *caïman* (caiman), *calebasse* (calabaza), *cannibale* (canibal), *chocolat* (chocolate), *cigare* (cigarro), *cochenille* (cochenilla), *créole* (criollo), *indigo* (indigo), *jonquille* (junquillo), *mérinos* (merino), *nègre* (negro), *pagne* (paño), *savane* (savana), *tabac* (tabaco), *tomate* (tomate), *vanille* (vainilla).

5° Termes divers. — *Alcôve* (alcoba), *alezan* (alazan), *baroque* (barrueco, perle de forme irrégulière); *canasse* ou

canastre (canastro), *caramel* (caramelo), *cassolette* (cazoleta), *cavèce* (cabeza). *cédille* (cedilla). *désinvolte* (desinvuelto), *disparate* (disparate), *eldorado* (el dorado). *fanfaron* (fanfarron), *grandesse* (grandeza). *hâbler* (hablar), *infant* (infante), *menin* (menino), *parangon* (paragon), *soubresaut* (sobresalto).

66. Il est curieux de constater que plusieurs de ces mots d'emprunt existaient déjà dans la langue sous une autre forme. Voici quelques exemples de ces **doublets** d'origine espagnole: *aidant* — *adjudant*; *capitaine* — *capitan*; *chambrée* — *camarade*; *dame* — *duègne*: *enfant* — *infant*: *équerre* — *escadre* — *escouade*; *homme* — *hombre*; *noir* — *nègre*.

67. On empruntait aussi des mots aux autres langues européennes: le développements des arts, des sciences, des idées et du commerce réclamait des vocables nouveaux. Il faut surtout signaler **l'italien** qui, pénétrant une seconde fois en France, lui donne surtout sa terminologie musicale, et **l'anglais**, qui commence, au XVIII[e] siècle, une invasion qui se continue de nos jours. Les emprunts aux autres langues étrangères sont moins importants.

1° **Mots italiens** (cf. § 43; 78,1). — *Adagio*, *arpège*, *barcarolle*, *bouffe* (buffa). *cambiste* (cambista), *camée* (cameo). *confessional*, *espolette* (spoletta), *esquisse* (schizzo), *estafette* (staffetta), *estrapasser* (strapazzare), *étoupin* (stoppino), *farniente*, *filigrane* (filigrana), *fugue* (fuga). *gamelle*, *graticule*, *imbroglio*, *intrigant*, *lagune*, *lésine*, *loterie*, *mandoline* (mandolino), *manège*, *marasquin* (maraschino), *pastel* (pastello), *solfège*, *sonate*, *ténor*.

2° **Mots anglais** (cf. § 46, Rem.; 76—77). — *Ballast* (ballast), *bigle* (beagle), *boukinkan* (Buckingham). *boulingrin* (bowling-green), *boule-ponche* (bowl-punch), *brick* (brig), *budget* (budget). *cabine* (cabin; cf. § 77), *caronade* (carronade), *club* (club), *comité* (committee), *contredanse* (country-dance), *corporation* (corporation), *croup* (croup), *excise* (excise), *flanelle* (flannel), *gentleman* (gentleman), *lougre* (lugger), *paquebot* (packet-boat), *partenaire* (partner), *pique-nique* (pick nick), *redingote* (riding coat), *rosbif* (roastbeef), *vauxhall* (vauxhall, de Devaux et hall).

3⁰ **Mots allemands** (cf. § 7; 20; 46; 78.3). — *Amman* (amtmann), *ammeistre* (amtmeister), *bivouac* (beiwache), *bocambre* (pochhammer), *choucroute* (sauerkraut), *cible* (scheibe), *cobalt* (kobalt), *feldspath*, *landsturm*, *landwehr*, *loustic* (lustig), *obus* (haubitze), *schlague*, *vaguemestre* (wagenmeister), *vasistas* (was ist das).

4⁰ **Mots hollandais** (cf. § 46, Rem.). — *Bélandre* (bylander), *birambrot* (bierenbrood), *bomerie* (bodemery), *brandevin* (brandewyn), *cambuse* (kabuys), *colza* (koolzaad), *hallope* (hal-up), *pinque* (pink).

5⁰ **Mots portugais**. — *Abricot* (albricoque), *acajou* (acajou), *autodafé* (auto da fe), *bayadère* (bailadeira), *bézoard* (bezuar), *caste* (casta), *chamade*, *coco* (coco), *fétiche* (feitiço < facticius), *mandarin* (mandarim), *palanquin* (palanquim), *véranda* (varanda).

6⁰ **Mots slaves** (cf. § 78.4). — *Calèche*, *casaque* et le doublet *cosaque*, *cravache*, *cravate*, *czar* (*tzar*), *drochki*, *knout*, *vampire*. Ces mots sont, pour la plupart, des emprunts slaves indirects: ils ont d'abord passés par l'allemand (kalesche, karbatsche, wampyr), ou l'italien (cassacca).

7⁰ **Mots orientaux** (cf. § 20; 78.6). — *Bambou*, *banane*, *bazar*, *bey*, *café*, *faquir*, *kaolin*, *kiosque*, *ottomane*, *pagode*, *sopha*.

68. Au XVIᵉ siècle, les grammairiens et les poètes recommandaient expressément de faire des emprunts aux dialectes (§ 31). Montaigne aussi, avec son bon sens ordinaire, avait dit: «C'est aux paroles à servir et à suivre; et que le gascon y arrive, si le françois n'y peut aller» (*Essais* I, 25). Au grand siècle, tout change: les sévères puristes protestent vivement contre «la contagion des dialectes», et contribuent ainsi à créer l'unité définitive de l'idiome français. La lutte contre les dialectes (ou patois) est surtout soutenue par Malherbe (§ 52.2), Vaugelas (§ 58) et Balzac (§ 54); à ce dernier, tout est suspect de «gasconisme»: sur chaque mot d'un provincial, il consulte l'oreille d'un Parisien, et «peu s'en faut que la Touraine, si proche de Paris, ne lui en paraisse aussi éloignée que le Rouergue». Même Mlle de Gournay (§ 53), l'adversaire déclarée de Malherbe, parle sur la question des dialectes comme un disciple de Vaugelas: «Nous autres purs François devons destordre et redresser, non pas suivre les barragouins . . . . Le nœud de la question, en cela, pour des gens

considérez, git seulement à sçavoir si ces dictions se prononcent uniformément, non pas en Picardie, en Vendosmois, en Auvergne, en Anjou, mais à Paris et à la Cour, c'est-à-dire en France; pour ce que un escrivain ne doit pas estre le poëte angevin, auvergnac, vendosmois ou picard, ouy bien le poëte français.« On constate pourtant l'adoption d'un certain nombre de mots patois. Exemples: *aubergine*, *avalanche* (suisse), *battude*, *bécharu*, *bèque-bois*, *bercail*, *bourrique*, *brandade*, *cabrer*, *calumet*, *cargaison*, *chai*, *chalet* (suisse), *charade*, *chavirer*, *cloque*, *crétin* (suisse), *crevette*, *dame-jeanne*, *espadrille*, *flaque*, *galoubet*, *gimblette*, *hercher*, *nougat*, *ortolan*, *pecque*, etc.

Remarque. — Dans la littérature, les patois se rencontrent rarement; seuls les auteurs de comédies s'en servent pour ridiculiser les campagnards (comp. § 25, Rem.). Cyrano de Bergerac introduit sur la scène un paysan à qui il fait parler le jargon de son village (*Le Pédant joué*, 1654); son exemple a été suivi par Molière (*Dom Juan*, 1665) et par Marivaux (*Le Triomphe de l'amour*, 1732). Rappelons aussi que Lafontaine cite un dicton picard dans une de ces fables (livre IV, 16). Si A. d'Aubigné fait parler gascon au baron de Foeneste dans le roman du même nom (1617), c'est que les nobles gascons conservaient fort longtemps leur parler dialectal; comp. l'historiette bien connue de Tallemant des Réaux qui prête à la maréchale de la Force les paroles: »Monsou, dounas de la sibade à la caballe«.

69. Nous avons vu que les grammairiens avaient beau défendre de faire des emprunts aux langues étrangères et aux patois; on adoptait, sauf dans les ouvrages de style soutenu, tous les termes étrangers dont on avait besoin, et, de même, on créait des mots nouveaux, malgré l'interdiction formelle de Vaugelas (§ 59, 62). Déjà Malherbe avait hasardé des néologismes, tels que *eslavitude*, *fleuraison*, *insidieux*, *officiosité*, *sécurité*, et on ne manquait pas, dans la période classique, de suivre son exemple. C'est ainsi qu'on créait *amusable*, *bavardiner* (Mme de Sévigné), *bienfaisance* (abbé de St.-Pierre), *bouts-rimés* (Dulot), *désagrément*, *emportement*, *encanailler*, *étourderie*, *exactitude* (»c'est un mot que j'ay veu naistre comme un monstre«: Vaugelas I, 377), *folliculaire* (Voltaire), *frivolité*, *grossièreté*, *immanquable*, *impasse* (Voltaire), *impolitesse*, *incognito*, *insidieux*, *insulter*, *obscénité*, (Molière, *Critique*, sc. III), *offenseur* (noté par l'Ac. comme mot nouveau dans *le Cid* I, 8; est déjà dans l'Astrée), *prosateur* (Ménage), *respectable*, *sagacité*, *transfuge*, *turbulence*, etc. Beaucoup de néologismes plaisants se trouvent dans les poètes

comiques. Scarron crée *encomédienner* (Rom. com.) et *s'emmarquiser* (Japhet d'Arménie III. 4); Molière invente *cocufier* (Sganarelle. sc. 16), *entripaillé* (Imp. de Versailles. sc. 1), *se dessuisser* (Étourdi V. 5), *tartuffier* (Tartuffe II. 2), *dés-amphitryonner* (Amphitryon III. 7), *dé-sosier* (ib.).

70. Après avoir examiné les changements que subit le vocabulaire de la période classique, disons un mot de ceux que subit la **phonétique**. La prononciation de *oi* comme [wæ] (§ 158) tombe peu à peu en désuétude: dans un certain nombre de mots, ainsi qu'à l'imparfait et au conditionnel, c'est [æ] (§ 159) qui l'emporte: dans d'autres mots, [wæ] lutte avec [wa] (§ 160), prononciation vulgaire, qui gagne lentement la bourgeoisie de Paris et finit par triompher avec la Révolution. La diphtongue *eau* [əo] se contracte en [o] (§ 239.4). Les voyelles nasales se dénasalisent devant une consonne nasale: *femme* [fãmə] > *femme* [famə]: *pomme* [põmə] > *pomme* [pomə], etc. (§ 211). L'*e* féminin ne se fait plus entendre dans la conversation qu'après les groupes de consonnes qui exigent une voyelle d'appui (§ 253). Pour les consonnes il faut remarquer les modifications suivantes: La fricative laryngale H s'amuït (§ 486); la roulée apicale R change d'articulation et devient uvulaire (§ 356); le L mouillé [ł] s'affaiblit en [j], dans le parler vulgaire (§ 351); les consonnes finales s'amuïssent devant une pause, et comme elles avaient déjà disparu devant une consonne, elles ne se maintiennent que devant les voyelles, dans les cas de liaison (§ 315).

71. Pendant la période classique, où la civilisation française est, pour toute l'Europe, *la civilisation*, et où Paris est la capitale de l'intelligence, le prestige de la langue est aussi universellement établi. Grimarest, le biographe de Molière, n'exagère rien quand il dit: «La langue Françoise est aujourd'hui de tous les Pays et de toutes les Cours étrangères»; et il ajoute sagement: »L'on ne sauroit se donner trop de soins pour la perfectionner, de manière qu'elle soit toujours préférée, comme la plus propre pour s'exprimer naturellement.« Toutes les belles qualités qui distinguent la langue du grand siècle (§ 51) étaient si généralement reconnues, qu'en 1784 une Académie étrangère, celle de Berlin, mit au concours les trois questions suivantes: »Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle«? »Pourquoi mérite-

t-elle cette prérogative«? »Est-il à présumer qu'elle la conserve«? Rivarol répondit à ces questions par son *Discours sur l'universalité de la langue française*, qui gagna le prix. Il formulait ainsi sa thèse: »La langue française est de toutes les langues la seule qui ait la probité attachée à son génie. Sûre, sociable, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine«. En effet la langue française jouit aux XVIIe et XVIIIe siècles de l'universalité dont jouissait au moyen âge le latin. »Elle l'a remplacé, dit M. A. Rambaud, comme langue de la diplomatie, des cours, de la philosophie, des sciences, de la société, au point que les aristocraties européennes en oublient leur langue nationale. Quelques-unes des belles œuvres des sages étrangers, comme la Théodicée de Leibnitz, beaucoup des mémoires scientifiques des Académies de Prusse, d'Italie, de Russie, sont rédigés en français. La langue la plus familière à Frédéric II, ce n'est pas l'allemand; à Catherine II, ce n'est pas le russe; au roi Stanislas Poniatowski, ce n'est pas le polonais; à Gustave III, ce n'est pas le suédois. Presque toutes les œuvres du roi de Prusse, ses poésies, qu'a corrigées Voltaire, sa correspondance politique et littéraire, ses dialogues, où il a mis malignement en parallèle Louis XV et Salomon, ses précieux mémoires sur l'histoire de ses ancêtres et sur son propre règne, sont rédigés en un français élégant et précis. C'est la langue que la jeunesse apprend dans les collèges de tous les pays, immédiatement après la langue maternelle et parfois de préférence aux langues classiques. Surtout elle est la langue de la raison, cette maîtresse des temps nouveaux, une sorte de langue sacrée pour les libéraux de tous pays, comme l'arabe l'est encore pour tous les sectateurs du Koran«.

CHAPITRE V.

LA PÉRIODE MODERNE.

72. Dans la période moderne, qui embrasse tout le XIXe siècle, le joug des principes grammaticaux du XVIIe siècle est définitivement secoué, et le développement de la langue littéraire, devenu plus libre, devient en même temps plus riche et plus vivant. Le cadre trop étroit de la langue classique est brisé, l'autorité de la tradition disparaît, et l'Académie ne décide plus que dans les questions d'orthographe. Les droits de l'individu sur la langue sont généralement reconnus, et chaque lettré s'ingénie à la sculpter, à la ciseler de sa manière et selon son goût. Comme par un retour au passé, le français de nos jours a la puissance et l'exubérance, mais aussi l'incohérence de celui du XVIe siècle: l'unité de la période classique n'existe plus. La langue parlée envahit la langue écrite, l'horreur du mot propre (§ 56) disparaît, il n'y a plus de distinction entre les vocables nobles et non nobles, et les néologismes abondent: on a recours non seulement aux langues étrangères (§ 76—78), mais aux patois (§ 79—80), à l'argot (§ 81—82), au langage technique, et on reprend des mots archaïques à la littérature du moyen âge et de la Renaissance. Cette langue nouvelle du XIXe siècle est »libre, vivante, colorée, variée comme le monde même.«

73. Avec la Révolution disparut l'ancien régime social et politique, mais l'autorité de Vaugelas (§ 58) et de l'Académie était restée debout, inébranlée et inébranlable, malgré les quelques contradictions qu'elle avait provoquées (§ 59, 62, 63). La libération de la littérature et de la langue était réservée à la jeune école des **romantiques**, qui arrivent à transformer l'ancienne

esthétique en ouvrant de nouvelles routes; dans leurs œuvres originales et hardies, qui supplantent les anciens genres littéraires, croît une langue essentiellement différente de la classique. L'horreur du mot propre, jugé indigne du style soutenu, avait été portée à l'extrême: l'abstraction envahissait le langage poétique et lui enlevait tout relief, tout caractère. Les poètes se livraient aux tours de force les plus extravagants pour ne pas nommer le cheval, l'âne, la vache ou le chien. Belloy, dans sa tragédie du *Siège de Calais* (1765), pour dire que les assiégés ont été réduits à manger du chien et du rat, s'exprime ainsi:

Le plus vil aliment, rebut de la misère,
Mais, aux derniers abois, ressource horrible et chère,
De la fidélité respectable soutien,
Manque à l'or prodigué du riche citoyen.

(Acte I, sc. 6.).

Voici quelques observations de G. Pellissier sur le rôle qu'a joué la peur du mot propre dans la littérature: »Rivarol, quoiqu'un des premiers à sentir la nécessité d'une rénovation, regrette que Voltaire, dans sa satire du »Pauvre Diable«, ait nommé le *cordonnier*; un traducteur de Pindare, n'osant prononcer le mot *coq*, qui »suffirait à gâter la plus belle ode du monde«, se tire d'affaire en parlant de cet »oiseau domestique dont le chant annonce le jour, et qui n'a que son pailler pour théâtre de ses exploits«. Encore sous la Restauration, c'est une témérité que d'introduire dans un alexandrin certains noms, les plus illustres de notre histoire: une tragédie dont l'héroïne est Jeanne d'Arc, l'appelle *la bergère*, puis *la guerrière*, enfin *la captive*, mais n'ose pas une seule fois l'appeler Jeanne. L'auteur de *Marie Stuart* (1820), Lebrun, ayant à faire entrer dans une touchante scène de cette pièce le mot terrible de *mouchoir*, avait dit:

Prends ce don, ce mouchoir, ce gage de tendresse,
Que pour toi de ses mains a brodé ta maîtresse.

Les précautions dont usait le poète en bardant le vocable incongru d'une double cuirasse de périphrases, ne lui servirent à rien; ce mouchoir, tout brodé qu'il était, voire par la main d'une reine, épouvanta ceux qui assistèrent à la lecture de la pièce. Ils me supplièrent à mains jointes, dit Lebrun, de changer des termes si dangereux et qui ne pouvaient manquer de faire rire

6

toute la salle à l'instant le plus pathétique. J'écrivis ce *tissu*. On sait quel tumulte souleva Vigny lorsque, neuf ans après (1829), il eut le courage de lancer au parterre le terme même que l'auteur de *Marie Stuart* s'était résigné à effacer. En 1825, à la première représentation du Cid d'Andalousie, le mot *chambre* excita les murmures de la salle, et *le Globe* fut obligé de rappeler le vers de Racine:

De princes égorgés la chambre était remplie«.

74. Enfin **Victor Hugo** vint affranchir la langue de ces préjugés ridicules et nuisibles: il remplaçait l'abstraction par l'image pittoresque, il proclamait l'égalité des mots et mit au vieux dictionnaire un bonnet rouge. Voici les vers éloquents où il se proclame lui-même réformateur de la langue:

Les mots, bien ou mal nés, vivaient parqués en castes;
Les uns, nobles, hantant les Phèdres, les Jocastes,
Les Méropes, ayant le décorum pour loi,
Et montant à Versaille aux carrosses du roi;
Les autres, tas de gueux, drôles patibulaires,
Habitant les patois, quelques-uns aux galères
Dans l'argot; dévoués à tous les genres bas,
Déchirés en haillons dans les halles; sans bas,
Sans perruque,; créés pour la prose et la farce:
Populace du style au fond de l'ombre éparse.

Alors, brigand, je vins, je m'écriai: Pourquoi
Ceux-ci toujours devant, ceux-là toujours derrière?
Et sur l'Académie, aïeule et douairière,
Cachant sous ses jupons les tropes effarés,
Et sur les bataillons d'alexandrins carrés,
Je fis souffler un vent révolutionnaire,
Je mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire,
Plus de mot sénateur! plus de mot roturier;
Je fis une tempête au fond de l'encrier.

Le Romantisme est la victoire de la jeunesse, la libération de l'art et la rénovation du style, du rythme et du vocabulaire. »Les romantiques retrouvent, nous citons de nouveau les belles études de M. G. Pellissier, ces idiotismes pittoresques, ces façons de dire singulières et brusques, ces tours expressifs modelés sur la sensation immédiate, toutes ces locutions originales et imprévues, dont l'irrégularité choquait l'esprit classique, amoureux avant tout d'ordre et de symétrie, dont l'ingénuité même, la saveur re-

levée ou la familiarité vive et forte offensaient ses délicatesses renchéries«.

75. On avait fait éclater les barrières anciennes du lexique, et le néologisme envahit la langue. Toutes les idées nouvelles, qui ont eu droit de cité au monde par la Révolution, et tous les objets nouveaux mis en circulation par le développement de l'industrie, demandent impérieusement des mots nouveaux. Tout le monde se met à en créer, et personne ne proteste; au contraire, on encourage les néologistes. »J'ai autrefois, dit Brillat-Savarin, entendu à l'Institut un discours fort gracieux sur le danger du néologisme et sur la nécessité de s'en tenir à notre langue telle qu'elle a été fixée par les auteurs du bon siècle. Comme chimiste, je passai cette œuvre à la cornue; il n'en resta que ceci: Nous avons si bien fait qu'il n'y a pas moyen de mieux faire, ni de faire autrement. Or, j'ai vécu assez pour savoir que chaque génération en dit autant, et que la génération suivante ne manque jamais de s'en moquer. D'ailleurs, comment les mots ne changeraient-ils pas, quand les mœurs et les idées éprouvent des modifications continuelles? Si nous faisons les mêmes choses que les anciens, nous ne les faisons pas de la même manière; et il est des pages entières dans quelques livres français qu'on ne pourrait traduire ni en latin, ni en grec«.

Pourtant M. Viennet proteste contre les attentats des néologues dans la fameuse *Épître à Boileau*, lue, le 14 août 1855, en séance solennelle de l'Institut:

Il faut des noms nouveaux à ces nouveaux artistes:
Ils se nomment entre eux *bohèmes*, *fantaisistes*,
Ils ont, pour se louer, des termes inconnus
Que la tour de Babel n'a pas même entendus . . . .
Chacun fait son argot, sa grammaire nouvelle,
Chacun peut à son gré, sans crainte d'un revers,
Dégingander sa prose et *déhancher* ses vers,
Barbariser son style, *empenner* son génie
Et, comme ses lecteurs, flouer la prosodie:
Des critiques charmés viendront, le lendemain,
Vanter de ses écrits le *lyrisme* et l'*entrain* . . . .
Je maudis ces auteurs dont le vocabulaire
Nous encombre de mots dont nous n'avons que faire;
Qui, sur de vains succès *basant* un fol orgueil,
D'un œil ambitieux *fixent* notre fauteuil;

Qui, pour *utiliser* leur frivole existence,
Des corrupteurs du goût *activent* la licence,
Formulent leur pensée en style de Purgon;
Ou qui, gardant au cœur la foi de Saint-Simon,
S'indignant que la femme à l'homme soit soumise,
Demandent que l'État la *désubalternise* . . . .
On n'entend que des mots à déchirer le fer:
Le *railway*, le *tunnel*, le *ballast*, le *tender*,
Express, *trucks* et *wagons*; une bouche française
Semble broyer du verre ou mâcher de la braise . . . .
Faut-il, pour cimenter un merveilleux accord,
Changer l'arène en *turf* et le plaisir en *sport*?
Demander à des *clubs* l'aimable causerie?
Flétrir du nom de *grooms* nos valets d'écurie,
Traiter nos cavaliers de *gentlemen-riders*?
Et de Racine enfin parodiant les vers,
Montrer, au lieu de Phèdre, une lionne anglaise
Qui, dans un *handicap* ou dans un *steeple-chase*,
Suit de l'œil un *wagon* de *sportsmen* escorté
Et fuyant sur le *turf* par un *truck* emporté?

76. C'est incontestablement **l'Angleterre** qui a fourni, et fournit encore, le plus grand nombre de mots d'emprunt au français moderne: ce sont surtout des termes de commerce, d'industrie, de sport et de fashion. En voici quelques exemples (comp. § 67.2): *Actuaire*, *baby*, *banknote*, *bar*, *bicycle*, *bifteck* (beefsteak), *blackbouler* (blackball + fr. boule), *boghei* (buggy), *bol* (bowl), *book*, *bookmaker*, *bouledogue* (bulldog), *box*, *boxer*, *break*, *cab* (cab < fr. cabriolet), *châle* (shawl), *chèque* (check), *chelem* (slam), *clown*, *coke*, *cold-cream*, *compost*, *confort* (comfort), *cottage*, *dandy*, *dock*, *drain*, *express*, *fashion*, *flirt*, *flirter*, *grog*, *groom*, *handicap*, *jockey*, *jury*, *jute*, *keepsake*, *lasting*, *leader*, *lunch*, *mackintosh*, *meeting*, *pannequet* (pancake), *pick-pocket*, *puddler*, *rail*, *reporter*, *revolver*, *sandwich*, *sherry*, *snob*, *speaker*, *sport*, *square*, *steamer*, *stock*, *stopper*, *tender*, *ticket*, *tilbury*, *toast*, *touriste*, *tramway*, *tunnel*, *turf*, *truc*, *ulster*, *wagon*, *warrant*, *watercloset*, *whist*, etc. On trouve même des dérivés français de mots anglais: *highlifeur*, *strugforlifeur* (A. Daudet), etc.

Remarque. Parfois les mots anglais remplacent des mots français; ainsi *tender* a fait disparaître l'ancienne expression *allège*, et le *reporter* a tué le *nouvelliste* de Montesquieu.

77. Plusieurs des mots d'emprunt anglais ne sont autre chose que de vieux mots français, qui ont passé le détroit au moyen

âge, et qui reviennent maintenant du pays d'Outre-Manche, sous une forme anglicanisée et avec un sens modifié. Voici quelques exemples de ces **doublets** curieux : vfr. *bougette*>angl. budget>*budget*; *cabane*>angl. cabin>*cabine*; vfr. *compost* (*compôt*)>angl. compost>*compost*; vfr. *connestable* (*connétable*)>angl. constable>*constable*; *entrevue*>angl. interview>*interview*; vfr. *esquerre* (*équerre*)>angl. square>*square*; vfr. *estiquette* (*étiquette*)>angl. ticket>*ticket*; *exprès*>angl. express>*express*; *façon*>angl. fashion>*fashion*; *gentilhomme*>angl. gentleman>*gentleman*; vfr. *gros grain*>angl. grogram>*gourgouran*; vfr. *humour* (*humeur*)>angl. humour>*humour*; vfr. *jurée*>angl. jury>*jury*; vfr. *mes* (*mets*)>angl. mess>*mess*; *rapporteur*>angl. reporter>*reporter*; vfr. *tonnel* (*tonneau*)>angl. tunnel>*tunnel*.

Remarque. Dans quelques cas, le mot français change de sens, sans changer de forme, sous l'influence du mot anglais correspondant; c'est ainsi que planter, reclaim, record ont notablement élargi la signification de *planteur*, *réclame*, *record*.

78. Plusieurs autres langues ont aussi contribué, mais dans une bien moindre mesure que l'anglais, à l'enrichissement du vocabulaire français moderne.

1° **Mots italiens** (cf. § 67,1). — *Aquarelle*, *bravo* (assassin), *brio*, *carbonaro*, *désinvolture*, *dilettante*, *dispache*, *fantasia*, *fantoche*, *fioriture*, *franco*, *impresario*, *lazarone*, *libretto*, *maestro*, *makis* ou *maquis*, *malaria*, *morbidesse*, *villégiature*.

2° **Mots espagnols** (cf. § 64, 65). — *Brasero*, *cabouille* (cabuya), *charabia* (algarabia), *guano*, *guerilla*, *intransigeant* (intransigente), *platine*, *pronunciamento*; des *puros*, des *medianitos*, etc.

3° **Mots allemands** (cf. § 67,3). — *Bichof* (bischof), *bitter*, *blague* (balg), *blockhaus* (doublet de *blocus*, § 46), *bock* (abrégé de bockbier), *frichti* (frühstück), *guelte* (geld), *képi* (all. dial. käppi, dim. de kappe, bonnet), *landau* (Landau, ville d'Allemagne), *quenelle* (knödel?), *rocambole* (Rockenbolle), *sabretache*, *trink-halle*, etc.

4° **Mots slaves** (cf. § 67,6). — *Baba*, *briska*, *caviar*, *isba*, *kopeck*, *mazurka*, *moujik*, *polka*, *pope*, *rouble*, *samovar*, *steppe*, *télègue*, *touloupe*, *troïka*, *verste*, etc.

5° **Mots scandinaves.** — *Fiord*.

6° **Mots orientaux** (cf. § 67,7). — La conquête de l'Algérie a

introduit un certain nombre de mots arabes ou berbères: *fourbi, gourbi, goum, mazagran, razzia, smala, turco, zouave* (ou *zouzou*), etc.

79. Les **patois**, qu'on avait dédaigneusement repoussés dans la période précédente (§ 68), prennent maintenant leur revanche. Le souci de la couleur locale, le goût du pittoresque, comme le besoin de »faire vrai«, ont amené, dans la littérature moderne, un large emploi d'expressions et de locutions provinciales. Ainsi Georges Sand a fait passer des mots berrichons dans plusieurs de ses romans, et J. Richepin a »picardisé« dans *le Cadet*. »C'est avec une ivresse de faune philologique, dit Anatole France (*Le Temps*, 2 févr. 1890), qu'il se roule dans l'herbe grasse et les fleurs sauvages du parler picard. Il s'en donne à cœur joie. C'est une orgie. Il n'est affaire que de *ramoter, pousseter, trucher, remugler, esbroucher* et *surquer*. Et que de noms d'une gueuserie pittoresque, tels que *ginglette, jacasse, niquedaule, hurlubier*, etc. Tout cela est savoureux«. On trouve le lorrain dans les récits de Theuriet, le normand dans les nouvelles de Guy de Maupassant, le comtois dans les chansons de village de Ch. Grandmougin, le languedocien dans les romans d'E. Pouvillon et de F. Fabre, et le provençal dans les contes d'A. Daudet. Citons, pour finir, quelques termes provinciaux qui ont obtenu droit de cité dans la langue moderne (cf. la liste donnée au § 68): on verra que la plupart d'entre eux appartiennent au langage technique: *Abot, aissaugue* (ou *essaugue*), *arroche, balade, béret* (ou *berret*), *bergelade, bésau, bombonne, bouillabaisse, bouin, boujéjon, cacolet, coucoumelle, coucourelle, déboqueter, dépiauter, esquinter, fagne, fanchette, farandole, gabégie, magnanerie, mas, piolet, ratatouille*, etc. Ajoutons quelques emprunts récents au **bas-breton** (cf. § 3, Rem.): *baderne, bijou, biniou, bouette, darne, dolmen, goeland, gourmette, menhir*.

Remarque. Si l'on examine le langage des gens cultivés nés à la campagne, on verra que le patois local, entendu et peut-être parlé pendant l'enfance, perce parfois, surtout dans les moments émus. Le vieil académicien Astier Réhu, s'apercevant que sa femme l'a volé, s'écrie: »Volé! Je suis volé . . . . ma femme m'a volé pour son fils . . . .« et son furieux délire roulait pêle-mêle avec des jurons paysans de sa montagne: »Ah! *la garso* . . . . Ah! *li bougri* . . . .« (Daudet, *L'Immortel*, p. 222). Cette particularité, finement observée et pratiquée par A. Daudet, a aussi été utilisée par Ed. Rostand dans son *Cyrano de Bergerac*; au moment du combat, où il

s'agit de défendre le carrosse de Roxane, Cyrano, pour ranimer le courage défaillant des Gascons, leur crie en patois: »Hardi! *Reculès pas, drollos . . . . Toumbé dèssus! Escrasas lous!*« A ces mots, auxquels se mêle le son d'un fifre du pays, les blessés se relèvent, les Cadets, dégringolant le talus, viennent se grouper autour de Cyrano, et le carrosse, hérissé d'arquebuses se transforme en redoute (acte IV, sc. 10).

80. Il est curieux de constater que les patois, en même temps qu'ils envahissent la langue littéraire, cèdent partout devant elle: le XIXe siècle triomphe définitivement des patois. Le français, originairement le parler de l'Ile de France, ou plutôt de Paris (cf. § 16; 17), se comprend et se parle maintenant dans toute la France; et le français l'a emporté, non seulement sur les dialectes de la langue d'oïl (§ 15), mais aussi sur ceux de la langue d'oc. Cette centralisation linguistique est due à la centralisation administrative et littéraire, aux communications rapides, et surtout à l'influence de l'école, de la presse et du service militaire obligatoire. »Si c'est l'école, dit M. F. Brunot, qui apprend au paysan normand, breton ou provençal à lire et à écrire le français, c'est le journal tiré à des millions d'exemplaires chaque jour, et répandu dans les hameaux les plus reculés, qui entretient la connaissance de la langue nationale. Les relations avec les citadins font le reste. Dès aujourd'hui, dans certaines provinces, les bourgades, même les plus petites, sont gagnées; dans les villages aussi le paysan entend le français: on peut prévoir le moment où ses fils, formés à l'école et à l'armée, le parleront, avec quelques divergences seulement de prononciation et d'habitudes syntaxiques«.

Remarque. De nos jours, quelques patois aspirent à se faire une position à côté et en face du français. Pour le Nord, il faut citer le **wallon**, le plus septentrional des dialectes de la langue d'oïl (§ 15), et qui se parle dans les provinces méridionales de la Belgique, dans une partie du Luxembourg et dans la Wallonie prussienne (comp. § 86,2). Grâce aux circonstances politiques et sociales, il a su conserver une certaine importance comme idiome local et a été beaucoup employé pour les œuvres de circonstance. La »Société Liégeoise de Littérature Wallonne«, fondée le 7 décembre 1856, a notablement contribué à élargir le domaine et l'emploi de ce patois. Pour le midi de la France, on connaît l'œuvre puissante des **félibres**. Le 21 mai 1854, jour de Sainte-Estelle, sept poètes provençaux, réunis au château de Fontségugne, près d'Avignon, fondèrent une réunion qui avait pour but la renaissance de la langue et de la littérature provençales. Les »sept« de Fontségugne étaient Roumanille (1818—1891), Paul Giéra (1816—1861), Théo-

dore Aubanel (1829—1886), Jean Brunet (1822—1894), Anselme Mathieu (1833—1895), Frédéric Mistral (1830) et Alphonse Tavan (1833); ils s'appelèrent les *félibres*, mot mystérieux (esp. feligres?) trouvé par Mistral dans un vieux cantique provençal, où il est dit que la Vierge rencontra Jésus »*Eme* (parmi) *li set felibre de la lei*«. La nouvelle réunion ou »félibrige« ne tarda pas à attirer l'attention: en 1859 parut *Mireille*, qui était un chef-d'œuvre et excita partout une vive admiration. Grâce au succès de ce poème toujours jeune, sa langue devint le »vulgaire illustre« des félibres: la langue littéraire commune du Midi français est en effet la langue de Mistral, c.à.d. le dialecte arlésien, ou plutôt le parler populaire de Saint-Remy et des alentours, enrichi par des emprunts aux autres dialectes provençaux.

81. A côté des dialectes ou patois locaux, il y a aussi des **dialectes sociaux**, c'est-à-dire des parlers employés, dans une même région, par diverses classes de la société. L'**argot** des boulevards, des faubourgs, des métiers engendre continuellement des mots nouveaux, surtout des expressions nouvelles, des métaphores hardies et pittoresques: beaucoup de ces néologismes de la langue populaire ne vivent que d'une vie éphémère, d'autres ont une existence plus durable et finissent parfois par entrer dans l'usage courant. Nous sommes loin, maintenant, des temps où régnaient les principes aristocratiques de Vaugelas (§ 59), où les puristes disaient »Odi profanum vulgus«: la langue populaire s'étale de nos jours librement dans beaucoup de romans, ce que, parfois, on n'a pas manqué de reprocher à leurs auteurs. En se défendant contre ses adversaires, Zola dit dans la préface de *l'Assommoir*: »Mon crime c'est d'avoir eu la curiosité littéraire de ramasser et de couler dans un moule très travaillé la langue du peuple«. A côté des romans de Zola, il faut citer ceux de Goncourt, de Huysmans et de plusieurs autres: la langue verte se retrouve aussi dans les croquis élégants de Gyp, et surtout dans les chansons »fin de siècle« d'Aristide Bruant, de Léon Xanrof (= Fornax, traduction de son vrai nom, Fourneau), d'Eugène Lemercier, de Mac Nab, etc.: elle envahit même le parler des gens bien élevés: témoin le mot *rosse*, aujourd'hui très répandu et dont on a déjà tiré *rosserie* et *rossard*.

82. A côté de la langue verte, il faut aussi citer l'argot proprement dit (cf. § 33), l'argot des voleurs, qui est, pour une grande partie, une langue artificielle où la dérivation a lieu à l'aide de suffixes inconnus à la langue littéraire (*mar. muche, boche, anche.*

etc.), et où le développement sémasiologique se fait d'une manière très capricieuse. L'argot de la pègre n'est pas non plus une langue fermée: des termes d'argot pénètrent dans la langue populaire et s'élèvent de là jusqu'à la langue de la bourgeoisie. Ainsi *argot*, *bagou*, *caboulot*, *cambriole* (*cambrioleur*), *chiquenaude*, *escarpe* (voleur assassin), *frusquin*, *magot*, *mioche*, etc., dont plusieurs ont été adoptés dans la langue littéraire déjà au siècle passé, sont à l'origine des termes d'argot. Des échantillons plus ou moins authentiques d'argot se trouvent dans *Les mystères de Paris* d'Eugène Sue (1842), *La dernière incarnation de Vautrin* de H. de Balzac, et *Les misérables* de Victor Hugo (1862). Un grand poète moderne, Jean Richepin, a même farci d'argot un recueil de vers, *La chanson des gueux* (1876), qu'il a muni d'un petit »glossaire argotique«.

83. A tous ces emprunts venus du dehors, il faut encore ajouter toute une série de mots repris dans la vieille langue: les poètes romantiques, qui se retrempaient dans la poésie du moyen âge, y puisaient, avec les sujets, beaucoup de vieilles expressions, dont plusieurs ont obtenu droit de cité dans la langue actuelle; telles sont p. ex.: *destrier*, *fabliau*, *geste*, *macabre* (pour *macabré*, § 119, Rem.), *ménestrel*, *trouvère*. Plus tard, les poètes symbolistes ou décadents se sont fait un vocabulaire très bariolé, composé, pour une grande partie, de mots étranges et incompréhensibles, trouvés surtout dans les auteurs du XVe siècle. Un fin connaisseur, M. A. Delboulle, a excellemment dit: »Il y a dans la prose et dans la poésie des décadents du Chastelain, du Crétin, du mauvais Du Bartas sans compter le précieux; j'aimerais mieux qu'il y eût du naïf et du bon français«. Aux emprunts faits au vieux français, les décadents ont ajouté beaucoup de mots de leur propre invention, tels que *manuterge*, *spicpectre* (lavande), *tarrabulation*, *suprémateur*, *strapassonner*, *néphélibate*, etc., dont la nécessité paraît aussi problématique que la beauté.

84. Nous avons vu maintenant combien le vocabulaire du XIXe siècle diffère de celui de la période classique. Les différences sont aussi très sensibles dans la syntaxe, dans l'emploi et l'ordre des mots. Pour la **phonétique**, au contraire, les changements paraissent bien moins sensibles: on ne pourra guère relever que

la généralisation de la prononciation [wa] ou [wᴀ] dans *étroit, adroit, croître,* etc., etc. (§ 160): la substitution définitive de [j] à [ł] dans *fille, bataille, bouteille,* etc. (§ 351), et l'emploi toujours croissant de [r] au lieu de [ʀ] (§ 356): à ces changements il faut ajouter la réintroduction de beaucoup de lettres étymologiques — on commence à dire *dompter* [dõpte], *sculpter* [skylpte], etc., grâce à l'influence de l'orthographe sur la langue parlée (§ 119) — et l'amuïssement progressif de l'*e* féminin, qui a pour effet la création de beaucoup de nouveaux groupes de consonnes.

85. Le prestige de la littérature française est, dans notre siècle, peut-être encore plus grand qu'au siècle précédent. Les grands maîtres modernes jouissent partout d'une réputation incontestée; ils sont lus, étudiés et appréciés, non seulement en Europe, mais dans toutes les cinq parties du monde, et leur influence sur les idées est incalculable. Quant à la langue elle-même, son emploi paraît un peu moins général qu'autrefois: de nombreuses langues nationales, qui ont pris conscience d'elles-mêmes au commencement de notre siècle, s'opposent énergiquement à l'invasion du français et à sa prépondérance: hors de l'Europe, l'anglais et l'espagnol surtout font une rude concurrence au français comme langue universelle. Mais si le français n'est pas la langue internationale des relations scientifiques et commerciales, il soutient fièrement sa prédominance dans tous les autres domaines, malgré bien des attaques: il est encore, comme disait Rivarol (§ 71), »la langue humaine«, et ce prestige est fondé sur des causes naturelles et profondes. »Elle se présente, a dit un lettré du Céleste Empire, comme une belle femme, toujours gracieuse et aimable, qui veut plaire sans chercher à dominer, et qui, sans laisser voir que telle est sa prétention, sait qu'elle a droit au succès, parce qu'elle est souverainement charmante«.

86. Extension du français. Le français est la langue maternelle de la plupart des Français et d'un certain nombre de populations hors de la France.

1° A l'intérieur des frontières politiques de la France, on compte trois langues étrangères: le *basque*, parlé dans une partie du département des Basses-Pyrénées; le *bas-breton* (cf. § 3, Rem.; 79), parlé dans le Finistère, dans la moitié Ouest du Morbihan

et des Côtes-du-Nord, et dans les îles de ces trois départements; le *flamand*, dialecte bas-allemand, parlé dans les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck. Ajoutons que la langue de l'île de Corse est un dialecte *italien*.

2⁰ En dehors des frontières politiques de la France appartiennent au domaine du français des portions de l'Italie, de la Suisse, de l'Allemagne, du Luxembourg, de la Belgique et de l'Angleterre. Signalons, pour l'Italie, plusieurs vallées des Alpes, dont la plus importante est le Val d'Aoste; pour la Suisse, les cantons de Genève, de Vaud, de Neuchâtel, et, en partie, ceux de Fribourg et du Valais; pour l'Allemagne, une grande partie de l'Alsace-Lorraine et la Wallonie prussienne (Malmédy); pour la Belgique, le vaste territoire du dialecte wallon (cf. § 80, Rem.), embrassant un coin des deux Flandres et du Limbourg, presque tout le Hainaut, le Luxembourg, les provinces de Liège et de Namur, et encore un fragment de la Prusse rhénane et du grand-duché de Luxembourg; du reste, le français est parlé dans toutes les grandes villes de la Belgique française, et même dans celles de la Belgique flamande (le nom de *Fransquillons* est donné par plaisanterie aux Belges parlant français); enfin, pour l'Angleterre, les îles de Guernesey, Jersey, Sarke et Aurigny (angl. Alderney), qui appartiennent à ce pays depuis 1204.

3⁰ Par delà les mers, le français est parlé sur de vastes territoires en Afrique, en Asie, en Amérique et en Océanie, appartenant ou ayant appartenu à la France. Signalons, en Afrique, l'Algérie, le Sénégal, le Soudan, la Guinée française, le Congo; en Asie, l'Indo-Chine, le Tonkin, la Cochinchine; dans l'Océan des Indes, Madagascar, l'île Maurice (ancienne Ile de France); dans la Mer du Sud, la Nouvelle-Calédonie; dans le Nouveau Monde, la Guyane française, la Martinique, l'île d'Haïti, la Louisiane, le Bas Canada, le nord du Nouveau Brunswick, et de nombreux districts du Haut Canada et de l'Amérique anglaise. Le fond du *français canadien* s'est formé par un mélange des patois différents que parlaient les premiers colons, dont une petite partie venaient de l'Aunis et de la Saintonge, tandis que le plus grand nombre étaient originaires de la Normandie et du Perche. Dans plusieurs des colonies (l'île Maurice, la Réunion, la Guyane, les Antilles, la Louisiane), il s'est formé des *langages créoles* très curieux.

Remarque. Un cercle de patriotes a fondé, en juillet 1883, *l'Alliance Française*, grande association qui a pour but de propager la langue française dans les colonies et à l'étranger, et d'unir les efforts de tous ceux qui travaillent pour « l'idée française ». L'Alliance a réussi au-delà de toute espérance; elle a été reconnue comme établissement d'utilité publique, par décret du Président de la République (le 23 octobre 1886), et compte maintenant à peu près trente mille adhérents sur tous les points du globe.

CHAPITRE VI.

L'ORTHOGRAPHE.

87. Après avoir ainsi jeté un coup d'œil sur l'histoire générale de la langue française, et avant d'aborder l'étude détaillée des sons, des formes et de leur emploi, il sera pratique, d'examiner l'orthographe: il importe de savoir si la représentation graphique des mots que nous offre la littérature écrite ou imprimée, est fidèle ou non. Nous allons donc essayer de déterminer, surtout au point de vue phonétique, le rapport qui existe entre la langue écrite et la langue parlée.

I. LES LETTRES.

88. L'orthographe française des Xe et XIe siècles était simple et toute phonétique; les copistes n'avaient qu'un seul but, celui de peindre les sons. Il est vrai que dès les plus anciens textes on rencontre, par-ci par-là, des préoccupations étymologiques (comp. par ex. les graphies *corps* et *regiel* dans la prose de Ste Eulalie); mais elles étaient relativement rares, et, en règle générale, on peut dire que les mots s'écrivaient à peu près comme ils se prononçaient, sans encombrement de lettres parasites. Si le copiste du manuscrit d'Oxford de la chanson de Roland écrit: *Karles li reis nostre emperere magne*, c'est qu'il prononçe [kaʀləs li ʀejs nostʀə empəʀäʀə mañə]; on voit que l'orthographe reflète assez fidèlement la prononciation. Mais cet état de choses ne devait pas durer. Il se forme assez vite une tradition orthographique, qui arrête les mots dans leur forme écrite, et qui les empêche de suivre l'évolution de la prononciation, qui est en voie de continuel changement (§ 110). On continue à distinguer *an* d'avec *en*, même après que l'homonymie des deux groupes

s'est effectuée (§ 215): on continue à écrire *faire*. *vaine*. *peine*. quoiqu'on ne prononce plus de diphtongue dans ces mots (§ 200. 222. 217): on maintient le *s* amui dans *teste*, *fust*, *asne* (§ 463), etc., etc.

89. Au XVe siècle. sous prétexte d'étymologie. les érudits encombrent l'écriture d'innombrables lettres latines et grecques. et on trouve des monstres comme *nepveu*, *prebstre*. *subject*, *rhythme*, etc. (comp. § 39. Rem.). La simplicité primitive de l'orthographe est ainsi sérieusement compromise. et au milieu du XVIe siècle le désordre est à son comble. Même l'orthographe quasi-officielle des livres imprimés. l'orthographe des imprimeurs et compositeurs. est extrêmement variable et capricieuse. Une édition de Rabelais (éd. de Juste. 1542) imprime le mot *huile*. en huit lignes. de trois manières différentes: *huile*, *huille*, *huyle*. Il y a même des imprimeurs qui se font un plaisir de rendre les textes illisibles à force d'y introduire des lettres étymologiques.

Remarque. L'orthographe privée et individuelle est encore plus fantaisiste que l'officielle, et varie de ligne à ligne. Voici, par exemple, une lettre que Henri IV adressait, en 1600, à la princesse Marie de Médicis. quelques mois avant de l'épouser: »J'ay receu vn extrême contantement pour avoir ceu bien partyculyèrement par luy de vos nouuelles. Je vous remercye. ma belle mettresse, du présant que vous mauez anuoyé. Je le metré sur mon abyllemant de teste sy nous venons à vn combat, et donneré des coups despée pour l'amour de vous. Je croys que vous mexanteryès bien de vous randre ce temoygnage de mon affectyon. mes an ce quy est des actes de soldat je nan demande pas conseyl aux fames«.

90. Heureusement. les abus amènent toujours une réaction. Aussitôt qu'on se mit à étudier la grammaire du français (§ 49). on commença aussi à s'occuper du problème difficile de la bonne manière d'écrire la langue. Il se forme tout un petit parti. aussi raisonnable que courageux. qui soutient qu'il faut écrire comme on parle. et par conséquent. simplifier l'orthographe: on fait une guerre acharnée aux consonnes »oiseuses«. en demandant que le nombre des signes orthographiques réponde au nombre des sons: on invente même de nouveaux signes diacritiques et de nouvelles lettres. pour donner une transcription phonétique aussi rationelle que possible. L'école révolutionnaire des phonéticiens eut pour chef et premier représentant **Louis Meigret**. Cet esprit curieux et indépendant a publié un *Traité*

touchant le commun usage de l'escriture françoise (1542), où il met à nu toutes les absurdités de l'orthographe de son temps; il en veut surtout aux lettres étymologiques. Voici ce qu'il en dit: »Il y a superfluité de l'*a*, en *aorné*, du *b*, en *debuoir*, du *c* en infiniz vocables, comme *faict*, *parfaict*, *dict*. Du *d*, comme *aduis*, *aduerse*, de l'*e* en *battera*, *mettera*, de l'*f*, en *briefuemēt*, du *g* comme *vng*, *besoing*, de l'*i* comme en *meilleur*, de l'*l* comme *default*, et autres infinis, de l'*o* comme en *œuure*, du *p*, comme *escripre*, *escript*, et autres infinis, de l's comme en *estre*, *honneste*, et autres presques innombrables, du *t* comme en *et*, copulatiue, en *faicts*, *dicts*, *vents*, et en tous les pluriers du participe present, du *v* comme en la diphtongue *ou* qui n'est point françoise. Au regard d'*x* final, comme en *cheuaulx*, *loyaulx* il n'est point françois«. Meigret demande résolument la suppression de toutes ces lettres inutiles; il propose aussi d'autres réformes excellentes, en s'appuyant sur des considérations très sensées et qui pourtant ne sont pas encore généralement reconnues: »Ie ne voy point, écrit-il, de moyen suffisant ny raisonnable excuse pour conseruer la façon que nous auons d'escrire en la langue françoyse . . . Nostre escriture, pour la confusion et commun abus des letres ne quadre point entierement à la prononciation. Les voix sont les elemens de la prononciation, et les letres les marques ou notes des elemens . . . . . Puisque les letres ne sont qu'images de voix, l'escriture deura estre d'autant de letres que la prononciation requiert de voix; si elle se treuve autre, elle est faulse, abusiue et damnable«.

91. Les théories nouvelles et hardies de Meigret, mollement soutenues par Jacques Pelletier, furent vivement attaquées par Guillaume des Autelz (sous le pseudonyme de Glaumalis de Vezelet), et il s'engagea bientôt une querelle orthographique, très curieuse à beaucoup de points de vue, mais qui se perdit dans les sables, comme font toutes les disputes sur l'orthographe. Les idées des »meigretistes« furent reprises par Ramus (ou Pierre de la Ramée) »lecteur du Roy en l'Université de Paris«, dans sa *Gramère* (1562), et, sous une forme très radicale, par Honorat Rambaud dans *La Declaration des abus que lon commet en escriuant, et le moyen de les euiter et representer nayuement les paroles: ce que iamais homme n'a faict* (Lyon, 1578). Rambaud propose une refonte totale de l'orthographe; il adopte un système

strictement phonétique, avec des lettres toutes nouvelles, et essaye, de cette manière, de créer une transcription de la langue parlée où il n'y ait rien d'arbitraire, et qui soit abordable à tous »jusques aux laboureurs bergiers et porchiers«. Plusieurs poètes de la Pléiade, Ronsard, J. du Bellay, Antoine de Baïf, se déclarèrent partisans du système phonétique; mais la hardiesse et la nouveauté des réformes proposées effrayèrent le grand public, qui se refusait à lire les textes phonétiques, et par conséquent les imprimeurs, qui se refusèrent à les imprimer. Ce fut ainsi l'école étymologique qui l'emporta, non pas dans la forme exagérée proposée par Jacques Dubois dans un livre très curieux (Jacobi Sylvii *In linguam gallicam Isagoge*, 1531), mais quelque peu modifiée. On peut dire que l'orthographe de la Renaissance se trouve codifiée dans les *Trésors* et *Dictionnaires* de Robert Estienne; mais on était encore très loin du dogme d'une orthographe fixe et invariable.

92. Les deux écoles, la phonétique et l'étymologique, sont encore en présence l'une de l'autre au XVIIe siècle. Les Précieuses proposent une orthographe simplifiée en élaguant un grand nombre de lettres étymologiques (§ 55), et le lexicographe Richelet fait hardiment une application générale de ce système dans son *Dictionnaire* (1680). Mais c'est toujours l'école étymologique qui a le dessus, grâce à l'Académie française, qui, après de nombreuses hésitations, déclare préférer l'ancienne orthographe »qui distingue les gens de lettres d'avec les ignorans«. Ce fut une décision funeste, dont la langue subit encore les conséquences fâcheuses, quoiqu'il faille reconnaître que dans chaque nouvelle édition du Dictionnaire (§ 61) l'illustre Compagnie a introduit des modifications qui sont presque toutes des progrès vers le phonétisme. Mais que de choses il reste encore à changer! Nous verrons tout à l'heure à quel degré l'orthographe moderne est arbitraire et trompeuse. Aussi la question d'une manière d'écrire simplifiée et rationnelle a-t-elle été souvent discutée, sans qu'on soit encore arrivé à aucun résultat pratique, l'Académie se refusant opiniâtrément à donner sa consécration aux réformes proposées.

Remarque. Vu la grande importance d'une orthographe simplifiée, il faut souhaiter qu'on arrive à s'émanciper de l'autorité de l'Académie, comme du reste plusieurs revues littéraires l'ont déjà fait, ou que l'Académie elle-même

renonce à sa suprématie dans le domaine de l'orthographe. »Ce serait rendre un vrai service à l'Académie française, écrit Gaston Paris, que de la décharger d'un fardeau qu'elle n'a assumé que par hasard, qui pèse lourdement sur elle, et qu'elle n'est pas faite pour porter. Elle a à remplir, même comme compagnie, des tâches bien supérieures et mieux faites pour elle . . . . . . Quant à la fixation d'une orthographe nationale, elle devrait être confiée à une commission peu nombreuse, composée de philologues et de gens pratiques, et qui en très peu de temps pourrait doter le pays d'un instrument commode, simple et bien approprié à cette besogne, si importante et aujourd'hui si inutilement compliquée, de la représentation des mots de la langue par l'écriture. Mais peut-être pour faire comprendre à tous l'utilité et la possibilité d'une telle mesure faudrait-il une révolution aussi profonde que celle qui a permis, il y a un siècle, de substituer le système métrique aux mille variétés de poids et de mesures usitées dans la vieille France. Car il ne faut pas se dissimuler qu'une réforme de l'orthographe n'est pas une petite affaire, ni une simple question d'école«.

93. Dans la langue moderne, un tout petit nombre de mots s'écrivent exactement comme ils se prononcent; tels sont par exemple *ami*, *mari*, *midi*, *bal*, *mal*, *fatal*, *fil*, *mil* (1000), *abri*, *aplani*, *fini*, *ni*, *pari*, *tari*, *datif*, *natif*, *gala*, *papa*, *mira*, *rima*, etc. Généralement la forme écrite ne donne qu'une idée très inexacte de la prononciation; le groupe de lettres *agneaux* se prononce [año], et on emploie ainsi sept signes pour figurer trois sons. De ces trois sons, un seul est représenté d'une manière phonétiquement exacte: a = [a]; quant aux deux autres, [ñ] est rendu par deux signes: *gn*, [o] par quatre: *eaux*. Comp. encore *eu* [y], *août* [u] *chantent* [šã:t], *doigt* [dwa], *vingt* [væ̃], etc., etc. Comme transcription de la langue parlée et vivante, l'orthographe française est donc très défectueuse.

94. La différence entre la langue parlée et la langue écrite est tellement grande que dans beaucoup de cas les deux langues suivent des règles grammaticales toutes différentes. Dans la langue écrite, le féminin de *petit* se marque par un *e*: *petite*; dans la langue parlée, le féminin de [pəti] se caractérise par l'adjonction d'un t: [pətit]. La langue écrite distingue (*je*, *il*) *parle* d'avec (*tu*) *parles* et (*ils*) *parlent*; la langue parlée confond ces trois formes en une seule *je, tu, il, ils* [parl]. D'un autre côté, la langue parlée connaît des formes doubles, même triples, de plusieurs mots qui n'ont qu'une seule forme dans la langue écrite: [nu] et [nuz] se rendent par *nous*: [tu], [tuz], [tu:s] par *tous*: [nö], [növ], [nöf] par *neuf*, etc. (comp. § 112).

95. L'inaptitude de l'orthographe usuelle tient aux raisons suivantes:

1⁰ Les mêmes lettres ont souvent des valeurs toutes différentes: *ville* [vil] — *fille* [fi:j]: *chose* [šo:z] — *choléra* [kolera]: *aiguille* [ægyi:j] — *anguille* [ãgi:j]: *gemme* [žæm] — *femme* [fam]: *feu* [fø] — *eu* [y]: *nous portions* [nuportjõ] — *des portions* [deporsjõ]: *le couvent* [ləkuvã] — *elles couvent* [ælku:v]. etc.. etc. Comment lire: »Ce mercier a de bons *fils*«? [fil] ou [fis]? les lettres ne nous l'indiquent pas.

2⁰ Les mêmes sons sont représentés de plusieurs manières différentes: [o] s'écrit *au. aux. aulx. eau, eaux. haut. hauts*: [væ:r] s'écrit *ver, vers. vert, verts. verre. verres, vair. vairs*: [væ̃] s'écrit *vain. vains. vainc. vaincs. vin, vins. vint. vingt. vingts.* Comp. *deuxième. troisième. douzième.* où [z] est rendu par *x. s. z.* et *feuille. cueille. œil, bœuf.* où [ö] et rendu par *eu, ue, œ. œu.* Cette ambiguïté des lettres a amené plusieurs doublets orthographiques. auxquels on a parfois attaché un sens différent: *bonace* — *bonasse*: *conter* — *compter*: *différencier* — *différentier*: *exaucer* — *exhausser*: *lé* — *lez* (*les*): *penser* — *panser*, etc.

3⁰ L'orthographe est encombrée de lettres absolument muettes: *rats* [ra]. *chatte* [šat]. *comme* [kom]. *portent* [port]. *vingt* [væ̃]. *paon* [pã]. *août* [u]. *eu, eut. eus* [y]. *sceaux* [so]. etc.

4⁰ L'emploi des consonnes doubles est extrêmement arbitraire. Comp. les exemples suivants: *Académie* — *accabler*. *Persifler* — *siffler*: *boursoufler* — *souffler*. *Agrandir* — *aggraver*. *Alourdir* — *allonger*: *imbécile* — *imbécillité*: *fertile* — *tranquille*: *modèle* — *chancelle*: *banderole* — *barcarolle*: *folet* — *folle*. *Pomologie* — *pomme*: *bonhomie* — *bonhomme*. *Sultane* — *paysanne*: *félonie* — *baronnie*: *patronage* — *baronnage*: *timonier* — *canonnier*: *honorer* — *honneur*: *cantonal* — *cantonnier*. *Apercevoir* — *apporter*: *attrape* — *trappe*: *chope* — *échoppe*. *Coureur* — *courrier*: *chariot* — *charrette*: *baril* — *barrique*. *Monosyllabe* — *dissyllabe*: *présupposer* — *pressentir*. *Dorloter* — *grelotter*: *abatis* — *abattre*: *échalote* — *carotte*: *inquiète* — *endette*, etc.

96. Les inconséquences de l'orthographe française sont. pour la plupart. ou des **archaïsmes** ou des **étymologismes.**

1⁰ Étant essentiellement historique. l'orthographe française ne peint pas la prononciation de nos jours. mais celle du moyen âge ou de la Renaissance: beaucoup des graphies modernes.

exactes au point de vue phonétique il y a des siècles, ont cessé de l'être par suite des changements progressifs de la prononciation. L'orthographe n'a suivi que de très loin l'évolution phonétique; les graphies telles que *faire* [fæ:r], *beau* [bo], *enfant* [ãfã], *chantez* [šãte], etc. nous rapportent aux temps où *ai* était une diphtongue [fajʀə] (§ 200), et *eau* une triphtongue [bəau] (§ 239); où *en* était encore distinct de *an* [ænfãnt] (§ 215), et où la consonne finale primitive de la 2[e] pers. se prononçait [tšãntãts].

2⁰ Par respect pour les langues classiques, les écrivains des XV[e] et XVI[e] siècles essayèrent de rapprocher les mots français des mots correspondants latins ou grecs, et ils transformèrent profondément l'orthographe simple et rationelle du moyen âge (cf. § 39, Rem.; 89). Les graphies correctes *abé*, *bele*, *devoir*, *recevoir*, *escrit*, *fait*, *dit*, *pié*, *nu*, *autre*, *povre*, *cler*, etc. furent changées en *abbé*, *belle*, *debvoir*, *recepvoir*, *escript*, *faict*, *dict*, *pied*, *nud*, *aultre*, *pauvre*, *clair*, etc. pour ressembler davantage à a b b a s, b e l l a, d e b e r e, r e c i p e r e, s c r i p t u m, f a c t u m, d i c t u m, p e d e m, n u d u s, a l t e r, p a u p e r, c l a r u s.

97. Plusieurs des lettres étymologiques, qui servaient à »parer l'escripture«, comme on disait, ont vite disparu de l'orthographe; d'autres se sont maintenues jusqu'à nos jours: on n'écrit plus *debvoir*, *dict*, *nud*, *sçavoir*, mais on conserve les graphies non moins monstrueuses: *pied*, *abbé*, *doigt*, *pauvre*, *poids*, etc. Voici un relevé sommaire des consonnes étymologiques qui se trouvent dans l'orthographe moderne.

B: *Fabvier*, *Lefebvre*, *le Doubs*.

C: *Amict*, (*aspect*, *respect*, *distinct*, *indistinct*, *instinct*, *succinct*), *sceau*, *scier*.

D: *fonds* (cf. enfoncer), *lods*, *nid*, *nœud*, *pied*, *poids*.

G: *doigt*, *doigter*, *doigtier*, *legs*, *Magdeleine*, *vingt*, *vingtaine*, *vingtième*; *signet*, *Regnard*, *Regnault*, *Clugny*; *oing*, *seing*.

L: *aulnaie*, *aulne*, *aulnée* (orthographes vieillies), *aulx*, *faulx* (cf. faucher), *fils*, *pouls*; *Gaultier*, *Paulmier*, *Saulnier*, et les noms en *-auld*, *-ault*: *Arnauld*, *Fourchambault*, *Foucauld*, *Perrault*, *Quinault*, etc.

M: *automne*, *damner*, *damnation*, *damnable*, *condamner* (comp. *faim*, *essaim*, *nom*, à côté de *levain*, *on*).

P: *baptême*, *baptiser*, *baptismal*, *baptiste*, *cheptel*, *compte*, *compter* (a amené *dompter*), *corps* (cf. corsage, corset), *exempt*, *exempter*,

prompt. promptitude, sculpter, sculpteur, sculpture, sept, septième. temps.

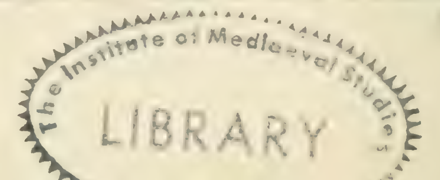
T: *puits, rets.*

X: *croix, noix, poix, voix, paix, dix, perdrix, prix, six, époux, soixante*, etc.

98. Parfois une simple **analogie** a fait changer la bonne orthographe d'un mot. L'orthographe de la Renaissance en offre de nombreux exemples: on écrit *feut* (pour *fut*) d'après *eut. craincte* (pour *crainte*) d'après *plaincte, ung* (pour *un*) d'après *long*, etc., etc. La langue moderne présente encore beaucoup d'exemples de telles graphies analogiques: ainsi *rompt, couds, mouds* ont remplacé *ront, cous, mous* à cause de *rompre, coudre, moudre* (comp. *résous* de *résoudre*): *anspect* pour *anspec* (angl. handspike) est dû à *aspect*; *dompter* pour *donter*, à *compter*: *lacs*, vfr. *laz, las* (<laqueum), à *lacer*: *mets*, vfr. *mes* (angl. mess.< missum), à *mettre*: *remords*, vfr. *remors* (remorsum), à *mordre*, etc. Comp. § 104,₃.

99. Voici quelques mots dont l'orthographe vicieuse est due à une **étymologie populaire** (comp. § 528—529):

Bec d'âne devrait s'écrire *bédane*. La forme primitive est *bec d'ane* (c. à. d. bec de canard), et non pas *bec d'asne* comme écrivait Cotgrave (1611): cette fausse étymologie a aussi altéré la prononciation du mot. — **Champ**, dans *poser une planche de champ*, aurait dû s'écrire *chant*: il dérive de canthum et n'a rien à faire avec campum. — **Chaudelait** (espèce de gâteau) est pour *chaudelet*. — **Court**, dans *couper court à*, est probablement pour *cours* (comp. *donner cours à*). — **Déçu**, dans *au déçu de* (c.à.d. à l'insu de), devrait s'écrire *dessu*. C'est un composé de la particule *dés* et *su* (part. de *savoir*): on écrivait autrefois *desceu* ou *desçu* (d'après l'ancienne orthographe *sçavoir* pour *savoir*). La graphie fautive a induit Littré en erreur: il dérive déçu de décevoir. — **Entre-temps**, altération de l'ancien *entretant*, composé de la préposition *entre* et *tant* (tantum). — **Habiller** (dér. de *à* et *bille*) doit son *h* à l'influence de *habit*, qui a aussi modifié la signification du mot. — **Heur** (*bonheur, malheur*) devrait s'écrire, comme au moyen âge, *eur* (<augurium: § 188, Rem.). Le *h* provient d'une confusion avec *heure* (hora). — **Legs** s'écrivait au moyen âge *lais* ou *leis*: c'est, en effet, le substantif verbal de



laisser; l'altération est due à l'influence de *léguer*. — **Plantureux** est un dérivé de l'ancien *plenté* (plenitatem); la graphie *plentureux* a été altérée sous l'influence de *plante*, qui a aussi changé la signification du mot. — **Par**, dans la préposition composée *de par*, devrait s'écrire *part* comme au moyen âge (*de par le roi* < de parte regis). — **Plein**, dans *mettre au plein*, est pour *plain* (planum). — **Rancœur** (rancorem), pour *ranqueur*, s'écrit ainsi sous l'influence de *cœur*. — **Rempart** est pour *rempar*, dér. de *remparer*; comp. it. riparo. — **Sens**, dans les locutions *sens dessus dessous*, *sens devant derrière*, est pour *c'en*, comme donnent les vieux textes. Vaugelas écrivait *sans dessus dessous*, orthographe qui est aussi dénuée de raison que la moderne. — **Trocart** ou **trois-quarts** est pour *trocarre*.

100. Les orthographes vicieuses dues à de fausses étymologies sont surtout fréquentes dans les noms de lieu: *Aulnay* (Audenacum); *Chambord*, *Chambourg* (Cambortus); *Chantereine* pour *Chanteraine* (canta rana); *Châteauroux* (Castellum Radulfi); *Chaux-de-Fonds* pour *Chaudefont* (caldam fontem); *Cinq-Mars* (Sanctus Medardus); *d'Agny* pour *Dagny* (Dagninus); *Fécamp* (Fiscannum); *les Chères* pour *Leschères* (Lescherias); *l'Hérat* pour *Lhérat* (Lerate); *Mont-Louis* pour *Mont-Louy* (Mons Laudiacus); *Saint-Dremond* (Sidremum); *Saint-Eny* (Santinium); *Saint-Tron* (Centronem).

II. LES SIGNES DIACRITIQUES.

101. Les copistes du moyen âge employaient très rarement des signes diacritiques (à part les abréviations): on écrivait parfois *ín*, pour qu'il n'y eût pas confusion avec *m*; *hái*, *méisme*, *aúrez*, etc. pour marquer la présence de deux voyelles distinctes; *glóire*, etc. pour marquer la voyelle accentuée. Ce ne sont que les imprimeurs et les grammairiens du XVIe siècle qui ont commencé à faire un emploi régulier de signes diacritiques empruntés à l'orthographe grecque; mais la valeur de ces signes n'est plus la même: en grec, ils servaient surtout à marquer la tension de la voix sur une syllabe plutôt que sur les syllabes environnantes; en français, ils n'indiquent généralement qu'une différence de prononciation ou de timbre entre les mêmes lettres.

102. L'accent aigu se met sur les *e fermés* non suivis d'un *d*, d'un *r* ou d'un *z* finals: *étonné*, *sévérité*, *précepte*, *blessé*, *blessée*, *blessés*, *blessées*, *né*, *nés* (comp. pied, berger, panier, blesser, blessez, nez, chez, lez). On l'emploie abusivement dans quelques substantifs: *affrétement* [afrætmã], *allégement* [alæžmã], *complètement*, *événement* (comp. avènement): dans des futurs, tels que *abrégerai*, *protégerai*, *céderai* (comp. mènerai), etc.: dans les phrases interrogatives ou optatives, telles que *chanté-je* [šãtæ:ž], *veillé-je*, *puissé-je*, *dussé-je*, etc. L'accent aigu est généralement omis dans les mots étrangers: *brasero* [brazero], *revolver* [revolvæ:r], *optime*, *vice-versa*, *mea culpa*, etc.

Remarque. L'accent aigu a été introduit par l'imprimeur Geoffroy Tory (cf. § 37), qui l'emploie seulement pour marquer l'é fermé final: *seuerité*, *felicité* (au pluriel *seueritez*, *felicitez*). Cet usage est généralement suivi jusque dans le XVII[e] siècle: ainsi Vaugelas écrit encore *securité*, *evité*, *memoire*, mais il emploie en même temps, comme tant d'autres, l'accent aigu pour marquer l'è ouvert: *dés*, *aprés*, *cét*. Pierre Corneille est le premier qui ait essayé de faire une distinction rationnelle entre l'é et l'è: il s'exprime ainsi dans un *Avis au Lecteur*, imprimé en tête de l'édition de luxe donnée par lui-même de son *Théâtre*, en 1664: »Or comme ce seroit vne grande confusion que ces trois *e* en ces trois mots, *aspres*, *verite* et *apres*, qui ont vne prononciation si differente, eussent vn caractère pareil, il est aisé d'y remedier, par ces trois sortes d'*e* que nous donne l'imprimerie, *e*, *é*, *è*, qu'on peut nommer *l'e simple*, *l'e aigu* et *l'e grave*. Le premier seruira pour nos terminaisons feminines, le second pour les latines, et le troisième pour les esleuées, et nous escrirons ainsi ces trois mots et leurs pareils, *apres*, *verité*, *après*, ce que nous estendrons à *succès*, *excès*, *procès*, qu'on auoit jusqu'icy escrits auec l'*e* aigu, comme les terminaisons latines, quoy que le son en soit fort different«.

103. L'accent grave est employé

1° sur tous les *e* ouverts qui se trouvent dans une syllabe ouverte (dans la langue écrite, bien entendu): *frère*, *mère* (comp. fier, mer, amer): *cèle*, *révèle* (comp. selle, renouvelle, tel, telle); *thème* (comp. dilemme): *cène*, *amène* (comp. renne): *bibliothèque* (comp. grecque, avec): *sinalèphe* (comp. chef): *dépèce*, *pièce* (comp. presse): *pèlerin*, *complètement*, *avènement*, je *sèmerai*, *règne*, *règle*, *célèbre*, *hièble*, *siècle*, *grièche*, *sèche*, *calèche* (comp. perdre, reste, précepte), etc.: on écrit également *è* devant un *s* final: *accès*, *après*, *succès*, *dès*. Rappelons qu'il y a des mots qui prennent l'accent circonflexe (§ 104.2) pour marquer l'*e* ouvert, surtout s'il est long: *extrème*, *suprème* (comp. crème, problème);

2° dans les deux mots *jà*, *déjà*;

3° pour distinguer orthographiquement certains homonymes: *à—a*, *çà—ça*, *là—la*, *où—ou*, *dès—des*.

Remarque. L'accent grave date du XVI[e] siècle, mais au commencement son emploi est très restreint et très incertain. Dubois (1531) s'en sert pour noter l'*e* féminin, il écrit *gracè*, *guerrè*, *aimeè*; Estienne Dolet (1540) le met sur les particules *à* et *là*, et Ramus (1572) l'emploie surtout pour marquer l'*e* ouvert, il écrit *mièl*, *fèrmete*, *ènfèr*. Ce n'est qu'au XVII[e] siècle que les règles modernes commencent à se dégager.

104. L'accent circonflexe est en même temps un signe étymologique et un signe de prononciation.

1° Il marque la suppression d'une lettre, consonne ou voyelle: *côte* (vfr. *coste*); *âne* (vfr. *asne*); *fût* (vfr. *fust*); *âme* (vfr. *anme*); *sûr* (vfr. *seur*); *âge* (vfr. *eage*); *dû* (vfr. *deu*); *bâiller* (vfr. *baaillier*); *crûment* (vfr. *cruement*); *remercîment* (*remerciement*); *oublîrai* (*oublierai*), etc. Pourtant l'emploi du circonflexe comme signe étymologique est très inconséquent: à côté des graphies correctes *dû*, *mû*, *plaît*, *résolûment*, *gaîment*, etc., on trouve *pu*, *su*, *tait*, *absolument*, *vraiment*, *joliment*, etc.; sur les mots où le *s* amuï n'est pas indiqué par un accent circonflexe, voy. § 463.

2° L'amuïssement d'un phonème amenant ordinairement l'allongement de la voyelle précédente (§ 130,1), on s'est parfois servi de l'accent circonflexe pour indiquer la prononciation longue d'une voyelle: *âcre* (acrem), *bâche*, *cône* (conum), *diplôme* (diploma), *dôme* (δῶμα), *Drôme* (Druna), *extrême* (extremum), *grâce* (gracia), *idolâtre* (idololatres), *iconolâtre* (εἰκονολατρής), *infâme* (infamis), *pâle* (pallidum), *pôle* (polum), *suprême* (supremum), *théâtre* (theatrum), *trône* (thronum). Remarquez qu'au XVI[e] siècle on écrivait *throsne*, *pasle*, *extresme*, etc. L'emploi du circonflexe comme signe de prononciation est très peu conséquent; on écrit *cône*, *dôme*, *extrême*, mais *zone*, *axiome*, *arome*, *problème*. Il faut aussi se rappeler que dans la langue moderne la présence de l'accent circonflexe n'implique pas toujours la prononciation longue de la voyelle; ainsi *arrête*, *êtes*, *dîne*, *île*, *gîte*, *épître*, *flûte*, *bûche*, *croûte*, *voûte*, *hôtel*, *hôpital*, *rôtir*, *fûmes*, *fûtes*, *aimâmes*, *aimâtes*, etc. se prononcent ordinairement avec une voyelle brève.

Remarque. Souvent les dérivés ne gardent pas l'accent circonflexe des mots simples: *cône—conique*; *diplôme—diplomate*, *diplomatie*, *diplomatique*;

grâce — gracieux, gracier, disgracieux, disgracier; *infâme — infamie*; *jeûne — déjeuner*; *pôle — polaire*; *sûr — assurer*.

3° Dans quelques mots l'emploi du circonflexe est dû à une analogie quelconque: *bédâne* (≠ âne, § 99): *bélître* (≠ épître); *traître* (≠ maître); *voûte* (≠ coûte), *envoûter*.

Remarque. Étienne Dolet a le premier employé l'accent circonflexe (1540); il l'appelle »apocope« et s'en sert pour marquer la chute d'une voyelle: *mani^ment, vrai^ment*. J. Périon (1555) s'en sert pour marquer la longueur d'une voyelle: *aîse, bourgeoîse*. Poisson (1609) met le circonflexe sur le *t* précédé d'un *s* amuï: *bast̂on, test̂e*. Godard (1618), enfin, inaugure l'usage moderne en l'employant en remplacement d'un *s* amuï: *tôt, nôtre, êt, toûjours*. Cette orthographe fut adoptée, avec quelques restrictions, par l'Académie en 1740 (cf. § 61).

105. La cédille se place sous un *c* devant *a, o, u*, pour indiquer qu'il doit être prononcé comme [s]: *façade, façon, reçu*.

Remarque. Le mot cédille est emprunté à l'esp. *cedilla* (*zedilla*), dim. de *ceda* (*zeda*): le crochet sous le *c* avait à l'origine la forme d'un petit *z*. L'imprimeur Geoffroy Tory a le premier employé le *c caudatum* (1529), mais l'usage ne s'en est répandu que très lentement. Au lieu de *ç*, on écrivait cz: *faczon, cza*, ou ce: *prononceons, receoit*, etc.; on écrit encore *douceâtre* pour *douçâtre*. Il y a eu aussi vacillation entre *ç* et *ss*: *maçon* n'a définitivement remplacé *masson* qu'au XVIIe siècle.

106. Le tréma se place sur une voyelle (*e, i, u*) pour indiquer qu'elle se détache de la précédente (ou de la suivante): *haï, Moïse, noël, Israël, Saül, Antinoüs*: *ïambe* (comp. *aiguë, ciguë, ambiguë, contiguë*). L'emploi du tréma est abusif dans les mots tels que *aïeul* (pour ayeul), *baïonnette* (pour bayonnette), *faïence* (pour fayence), *glaïeul* (pour glayeul): il est superflu dans *ïambe* (cf. ionique, iode, diurne, renia, maria), *noël* (cf. poème, poète, autrefois poëme, poëte), *le Groënland, Ploërmel*, et quelques noms propres en *-uël*. Aux XVIe et XVIIe siècles, le tréma servait aussi à distinguer l'*u* voyelle de l'*u* consonne ou *v* (cf. § 61): on écrivait ainsi: *veüe, queüe, vüille, orgüeil*. Le tréma a été employé pour la première fois par Étienne Dolet (1540).

Remarque. Dans plusieurs noms propres, on met abusivement des trémas sur des *e* qui ne se prononcent pas: *Maëstricht* [mastrik], *Saint-Saëns* [sɛ̃sɑ̃:s], Mme de *Staël* [stal]. L'emploi fautif du tréma amène parfois une prononciation altérée. La famille *Desoer*, originaire de Belgique, où son nom se pro-

nonce [dəsɔ:r], s'appelle maintenant en France [dəsɔæ:r], à cause du tréma dont les compositeurs ont affublé le nom (*Desoër*).

107. L'apostrophe marque l'élision d'une voyelle (*a*, *e*, *i*): *l'âme, l'ours, presqu'île, quelqu'un, s'il*, etc; pour les détails des mots qui subissent l'élision, voir § 272. L'emploi de l'apostrophe est assez illogique dans la langue moderne: on écrit *lorsqu'il*, mais *comme il*: *quoiqu'il*, mais *quoique étranger*; *entr'acte*, mais *entre eux*; *l'ami*, mais *une amie*; *je l'aime*, mais *je le crois*, etc., etc.: il est tout à fait abusif dans *grand'mère*, *grand'chose*, *grand'peine*, *Dieu vous gard'*, etc., où il n'y a pas élision d'*e*, et dans *ç'aurait été*, puisqu'on prononce ordinairement *ça aurait été*. L'apostrophe est omise dans plusieurs noms propres: *Lhéritier*, *Lhôte*, *Lévêque*, *Lange*.

Remarque. C'est l'imprimeur Geoffroy Tory qui a introduit l'apostrophe (1529); son emploi était au XVIe siècle encore plus répandu que de nos jours; Brantôme, Montaigne, A. d'Aubigné et beaucoup d'autres écrivaient: *un'espee, ell'a, cett'eau, douz'ans, null'opération, un'infinité*, etc. Il y avait même des grammairiens qui voulaient étendre l'emploi de l'apostrophe jusqu'à indiquer l'amuïssement d'une consonne et proposaient d'écrire *tan'*, *tou'*, etc. Meigret dit dans son *Traité touchant le commun usage de l'escriture françoyse* (1542): »Toutes les fois qu'en la prononciation aucune letre finalle se pert, l'Apostrophe est necessere en l'escriture pour denoter la collision, ou perte de la voyelle ou consonante. Et la ou nous ne vouldrions receuoir l'Apostrophe, ie dy qu'encores la letre ne doit point estre escrite. Comme quant nous disons: *vne amye entiere ayme d'une perfecte amour*, nous deuons escrire *vn' amy' entier' ayme d'une perfet' amour*. Cela semble estrange, mais la faulte de bonne lecture ne viendra que de l'imperfection du lisant, et non pas de l'escriture. Quant aux consonantes, ie treuve que *lȩs*, *dȩs*, *ȩs*, perdent *s*, quant le vocable ensuyuant commence par consonante: nous deuons donc escrire: *lé compaignons de guerre ȩquelz lȩ' capitaines ont faict de* (sic) *dons sont lȩ' mieux agguerriz*«.

108. Le trait d'union sert à unir

1° les différentes parties d'un mot composé: *arc-en-ciel, chef-lieu, garde-malade, peut-être, c'est-à-dire*;

2° le verbe et son sujet postposé: *suis-je, viendras-tu, parle-t-il, viendrez-vous, est-ce lui, que dit-on*;

3° le verbe et son régime postposé, quand ce régime est un pronom personnel: *aidez-moi, fais-le, dites-le-lui, rendez-le-moi, donnez-lui-en*;

4° le pronom personnel et le mot même: *moi-même, eux-mêmes*;

5° les monosyllabes *ci* et *là* à un mot précédent ou suivant: *celui-ci*. *celui-là*, *cet homme-ci*, *ci-dessus*. *ci-entour*, *ci-inclus*, *ci-gît*, *là-dessous*, *là-haut*;

6° les noms de nombres composés. quand ils ne sont pas unis par la conjonction et: *dix-sept*, *vingt-neuf*. *quatre-vingts*, *quatre-vingt-dix-huit*.

Remarque. L'emploi du trait d'union est très inconséquent: on écrit *eau-de-vie*, mais *eau de rose*: *arc-en-ciel*, mais *arc de triomphe*: *cent-suisses*, mais *cent gardes*: *blanc-de-céruse*, mais *bleu de ciel*: *tête-à-tête*. mais *face à face*: *au-dessous*, mais *au dedans*; *quatre-vingts*. mais *quatre cents*. etc. Le trait d'union apparaît pour la première fois dans le Dictionnaire de Nicot (1584).

DEUXIÈME PARTIE

PHONÉTIQUE

LIVRE PREMIER.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

CHAPITRE I.

ÉVOLUTION DES SONS.

---

109. L'évolution phonétique est **inconsciente** et tout à fait indépendante de la volonté des individus parlant; elle n'est pas le résultat d'un effort voulu: c o m m e a t u m s'est changé en *congé*, sans aucun acte volontaire de la part des Gallo-Romains.

Remarque. Le fait incontestable de l'inconscience de l'évolution phonétique nous permet de révoquer en doute l'existence des lettres soi-disant »euphoniques«, qui jouent un rôle considérable dans beaucoup de grammaires. Examinons brièvement un des exemples le plus souvent allégués, le *t* accessoire des formes interrogatives de la première conjugaison. Le changement de *donne-il* en *donne-t-il* (cf. § 289,2) ne s'est pas produit parce qu'un beau jour, on a trouvé que le groupe [dɔnil] sonnait mal et qu'il fallait le rendre plus agréable à l'oreille; il est dû tout simplement à l'analogie (§ 118). Comme on disait *il est — est-il*, *il dort — dort-il*, *il donnait — donnait-il*, etc. on a fini par dire *il donne — donne-t-il*, au lieu de *donne-il*, qui faisait disparate avec les autres formes interrogatives. Il n'y a pas non plus »intercalation de consonnes euphoniques« dans *gendre*, *chambre*, *être*, etc.; le développement de ces consonnes accessoires s'explique très facilement à l'aide de la physiologie (§ 496—499), et l'euphonie n'y a absolument rien à voir. Sur quelques cas de changements phonétiques conscients et voulus, voy. § 120—124.

110. L'évolution phonétique est **graduelle**. Les sons d'une langue parlée sont en voie de continuel changement, chaque génération altérant quelque peu la tradition qu'elle a reçue. Ce changement s'accomplit très lentement et par des degrés minimes, insensibles aux individus parlant et écoutant. Le français *août* n'a pas

subitement remplacé le latin augustum. La forme *août* est due à l'addition d'une succession de nuances infinitésimales. Il y a entre les deux mots toute une longue série de modifications continuées et augmentées de siècle en siècle. De ces formes transitoires, l'orthographe ne relève ordinairement que deux ou trois: augustum — agustu — *aoust* — *août*, tandis que la phonétique historique arrive très souvent à en indiquer un plus grand nombre [augustum > agusto > aγust > aust > aut > au > u]: mais on ne pourra jamais parvenir à reconstruire toute la série des nuances.

Remarque 1. Vu l'évolution graduelle des sons, on peut dire qu'une langue ne naît pas, ou du moins n'en avons-nous jamais vu naître. Voici, à ce sujet, quelques observations de M. V. Henry: »Quant aux langues qui tombent sous le coup de notre observation, il n'en est pas une qui soit née: l'enfant est un être distinct de ses parents, tandis qu'une langue dite fille n'est autre que la langue dite mère parvenue à quelques degrés plus bas dans l'échelle du temps. Le créole de la Réunion est du français du grand siècle, le français, du latin rustique, le latin, de l'indoeuropéen émigré en Italie, chacun avec les transformations et les déformations que leur ont imposées des séries plus ou moins longues de sujets parlants, eux-mêmes plus ou moins fidèles à la tradition de leurs pères. Le latin nous paraît mort, tout uniment parce que nous ne serions plus compris de Cicéron si nous lui parlions français; mais il eût compris Quintilien, et Quintilien Lactance, et Lactance Grégoire de Tours, et Grégoire le scribe inconnu qui transcrivit à notre usage le texte du serment de Strasbourg. Où donc finit le latin? où commence le français? et qui peut parler, autrement que par figure, de la naissance du français?«

Remarque 2. Les changements phonétiques qui sont dus à une influence analogique (§ 118), ou qui résultent d'une métathèse (§ 516—518), d'une étymologie populaire (§ 528—529), d'une contamination (§ 524—527), etc. ne sont pas graduels, et s'opèrent subitement, par un saut; ainsi il n'y a pas de formes intermédiaires entre *pelu* et *poilu*, *formage* et *fromage*, *sarbatane* et *sarbacane*, etc.

III. L'évolution phonétique suit des **lois constantes**, en s'opérant avec une parfaite uniformité. Tout phonème ou groupe de phonèmes se développe, dans des conditons phonétiques égales, de la même manière. Si *b* devient *v* dans hibernum > *hiver*, on trouvera que le même changement a eu lieu dans tous les mots où *b* se trouve dans la même situation, c. à. d. précédé et suivi d'une voyelle: debere > *devoir*, habere > *avoir*, abante > *avant* (cf. § 378). Si dolorem donne *douleur*, on peut affirmer à priori que colorem doit donner *couleur*, un même son, dans une même situation, ne pouvant pas se développer de deux manières différentes.

Remarque. Les nombreuses exceptions aux lois phonétiques que présente le français, surtout dans son état actuel, ne sont qu'apparentes, et on les écarte, pour la plupart, assez facilement. Si l'on compare amarum〉*amer*, clarum〉*clair*, avarum〉*avare*, on verra que dans les trois mots français, l'*a* latin est rendu de trois manières différentes (*e*, *ai*, *a*), et pourtant la constance des lois n'y est pas enfreinte: *amer* représente le développement régulier, *clair* n'est qu'une variante orthographique moderne de l'ancien *cler* (§ 170), et *avare* est un mot de formation savante (§ 34), un mot d'emprunt calqué directement sur le latin et qui a remplacé l'ancienne forme régulière *aver*. Il est bien entendu que les mots d'emprunt n'ont pas pu participer aux évolutions phonétiques qui ont eu lieu avant leur introduction dans la langue; si à côté de factum〉*fait*, on trouve actum〉*acte*, c'est que ce dernier mot a été introduit dans la langue longtemps après le changement de *ct* en *it* (§ 407); il ne constitue donc pas une exception à cette loi. Une fois introduits dans la langue, les mots d'emprunt en subissent toutes les évolutions postérieures.

112. Phonétique syntaxique. Vu la parfaite régularité de l'évolution phonétique, il est impossible que le même mot, dans des conditions phonétiques égales, se développe de deux manières différentes; plicare ne peut pas devenir, indifféremment, *ployer* et *plier*: une seule des formes peut être admise comme le résultat régulier de l'évolution; et l'examen historique nous montre en effet que *plier* est une formation postérieure, une altération de *ployer* faite sur le modèle de *prier* (§ 195). Cependant, il faut bien remarquer qu'un mot, pas plus qu'un son, ne se présente pas toujours dans les mêmes conditions phonétiques: il peut être accentué ou inaccentué; il peut se trouver devant une voyelle, devant une consonne, ou à la fin d'une phrase, etc. Il en résulte que le même mot, en tant que les conditions changées sont de nature à déterminer un développement phonétique différent, se présentera sous des formes différentes (**doublets phonétiques** ou **syntaxiques**). Ainsi me devient régulièrement *moi*, s'il est frappé de l'ictus (§ 155): contra me〉*contre moi*; il devient aussi régulièrement *me* (§ 162), s'il est inaccentué: Carolus me laudat〉*Charles me loue*, etc.; comparez encore *te—toi*, *se—soi*, *que—quoi*, *notre — nôtre*, *votre—vôtre*, etc. On avait aussi autrefois les doubles formes *mal* et *mel*, (de malum), *car* et *quer* (de quare); on n'a maintenant que *mal* et *car*, la forme la plus viable, ce qui souvent veut dire la plus employée, ayant usurpé la place de l'autre. Pour les consonnes finales, la phonétique syntaxique a donné naissance à un très grand nombre de doublets ou même de triplets. La fricative finale de *six* est sourde

devant une pause : *il y en a six* [sis], sonore devant une voyelle : *six enfants* [sizãfã], et s'amuït devant une consonne : *six garçons* [sigarsõ] ; comp. encore : *venez tous* [tu:s], à *tous* [tuz] *instants*, *tous* [tu] *les deux* ; *mes* [mez] *amis*, *mes* [me] *fils* ; *cent* [sãt] *ans*, *cent* [sã] *francs*, etc. ; ajoutons vfr. *cest enfant* > *cet enfant* ; vfr. *cest garçon* > *ce garçon* ; *je pense* > [špã:s], *je danse* > [ždã:s]. La consonne initiale au contraire n'est pas susceptible de changement ; rappelons seulement qu'on disait à l'origine *la spose* mais *ad espose* (§ 493) ; c'est la dernière forme qui a été généralisée.

113. Examinons maintenant de quelle manière l'évolution phonétique transforme les mots. Ordinairement elle laisse intacts quelques-uns des phonèmes du primitif : talem > *tel*, bona > *bone*, *bonne*, etc. ; mais souvent aussi le nouveau groupe de sons n'a rien de commun avec l'ancien. Si l'on compare le latin camera [kameʀa] à sa forme française *chambre* [šã:brə], on verra, si l'on ne se laisse pas tromper par l'orthographe, que les deux mots sont absolument différents ; les sons latins se sont changés [k > š ; am > ã ; ʀ > r ; a > ə], ou sont tombés [m > 0, e > 0], et il s'est produit un son accessoire [mʀ > mbʀ > mbr], auquel le mot latin n'offre rien de correspondant. Ainsi l'évolution phonétique peut amener le passage d'un son à un autre, l'effacement complet d'un son, et la création d'un son nouveau.

1° Passage d'un son a un autre. Les consonnes changent de manière d'articulation : passage de [b] à [v] dans faba > *fève* ; ou de lieu d'articulation : passage de [ʀ] à [r] dans hora > *heure* ; parfois les deux changements ont lieu en même temps : passage de [k] à [s] dans cælum > *ciel*. Les sourdes deviennent sonores : passage de [s] à [z] dans rosa > *rose*, et les sonores deviennent sourdes : passage de [v] à [f] dans navem > *nef*. Les voyelles changent de lieu d'articulation : passage de [u] à [y] dans durum > *dur* ; ou de manière d'articulation : passage de [i] à [y] dans fimarium > *fumier*. Il faut remarquer que les changements qui concernent la place d'articulation ont ordinairement lieu d'arrière en avant ; le mouvement inverse est rare. Enfin les voyelles se changent en consonnes : januarium > *janvier*, et les consonnes se changent en voyelles : alba > *aube*.

2° Amuïssement des sons. Les voyelles, aussi bien que les consonnes, sont sujettes à s'effacer complètement. Pour qu'une voyelle tombe, il faut qu'elle soit inaccentuée : des trois voyelles

du latin maturum, il n'en est resté qu'une dans *mûr*, celle qui avait l'ictus (§ 136). Les consonnes disparaissent dans toutes les positions, mais l'effacement a lieu le plus souvent en position faible, c. à. d. entre deux voyelles: sudare〉*suer*, au commencement ou au milieu d'un groupe de consonnes: masculum〉*masle*〉*mâle*, et à la fin du mot: presto〉*prest*〉*prêt*〉[præ].

3⁰ Développement de sons nouveaux. Une consonne accessoire peut se développer au milieu d'un groupe de consonnes: cinerem〉*cendre*, ou entre deux voyelles: *pooir*〉*pouvoir*. Une voyelle accessoire peut se développer au milieu d'un groupe de consonnes: knif〉*canif*; devant ou après un groupe de consonnes: scutum〉*escu*, *écu*; piper〉*poivre*. La production d'autres phonèmes accessoires est due à la diphtongaison des voyelles: heri〉*hier* [jæ:r], à l'agglutination: indictum〉*lendit*, à l'analogie, à la contamination, à l'harmonie syllabique, etc. (comp. § 488—504).

114. Les changements phonétiques sont ou **indépendants**, ce qui est assez rare, ou **dépendants** (combinatifs, conditionnels). Le changement de [u] en [y] (murum〉*mur*) est indépendant, c. à. d. s'est fait sans aucune influence quelconque des sons environnants, ou de l'ictus. Le passage de [n] à [m] dans carpinum〉*charme* est dépendant: la labialisation de la nasale dentale est due à l'influence de la labiale précédente. Les changements dépendants sont surtout des assimilations ou des dissimilations.

115. L'assimilation est la tendance de deux sons voisins à se rapprocher, à emprunter une partie de leurs caractères respectifs (P. Passy). Elle peut être complète, comme dans femina〉*femme* (passage de *m'n* à *mm*), ou partielle, comme dans *asthme* [asm̥] (dévocalisation de *m*); elle peut être progressive, comme dans sapiam〉*sache*, où le yod, sous l'influence de *p* devient [š] au lieu de [ž], ou régressive, comme dans cantat〉*chante*, où *n* nasalise la voyelle précédente. Parfois elle est à la fois progressive et régressive, comme dans rosa〉*rose* (sonorification de [s] à cause des deux voyelles); parfois on peut la qualifier de réciproque, comme dans *toi* [tw̥a], où [t] dévocalise [w], en même temps que [w] labialise [t]. L'assimilation, qui est la plus importante des influences combinatives, peut aussi avoir lieu entre deux sons qui ne se touchent pas: *cercher*〉*chercher*, *co-*

combre > *concombre*: sur cette harmonie des syllabes, voir § 505—510.

116. La dissimilation provient d'une tendance à éviter la répétition, à des intervalles trop rapprochés, de deux phonèmes identiques ou ayant quelque chose de commun; elle se manifeste par le changement ou la suppression d'un des phonèmes: Bononia > *Boulogne* (§ 328): dīvīnum > *devin* (§ 151, Rem.): flebilem > *fleible* > *faible*: vivenda > *viande*: quinque > *cinq*, etc.: pour d'autres détails, voir § 511—515. La dissimilation a rarement lieu d'un mot à l'autre.

CHAPITRE II.

ÉVOLUTION DES MOTS.

117. A côté de l'évolution des sons, on peut constater une évolution des mots, tout à fait indépendante des lois phonétiques, telles que nous les avons décrites aux paragraphes précédents. Le changement d'*e* lat. en *oi* fr. que nous observons dans habēre \>*avoir*, est un phénomène qui se retrouve nécessairement dans tous les mots où l'*e* latin se présente dans les mêmes conditions (§ 155); c'est une loi phonétique indépendante des mots sur lesquels elle agit. Le changement d'*e* en *oi* qui a eu lieu dans *pelu* \>*poilu*, est un fait particulier, propre à ce seul mot (comp. *velu* qui est resté tel quel), et dû, non pas à une lente évolution phonétique (§ 110), mais à un changement subit, grâce à une association d'idées: *poilu* doit son *oi* à l'influence de *poil*, et il n'y a pas de forme intermédiaire entre *pelu* et *poilu*. Parmi tous les phénomènes capables de modifier l'action des lois phonétiques et de provoquer un changement subit d'un mot isolé, le principe de **l'analogie** est sans doute le plus important: l'analogie est pour le développement des mots ce qu'est l'assimilation pour le développement des sons. A côté des formations analogiques, il faut citer toutes celles qui sont dues à des altérations conscientes et voulues; on en trouve des exemples dans les expressions euphémistiques (§ 120) et les termes de tendresse (§ 121). Les langages conventionnels (§ 123), les calembours (§ 124), les influences de la mode (§ 122) et les besoins de la rime (§ 125) amènent des altérations momentanées qui ordinairement ne laissent pas de traces durables dans la langue.

118. Formation analogique. Par le procédé de l'analogie, un mot est assimilé en partie ou complètement à un autre mot, qui lui est parent par le sens ou la fonction; parfois une simple ressemblance de son suffit. Les formations analogiques sont surtout fréquentes dans les verbes. Dans la série primitive et étymologiquement correcte *oi* (audio) — *os* (audis) — *ot* (audit), on a généralisé ou la diphtongue de la première personne: *oi(s)* — *ois* — *oit*, ou la voyelle simple des deux autres personnes: *o(s)* — *os* — *ot*. La série *disons* — *dites* (dícitis) — *dient* (dicunt) devient *disons* — *dites* — *disent*, et dialectalement: *disons* — *disez* — *disent* (comp. les composés *contredisez*, *dédisez*, etc.). La forme *chantâmes* ⟨ *chantasmes* est due à l'influence de *chantastes* (cantavistis): on disait originairement *chantames* (cantavimus). Le futur moderne *boirai* est irrégulier par la présence de *oi* (⟨ ĭ) en syllabe faible (§ 162), mais dans la vieille langue on disait *bevrai*, développement régulier de biberajo (⟨ bibere habeo): c'est l'influence de *boire* (*bois*, *boive*) qui a changé *bevrai* en *boirai* (*perdre* — *perdrai* ≠ *boire* — *boirai*). Les vieilles formes *perier*, *floraison*, *florette*, *esclarcir* sont devenues *poirier fleuraison*, *fleurette*, *éclaircir* sous l'influence des primitifs *poire*, *fleur*, *clair*. D'un autre côté, le dérivé *jalousie* change la forme primitive et correcte *jaleux* en *jaloux*. Les formations analogiques sont extrêmement nombreuses, et on peut poser comme règle générale que les mots rapprochés par le sens et l'emploi sont aussi rapprochés par la forme. Ajoutons quelques exemples qui montreront la force de l'analogie dans la formation des mots: *nitée* (de *nid*) est fait sur *litée* (de *lit*), *ferblantier* (de *fer blanc*) sur *charpentier*, *coi* — *coite* (pour *coie*) sur *droit* — *droite*, *favori* — *favorite* (pour *favorie*) sur *petit* — *petite*, etc., etc.: nous en reparlerons dans la Morphologie. Notons enfin les évolutions suivantes, qui ont eu lieu déjà dans le latin vulgaire: deorsum ⟩ deusum (vfr. *jus*), fait sur susum: frīgidus ⟩ frĭgidus (vfr. *freit*) sur rĭgidus; gravis ⟩ grĕvis (vfr. *grief*) sur lĕvis; reddere ⟩ rendere (*rendre*), sur prendere, vendere; vester ⟩ voster (fr. *vôtre*) sur noster. Pour le français, on peut citer *carlovingien* (pour *carolingien*), fait sur *mérovingien*; la Suisse *romande* (pour *romane*), sur la Suisse *allemande*; *romanticisme* (employé par Stendhal pour *romantisme*), sur *classicisme*; *méridional*, sur *septentrional*. Ces exemples montrent que l'analogie souligne non seulement une ressemblance, mais aussi une opposition.

119. Influence de la langue écrite. L'évolution phonétique régulière peut être troublée par l'influence de **l'orthographe**. La langue ne s'apprend pas seulement par l'oreille, mais aussi, et surtout de nos jours, par les yeux, ce qui a pour résultat qu'en voulant parler comme on écrit ou épelle, on finit par prononcer les lettres purement étymologiques (§ 97). Déjà Guillaume des Autels, le jeune adversaire de Louis Meigret (§ 91), soutenait que, contrairement à ceux qui »veulent reigler l'escripture selon la prononciation, il sembleroit plus conuenant reigler la prononciation selon l'escripture: pource que la prononciation uzurpée de tout le peuple, auquel le plus grand nombre est des idiots, et indoctes, est plus facile a corrompre que l'escripture propre aux gens scavants«. Il vaut donc mieux, dit-il, »prononcer tout ce qui est escript«. Cette manière de voir est très répandue: pour bien parler, il faut prononcer comme on écrit. Rappelons à ce sujet les recommandations de Molière à Du Croisy: »Vous faites le poète, vous, et vous devez vous remplir de ce personnage, marquer cet air pédant qui se conserve parmi le commerce du beau monde, ce ton de voix sentencieux, et cette exactitude de prononciation qui appuie sur toutes les syllabes, et ne laisse échapper aucune lettre de la plus sévère orthographe« (*L'Impromptu de Versailles*, scène 1). Passons maintenant aux exemples, et commençons par examiner le mot *obscur*. On disait et écrivait régulièrement au moyen âge *oscur*; plus tard, des préoccupations savantes provoquent l'orthographe *obscur* (cf. § 376.3), mais les grammairiens remarquent expressément que le *b* de ce mot ne se prononce pas; pourtant, dans la dernière moitié du XVIIe siècle, le *b* finit par s'introduire dans la prononciation. De la même manière s'expliquent *abstenir*, *abstiner*, *adjuger*, *adversaire*, *advenir* pour *astenir*, *astiner*, *ajuger* (encore Acad. 1740), *aversaire* (encore Molière, *Fem. sav.*, v. 1037), *avenir*; notez qu'on a retenu cette dernière forme populaire à côté de *advenir*, mais il y a eu différenciation de sens. La graphie *ch* offre un autre exemple bien curieux de l'action de l'orthographe sur la prononciation. Au moyen âge, on écrivait et prononçait *cirurgie*, *cirurgien* (angl. *surgeon*), *arcevesque*: au temps de la Renaissance, ces graphies sont remplacées par *chirurgie*, *chirurgien*, *archevesque*, pour se rapprocher autant que possible des types latins c h i r u r g i a, a r c h i e p i s c o p u s. Ce changement, purement graphique à l'origine, amène un changement de prononciation: on finit par

donner au groupe *ch* sa valeur phonétique habituelle, et la chuintante [š] remplace la sifflante [s]. On prononce de même, maintenant, *Montaigne* [mõ:tæñ], *Regnard* [rəña:r], *de Maistre* [mæ:strə], en suivant la forme écrite, au lieu de [mõ:tañ], [rəna:r], [mæ:trə], qui est l'ancienne et bonne prononciation; et on commence à prononcer *sculpter* [skylpte], *dompter* [dõpte], *legs* [læg], *vergeure* [væržö:r], *gageure* [gažö:r], etc. Finissons par citer quelques considérations de Darmesteter: »La langue écrite déforme la langue parlée. Qui doit en effet avoir raison, du mot écrit, chose visible et tangible, qui ne peut sûrement se tromper, ou du mot parlé, chose fugitive, instable, insaisissable, qui n'a par devers elle aucune preuve apparente qui la justifie? Évidemment, c'est le mot écrit. Et la prononciation s'incline devant l'écriture. Si nous n'y prenons garde, nous livrerons une belle langue à nos arrière-neveux«. Comp. § 178,2, Rem.; 335.

Remarque. — Quelques prononciations modernes sont dues à de simples fautes de lecture; c'est un fait curieux, qui vaut bien la peine d'être relevé. On dit maintenant *danse macabre*, mais le nom ancien est *danse Macabré*, et *Macabré* est originairement un nom de personne et non un adjectif; la prononciation fautive provient de ce que les anciennes éditions de »la Dance Macabre« ne portaient pas d'accent sur l'*e* final (§ 102). Le nom propre *Lefébure* n'est qu'un doublet de *Lefebvre*, dû à une mauvaise interprétation des anciennes formes, qui ne distinguaient pas l'*u* d'avec le *v* (comp. § 61).

120. Euphémismes. Par crainte, par respect ou par décence, on évite de se servir, dans les jurons et les exclamations, de certains mots, trop énergiques ou trop triviaux, sans les modifier d'une manière ou d'autre: on leur donne une terminaison quelque peu différente, on change une voyelle ou une consonne, et sous la forme défigurée ils passent librement sans choquer. Ces altérations euphémistiques atteignent surtout les mots Dieu et diable, les noms des saints, les termes érotiques et indécents, etc. *Diable* s'altère ainsi en *diantre, dianche, diache*, etc. *Dieu* devient *bieu* ou *bleu*, et figure sous cette forme souvent incomprise dans beaucoup de jurons: *Corbleu* (corps de Dieu); *morbleu* (mort de Dieu), qui s'altère aussi en *morbœuf* (Anc. th. fr.); *parbleu* (par Dieu); *sambleu* ou *palsambleu* (par le sang de Dieu); *ventrebleu* (ventre de Dieu) ou *ventrebille, ventregoi*; *vertubleu* (vertu de Dieu) ou *vertuchou*; *jarnibleu* et, par ellipse, *jarni* (je renie Dieu); on trouve aussi *jarnigoi, jarnigué, jarniguienne*, etc. Chaque patois en offre de nouvelles déformations. Rappelons encore *sapristi*, probablement

pour *sacristie*, et le serment favori de Henri IV *ventre-saint-gris* pour *ventre saint Denis*. Quant aux termes édéologiques, on trouve dans les *Contes d'Eutrapel*, de Noël du Fail, des formes estropiées ou renversées telles que *outu*, *luc*, *noc* (I, 261; II, 36). L'illustre Tartarin jure, comme les autres Tarasconnais, par *outre* et *boufre*, et Daudet observe que »les dames elles-mêmes s'en servent parfois, mais en y ajoutant une atténuation: Outre, que vous me feriez dire«. La langue moderne connaît les adoucissements *ficher*, *fichtre*, *fichu*, *fiche*, qui s'emploient honnêtement à la place du verbe qui commence par la même lettre et dont a tant abusé le Père Duchesne. Pour *aller se faire f . . . . .*, on dit aussi *aller se faire ph . . otographier* (L. Rigaud). Dans le jargon des voleurs, »qui ne se donnent pas la peine de prononcer le *tu* final«, on dit *être fou* pour »être perdu« (*id.*). Dans cet ordre d'idées, on pourrait encore citer »les patronymiques de signification grossière ou obscène qui, avec l'autorisation de l'État, sont quittés ou modifiés, et les noms de localités de même signification qu'on a parfois essayé de remplacer par des appellations nouvelles« (H. Gaidoz, *Revue critique* 1876, II, 119). Nous avons déjà parlé des Précieuses, qui demandaient »le retranchement des syllabes sales« (§ 55). Des altérations dues à une simple pruderie se rencontrent de tous temps; rappelons par exemple *bébouche* pour *bégueule*.

121. Termes de tendresse. Dans le langage hypocoristique on déforme volontiers les mots, pour les rapprocher du parler des tout petits enfants; on dit, par exemple, *fanfan* (pour *enfant*; § 506,4), *bébête* (pour *bête*; § 509), *mémère* (pour *mère*), faire *dodo*, faire *pipi*, etc. Les formations hypocoristiques sont surtout fréquentes dans les petits noms: *Adèle* > *Dédèle*, *Dédé*; *Anatole* > *Totol*; *Anna* > *Nana*; *Auguste* > *Guguste*; *Charlotte* > *Lolotte*, *Tototte*; *Catherine* > *Catin* > *catin* (avec changement de sens); *Cécile* > *Lili*; *Christine* > *Titine*, *Titi*; *Émile* > *Mimile*; *Eugénie* > *Niniche*, *Nini*; *Françoise* > *Fanchon* > *Chonchon*; *Joséphine* > *Fifine*, *Fifi*; *Louis* > *Loulou*; *Marguerite* > *Margot*, *Gogo*, *Goton*; *Marie* > *Mimi*; *Victor* > *Totor*, etc.

122. Influence de la mode. Chaque époque a ses »gommeux« ou »pschutteux«, qui tâchent, par tous les moyens possibles, de se distinguer de leurs contemporains. Ayant en horreur d'être

comme tout le monde, ils recherchent une originalité provocante et »crâne« dans leur apparence extérieure: non contents d'un habit extravagant et d'une manière de marcher particulière, ils affectent parfois aussi une prononciation bizarre et indolente. On sait que les »merveilleux« du Directoire supprimaient ou dénaturaient certaines consonnes comme trop rudes à prononcer; ils évitaient surtout les *r*. Ainsi, au lieu de: *Ma parole d'honneur, madame, je vous trouve charmante aujourd'hui*, on disait: *Ma paole d'honneu, maame, ze vou touve samante auzoud'hui.* Le *Journal de Paris*, décrivant en 1795 cette maladie nouvelle, l'appelait la maladie du *sexa*, parce que les muscadins prononçaient *sexa* au lieu de *qu'est-ce que c'est que cela.*

123. Langages artificiels. Il existe dans différentes sociétés des tendances à déformer les mots, pour les rendre méconnaissables à tous ceux qui n'en ont pas la clef. Les voleurs, les gueux, les vagabonds possèdent leur *argot* (§ 33: 81), qu'ils emploient lorsqu'ils veulent éviter d'être compris par des personnes étrangères à leur monde: à leur imitation, on a créé, par plaisanterie, plusieurs langues conventionnelles. Rappelons le **javanais**, qui repose sur l'intercalation des syllabes *av* ou *va*: *Cevast sivample avet façavile* (c'est simple et facile), *javeudavi* (jeudi), etc.: il y eut un moment une telle fureur de javanais qu'on vit paraître un journal entièrement écrit dans ce langage stupide. Le **largonji** substitue *l* à la consonne initiale qui est mise après le mot, accompagnée de *i* ou *em*: on dit ainsi le *largonji des louchersbem* pour le *jargon des bouchers*. Il y a eu aussi des parlers en *lem*, en *rama*, en *mard* et en *gue*: citons comme exemple de ce dernier parler la phrase suivante: *Tugu megue digui quegue taga sœurgœur m'aga tendguen.*

124. Jeux de mots. On altère parfois les mots pour obtenir des effets comiques ou satiriques: mais ces altérations sont ordinairement individuelles et momentanées, et ne laissent pas de traces durables. La *Satire Ménippée*, pour se moquer des adhérents de la Ligue, les appelle ironiquement *catholiques* pour *catholiques*. Mme de Sévigné dit *bavardiner* pour *bavarder* à cause d'une Mme de *Lavardin* qui aimait le bavardage. P. Hervieu forge le mot *famillionarité* (*L'Armature*, p. 22), pour qualifier la familiarité choquante d'un millionnaire. E. Rostand invente, avec sa grâce riante, *ridicoculiser*:

Ragueneau me plaît! C'est pourquoi, dame Lise,
Je défends que quelqu'un le ridicoculise.

(*Cyrano de Bergerac*, II, sc. 4.)

125. Influence de la rime. Les exigences de la rime ou de la mesure amènent parfois les poètes à introduire dans leurs compositions des mots ou des vers entiers qui ne sont que des chevilles; citons un vers presque burlesque de *Guillaume de Dole*:

La dame estoit devant la sale
qui n'ama onques chainse sale.

(V. 3252—53.)

Les besoins du vers amènent aussi les poètes à négliger les règles strictes de la grammaire, et ils arrivent même à altérer la forme des mots, en inventant des terminaisons irrégulières. Voici les réflexions naïves d'un poète de la Renaissance, l'auteur de la *Vie de saint Mathurin*:

Et, se vous y trouvez langage
Qui en ce pays n'ait usage
Ou se j'espelle aucunement
Ung mot qui doit estre aultrement,
Ne le prenez en cas de crime;
Tout est *pour obeir à la rime*,
Car je n'ai pas les mots exquis
Qu'en telz cas seroient bien requis.

(Rothschild et Montaiglon, *Recueil* XII, 358.)

Les exemples suivants, qui n'ont pas besoin d'explication, montreront quelques-unes des fautes que la rime et la mesure font commettre aux poètes:

Li sage clerc du temps, par leur grant sapience,
Le mistrent en escript et en grant audience
Pour exemple donner à la gent non *sachance*.

(*Doon de Mayence*, v. 18—20.)

Le ciel t'a signes *maintes*
Donné des aisles peintes
Des augures romains.

(Montaiglon, *Recueil* IX, 174.)

Hannibal, qui par feux d'aigre humeur arrosez
Se fendit un passage aux *Alpes embrasez*.

(A. d'Aubigné, *Les Tragiques* I, v. 3—4.)

Après qu'entre leurs mains j'ai remis mon empire,
Pour m'arracher le jour l'un et l'autre *conspire.*

(Corneille, *Cinna* IV, 1.)

Lorsque le genre humain de gland se contentoit,
Ane, cheval et mule aux forêts *habitoit.*

(Lafontaine, *Fables* IV, 13.)

Semble s'être assemblé contre nous par *hasar*:
Je veux dire la brigue et l'éloquence. Car

(Racine, *Les Plaideurs* III, 3.)

Vous connoissez, madame, et la lettre et le *sein*,
Du cruel Amurat je reconnois la main.

(Racine, *Bajazet* IV, 3.)

Voitures et chevaux à grand bruit, l'autre jour
Menaient le roi de *Naple* au gala de la cour

(V. Hugo, *Feuilles d'automne* n° 3.)

Faute de connaître l'histoire de la langue. L. Quicherat qualifie souvent de licences poétiques des formes qui ne sont que des archaïsmes. Rappelons à cette occasion un passage de la *XI*^e^ *Épistre* de Boileau:

Antoine, gouverneur de mon jardin d'Auteuil,
Qui diriges chés moi l'if et le *chèvrefeuil.*

On a reproché ce *chèvrefeuil* à Boileau: Voltaire dit spirituellement dans l'*Épistre* qu'il lui a adressée:

Je vis le jardinier de ta maison d'Auteuil
Qui chez toi, pour rimer, planta le chèvrefeuil.

Pourtant Boileau n'a pas eu tort: *chèvrefeuil* est la bonne vieille forme, remontant directement à caprifolium, et on la trouve aussi en prose au XVIIe siècle, dans une lettre de Mme de Sévigné. Il importe de constater que les besoins de la rime font employer à Boileau une forme un peu archaïque, mais ne lui font pas altérer la langue.

Remarque. Les altérations dues à la rime acquièrent parfois un intérêt plutôt historique que philologique. On lit dans la *Chronique d'Ernoul*: »Entre ces ii montaignes a une valée c'on apiele le Val Bacar, la ou li home Alexandre alerent en fuere, quant il aseja Sur. Dont on dist encore el Romans del Fuere de Gadres qu'il estoient alé el Val de Josafas. Mais ce n'estoit mie li vaus de Josafas, mais li vaus de Bacar, dont cil qui le Romant en fist pur mius mener se rime *le noma le Val de Josafas por se rime*

faire« (éd. Mas Latrie, p. 62—63). C'est par la même raison que Guillaume d'Alexis paraît incertain sur l'origine lorraine de Jeanne d'Arc:

Ce fut la franche
Pucelle blanche
De Lorraine née, ou d'alez.
(*Œuvres poétiques de G. Alexis* I, 321.)

Corneille, dans un sonnet adressé à maître Adam Billault, n'hésite pas à altérer l'orthographe de son nom:

Elle entra dans le corps de maître Adam Billot.
(Corneille X, 101.)

126. Avant de finir ces notes préliminaires, il faut examiner brièvement quels sont nos moyens de constater la prononciation pour une période de la langue antérieure à la présente. Il est bien entendu que l'analyse de l'orthographe reste toujours notre moyen principal; mais la graphie nous renseigne ordinairement d'une manière très imparfaite sur le vrai état de la langue parlée (comp. § 93 ss.); il faut même souvent deviner à travers la langue écrite les transformations qu'elle subit. Il est donc heureux que nous disposions d'autres moyens qui nous dédommagent, dans une certaine mesure, de l'incertitude où nous laisse l'orthographe. Ces moyens sont directs ou indirects.

1º Les moyens directs sont les grammaires et les orthoépies, dont les plus anciennes remontent au XIIIe siècle (*Orthographia gallica*; voir la bibliographie); pourtant ce n'est qu'au temps de la Renaissance qu'on commence à s'occuper sérieusement de l'étude de la grammaire française (§ 49). C'est aussi au XVIe siècle qu'apparaissent les premiers essais d'une transcription phonétique du français: rappelons surtout la Grammaire de Louis Meigret (cf. § 49; 90) et les différents ouvrages de Jacques Pelletier et de Ramus. Un poète connu de la Pléiade, Jean Antoine de Baïf, s'est servi d'une orthographe phonétique dans son *Psautier* et dans ses *Etrénes de poézie fransoéze*. La littérature grammaticale de la période classique nous offre aussi quelques essais de transcription phonétique, mais il sont hésitants et peu rationnels. Ce n'est que de nos jours qu'on est arrivé à donner, grâce à une analyse physiologique des sons, une transcription fidèle et scientifique de la langue parlée.

2º Les moyens indirects sont les assonances et les rimes. L'assonance est une rime imparfaite ou élémentaire: elle n'exige

que l'identité de la voyelle tonique, sans tenir aucun compte des consonnes qui la précèdent ou qui la suivent: *chaste* et *frappe* forment une assonance, *frappe* et *nappe* une rime. Si nous trouvons dans une laisse de »Gormont et Isembart« *voisin* assonant avec *mourir*, ce fait nous montre que l'*i* des deux mots doit être identique, c. à. d. que l'*i* de *voisin* n'avait pas encore été nasalisé (comp. § 213). On comprend facilement par cet exemple quels renseignements précieux les assonances peuvent nous fournir sur le vocalisme du moyen âge. Dans le courant du XIII[e] siècle, les assonances sont remplacées par les rimes, qui portent, non seulement sur la voyelle accentuée, mais aussi sur les consonnes environnantes. Les premières listes systématiques de rimes ont été dressées par Tabourot (1587) et Lanoue (1596).

3° On peut enfin consulter avec fruit les mots qui ont été adoptés dans les langues étrangères. Déjà au moyen âge, un assez grand nombre de vocables français passèrent en allemand, en anglais, en néerlandais, en islandais et dans d'autres langues encore (§ 24), et les différentes manières dont ces mots ont été transcrits peuvent nous aider à en déterminer la prononciation. Citons comme exemple les graphies des poètes haut-allemands, telles que *zinc*, *merzi*, qui nous montrent clairement la valeur du *c* français (§ 403). Les curieuses transcriptions de mots français par des lettres hébraïques, grecques et coptes, comme il s'en est fait au XIII[e] siècle, peuvent aussi nous fournir d'utiles renseignements.

LIVRE DEUXIÈME.

HISTOIRE DES VOYELLES.

CHAPITRE I.

QUANTITÉ ET QUALITÉ.

I. QUANTITÉ DES VOYELLES.

127. En latin, les voyelles accentuées variaient de durée comme les voyelles inaccentuées; on disait bŏnĭtās, dŭctōr, jūnxī, crūdēlĭs, cădĕrĕ, pĭlŭs, etc. Cet état de choses ne se continue pas dans le parler populaire. Dans les premiers siècles après J.-C., la différence quantitative des voyelles s'efface, d'abord, paraît-il, en syllabe atone; on trouve dans les poètes postérieurs creătura, sacrămentum, verĕcundus, ĕnormis, etc. (pour creātura, sacrāmentum, verēcundus, ēnormis). Puis, l'effacement de la quantité attaque aussi les syllabes fortes, de sorte que les mots tels que lĕctus et tēctum finissent par ne pas différencier leurs voyelles par la durée du son. Ce n'est plus la »quantitas syllabarum« qui domine la langue; les grammairiens eux-mêmes en conviennent, comme il ressort, par ex., d'un passage souvent cité de Servius (4e siècle après J.-C.): »Nam quod pertinet ad naturam primae syllabae, longane sit an brevis, solis confirmamur exemplis; medias vero in latino sermone accentu dinoscimus; ultimas arte colligimus«. C'est **l'accent tonique** (§ 134 ss.) qui désormais est le principe tout puissant de la langue, et toutes les voyelles ont dû avoir à peu près la même durée, qui a été relativement brève.

128. Tel est encore l'état de plusieurs des langues dérivées (surtout l'espagnol, l'italien et le roumain), et tout porte à croire que tel a aussi été l'état normal de la plus vieille langue française; mais, d'assez bonne heure, plusieurs altérations phonétiques sont venues troubler les conditions primitives et réintroduire des différences quantitatives. Ce n'est qu'au XVIe siècle que nous avons des renseignements précis et directs sur ces changements: en 1584, Théodore de Bèze (§ 49, Rem.) avertit les étrangers que la prononciation française est très rapide et n'est retardée que par un petit nombre de longues: »Sunt autem hoc loco mihi admonendi peregrini, paucissimas esse longas syllabas in Francica lingua, præ innumerali brevium multitudine« (p. 85). Cf.: »Francorum enim ut ingenia valde mobilia sunt, ita quoque pronuntiatio celerrima est, nullo consonantium concursu confragosa, paucissimis longis syllabis retardata, eodem tenore denique volubilis« (p. 10). Deux siècles plus tard, Montmignon (1785) remarque: »La différence de durée entre la longue et la brève est en général plus marquée, plus fortement sentie dans les langues étrangères et dans la prononciation des provinces méridionales, que dans la langue française, telle qu'elle est parlée à la cour et à Paris . . . . . ne faites pas trop fortement sentir la différence de durée entre la longue et la brève«.

129. Dans la langue moderne, la différence quantitative des voyelles joue, parfois, un rôle considérable: il y a ainsi bon nombre de mots qui ne se distinguent l'un de l'autre que par la durée de la voyelle accentuée: comp. *faite* [fæt] et *fête* [fæ:t], *tette* [tæt] et *tête* [tæ:t], *bette* [bæt] et *bête* [bæ:t], *mettre* [mætrə] et *maître* [mæ:trə], etc. Pourtant, la quantité moderne est essentiellement différente de l'ancienne: elle affecte peu la syllabe inaccentuée, et elle n'entre pour rien dans la prosodie, basée uniquement sur l'accent; enfin, elle n'est pas absolue, variant selon la place des mots; comp. *faire un cours* [ku:r], *troubler la fête* [fæ:t], *un homme brave* [bra:v], et les combinaisons *un cours de français* [õkurdəfrasæ], *la fête de mon père* [lafætdmõpæ:r], *un brave homme* [õbravɔm], où les voyelles longues de *cours, fête, brave* ont été notablement abrégées.

130. On peut établir les règles suivantes sur l'allongement des voyelles toniques:

1⁰ Une voyelle non finale peut être allongée par l'amuïssement d'un phonème contigu: *eage* 〉 *âge* [A:ž], *mëür* 〉 *mûr* [my:r], *geene* 〉 *gêne* [žæ:n], etc. (voy. § 265 ss.); *beste* 〉 *bête* [bæ:t], *asne* 〉 *âne* [A:n], *coste* 〉 *côte* [ko:t], etc. (voy. § 462, 169, 176); *rompre* [rõ:prə], *blanche* [blã:š], *plonge* [plõ:ž], *âme* [A:m], etc. (voy. § 322, 329); *grasse* [grA:s], *grosse* [gro:s], *passe* [pA:s], *passion* [pA:sjõ], etc. (voy. § 466). Un allongement résulte aussi du changement de [l] en [u], et de celui de [ł] en [j]: *albe* 〉 *aube* [o:b], *alne* 〉 *aune* [o:n], etc. (voy. § 342); *paille* [pA:j], *travail* [trava:j], *bouteille* [butæ:j], etc. (voy. § 351).

Remarque. En syllabe finale ouverte, la voyelle est toujours brève: *on*, *bon*, *bond*, *banc*, *bain*, *dû*, *août*, *aimât*, *courût*, *est*, *des*, *œufs*, *clef*, *portez*, *vie*, *épée*, *aimée*, *sortie*, *amie*, *recrue*, etc. Cette règle est toute moderne. Autrefois, les voyelles suivies de l'*e* féminin étaient longues; on disait *aimée* [æme:], *épée* [epe:], *vie* [vi:], etc., prononciation conservée dans la Suisse romande et encore observée dans la déclamation; de même, les voyelles suivies d'un *s* muet étaient longues, *il fust*, *il fist*, *il parlast* ne se confondaient pas avec *il fut*, *il fit*, *il parla*, et en regard de *un lac*, *un coq* on avait *des lacs* [lA:], *des coqs* [ko:]. En Normandie on dit encore *un chat* [ša], *des chats* [šA:] ou [šA].

2⁰ Une voyelle est allongée devant les spirantes sonores [z, ž, v, j, r] qu'on appelle aussi »consonnes allongeantes«: *chemise*, *ruse*, *cage*, *neige*, *tige*, *cave*, *fève*, *famille*, *rare*, *tard*, *mer*, etc. L'allongement devant [z] a déjà été observé par Th. de Bèze (§ 49, Rem.) qui remarque: »S inter duas vocales deprehensa ac proinde . . . per z pronuntiata et vocalem singularem et diphthongum antecedentem producit« (p. 89).

3⁰ Une voyelle est allongée par analogie: *pâle* [pA:l] a été influencé par *mâle* (pour *masle*); *maçon* [mA:sõ] et tous les mots en *-ation* doivent probablement leur [A:] à des mots comme *passion* [pA:sjõ], etc.

Remarque. En syllabe faible, les différences de durée sont peu sensibles; et il n'y a là ordinairement que des voyelles brèves: *amabilité*, *considérer*, *préférer*, *préférence*; quelques mots, surtout des parents de mots à voyelle longue accentuée, présentent des voyelles moyennes: *creuser*, *arroser*, *saison*, *pleurer*, *aimer*, *rouler*, *bâton*, *château*, etc.

II. QUALITÉ DES VOYELLES.

131. Le latin classique possédait cinq voyelles simples, brèves ou longues: ă ā, ĕ ē, ĭ ī, ŏ ō, ŭ ū, et trois diphtongues: ae, œ, au. A l'époque où s'altère le vocalisme latin, la différence quan-

titative, à laquelle s'attachait de bonne heure une différence qualitative, disparaît (§ 127), tandis que la différence de qualité ou de timbre reste en s'accentuant davantage: les dix voyelles brèves ou longues du latin classique se reduisent à sept voyelles ouvertes ou fermées: la diphtongue *ae* est traitée comme *ĕ*, et la diphtongue *œ* comme *ē*; sur *au*, voy. § 188.

Latin classique:	Latin vulgaire:
ī	i [i]
ĭ, ē, œ	é [e]
ĕ, ae	è [æ]
ā, ă	a [a]
ŏ, au	ò [ɔ]
ō, ŭ	ó [o]
ū	u [u]

132. Les sept voyelles du latin vulgaire sont représentées dans nidus, névem, nèpos, nasus, nòvus, nódus, nudus: elles se retrouvent toutes dans la langue moderne: *nid* [ni], *nez* [ne], *nette* [næt], *natte* [nat], *note* [nɔt], *nos* [no], *nous* [nu]. Mais le vocalisme français possède encore d'autres sons, absolument inconnus au latin. On a dans la langue moderne deux variétés d'*a*: *ma* [ma] et *mât* [mᴀ]; trois voyelles palatales arrondies [y, ø, ö]: *pu* [py], *peu* [pø], *peur* [pö:r] (comp. les voyelles non arrondies correspondantes, dans *pis*, *pied*, *père*): quatre voyelles nasales [æ̃, ö̃, ã, ɔ̃]: *lin* [læ̃], *l'un* [lö̃], *lent* [lã], *long* [lɔ̃], et une voyelle neutre [ə]: *brebis* [brəbi]; en tout, neuf voyelles inconnues au latin vulgaire.

133. Si nous nous reportons aux époques antérieures, nous pouvons constater l'existence de plusieurs voyelles et diphtongues, inconnues également au latin et à la langue moderne. On a dû avoir autrefois la voyelle orale »mixte« [ü], intermédiaire entre [i] et [u] (voy. § 187), et les voyelles nasales [ĩ], [ẽ], [õ], [ỹ] (voy. § 213, 215, 225, 227): ensuite les diphtongues orales *áu*, *éu*, *óu*, *òu*, dans *chevaus* (§ 241), *cheveus* (§ 237), *foudre* (§ 243), *moudre* (§ 242), et *uo*, *ue*, dans *buof*, *buef* (§ 178), les diphtongues nasales *ain*, *ein*, *oin*, dans *sain* (§ 222), *sein* (§ 217), *soin* (§ 230,5), et les triphtongues orales *eau*, *ieu*, *ueu*, dans *beaus*, *cieus*, *linçueus* (§ 236 ss.).

TABLEAU DES VOYELLES.

Lieu d'articulation		Voyelles palatales (»Front«)		Voyelles mixtes (»Mixed«)		Voyelles vélaires (»Back«)	
Position des lèvres		neutre	arrondie	neutre	arrondie	neutre	arrondie
Voyelles fermées (»High«)	orales	i	y		ü		u
	nasales	ĩ	ỹ				ũ
Voyelles mi-fermées (»Mid«)	orales	e	ø		(ə)		o
	nasales	ẽ	ø̃				õ
Voyelles ouvertes (»Low«)	orales	æ	ö		(ɔ)		ɔ
	nasales	æ̃	ö̃				ɔ̃
	orales	a				A	
	nasales	ã				Ã	

CHAPITRE II.

ACCENTUATION.

134. Il faut distinguer entre **l'accent de hauteur**, qui est un élément purement musical, provenant du degré de tension des cordes vocales, et **l'accent d'intensité**, qui repose sur la force de l'expiration. Il est probable que l'accent musical a joué un rôle très considérable en vieux français, comme en latin, mais nous sommes hors d'état d'en déterminer le caractère d'une manière précise: c'est seulement pour la langue actuelle qu'on a des renseignements exacts sur l'accent de hauteur. De cette manière, toute étude historique sur le développement de l'élément musical de la langue française est rendue presque impossible, et nous devons nous contenter d'étudier l'accent d'intensité.

135. L'accent d'intensité latin, l'**ictus**, dépend, pour les polysyllabes, de la quantité prosodique de la syllabe. Il frappe la pénultième lorsqu'elle est longue: m a r **ī** t u m, h a b **ē** r e, v i r t **ū** t e m, b o n i t **ā** t e m, et, si elle est brève, il se reporte sur l'antépénultième: s c r **i** b ĕ r e, c r **e** d ĕ r e, **a** r b ŏ r e m, p **o** l l i c e m. Les mots accentués sur l'antépénultième sont dits **proparoxytons**; les mots accentués sur la pénultième sont dits **paroxytons**: à ce dernier groupe appartiennent aussi, nécessairement, tous les dissyllabes: p ŏ r t a, v o t u m, p ĕ d e m, v e r u m, n i d u m, etc. Les monosyllabes sont dits **oxytons**: r e m, f a c, s i c, q u o d, etc.

Remarque. Il faut remarquer qu'on trouve dans les mots proparoxytons, à côté de l'ictus, qui est *l'accent de force principal*, un *accent secondaire*, qui affecte la voyelle initiale protonique: d ó r m i r e, c ó r o n a, b ó n i t a t e m, r á d i c i n a, etc. (cf. § 144,2).

136. L'ictus latin persiste en français, comme dans les autres langues romanes, sans changer de place:

mărītum	*mari*	scrībĕre	*écrire*
hăbēre	*avoir*	crēdĕre	*croire*
vĭrtūtem	*vertu*	ărbŏrem	*arbre*
bŏnĭtātem	*bonté*	īnsŭla	*île*
sĕniōrem	*seigneur*	ŏpĕra	*œuvre*

Pourtant, dans le latin vulgaire, on peut observer certains déplacements de l'ictus, qu'il importe de relever.

137. Dans un **groupe de voyelles**, l'accent de force se reporte en règle générale sur la voyelle la plus ouverte (selon la terminologie anglaise »low«):

1⁰ L'accent est ainsi avancé dans les groupes *ío, éo, íe* qui deviennent *ió, eó, ié*: filíolum > filjolo > *filleul*; mulíerem > muljere > vfr. *mouillier*; comp. gladíolum > *glaïeul*; modíolum *moyeu*, avíolum > *aieul*; capréolum > *chevreuil*; lintéolum > *linceul*; paríetem > *paroi*.

2⁰ L'accent est reculé dans les groupes *aí* et *eí* qui deviennent *ái* et *éi*: magistrum > *maïstre* > *máistre* > *maître* [mæ:trə]; regina > *reïne* > *réine* > *reine* [ræ:n]; fagina > *faîne*; vagina > *gaîne*; traditor > *traitre*; sagimen > *sain(doux)*; *haïne* > *haine*; *traïn* > *train*, etc. Un déplacement correspondant s'observe dans les pronoms possessifs mea, tua, sua, qui, en position protonique, deviennent me̯á, to̯á, so̯á, pour aboutir finalement à *ma, ta, sa*.

Remarque. Dans quelques verbes, le groupe **ue** s'est développé d'une manière particulière; ainsi battúere et consúere sont devenus en gallo-roman báttere et cósere. Nous avons là une simple assimilation aux formes où l'accent était sur le radical: battuo et consuo, changés en batto et coso (§ 452), ont influencé les infinitifs et produit les formes analogiques báttere (*battre*) et cósere (*coudre*).

138. La brève pénultième d'un proparoxyton (§ 135) placée devant une muette suivie de *r*, attire l'accent sans changer de quantité: cathĕdra > cathĕdra > vfr. *chaiere, chaire*; colŭbra > colŭbra, remplacé par colŏbra > *couleuvre*; intĕgrum > intĕgrum > vfr. *entir, entier*; palpĕbra > palpĕbra > *paupière*; tonĭtrum > tonĭtrum > vfr. *tonneirre, tonnerre*. Comme doublet

de *palpière* (*paupière*), on trouve aussi en vfr. *palpres*: comp. fĕrĕtrum⟩vfr. *fierte*, pŭllĭtra (dér. de pullus)⟩*poutre*.

139. Il faut encore remarquer les phénomènes suivants:

1° Dans le pronom **ille** employé comme proclitique, l'accent est reporté sur la dernière syllabe, qui contient la désinence: illúm murum⟩*le mur*, illá filia⟩*la fille* (comp. ílle cantat ⟩*il chante*; ílla amat⟩*elle aime*).

2° A la 3e personne du passé défini, l'*e* de **-ĕrunt** est toujours traité comme bref: cantavĕrunt⟩cantarunt⟩*chantèrent*. Quelques autres changements d'accent propres aux verbes seront traités dans la Morphologie.

3° Dans les verbes composés, l'accent passe souvent du préfixe sur la voyelle du thème: recipit⟩recipit⟩*receit*, *reçoit*; demorat⟩demorat⟩*demeure*; allocat⟩allocat⟩*alloue*; renegat⟩renegat⟩*renie*; convenit⟩convenit⟩*convient*; explicat⟩explicat⟩vfr. *espleie*, etc. On les traite comme si leurs éléments étaient distincts: c'est une sorte de décomposition (on pourrait dire aussi recomposition), qui amène souvent le rétablissement de la voyelle altérée du mot simple: displicet⟩ displacet⟩*déplaît*; retinet⟩retenet⟩*retient*, etc.

Remarque. L'accentuation latine a été conservée, quand on n'a pas senti la composition primitive: collocat⟩*couche*, colligit⟩*cueille*.

4° Dans plusieurs noms de saints, l'accent tonique a été reculé sur la première syllabe: Sinerius⟩*Sendre*, Venerius⟩ *Vendre*, Romadius⟩*Rome*, Eutychius⟩*Oye*, etc. Ce recul de l'accent s'explique peut-être par l'emploi fréquent de ces mots comme invocations.

5° Citons enfin quelques cas isolés et inexpliqués: fīcātum (sc. jecur) altéré en fīcătum (cf. it. fégato, esp. hígado) ou fĭticum⟩*feie*, *foie*; sĕcāle(?)⟩sēcăle⟩*seigle*. *Trèfle* remonte à *τρίφυλλον* (et non pas à trifolium).

140. A ces exceptions près, tous les mots où la loi de la persistance de l'accent d'intensité est violée, sont d'origine savante (cf. § 34): *agile* (ágilis), *utile* (útilis), *italique* (itálicus), *mobile* (mòbilis), etc. Un grand nombre de mots latins existent en français sous une double forme, une forme populaire, qui garde

l'ictus à la place primitive, et une forme savante, qui l'avance, sur la dernière syllabe sonore. En voici quelques exemples:

ange	angelus	*angelus*
dîme	decima	*décime*
essaim	examen	*examen*
forge	fabrica	*fabrique*
frêle	fragilis	*fragile*
maire	major	*major*
parole	parabola	*parabole*
raide	rigidus	*rigide*
esclandre	scandalum	*scandale*
sou	solidus	*solide*
tiède	tepidus	*tépide*
voyage	viaticus	*viatique*

141. Par suite de divers développements, que nous étudierons aux paragraphes 145—146, l'accent tonique frappe toujours en français la dernière syllabe des mots à terminaison masculine: *parler**a***, *poign**ar**d*, *bon**té***, *boulan**ger***, *révéren**cieux***, *s'enorgueil**lir***, *justifica**tif***, *fraî**chir***, *vété**ran***, *chan**tons***, etc.; et la pénultième des mots à terminaison féminine: *i**ma**ge*, *boulan**gè**re*, *rafraî**chis**sent*, *nourri**tu**re*, etc. Dans la langue moderne, où l'*e* féminin final s'est à peu près complètement amuï (§ 253), on n'a presque plus que des oxytons: [ima:ž], [bulãžæ:r], [rafræšis], [nurity:r], etc.

142. Le caractère oxytonique de l'accentuation moderne peut être modifié de différentes manières, que nous ne pouvons pas étudier ici en détail. Rappelons seulement qu'une syllabe qui marque une nuance importante, peut être renforcée: *Il faut se **sou**mettre ou se **dé**mettre. L'homme **pro**pose, Dieu **dis**pose. C'est **in**croyable.* Cette accentuation, qu'on appelle »antithétique«, »oratoire« »emphatique« ou »logique«, joue un assez grand rôle à côté de l'accentuation étymologique, et on peut dire que les cas de déplacement de l'accent tonique sont maintenant si nombreux et si importants, que l'accentuation française paraît être dans une période de transition.

Remarque. Voici quelques observations sommaires sur les déplacements de l'accent tonique dans la langue moderne. »Il y a, dit M. Paul Passy, des catégories de mots qui sont bien plus souvent prononcés avec déplacement

qu'avec accent normal: des adverbes comme *beaucoup, absolument, extrêmement*; des adjectifs comme *terrible, incroyable, épouvantable, ridicule*; des substantifs comme *bandit, misérable*; des verbes comme *pleurer, crier, hurler*; surtout des injures, *animal, cochon, salaud*; — en un mot, tout ce qui se prononce habituellement avec une certaine émotion. Pourtant, même pour ces mots, l'accent normal est sur la dernière syllabe; on les prononce ainsi si on les isole sans émotion. L'accent déplacé, étant plus fort que l'accent normal, se remarque plus. Aussi des étrangers, dont l'observation n'est pas corrigée par le sens linguistique, ont pu croire que l'accent français porte ordinairement sur la première syllabe«.

CHAPITRE III.

SORT GÉNÉRAL DES VOYELLES.

143. Le sort des voyelles dépend en première ligne de l'accent d'intensité (§ 135). On appuie plus ou moins fortement sur les voyelles accentuées, tandis qu'on glisse rapidement sur les atones; il suit de là que les premières se conservent, tandis que les dernières sont sujettes à s'affaiblir et à disparaître. Des trois *e* de debere, le premier porte l'accent secondaire, le deuxième l'accent principal, et le troisième est atone: aussi leur développement a-t-il été tout différent, comme le montre la vieille forme française *deveir*.

144. L'accent principal divise les polysyllabes, pour ainsi dire, en deux parties: une partie posttonique et une partie protonique.

1° La partie **posttonique** d'un mot se compose d'une seule syllabe, comme dans habé[re, liberá[re, civitá[tem, ou de deux, comme dans cré[dere, plá[tanum, pará[bola, hó[minem. Les atones posttoniques peuvent ainsi figurer dans une syllabe finale ou dans une syllabe pénultième.

2° La partie **protonique** d'un mot se compose d'une seule syllabe, comme dans dor]míre; ou de deux, comme dans dormi]tórium; rarement de trois, comme dans asperi]tátem. La première syllabe de la partie protonique est toujours frappée d'un accent secondaire. La syllabe protonique non initiale et qui précède immédiatement la tonique, s'appelle la **contrefinale**: elle est toujours atone.

145. Les deux parties du mot subissent un développement en partie égal. Dans civitatem, les deux voyelles atones, celle de

la finale et celle de la contrefinale, s'amuïssent, tandis que les deux voyelles accentuées restent (civ'tat'), tout en suivant un développement différent. Sous la force de l'ictus, la voyelle principale peut subir de nombreux changements, auxquels ne participe jamais la voyelle de l'initiale, qui, ordinairement, reste intacte ou s'affaiblit en un *e* féminin: cívitátem〉civ'tat〉*cité*; rádicína〉rad'cina〉*racine*; córnícula〉*corneille*; júníperum〉*genièvre*. Nous diviserons donc, dans l'exposé historique suivant, les voyelles latines en deux grands groupes, qu'il faut examiner à part. D'abord, les voyelles qui ordinairement restent: celles qui figurent à la syllabe principale ou à l'initiale; ensuite, les voyelles qui ordinairement tombent: celles qui figurent à la finale, à la contrefinale ou à la pénultième.

146. La chute des voyelles inaccentuées est de la plus grande importance pour le développement du gallo-roman.

1º Par la chute de la pénultième (§ 258), tous les proparoxytons disparaissent: on dit caldo, verde, tabla, asno, maslo, perdre etc. pour calidum, viridem, tabulam, asinum, masculum, perdere etc., et l'on n'a plus en gallo-roman que des paroxytons et des oxytons (sur quelques proparoxytons conservés, voir § 259).

2º Par la chute de la finale (§ 248), la plupart des paroxytons qui ne se terminent pas en *a*, se changent en oxytons: on dit amor, portar, veder, audir, caval, talent, mur, man etc. pour amorem, portare, videre, audire, caballum, talentum, murum, manum, etc. Tous les mots en *a* tels que terra, rosa, vagina, cantaba(m) restent paroxytons.

147. Le sort des voyelles dépend aussi des consonnes ou voyelles environnantes (§ 114); comp. partem〉*part*; patrem〉*père*; paria〉*paire*; panem〉*pain*; clavem〉*clef*; clavum〉*clou*, etc. Nous examinerons en détail l'influence exercée par les palatales (§ 190—208), les nasales (§ 209—232), les labiales (§ 233—235), les latérales (§ 236—243) et les vibrantes (§ 244—247). Quelle que soit la nature des phonèmes environnants, il y a un fait important dont il faut toujours tenir compte, à savoir, si la voyelle est entravée ou libre.

148. La voyelle est **entravée** quand elle se trouve en *syllabe fermée*, c. à. d. quand elle est suivie de deux ou de plusieurs

consonnes (pour les exceptions voir § 149). L'entrave peut être primitive (*entrave latine*). comme dans partem. dormit. fustem, altum. campum. factum. missa. bocca. grassum. etc.; elle peut être secondaire. en provenant d'un développement secondaire (*entrave romane*). comme dans vir(i)dem. as(i)num. an(i)ma. tab(u)la. cavja (⟨cavea). montanja (⟨montanea). Les voyelles entravées restent dans le plus vieux français sans changement: l'entrave. tout en protégeant la qualité des voyelles. empêche leur diphtongaison ou leur passage à d'autres voyelles. Les sept voyelles entravées du latin vulgaire i. é. è. a. ò. ó. u (§ 131) se retrouvent telles quelles dans le plus vieux français: villa⟩*ville*. méssa⟩*mésse*. prèssa⟩*prèsse*. partem⟩*part*. pòrtum⟩*pòrt*. tórrem⟩*tór*. nullum⟩*nul*.

Remarque. Le groupe *lj* forme tantôt entrave, tantôt non: valeam⟩ *vaille*, alium⟩*ail*, consilium⟩*conseil*, mais folia⟩*feuille*. melius⟩ *mieux*; pour les détails, voir § 207. Sur *nj*, voir § 228.

149. La voyelle est **libre** quand elle se trouve en *syllabe ouverte*. c. à. d. quand elle est finale. suivie d'une voyelle. d'une consonne simple, ou des groupes *pr*. *br*. *tr*. *dr*. *gr*: te, tu. mea, deum, nos, amare, purum, capra, labrum, patrem, nutrire, hed(e)ra. integrum. Toutes les voyelles libres accentuées (sauf *i*) se modifient. et elles sont surtout sujettes à la diphtongaison. Les sept voyelles libres du latin vulgaire se retrouvent. dans le plus vieux français. sous les formes suivantes: nīdum⟩ *ni*; pĭlum⟩*peil*; pĕdem⟩*piet*: nasum⟩*nes*: nŏvum⟩*nuof*. *nuef*: sōlum⟩*sól* (*soul*): durum⟩*dur*. On voit ainsi que *i* reste intact. et probablement ó. tandis que *a* et *u* changent de lieu d'articulation, et *é*, *è*, *ò* se diphtonguent.

CHAPITRE IV.

I ACCENTUÉ (LAT. Ī).

I. I TONIQUE.

150. I tonique, entravé ou libre, se conserve intact:

mīlle	*mil*	fīlum	*fil*
vīlla	*ville*	rīpa	*rive*
trīstem vfr.	*trist*	vīta	*vie*
scrīptum	*écrit*	mīca	*mie*
scrīb(e)re	*écrire*	nīdum	*nid*
tībia (§ 262,3)	*tige*	lībra	*livre*

Mots germaniques: ric > *riche*, wisa > *guise*, Theodrīk > *Tierry*, etc.

Cas isolés: L'i long a été abrégé dans les mots suivants: fīcatum > fiticum (§ 139,5) > *foie*: glīrem (it. ghiro) > glĭrem > *loir*; īlicem > ilicem > *yeuse* (forme obscure: probablement dialectale). *Carène* ne remonte pas au lat. carīna, mais est emprunté de l'ital. carena.

II. I PROTONIQUE.

151. I protonique, entravé ou libre, se conserve intact:

vīllanum	*vilain*	fīlare	*filer*
trīstitia	*tristesse*	mīrare	*mirer*
fīliolum	*filleul*	prīvare	*priver*
cīvitatem	*cité*	vīventem	*vivant*
līberare	*livrer*	hībernum	*hiver*

Cas isolés. Mīrabilia s'est altéré en *meribilia > *merveille*. Prīmarium > *premier*. Sī > vfr. *se* (*si* est une forme savante). *Affībulare (de ad et fībula) > vfr. *afibler* > *affubler* (voir § 233,1). Un ī protonique a été syncopé dans dīrectum > *droit*. *dīrectiare > *dresser*, quīritare > *crier* (cf. § 260).

Remarque. L'ı protonique passe régulièrement à *e*, si la syllabe suivante contient un autre ı: dīvīsat > *devise*; dīvīnat > *devine*; dīvīnum > *devin*; crīnītum > *creni*, *crenu*; finire > vfr. *fenir*; vīcīnum > *veisin*, *voisin* (cf. § 196,2); comp. encore vfr. *desis* pour *disis* (dīxīsti), *demi* pour *dimi* (dīmidium), etc. Parfois les deux formes existent l'une à côté de l'autre; ainsi, à côté de *pitit*, *espirit*, *pipie* on avait *petit*, *esperit*, *pepie*. Les formes telles que *divise*, *divin* sont d'origine savante.

152. *L'ypsilon grec* est ordinairement assimilé à l'*i* latin; par réaction savante, on écrit maintenant *y*, au moyen âge on avait *i*. Exemples: κύκνος > cygnus > vfr. *cine*, écrit et puis prononcé *cygne* (cf. § 119; 335): μάρτυρ > martyr > *martir*, *martyr*; λύρα > lyra > *lire*, *lyre*: μύῤῥη > myrrha > *mirre*, *myrrhe*; μύρτος > myrtus > *mirte*, *myrte*; στύλος > stylus > *stile*, *style*.

Remarque. Dans quelques mots appartenant à une couche plus ancienne, l'*y* grec est assimilé à *u* (*o*): βύρσα > bursa > *bourse*; μύσταξ > it. mostaccio > *moustache*; πύξιδα > *buxta > *boîte*.

CHAPITRE V.

É FERMÉ ACCENTUÉ (LAT. Ē. Ĭ).

I. E FERMÉ TONIQUE.

153. É tonique entravé aboutit à **e ouvert** [æ]:

capĭstrum	*chevêtre*	ĭlla	*elle*
episcopum	*évêque*	cĭppum	*cep*
*pĭscat	*pêche*	sĭccum	*sec*
vĭrga	*verge*	mĭttere	*mettre*
dēb(i)ta	*dette*	mĭssa	*messe*
nĭt(i)da	*nette*	fĭssa	*fesse*
vĭr(i)dem	*vert*	spĭssum	*espes*, remplacé par *espeis*, *espois*, *espais*, *épais*
sēpia (§ 263.3)	*sèche*		
ēsca vfr.	*esche*		

Cas isolés. Sous l'influence d'un *i* posttonique, *é* passe à *i*: *ĭlli (formé d'après qui) > *il*: de la même manière s'expliquent les vieilles formes *icil* (*eccilli), *ist* (*isti), *icist* (*eccistī), *is* (*ipsi) dans *neïs*, *venis* (venisti). Comp. § 155, Cas isolés.

Mots d'emprunt. *Cippe* (comp. *cep*), *crisper* (comp. *crêper*), *épître*, *famille*, *infirme*, etc.

Remarque. Le groupe *lj* fait entrave: soliculum > *soleil*, vermiculum > *vermeil*; auricula > *oreille*; vigilat > *veille*, etc. cf. § 207.1 (l'*i* de ces mots ne forme pas diphtongue avec la voyelle précédente: il indique, originairement, le mouillement du *l*; voy § 350, Rem.). Sur le développement du groupe *tj* dans -itia, voy. § 196, Rem.

154. La prononciation ouverte de l'*e* français remontant à l'*e* fermé du latin vulgaire, n'est pas primitive. Dans la *Chanson de*

Roland (laisse CXX), le *Couronnement de Louis* (laisse V), *Aucassin et Nicolete* (laisse 21) des mots comme *verte, messe, tramete, arcevesques*, dont l'*e* remonte à ĭ, *e*, font des tirades à part sans aucun mélange ni de *è* (< ĕ entravé), ni de *e* (< a libre; § 170). L'*e* de *vert* (viridem), se prononçant autrement que celui du vfr. *pert* (pĕrdo) et du vfr. *per* (parem), a dû être un *e* fermé, et il a gardé cette prononciation jusqu'à la fin du XIe siècle, où il a été absorbé par l'*e* ouvert: *messe* [messə] > *messe* [mæssə], *verte* [veʀtə] > *verte* [væʀtə], etc. et les poètes font dès lors assoner ou rimer *sec* : *bec*, *verge* : *herbe*, *elle* : *belle*, *verte* : *perte*, etc. La différence entre ces deux *e*, disparue du francien, s'est conservée en lorrain et en bourguignon, et nous la retrouvons, par exemple, en provençal et en italien; l'auteur du *Donatz proensals* attribue »e estreit« à *vertz*, *cela* (ecce ĭlla), *cabelhz* (capĭllus), etc., et »e larg« à *covertz*, *certz*, *puicelle*, etc.: et en italien moderne, *secco, quello, verde, messa* se prononcent avec »e chiuso«, tandis que *terra, sette, bello* ont un »e largo«.

155. É tonique libre devient **oi**, prononcé [wa] ou, surtout après r (cf. § 244), [wᴀ]:

sēta	*soie*	bĭbunt	*boivent*
sĭtim	*soif*	pĭp(e)rem	*poivre*
qu(i)ētum	*coi*	pĭlum	*poil*
vĭdet	*voit*	tēla	*toile*
fĭdem	*foi*	vēla	*voile*
crēd(e)re	*croire*	sērum	*soir*
mē(n)sem	*mois*	hērem	*hoir*
pē(n)sum	*pois*, *poids*	habēre	*avoir*

Formes analogiques. Les vieilles formes *çoile* (cēlat), *poise* (pensat), *espoire* (spērat), etc. ont été remplacées par *cèle*, *pèse*, *espère*, etc. Rappelons aussi les infinitifs en *-ir*, remontant à des formes latines en -ēre: *emplir* (implēre), *fleurir* (florēre), *jouir* (gaudēre), *tenir* (tenēre), etc.

Cas isolés. Sous l'influence d'un ī posttonique, *é* se change en *i*: fēcī > *fis*; prehensi > prēsī > *pris*; comp. vēnī > *vin(s)*, *tēnī > *tin(s)*; cf. § 153. Cas isolés. On trouve *i* provenant de η dans *boutique* (ἀποθήκη), *église* (ἐκκλησία), et *tapis* (ταπήτος).

Mots d'emprunt. *Apothèque, chandelle* (vfr. *chandeile. chandoile*), *décret, fidèle* (vfr. *feeil, feoil*), *livre, prophète, secret* (vfr. *secrei, secroi*).

156. La voyelle simple *e* s'est d'abord diphtonguée en **ei**: on disait dans le plus vieux français *seie, sei, quei, veit, fei, creire, meis, peis, beivent*, etc. En francien, *ei* n'est resté que devant les nasales: *frein, plein, veine, peine*, etc. (voy. § 216); dans tous les autres cas, *ei* passe à *oi* (§ 157). Pourtant, un petit nombre de dialectes n'ont pas participé à ce changement, et l'étape *ei* (parfois attenuée en *é* fermé simple) s'est conservée dans quelques patois modernes: elle se retrouve dans les provinces du Sud-ouest (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois), et en Normandie où l'on dit, par exemple, *meis* ou *mes* (mois), *rei, re* (roi), *seir ser* (soir), etc. Le mot technique moderne *détret* pour *détreit* (étau à main) est une forme dialectale de *détroit*. Il faut enfin remarquer que *ei* s'est introduit abusivement dans *seize* (sēdecim) et *treize* (trēdecim), qui devaient s'écrire *sèze* et *trèze*.

Remarque. *Ei* se retrouve dans quelques mots anglais empruntés au français dès le XI[e] siècle: *heir, veil, conceive, receive, money, tourney, palfrey*, etc.

157. La diphtongue *ei* passe à **oi** en francien, comme dans la plupart des autres dialectes (pour les exceptions, voir § 156): *seie*>*soie, seif*>*soif, quei*>*coi, veit*>*voit, fei*>*foi, creire*>*croire*, etc. Ce passage, qu'on n'est pas encore arrivé à expliquer, paraît d'abord avoir eu lieu en syllabe faible, et déjà dès le X[e] siècle (comp. *noieds* dans Jonas): puis, il gagne aussi, à des époques différentes dans les différentes régions, la syllabe forte, et au commencement du XIII[e] siècle, tout *ei* s'est changé en *oi*, prononcé *òi*, comme le montrent les assonances (*joie:voie*). Cette prononciation se retrouve encore en anglais (*royal, poison*): en français, elle s'est conservée à l'état final et devant *n* jusqu'au XV[e] siècle; selon Palsgrave (1530), le *oi* (*oy*) de *roy, moy, oyndre*, etc. se prononçait comme l'*oy* anglais de *boye*, *coye*. Un souvenir de cette articulation de *oi* se trouve dans le patois picard de nos jours, où l'on dit *fro* (froid), *do* (doigt), etc.

158. Vers la fin du XIII[e] siècle, le groupe *oi*, quelle qu'en soit l'origine, s'altère et finit par passer à une nouvelle articulation

[wæ], tout en restant graphiquement intact. Il paraît que *òi* s'est d'abord changé en *òe*, et que, peu à peu, la dernière voyelle de ce groupe est devenue plus ouverte, en même temps que la première est devenue plus fermée; cette nouvelle articulation amène un déplacement de l'accent (comp. § 137), et la première voyelle du groupe, désormais inaccentuée, passe à l'état de consonne (cf. § 262,3). L'existence de la prononciation [wæ] est attestée:

1º Par la graphie *oe*: *roe, moe, toe, savoer, soet,* etc.: elle remonte à la fin du XIII[e] siècle, et Meigret et Pelletier s'en servent encore.

2º Par le témoignage direct des grammairiens: Th. de Bèze (1584) dit, par exemple: »*Oi* nisi *n* habeat adiunctum, non amplius diphthongi, sed triphthongi sono pronuntiatur, nempe ut *oai*, et diphthongus *ai* pro *ae* sive pro *e* aperto, ut *loi, loix, moi, mois, roi, soi, toi, voi*«.

3º Par des rimes nombreuses, depuis la fin du moyen âge jusqu'au temps de Voltaire: *Cloistre*: *estre* (Gaut. de Coincy); *accroistre*:*prestre* (Myst. d. Laurent, v. 2925); *commère*:*boire* (Nouv. Patelin, v. 820); *angoisse*: *lesse* (Paris, Chansons p. 84); *senestre*: *cognoistre* (Marot); *poëte*:*adroite* (Régnier, Sat. X); *droite*:*mouète* (Garnier, Bradamante 1048); *nette*:*droite* (Molière, Les Fâcheux, v. 527); *possède*:*froide* (Dép. am. v. 464); *bète*:*boîte* (Ec. des maris v. 520); *étroites*: *retraites* (La Fontaine, Fables III, 8); *croistre*: *maistre* (Andromaque, v. 1069), *être*:*croître* (Voltaire, Le pauvre diable), etc., etc.

La prononciation de *oi* comme [wæ] se rencontre encore au XIX[e] siècle: on raconte que la Fayette, qui avait conservé les traditions de l'ancienne cour, prononçait (en 1830) *le rouè* pour *le roi*, et madame Dupuis (1836) demande expressément la prononciation *oè* en syllabe faible: *cloîtrer, poirier, roitelet*. De nos jours, on n'a que de faibles traces de [wæ] dans le français littéraire. Citons *bouée*, variante graphique de *boie*, autre forme de *buie* < boja (on a dû dire à l'origine *bouèe* [bwæə]), et *Ourouer, Ouzouer, Ozouer*, variantes de *Ozoir* (Oratorium). Rappelons aussi l'esp. *frambuesa* (< *framboise*) et l'all. *hoboe* (< hautbois). La prononciation [wæ] s'est conservée dans plusieurs patois (le tourangeau, le vendômois, le lorrain, etc.) et dans le langage rustique des environs de Paris; elle vit aussi dans le français du Canada et les patois créoles.

Remarque. Voici quelques anecdotes démontrant la prononciation [wæ] vers la fin du XVIIIe siècle: »A la Constituante, le 7 mai 1791, l'abbé Couturier dit: »Moi, je vous cite *ma loi*, qui est aussi la vôtre. — Une voix à gauche: *Malouet*. (On rit). — M. Couturier. Non, ma loi.« — »Au tribunal révolutionnaire, une pauvre femme est victime de sa prononciation: D. A elle demandé si, le 9 de ce mois, en présence de plusieurs citoyens, elle n'a pas dit qu'il fallait *un roy*? — R. Qu'elle n'a point parlé de roi, tel qu'était Capet ou tout autre, mais d'un *rouet-maître*, instrument à filer. Le juge qui l'interrogea mentionne cette réponse sur l'enveloppe du dossier«. (Wallon, *Histoire du tribunal révolutionnaire* IV, 402; cf. Souriau, *L'évolution du vers français* p. 45).

159. Dans quelques cas, le groupe [wæ] s'est simplifié en [æ] (sur l'amuïssement de *w*, voir § 452). On trouve déjà des traces de cette simplification au XIIIe siècle (l'Élégie hébraïque de 1288 donne *avet*, *apelet*): mais elle n'acquiert d'importance qu'au XVIe siècle, où elle devient générale, surtout à la cour, et scandalise les grammairiens, qui presque tous l'attribuent injustement à l'influence italienne. Elle s'emploie à côté de [wæ], et il s'établit de bonne heure une distinction entre les deux prononciations. Ainsi, au XVIIe siècle, [æ] est surtout propre à la conversation familière, tandis que [wæ] est réservé au discours soutenu: Patru (1674) remarque que, devant haranguer la reine de Suède, il a prononcé, suivant l'avis de la Compagnie, l'Académie *françoise* [fraswæ:zə], et non pas *française*. Le passage de [wæ] à [æ] a été suivi par un changement graphique de *oi* en *ai*. Nicolas Berain, dans ses *Nouvelles remarques sur la langue françoise* (Rouen, 1675), avait déjà proposé d'employer *ai* là où la prononciation était [æ]: mais ce n'est que Voltaire (*Zaïre*, 1732) qui a réussi à remplacer *donnois*, *donnerois*, *anglois* etc. par *donnais*, *donnerais* et *anglais*. Cette orthographe, dite de Voltaire, n'a été acceptée par l'Académie qu'en 1835 (6e édition).

La prononciation [æ] s'est établie définitivement dans les imparfaits et les conditionnels: *avait* (habēbat), *était*, *parlait*, *parlerait*, etc.: dans quelques noms de nations et de pays: *français* (vfr. *franceis* < *francensem), *anglais*, *milanais*, *polonais*, etc. (on a d'un autre côté, *danois*, *suédois*, *hongrois* et les doublets *François*, *Langlois*): et enfin dans les mots suivants: *claie* (clēta): *craie* (creta): *dais* (discum): *effraye* (*effrĭdat), cf. *effroi*: *épais* (vfr. *espeis*, qui remplace *espes* < spissum): *faible* (flebilem): *frais* (< *frois*, *freis* < vha. frisc): *harnais* (*harnisk): *marais* (*marois* < *marisk): *monnaie* (monēta): *paraître*

(parescere: cf. *connaître*<cognoscere): *taie* (thēca), et la terminaison *-aie* (*-ēta) dans *aunaie, cerisaie, chenaie, futaie* etc. (comp. *charmoie*). *Rets* (vfr. *roi*<rētem) n'est qu'une mauvaise orthographe pour *rai*: de la même manière s'expliquent peut-être *verre* (vfr. *voire. veire*<vĭtrum) et *tonnerre* (vfr. *tonoire. toneire*>tonĭtrum). dont la graphie correcte serait *vaire* et *tonnaire*.

160. Dans tous les autres cas. le groupe [wæ] s'est changé en [wa]. Cette prononciation remonte au moins à la fin du XV[e] siècle. et la plus ancienne preuve de son existence se trouve dans la littérature danoise. La reine Élisabeth. sœur de Charles-Quint. a adressé. pendant les années 1523—24. 13 lettres à son malheureux époux. le roi Christian II: dans ces lettres d'une grâce touchante. elle se sert de la langue danoise, qu'elle parlait bien mieux qu'elle ne l'écrivait. Son orthographe est plutôt française: ainsi pour *nu* (maintenant) elle écrit *nou*. pour *kan* (peut) elle met *quan*. etc.. et le mot *svar* (réponse) est transcrit par *soyr*. ce qui ne s'expliquerait pas, si le groupe *oi* ne se prononçait pas [wa]. La même prononciation est directement indiquée par le grammairien Palsgrave (1530): il dit que quand *oy* est. à la fin des monosyllabes. suivi de *s*, *t*. *x*, ou. à la fin d'un polysyllabe. devant *s* ou *t*. ou. au milieu d'un mot. devant *r* ou *l*. l'*i* se prononce à peu près comme un *a*, *boas. voax, françoas, disoat, gloare. poalle, poallon*. Henri Estienne se moque de cette prononciation. qu'il attribue aux courtisans et au peuple de Paris. Dans sa »Remonstrance avx avtres Covrtisans amateurs du François italianizé et autrement desguisé«. il dit:

> Si tant vous aimez le son doux,
> N'estes vous pas bien de grands fous,
> De dire *Chouse*, au lieu de *Chose*?
> De dire *I'ouse*, au lieu de *I'ose*?
> Et pour *Trois mois* dire *Troas moas*?
> Pour Ie *fay, vay*, Ie *foas*, ie *voas*?
> En la fin vous direz La *guarre*,
> Place *Maubart*, frere *Piarre*.

Th. de Bèze (1584) blâme ceux qui. imitant la prononciation du peuple de Paris. écrivent et prononcent *voarre* pour *verre*. *foarre* pour *foirre*. *troas* et *tras* pour *trois*: »Corruptissime vero Parisiensium vulgus Dores *πλατειάζοντας* imitati. pro *voirre* sive

ut alii scribunt *verre*, *foirre*, scribunt et pronuntiant *voarre* et *foarre*, itidemque pro *trois*, *troas* et *tras*«. Les grammairiens continuent encore longtemps à réprouver comme vulgaire et »très mauvaise« la prononciation de *oi* comme [wa]; cependant, elle gagne toujours du terrain et est regardée comme admissible au XVIIIᵉ siècle. En 1785, Domergue dit que la diphtongue *oi* présente tantôt le son *oa*, tantôt le son *oè*; mais en 1805, le même grammairien condamne absolument l'ancienne prononciation et proteste vivement contre *loè*, *gloère*, *victoère*. Grâce à la grande Révolution, la prononciation vulgaire a fini par remporter la victoire. Elle s'est même introduite dans plusieurs mots qui offraient à l'origine un *oë* (ou *ouë*) dissyllabique: medulla > *meolle* (§ 518,1) > *moelle* (:*chandelle*: A. d'Aubigné, Tragiques I. v. 913) > [mwal]; patella > poêle > [pwa:l]; *fouet* (dér. de *fou* < fagum) > [fwa], prononciation vulgaire (on écrit *foit* au XVIᵉ siècle, voy. Montaiglon, *Recueil* X, 13); *poète* > [pwat], prononciation dialectale, attestée déjà par Féraud (1761); rappelons encore l'ancienne prononciation monosyllabique de *noel* (Patelin v. 1444) et le développement du vfr. *escoïne* > *écoine* [ekwan].

Remarque. Beaucoup de mots ont longtemps vacillé ou vacillent encore entre *ai* et *oi*: *harnais—harnois*, *ormaie—ormoie*, *raide—roide*, *raideur—roideur*, *écofrai—écofroi*, etc. Dans quelques cas, on a conservé les deux formes en leur attribuant un sens et un emploi différents: *français—François*, *anglais—Langlois*, *benit* (*beneit*) < benedictum — *Benoit*.

II. E FERMÉ PROTONIQUE.

161. É protonique entravé devient **e ouvert** [æ]:

cĭrcare	*chercher*	*mĭssaticum	*message*
fĭrmare	*fermer*	mĭttentem	*mettant*
ĭterare	*errer*	*pĭscare	*pêcher*
lĭtteratum	*lettré*	vĭrtutem	*vertu*
*mĭsculare	*mêler*	*vĭr(i)diarium	*verger*

(Cas isolés. *Quiscunum (composé de quisque et unum) devient *cascunum (sous l'influence de *catunum?) > *chascun*, *chacun*. Mĭnisterium > *mestier*, *métier*.

Mots d'emprunt. *Affirmer*, *itinéraire*, *littéral*, *littéraire*, *missel*, *virtuose*, etc.

162. É protonique libre s'affaiblit en e féminin [ə]:

dēbere	*devoir*	bĭsaccium	*besace*
dēnarium	*denier*	mĭnare	*mener*
fenuculum	*fenouil*	mĭnutum	*menu*
pē(n)sare	*peser*	pĭlare	*peler*

Cas isolés. On trouve **a** dans les mots suivants: *bĭlancia > *balance* (cf. § 506.1): cylindrum > *calandre*: *fœnare (dér. de fœnum) > vfr. *fener* (encore dans Vaugelas II. 385) > *faner* (infl. de *fane*?): glenare > vfr. *glener* (encore dans A. d'Aubigné, *Misères* v. 1040) > *glaner*: zēlosum > vfr. *gelos* > *jaloux*. On trouve **i** sous l'influence d'un *e* suivant en hiatus, d'abord changé en [j]: pĭetatem > pijtate (§ 262.3) > *pitié*: quĭetare > quijtare > *quitier*, *quitter*.

Formes analogiques. Sur *creons* > *croyons*, *veons* > *voyons*, *pelu* > *poilu*, etc., voir § 300.2.

Mots d'emprunt. *Bitume*, *mineur*, *ministre*, *sinistre*: *féminin*, *verité*: notez aussi *désert*, *désir*, *désirer*, *dévorer* qui ont remplacé *desert*, *desir*, *desirer*, *devorer*.

Remarque. L'existence de l'*e* féminin protonique au moyen âge paraît assurée par la signature d'Anne de Russie à un diplôme royal de Philippe Ier, daté de l'an 1063. La reine mère, dont la souscription se trouve au-dessous du monogramme du roi, écrit en français, tout en se servant des caractères cyrilliques. Voici la signature: АNА РЪНNА, c. à. d. *Ana rĕïna* (pour *rĕïne*). L'emploi de ъ à la première syllabe est très curieux: on sait que cette lettre désignait autrefois un son obscur, qui a dû se rapprocher beaucoup de l'*e* féminin moderne.

CHAPITRE VI.

E OUVERT ACCENTUÉ (LAT. Ĕ).

I. E OUVERT TONIQUE.

163. È tonique entravé se conserve tel quel:

vĕrmem	*ver*	hĕrba	*herbe*
hibĕrnum	*hiver*	pĕrdere	*perdre*
infĕrnum	*enfer*	pĕrtica	*perche*
cĕrvum	*cerf*	fĕsta	*feste, fête*
sĕptem	*set, sept*	tĕsta	*teste, tête*
fĕrrum	*fer*	tĕrra	*terre*
bĕllum	*bel*	bĕlla	*belle*
prĕssum	*près*	prĕssa	*presse*

164. L'*è* ouvert entravé se diphtongue en roumain, en frioulan, en napolitain et en espagnol: fĕrrum〉roum. *fier*, frioul. *fierr*, napol. *fierro*, esp. *hierro*. Ce même phénomène se trouve aussi dans quelques dialectes lorrains et wallons, et, pour le français proprement dit, dans une petite série de mots, dont la plupart attendent encore leur explication. Citons d'abord quelques proparoxytons, où la diphtongaison est peut-être antérieure à la syncope de la voyelle pénultième (cf. § 259): tĕpidum〉*tiède*, *fĕmita〉*fiente*, Stĕphanum〉*Étienne*, mĕdicum〉vfr. *miège*, pĕdica〉*piège*, *sĕdicum〉*siège*, ĕbulum〉*hièble*, vĕtulum〉*vieil*, sæculum〉*siècle*. Dans d'autres mots, l'*ĕ* diphtongué se trouve devant une liquide + [j]: cĕrium〉*cierge*, mĕlius〉*mieux*, vĕniam〉*viegne*, *vienne*; tĕneam〉*tiegne*, *tienne*; Compĕndium〉*Compiègne*. On a enfin tĕrtium〉*tiers* et nĕptia〉*nièce* (infl. du masculin *nies*〈nĕpos?).

165. È tonique libre se change en **ie**, prononcé aujourd'hui [jæ] devant une consonne et [je] en position finale:

fĕl	*fiel*	fĕbrem	*fièvre*
mĕl	*miel*	palpĕbra (§ 138)	*paupière*
cælum	*ciel*	lĕp(o)rem	*lièvre*
hĕri	*hier*	pĕtra	*pierre*
quærit	*quiert*	hĕd(e)ra	*lierre* (§ 489)
fĕrum	*fier*	ad rĕtro	*arrière*
brĕvem	*brief*	lætum	vfr. *lie*
pĕdem	*pied*	sĕdet	*sied*

Formes analogiques. Les vieilles formes *lief* (lĕvo), *lieves* (lĕvas), *lieve* (lĕvat) ont été remplacées par *lève*, *lèves*, *lève* (cf. § 299,1).

Cas isolés. E tonique suivi de *u* aboutit à la triphtongue *ieu*, prononcée de nos jours [jø]: dĕum〉*dieu*; Mathĕum〉*Mathieu*; *Andrĕum〉*Andrieu*. Il faut supposer que l'*u* final, par une assimilation régressive (§ 115), a labialisé l'*e*: [dæu〉djæu〉djöu 〉djöy〉djø]. Dans la vieille langue, on avait des doublets de ces mots, où l'*e* n'était pas diphtongué: *deu* (*dé*), *Matheu*, *Andreu*, etc.: cet *e* assonait avec *e*〈lat. *a*. Les formes verbales es〉*es*, eram 〉vfr. *ere* ont également échappé à la diphtongaison, grâce à leur emploi proclitique (cf. § 167). Remarquez enfin ĕbrium (pour ēbrium)〉*ivre*.

Mots d'emprunt. *Bref* (autrefois *brief*), *célèbre*, *lèpre*, *ténèbres* (vfr. *tenieble*), etc.

166. La diphtongaison de *ĕ* remonte assez haut: un des plus anciens exemples, dieci (Tardif, *Monuments historiques* 19,38), est de l'an 670 ou 671. Le groupe *ie*, qu'il dérive de *ĕ*, *æ* ou de *a* (§ 192), n'avait au moyen âge qu'une seule prononciation, qui était probablement [jæ]: dans le Roland, par exemple, assonent ensemble *fiers* (fĕrus), *piet* (pĕdem), *liez* (lætus), *chiers* (carus), *chevaliers* (caballarius), etc. Ce [jæ] s'est plus tard affaibli en [je] dans les cas où la consonne suivante s'est amuïe (cf. § 170; 177; 178,4; 182).

Remarque. Pour l'ancienne langue, il paraît hors de doute que, dans plusieurs dialectes, *ie* était prononcé comme une diphtongue décroissante, avec l'accent sur *i*. Cette prononciation, que plusieurs savants regardent

comme la primitive, est attestée par les formes telles que *lire* (lieve), *arrire* (arriere), *volentirs* (volentiers), *enquirs* (enquiers), *chacie* (chaciee), *laissie* (laissiee), etc. Le français en a gardé une dernière trace dans *lie* (»faire chère lie«), contraction de *liee* (læta); cf. § 193, Rem.

II. E OUVERT PROTONIQUE.

167. Ė protonique entravé se maintient tel quel (comp. § 163):

cĕr(e)bellum	*cerveau*	pĕrsona	*personne*
ĕrrare	*errer*	sĕrpentem	*serpent*
ĕrrorem	*erreur*	sĕrvire	*servir*
mĕrcedem	*merci*	verbena	*verveine*
mĕrcurii dies	*mercredi*	verruca	*verrue*
pĕrdentem	*perdant*	vĕstire	*vêtir*

Cas isolés. — *Leviarium > levjario > *léger*; pĕccare > *pécher*; sĕptimana > *semaine*; vĕrvactum > *guéret* (comp. § 445. Cas isolés).

168. Ė protonique libre s'affaiblit en **e féminin** (comp. § 162):

fenestra	*fenêtre*	nĕpotem	*neveu*
gĕlare	*geler*	quærela	*querelle*
genuculum	*genou*	vĕnenum	*venin*
levare	*lever*	vĕnire	*venir*

Cas isolés. Quelques mots présentent **i**: ĕborium > *ivoire*; leonem > *lion*; laetitia > *liesse* (infl. de vfr. *lie* < laetum); *pĕdonem > *pion*; paeonia > *pivoine*. Dans d'autres mots, l'ancien *e* feminin a été remplacé, dans la langue moderne, par *é*: *ferir* > *férir*, *peril* > *péril*; *perir* > *périr* etc.; *prévôt* (præpositum) a dû subir l'influence des mots commençant par *pré-*.

Mots d'emprunt. *Cément, gélatine, général, vénérer.*

CHAPITRE VII.

A ACCENTUÉ (LAT. A. Ā).

I. A TONIQUE.

169. A tonique entravé se conserve intact:

partem	*part*	lar(i)dum	*lard*
arborem	*arbre*	nav(i)gat	*nage*
captiat	*chasse*	pag(i)na	*page*
carrum	*char*	plat(a)num	*plane*
caballum	*cheval*	tab(u)la	*table*
vacca	*vache*	sapiam (§ 262.3)	*sache*
bracchium	*bras*	-aticum (§ 400.2)	*-age*

Mots germaniques: harpa〉*harpe*, warda〉*guarde*, *garde*.

Dans la langue moderne, quelques mots présentent [ɑ]: *âme*, *âne*, *mâle*, *pâte*, *basse*, *grasse*, *paille*, etc.; cf. § 130,1.

Formes analogiques. *Accaptat〉*achète* (pour *achate*) paraît dû à l'influence de *acheter*, *achetant*, etc. (comp. § 257).

Cas isolés. Phantasma s'est altéré en fantosma〉*fantôme*. Devant *ns*, l'*a* est en réalité libre, à cause de l'amuïssement de la nasale (§ 318.3): trans〉tras〉*très*. Sur carnem〉*chair*, voy. § 246.

Remarque. Capsa se retrouve en français sous trois formes différentes: *châsse*, développement direct et régulier; *casse*, emprunté de l'it. cassa, et *caisse*, emprunté du prov. caissa.

170. A tonique libre devient [æ] (orthographié **e** ou **è**) devant une consonne, et [e] (orthographié **e** ou **é**) en position finale:

mare	*mer*	amare	*aimer*
amarum	*amer*	amatum	*aimé*
sal	*sel*	amata	*aimée*
talem	*tel*	amatis	*aimez*
sapa	*sève*	gratum	*gré*
faba	*fève*	nasum	*nez*
navem	*nef*	pratum	*pré*
labra	*lèvre*	clavem	*clef*
patrem	*père*	bonitatem	*bonté*

Dans quelques mots, on trouve la graphie fautive **ai**, qui a remplacé l'ancien *e*: ala>*ele*, *aile*; clarum>*cler*, *clair*; parem >*per*, *pair*; radere>*rere*, *raire*; sapis>*ses*, *sais*; sapit>*set*, *sait*; vha. brasa>*brese*, *braise*; cf. § 200.

Formes analogiques. Les vieilles formes régulières *lef* (lavo), *leves* (lavas), *leve* (lavat) ont été remplacées par *lave*, *laves*, *lave*, sous l'influence de *laver*, *lavant*, *lavons*, *lavais*, etc., où l'*a* latin se maintient régulièrement (§ 175); pour d'autres exemples, voy. § 298,1.

Cas isolés. Pour les exemples, voy. § 173.

Mots d'emprunt. *Avare* (vfr. *aver*); *cadavre*; *grave* (cf. *grief*, § 118); *ignare*; *rare* (vfr. *rer*); *ras* (vfr. *res*, conservé dans *rez-de-chaussée*); *rase* (vfr. *rese*), etc. Sont également empruntés tous les mots en *-at*, *-ate*, *-ade*: *avocat* (cf. *avoué*), *ducat* (cf. *duché*), *état* (cf. *été*), *prélat*, *sénat*; *acrobate*, *pirate*, *sonate*; *cavalcade* (cf. *chevauchée*), *dorade*, *escalade*, *limonade*, *pommade*, etc.

171. Le changement d'*a* en *e* est un des traits caractéristiques qui séparent le français des autres langues romanes: sal-salis>roum. *sare*, it. *sale*, esp. port. *sal*, prov. *saus*, fr. *sel*. Hors de la langue d'oïl, il ne se retrouve que dans quelques dialectes du Sud-Ouest, en engadin, en émilien et en piémontais. Au Nord de la France, le passage d'*a* à *e* a eu lieu assez tard, probablement vers la fin du VIIIe et au cours du IXe siècle, en tout cas après l'assibilation de c(a): carum donne *chier* (§ 401), *cerum aurait donné *cier* (§ 403). Les Serments de Strasbourg offrent encore *salvar*, *fradre*, *returnar*; tous les monuments postérieurs présentent régulièrement *e*. Quelle était la valeur de cette voyelle? On ne le sait pas au juste; on peut seulement établir les deux points suivants:

1⁰ Cet *e* (<lat. *a*) se prononçait de la même manière dans tous les cas; comp. *nef* : *mer* : *arriver* : *aler* : *orez* (Alexis, str. 39). La différence actuelle entre l'*e* de *amer* (amarum), *père* (patrem), *nef* (navem), et celui de *aimer* (amare), *assez* (adsatis), *clef* (clavem) était inconnue au moyen âge.

2⁰ Cet *e* (<lat. *a*) n'assonait qu'avec lui-même (et avec un petit nombre de mots en *ĕ*, que nous laissons de côté); il était ainsi différent de l'*e*<*ĕ* entravé (§ 163) et de l'*e*<*e*, *ĭ* entravés (§ 154); on ne trouve jamais ni *quel* (qualem): *bel* (bĕllum), ni *quel* (qualem): *chevel* (capillum): donc, il n'était ni *è* ni *é*. Cependant, tout porte à croire que *e*<lat. *a* avait partout au moyen âge un son très ouvert, et si *quel* et *bel* ne s'associent pas dans la même assonance, il se peut qu'on ait dit [käl] et [bæl] (nous désignons par [ä] un son plus ouvert que [æ]): plusieurs langues, le suédois, par exemple, possèdent ces deux sons, l'un à côté de l'autre, sans les confondre.

172. L'ancienne prononciation uniforme de l'*e* (<lat. *a*) paraît s'être scindée en deux vers la fin du moyen âge: dans les syllabes fermées, on a gardé le son ouvert, affaibli en [æ]; mais dans les syllabes devenues ouvertes grâce à l'amuïssement de la consonne finale, il s'est développé un son plus fermé (»high«): comp. le changement parallèle de *ie* en *iè* et *ié* (§ 166), et de o en [ö] et [ø] (§ 177; 182). Si l'amuïssement de la consonne est facultatif, ce qui est souvent le cas (comp. § 315), on a eu une double prononciation: ainsi *clef, leger, chanter* se prononçaient *clèf, legèr, chantèr*; ou *clé*(*f*), *légé*(*r*), *chanté*(*r*). Cette fluctuation a duré longtemps, surtout pour les infinitifs en *-er*: à côté de la forme ordinaire en *-é*(*r*), on a conservé *-èr*, jusqu'à nos jours, dans les rimes et dans le discours soutenu. Il est vrai que déjà Th. de Bèze (1584) parle avec dédain de »isti duri et Francicis purgatis auribus intolerabiles rythmi a doctissimis etiam poetis Aquitanis usurpati, quibus inter se conferunt *disputer* et *Jupiter*«, etc. Pourtant les poètes, même les plus difficiles, continuent de se servir de ces rimes, appelées à tort normandes. En voici quelques exemples: *Chair*:*rocher* (Garnier, Juives v. 977); *Jupiter*:*canter* (Malherbe I, 52, 160); *chair*:*pècher* (id. I, 4); *clair*:*aveugler* (id. I, 30, 35); *mer*:*consumer* (id. I, 17, 360); *air*:*celer* (Hardy); *chair*:*boucher* (id.); *air*:*donner* (Corneille, Menteur II, 1); *arracher*:*chair* (Molière, L'Étourdi V, 9); *cher*:*toucher* (Dép. am.

II. 3): *enfer*:*léger* (Tartufe IV. 6): *douter*:*Jupiter* (Amph. III. 10): *marcher*:*cher* (Racine. Phèdre V. 1): *l'air*:*enfermer* (Lafontaine), etc. Au XVIIIe siècle, un grammairien anonyme (1727) remarque: »De fort bons auteurs françois ont dit . . . que ces sortes de rimes *mer*, *armer* peuvent passer dans les grands poëmes, ajoutant qu'alors il faut, en dépit de l'oreille, prononcer durement les silabes douces. Aussi ai-je souvent observé que ce mauvais conseil étoit suivi par la plûpart des comediens de Paris, même par la maitresse du duc d'Orléans, je veux dire la belle Desmares, qui d'ailleurs avoit la prononciation si charmante et si délicate« (Thurot I. 61). Ajoutons que de telles rimes se trouvent encore dans Victor Hugo, *mer*:*blasphémer* (Contemplations II. 4, 15); *hier*:*apostasier* (ib. II. 5, 7).

Remarque. A côté de la prononciation *-èr* on trouve aussi *-ér*, à cause de *chanté*(*r*). Le grammairien J. Hindret (1687) insiste beaucoup sur la nécessité de cette prononciation, et il ajoute que Molière »a pris soin de la faire valoir en la faisant observer à ses acteurs, et en les désaccoutumant peu à peu de la mauvaise habitude qu'ils avoient contractée de jeunesse dans la prononciation de ces syllabes finales. Il a si bien corrigé le défaut de cette manière de prononcer que nous ne voyons pas un homme de théâtre qui ne s'en soit entièrement défait, et qui ne prononce régulièrement les syllabes finales de nos infinitifs terminés en *er*; ce qui ne se faisoit pas, il y a trente ans, particulièrement parmi les comédiens de province«. On continue pourtant à prononcer l'*e* ouvert, et encore Mme Dupuis (1836) recommande cette prononciation: »Dans le discours soutenu, et surtout dans les vers, l'*r* finale des infinitifs en *-er* peut très bien se lier avec la voyelle d'un mot suivant: l'*e* qui précède prend alors le son ouvert« (p. 195).

173. Observations sur quelques cas particuliers:

1° A s'est maintenu intact dans les parfaits de la 1re conjugaison: *chanta* (cantavit), *porta* (portavit), etc.; dans les présents suivants: *as* (habes), *a* (habet), *vas* (vadis), *va* (vadit, vade), vfr. *estas* (stas), vfr. *esta* (stat) et dans quelques monsyllabes, dont la plupart sont des proclitiques: *la* (illa: § 139.1); *ma*, *ta*, *sa* (cf. § 137.2), *a* (ad); *ça* (ecce hac); *jà* (jam), *déjà*, *jamais*; *là* (illac); *car* (quare), l'ancien doublet *quer* a disparu de bonne heure; on avait de même *al* à côté de *el* (aliud).

2° La terminaison -are(m) donne régulièrement **-er**: scholarem > vfr. *escoler*, singularem (sc. porcum) > vfr. *sengler*, pilarem > vfr. *piler*, bucculare > vfr. *bocler*, etc.; les formes

modernes *écolier*, *sanglier*, *pilier*, *bouclier* sont dues à une confusion avec le suffixe *-ier* (<iarium; § 208, Cas isolés).

3° La terminaison **-alem** donne régulièrement **-el** dans la vieille langue: *mortel*, *principel*, *leiiel*, *journel*, etc.: on trouve aussi de bonne heure des formes savantes en **-al**: *mortal*, *principal*, *leial*, *journal*, qui font concurrence aux autres. La langue moderne a adopté tantôt *-el*: *charnel*, *hôtel*, *mortel*, *naturel*, *tel*: tantòt *-al*: *principal*, *royal*, *loyal*, *féal*, et parfois les deux terminaisons: *original* — *originel*, *sacramental* — *sacramentel*: cf. *universel* — *universaux*, *journal* — *journellement*.

Remarque. Quant au groupe *al*, il faut encore remarquer les cas suivants: Malum>*mal*; la vieille langue possédait les deux formes *mel* et *mal* qui s'expliquent par l'emploi tonique ou atone du mot: on disait à l'origine *li reis est mels*, mais *malfaire*, *maltalent*, etc.; bientôt il y a eu confusion entre les deux formes, et c'est *mal* qui l'a emporté. Palum>*pieu*; comp. talem>vfr. *tieu* (encore dans Villon); ces deux formes s'expliquent difficilement. Phiala>*fiole* n'est pas plus clair; on pourrait peut-être y voir un mot dialectal (*a* s'obscurcit devant *l* dans la région de l'Est), ou l'influence du suffixe -iolus? Rappelons encore les formes verbales vales>*vals* (*vaux*), valet>*valt* (*vaut*), valent>*valent*, où le maintien de l'*a* est dû à l'influence analogique des formes telles que *valons*, *valez*, *valoir*, etc. (§ 175); dans calet>*chalt* (*chaut*) se reflète peut-être l'influence de calidum>*chalt*, *chaud*; on avait dans la vieille langue la forme régulière *chielt* (§ 192). Sur le développement du groupe *al* + *cons.*, voy. § 240–241.

II. A PROTONIQUE.

174. A protonique entravé se conserve intact:

ardentem	*ardent*	abbatem	*abé, abbé*
argentum	*argent*	baccalarem	*bacheler*, *-ier*
carbonem	*charbon*	clar(i)tatem	*clarté*
captiare	*chasser*	par(abo)lare	*parler*

Quelques mots présentent [A]: spasmare>*pasmer*, *pâmer*; castellum>*chastel*, *château*; castigare>*chastiier*, *châtier* (cf. § 130).

Cas isolés. Articulum>*orteil* (influence du celt. ordag? cf. § 5). Ascultare (§ 188, Rem.)>*escolter*, *écouter* est dû à une confusion avec les nombreux mots commençant avec *es-*. Capitale>vfr. *chatel*, plus tard *chetel*, *cheptel*. Captivum>*chétif*. Gallina>*geline*. Grammatica>*grimoire*.

175. A protonique libre se conserve intact:

amorem	*amour*	*sapere	*savoir*
habere	*avoir*	parabola	*parole*
amicum	*ami*	talentum	*talent*
aprilem	*avril*	lavare	*laver*
maritum	*mari*	latronem	*larron*
manere	*manoir*	marina	*marine*

Formes analogiques. Les vieilles formes régulières *amer*, *amant*, *amons*, *amez*, *amais*, *amerai*, etc. ont été remplacées par *aimer*, *aimant*, *aimons*, *aimez*, *aimais*, *aimerai*, etc. sous l'influence des formes du singulier *aime*, *aimes*, *aime* (où *a*>*ai* selon § 221): de la même manière, *aimable* a supplanté *amable*. On a conservé *amour*, *amant* (subst.) et *amé* (dans *nos amés et féaux sujets*): comp. § 298.2. Rappelons aussi *béer* (*badare) pour *baer* (comp. *bayer*, § 279.1), à cause de *bée* (*badat).

Cas isolés. A à l'initiale s'affaiblit en **e** féminin après une palatale (voir § 194), et parfois devant un *u*: cadere>*chëoir*, *choir*; maturum>*mëur*, *mûr*; *habutum>*ëu*, *eu*; fatutum >*fëu*, *fêu*; agurium (§ 188, Rem.)>*ëur*, *heur*, etc.; de plus, dans les mots suivants: granarium>*grenier*; *ranucula> *grenouille*; *farajo>*ferai* (cette forme s'explique peut-être par la phonétique syntactique: *si farai*>*si ferai*, selon § 257). *Grever* remonte à *grĕvare pour gravare à cause de *grévis (§ 118). — A s'est obscurci en **o** dans natalem>*noël*; natare>vfr. *noer* (influence de nauta?); patella>*poêle*, et *amelette* (encore dans Richelet et Furetière)>*omelette*.

CHAPITRE VIII.

O OUVERT ACCENTUÉ (LAT. Ŏ).

I. O OUVERT TONIQUE.

176. O tonique entravé reste tel quel:

cŏrnu	*cor*	fŏrtem	*fort*
cŏrnua	*corne*	mŏrtem	*mort*
dŏrmit	*dort*	pŏrcum	*porc*
cŏrda	*corde*	cŏllum	*col*
pŏrta	*porte*	mŏllem	*mol*

Si la consonne suivante s'amuït, l'*ò* ouvert, en devenant libre, s'affaiblit en *o* fermé: cŏsta > *côte*; hŏspitem > *hôte*; nŏstrum > *nôtre*; *vŏstrum (§ 118) > *vôtre*; tŏstum > *tôt*; grŏssum > *gros*; fŏssa > *fosse* [fo:s]; mŏttum (pour mŭttum) > *mot*, etc. Tous ces mots se prononçaient dans la vieille langue avec un *o* ouvert: on disait *còste*, *nòstre*, *tòst*, etc., comme *còrde*, *còrne*, *fòrt*. Les doublets *notre* et *votre* doivent leur *o* ouvert à leur emploi proclitique (§ 179).

177. O tonique libre devient [ö] devant une consonne, et [ø] en position finale; on écrit dans les deux cas **eu** (œ, **œu** ou **ue**):

bŏvem	*bœuf*	mŏla	*meule*
nŏvem	*neuf*	filiŏlum	*filleul*
nŏvum	*neuf*	ŏpera	*œuvre*
ŏpus vfr.	*ues*	mŏvet	*meut*
prŏba	*preuve*	*pŏtet	*peut*
cŏr	*cœur*	*vŏlet	*veut*
sŏror	*sœur*		

Mots germaniques: *faldastōl *fauteuil*, fōdr *feurre*, hosa *heuse*.

Formes analogiques. *Couvre, ouvre, prouve, souffre, trouve* ont remplacé les vieilles formes régulières *cuevre, uevre, prueve, suefre, trueve*, sous l'influence des formes qui avaient un *ou* inaccentué (§ 180): *couvrir, couvrons, couvrais*, etc.: comp. § 301. De même *roue*, autrefois *ruee* (rŏta), a été refait sur *rouer*, et *flot*, autrefois *fluet* (h. allem. fluot), sur *flotter*.

Cas isolés. A côté de *filleul(e)* on disait, aux XVIe et XVIIe siècles, *fillol(e)*; cette forme, dont Molière s'est servi à la rime (*fillole : parole* : l'Etourdi IV. 5), fut fortement blâmée par Vaugelas (II. 25). *Fors* (fŏris) n'a pas subi la diphtongaison, à cause de sa position proclitique (cf. *fuers* dans le *Jonas*), et l'*o* ouvert s'est maintenu à cause de l'entrave (§ 179) due au mot suivant.

Mots d'emprunts. *Escole* (schŏla), *rose* (rosa), *vole* (vŏlat), *dévore* (devŏrat), etc.

178. Voici quelques détails sur le développement de *ò* en *eu*.

1° La voyelle ouverte **ò** [ɔ] se diphtongue d'abord en **uo**, prononcé probablement [wɔ], et qui se trouve dans Ste Eulalie et St. Léger: *buona, ruovet, buon, duol*, etc. La diphtongue *uo*, point de départ commun de toutes les langues romanes, existe encore en italien: *buono, uomo, duolo, muoro, cuore, suora*, etc.

2° La diphtongue **uo** passe, dès le commencement du XIe siècle, à **ue**: on trouve dans Alexis *avuec, duel, puet, vuelt*, etc. Cette diphtongue a dû être croissante: elle rime parfois avec *è* (*quièrent : muèrent*, Brut 9746), et elle se réduit dans quelques mots à un *è* simple: *avuec* (apud hoc) > *avec*, *illuec* (illo loco) *illec*: elle se prononçait donc probablement [wæ], ou plutôt [ɥæ]. Comp. l'étape espagnole: *duele, puede, muero, muere*, etc.

Remarque. L'ancienne forme *ue* s'est graphiquement maintenue dans la langue moderne après *c* et *g*: *cueillir, cercueil, orgueil*, et dans le nom du château de *la Muette*, à l'entrée du bois de Boulogne; pour ce dernier mot, l'orthographe a réagi sur la prononciation (cf. § 119): on dit maintenant [myæt] au lieu de [mø:t].

3° La diphtongue **ue** passe, probablement vers la fin du XIIe siècle, à un son simple, qui s'écrit de beaucoup de manières (*eu, ue, oe, oeu*), et qui a dû être la voyelle palatale arrondie (»low-front-round«) [ö]. Cette voyelle, inconnue au latin et à la plupart des langues romanes, doit peut-être son origine à une assimilation progressive (cf. § 115): la première partie

labiale [y] de la diphtongue *ue* arrondit la voyelle suivante ([yæ] > [yö]: cf. § 233.3) et finit par disparaître ([yö] > [ö]): cf. la réduction de [wæ] à [æ] dont nous avons parlé au § 157.

Remarque. Au XIII[e] siècle, on trouve à la rime *pecheur* (peccatōrem) et *cuer* (cŏr); donc, le son développé de ŏ est devenu identique à celui développé de ō, ŭ (§ 182—183).

4° La voyelle [ö], maintenue jusqu'à nos jours devant toute consonne prononcée [nöf], [kör], est devenue [ǫ], son plus fermé, si la consonne finale s'est amuïe: [pǫ], [vǫ]: comp. *bœuf* [böf] et *bœuf-gras* [bǫgrᴀ], *un œuf* [önöf] et *des œufs* [dezǫ].

II. O OUVERT PROTONIQUE.

179. O protonique entravé reste tel quel (cf. § 176):

cŏrnicula	*corneille*	pŏrtare	*porter*
cŏrbicula	*corbeille*	ŏrphanum	*orphelin*
dŏrmire	*dormir*	ŏbscurum	*obscur*
mŏrtalem	*mortel*	hŏspitalem	*hôtel*

Devant un *s* qui s'amuït, l'*o* ouvert s'affaiblit en *o* fermé: cŏstatum > *costé* [koste] > *côté* [kote]: on a pourtant *coteau* [koto].

Cas isolés. On trouve **ou** dans *fourmi* (fŏrmica), *pourceau* (pŏrcellum: le glossaire de Cassel donne déjà purcelli), *tourment* (tŏrmentum), *tourner* (tŏrnare), *fourvoyer* (comp. *forfaire*).

180. O protonique libre devient **ou** [u] (cf. § 185):

cŏrona	*couronne*	nŏvellum	*nouveau*
*mŏrire	*mourir*	prŏbare	*prouver*
cŏlorem	*couleur*	mŏvere	*mouvoir*
dŏlorem	*douleur*	jŏcare	*jouer*
mŏlinum	*moulin*	lŏcare	*louer*
*vŏlere	*vouloir*	laudare	*louer*

Formes analogiques. *Feuillage* (vfr. *fouillage*) et *pleuvoir* (vfr. *plouvoir*) sont dus à l'influence de *feuille* (§ 207.1) et de *pleut* (comp. § 118).

Cas isolés. Quelques mots présentent, par dissimilation, un *e* féminin au lieu de *ou*: *quenouille* (*cōlucula), et les vieilles formes *enor* (hŏnorem), *querone* (cŏrona), *reont* (rŏtundum: cf. § 268), *seror* (sŏrorem).

Mots d'emprunt. *Colombe* (vfr. *coulombe*), *colonne* (vfr. *coulonne*), *domaine*, *doléance*, *novembre*, *opinion*, *volonté*, *volume*, *décorer*.

CHAPITRE IX.

O FERMÉ ACCENTUÉ (LAT. O, Ŭ).

I. O FERMÉ TONIQUE.

181. O tonique entravé devient **ou** [u]:

ŭrsum	*ours*	rŭpta	*route*
sŭrsa	*source*	dŭb(i)tat	*doute*
sŭrdum	*sourd*	gŭstum	*goût*
fŭrca	*fourche*	mŭsca	*mouche*
cōrtem	*court*	cō(n)stat	*coûte*
tŭrrem	*tour*	pŭlverem	*poudre*
cŭrrere	*courre*	gŭtta	*goutte*

Il paraît qu'au moyen âge on prononçait **o**: *órs*, *tór*, *róte*, *córt*, *góte*, etc.; dans beaucoup de vieux textes, cet *o* pouvait assoner avec l'*o* ⟨ *o* lat. libre (§ 182); on trouve *jor*:*flor*; *boche*: *ore*; *dolors*:*secors*; *ros*:*desiros*; donc, il y avait une certaine conformité de son. Pourtant, cette conformité n'était pas complète, comme le prouve le développement postérieur; *o* (⟨ *o* entravé) ⟩ **ou**: *jour*, *bouche*, *roux*, tandis que *o* (⟨ *o* libre) ⟩ **eu**: *fleur*, *heure*, *désireux*. Par où se distinguaient donc ces deux *o*? peut-on supposer une différence quantitative?

Cas isolés. Gŭrga ⟩ *gorge*. Deorsum ⟩ *djosu ⟩ *jus* (sous l'influence de *sus* ⟨ *susum, pour sursum; cf. § 118). Aliōrsum aboutit à *ailleurs*, peut-être par assimilation à quelque mot en *-eur*.

Remarque. Les vieilles formes populaires *fourme* (fōrma), *ourme* (ŭlmum), *ourne* (ōrnat), *ourne* (ōrdinem), ont été remplacées, sous une in-

fluence savante, par *forme*. *orme*. *orne*. *ordre*. De même. *mourne* est devenu *morne*.

182. O tonique libre devient [ö] devant une consonne. et [ø] devant une voyelle ou en position finale: on écrit dans les deux cas **eu** (**ue**. **œu**):

flōrem	*fleur*	*cọ̄da (§ 188)	*queue*
dolōrem	*douleur*	nōdum	*nœud*
illōrum	*leur*	cōtem	*queux*
mōres	*mœurs*	prōdem	*preux*
hōra	*heure*	nepōtem	*neveu*
plōrat	*pleure*	vōtum	*vœu*
sōlum	*seul*	otiosum	*oiseux*
gŭla	*gueule*	dŭos	*deux*

Formes analogiques. On dit *avoue*, *coule*, *épouse*, *noue*, *savoure*, *coud*, pour *aveue*, *cueule*, *épeuse*, *neue*, *saveure*, *cueud*. sous l'influence des formes où l'ó latin était protonique (§ 185): *avouer*, *avouons*, *avouais* etc.: comp. § 301. De la même manière. *époux*, *jaloux*, *loup*. *ventouse* remplacent *espeus*, *jaleus*, *leu* (conservé dans *Chanteleu*, *Pisseleu*. *à la queue leu* [c. à. d. *le*] *leu*). *venteuse*, sous l'influence de *épouser*. *jalousie*. *louve*, *ventouser*. L'explication d'*amour* pour **ameur* est douteuse.

Cas isolés. Quelques mots ont eu un *o* ouvert dans la prononciation populaire: jŭvenem > jòvene > vfr. *juene* > *jeune*: ovum > òvo > vfr. *uef* (it. *uovo*. esp. *huevo*) > *œuf*. *Mora (pour morum) donne régulièrement vfr. *meure*. qui se change en *mûre*, probablement sous l'influence de l'adj. *mûr* (comp. § 529) ou du subst. *mûrier* (comp. § 302). Nos > *nous*. vos > *vous*. prō > *pour*. ubi > *où* ont *ou* à cause de leur emploi proclitique (cf. § 185).

Mots d'emprunt. *Proue* vient du génois *proa* (< prora). *Tuf* est également italien. *Pelouse* doit être emprunté à quelque patois: l'ancien français avait l'adj. *peleus*, *peleuse*. Les mots tels que *adore*, *console*, *dévot*, *noble*, *octobre*. *sobre*, *rude* etc. sont savants.

183. Le développement de l'*o* fermé gallo-roman en vieux français est embrouillé. On écrit **o**: *flor*, *dolor*. *lor*: **u** (surtout en Normandie): *flur*, *dolur*, *lur*, et **ou**: *flour*, *dolour*, *lour*. Cette dernière graphie. dont il y a déjà des exemples dans Ste Eulalie (*bellezour*, *soue*) et Jonas (*correcious*. v° 3: cf. *lor*. v° 4). a fait

croire à l'existence d'une diphtongue: mais, quelque tentante que soit cette hypothèse, surtout à cause de la comparaison avec le développement de l'*e* fermé (*e*〉*ei*〉*oi*, *o*〉*ou*〉*eu*), il paraît plus prudent d'admettre que l'*o* fermé latin est resté monophtongue et s'est conservé tel quel jusque dans le XII[e] siècle. Environ 1200, notre *o* (»mid-back-round«), dans la plupart des dialectes (excepté le lorrain et le bourguignon), change de lieu d'articulation et, en passant probablement par une étape mixte (»mid-mixed«), aboutit à la palatale arrondie correspondante (»mid front round«): *flor*〉*fleur*, *dolor*〉*douleur*, *sol*〉*seul*, *nevou*〉*neveu*; on a [ö] ou [ø] suivant la persistance ou l'amuïssement de la consonne suivante. L'*o* fermé n'a donc pas suivi le développement de l'*e* fermé, mais celui de [u]; cf. § 187. Remarquez que le changement en *eu* n'a pas lieu devant une consonne labiale conservée: lupum〉*leu*, lupa〉*louve* (cf. § 233,5).

Remarque. Les poètes des régions où le son *eu* ([ö] ou [ø]) est inconnu, l'assimilent au son qui en est le plus voisin, à [y], et font rimer *sœur* et *sur*, *rumeur* et *mur*, etc. Ces rimes imparfaites, appelées tantôt »provençales« ou »gasconnes«, tantôt »normandes« ou »de Chartres«, sont beaucoup employées aux XV[e] et XVI[e] siècles, et, grâce à leur commodité, elles sont souvent imitées par les auteurs de l'Ile de France. En voici quelques exemples: *Battu*:*feu* (Picot et Nyrop, Nouv. rec. de farces, p. 14); *peur*:*sûr* (ib., p. 122); *assure*:*heure* (ib., p. 168); *murmure*:*heure* (Montaiglon, Recueil X, 31); *sœur*:*sûr* (Ronsard); *peu*:*repu* (id.); *pu*:*feu* (ib.), etc., etc. Malherbe, qui haïssait les provincialismes (§ 52,2), condamne sévèrement ces rimes (IV, 382, 419, 462), quand il les rencontre chez Desportes, et pourtant on trouve dans ses propres poésies *ceux*:*déçus* (I, 288)! Ces rimes incorrectes n'étaient plus admises au XVII[e] siècle; Charrosselles (du *Roman bourgeois*) critique *cœur*:*dur* dans ces termes: »Voilà une rime gasconne ou périgourdine, et vous la pouvez faire trouver bonne en deux façons, en violentant un peu la prononciation, car vous pouvez dire un *cœur* aussi *deur*, ou un *cur* aussi *dur*«. Pourtant, Voltaire fait encore rimer *l'Eure* et *nature* (La Henriade VIII).

II. O FERMÉ PROTONIQUE.

184. O protonique entravé devient **ou** [u]:

cōrtensem	*courtois*	dŭb(i)tare	*douter*
*tŭrturella	*tourterelle*	sŭbvenire	*souvenir*
*tŭrbulare	*troubler*	*diŭrnata	*journée*

Cas isolés. Par dissimilation, l'*o* s'affaiblit parfois en *e* féminin: sŭccurrere〉*secourir*; sŭbmonere〉vfr. *semondre*; *sŭbdiur-

nare>vfr. *sejourner*, changé en *séjourner*. On trouve aussi parfois *o*: *ŭrtica *ortie*: fōrmaticum>*formage*, *fromage* (cf. § 518.1).

185. O protonique libre devient **ou** [u] (cf. § 180; 184):

nōdare	*nouer*	cŭbare	*couver*
*vōtare	*vouer*	sŭbinde	*souvent*
spō(n)sare	*épouser*	nŭtrire	*nourrir*

Formes analogiques. Les formes primitives *flourir*, *plourer* ont été remplacées par *fleurir*, *pleurer*, sous l'influence de *fleur* et *pleurs* (cf. § 118; 301).

Cas isolés. L'*ó* s'est affaibli en *e* féminin dans Jōhannem> *Jehan*, contracté en *Jean* [žã].

Mots d'emprunt. *Moment* (mōmentum), *oraison* (ōrationem), *soleil* (sōliculum) ne sont pas entièrement populaires: on trouve au moyen âge les formes régulières *ouraison* et *souleil*; comp. *romain* (rōmanus), doublet savant de *roumain*.

CHAPITRE X.

U ACCENTUÉ (LAT. Ū).

186. **U** tonique ou protonique, entravé ou libre, devient [y], tout en restant graphiquement intact:

nūllum	*nul*	judicare	*juger*
cūlum	*cul*	fūrorem	*fureur*
fūstem	*fût*	jūrare	*jurer*
pūrgat	*purge*	dūrare	*durer*
pūlicem	*puce*	lūminare	*(al)lumer*
brūma	*brume*	fūmare	*fumer*

Cas isolés. Nuptias est devenu *nŏctias>*noces*, probablement sous l'influence de nŏctem (cf. § 474.1). Dans d'autres mots, *ū* s'est abrégé en *ŭ* (*o*): jūxtat>*joûte*; lūridum>*lourd*; musculum>*moule* (*muscle* est savant). Būtyrum donne régulièrement vfr. *burre*, qui se change en *beurre*. Pour l'*u* inaccentué, il faut relever les cas spéciaux suivants: frūmentum >*froment*; jūnicem>*génisse*; jūniperum>*genièvre*.

187. Le passage de la vélaire arrondie [u] (high-back-round) à la palatale arrondie correspondante [y] (high-front-round) n'a eu lieu que dans une partie du domaine roman: en France (excepté la région wallonne), dans certains dialectes de la Suisse (l'engadin) et de la Haute-Italie, et sporadiquement en Portugal. On a supposé que ce changement était dû à une influence celtique (cf. § 5): il aurait donc dû s'effectuer à une époque où cette langue était encore vivante. Pourtant, rien ne prouve que la prononciation de l'*u* latin eût changé en gallo-roman, dès le IIIe siècle, et si nous nous reportons à la Catalogne, dont la

langue a été importée de France au VIIIe siècle, et qui en plusieurs points représente un état antique du provençal, nous voyons que ce dialecte ne connaît pas [y]: il en est de même des mots d'emprunt latins qui ont passé par le gallo-roman en vieux haut-allemand et qui tous présentent un [u] inaltéré: pruna >**pfrûma*, mulus>*mûl*. Enfin, la conservation intacte de l'explosive de culum>*cul* montre clairement que, dans ce mot, le son [y] n'existait pas à l'époque de l'assibilation de *c* (§ 404): comme la position de la langue est la même pour [y] (»high-front-round«) et pour [i] (»high-front«), le groupe [ky] aurait dû suivre le développement de [ki]. Ajoutons que le passage [u]>[y] dans les dialectes italiens ne paraît avoir eu lieu qu'après l'an 1000. L'existence d'un [y] pur, peu vraisemblable en gallo-roman, paraît encore douteuse dans la plus ancienne période du français: les mots passés en anglais présentent un développement particulier qui admet difficilement [y] comme point de départ. On possédait en vieil anglais les deux sons [y] et [u]: or, le son français n'a été assimilé à aucun d'eux: [y:] est devenu [ai], orthographié *i*: *fŷr*>*fire* [faiə]; *hŷd*>*hide* [haid], et [u:] est devenu [au], orthographié *ou* ou *ow*: *brûn*>*brown* [bʀaun], *grûnd* >*ground* [gʀaund], tandis que l'*u* long d'origine française a abouti à [ju], orthographié *u*: *use* [ju:z], *pure* [pjuə], *nature* [ne^{i}tšə], etc. Le son français n'a donc pu être ni [y], ni [u]: son évolution en anglais fait supposer comme point de départ probable la voyelle mixte [ü] (»high-mixed-round«), qui est très répandue, par exemple, en norvégien et en suédois. Il faut ajouter qu'au point de vue physiologique, ce son est une étape intermédiaire nécessaire, même la seule admissible: pour devenir la palatale arrondie [y], la vélaire arrondie [u] doit peu à peu changer de lieu d'articulation: le déplacement a lieu d'arrière en avant, et, à un moment donné, la voyelle a dû être »mixte«. Il est impossible de dire quand cette voyelle a remplacé l'*u* pur [u], ni quand elle est devenue [y]: elle peut être due à une influence celtique, mais elle peut aussi bien s'être développée spontanément.

Remarque. On trouve parfois au moyen âge *u* (<ū) rimant avec *o* (<ō, ŭ), surtout dans des textes anglo-normands: le jeu d'*Adam*, par exemple, offre les rimes *criator*:*dur* (v. 230—31), *mëur*:*mireor* (v. 896—97), et, à l'intérieur des vers, les graphies *dore* (dura), *engendreore*. Ce phénomène, qui s'observe aussi dans Brandan, Ph. de Thaun, et ailleurs, paraît encore parler en faveur de la non-existence d'un [y] pur.

CHAPITRE XI.

AU ACCENTUÉ.

188. Tout **au**, tonique (aurum) ou protonique (ausare), primitif (pauperem) ou de formation postérieure (paraula< parabola: § 376,1), se resserre, au moyen âge, en *o* ouvert. Ce son ne s'est conservé jusqu'à nos jours que dans certains cas spéciaux; partout ailleurs, il s'est changé en *o* fermé ou en *ou*.

1° L'*o* ouvert s'est conservé devant *r* et *m*: aurum>or; thesaurum>*trésor*; claudere>*clore*; Paulum>*Pol*, *Paul*; rauba >*robe*; fabrica>faurga (§ 376,2; 401,2)>*forge*; parabola (§ 258)>paraula (§ 376,1)>*parole*; sagma>sauma (§ 428)> *somme*; auricula>*oreille*; *exaurare>*essorer*; laurarium> *lorier*, *laurier*; taurellum>*toreau*, *taureau*. Ajoutons encore nausea>*noise*, *claustrium>*cloistre*, *cloître*; voir § 206.

2° L'*o* ouvert est devenu *o* fermé, surtout devant [z]: ausat >*ose*; ausare>*oser*; causa>*chose*; pausat>*pose*; pausare> *poser*; clausum>*clos*; pauperem>*povre*, *pauvre*; paupertatem<*poverté*, *povreté*, *pauvreté*; tabula>*tôle*; avis struthio >austrucio (§ 446,2, Cas isolés)>*ostruche*, *autruche*.

3° L'*o* ouvert est devenu *ou* devant une voyelle et à la fin d'un mot: alauda>*aloue* (conservé dans *alouette*); gabata> gauta (§ 376,3)>*joue*; laudat>*loue*; laudare>*louer*; raucum >vfr. *rou*; (conservé dans *enrouer*); caulem>*chou*; paucum> vfr. *pou*>*peu*; avica>auca>vfr. *oue* (§ 415, Cas isolés).

Cas isolés. Aurelianensem>*orlénois*>*ollénois* (§ 362, Cas isolés)>*alénois* (dans l'expression *cresson al.*). Avis tarda> ostarda (§ 446,2, Cas isolés)>*oustarde*, *outarde*. Cauda est de bonne heure devenu cōda>*queue* (§ 400).

Mots d'emprunt. *Frauder, rauque, restaurer, Laure.* On trouve aussi *au* dans quelques mots populaires qui ont subi une restauration orthographique (§ 96,2): *autruche, laurier, Paul, pauvre, pauvreté, saur, taureau.*

Remarque. *Au* inaccentué se réduit à *a* si la syllabe suivante contient un *u* (*o*): cette dissimilation remonte au latin vulgaire: augustum › agusto › *août*: auscultare › ascoltar › *écouter* (§ 174, Cas isolés): augurium › aguro (§ 471,3, Cas isolés) › *eür* › *heur* (§ 99: 479, Rem.): Saucona › Sacona › *Saône* › [so:n] (cf. § 270,1).

189. Quel que soit le son qu'offre la langue moderne, *o* ouvert, *o* fermé ou *ou*, on avait partout un *o* ouvert au moyen âge: on disait *chòse* [čozə], *pòvre* [povRə], *jòe* [ǧoə], comme *or* [oR], et *fòrge* [foRǧə]: les assonances nous le montrent, cf. *apostolie: povre: chose: desconfortet: enclodet* (St. Alexis, str. 61). Le passage d'*au* à *o*, inconnu au provençal, n'a eu lieu que très tard en français: les formes *chose, chou, joie* (gaudia) montrent que la monophtongaison est plus récente que la palatalisation des groupes *ca* et *ga* (cf. § 401—402): d'un autre côté, le glossaire de Reichenau (§ 12) offre déjà sora (all. saur-), *soma* (sagma), *ros* (cf. prov. raus). Il est impossible de déterminer quand l'ancien *o* ouvert s'est scindé en *o* fermé et en *ou*.

CHAPITRE XII.

INFLUENCE DES PALATALES.

190. L'influence des palatales est progressive ou régressive.

1° Les palatales influencent la voyelle accentuée suivante, si c'est un *é* ou *a*: cēra > *cire* (§ 191), mais vera > *voire* (§ 155): carum > vfr. *chier* (§ 192), mais rarum > vfr. *rer* (§ 170). Comp. encore le sort de l'*a* protonique: capillum > *chevéu* (§ 194), mais famosum > *fameux* (§ 175).

2° Les palatales influencent la voyelle précédente, en se combinant avec elle: pacat > *paie*, plĭcat > *ploie*, plĭcare > *ployer*, plaga > *plaie*, majum > *mai*: audiat > o(d)jat (§ 475.1) > vfr. *oie*: exagium > essa(g)jo (§ 477.1) > *essai*. Souvent un yod se dégage d'une consonne mouillée due à la combinaison d'une palatale et d'une autre consonne (§ 305: 468.1): le dégagement du yod est accompagnée de la disparition du mouillement: paria > *paire*, basiat > *baise*, ostium > *huis*, austrea > *huitre*, rationem > *raison*. Si la consonne reste mouillée, il n'y a pas de dégagement de yod: valeam > *vaille* |vaɫə| (§ 207), campanea > *champagne* (§ 228—231). Les combinaisons *pj*, *bj*, *vj*, *mj* (§ 472), *cj* (§ 476), *cons.* + *tj* (§ 474.1) forment entrave et ne dégagent pas de yod: sapiam > *sache*, *rabia > *rage*, cavea > *cage*, vindemia > *vendange*, faciam > *fasse*, captiat > *chasse*.

3° Parfois les deux influences agissent en même temps, quand la voyelle se trouve précédée et suivie d'une palatale: cacat > *chie* (§ 208).

A. VOYELLE PRÉCÉDÉE D'UNE PALATALE.

I. PALATALE + É (LAT. Ē, Ĭ).

191. É tonique libre, précédé d'une palatale, devient **i**:

cepa	*cive*	licēre	*loisir*
cēra	*cire*	placēre	*plaisir*
mercēdem	*merci*	tacēre	vfr. *taisir*
jacēre	*gésir*		

De la même manière, la terminaison **-ensem** (-ese, selon § 318.3), qui régulièrement donne *-eis*, *-ois* (§ 155), devient **-is** si elle est précédée d'une palatale: pagensem > *pays*; *marcensem > vfr. *marcis* (> *marquis*; § 44, Rem.); Bellovacensem > vfr. *Beauvoisis*; Cameracensem > vfr. *Cambraisis*; Parisiensem > vfr. *Parisis* (conservé dans *sou p.*, *livre p.*).

Formes analogiques. *Franc(n)sem > *franceis*, *françois*, *français* (≠ *cortensem > *courtois*; Turonensem > *tournois*). Dicēbam > *diseie*, *disoie*, *disais*; *facēbam > *faiseie*, *faisoie*, *faisais* (influence des autres imparfaits en -ebam > *eie*). Recēpit (pour recipit, selon § 139.3) > *receit*, *reçoit*. Cēlat > vfr. *ceile*, *çoile*, remplacé par *cèle* (cf. § 300.2).

Mot d'emprunt. *Cène* (cœna).

II. PALATALE + A.

192. A tonique libre, précédé d'une palatale, aboutit, dans la vieille langue, à **ie**:

capum	*chief*	pacare	*paiier*
carum	*chier*	plicare	*pleiier*
mercatum	*marchié*	precare	*preiier*
peccare	*pechier*	necare	*neiier*
carricare	*chargier*	negare	*neiier*
manducare	*mangier*	ligare	*leiier*
judicare	*jugier*	mendicare	*mendiier*

Il en est de même dans tous les cas où la palatale est de formation romane et due au changement d'un *i* (*e*) en [j] (§ 262.3), ou au développement d'une consonne mouillée (§ 190.2):

commeatum〉*congie*; balneare〉*bagnier* (§ 342,1); cochleare〉*cuillier*; consiliare〉*conseillier*; vigilare〉*veillier*; flagrare〉*flairier*; *impejorare〉*empirier*; luctare〉*luitier*; tractare〉*traitier*; cogitare〉*cuidier*; adjutare〉*aidier*; *amicitatem〉*amitié*; pietatem〉*pitié*; captiare〉*chacier*; pretiare〉*prisier*; laxare〉*laissier*; basiare〉*baisier*, etc.

REMARQUE. Par analogie, la diphtongue *ie* a été introduite dans plusieurs verbes, où *i* et *e* étaient primitivement indépendants; on trouve ainsi, à partir du XIIIe siècle, *mari-er*, *oubli-er*, *cri-er*, *fi-er* rimant en *-ier*.

193. A partir du XIVe siècle, cet *ie* se réduit dans la plupart des cas à *e*; la réduction est en partie phonétique, en partie analogique.

1⁰ Par un développement phonétique, *ie* devient *e* après les consonnes chuintantes (*ch*, *g*) et les mouillées [ñ] et [ł]: *chief*〉*chef*, *chier*〉*cher*, *marchié*〉*marché*, *pechier*〉*pecher*, *mangiez*〉*mangez*, *mangierent*〉*mangerent*; *conseillier*〉*conseiller*, *bagnier*〉*bagner* (cf. § 229,1), etc. Dans tous ces cas, l'*i* a été absorbé par la consonne précédente. Notons qu'on trouve encore au XVe, et même au XVIe siècle, des formes telles que *chievre*, *dangier*, *tachié*, etc.; ce n'est peut-être qu'une graphie; cf. pourtant la rime *lievre*:*achiere* (Patelin, v. 1222—23). Au point de vue orthographique, la langue moderne vacille après *ill* [ł] entre *ie* et *e*: *aiguillier* (cf. le verbe *aiguiller*), *groseillier*, *joaillier*, *médaillier* (cf. le verbe *médailler*), *quincaillier*, mais *conseiller*, *oreiller*, *poulailler*, *cornouiller*, etc.

2⁰ Ensuite, par un développement analogique, la même réduction de *ie* en *e* a eu lieu dans tous les verbes en *-ier* où la diphtongue n'était précédée ni d'une consonne chuintante, ni d'une mouillée: cette réduction est due à l'influence des verbes en *-er*: *laissier*〉*laisser*, *laissié*〉*laissé*, *laissiez*〉*laissez*, *laissierent*〉*laisserent*; *baisier*〉*baiser*; *aidier*〉*aider*; *flairier*〉*flairer*, etc. L'ancien *ie* ne persiste que dans *chien*, *chrétien*, *amitié*, *moitié*, *pitié* (comp. *bonté*, *santé*, etc.), et dans les mots en *-ier* (〈iarium): *épicier*, etc.

REMARQUE. La diphtongue *ie* (〈lat. *a*), combinée avec un *e* féminin suivant, se réduisait à *ie* dans les dialectes de l'Est et du Nord-Est: manducata〉*mangiee*〉*mangie*; *mansionata〉*maisniede*, *maisniee*〉*maisnie*; basiata〉*baisiee*〉*baisie*, etc. (comp. § 166, Rem.).

194. A protonique libre, précédé d'une palatale, devient **e** féminin (cf. § 175, Cas isolés):

caballum	*cheval*	camisia	*chemise*
capillum	*cheveu*	capreolum	*chevreuil*
capistrum	*chevêtre*	canalem	*chenal*
canutum	*chenu*	jacere	*gésir*
capitium	*chevet*	gal(l)ina	*geline*

Cas isolés. *Chaleur* (calorem), *chaloir* (calere), *charogne* sont dus à l'influence de *chalt* (calidum) et de *char* (carnem). *Chanoine*, *chapitre*, *chameau*, etc. sont mi-savants. Comment expliquer *chalumeau* (calamellum) et *chaire* (cathedra)?

B. VOYELLE SUIVIE D'UNE PALATALE.

I. I + PALATALE.

195. I tonique ou protonique, suivi d'une palatale, reste **i**, en absorbant le yod que dégage la palatale (§ 405):

dicere	*dire*	*dicerajo	*dirai*
frīgere	*frire*	dīctare vfr.	*ditier*
afflīgere vfr.	*afflire*	*amīcĭtatem	*amitié*
mica	*mie*	titionem	*tison*
amicum	*ami*	salsicia	*saucisse*

Cas isolés. Frigidum se change en frigidum > *freit*, *froid* (it. freddo), peut-être sous l'influence de rigidum (cf. § 118).

II. É FERMÉ + PALATALE.

196. É fermé, tonique ou protonique, suivi d'une palatale, devient **ei**, qui se change en **oi** (cf. § 155).

1° **É tonique**:

plĭcat	*ploie*	tēctum	*toit*
lēgat vfr.	*loie*	strĭctum	*étroit*
legem	*loi*	cresco (§ 406,2)	*crois*
rēgem	*roi*	dĭgitum	*doigt*
picem	*poix*	cerevisia	*cervoise*

2° **É protonique**:

plĭcare	*ployer*	lĭcere	*loisir*
lēgare vfr.	*loiier*	vĭcinum (§ 151, Rem.)	*voisin*
lēgalem	*loyal*	tēctura	*toiture*
rēgalem	*royal*	*pĭscionem	*poisson*

Formes analogiques. *Plier*, doublet de *ployer*, est dû à l'analogie (§ 112, 118); on disait d'abord *ployer—ploie*, puis, sous l'influence de verbes comme *proyer* (§ 198) —*prie* (§ 197, 299,2), on a dit *ployer—plie*, et finalement *plier—plie*. De la même manière s'explique *lier* (lēgare) pour *loyer*; *lien* pour vfr. *leiien*, *loiien* (lĭgamen) est dû à *lier*. Rappelons enfin dĭctum (comp, it. detto), qui est devenu dictum > *dit*, sous l'influence de dīcere, etc.; on a conservé benedĭctum > *beneeit*, *benoit*, *benèt* (§ 159).

Remarque. La terminaison -ĭtia donne -*eise*, -*oise*, et, après une palatale, -*ise*, (cf. § 191; 474). La première de ces formes est très rare et a vite disparu: on trouve *prooise* et, par analogie, *richoise*; la deuxième, au contraire, est très répandue: *franchise* et, par analogie, *feintise*, *couardise*, *sottise*, *mignardise*, etc. Comme la victoire absolue de -*ise* peut surprendre, il serait peut-être plus simple de voir dans cette forme le résultat d'un -*ītia* hypothétique. On a encore -*ece*, -*esse*: tristĭtia > *tristece*, *tristesse*; pigrĭtia > *parece*, *paresse*; justĭtia > *justesse*, etc.: l'explication de cette forme est obscure; quelques-uns y voient un mélange de -*ĭtia* et -*ĭcia*. La quatrième variante -*ice* est purement savante: *avarice*, *justice*, *malice*, etc.

III. E OUVERT + PALATALE.

197. E ouvert accentué, suivi d'une palatale, devient **i**:

dĕcem	*dis*, *dix*	sĕx	*sis*, *six*
nĕgat	*nie*	ĕxit vfr.	*ist*
*prĕcat	*prie*	lĕctum	*lit*
lĕgo	*li*, *lis*	pĕctus	*pis*
pĕjus	*pis*	despĕctum	*dépit*
dĕcimum	*disme*, *dîme*	ĕqua vfr.	*ive*
lĕgere	*lire*	mĕdium	*mi*
pĕjor	*pire*	prĕtium	*pris*, *prix*

Ce développement suppose comme point de départ la triphtongue **iei**, qui se retrouve sporadiquement en provençal (*miei*

= fr. *mi*), mais qui n'a été conservée dans aucun texte français: au nord de la Loire, elle s'est réduite de différentes manières: on a *ie* (*liet* < lĕctum) à l'Ouest, *ei* (*leit*) à l'Est, et *i* (*lit*) au Centre. La diphtongaison de *ĕ*, ne pouvant avoir lieu devant la palatale entravée (comp. sĕptem > *sept*), n'a pu se produire qu'après le mouillement de *ct* (cf. § 407).

Cas isolés. Intĕgrum, accentué intĕgrum selon § 138, donne vfr. *entir*, devenu *entier* sous l'influence du suffixe *-ier*. Pĕcten > vfr. *pigne*, remplacé par *peigne* sous l'influence de *peigner*. *Sĕquere > vfr. *sivre*, puis *suivre* sous l'influence de *sui(s)* (< *siu* < *sĕquo: cf. § 518,1). Sĕnior s'altère en sĕjor (comp. § 519)) > *sire*. Rappelons encore *cerise*, qui remonte à *cerĕsea, pour cerasea.

198. E ouvert protonique, suivi d'une palatale entravée ou libre, devient **ei**, qui se change en **oi** (§ 157):

dĕcanum	*doyen*	mĕdianum	*moyen*
vĕctura	*voiture*	mĕdietatem	*moitié*
sĕxaginta	*soixante*	mĕssionem	*moisson*

Ainsi, en syllabe faible, où *ĕ* ne peut pas se diphtonguer (§ 168), *ĕ* + *pal.* donne le même resultat que *ē* + *pal* (§ 196).

Formes analogiques. Les vieilles formes régulières *neiier*, *noiier* (nĕgare), *preiier*, *proiier* (*prĕcare), *preisier*, *proisier* (prĕtiare), *seiier*, *soiier* (sĕcare), *eissir*, *oissir* (ĕxire), *empeirier*, *empoirier* (impĕjorare) ont été changées en *nier*, *prier*, *priser* (*apprécier* est savant), *scier*, *issir*, *empirer*, sous l'influence des formes accentuées sur le radical (§ 197): *nie* (nĕgat), *prie* (*prĕcat), etc.; comp. § 299,2.

Cas isolés. *Mĕdietatarium > vfr. *meitayer*, *moitayer*, qui devient *maitayer* (comp. § 159), écrit arbitrairement *métayer*.

IV. A + PALATALE.

199. A tonique ou protonique, suivi d'une palatale, devient **ai**, prononcé ordinairement [æ], rarement [e].

1⁰ **A tonique**:

fac	*fai(s)*	majum	*mai*
pacas	*paies*	major	*maire*
plaga	*plaie*	varium	*vair*
pacem	*paix*	radium	*rai*
factum	*fait*	exagium	*essai*
laxat	*laisse*	basiat	*baise*
lacryma	*lairme* (§ 245)	basiavi	*baisai*
facere	*faire*	cantavi	*chantai*
aquila	*aigle*		

2⁰ **A inaccentué**:

pacare	*payer*	basiare	*baiser*
placere	*plaisir*	rationem	*raison*
racemum	*raisin*	adjutare	*aider*
tractare	*traiter*	acutum	*aigu*
laxare	*laisser*	*acucula	*aiguille*

A reste **intact** devant les groupes *cc, pj, bj, vj, cj* et *cons.* + *tj*: vacca〉*vache*, sapiam〉*sache*, *rabia〉*rage*, cavea〉*cage*, bracchium〉*bras*, facio〉vfr. *faz*, factionem〉*façon* (§ 474,1); devant [ł] et [ñ]: valeam〉*vaille* (§ 207,3), montanea〉*montagne* (§ 229,4), et dans la terminaison -aticum (§ 400,2, Rem.): viaticum〉*voyage* (comp. la Remarque ci-dessous).

Cas isolés. Aqua a donné dans la vieille langue *aive* ou *aigue*, selon les dialectes. *Aive* est devenu *eve* (§ 200), d'où les dérivés *évier, éveux*, mais le développement *eve*〉*eaue* (au XVIe siècle, *eau*; cf. § 252, Rem.) est obscur. La forme *aigue* ne vit plus que dans *aigue-marine, aiguail, aiguière*. Cerasea a été supplanté par *cerĕsea (comp. ital. *ciliegia*), qui donne régulièrement *cerise* (comp. § 197).

Remarque. Dans quelques dialectes (le lorrain, le bourguignon, le wallon et, en partie, le picard), -aticum donne *-aige* (*-aege, -ege*), qui figure dans les rimes jusque dans le XVIe siècle; cf. *outraige*: *ay-je* (Robin et Marion, v. 145); *rasselaige*: *feray-je* (Richars li biaus, v. 4721); *formaige*: *auray-je* (Patelin, v. 444); *collège*: *soulage* (Théâtre avant la Renaissance, p. 284); *dommage*: *auray-je* (Anc. th. fr. II, 445); *meneray-je*: *visaige* (ib. II, 428), etc. Palsgrave admet encore la prononciation *-aige*; elle est inconnue aux autres grammairiens du XVIe siècle.

200. Le groupe **ai**, quelle qu'en soit l'origine, était d'abord une diphtongue décroissante, qui assonait avec *a* pur: cf. *mesfait*:*ralat* (St. Léger, str. 15), *lairmes*:*marbre* (Alexis 117). Cependant, *ai* devient de bonne heure monophtongue [æ] et assone avec *e* ouvert: dans le Roland, il y a encore fluctuation entre l'ancienne prononciation (*Carles*:*faire*, v. 278: *cald*:*vait*, v. 2106) et la nouvelle (*faire*:*estre*, v. 2123: *fruit*:*isnel*, v. 1384): au XIIe siècle, *ai* se prononce généralement *è*, excepté dans les verbes, où *ai* final devient *é* fermé: on a ainsi *vrai* [vʀæ], *Tournai* [tuʀnæ], mais *parlai* [paʀle], *parlerai* [paʀləʀe], *ai* [e], *sai* [se], etc.: on prononce de même de nos jours *quai* [ke], *geai* [ǧe], *gai* [ge]. Quand *ai* cessa d'être diphtongue, les copistes commencèrent à confondre *ai* et *e*, et ils écrivaient *fere*, *tere*, *mestre*, *reson* etc.: on est pourtant principiellement revenu à l'orthographe étymologique (*faire*, *taire*, *maitre*, *raison*, etc.), excepté dans les mots suivants: *affété* (vfr. *affaitié*): *allègre* (vfr. *alaigre* ‹ alacrem): *églantier* (pour **aiglentier*, dér. du vfr. *aiglent*): *frêle* (vfr. *fraile* ‹ fragilem): *frêne* (vfr. *fraisne* ‹ fraxinum): *grêle* (vfr. *graile* ‹ gracilem): *guéret* (vfr. *guarait* ‹ *varactum pour vervactum): *guet* (vfr. *guait* ‹ wacht), *aguet* (vfr. *aguait*), *guetter* (vfr. *guaitier*): *merrain*, à côté de *mairain* (‹ *materiamen), *métayer* (‹ *maitaiier*, *moitaiier*, *meitaiier* ‹ *medietatarium): *quémander* (autrefois *caimander*, dér. de *caïmant*: cf. § 275): *serment* (vfr. *sairemant* ‹ sacramentum). D'un autre côté, *ai* s'écrit abusivement dans *aile*, *braise*, *clair*, *épais*, *faite*, *frais*, *pair*, *raire*, *sais*, *sait*, dont les anciennes formes sont *ele* (ala), *brese* (*brasa), *cler* (clarum), *espes* (spissum), *feste* (firste), *fres* (*friscus), *per* (parem), *rere* (radere), *ses* (sapis), *set* (sapit). On vacille entre *aiche* et *êche* (esca).

V. O OUVERT + PALATALE.

201. O ouvert accentué, suivi d'une palatale (*c* + cons., *j*, *dj*, *rj*, *stj*, *strj*), devient **ui** [yi]:

nŏctem	*nuit*	hŏdie	*hui*
ŏcto	*huit*	mŏdium	*muid*
cŏxa	*cuisse*	pŏdium	*pui*
nŏcere	*nuire*	cŏrium	*cuir*
nŏcet	*nuit*	ŏstium	*huis*
cŏquere (§ 408)	*cuire*	ŏstrea	*huître*

Formations analogiques. L'ancienne forme *muir* (<*mŏrio) a été remplacée par *meurs*, sous l'influence des formes *meurs* (*mŏris) et *meurt* (*mŏrit). A côté de *puis* (*pŏteo), on a formé *peux* sur *peux* (vfr. *peus*<*pŏtes) et *peut* (<*pŏtet).

Remarque. Si *ǒ* est suivi d'un *c* médiopalatal ou postpalatal, celui-ci disparaît, et *ǒ* se diphtongue: jocat>vfr. *jeue*>*joue* (§ 301,$_{1}$), lŏcat>*l(i)eue* >*loue*, fŏcum>*feu*, jŏcum>*jeu*, lŏcum>*lieu*; on n'est pas encore arrivé à expliquer ces dernières formes d'une manière satisfaisante.

202. Le développement de *ŏ tonique + palatale* en **ui** est un des traits caractéristiques du dialecte central; il est inconnu au normand du sud, au wallon, au lorrain et au bourguignon (cf. *coist*<cŏxit dans *Ste Eulalie*). Il suppose comme point de départ la triphtongue **uei**, due à une combinaison de la diphtongue *ue* (<*ŏ*; cf. § 178,$_{2}$) et de l'*i* dégagé de la palatale: nŏctem >nòt'>*nuoit*>*nueit*>*nuit*. La triphtongue *uei*, dont on trouve des traces en provençal et dans quelques dialectes français, se contracte, en francien, en *ui*, qui était d'abord une diphtongue décroissante: cf. *fuit*:*veneut* (Roland, v. 1047). Plus tard, l'accent se déplace: *úi* devient *uí* et rime avec *i*; cf. *fuir*:*vif* (Aiol, v. 3234): cette rime est encore permise (*suivre*:*vivre*; *conduit*:*petit*). Dans quelques mots, *ui* s'est simplifié en *i*: *vuide* (*vŏcita)> *vide*; cf. § 455, Rem.

203. O ouvert protonique, suivi d'une palatale, devient **oi** [wa]:

fŏcarium	*foyer*	nŏcere	vfr. *nòisir*
*lŏcarium	*loyer*	octobrem	vfr. *oitouvre*
mŏdiolum	*moyeu*	octanta	vfr. *oitante*

Ainsi, en syllabe faible, où *ŏ* ne peut pas se diphtonguer, *ŏ* + *palatale* donne le même résultat que *ō* + *palatale* (§ 204).

Formes analogiques. Quelques mots présentent **ui**, qui ne devrait se trouver qu'en syllabe accentuée (§ 201): *appuyer* pour *appoyer* (*appodiare), à cause de *appui*; *cuider* pour *coider* (*cŏgitare), à cause de *cuide* (*cŏgitat); *cuisant* pour *coisant* (cŏquentem), *cuisine* pour *coisine* (cŏcina), *cuisson* pour *cosson* (coctionem; 474,$_{1}$), à cause de *cuire* (cŏquere); *ennuyer* pour *ennoyer*, à cause de *ennui*.

VI. O FERMÉ + PALATALE.

204. O fermé, tonique ou protonique, suivi d'une palatale (*c* prépalatal, *cs, sj, tj, stj, rj*) devient **oi** [wa]:

vōcem	*voix*	tonsionem	*toison*
crŭcem	*croix*	pōtionem	*poison*
*mŭcere	*moisir*	ōtiosum	*oiseux*
bōscum (§ 406.2)	*bois*	angŭstia	*angoisse*
cognōscit vfr.	*conoist*	gloria	*gloire*
fŭsionem	*foison*	dormitōrium	*dortoir*

Au moyen âge, l'*o* de cette diphtongue *oi* était fermé: *croiz* assonait avec *flor* (§ 183); après le XIIe siècle, l'*o* devient ouvert, un mot tel que *bois* peut rimer avec *ois* (audio; § 206), et cet *oi* se confond avec *oi* de *ei* (§ 157).

Cas isolés. Dans quelques cas, l'*o* fermé est devenu *ŏ* ou *u*, qui tous les deux aboutissent à *ui*: cōgitat > cŏgitat > *cuide*; cū-preum (cypreum) > cŏpreum > *cuivre*; fūga > fuga > vfr. *fuie*; fūgio > fugio > *fui(s)*; fugire > fugire > *fuïr*, *fuir*; plŭvia > plŏvia, ploia (§ 472.3) > *pluie*; puteum > puteum > *puits*; troja > trŏja > *truie*. L'origine du vfr. *tuit* est obscure.

VII. U + PALATALE.

205. U, tonique ou protonique, suivi d'une palatale (*c* prépalatal, *ct, cs, cr, tj*) devient **ui** [ɥi]:

dūcentem	*duisant*	fructum	*fruit*
ducebam	*duisais*	trūcta	*truite*
ducere	*duire*	būxum	*buis*
duxisti vfr.	*duisis*	acūtiare	*aiguiser*

Formes analogiques. Ducam, etc. devrait donner *duc*, etc.; cependant, on ne trouve en ancien français que les formes analogiques *duie* (≠ *duire*), *duise* (≠ *duisant*, *duisait*, *duisis*), *duisse* (≠ *puisse*).

Remarque. Si u est suivi d'un *c* médiopalatal ou postpalatal, celui-ci s'amuït, et la voyelle reste intacte: carruca > *charrue*, ruga > *rue* (cf. § 413, 432).

VIII. AU + PALATALE.

206. Au, tonique ou protonique, suivi d'une palatale (*c* prépalatal, *dj, sj, str j*) devient **oi** [wa]: aucellum (<avicellum; § 446, Cas isolés) > *oiseau*; audio > vfr. *oi*; audiat > vfr. *oie*; gaudia > *joie*; nausea > *noise*; kausjan > *choisir*; claustrium > *cloitre*. Si *au* + palatale donne *oi* et non pas *ui*, comme *ǫ* + palatale (§ 202), cela prouve que *au* n'était pas encore monophtongue, quand *ǫ* s'est diphtongué (§ 189; 178).

Remarque. Si *au* est suivi d'un *c* médiopalatal ou postpalatal, celui-ci s'amuït (§ 413,1), et *au* se développe selon § 188: auca > vfr. *oue*; paucum > vfr. *pou*.

IX. VOYELLE + L MOUILLÉ.

207. On peut établir comme règle générale que la latérale mouillée, quelle que soit son origine (sur ses sources, voy. § 350), forme entrave, et que, par conséquent, la voyelle précédente se conserve intacte; il faut pourtant excepter les voyelles *ę* et *ǫ*, qui subissent un développement particulier.

1° **E fermé + l mouillé.** La terminaison -ĭculus devient *-eil*, solĭculum > *soleil*, vermĭculum > *vermeil*, parĭculum > *pareil*, auricula > *oreille*, corbicula > *corbeille*, etc.; ajoutons vigilat > *veille*, vigilare > *veiller*; l'*i* de ces mots ne forme pas diphtongue avec la voyelle précédente; il sert primitivement à indiquer le mouillement du *l* (§ 350, Rem.); on a dû prononcer au moyen âge [soleł], [værmeł], [pareł], etc.; aussi cet *ei* purement graphique n'a-t-il pas passé à *oi* en francien. Dans quelques dialectes, cependant, le *l* mouillé paraît avoir dégagé un yod, qui s'est combiné avec la voyelle précédente, et on trouve dans l'Est *soloil, vermoil, paroil*, etc. Le suffixe -īculus s'est parfois substitué à -ĭculus, d'où *aiulle, chenille, cheville, conil, grille, lentille*, etc. Les mots *exil* et *famille* sont savants.

2° **E ouvert + l mouillé.** L'*e* ouvert accentué se développe comme dans une syllabe ouverte (§ 165): mĕlius > *mieux*; vĕtulum > vĕclo (§ 383, Rem.) > *vieil* (le dernier *i* est graphique; cf. § 350, Rem.). Ainsi, dans ces exemples, [ł] ne forme pas entrave; il en est autrement, si la voyelle est en syllabe faible: mĕliorem > *meilleur* (cf. § 167).

3° **A + l mouillé.** L'*a* se conserve intact: alium > *ail*, trepalium > *travail*, palea > *paille*, valeam > *vaille*, macula > *maille*,

quacola > *caille*, etc. L'*i* de ces mots est purement orthographique (§ 350, Rem.).

Cas isolé. Pallium existe en vfr. sous la forme mi-savante *palie* (cf. 259, Rem.), qui devient *paile* et puis *poile* (§ 233.1), écrit arbitrairement *poêle*, sous l'influence de *poêle* (< patella).

Remarque. Quelques dialectes présentent *-eil* (*-eille*) pour *-ail* (*-aille*). Cette prononciation, encore attestée par plusieurs grammairiens du XVI[e] siècle, apparaît aussi dans les rimes: cf. *veillent:travaillent* (Al. Chartier); *mailles:oreilles* (Marot); *conseil:traveil* (Fournier, Théâtre av. la Ren., p. 355).

4° **O ouvert + l mouillé.** L'*o* s'est développé comme dans une syllabe ouverte (§ 177): ł n'a donc pas formé entrave: caprifŏlium > *chèvrefeuil*; *dolium (tiré de dolere) > *deuil*; fŏlia > *feuille*; oculum > *œil*; scŏpulum > *scŏculum (§ 369.1, Cas isolés) > *écueil*; *scuriolum (dim. de scurius, altération de sciurus) > *écureuil*; *solium (pour solia) > *seuil*. *Huile* (ŏleum) est un mot d'emprunt. Comment expliquer la forme *cuiller* (cŏchleare)? on s'attendait plutôt à *coiller*.

Remarque. La terminaison *-euil* se trouve parfois rimant avec *-eil*; ces sortes de rimes sont fréquentes dans d'Aubigné (*cercueil:pareil*, Tragiques, I, 211; *cercueil:conseil*, ib. I, 996; *œil:soleil*, ib. IV, 289) et dans Alexandre Hardy (*œil:conseil*; *cercueil:sommeil*; *écueil:conseil*, etc.). Tabourot, dans son *Dictionnaire des rimes* (1587), confond également *-euil* et *-eil*, tandis que Lanoue (1596) les distingue, mais permet de les rapprocher, par égard pour »l'autorité de tant de poètes«. Il paraît donc avoir existé une tendance à désarrondir [öł] en [æł]. Cherrier (1766) dit encore: »Plusieurs . . . prononcent *eil*, *eillade*, *eillet*, en quoi ils se trompent«. Peut-être était-ce une prononciation dialectale: Ménage l'attribue particulièrement à l'Anjou et au Maine; peut-être n'y faut-il voir, à l'origine, qu'une sorte de confusion de suffixes. Richelet recommande de dire *orteuil* pour *orteil*.

5° **O fermé + l mouillé.** L'*o* fermé devient *ou* (cf. § 181; 183; 184; 185): *colucula > *quenouille*; fenuculum > *fenouil*; genuculum > *genouil*, *genou* (§ 354); peduculum > *pouil*, *pou*, *pouil* (§ 268), *pou* (§ 354); ranucula > (*g*)*renouille*; verruculum > *verrouil*, *verrou* (§ 354).

6° **U + l mouillé.** On ne pourra citer que *acucula > *aiguille* [ægyi:j], dont la diphtongue étonne; on aurait attendu [ægy:j] ou plutôt [agy:j]. Peut-être y a-t-il là une influence analogique de quelque autre mot (*aiguiser*?).

C. VOYELLE SUIVIE ET PRÉCÉDÉE D'UNE PALATALE.

208. A entre deux palatales aboutit à **i**, en passant probablement par une triphtongue *iei* (comp. § 197) : cacat (>*chieiet*) >*chie*: jacet>*gist*, *gît*: jacentem>*gisant*. On peut citer aussi les nombreux noms de lieux formés par le suffixe **-acus**, ajouté à des gentilices romains en **-ius**: Campiniacum>*Champigny*, Latiniacum>*Lagny*: Victoriacum>*Vitry*.

Cas isolés. Le suffixe **-arium** précédé d'une palatale donne *-ier*: *extranearium>*estrangier*, *étranger*: leviarium>*legier*, *léger*: *viridiarium>*vergier*, *verger*: porcarium>*porchier*, *porcher*: ostiarium>*huissier*. Le suffixe *-ier* s'est introduit par analogie dans beaucoup de mots.

CHAPITRE XIII.

INFLUENCE DES NASALES.

209. Un fait général de la phonétique est la tendance des consonnes nasales à communiquer quelque chose de leur nasalité aux sons environnants, le voile du palais commençant à s'abaisser un peu trop tôt, ou restant abaissé trop longtemps. L'influence des nasales est surtout **régressive**, rarement progressive, et elle affecte de préférence les voyelles, moins souvent les consonnes (§ 232). Les voyelles nasalisées étaient inconnues au latin classique, elles ne se sont developpees qu'en roman: on les trouve en portugais, dans les dialectes de la Haute-Italie, en rhétique, en français et en provençal. En gallo-roman, les voyelles précédant une consonne nasale paraissent être restées orales; tout au plus y a-t-il eu pour *a* un commencement de nasalisation (cf. § 226): du reste, il faut remarquer que *ẹ* entravé et *ọ* entravé sont devenus fermés devant une consonne nasale: ventum > vento, pendere > péndre, pontem > pónte, tondere > tóndre, etc. Après le neuvieme siecle, mais à des époques différentes, toute voyelle précédant une consonne nasale s'est nasalisée en français: *an* > *ãn*, *on* > *õn*, *en* > *ẽn*, *in* > *ĩn*, *un* > *ũn*: nous verrons dans la suite (§ 211) que, dans certaines circonstances, la voyelle nasale est redevenue orale. Les cas ou la voyelle est suivie d'une nasale mouillée, seront traités à part (§ 228—231).

Remarque. Les cas de nasalisation due à une assimilation **progressive** sont assez rares. Dans le dialecte de Metz et des environs, *m* et *n* nasalisent la voyelle suivante, surtout si c'est un *i*: *amin*, *mins*, *veninr*, *cheminche*, *premin* (premier), *guernin* (grenier), etc.: nous retrouvons le même phenomène dans le dialecte créole de la Louisiane: *connin* (connais),

donnin (donné), *moin* (moi), *zamain* (jamais), *main* (mais), etc. Comp. aussi ce qui s'est passé dans les mots portugais *mãi* (matrem), *mũi*, *mũito* (multum), *mim* (mihi).

210. Pour le développement des sons nasaux en français, on peut établir les points principaux suivants:

1° La nasalisation des voyelles dépend, en partie, de leur nature: plus le lieu de leur articulation est bas, plus elles se nasalisent facilement; aussi *a* est-il la première voyelle dont on puisse constater la nasalisation complète (§ 220). Quant aux voyelles fermées (»high«), prononcées avec abaissement du voile du palais, il faut remarquer que la résonnance dans les fosses nasales ne s'entend pas très distinctement: la différence entre [in] et [ĩn], entre [un] et [ũn] est très peu considérable au point de vue acoustique. Mais, comme l'abaissement du voile du palais amène presque involontairement une position plus basse de la langue, toute voyelle fermée, en subissant la nasalisation, tend en même temps à devenir plus ouverte (»low«). On avait dans la vieille langue des voyelles nasales très fermées: les quatre voyelles nasales que possède le français moderne, sont toutes très ouvertes [ɑ̃], [æ̃], [ɔ̃], [õ].

2° La nasalisation de la voyelle entraîne peu à peu la chute de la consonne: [an > ȧn > ɑ̃n > ɑ̃; on > õn > ɔ̇n > ɔ̃], etc. (comp. § 329), et cet amuïssement amène, par compensation, l'allongement de la voyelle (cf. § 130,1). La longueur de la voyelle nasale ne s'est conservée, dans la langue moderne, qu'en syllabe forte devant une consonne prononcée: *chante* [šɑ̃:t], *honte* [ɔ̃:t], *feinte* [fæ̃:t], *humble* [ɔ̃:blə]; partout ailleurs, les voyelles nasales se sont abrégées: *bon* [bɔ̃], *feint* [fæ̃], *chacun* [šakɔ̃], etc.

211. La prononciation nasale des voyelles ne se maintient qu'à la fin des mots (*bon* [bɔ̃]), ou devant une consonne non nasale (*rompre* [rɔ̃:prə]); devant une consonne nasale, au contraire, la voyelle perd sa nasalisation et redevient orale.

1° On faisait entendre autrefois une voyelle nasale dans les mots tels que *bonne* [bɔ̃nə], *homme* [ɔ̃mə], *femme* [fɑ̃mə], *année* [ɑ̃neə], *honneur* [ɔ̃nö:ʀ], *donné* [dɔ̃ne], *Espagne* [æspɑ̃ɲə], *ainsné* [æ̃ne], etc., etc. Cette prononciation rendait homonymes les mots *grammaire* [grɑ̃mæ:ʀə] et *grand'mère*, ce qui ressort, par exemple, des vers suivants:

Car, tout ainsi que Clers vont à Grammaire
Pource qu'el est de Science grant mère,
Tous Chevaliers, certes ne plus ne moins,
Vers les Dames doyvent tendre les mains.

(Montaiglon et Rothschild, *Recueil* X, 238).

Ce jeu de mots se retrouve, à plusieurs reprises, dans la littérature du XVII[e] siècle: relevons seulement l'usage qu'en a fait Molière dans *les Femmes savantes* (II, sc. 6):

Bélise.

Ton esprit, je l'avoue, est bien matériel:
Je n'est qu'un singulier, *avons* est un pluriel.
Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire?

Martine.

Qui parle d'offenser grand'mère ni grand-père?

Encore en 1865, B. Jullien constate, que l'ancienne prononciation de *bonne, donner, ancienne*, etc. subsiste »chez quelques vieillards, chez ceux surtout qui ont vécu longtemps dans la province«. On peut ajouter qu'elle s'est conservée intacte, jusqu'à nos jours, dans une petite série de mots, qui tous commencent par [ã]: *ennui, ennuyer, ennoblir, emmener, emmancher, emmailloter*, et *enamourer* [ãnamure], *enherber* [ãnɛrbe], *enivrer* [ãnivre], *enorgueillir* [ãnɔrgöji:r]: ces derniers exemples sont curieux, parce que l'orthographe usuelle ne redouble pas le *n*, malgré sa double fonction. Il faut croire que tous ces mots ont conservé l'ancienne prononciation sous l'influence des nombreux mots commençant par *en, em* [ã], tels que *enrie, emporter, enfermer*, etc. *Immanquable* vacille entre [ænmakabl] et [immakabl].

Remarque. Une trace de l'ancienne prononciation d'une voyelle nasale devant une consonne nasale se trouve dans le redoublement orthographique de cette dernière après *o, a, e*. On écrivait au moyen âge, d'abord *bone* (bona) pour figurer [bonə], puis *bonne*, pour figurer la prononciation changée [bõnə]; cette nouvelle graphie était excellente, mais on a mal fait de la garder après la dénasalisation: il serait en effet plus rationnel d'écrire maintenant *bone, pome, doner, honeur, tonerre, anée, paysane*, etc.

2° La prononciation d'une voyelle nasale devant une consonne nasale commence à tomber en désuétude dès le XVII[e] siècle: on dénasalise la voyelle et on dit [bɔn], [ɔm], [fam], [ane], [ɔnö:r], [dɔne], etc. En 1687, Hindret blâme les gens de province

qui disent »*gomme, homme, pomme, année, Janneton, bonne, tonne,* prononçant les premières syllabes de ces mots comme celles de *pompe, ange, bonté,* au lieu de *gome, home, pome, anée, Janeton, bone, tone*: il attribue cette prononciation en particulier aux Normands, et elle est en fait restée dans plusieurs patois.

Remarque. En se dénasalisant, [ã] se change toujours et bien naturellement en *a*, quelle que soit son origine; ainsi, [bãnir] (*bannir*) devient [banir], et [fãmə] (*femme*) devient [fam]. Voilà pourquoi *en* se prononce *a* dans *nenni* [nani], *rouennais* [rwanæ], *rouennerie* [rwanri], *solennel* [solanæl], les adverbes en *-emment* [amã] et *femme*. Ce changement en *a* a été noté graphiquement dans le seul mot *panne*, qui dérive de penna, devenu [pæ̃nə], [pãnə], [pan]; rappelons aussi les dérivés *printanier* de *printemps*, et *ornemaniste* de *ornement*.

I. I + NASALE.

212. I, tonique ou protonique, suivi d'une nasale entravée ou finale, devient [æ̃], son qu'on écrit ordinairement **in**:

quīnque	*cinq*	crīnem	*crin*
prīncipem	*prince*	fīnem	*fin*
līnum	*lin*	quinquaginta	*cinquante*
pīnum	*pin*	prīmum tempus	*printemps*
vīnum	*vin*	tīnnitare	*tinter*
sīmium	*singe*	līnteolum	*linceul*

Formes analogiques. La terminaison verbale -īmus a disparu en français devant -ūmus > *-ons*: dormīmus > *dormons*. Au parfait, la langue populaire a également employé -īmus, qui est devenu *-imes*: vīdīmus > vīdīmus > *vëimes* > *vimes*; plusieurs dialectes montrent la forme régulière *-ins* (*partins, desins, sentins, venins,* etc.). Pour les détails, voy. la Morphologie.

Cas isolés. *Poulain* et *parrain* ne remontent pas à pullīnus (it. pollino) et à patrīnus (it. patrino; le vieux français connaît aussi *parrin*), mais à *pullanus et à *patranus, formes vulgaires dues à un changement de suffixes.

Mots d'emprunt. Dans les mots d'emprunt, on trouve ordinairement [æ̃]: *principal, principe, quintessence*; de même pour -īn: *simple, vindicatif*. Quelques locutions isolées ont gardé la voyelle orale: *in pace, in petto,* etc. Comp. § 214.

213. Pour expliquer le développement de *in* en [ẽ], il faut supposer la série suivante [in > ĩn > ẽn > æ̃n > æ̃] (comp. § 210), mais il est impossible de dater sûrement ces différentes étapes. Au moyen âge, *in* assone toujours avec l'*i* oral ordinaire: cf. *orfelin*:*menti*: *chemin*:*plaisir* (Huon de Bordeaux, p. 19): donc, la nasalisation, si elle a existé, a été très peu sensible, on a eu tout au plus [ĩ]. La prononciation moderne est, pour la première fois, clairement indiquée par Th. de Bèze (1584), qui écrit *hin* et *fin*, pour figurer la prononciation de *haim* (hamus) et de *faim* (fames). C'est l'homonymie parfaite des terminaisons *-in* et *-ain*, qui explique les dérivés tels que *fusiniste* de *fusain* (≠ *bouquiniste* de *bouquin*), *sacristine* de *sacristain* (≠ *voisine* — *voisin*), *dine* de *daim* (≠ *fine* — *fin*).

Remarque. Si la nasale est suivie d'un *a*, l'*i* se conserve intact: spīna > *épine*; vicīna > *voisine*; līma > *lime*. Dans plusieurs patois, la voyelle est nasalisée aussi dans ce cas, et c'est peut-être cette prononciation provinciale ou vulgaire qui se manifeste dans les rimes telles que *médecine*: *aleine* (Montaiglon, *Recueil*, IX, 39; *medecine*:*peine* Jean le Houx, p. 157): *peine*:*doucine* Picot et Nyrop, Recueil de farces, p. 236; *certaine*:*doctrine* (Gr. Zeits. V, 534), etc. Rappelons à ce sujet un curieux passage de l'*Eschole françoise* de J.-B. Duval (Paris 1604): il y est dit qu'*impossible* se prononce *aimpossible*; mais, ajoute l'auteur, »ce doit estre fort sobrement, et n'en faut pas abuser comme font les Parisiens, qui prononcent mal *cousaine*, *raçaine*, *voysaine*«, etc. Comp. *maine* et *chopaine* pour *mine* et *chopine* dans le jargon de Pierrot (*Dom Juan*, II, sc. 1). On trouve encore *mouraine* à côté de *mourine*. Peut-être n'y a-t-il là qu'un changement de suffixe.

II. E + NASALE.

214. E, tonique ou protonique, suivi d'une nasale entravée, devient [ã], qu'on écrit **en**, **em** ou **an**:

prendere	*prendre*	vindicare	*venger*
vēndere	*vendre*	singularem	*sanglier*
findere	*fendre*	singultare	*sangloter*
pĕndere	*pendre*	sĕntire	*sentir*
subinde	*souvent*	*semitarium	*sentier*
ventum	*vent*	tentare	*tenter*
lentum	*lent*	vĕneris dies	*vendredi*
cĭn(e)rem	*cendre*	tĕmpestas	*tempête*
gĕn(e)rum	*gendre*	ingĕn(e)rare	*engendrer*
sĭm(u)lat	*semble*	ĭn fine	*enfin*

Cas isolés. Minor > *moindre* (au lieu de *mendre*), sous l'influence de *moins*. Penicillum s'est de bonne heure altéré en pinicellum > *pinceau* (§ 212). Scintilla > vfr. *estencele*, est devenu *étincelle* par réaction étymologique.

Mots d'emprunt. Si les groupes *en* ou *in* se trouvent devant une consonne, ils deviennent ordinairement [æ̃]: *agenda* [ažæ̃da], *appendice* [apæ̃dis], *benjoin* [bæ̃žwæ̃], *benzine* [bæ̃zin], *in extenso* [ækstæ̃so], *Marengo* [maræ̃go], *pensum* [pæ̃som], *simple* [sæ̃:plə], *singulier* [sæ̃gylje] (comp. le doublet *sanglier*), *spencer* [spæ̃sæ:r], *vindicatif* [væ̃dikatif], etc.; rappelons aussi le préfixe *in* [æ̃]: *infidèle, ingrat, inquiet*, etc. (la forme populaire est *en* [ã]: *enceindre, enclin, enfin, entier, envier*, etc.). La voyelle reste orale si *n* est suivi d'une voyelle, comme dans *cinéraire, simuler*, et dans quelques mots, savants ou solennels: *amen, Eden, gramen, hymen, spécimen*; *in pace, in petto, in manus*, etc.

215. Le groupe *en* [en], pour devenir [Ã], a dù passer par plusieurs étapes: [en > ẽn > æ̃n > ąn > Ãn > Ã]. Voici quelques observations de détail:

1° Dans les plus anciens monuments, *en* n'assone ni avec l'*e* oral pur, ni avec *an*: donc, la voyelle était nasalisée, sans avoir pris une articulation notablement plus basse (low). Au moment de la conquête de l'Angleterre (1066), *en* se distinguait encore d'avec *an*, au moins en Normandie: les rimes le montrent clairement, ainsi que le développement des mots d'emprunt français en anglais: comp. d'un côté: *present, moment, intend, amend*, et de l'autre: *aunt* (vfr. *ante* < amita: § 509), *gauntlet* (fr. *gantelet*): *haunt* (fr. *hanter*), *haunch* (fr. *hanche*), *launch* (fr. *lance*), *paunch* (fr. *pance*), *vaunt* (fr. *vanter*), etc.; quelques mots, empruntés probablement à d'autres dialectes, ont conservé *a*: *servant, recreant, covenant*, etc. Sur *aun* pour *an*, voy. § 220, Rem.

2° En francien, *en* est absorbé par *an*, et dès la fin du XI[e] siècle, un mot tel que *tente* [tæ̃ntə] prend la prononciation de *tante* [tąntə]. L'assimilation des deux sons amène bientôt des vacillations orthographiques: on écrit *ensemble, ensamble, ansemble, ansamble*, etc.; pourtant, dans la plupart des cas, on revient à l'orthographe étymologique (comp. infantem > *enfant* [ãfã]), excepté dans les mots suivants: *andouille* (*inductile), *brelan* (bretline), *céans* (vfr. *çaiens*: de *ça* et *ens* < intus), *chambellan* (vfr. *chamberlenc* < kamerlinc), *dans* (de + intus), *dimanche*

(domenica). *églantier* (vfr. *aiglentier*, dérivé de *aiglent* < *aquilentum). *harangue* (hring). *Langres* (Lingones). *langue* (lingua). *léans* (vfr. *laiens* < illac + intus). *panser* (= *penser*). *rang* (vfr. *renc* < hring). *revancher* (revindicare). *sangle* (vfr. *cengle* < cingula). *sangloter* (singultare). *sanglier* (singularem). *sans* (sine). *tancer* (*tentiare). *tanche* (tinca: angl. tench). *vendange* (vindemia). On trouve encore *an* pour *en* dans les participes présents des 2ᵉ, 3ᵉ, et 4ᵉ conjugaisons *devant* (debentem). *écrivant* (scribentem). *venant* (venientem) — cette substitution est due à l'influence de la 1ʳᵉ conjugaison: *chantant* (cantantem): dans *buvande* (bibenda). *offrande* (offerenda). *viande* (vivenda): dans plusieurs substantifs en *-ance* < (-entia) tels que *confiance* (confidentia). *contenance* (continentia). etc.. où il y a eu confusion avec la terminaison *-ance* (< -antia).

Remarque. Dans l'Ouest et le Nord, le groupe *en* garde sa prononciation primitive jusqu'au milieu du XIIIᵉ siècle. Après ce temps, il se change comme au Centre, et est absorbé par *an*. Il faut pourtant excepter le picard, où *en* reste [ã]. Tous les grammairiens du XVIᵉ siecle sont d'accord pour voir dans cette prononciation le signe d'un vrai Picard: Th. de Beze, par exemple, remarque: »Sed et Picardi veterem hic quoque tum scripturam tum pronuntiationem retinuerunt, adeo quidem ut etiam scribant et pronuntient *ceens* (hic intus), *dedens* (intus), *leens* (illic intus), quum reliqui Franci scribamus et pronuntiemus *ceans, dedans, leans*« (p. 16). On prononce encore en Amiénois, aussi bien qu'en Artois et en Ponthieu, *chin* (cent), *dolin* (dolent), *douchemin* (doucement), *prudin* (prudent), *ring* (rang), etc.: il paraît même que *an* s'est changé en *en*, au moins en syllabe faible: *jinvier* (janvier), *innée* (année), *minger* (manger), etc. Le wallon a également conservé l'ancienne prononciation de *en* comme [æ̃], à côté de *an* [ã]; on dit à Liège [væ̃] (*vent*), [æ̃tã] (*enfant*), etc. Dans une grande partie de l'Est, il n'y a pas non plus confusion entre *en* et *an*: tandis que *an* se prononce ordinairement comme en français, *en* se dénasalise en *ò*: *tò* (temps), *dò* (dans), *sò* (sans), *geò* (gent), *vòte* (ventre), etc.

216. **E**, fermé tonique, suivi d'une nasale finale, devient [ẽ], écrit **ein** ou **eim**:

frēnum	*frein*	serēnum	*serein*
plēnum	*plein*	rēn	*rein*
sinum	*sein*	Remos	*Reims*

Formes analogiques. La terminaison verbale -emus a été remplacée en français par -umus > *-ons*: debemus > *devons*;

cantēmus > vfr. *chantons* > *chantions*; pour les détails, voy. la Morphologie.

Cas isolés. 1° Après une palatale, *en* devient *in* (cf. § 191): pullicēnum > *poussin*; racēmum > *raisin*; sarracēnum > *sarrasin*; et par analogie venēnum > *venin*. Pergamenum > *parchemin* s'explique par la nature de e = ę (cf. § 155, Cas isolés). — 2° Dans quelques mots, *ein* s'est changé en *oin*: *fein* (fœnum) > *foin*; *meins* (minus) > *moins*; *meindre* (minor) > *moindre*; comp. aussi *aveine* (avena) > *avoine*. Le passage d'*ein* à *oin* est propre aux dialectes de l'Est, et on pourrait, à la rigueur, admettre une influence dialectale pour *foin* et *avoine*; mais comment expliquer alors *moins* et *moindre*? y a-t-il là un effet de quelque obscure analogie phonétique? ou faut-il voir dans ce changement l'influence de la consonne labiale qui, dans tous les mots cités, précède la diphtongue (comp. § 233)? Notez du reste qu'on disait *fein* encore au XVI[e] siècle (Palsgrave donne »*fain* ou *foin*«) et de même *meins*; cette dernière prononciation existait aussi au temps de Vaugelas, qui la blâme: »Une infinité de gens disent *mains*, pour dire *moins*, et par conséquent *néantmains* pour *néantmoins* . . . ce qui est insupportable« (*Remarques*, I, 184).

217. Quant au développement du groupe *ein*, il faut remarquer les détails suivants:

1° *Ein* paraît avoir désigné au XI[e] siècle une diphtongue nasale décroissante (probablement [ẽjn]): il assonait avec l'*e* nasal ordinaire (§ 215,1), cf. *feindre*: *peine*: *temple*: *gente*: *entendent* (Roland, v. 1785 ss.).

2° Au XII[e] siècle, *ein* est assimilé à *ain* (§ 221), et ils riment ensemble (*plein*: *plain*; *sein*: *sain*; *feindre*: *plaindre*); on prononçait probablement [æjn]. L'équivalence de *ein* et *ain* fait employer ces groupes l'un pour l'autre; la langue moderne est revenue à l'orthographe étymologique, excepté dans les cas suivants: *aine* (vfr. *eine*, *eigne* < inguina); *contraindre* (constringere; comp. *étreindre* < stringere); *daigner* (vfr. *deignier* < dignare), *dédaigner*, *dédain*; *vaincre* (vfr. *veintre* < vincere).

3° Après le XVI[e] siècle, le groupe *ein* (*ain*) ne désigne plus une diphtongue nasale; il devient [æ̃], prononciation conservée jusqu'à nos jours.

Remarque. É accentué suivi d'une nasale + *a* devient ei (cf. 156): vēna > *veine*; plena > *pleine*; verbena > *verveine*; pœna > *peine*; strena > *estreine*

(encore chez Oudin, 1655), écrit maintenant *étrenne*; mīnat > *meine*, *mène*, etc. Au moyen âge, cet *ei* était une diphtongue décroissante nasale (voy. ci-dessus) qui assonait avec *en*; plus tard il y a eu dénasalisation (§ 211).

218. E ouvert accentué, suivi d'un nasale finale, devient [jæ̃], qui s'écrit **ien**:

bĕne	*bien*	vĕnit	*vient*
rĕm	*rien*	tĕnet	*tient*
mĕum	*mien*		

Le groupe **ien**, qu'il dérive de *ĕn* ou de *an* (§ 221, Rem.), assonait avec *ie* oral: on trouve encor dans *Aiol* (XIII[e] siècle) *bien*: *brief*: *rien*: *chevaliers*: *moiien*: *entier*, etc. Donc, la diphtongue, si elle était nasalisée, ne l'etait pas fortement: ce n'est qu'au XVI[e] siècle que nous pouvons constater l'existence de la prononciation moderne. Cependant, à côté de [jæ̃], on trouve aussi, surtout dans le parler vulgaire de Paris, [jã]. Selon Palsgrave (1530), on disait *deviant*, *souviant*, *appartiant*, et Tabourot remarque dans *les Bigarrures* (1587): »Les Parisiens prononcent . . . vn *a* au lieu d'vn *e*, surtout quand il suit vn *i*: comme en ces mots *moyen*, *doyen*, *rien*, *chien*, *bien*, comme celuy qui disoit: Et *bian bian*, ie varron si monsieur le *Doyan* qui a tant de *moyans*, ayme les *citoyans*, et si, à la coustume des *ancians*, il leur baillera *rian*«. Cette prononciation remonte au moins au XV[e] siècle: beaucoup de rimes l'attestent: *Céans*: *physiciens* (Patelin, v. 691); *an*: *paroissien* (Villon); *anciens*: *cana-neans* (Mist. Vieil Test. III, v. 23052); *crestiens*: *céans* (Montaiglon, Recueil, I, 53); *mendiants*: *liens* (ib., X, 69); *advient*: *souvent* (Guill. Alexis, I, p. 239), etc. Elle semble avoir disparu dès le XVII[e] siècle: peut-être en trouve-t-on un dernier souvenir dans *fiente*, *fienter*. Ces deux mots ont longtemps vacillé entre [jæ̃] et [jã]. Les autres mots qui présentent le groupe [jã], sont savants: *escient*, *inconvenient*, *orient*, *patient* (*patience*, *patienter*, *impatience*, *impatienter*), *science*.

Remarque. Dans le parler populaire de nos jours, *bien* [bjæ̃] s'est simplifié en [bæ̃].

III. A + NASALE.

219. A, tonique ou protonique, suivi d'une nasale entravée, devient [ã], qui s'écrit **an** ou **am**:

campum	*champ*	mandare	*mander*
cantat	*chante*	cantantem	*chantant*
grandem	*grand*	languere	*languir*
tantum	*tant*	sanguilentum	*sanglant*
cam(e)ra	*chambre*	januarium	*janvier*
man(i)ca	*manche*	san(i)tatem	*santé*
annum	*an*	ante annum	*antan*
vannum	*van*	cambiare	*changer*

Formes analogiques. *Rinceau*, mauvaise orthographe pour *rainceau*, doit son [ẽ] à l'influence de l'ancienne forme *rain* (ramum); un dérivé direct de ramicellum aurait abouti à *ranceau*.

Remarque. Dans quelques patois, surtout ceux de Saintonge et d'Aunis, *an* [ã] tonique s'est changé en *on* [õ], depuis le XVI[e] siècle environ. *Goudron* pour *goudran*, encore usité dans les ports de mer, est peut-être une forme saintongeaise. En syllabe faible, un changement pareil a eu lieu dans *dommage* (dérivé de damnum), qui était en vfr. *damage* (*dammage*).

220. Le groupe *an* (*am*) n'assone jamais, même dans les monuments les plus anciens, avec l'*a* oral; les quelques exceptions qu'on a cru pouvoir citer n'ont aucune importance. Il paraît donc que l'*a* a été nasalisé dès l'origine. Pour la langue moderne, il faut remarquer que la voyelle nasale qu'on prononce dans *pan* répond, pour la position de la langue, à l'*a* ouvert (»low«) de *pas* [pᴀ], et non pas à l'*a* plus fermé (»high«) de *patte* [pat]; c'est pour des raisons typographiques que nous nous servons de [ã] au lieu de [ᴀ̃]. Dans le domaine de l'orthographe, *an* a parfois supplanté *en* (§ 215,2); le phénomène contraire s'observe dans *emparer* qui est pour *amparer* (prov. amparar).

Remarque. Le groupe *an* ou *am* (+ consonne) est devenu *aun* (*aum*) en anglo-normand; cet obscurcissement se retrouve aussi en anglais (cf. § $215_{,1}$), où, du reste, on est maintenant revenu à un *a* pur: *aunt* [a:nt]. Palsgrave (1530) dit que dans les mots tels que *mander*, *amant*, *tant*, *ambre*, *chambre*, etc. »*a* shall be sounded lyke this diphthong *au*, and somethyng in the noose«. Cette assertion paraît trop absolue, elle ne peut pas regarder la langue cultivée; il est assez probable que la prononciation anglaise a influencé le jugement de Palsgrave, qui avait plus étudié le français dans les livres que dans l'usage vivant. En tout cas, Pelletier (1549) ne constate l'existence de *aun* que pour quelques patois: »Vrèi êt qu'an Normandie, é ancous an Bretagne, an Anjou, é an votre Meine . . . iz prononcet l'*a* devant *n* un peu bien grossement é quasi comme s'il i auoet *aun* par dif-

tongue: quand iz diset *Normaund. Naantes. Aungers. le Mauns, graund chère*. Le phénomène se retrouve dans les patois actuels du Cotentin: on l'a aussi constaté en rhéto-roman.

221. A accentué, suivi d'une nasale libre finale, devient [æ̃], qu'on écrit **ain** ou **aim**:

granum	*grain*	panem	*pain*
manum	*main*	famem	*faim*
sanum	*sain*	ramum	vfr. *raim*
vanum	*vain*	amo	vfr. *aim*

Formes analogiques. La terminaison verbale -amus ne se continue pas: elle est remplacée par *-ons* et *-ions*: cantamus > *chantons*; scribamus > vfr. *escrivons* > *écrivions*. Pour les détails, voir la Morphologie.

Remarque. Si une palatale précède *an* (cf. § 192), on a **ien** [jæ̃]: canem > *chien*; decanum > *doyen*; medianum > *moyen*; paganum > *payen*; ligamen > *leiien*, *lien* (§ 196); *antianum > *anciien*, *ancien*; christianum > *crestiien*, *chrétien*. Pour le développement phonétique de *ien*, voir § 218.

222. Sur le développement du groupe *ain*, il faut remarquer:

1° *Ain* désignait à l'origine une diphtongue nasale décroissante [ãjn], qui assonait avec *an*; cf. *sainz:aanz* (St. Léger, v. 3): *compainz:tant* (Roland, v. 559); *plaindre:blanche* (ib. 2316).

2° Au XIIe siècle, *ain* est assimilé à *ein* (§ 216), et sanum > *sain* [sajn] prend la prononciation de sinum > *sein* [sæjn] (cf. § 217,2): la diphtongue [æjn] se réduit plus tard, probablement au XVIe siècle, à [æ̃]. Après beaucoup de vacillations, la langue moderne est revenue partout à l'orthographe étymologique, excepté dans *atteindre* (vfr. *ataindre* < *attangere, recomposition pour attingere: cf. § 139,3); *chanfrein* (vfr. *chanfraint*, dér. de *chanfraindre*): *enfreindre* (vfr. *enfraindre* < infrangere, pour infringere): remarquez aussi *rinceau* pour *rainceau* (§ 219). *Provin*, qui a remplacé l'ancien *provain* (< propaginem), est tiré de *provignier*, forme altérée de *provaignier* sous l'influence de *vigne*.

Remarque. A accentué, suivi d'une nasale + *a*, devient **ai** [æ]: sana > *saine*, vana > *vaine*, lana > *laine*, grana > *graine*, fontana > *fontaine*, amat > *aime*. Au moyen âge, cet *ai* était une diphtongue décroissante nasale, qui assonait avec *an*; cf. *plaine:aime:France* (Roland, v. 1085 ss.). La nasalisation s'est plus tard complètement perdue.

IV. O + NASALE.

223. O, tonique ou protonique, suivi d'une nasale entravée, devient [õ], qu'on écrit **on** ou **om**:

cŏntra	*contre*	cōnflare	*gonfler*
pŏntem	*pont*	fōntana	*fontaine*
mŏntem	*mont*	mŏntanea	*montagne*
fŭndus	*fond(s)*	fŭndare	*fonder*
lŏngum	*long*	bŏn(i)tatem	*bonté*
cŏm(i)tem	*comte*	cōntentum	*content*
tŏndere	*tondre*	*companio	*compain, copain*

Cas isolés. La vieille langue offre plusieurs exemples du passage de *on* à *an*, surtout en syllabe faible: on trouve *damesche, dameiselle, dancel, dans, dangier, danjon, danter*, etc. De ces formes, probablement dialectales, la langue moderne a retenu *danger* (dér. de dominum), *dam* (dominus) dans *Dammartin*, et *dame* (domina): cf. *dame-dieu* et *vidame*. *Emprunter* remonte à *imprūmutare (§ 12,51), dont le premier u est dû à une assimilation (§ 506,1). *Humble* (hŭmilem) est un mot savant, repris au IXe ou au Xe siècle.

224. O tonique, suivi d'une nasale finale libre, devient [õ] qu'on écrit **on** ou **om**:

dōnum	*don*	bŏnum	*bon*
nomen	*nom*	hŏmo	*on*
latrōnem	*larron*	sŏnum	*son*
ratiōnem	*raison*	tŏnum	*ton*

Cas isolés. Non et homo ont subi un double développement; à côté des formes toniques *non* et *on*, on a eu les formes faibles *nen* et *en*. *Nen* s'est affaibli en *ne*, qui a eu des fonctions différentes de celles de *non*; *en*, qui se trouve encore dans Palsgrave, n'a été conservé que dans les patois: »Hélas! *l'en* dit bien vrai« (*Femmes savantes* II, 5).

Remarque. Dans quelques dialectes, ǫ paraît avoir gardé sa prononciation ouverte, et il se diphtonguait régulièrement au moyen âge: bŏnum > *buen*, hŏmo > *uem*, cŏmes > *cuens*, etc., comme bŏvem > *buef*. On trouve dans le Roland et plusieurs autres textes des formes diphtonguées, à côté de formes

non diphtonguées *huem—hum*), ce qui s'explique probablement par la phonétique syntaxique (cf. § 112).

225. Dans la plus ancienne période de la langue, tout *o* devant une nasale était fermé et oral (cf. § 209): cf. *hom* : *maison* : *dolor* (Alexis, str. 44): on disait *front, ton, son, on, bon* comme *baron, maison, nom, onde, reont*, etc. La nasalisation commence, au plus tard, au XIIIe siècle: [on]〉[õn], et l'*o* nasalisé se tient fermé, peut-être encore au XVIIe siècle: en tout cas, Chifflet (1659) observe qu'il faut dire *boun, doun, noun*, etc. De nos jours, l'*o* de *bon* [bõ] est, pour la position basse de la langue, identique à l'*o* de *trop* [trɔ], *cote* [kɔt], *sotte* [sɔt], etc.; un *o* nasal fermé s'entend encore, mais, selon mes observations, très rarement.

Remarque. *O* suivi d'une nasale + voyelle se trouve dans bona〉*bone*, *bonne*; persona〉*persone*, *personne*; sonat〉*sone*, *sonne*; poma〉*pome*, *pomme*; donare〉*doner*, *donner*; honorem〉*honeur*, *honneur*, etc. Sur le redoublement de la consonne, comp. § 211,1, Rem. L'*o* de ces mots est maintenant oral et ouvert, autrefois il était nasalisé et fermé; Palsgrave (1530) dit que *on* (*om*) de *home, bonne, somme, tonnerre*, se prononce comme la même syllabe de *renom, mon*, etc. »almost lyke this diphthonge *ou* and some thyng in the noose«.

V. U + NASALE.

226. U, tonique ou protonique, suivi d'une nasale entravée ou finale, devient [õ], qu'on écrit **un**:

unum	*un*	lunæ dies	*lundi* (§ 460, Rem.)
Augustodunum	*Autun*	*imprumutare	*emprunter*
Verodunum	*Verdun*		

Cas isolés. Dans plusieurs mots, l'*u* long latin s'est obscurci en *ó*: juncum〉jónco〉*jonc*: undecim〉ónze〉*onze*: unionem〉óñone〉*oignon*: unire〉ónir〉vfr. *onir* (*unir* est savant). On trouve de même -dūnum, à côté de -dunum (cf. § 4, Rem.): Lugdunum〉*Lyon*, *Laon*. Rappelons aussi les vieilles formes françaises *aucon, chacon*.

227. La nasalisation complète de *u* a eu lieu assez tard. Au moyen âge *bruns* et *uns* assonaient avec *plus, fut, vertut* (Roland v. 1039): donc, *u* était plutôt oral. En se nasalisant il est peu

à peu devenu plus ouvert (§ 210,1), mais on ne sait au juste de quelle époque date la prononciation moderne: elle paraît s'être formée au XVII[e] siècle. Pourtant Saint-Pierre dit encore, en 1730, à propos des mots *à jeun, meun*: »Il y aura dans peu d'anées beaucoup d'autres mots semblables dans la langue fransoize, parceque l'on commence à lès prononcer neglijament, quelques-uns disent déja *breun* pour *brun*, les *euns* pour les *uns*, et éfectivement, à y prendre garde de prèz, il est un peu plus aizé de prononcer *breun* que *brun*, de même qu'il est un peu plus aizé de prononcer *moulein* que *moulin*«. Et Dumas (1733) observe: »Ceus qui parlent bien prétendent qu'on doit prononcer les mots *lundi, un, aucun*, etc. come s'il y avoit *leundi, eun, aukeun*, ... de sorte que l'*u* pur ne se trouve jamais nazal que dans la prononciation des Gascons et de certains provinciaus«.

VI. VOYELLE + N MOUILLÉ.

228. Si la voyelle est suivie d'un [ñ], elle est toujours entravée (excepté pourtant ĕ); mais il y a plusieurs cas à distinguer, selon que [ñ] reste mouillé ou non:

1⁰ Quand [ñ] est médial, c. à. d. suivi d'une voyelle, il garde son mouillement et ne dégage pas de yod: campanea〉*champagne*, agnellum〉*agneau* (comp. valeam〉*vaille*: § 207,3):

2⁰ Quand [ñ] est final d'un mot, il perd son mouillement (§ 336) tout en dégageant un yod, et la voyelle précédente se nasalise et se combine avec le yod: cuneum〉coño〉*coñ*〉*coin* [kwæ̃].

3⁰ Quand [ñ] est entravé, c. à. d. suivi d'une consonne (cf. § 148), nous avons le même développement que quand [ñ] est final d'un mot: cingere〉ceñəre〉*ceindre*.

229. Voyelle + n mouillé médial (§ 228,1).

1⁰ **I** + [ñ] médial. L'*i* reste intact: līnea〉*ligne*: vīnea〉*vigne*.

2⁰ **E fermé** + [ñ] médial. L'*e* fermé se change en [æ] (cf. § 153), écrit *ei*, rarement *ai* (§ 217,2): il faut remarquer que l'*i* de ces groupes est purement orthographique et appartient en réalité à la nasale (*ign* = [ñ]; cf. § 333, Rem.): insĭgnat〉*enseigne*: insĭgnia〉*enseigne*; tĭnea〉*teigne*: dĭgnare〉*deignier*〉*daigner*; sĭgnare〉vfr. *seignier*, remplacé par la forme savante *signer*.

3º **E ouvert** + [ñ] médial. L'*e* ouvert accentué se diphtongue (cf. § 165): vĕniam > vfr. *riegne* > *vienne* (§ 334. Cas isolés): tĕneam > *tiegne*, *tienne*. L'*e* ouvert inaccentué persiste tel quel: sĕniorem > *seigneur* (remarquez *ign* = [ñ]).

4º **A** + [ñ] médial: montanea > *montagne*: campania > *Champagne*: Hispania > *Espagne*: Allamania > *Allemagne*: agnellum > *agneau*: *companionem > *compagnon*: aha. *waidanjan > *gaagnier*, *gagner*. Au moyen âge, l'*a* de ces formes a dû être nasalisé (*Espaigne*: *campaigne*: *dutance*: *France*, etc.: Roland v. 826 ss.); sur la dénasalisation, voy. § 211.

Formes analogiques. Balneare > bañar (§ 342) > vfr. *bagnier*, puis *baigner* (d'où *baigneur*, *baignoire*), sous l'influence de *bain* (§ 230.1). Plangentem > *plaignant*, sous l'influence de *plaindre*.

Remarque. Dans l'Ouest, l'Est et une partie du Nord, -anea donne *-eñe* (écrit *-aigne* ou *-eigne*): cf. *Alemaigne*: *enseigne* (Rom. de Troie), *compaigne*: *enseigne* (Cheval. as deus espees, v. 285). Les poetes du XVe et même du XVIe siecle recourent parfois à ces rimes dialectales. En voici quelques exemples: *Bretaigne*: *empreigne* (C. de Pisan, Chemin de l. estude, v. 3695); *Bretaigne*: *enseigne* (Villon, Gr. Test.): *Auvergne*: *Charlemagne* (Villon, Ballade du temps jadis): *Espaigne*: *peigne* (Patelin, v. 28): *compagne*: *dédaigne* (Malherbe, Larmes de saint Pierre). Lanoue (1595) déclare encore: »Ces deux terminaisons *-aigne* et *-eigne* n'ont qu'une prononciation« (Thurot, I, 330). Au XVIIe siècle, *-agne* triomphe définitivement: on garde pourtant *araigne* (cf. *musaraigne*, *araignée*), qui remplace *aragne* (encore dans Lafontaine, *Fables* III, 8: X, 7), et *châtaigne* (castanea). Citons enfin le nom propre *Montaigne*, dont l'ancienne prononciation [mõ:tañə] a été changée, sous l'influence de l'orthographe (§ 119: 333, Rem.), en [mõ:tæñ]: le nom de l'illustre peintre Philippe de *Champaigne* [šãpañə] est également menacé: du moins, Ed. Rostand se permet-il de le faire rimer avec *peigne* (Cyrano de Bergerac, I sc. 2).

5º **O** + ñ. On a dans la langue moderne un *o* ouvert [ɔ]: Bononia > *Boulogne*: ciconia > *cigogne*: Polonia > *Pologne*: verecundia > *vergogne*: *cuniare > *cogner*: *cuniata > *cognée*: *rotŭndiare > *rooignier*, *rogner*: *ūnionem (§ 226. Cas isolés) > *oignon*. L'orthographe de ce dernier mot (*ign* = [ñ]: cf. § 333. Rem.) se retrouve aussi dans les dérivés de *poing* (< pugnum): *poignard* [pɔna:r], *poignarder*, *poigne* [pɔñ], *poignée* [pɔñe], *poignet* [pɔnæ], *empoigner* [ãpɔñe]. L'*o* ouvert de la prononciation moderne est probablement dû à l'ancienne nasalisation: on a dit d'abord *vergógne* (comp. it. vergógna), puis l'*o*, s'étant nasalisé, est devenu ouvert (cf. § 225) [væʀgɔñə], et il est resté tel après la dénasalisation.

Formes analogiques. Les formes *joignant, oignant, poignant, éloigner, soigner, témoigner*, etc. doivent leur *oi* à *joindre, oindre, poindre, loin, soin*. On trouve parfois *eslognier* dans la vieille langue: cf. *esloigne:charongne* (A. d'Aubigné, *Tragiques* I, 941): *esloigne:vergogne* (Montaiglon, *Recueil* IV, 72); cf. *eslongne: mignonne* (F. Perrin, Les Escoliers II, sc. 2).

230. Voyelle + n mouillé final (§ 228,2).

1° **I** + [ñ] final aboutit à **in** [æ̃]: signum > *sin* (dans *tocsin*; § 32). *Signe* est savant.

2° **E fermé** + [ñ] final aboutit à **ein** [æ̃]: dignem > vfr. *dein*: insĭgnem > vfr. *ensein*.

3° **E ouvert** + [ñ] final aboutit à **in** [æ̃]: ingĕnium > *engin*. Venio et tĕneo donnent *rien(s)* et *tien(s)* (au lieu de *rign, rin* et *tign, tin*) sous l'influence des autres formes du singulier *viens* (vĕnis), *tiens* (tĕnes), etc.

4° **A** + [ñ] final aboutit à **ain** [æ̃]: balneum > baño (§ 342) > *bain*; *companio > *compain, copain*: *stagnum (altération de stannum) > *étain*.

5° **O** + [ñ] final aboutit à **oin** [wæ̃]: cotoneum > *cooin* > *coing* (§ 270,3); cuneum > *coin*; pugnum > *poing*; testimonium > *tĕmoin*; longe > *loin*.

Remarque. Le groupe *oin* avait d'abord l'accent sur *o*, qui était fermé (§ 209) et se prononçait sans abaissement du voile du palais; cf. *emperedor: doinst* (Alexis, str. 62): *barun:plurt:loinz* (Roland, v. 2418). Après le XI[e] siècle, la nasalisation commence à se faire sentir, et peu à peu l'accent se déplace sur la dernière partie de la diphtongue, de sorte que Rustebuef peut faire rimer *jointes:saintes, moins:certains*; ces rimes indiquent une prononciation assez rapprochée de la moderne.

6° **U** + [ñ] final aboutit à *uin* [ɥæ̃]: jūnium > *juin*.

231. Voyelle + n mouillé entravé (§ 228,3).

1° **E fermé** + [ñ] entravé aboutit à **ein** [æ̃] (cf. 230,2): cĭngere > *ceindre*, extĭnguere (§ 452,2) > *éteindre*: fĭngere > *feindre*: pĭngere > *peindre* (sur le *d* de ces formes, voy. § 498,3): vĭncere > *veintre, veincre, vaincre*; cĭnctura > *ceinture*: cĭncturare > *ceintrer, cintrer*; *pĭnctura > *peinture*.

2° **A** + [ñ] entravé aboutit à **ain** [æ̃] (cf. § 230,4): frangere > vfr. *fraindre*: plangere > *plaindre*. Ajoutons sancta > *sainte*.

4° **O** + [ñ] entravé aboutit à **oin** [wæ̃] (cf. § 230.5): jungere > *joindre*: pungere > *poindre*: ungere > *oindre*. Le mot *défunt* (defunctus) est savant.

232. Les **consonnes** peuvent être nasalisées aussi bien que les voyelles, mais la nasalisation change très peu, en réalité, la consonne qui la subit. La différence acoustique entre le *l* ordinaire de *brûla* et la forme nasalisée qui s'articule dans *branlant*, est minime: comp. encore pour [ž], *rager* et *rongeant*, et pour [v], *revêtir* et *revenir*. Quand une explosive dentale (*d*, *t*) est nasalisée, elle se change tout simplement en *n*: cette assimilation se trouve, par exemple, dans *lendemain* [lãnmæ̃], *point de mire* [pwæ̃nmi:r], *en dedans* [ãndã], *vingt-deux* [væ̃ndø], *pendant* [pãnã], dont la prononciation normale est [lã:dmæ̃], [pwæ̃:dmi:r], [ã:ddã], [væ̃:tdø], [pã:dã], etc.

CHAPITRE XIV.

INFLUENCE DES LABIALES.

233. Labialisation des voyelles. L'influence des labiales est progressive ou régressive. Une consonne labiale peut arrondir une voyelle normale, précédente ou suivante, de sorte que *i*, *é*, *è* deviennent [y], [ø], [ö]: comp. le tableau des voyelles à la p. 129. On peut signaler en français les cas suivants de labialisation.

1⁰ La voyelle normale *i* se change en *u* [y]: *affibulare > *affubler*; casipula > *chasuble*; notez aussi pour l'anc. fr. *fusique* et *mussoudor* au lieu de *fisique* et *missoudor*. Parfois, *e* [ə] subit le même changement: vfr. *alemele* > *alumelle*; vfr. *bevant* (bibentem) > *buvant*; vfr. *bevons* > *buvons*, etc.; vfr. *chalemel* > *chalumeau*; vfr. *femier* > *fumier* (infl. de *fumer*?); vfr. *lemignon* > *lumignon* (infl. de *lumière*); gemellum > *jumeau*; Gemmeticus > *Jumièges*; trĭbula > *truble*.

2⁰ La voyelle normale *é* doit régulièrement se labialiser en [ø]. Je n'ai observé ce développement que dans *euvangile*, ancienne prononciation de *évangile*. La forme *cheuz* (pour *chez*), très employée jusqu'au XVIIᵉ siècle, et encore conservée dans le patois normand, peut aussi se citer ici, vu que le son chuintant [š] se prononce ordinairement les lèvres arrondies.

3⁰ La voyelle normale *è* [æ] se change en *eu* [ö]; on disait anciennement *feuve, leuve, leuvre, orfeuvre, treuve, theume* (G. Coquillard I, 99), pour *fève, lève, lèvre, orfèvre, trève, thème*: le poète Lecoq fait rimer *couleuvres* avec *lèvres* (Caïn). On trouve encore une trace de cette prononciation dans les noms propres *Lefeuvre* et *Lefeuve*. Comp. aussi les remarques du § 178,3.

4⁰ Dans quelques cas, la labialisation paraît changer le lieu d'articulation de la voyelle, de sorte que les voyelles palatales de-

viennent vélaires. De cette manière s'explique peut-être le passage de *ai* à *oi* qu'on trouve dans plusieurs mots: *Ambaise* (Ambacia) > *Amboise*, *armaire* (armadium) > *armoire*, *Beauvaisis* (Bellovacensem) > *Beauvoisis*, *esmai* (subst. verb. de *esmayer*) > *émoi*, *grimaire* (grammatica) > *grimoire*, *paile* (pallium) > *poêle* (cf. § 207.3). Il se peut aussi que cet *oi* soit dû à quelque influence analogique. Sur le passage de *ei* à *oi* dans *avoine*, *foin*, *moins*, *moindre*, voir § 216. Rappelons enfin præbenda > *provende*, stipula > *étouble* (Furetière).

5° En dernier lieu, il faut citer les cas où la présence d'une consonne labiale empêche une voyelle vélaire de se changer en palatale: ainsi, tandis que florem devient *flor*, *fleur* (§ 182), le développement en *eu* n'a pas lieu devant une labiale: lŭpa > *louve*, Lŭpara > *Louvre*, dŭplum > *double*, rōbur > *rouvre* (comp. § 183).

234. Parfois la consonne labiale se vocalise et se fond avec la voyelle précédente en un son nouveau: ainsi *ab* (+ *cons.*) peut aboutir à *au*, *ò* (§ 188; 376.2): parabola > paraula > *parole*. Un phénomène analogue s'observe dans le développement de la terminaison **-avu** qui devient *ou*: clavum > *clou*, Andegavum > *Anjou*, Pictavum > *Poitou*, Tellavum > *Talou*. L'obscurcissement de *a* en *o* a eu lieu après l'affrication de *g* (+ *a*): autrement on aurait eu *Angou* au lieu de *Anjou* (§ 422—423). Rappelons aussi habuit > vfr. *out*, sapuit > vfr. *sout*; comp. vadunt > vaunt > *vont*; de la même manière s'expliquent probablement *ont* (*habunt pour habent) et *font* (*facunt pour faciunt).

235. Labialisation des consonnes. Les consonnes peuvent être labialisées aussi bien que les voyelles, mais la plupart des consonnes labialisées n'offrent rien de remarquable: la différence acoustique entre le [z] ordinaire de *priser* et la forme arrondie qui s'articule dans *usure* est minime; comp. de même *thé* et *toi*, *quai* et *quoi*. Dans quelques cas, la labialisation fait changer le lieu d'articulation de la consonne: si carpinum est devenu *charme*, le passage de *n* à *m* est dû à la labiale *p*, qui, avant de disparaître, a fait subir à la consonne suivante une assimilation partielle.

CHAPITRE XV

INFLUENCE DE L.

236. L'influence de L est toujours régressive; à une époque très ancienne, il influence l'*e* ouvert, qu'il change en *ea* (§ 239): *bèls* > *beals*, *pèls* > *peals*, etc., mais laisse sans changement toutes les autres voyelles: *chevéls*, *albe*, *mòldre*, *fóldre*, etc. Après sa vocalisation (§ 343), il se combine avec la voyelle précédente en un son nouveau: *chevels* > *cheveux* [šəvø], *ciels* > *cieux* [sjø], *albe* > *aube* [o:b], *mòldre* > *moudre* [mudrə], *foldre* > *foudre* [fudrə], etc.

I. E FERMÉ + L.

237. E fermé suivi d'un *l* (*ll*) entravé devient *eu* [ø]: illos > *els*, *eux*; *eccillos > *icels*, *iceux*; capillos > *chevels*, *cheveux*; fĭltrum > *feltre*, *feutre*. Il faut croire que *e*, subissant une assimilation régressive, (§ 115), a été labialisé dans ces mots par le phonème suivant: [els > eus > øws > öws > ös > ø]; comp. § 165, Cas isolés. Le son [ø] existait déjà à la fin du XII[e] siècle; dans *Li Romanz de Carité* (str. 194), on trouve *eus* (illos): *oiseus* (otiosus).

Cas isolés. Basĭl(i)ca > *basoche*. *Fĭl(i)caria > *fougère* (la forme régulière *feugère* s'emploie comme nom propre). Sĭlvaticum > *sauvage* (cf. § 506,1). Le mot *yeuse* (ĭlicem) vient probablement du Midi.

II. E OUVERT + L.

238. E ouvert suivi d'un *l* (*ll*) entravé devient [o], écrit *eau* (rarement *au*):

bellos	*beaux*	porcellos	*pourceaux*
cappellos	*chapeaux*	taurellos	*taureaux*
novellos	*nouveaux*	vitellos	*veaux*
pelles	*peaux*	helm	*heaume*

On écrit *au* dans *vautre* (veltrum: § 9). *se vautrer. Guillaume* (Wilihelm).

Cas isolés. Dans quelques mots, un *e* inaccentué s'est changé en *a*: dĕlphinum > dalfino > *dauphin* (prov. dalfin); ĕleemosyna > almosina > *almosne, aumône* (prov. almosna).

239. Le groupe *èl*, pour devenir [o], a passé par les étapes suivantes:

1° La voyelle ouverte *è* s'est diphtonguée en *ea*: *bèls > beals*; *pèls > peals*; *novèls > noveals*; *hèlme > healme*, etc. Cette diphtongaison a eu lieu de très bonne heure.

2° Dans le groupe *eal + cons.*, *l* s'est vocalisé (§ 343), et l'on a eu la triphtongue *eau*, accentuée sur *a*: cf. *Thomas*: *beaus* (Aliscans, p. 196). Cette prononciation est encore attestée par quelques grammairiens du commencement du XVI[e] siècle: Érasme et Meigret (§ 49; 90) affirment qu'il faut dire *beao, veao*; mais c'était alors probablement un provincialisme (cf. § 241).

3° La triphtongue *eau* s'est contractée en *eo* par la fusion de *a* et *u* en un seul son (cf. § 188). Th. de Bèze (1584) dit: »Auditur *e* clausum cum diphthongo *au*, quasi scribas *eo*«. La prononciation *eo* [əo], générale au XVI[e] siècle, tombe en désuétude au XVII[e].

4° La diphtongue *eo* [əo] s'est simplifiée en *o* (cf. § 268). La première indication de cette prononciation remonte au XVI[e] siècle. Au témoignage de Saint-Liens (1580), les courtisans prononcent le mot *beau* comme *bau*: »Dictio *beau*, etsi binas syllabas habere videatur, unica tamen ab aulicis pronuntiatur: ut dicant ac si scriberetur *bau*«.

Remarque. Dans quelques dialectes du Nord, *eau* s'est changé en *iau*, et cette prononciation a aussi été en usage à Paris, surtout dans le peuple; les grammairiens des XVI[e] et XVII[e] siècles l'ont signalée et blâmée à plusieurs reprises. Dans la langue moderne, on retrouve cette prononciation dans *boutriot* (pour *boutriau* = *boutereau*), *dépiauter* (dér. de *piau* = *peau*), *fabliau* (pour *fableau*, dim. de *fable*), qui sont tous des mots d'emprunt.

III. A + L.

240. A suivi d'un *l* (*ll*) entravé devient [o], orthographié **au**:

alba	*aube*	falconem	*faucon*
talpa	*taupe*	altare	*autel*
caballos	*chevaux*	sal(i)narium	*saunier*
alnum	*aune*	*val(e)rajo	*vaudrai*
alterum	*autre*	*fall(e)rajo	*faudrai*
valet	*vaut*		

Cas isolés. *Bain* remonte à la forme vulgaire baneum (comp. ital. *bagno*) pour balneum. *Fiole* (fiala) appartient peut-être originairement à l'Est (§ 173, Rem.), où le passage de *al* lat. à *aul* (*ol*) est de règle; comp. *iholt* (calidum) dans le Jonas.

241. La plus vieille forme des mots cités au paragraphe précédent est *albe, talpe, chevals, alne*, etc.: à un certain moment, *l* s'est vocalisé (§ 343), et l'on a eu *aube, taupe, chevaus, aune*, etc. Cet *au* était d'abord une diphtongue décroissante [aw] qui assonait en *a* pur: cf. *cevaus*:*mas* (Huon de Bordeaux, p. 161). La même prononciation était encore connue au XVIe siècle, mais c'était alors un provincialisme. Le grammairien Meigret, qui était d'origine lyonnaise, veut qu'on dise *aotre, aocun, faot*, etc., tandis que tous les autres grammairiens du XVIe siècle constatent que *au* se prononçait *o*. Le passage de *au* à *o*, dont on trouve les premières traces au XIVe siècle, était donc accompli avant 1500. L'orthographe étymologique a été conservée, excepté dans les mots suivants: *cocher* (pour *caucher* < calcare; infl. du mot *coq*, dont on l'a cru un dérivé), *échoppe* (altération de *échaupre* < *scalpra pour scalprum), *hoqueton* (pour *auqueton, aucoton* < alcoton; même mot que *coton*, précédé de l'article arabe *al*); on écrit *échôme* ou *échaume* (scalmum).

IV. O OUVERT + L.

242. O ouvert suivi d'un *l* (*ll*) entravé aboutit à **ou** [u]:

mŏlere	*moudre*	*cŏlpum	*coup*
absŏlvere	*absoudre*	pŏll(i)cem	*pouce*
mŏlles	*mous*	sŏl(i)dos	*sous*
fŏlles	*fous*	sŏl(i)dare	*souder*

Tous ces mots se prononçaient à l'origine avec un *o* ouvert : on disait *mòldre, asòldre, mòls, fòls,* etc.

CAS ISOLÉ. Mŏlinarium > *moulnier, meunier.*

V. O FERMÉ + L.

243. O fermé suivi d'un *l* (*ll*) entravé devient [u], écrit **ou** :

auscultat	*écoute*	fulgur	*foudre*
culpabilem	*coupable*	pulverem	*poudre*

Ces mots se prononçaient à l'origine avec un *o* fermé : *escól-tet, cólpable, fóldre, póldre.*

CAS ISOLÉS. Ulmum > *orme*, qui est dû à un changement de *l* en *r*, antérieur à la vocalisation de *l* (§ 343) : on avait dans la plus vieille langue *olme*. Singultum est devenu *singluttum (§ 518,1) > *sanglout, sanglot* (cf. *sangloter*).

CHAPITRE XVI.

INFLUENCE DE R.

244. La consonne roulée *r*, qu'elle soit dentale [ʀ] ou uvulaire [r], exerce une influence »ouvrante« sur la voyelle précédente (rarement suivante), de sorte que [e] devient [æ], [æ] devient [a], et [a] devient [ʌ]. Pigritia, en passant par *peresse* aboutit à *paresse*, et dans le parler parisien de nos jours, l'*a* de *cave*, *gage*, *bave* est moins ouvert que celui de *rare*, *gare*, *barre*. Comme influence progressive, *oracle* [ɔrʌ:klə] et *miracle* [mirʌ:klə] sont curieux, auprès de *spectacle* [spæktaklə], etc. Cette influence est un phénomène général de la phonétique, elle se retrouve à toutes les époques de la langue: nous lisons déjà dans l'*Appendix Probi*: Anser non ansar, noverca non novarca, etc. Rappelons encore que le passage de *er* à *ar*, très fréquent en français, a amené le passage inverse de *ar* à *er*.

245. ER>AR. Ce passage a eu lieu dans: *argot*, branche morte (<ergot); *aronde* (*hirunda); *boulevard* (bollwerk; influence de *rempart*?); *carcan* (dér. de querca); *écharpe* (vfr. *escherpe*<*skerpa); *farouche* (ferocem); *harceler* (vfr. *herseler*, dér. de *herser*); *harde* (vfr. *herde*); *jargon* (vfr. *jergon*); *larme* (vfr. *lerme*, *lairme*< lacryma; § 199); *lézard* (*lacertum); *marchand* (mercatantem) et ses dérivés; *marché* (mercatum); *marcotte* (dér. de mergus); *marelle* (<*mérelle*; Acad. 1740); *marquer* (vfr. *merquer*, *merchier*); de même, *marque* a remplacé l'anc. *merc* (conservé peut-être dans le terme de marine *amers*); *marmelade* (au XVIe siècle, *mermelade*< esp. mermelada); *par* (per); *parchemin* (pergamenum); *paresse* (pigritia); *rarelin*

(vfr. *cercelin*); *sarcelle* (querquedula); *tramail* (trimaculum); *travail* (trepalium; influence de trabs?).

246. AR>ER. Ce changement a eu lieu dans: *asperge* (asparagum); *cercueil* (sarcophagum); *chair*, orthographe savante pour *cher* (vfr. *char*, jusqu'au XVe siècle, conservé dans *charcutier*); *épervier* (sparwâri); *gerbe* (vfr. *jarbe*<garbe); *gercer* (vfr. *jarcier*<carptiare?); *hermine* (armenia; esp. armiño); *serpe* (vfr. *sarpe*).

247. Outre les mots cités, la langue du moyen âge, ainsi que les patois modernes, offrent de nombreux exemples de la fluctuation entre *er* et *ar*. Citons des formes comme *arsoir* (ɔ: hier soir), *aparcevoir*, *barlue*, *clargié*, *harbe*, *marci*, *parroquet*, *pardre*, *sarmon*, *sarpent*, *sarrer*, etc.; et d'autre part: *chermer*, *cherrue*, *bizerre*, *espergue*, *Nerbone*, *pertir*, *sercler*. G. Tory (1529) fait remarquer que les dames de Paris disent »Mon *mery* est à la porte de *Perise*«, et Henri Estienne observe: »Et du langage de nos prédécesseurs, qu'en dirons-nous? Quelles pensons-nous qu'estoyent les oreilles d'alors qui portoyent patiemment Mon frère *Piarre*? Mon frère *Robart*? La place *Maubart*? Et toutesfois nostre Villon, un des plus éloquens de ce temps-là, parle ainsi«. (*Apologie pour Hérodote*, p. p. Ristelhuber II, 135—136). Dans sa Grammaire, il attribue cette prononciation au peuple de Paris: »Plebs . . . præsertim Parisina hanc literam *a* pro *e* in multis vocibus pronuntiat dicens *Piarre* pro *Pierre* . . . *guarre* pro *guerre* (Thurot, I, 3).

La confusion entre *er* et *ar* se retrouve aussi dans bien des rimes, surtout au XVe siècle; cf. *lermes*:*fermes* (Patelin, v. 495—6); *gendarme*:*ferme* (Franc Archier de Baignolet, v. 293—4); *appert*:*part* (Villon, p. 44), *Robert*:*Lombard* (p. 50), *garde*:*perde* (p. 73); *Montmartre*:*tertre* (p. 81); *Marne*:*yverne* (p. 85); *garce*:*encerse* (Chr. de Pisan, Chemin de longue estude, v. 4089); *fermes*:*d'armes* (*ib.*, v. 5529); *lignage*:*herberge* (*ib.*, v. 5921), etc. On hésite encore entre *berge* et *barge*, *berlin* et *barlin*, *épervin* et *éparvin*, comme on a hésité entre *catherre* et *catharre*, *dertre* et *dartre*, *serge* et *sarge*.

CHAPITRE XVII.

VOYELLES ATONES.

I. ATONES FINALES.

248. Toutes les voyelles atones finales s'amuïssent, excepté *a* (cf. § 252).

viginti	*vingt*	scriptum	*écrit*
feci	*fis*	ferrum	*fèr*
venit	*vient*	minus	*moins*
sentire	*sentir*	amarum	*amer*
habere	*avoir*	nitidum	*net*
vermes	*vers*	muros	*murs*
debet	*doit*	caballos	*chevaux*

La chute de la finale s'est accomplie avant le IXe siècle; les Serments de Strasbourg offrent *amur, christian, commun, salvament, salvar, nul, part,* etc.

Mots d'emprunt. *Avare, rare, honnête, celeste, chaste, ferme, infirme, facile, utile,* etc., etc. sont savants; *monde* paraît refait, la plus ancienne forme est *mont* (mundum).

249. Les voyelles finales *ŭ* et *ī* se conservent si elles suivent immédiatement la voyelle accentuée: Deum>*dieu,* Hebræum> *Hebreu,* canta(v)ī>*chantai,* potuī>vfr. *poi,* placuī>vfr. *ploi*; *ŭ* se conserve aussi, s'il est séparé de la voyelle accentuée par une palatale ou labiale: focum>*fou, feu*; jocum>*jou, jeu*; paucum>*pou, peu*; fagum>vfr. *fou* (conservé dans *fouet*); clavum>*clou* (§ 234); sebum>*siuf, suif* (§ 518,4).

Remarque. Sur l'influence régressive qu'exerce l'ī final, voir § 155, Cas isolés.

250. Tandis que certains groupes de consonnes (spirante — explosive) se prononcent parfaitement bien à la fin d'un mot: fustem>*fust*, *fût*, artem>*art*, viridem>*vert*, il y en a d'autres qui demandent une **voyelle d'appui**. Cette voyelle est ou la continuation affaiblie de la voyelle latine: patrem>*pedre*, *père*, stabulum>*étable*, ou un nouveau développement, une voyelle accessoire (cf. § 495): piper>*poivre*, major>*maire*. La voyelle d'appui est notée indifféremment par *e*, *o* ou *a* dans les Serments de Strasbourg: à côté de *fradre*, *altre*, *Karle*, on trouve *poblo*, *nostro*, *Karlo*, *fradra*, *sendra*, ce qui montre la difficulté que trouve le scribe à représenter graphiquement ce son nouveau, inconnu au latin, et qui était probablement la voyelle neutre [ə] (comp. § 162, Rem.); pour le développement de ce son, voir § 253.

251. Les groupes de consonnes qui demandent une voyelle d'appui, sont ou primaires, comme dans patrem>*pedre*>*père*, ou secondaires, comme dans modulum>*modle*, *mole*, *moule*; vivere>*vivre*, etc. Voici de quelles consonnes se composent ces groupes:

1° Consonne + **l** (*vl*, *bl*, *pl*, *dl*, *tl*, *sl*): Carolus>*Charles*; flebilem>*faible*; humilem>*humble*; insimul>*ensemble*; duplum>*double*; modulum>*modle*, *moule*; titulum>*title*, *titre*; masculum>*masle*, *male*.

2° Consonne + **m** (*lm*, *sm*, *tm*): calamum>*chalme*, *chaume*; ulmum>*olme*, *orme* (§ 243, Cas isolés); helm>*helme*, *heaume*; balsamum>*balsme*, *baume*; pessimum>vfr. *pesme*; septimum>vfr. *setme*.

3° Consonne + **n** (*ln*, *mn*, *dn*, *tn*, *sn*, *vn*): alnum>*alne*, *aune*; hominem>*omne*, *homme*; scamnum>vfr. *eschamne*; somnum>*somne*, *somme*; Interamnes (Maine)>*Entrames*; Rhodanum>*Rhodne*, *Rhône*; platanum>*pladne*, *plane*; asinum>*asne*, *âne*; acinum>*aisne*, *aine*; fraxinum>*fraisne*, *frêne*; juvenem>*jovne*, *jeune*.

4° Consonne + **r** (*tr*, *dr*, *sr*, *pr*, *br*, *vr*, *fr*, *jr*): patrem>*pedre*, *père*; nostrum>*nostre*, *nôtre*; alterum>*altre*, *autre*; quattuor>*quatre*; imperator>*empereddre*, *emperere*; carcer>*chartre* (§ 412.3); fulgur>*foudre* (§ 431.3); pulverem>*poudre* (§ 498); molere>*moudre*; minor>*moindre*; Lazarum>*lasdre*, *ladre*; leporem>*lièvre*; pauperum>*pauvre*; piper>*poivre*;

bibere>*boire* (§ 376,2); vivere>*vivre*; sulphur>*soufre*; numerum>*nombre*; major>*maire*; pejor>*pire*. De plus, dans des proparoxytons tels que facere>*faire*, dicere>*dire*, nocere>*nuire*, legere>*lire*; Ligerim>*Loire*.

5° Consonne + **t** ou **d** (*pt*, *bt*, *mt*, *pd*) dans les mots proparoxytons: hospitem>*hoste*, *hôte*; computum>*compte*; comitem>*comte*; cubitum>*coude*; male habitum>*malade*; tepidum>*tiède*; vapidum>*fade*; sapidum>*sade*, dans *maussade*; rapidum>vfr. *rade*.

6° Consonne + **c** dans les proparoxytons: judico>*juge*; undecim>*onze*; medicum>vfr. *miege*; -aticum>*-age*; forfices>*forces*; panticem>*panse*; porticum>*porche*; pollicem>*pouce*; pulicem>*puce*; pumicem>*ponce*; rumicem>*ronce*, *plumbico>*plonge*, etc.

7° Consonne + **j** dans des mots tels que: *rabia>*rage*; rubeum>*rouge*; hordeum>*orge*; Georgium>*George*, etc.

Remarque. Une voyelle d'appui est parfois nécessaire devant un groupe de consonnes: vendunt>*vendent*, scribunt>*écrivent*, cantent>*chantent*, etc.

252. A final s'affaiblit en *e* féminin [ə]:

dura	*dure*	ama	*aime*
alba	*aube*	amas	*aimes*
pluma	*plume*	amat	*aime(t)*
plumas	*plumes*	amant	*aiment*

Cas isolés. Dans casa>*chez* la finale est tombée, probablement à cause de l'emploi protonique du mot (*de chez le comte*). Un abrégement irrégulier du même mot se rencontre aussi dans d'autres langues; on dit couramment en espagnol: *está en ca Dueñas, vengo de ca de mi prima*, et la même forme se rencontre en italien, surtout en florentin (*la ca' de' cani*; *da ca' Quirino*) et en vénitien (*Ca Corner, Ca Grimani, la Ca d'oro*, etc.).

Remarque. Après son amuïssement (§ 253), l'*e* féminin final a disparu des mots suivants: *Chablies* (Caplia)>*Chablis*; *eaue* (encore dans Nicot, 1584)>*eau* (aqua); *entresole* (Acad. 1694)>*entresol* (Acad., 1714); *Padoue*>*padou*; *pasnaie*>*panais*. Il faut ajouter les formes verbales *soie* (*siam), *soies* (*sias)>*sois*, et les terminaisons -ebam, -ebas, -ebat de l'imparfait et du conditionel, *aveie*, *aveies*>*aveis*, *avois*, *avais*; *aveiet*>*aveit*, *avoit*, *avait*; *sereie*, *sereies*>*sereis*, *serois*, *serais*, etc. Rappelons qu'au XVI[e] siècle

on trouve dans beaucoup d'auteurs *-oint* pour *-oient*: *chantoint, partoint, sentiroint*, etc. Desportes écrit *aynt* (= *aient*), forme blâmée par Malherbe (IV, 329). Comp. § 273.

253. L'affaiblissement d'*a* en *e* féminin est postérieur à l'assibilation de *c*(*a*), autrement franca n'aurait pas donné *franche* (§ 401—402). L'orthographe des plus anciens monuments français conserve encore l'*a*: dans les Serments on trouve *dunat, aiudha, cadhuna, cosa, contra*, etc. (à côté de *fazet* < faciat); la prose de sainte Eulalie offre *buona, pulcella* (*Eulalia, anima, clementia* sont de purs latinismes), à côté de nombreuses formes en *e*, telles que *polle, cose, spede, soue, ardet*, etc.; des *a* isolés se trouvent aussi dans saint Léger et dans le ms. L. de saint Alexis, mais ce ne sont là, sans doute, que des manières d'écrire savantes: la valeur phonétique de la voyelle finale était probablement [ə] (comp. § 162, Rem.). Ce son s'entend encore en provençal et en d'autres patois méridionaux; en français, au contraire, il s'est amuï dans la plupart des cas. L'amuïssement commence déjà au moyen âge: nous en trouvons les premiers exemples dans l'anglo-normand, où l'*e* disparaît régulièrement après une voyelle. Sur le continent, notre phénomène se produit un peu plus tard, et d'abord, il semble, dans les imparfaits: *avoy, avois* pour *avoie* (habebam), *avoies* (habebas) se trouvent au XIIIe siècle. Au temps de la Renaissance, l'*e* féminin final s'articulait généralement d'une manière assez faible. Bèze (1584) observe: »Galli . . . e foemineum propter imbecillam et vix sonoram vocem appellant« (p. 14), et Desportes admet dans ses vers *labyrinth', choléricq' Proté'*, etc., ce que blâme Malherbe (IV, 307, 309, 314, 384). Au XVIIe siècle, le grammairien Mourgues (1685) remarque: »On prononce *homme, utile, rare* à peu près de même que si l'on écrivait *hom, util, rar*«. D'Olivet (1736) dit également: »Nous écrivons *David* et *avide*, un *bal* et une *balle*, un *aspic* et une *pique*, le *sommeil* et il *sommeille, mortel* et *mortelle, caduc* et *caduque*, un *froc* et il *croque*, etc. Jamais un aveugle de naissance ne soupçonneroit qu'il y eût une orthographe différente pour ces dernières syllabes, dont la désinence est absolument la même«. De nos jours, l'*e* féminin final est réellement devenu un *e* »muet«: *mère* = *mer, verre* = *ver, telle* = *tel, turque* = *turc, aimée* = *aimé, amie* = *ami, tue, tues, tuent* = *tu, faste* [fast], *quatre* [katr'], *arbre* [arbr'], etc.; il ne s'entend jamais en prose dans les mots isolés ou avant une pause (comp.

les remarques du § 313,3, Rem.). De cet amuïssement il résulte que la langue moderne n'a plus que des oxytons (§ 146).

Remarque. L'amuïssement de l'*e* féminin final explique l'existence de plusieurs doublets. Ainsi, à côté de *Tartuffe*, on a *Tartuf* (Lafontaine, *Fables*, IX, 14); comp. encore *zodiac*, *pontif*, *aromat* qui ont existé à côté de *zodiaque*, *pontife*, *aromate*, et d'autre part, *pronostique*, *sindique*, *trafique*, *musque*, *madrigale*, qui ont existé à côté de *pronostic*, *sindic*, *trafic*, *musc*, *madrigal*.

II. ATONES CONTREFINALES.

254. Toute voyelle, sauf *a* (§ 257), s'amuït à la contrefinale (cf. § 248):

dormītorium	*dortoir*	adjūtare	*aider*
radīcina	*racine*	mandūcare	*manger*
*morīrajo	*mourrai*	*consūtūra	*couture*
bonĭtatem	*bonté*	*miscŭlare	*mêler*
civĭtatem	*cité*	simŭlare	*sembler*
*berbīcarium	*berger*	singŭlarem	*sanglier*
blasphēmare	*blâmer*	*impejōrare	*empirer*
*vidērajo	*verrai*	collocare	*coucher*
cerĕvisia	*cervoise*	episcopatum	*évêché*
libĕrare	*livrer*	paraulare (§ 376,1)	*parler*

Formes analogiques. Les futurs en *-irai*, comme *finirai*, *bâtirai*, *mentirai*, *sentirai*, etc., sont dus à l'influence des autres formes qui conservent l'*i*. Les mots tels que *mendier*, *douloureux*, *honorer*, *mesurer*, *felonie*, etc., doivent la conservation de la protonique à l'action de la tonique de *mendie*, *doulor*, *honor*, *mesure*, *felon*, etc.

Mots d'emprunt. *Visiter*, *habiter*, *hôpital*, *capital*, *oliphant*, *vérité*, *opérer*, *général*, *empereur*, *blasphémer*, *envoler*, *cumuler*, *monument*, etc. Remarquez aussi *dromadaire* pour *dromedaire*.

255. La chute de la contrefinale s'est accomplie avant le XI[e] siècle (cf. § 248), mais elle est probablement postérieure à celle de la pénultième (§ 259). Il semble que ce soit grâce au maintien de la contrefinale que l'explosive sourde de vindicare, judicare, *berbicarium, cogitare, subitaneum, etc. a pu

se changer en sonore: vendegar>*venger*: judegar>*juger* berbegar'o>*berger*: cogedar>*cuider*: sovedaño>*soudain*, etc.: autrement, on aurait eu *vencher, jucher, bercher* (comp. § 401,2), *cuiter, soutain* (comp. § 382,2). Si l'on trouve *coucher* (collocare) et *douter* (dubitare) pour *couger* et *douder*, il faut supposer que ces formes sont dues à l'influence de *couche* (<colcat <collocat) et de *doute* (<dubtat<dubitat). D'un autre côté, l'influence des formes régulières *venger, vengeons, vengeais* amène le présent irrégulier *venge* pour *venche*, qui serait le développement normal de vendicat.

256. Certains groupes de consonnes, précédant ou suivant la contrefinale, empêchent parfois sa chute (comp. § 250), et elle subsiste sous une forme quelconque:

quadrifurcum	*carrefour*	Avenionem	*Avignon*
*quatrinionem	*carillon* (§ 334)	papilionem	*pavillon*
asperitatem	*âpreté*	peregrinum	*pèlerin*
dominicella	*damoiselle*	*calumniare	vfr. *chalongier*

Cas isolés. Dans quelques mots, la voyelle d'appui a disparu par suite de la simplification du groupe de consonnes; latrocinium>*ladrecin, larrecin, larcin*: petroselinum>*pedresil, perresil, persil*: suspectionem>*souspeçon, soupçon*.

257. A contrefinal s'affaiblit en *e* féminin:

*cantarajo	*chanterai*	*canabaria	*chenevière*
*orphaninum	*orphelin*	Senaparias	*Sennevières*
pergamenum	*parchemin*	Alamannia	*Allemagne*
ornamentum	*ornement*	Romanacum	*Romenay*
baccalarem	*bachelier*		

L'orthographe des Serments de Strasbourg conserve encore *a*: *salvament, salvarai, sagrament*: la Prose de sainte Eulalie offre *paramenz*, à côté de *bellezour, preiement*.

Cas isolés. L'*a* de la contrefinale reste dans gundfanon>*gonfanon*, peut-être parce que la composition se sentait: *a* tombe, sans laisser de trace, dans mirabilia>*merveille*, monasterium>*moutier*, Camaracum>*Cambrai*, Oratorium>*Auroir* (*Ozoir*), Novavilla>*Neuville* (§ 513, Rem.); comp. encore *vassal*

et le dérivé *vaslet* (*varlet*, *valet*). Dans d'autres mots, la contrefinale, conservée régulièrement dans les plus anciens textes sous la forme d'*e* féminin, disparaît au cours du moyen âge, surtout après une liquide (cf. § 291) : alabastrum > *alebastre*, *albâtre* ; sacramentum > *sairement*, *serment* ; paradisum > *pareïs*, *pareïs*, *parvis* ; Catalauni > *Chaelons*, *Châlons* ; *donarajo > *donerai*, *donrai*, *dorrai* ; menerajo > *menerai*, *menrai*, *merrai* ; *malefaçon* > *malfaçon* ; *maletolte* > *maltôte* ; *faldestuel* > *faudeteuil*, *fauteuil* (comp. § 177). Il faut encore remarquer adamantem > *aemant*, *aïmant*, *aimant* (§ 275), et calamellum > *chalemel*, *chalumeau* (§ 233,1).

Mots d'emprunt. *Arabie*, *anathème*, *avarice*, *marabout*, *matamore*, *paradis*, *parapet*, *préparer*, etc.

III. ATONES PÉNULTIÈMES.

258. Toute voyelle atone s'amuït à la pénultième :

asinum	*âne*	organum	*orgue*
viridem	*vert*	Sequana	*Seine*
hospitem	*hôte*	pampinum	*pampre*
credere	*croire*	monacum	*moine*
juvenem	*jeune*	diaconum	*diacre*
camera	*chambre*	leporem	*lièvre*
pauperum	*pauvre*	arborem	*arbre*
calamum	*chaume*	purpura	*pourpre*
platanum	*plane*	masculum	*mâle*
cannabem	*chanvre*	oculum	*œil*

Comp. encore marmore > *marbre* ; numerum > *nombre* ; stabulum > *étable* ; tabula > *table* ; ordinem > *orne*, *ordre* ; Axona > *Aisne* ; Matrona > *Marne* ; Rhodanum > *Rhône* ; debita > *dette* ; cubitum > *coude* ; dies domenica > *dimanche* ; manica > *manche* ; natica > *nache* ; persica > *pêche* ; pertica > *perche*.

259. La chute de la pénultième est antérieure à la chute de la finale (§ 248) et de la contrefinale (§ 255) ; pour beaucoup de mots, elle remonte très haut. Déjà Plaute donne domnus, et on lit dans l'*Appendix Probi* : speculum non speclum ; masculus non masclus ; auris non oricla ; calida non

calda: fax non facla: neptis non nepticla; vapulo non baplo: vetulus non veclus. etc. Pour le gallo-roman, la syncope a eu lieu d'abord dans les mots où la pénultième était précédée de *l* (*l-d, l-t, l-p, l-m*), de *r* (*r-d, r-m*), de *s* (*s-t*); on disait ainsi caldo. soldo. falta. colpo. calmo. verde, lardo. ermo. posto. etc. pour calidum. solidum. *fallita, colaphum, calamum. viridem. laridum. eremum. positum. La pénultième s'est maintenue plus longtemps dans les mots qui conservent la finale comme voyelle d'appui (§ 250): hospite. habito. portico. facere. pollice. jovene. etc., et elle a persisté jusqu'au IXe siècle. quand c'était un *a*: cannabem > *canece, chanece, chanvre*: Isara > *Eisere* > *Eise, Oise*: orphanum > *orfene. orfe* (remplacé par *orphelin*): passara > *passere, passe*: il faut pourtant excepter colaphus qui. de bonne heure. est devenu colpo.

Remarque. L'ancienne langue offre quelques cas apparents de mots proparoxytons: on trouve ainsi dans les plus vieux textes des formes comme *aneme, angele, apostele, filie, glorie, milie, palie, termine, umele*, etc., qui toutes ont, apparemment, l'accent sur l'antépénultième. Mais, en regardant de plus près, on remarque vite que tous ces mots ne sont en réalité que des paroxytons, la pénultième ne comptant jamais dans la mesure du vers: *filie* et *angele* se prononçaient probablement [fiłe], [ãnglə].

IV. ATONES INITIALES.

260. La voyelle de l'initiale. comme nous l'avons vu (§ 145), se conserve intacte ou s'affaiblit en *e* féminin: radicina > *racine*, genuculum > *genou*. Elle ne tombe que dans quelques cas spéciaux: beryllare > *briller*: *corotulare > *crouler*: directum > *droit*: *directiare > *dresser*: Forum Julii > *Fréjus*: quiritare > *crier*: theriaca > *triacle* (conservé dans *triacleur*): veracem > *vrai*: tous ces mots nous montrent le même phénomène, la syncope d'une voyelle inaccentuée entre deux consonnes dont la deuxième est un *r* (comp. § 291).

261. Si la voyelle de l'initiale commence le mot. elle tombe assez fréquemment. grâce surtout à une confusion avec l'article ou le pronom: *l'Anatolie* > *la Natolie. m'amie* > *ma mie* (comp. en it. *l'alena* > *la lena*). L'aphérèse s'observe dans les cas suivants:

1º **A** est tombé dans *boutique* (apotheca), *Guyenne* (Aquitania), *mie* (<*amie*), *Natole* (<*Anatole*), *Natolie* (<*Anatolie*), *nille* (<*anille*), *Pouille* (<Apulia); *prêle* (cf. ital. asperella); *rack*, prononciation populaire pour *arack*; *vélanède* (<*avélanède*). On trouve dans la vieille langue *bisme* pour *abisme*, *vanie* pour *avanie*.

2º **E** est tombé dans *Gille* (<Ægidius), *marc* (<emarcum), *migraine* (<*ἡμικρανία*), *mine* (<hemina; *hémine* est savant); on a de même écourté *étain*, *Étiennette*, *Étiennot*, en *tain*, *Tiennette*, *Tiennot*: dans la vieille langue, on trouve *glise* et *vesque* pour *esglise*, *esvesque*.

3º **I** est tombé dans les pronoms *ce*, *cet*, *cette*, *ces*, *celui*, *celle*, *ceux*, dont les vieilles formes sont *iço*, *icest*, *iceste*, *icelui*, *icelle*, *icels*: comp. *leur* (illorum), *le* (illum), *la* (illa), *les* (illos) et l'adverbe *ci* pour *ici*.

4º **O** est tombé dans *riz* (oryza).

5º **U** est tombé dans *licorne* (unicornem).

CHAPITRE XVIII.

VOYELLES EN HIATUS.

262. Le latin classique possédait un grand nombre d'hiatus, qui tous ont disparu dans la langue populaire,

1⁰ par la contraction des deux voyelles en une: cŏhŏrtem > cōrtem, cŏŏperire > cōperire, prĕhĕndere > prēndere;

2⁰ par la chute de la première voyelle: battuo > batto, februarium > febrarium, mortuum > mortum, quattuor > quattor, meus > mos, tuus > tos, suus > sos, mea > ma, tua > ta, deunde > donde;

3⁰ par le changement d'une des voyelles en consonne [i > j, u > w]: c'est généralement la première voyelle qui se change: sapiam > sapja; *rabia > rabja; diurnum > djorno, seniorem > senjore; varium > varjo, fusionem > fusjone; annualem > anvale, vidua > vedva, januarium > janvarjo, etc. La dernière voyelle est devenue consonne dans pietatem > pijtate, quietare > quijtare.

263. En vieux français, nous trouvons, dans les mots populaires, un grand nombre d'hiatus nouveaux, produits surtout par l'amuïssement d'une consonne intervocalique: maturum > *mëur*, securum > *sëur*, etc. Des hiatus se présentent aussi dans les mots savants (*passion*, *diable*), dans les dérivés (*bleuastre*), et enfin entre deux mots. Une grande partie de ces hiatus ont disparu peu à peu,

1⁰ par l'amuïssement de la première voyelle: *mëur* > *mûr* (§ 264—270); comp. *le ail* > *l'ail* (§ 280—285);

2⁰ par l'amuïssement de la seconde voyelle: *liemier* > *limier* (§ 271—273); comp. *si est* > *si'st* (§ 286);

3⁰ par le changement de la première voyelle en consonne: *vïande*〉*viande* [vjã:d] (§ 274); comp. *qui est*〉[kjæ] (§ 288):

4⁰ par la fusion des deux voyelles en un son nouveau: *traïtre* 〉*traître* [træ:tr] (§ 275—277):

5⁰ par le développement d'une consonne transitoire entre les deux voyelles: *espoenter*〉*épouvanter* (§ 278—279); comp. *a il*〉 *a-t-il* (§ 289).

Remarque. Dans la langue actuelle, les hiatus se trouvent surtout dans les mots d'emprunt (*Saül*, *Esaü*, *cacao*, *coopère*) et les mots composés (*réépouser*, *réélire*).

A. HIATUS A L'INTÉRIEUR DU MOT.

I. AMUISSEMENT DE LA PREMIÈRE VOYELLE.

264. Si la première voyelle est un *e* féminin, elle disparaît régulièrement: *vëoir*〉*voir*; l'*e* amuï a été graphiquement conservé dans *eu, eus, geôle. Jean, seoir*. Pour indiquer la suppression de la voyelle, on emploie quelquefois l'accent circonflexe (§ 104): *mëur*〉*mûr*, *dëu*〉*dû*: mais, *vëu*〉*vu*, *pëu*〉*pu*, *vëis*〉*vis*, etc., et ainsi dans la plupart des cas. Parfois, avant la synérèse, l'*e* s'est assimilé à la voyelle suivante: on trouve dans la vieille langue *aage, maaille, benooit, roont*, au lieu de *eage, meaille, beneoit, reont*; ou il s'est changé en *a*: *faon, raembre* (redimere); cf. *laouste* (locusta).

265. E féminin + A〉A: *bëard* (= bayart)〉*bard*; *ëage* (*ætaticum)〉*âge*; *Fontainebleaut* (Fontana Blitaldi)〉*Fontainebleau* [fõtænblo]; *mëaille* (metallea)〉*maille*; *sëas* (*setaceum)〉*sas*; sëel (*sitellum)〉*seau* [so]; *sëel* (sigillum)〉*sceau* [so]. *Chëance* (*cadentia)〉*chance*; *grëanter* (*credentare)〉*granter* (angl. grant); *Jehan* (Johannem)〉*Jean*; *marchëant* (*mercatantem)〉*marchand*; *meschëant* (-cadentem)〉*méchant*.

Formes analogiques. Les anciennes formes *crëance*, *crëant*, *crëois*, *sëant*. *sëois* ont été remplacées par *croyance*, *croyant*, *croyais*, (*as*)*seyant*, (*as*)*soyant*, (*as*)*seyais*, (*as*)*soyais* sous l'influence de *croire*, (*as*)*seoir*; pour les détails, voir la Conjugaison.

Remarque. *Ea* se trouve dans quelques mots purement savants tels que *créature*, et dans un certain nombre d'autres, dont voici les principaux: *Congéable*, refait sur *congé*; on disait autrefois *congeable* [kõ:žablə]. *Féal*, *féage*, *afféager*, *péage* paraissent être des emprunts littéraires à l'ancienne

langue. *Fléau* (flagellum): la forme contractée *flau* se trouve souvent dans les auteurs des XVI[e] et XVII[e] siècles. et est encore vivante dans les patois. *Préau* (pratellum) a été refait sur *pré*. Remarquez encore *céans. léans. géant. néant, béant. échéant. séant. bienséant. séance. mécréant. récréant. créance, doléance.*

266. E féminin + E: *abëesse* (abatissa) ⟩ *abbesse*: *ainsnëesse* ⟩ *aînesse*: *beée* (*badata) ⟩ *bée*: *chaeine*. **cheeine* (catena) ⟩ *chaîne* (pour *chéine*): *despëechier* ⟩ *dépêcher*: *empëechier* (impedicare) ⟩ *empêcher*: *gehenne* (gehenna) ⟩ *gêne* (comp. § 267): *mëesme* (*metipsimum) ⟩ *même*: *prëechier* (prædicare) ⟩ *prêcher*.

Formes analogiques. Les vieilles formes *vëez* (videtis) et *crëez* (credetis). dont on trouve parfois les contractions *vez* et *crez*. ont été remplacées par *veiez. voyez* et *creiez, croyez*.

Cas isolés. *Dëel* (digitale) ⟩ *dé*. au lieu de *deau*. qui existe dans plusieurs dialectes: influence de *dé* ⟨ datum? *Peestre* (pedestrem) ⟩ *piètre*.

267. E féminin + I ⟩ I: *aneïlle* (*anatīcula) ⟩ *anille*: *beneïr* (benedicere) ⟩ *bénir*: *greïlle* (graticula) ⟩ *grïlle*: *veïs* (vidisti) ⟩ *vis*: *veïsse* (vidissem) ⟩ *visse*: le suffixe *-eïz* (-etitium) ⟩ *-is* dans *abateïz* ⟩ *abatis*, *chapleïz* ⟩ *chaplis*, *laceïz* ⟩ *lacis*, *leveïz* ⟩ *levis*, etc.

Cas isolés. Vfr. *geïne* (dér. de *gehir*) est devenu *gêne*. sous l'influence de *gehenne*, *gëene* (gehenna). *Obéir* est resté tel quel (avec changement de l'*e* feminin en *e* fermé). peut-être sous l'influence de *obédience*: au XVI[e] siècle. on employait parfois le mot comme dissyllabe (*obir*): comp. ci-dessus à la p. 121. où il s'en trouve un exemple. Enfin *reïne* (regina) est devenu *reine*: y a-t-il là quelque influence du masculin *roi*, prononcé [rwæ] (§ 158)?

268. E féminin + O ⟩ O: *gëole* (*caveola) ⟩ *geole* [žo:l]: *pëouil* (peduculum) ⟩ *pou* (cf. § 354): *Bëorges* ⟩ *Bourges*: *rëont* (rotundum) ⟩ *rond*: *sëon* ⟩ *son*. Remarquez encore les substantifs en *-ëor, ëeur* (-atorem) ⟩ *eur*: *emperëor* ⟩ *empereur*: *pechëor* ⟩ *pécheur*, *salvëor* ⟩ *sauveur*, et les infinitifs en *ëeir, ëoir* ⟩ *oir*: *vëoir* (videre) ⟩ *voir*: *chëoir* (cadere) ⟩ *choir*: *sëoir* (sedere) ⟩ *seoir* [swa:r].

Cas isolés. Il y a eu métathèse des deux voyelles *oe* dans medulla ⟩ *meole* ⟩ *moelle* et ritorta ⟩ *rëorte*, *rëote* ⟩ *rouette* (cf. § 518.1). Remarquez encore leonem ⟩ *lion*, pedonem ⟩ *pion*.

269. E féminin + U > U : *flëute* > *flûte*; *lëuth* > *luth*; *mëur* (maturum) > *mûr*; *plentëureus* (dér. de *plenté*) > *plantureux*; *sëur* (securum) > *sûr*; *sëurté* > *sûreté*; *rëuser* > *ruser*; *Ostëun* > *Ostun, Autun*; la terminaison *-ëure* (-atura) > *ure*: *armëure* > *armure*; *chaussëure* > *chaussure*; *nervëure* > *nervure*; *ramëure* > *ramure*. Il faut aussi signaler différentes formes verbales (part. passé, passé déf., imp. du subj.): *dëu* > *dû*; *vëu* > *vu*; *crëu* > *crû*; *ëu* > *eu* [y]; *ëus* > *eus* [y]; *ëusse* > *eusse* [ys], etc. Sur le développement de *e* + *u* en *eu* [ø], voir § 276.

270. La synérèse atteint aussi parfois *a, i* (devant un autre *i*) et *o*; la voyelle amuïe s'est conservée graphiquement dans *août* [u], *Caen* [kã], *Saône* [so:n].

1° **A** s'absorbe dans: *accaabler* > *accabler*: *aengier* > *enger*; *aouiller* > *ouiller*; *aoust* (augustum; § 188, Rem.) > *août* [u]; *baaillier* > *bâiller*; *Caën* (Cadomus < Catomagus) > *Caen* [kã]; *esraaillier* > *érailler*; *guaaignier* > *gagner*; *guaain* > *gain*; *paalier* > *palier*; *raale* > *râle* (échassier); *saoul* (satullum) > *soûl*; *Saone* (Saucona) > *Saône* [so:n]; Richelet écrit *extrordinaire*, prononciation restée jusqu'à nos jours dans le parler vulgaire.

Cas isolés. *A* s'est conservé dans *Raoul* (Radulphum; cf. *Châteauroux* < Castellum Radulphi; § 100), *Cahors, cahot*, etc. Sur le passage de *faon* à [fã], voir § 277.

2° **I** s'absorbe dans *anciien* > *ancien, crestiien* > *chrétien, feriiez* > *feriez*, etc.

3° **O** s'absorbe dans *cooin* (cotoneum) > *coing*; *cooule* (cuculla) > *coule*; *roable* (rotabulum) > *râble* (plusieurs patois disent encore *rouable*); *rooignier* (*rotundiare) > *rogner*. *Alcool* se prononce ordinairement *alcol*. Sur l'assimilation de *oë* à la diphtongue *oi*, voir § 160.

II. ABSORPTION DE LA DERNIÈRE VOYELLE.

271. Si un *e* féminin (rarement un autre *e*) suit immédiatement une voyelle ou diphtongue **inaccentuée**, il s'amuït régulièrement dans la langue parlée: *oublierai* [ublire]; l'orthographe officielle est très vacillante; tantôt elle supprime l'*e*, tantôt elle le garde; on écrit *appui-main* et *essuie-main, écurie* et *tuerie*, etc. L'*e* a été supprimé dans:

1⁰ Les adverbes en *-ment* formés d'adjectifs terminés par une voyelle ou une diphtongue: *joliement*〉*joliment, vraiement*〉*vraiment, aveugléement*〉*aveuglément, assuréement*〉*assurément, absoluement*〉*absolument*, etc.; on emploie l'accent circonflexe dans *assidûment, continûment, crûment, dûment, goulûment.* L'ancienne orthographe *gaiement, nuement* a été conservée à côté de *gaîment, nûment.*

2⁰ Les substantifs suivants: *appuie-main*〉*appui-main*; *beegueule*〉*bégueule*; *caernet*〉*carnet*; *chaelit*〉*châlit*; *Chaelons*〉*Châlons*; *clouetier*〉*cloutier*; *dïëmanche*〉*dimanche*; *écuëler*〉*éculer*; *écuëlon*〉*éculon*; *écuërie*〉*écurie*; *liëcou*〉*licou*; *liëmier*〉*limier*; *metayerie*〉*métairie* (cf. § 198); *mienuit*〉*minuit*; *paelette*〉*palette*; *pie-grièche* ou *pi-grièche*; *pourvoierie*〉*pourvoirie*; *rouelette*〉*roulette*; on hésite entre *gaieté* et *gaîté.* Pour les mots en *-ment*, l'*e* féminin a été supprimé définitivement dans *agrément, désagrément, braiment, éternument*; d'autres ont conservé l'ancienne forme à côté de la moderne, qui remplace l'*e* par un accent circonflexe; on écrit ainsi indifféremment *aboîment* et *aboiement, crucifîment* et *crucifiement, denoûment* et *dénouement, dénûment* et *dénuement, dévoûment* et *dévouement, engoûment* et *engouement, manîment* et *maniement, paîment* et *payement, remercîment* et *remerciement, remûment* et *remuement, renîment* et *reniement, renoûment* et *renouement, tournoîment* et *tournoiement, tutoîment* et *tutoiement*; le reste ne connaît que la forme avec *e*: *balbutiement, échouement, enrouement, nettoiement, ralliement*, etc.

272. Au moyen âge, l'*e* féminin suivant une voyelle ou diphtongue inaccentuée se prononçait dans tous les cas, comme le montre la mesure des vers:

> Par num d'ocire enveierai le mien.
> (*Roland*, v. 43.)
>
> Mult queiement le dit a sei meïsme.
> (*ib.*, v. 1644.)
>
> Et si vos en mercieront.
> (*Chevalier au lyon*, v. 1863.)

Cependant, l'amuïssement de l'*e* commence de bonne heure: on en a des exemples remontant jusqu'au XIVe siècle:

> Et puis devenray nonne et prierai Dieu merchi.
> (*H. Capet*, v. 4814.)

Au XVe et au XVIe siècle, les règles prosodiques du moyen âge sont fortement ébranlées; on trouve constamment dans *Patelin*, par exemple, le nouveau système à côté de l'ancien:

Et je vous payerai très bien.
(v. 1079.)

Je ne vous payerai point en soulz.
(v. 1125.)

L'ancienne manière de compter s'emploie encore au XVIIe siècle, quoique rarement:

Et l'on m'a mis en main une bague à la mode
Qu'après vous payerez, si cela l'accommode.
(Molière, *L'Étourdi*, I, sc. 5.)

Fût-ce mon propre frère, il me la payeroit.
(*ib.*, III, sc. 4.)

Mais je vous avouerai que cette gayeté
Surprend au dépourvu toute ma fermeté.
(*Dom Garcie*, V, sc. 6.)

Mais que de gayeté de cœur . . .
(*Amphitryon*, II, sc. 6.)

Ces exemples ne sont que des faits isolés, et, pour ainsi dire, des exceptions; la règle générale demandait au siècle classique, comme maintenant, la suppression de l'*e* féminin suivant une voyelle (ou diphtongue) inaccentuée:

Je ne t'envierai pas ce beau titre d'honneur.
(Corneille, *Le Cid*, v. 1224.)

Et tandis qu'ils joûront, riront ou dormiront.
(V. Hugo, *Feuilles d'automne*.)

Mon bon roi, vous me le paierez.
(Béranger, *Mes jours gras*.)

273. Ajoutons deux mots sur les cas où l'*e* féminin suit une voyelle ou une diphtongue **tonique** et se trouve devant une consonne. Il est bien entendu qu'aussi dans cette position l'*e* féminin gardait au moyen âge sa pleine valeur syllabique:

Ki dunc oïst Munjoie demander.
(*Roland*, v. 1181.)

Si priet Dieu que pareïs li dunget.
(*ib.*, v. 2016.)

Et je m'anemie la claim.
(*Chevalier au lyon*, v. 1458.)

De tels exemples se trouvent encore souvent dans les auteurs du XVIe siècle et du commencement du XVIIe siècle:

S'assient en prélats les premiers à vos tables.
(Régnier, *Satire* II.)

Plus je le supplie, moins ait de merci.
(Malherbe, *Chanson pour Mme de Rambouillet.*)

N'envoye plus aux bords les justes alimens.
(A. d'Aubigné, *Misères*, v. 152.)

De ses yeux consumez, de ses playes mortelles.
(*ib.*, v. 421.)

La ciguë, la ruë et le blanc hellebore.
(*ib.*, v. 922.)

La queuë du poisson, ancre des matelots.
(*ib.*, v. 932.)

Ne tyrannisons point d'envie nostre vie.
(*ib.*, v. 1265.)

Ils deviennent rares chez les classiques. Corneille, ayant écrit primitivement

Le droit de l'épée
Justifie César et condamne Pompée,
(*Pompée*, I. sc. 1.)

a corrigé lui-même le vers dans l'édition de 1660:

Justifiant César a condamné Pompée.

Donc, de son temps, l'usage du moyen âge n'était plus admis dans la bonne versification: on en trouve pourtant quelques exemples dans les autres œuvres de Corneille:

On leur fait admirer les baies qu'on leur donne.
(Corneille, *Menteur*, I, sc. 6.)

Comme toutes les deux jouent leurs personnages.
(*Suite du Menteur*, III, sc. 3.)

Comp. aussi les vers suivants de Molière:

Anselme, mon mignon, crie-t-elle à toute heure.
(*L'Étourdi*, I, sc. 5.)

Que j'aye peine aussi d'en sortir par après.
(*ib.*, III, sc. 4.)

Ce que voyent mes yeux, franchement je m'y fie.
(*Dép. amour.*, I, sc. 1.)

La partie brutale alors veut prendre empire.
(*ib.*, IV, sc. 2.)

Mais elle bat ses gens et ne les paye point.
(*Le Misanthrope*, III, sc. 5.)

Cependant, il est hors de doute qu'on essayait d'éviter de tels vers, jugés d'un effet fort désagréable; au XVIe siècle déjà, Ronsard avait voulu ériger en règle qu'à l'intérieur des vers, l'*e* féminin final de certaines terminaisons ne devait pas compter dans la mesure. Cette règle ne trouva pas beaucoup d'adhérents: les exemples qu'on en cite, et qui remontent du reste au XVe siècle, sont plutôt à regarder comme des licences:

Prisee n'est une lache fuitte.
(Roger de Collerye, 171.)

Toy qui levant la veue trop haute.
(Baïf.)

Bon jurer! ce serment vous lie-t-il davantage?
(La Fontaine, *Le petit Chien.*)

Et prétextait ses allées et venues.
(id, *Féronde.*)

A la queue de nos chiens, moi seul avec Drécar.
(Molière, *Les Fâcheux*, v. 542.)

. . . le jour
Que mes joues et mes mains bleuiront comme celles
D'un noyé.
(A. de Musset, *Les marrons du feu*, sc. 6.)

Notons pourtant que, depuis le moyen âge, la terminaison verbale *-aient* (*chantaient, chanteraient*, etc.) ne compte que pour une syllabe; rappelons aussi que les trois formes du subjonctif

aies, aient, soient, sont regardées comme monosyllabiques, et que *croient, voient, fuient,* sont parfois traités de même.

Malherbe, ayant écrit:

> Et dans l'oubli soyent noyés,
> (*A la reine, mère du roi.*)

corrige lui-même ce vers, qu'il a dû juger incorrect:

> Et soient dans les coupes noyés.

Il paraît pourtant qu'il n'approuvait pas lui-même cette licence. A l'occasion du vers de Desportes:

> Ceux qui voyent comment ce mal me met au bas,

il remarque: »*Voyent* se prononce en une syllabe, voilà pourquoi il ne faut pas le mettre dans le vers« (Malherbe, IV, 291).

Tous les autres mots où l'*e* féminin suit une voyelle ou une diphtongue tonique, ne sont plus admis à l'intérieur des vers que si l'*e* féminin est final et qu'il puisse s'élider sur une voyelle suivante:

> Il est près du sentier, sous la haie odorante.
> (Lamartine, *Harmonies.*)

Ainsi on n'admet plus à l'intérieur des vers des formes telles que *statues, orfraies, épées, prairies, tu pries, ils prient,* etc.: et *statue, orfraie, épée, prairie, prie,* etc. ne pourront s'employer que devant une voyelle (il est ainsi impossible de faire entrer dans un vers moderne *une épée sanglante, une armée défaite, un prie-Dieu, une pensée profonde,* etc.). Finissons par rappeler que tous les mots cités s'emploient très bien à la fin des vers: c'est la seule place où l'*e* féminin, suivant une voyelle ou une diphtongue tonique, garde sa valeur syllabique primitive.

III. CHANGEMENT DE LA PREMIÈRE VOYELLE.

274. Si la première voyelle est fermée (»high«), elle se change facilement, par une articulation quelque peu rapide, en consonne (cf. § 262.3): [i]>[j]: [y]>[ɥ]: [u]>[w], et le mot se trouve diminué d'une syllabe. Ce phénomène, qui n'est jamais indiqué dans l'orthographe usuelle, est très fréquent dans le langage parlé. Dans les exemples suivants, les groupes *ia, ie, ieu, io, ue, ueu, oe,*

oua, oue, oui comptaient, dans la vieille langue, pour deux syllabes; la prononciation moderne en a fait des monosyllabes. Rappelons pourtant que dans beaucoup de cas, la prosodie garde l'ancienne prononciation; ainsi *diamant* est ordinairement dissyllabe [djamã], mais il est trissyllabe en vers [diamã]. Pour les détails, nous renvoyons aux Traités de versification.

1⁰ [i] > [j] devant *a, e, i, eu*. Exemples: *bréviaire, confiance, curieux, diable, diacre, dialogue, diamant, étudier, fiacre, hardiesse, idiot, liard, lien, lion, miette, nation, odieux, bourbier, piètre, plusieurs, pion, serviette, viande, vielle*, etc. Il en est de même des terminaisons verbales *-ions, -iez* (non précédées de »muta cum liquida«): *avions, chantions, aurions, chanterions, étiez, sauriez*, etc.

2⁰ [y] > [ɥ] devant *i, e* et *a*. Exemples: *annuel, circuit, sensuel, duel, écuelle, fortuit, fuir, jésuite, juif, muet, persuader, ruine, somptueux, suer, suicide, tuer*, etc.

3⁰ [u] > [w] devant *e* et *i*. Exemples: *alouette, chouette, échouer, évanouir, jouer, jouet, louer, Louis, ouailles, oui, ouïr*, etc. Sur *fouet, moelle, poêle, poète*, voir § 160. Rappelons aussi le vers de V. Hugo:

> Pas de corbeau goulu, pas de loup, pas de chouette.
> (*Le Roi s'amuse*, I, sc. 4.)

IV. COMBINAISON DES DEUX VOYELLES.

275. A + I se fondent en [æ] (comp. le développement parallèle de la diphtongue *ai*, § 200). Exemples: *caïmand* > *caimand, quémand*; *faïne* (fagina) > *faîne*; *gaïne* (vagina) > *gaîne*; *haïne* > *haine*; **maïstre* (magistrum) > *maître*; *raïz* (radicem) > *rai* (dans *raifort*); *traïtre* (traditor) > *traître*; *traïner* > *traîner*. *Saïn* (*sagimen) > *sain* [sæ̃] (dans *saindoux*), et de même *traïn* > *train*, *guaïn* > *gain* (dans *regain*). Remarquez encore adamantem > *aëmant, aïmant, aimant*.

Remarque. L'influence des nombreux infinitifs en *-ir* a empêché la synérèse dans *ébahir, envahir, haïr, trahir*; notez encore *naïf* (cf. *oisif*), *pays, paysan, trahison*. Autrefois les trois derniers mots subissaient la synérèse:

> Par trayson: au champ l'a mené.
> (*Mist. Vieil Test.*, I, v. 2826.)

Les pays circonvoisins.
(Montaiglon, *Recueil*, IX, 179.)

Comme un simple paisant, qui de fortune trouue.
(Garnier, *Cornélie*, v. 783.)

Le païsan de cent ans dont la teste chenuë.
(A. d'Aubigné, *Les Misères*, v. 261.)

Et la bonne paysanne apprenant mon désir.
(*École des femmes*, I, sc. 1.)

La prononciation [pe:zã] est encore très répandue en Normandie et ailleurs.

276. E + U aboutit dans quelques cas spéciaux à *eu* ([o] ou [ö]): ce développement n'est pas phonétique (comp. *mëur*〉*mûr*: § 269). il paraît dû à différentes analogies. Exemples: *ëur* (augurium)〉*heur* (*bonheur*, *malheur*) provient probablement d'une confusion avec *heure* (hora): *pëur* (*pavura)〉*peur* est dû à l'influence des mots en *-eur*. *Fëu* (*fatutum)〉*feu* reste inexpliqué. *Jëun*〉*jeun* a peut-être entraîné *jëuner* (jejunare)〉*jeuner*. On trouve parfois *juner* et *june* (Greban. *Mystère de la Passion*, v. 12816).

277. A + ON aboutit à [ã]: l'orthographe moderne conserve ordinairement la graphie étymologique *aon* pour *an*. Exemples: *faon* (〈*fëon*, dérivé de fœtus)〉*faon* [fã]: on écrivait *fan* au XVIe siècle: *flaon* (*fladonem: cf. ital. fiadone)〉*flan*: *paon* (pavonem)〉*paon* [pã]: *Laon* (Lugdunum)〉*Laon* [la]. Citons encore les formes contractées telles que *sonnan* (〈*sonna on*). *trovan* (〈*trova on*). qu'on trouve dans Froissard.

Remarque. *A* + *on* devient [ɔ̃] dans *paonceau*〉*ponceau*.

V. DÉVELOPPEMENT D'UNE CONSONNE.

278. L'hiatus peut enfin être supprimé par une consonne accessoire, due à un développement phonétique régulier, ou produite par l'effet d'une analogie (comp. § 488).

1° Si un phonème transitoire (»a glide«) se produit entre deux voyelles syllabiques, ce son se renforce facilement en une consonne indépendante: *pays* [pei]〉[peji]: dans la plupart des cas. l'écriture ne la marque pas. La consonne accessoire peut être [j]. [v]. [w]. [h]: elle dépend de la nature des voyelles qui forment l'hiatus.

2º L'hiatus est supprimé par l'insertion d'une consonne analogique: *est-il* amène *a-t-il* au lieu de *a-il* (cf. § 109, Rem.); *j'avais un ami* amène *j'ai-z-un ami*, etc.; voir pour les détails § 289. Les consonnes analogiques qui se rencontrent en grand nombre dans les dérivations (*cafetier, numéroter*, etc.) seront examinées dans la Formation de mots.

279. Développement phonétique d'une consonne accessoire entre deux voyelles.

1º Un [j] se développe surtout après ou avant un *i*; aujourd'hui l'usage est assez général de prononcer *pays* [peji], *abbaye* [abeji], *prier* [prije], *meurtrier* [mörtrije], etc. Parfois après un *e*, suivant Dumas (1733): le peuple disait *seïance* [sejã:s], *et ïallons* [ejalõ], *et ïavance* [ejavã:s] pour *séance, et allons, et avance*. Nisard a aussi remarqué ce phénomène, en notant que »le peuple disait *agréiable, bienséiance, créiancier, créiature, Léion, épéie, réiel, théiâtre, Panthéion, caméléion*« (*Langage populaire de Paris*, p. 267). Comparez le développement de *lineal, idiot* et de mots pareils dans le dialecte de Copenhague, où ils deviennent [linejal], [idijot]. Citons enfin vfr. *baer* (*badare) > *bayer*; vfr. *paele* (patella) > *payelle*; vfr. *essuer* (exsucare) > *essuyer*.

2º Un [v] ou [w] se développe parfois après (rarement avant) une voyelle arrondie, vélaire ou palatale: *brouette* se prononce souvent [bruwæt]; vfr. *aoutre* (adulterum) > *avoutre*; vfr. *bouard* > *bouvard* (,marteau à bouer'): Croate > **crovate, cravate*; vfr. *doe* (doga = δοχή) > *douve* (comp. *douette*); vfr. *espoenter* > *épouvanter*; pæonia > *pivoine*; dans *pleuvoir* (pluere) et *pouvoir* (vfr. *pooir* < *potere); il y a peut-être influence analogique de *mouvoir, avoir*. Rappelons encore l'ancienne forme *dieuvesse* (Jean de Condé XXXVII, 32, 373, 571) et les formes patoisantes modernes telles que *évu* (pour *ëu, eu*), *lavou* (pour *là ou*), *révussi* (pour *réussi*; Monnier, *Paris et la prov.*, p. 132), etc.

Cas isolés. Vfr. *emblaer* > *emblaver*; vfr. *pareïs* (paradisum) > *parevis, parvis*.

3º Un [h] s'entend parfois, surtout devant une voyelle accentuée, dans le langage emphatique et passionné; on prononce souvent en déclamant [fleho] pour *fléau*, [kaho] pour *chaos*, [žehã] pour *géant*, etc.

Remarque. Dans *cahier, Cahors, cahoter, ébahir, envahir, Jehan, trahir, trahison*, *h* est purement graphique.

B. HIATUS ENTRE DEUX MOTS.

I. ABSORPTION DE LA PREMIÈRE VOYELLE.

280. Quand il se produit une rencontre de deux voyelles entre deux mots intimement liés, la première peut disparaître. L'élision frappe surtout l'*e* féminin, rarement les autres voyelles: *le ami*〉*l'ami*, *ce est*〉*c'est*, *la âme*〉*l'âme*, etc., etc. Ce phénomène (elisio) était bien connu déjà en latin: ante illum〉ant'illum, ecce ille〉ecc'ille, quoque et〉quoqu'et, etc.

281. E féminin élidé. L'élision de l'*e* féminin dans l'orthographe a lieu dans les cas suivants:

1° Les monosyllabes **je**, **me**, **te**, **le** (pron. et art.), **se**, **ce**, **de**, **ne**, **que** (pron. et conj.): *j'aime, il m'aide, je t'y enverrai, je l'ai oublié, il s'amuse, c'était l'ami d'Auguste, ce qu'il veut, il faut qu'il parte*, etc.

Remarque. Dans l'ancienne langue, l'*e* féminin des pronoms atones *me*, *te*, *se*, *le* s'élidait aussi après le verbe:

> Com si l'aut fait, mis l'en reclus.
> (*St. Léger*, v. 155.)

> Fui, fet-elle, lesse m'en pes.
> (*Chevalier au lyon*, v. 1647.)

De nos jours, *me* et *te* ne se trouvent plus ainsi placés, si ce n'est devant *en* et *y*, auquel cas il y a élision: *donne-m'en*, *va-t'en*, *fie-t'y*, etc.; quant à *le* enclitique, les théoriciens recommandent d'éviter l'emploi de ce mot devant une voyelle afin d'éviter une élision choquante; néanmoins, cette élision n'est pas rare dans les poètes:

> C'est de Léon qu'il parle, escoutons-le un peu dire.
> (Garnier, *Bradamante*, v. 1023.)

> Mais mon petit monsieur, prenez-le un peu moins haut.
> (Molière, *Misanthrope*, I, sc. 2.)

> Voyons-le avec Ésope en un sujet semblable.
> (La Fontaine, *Fables*, VI, 1.)

> Condamnez-le à l'amende, ou, s'il le casse, au fouet.
> (Racine, *Plaideurs*, II, sc. 13.)

Laissez-le au moins ignorer que c'est vous.
(Voltaire, *Enf. prodigue*, IV, 3.)

Coupe-le en quatre, et mets les morceaux dans la nappe.
(A. de Musset, *Premières poésies*, p. 59.)

Dis à ta bonne
De recevoir le linge. — Eh, reçois-le en personne.
(Augier, *Gabrielle*, I., sc. 2.)

2° Quelques composés de *que*: **lorsque**, **puisque**, **quoique**, devant *il, ils, elle, elles, on, un, une*: *Quoiqu'il crie*; *lorsqu'on dort*; *puisqu'un homme tel que vous*, etc.; on dira aussi *puisqu'ainsi est* (mais *quoique étranger*; *puisque aider les malheureux est un devoir*). **Jusque**: *jusqu'à, jusqu'au, jusqu'ici, jusqu'aujourd'hui, jusqu'où*. **Presque** dans *presqu'île* (mais *presque achevé, presque aimable*, etc.). **Quelque** dans *quelqu'un*.

3° La particule **entre**: *entr'acte, s'entr'accuser, s'entr'aimer, s'entr'appeler, s'entr'avertir, s'entr'égorger, s'entr'obliger, entr'ouvert*, etc.

282. L'*e* féminin final s'élide toujours devant une voyelle dans la langue parlée, mais, comme nous l'avons vu, cette élision n'est indiquée graphiquement que dans quelques cas isolés (comp. § 107, Rem.). Le développement phonétique des groupes *le ail, quatre ans, belle île* en *l'ail, quatr'ans, bell'ile* est, dans une certaine mesure, parallèle à celui de *mëaille, marchëant, aneïlle*, en *maille, marchand, anille*. Pourtant, l'élision de l'*e* féminin final remonte bien plus haut que l'amuïssement de l'*e* féminin médial. Nous pouvons en effet la constater dès les temps les plus anciens:

Ell'ent adunet lo suon element.
(*Ste Eulalie*, v. 15.)

Et com il l'ot doit de cel'art.
(*St. Léger*, v. 25.)

Quer feit i ert et justise et amor.
(*Alexis*, v. 2.)

La règle de l'élision souffrait beaucoup d'exceptions qui étaient surtout d'ordre logique; l'hiatus avait souvent lieu avant ou après des noms propres qu'on voulait garder intacts:

De Hostedun evesque en fist.
(*St. Léger*, v. 48.)

Li dus Willeame est en un batel entrez.
(*Roman de Rou*, II, v. 1932.)

Nous ne pouvons pas ici entrer dans les détails de cette question, du reste fort embrouillée. Disons seulement qu'on trouve des hiatus pareils dans la langue moderne: *Les ateliers de Edouard Guillaume. De une heure à deux. Les écoles primaires avaient plus de un million d'élèves. Un salaire de un franc vingt-cinq centimes. Je crois que oui*, etc. L'hiatus dans *le huit* et *le onze* est probablement dû à l'analogie: nous en reparlerons dans la Morphologie.

283. Les poètes élident quelquefois à la finale un *e* féminin suivi de *-s*. Cette négligence est surtout propre aux poètes des XV[e] et XVI[e] siècles: elle se trouve plus rarement au moyen âge et dans les temps modernes. Malherbe (IV, 273), en citant le vers de Desportes:

Tu t'abuses toi-même, ou tu me porte[s] envie,

blâme sévèrement cette licence, mais Deimier proteste: »On dit *tu pense* et *tu penses* . . . . . comme de mesme, *tu donne* et *tu donnes* . . . . . . comme aussi en tout autre terme de pareille nature« (*Académie de l'Art poétique*, 1610). Lancelot (1660) est plus sévère: »Beaucoup de personnes se trompent . . . . . prononçant . . . . . . *les Princ'ont* Dieu pour iuge . . . . *terrestr'-animaux*«. Voici maintenant quelques exemples de l'élision d'un *e* féminin qui devrait être protégé par le *s* final:

Gaufrei ont fet avant a dis mile homme[s] aler.
(*Gaufrey*, p. 13.)

D'une grant chose me requiers
Qui robe et lit demande[s] et quiers.
(*Mir. N. Dame*, N° XXXV, v. 377.)

Que tu laisse[s] un chacun pour plaire à ses soupçons.
(Régnier, *Élégie zélotypique*.)

Tu vois et remedie[s] aux mal-heurs de la France.
(A. d'Aubigné, *Misères*, v. 598.)

Les païs tous esmeus de peste[s] empoisonne.
(*ib.* v. 830.)

Tu t'occupe[s] à remplir ton coffre.
(*Chansonnier historique*, IV, 260.)

Tu rentre[s] en un plus noble état.
(*ib.*)

Que tu ne puisse[s[encor sur ton levier terrible
Soulever l'univers.
(A. de Musset, *La coupe et les lèvres*, II, sc. 1.)

Toutes les âmes, cygne[s], aigle[s], éperviers, colombes.
(V. Hugo, *Légende des siècles.*)

Menaient le roi de Naple[s] au gala de la cour.
(V. Hugo, *Feuilles d'automne*, nº 3.)

Et montant à Versaille[s] aux carrosses du roi.
(*id.*, *Les Contemplations*, I, nº 7.)

Avec mes doigts aux ongu'en deuil.
(Richepin, *Chansons des gueux.*)

284. I élidé. I s'élide ou s'élidait dans *si* (lat. si), *si* (lat. sic), *qui* et *li* (art. et pron.).

1º **Si** (lat. si) perd son *i* devant *il* et *ils*: *s'il vient, s'ils viennent.* Pourtant, on préfère souvent dans la langue parlée la forme non élidée; Gyp l'imprime même: »Ben, si il la comprend, ça m'étonnera« (*Joies d'amour*, p. 214). Les formes contractées remontent peut-être à l'époque où l'on disait *se* au lieu de *si*, forme savante et refaite; il se peut donc que, dans le groupe moderne *s'il*, se cache l'ancien *se*, qui bien certainement se trouve dans *s'on* et *s'elle*, contractions communes au moyen âge. Desportes s'en est encore servi:

Sera près de mon cœur, *s'elle* est loin de mes yeux.

Malherbe s'est arrêté à ce vers, et observe dans son Commentaire: *s'elle*, mal pour *si elle* (IV, 323, 341, 343, 389).

2º **Si** (lat. sic) s'abrégeait rarement:

Quant il les voit, s'ot une paor tele.
(*Ogier de Danemarche*, v. 1147.)

Ordinairement, *si* se conservait intact:

> Fu molt preudons, si ot le cuer hardi.
>
> (*Raoul de Cambrai*, v. 20.)

3⁰ **Qui** s'abrège parfois, surtout dans le parler vulgaire:

> Moi, qu'aime à dîner, Dieu merci.
>
> (Béranger, *Paillasse.*)

> L'Palais Royal, qu'est not' patrie.
>
> (id., *L'opinion de ces demoiselles.*)

> Ouvrez la porte
> Aux petiots qu'ont un briquet.
>
> (Richepin, *Chansons des gueux.*)

> Mais gna d'chez soi
> Qu' pour ceux qu'a de quoi.
>
> (*ib.*)

Cette élision remonte assez haut, on en trouve des exemples isolés dès le moyen âge:

> Ves ici les barons, qu'issent de la cité.
>
> (*Renaus de Montauban*, p. 150.)

> Si me dites aussi qu'o moi mourir vaura.
>
> (*Baudoin de Sebourc*, XI, 294.)

4⁰ **Li** (cas sujet de l'article) perdait facultativement son *i* au singulier: on trouve ainsi *l'uns, l'altres, l'evesques* aussi bien que *li uns, li altres, li evesques*; au pluriel l'*i* ne s'élidait pas: *li un, li altre, li evesque*, etc.

5⁰ **Li** (pronom personnel atone) ne s'abrégeait que devant *en*:

> Vus li avez tuz ses castels toluz.
>
> (*Roland*, v. 236.)

> Les temples et le front l'en froit.
>
> (*Chevalier au lion*, v. 2969.)

Remarque. Le grammairien Hindret (1687) observe que la petite bourgeoisie de Paris dit *demaune* pour *demi aune*.

285. A, O, U élidés.

1⁰ A s'élide dans **la** (article et pronom): *l'âme, l'épée, l'eau, je l'adore*, et dans **ça**: *ç'aurait été* (dans la langue parlée, on pré-

fère: *ça aurait été*). Au moyen âge, *a* s'élidait aussi dans **ma**, **ta**, **sa**: on disait *m'espée, t'anme, s'image*: des restes isolés de cet usage, abandonné depuis le XVe siècle, se trouvent encore dans *ma mie* (= *m'amie*: cf. § 490) et *mamour* (= *m'amour*), dans »faire des mamours«. Citons encore les vieilles formes *lamont* pour *la amont*, *laval* pour *la aval*, *lou* (déjà dans St. Léger, v. 96) pour *la ou*; dans la poésie populaire des XVe et XVIe siècles, on rencontre parfois des formes comme *direlle* pour *dira elle*:

A qui direlle sa pencée
La fille qui n'a point d'amy?

(Paris, *Chansons du XVe siècle*, n° XI.)

2° O s'élidait obligatoirement dans **lo** (art. et pron.), et facultativement dans **ço** et **jo**: ces formes ne se trouvent que dans les plus anciens monuments.

3° U s'élide dans le pronom **tu**, seulement pourtant dans le parler vulgaire ou négligé: *T'es bien bête. T'as compris toi? T'as été au trépassement d'un chat, t'as la vue trouble* (Molière, *Dom Juan*, II, sc. 1), etc. Voici encore quelques exemples fournis par la poésie populaire:

Ma petite Rosette,
Que t'as le cœur content.

(Rolland, *Chansons populaires*, V, 40.)

Que t'as de belles filles!
Giroflé, Girofla!

(*Ronde enfantine*.)

Cette élision est de vieille date: elle se trouve déjà au moyen âge:

T'as bon haubert et çaint le branc forbi.

(*Huon de Bordeaux*, v. 739.)

Tu ne ses mie quel homme t'as trové.

(*ib.* v. 3490.)

Mais tu diras de quel tere t'es nes;
Se t'ies François, t'aras le poing copé.

(*ib.* v. 5423–24.)

Ha! dist-il, Savary, t'as fait malle bargaigne.

(*Hugues Capet*, v. 1024.)

Dis-moi que t'as, ma bielle fille.

(*Richars li biaus*, v. 465.)

Dist Aucebiers: T'es fol escervelez.

(*Aliscans*, v. 6688.)

Je ne sai que t'as en pensé.

(*Romania*, XXII, 56.)

T'es trop bon.

(*Farce du pasté*, v. 185.)

T'en as bien la mine.

(Jacob, *Paris ridicule*, p. 161.)

Cette élision se rencontre même, au XVI[e] siècle, dans un langage plus relevé:

Ne combats point, afin que n'estant le plus fort
T'achètes une honte aux despens de la mort.

(*Ronsard*, IV, 130.)

Il est curieux de comparer le témoignage de Sylvius (1531): »U Hannonii [les habitants du Hainaut] . . . quandoque elidunt, ut *t'es sage* pro *tu es sage*; Galli nunquam.«

Remarque. Il se peut que *t'es*, etc. ne représente pas *tu* + *es*, mais *te* + *es*; on avait dans la vieille langue *te* (≠ *je*) comme forme atone à côté de *tu*:

Ha! vielle, dist li rois, di, pourquoi traïsis te?

(*Berte aus grans pies*, v. 2222.)

Te nous as bien cy refardés.

(*Mist. de St. Adrien*, v. 1234.)

Si tel est le cas, *t'es* est, dans une certaine mesure, parallèle à *s'il*, dont nous avons parlé au § 284,1.

II. ABSORPTION DE LA DERNIÈRE VOYELLE.

286. Quand il se produit une rencontre de deux voyelles entre deux mots intimement liés, la seconde peut disparaître. Ce phénomène était déjà connu en latin (*aphaeresis*): homo es > homo's, ita es > ita's, ibi est > ibi'st. En français, il ne se trouve qu'au moyen âge, et seulement dans quelques cas isolés:

ço est>ço'st; *ou est>ou'st*; *si est>si'st*; *si en>si'n*; *lui en>lui'n*; *qui en>qui'n*; *jo'en>jo'n*. En voici quelques exemples:

> Respont l'imagene: *Ço'st* cil qui très l'uis siet.
> (*St. Alexis*, v. 178.)

> Se *lui'n* remaint, s'il rent als almosniers.
> (*ib.* v. 253.)

> *Qui'n* fereit rei, ce sereit granz pechiez.
> (*Couronnement Loois*, v. 94.)

> Dites, frans damoiseus, *u'st* Loeys.
> (Aiol, v. 4054.)

On trouve aussi, et même en prose, des formes telles que *la'ndreit*, *ça'ndreit*.

287. Dans plusieurs des exemples cités aux paragraphes précédents, tels que *accaabler>accabler* (§ 270,$_1$), *la amont>lamont* (285,$_1$), etc., où il y a rencontre de deux voyelles homogènes, il serait peut-être plus exact de parler d'une contraction des deux sons en un seul, au lieu d'une absorption du premier. L'haplologie de voyelles identiques consécutives était assez générale dans la vieille langue; elle avait souvent lieu avec la préposition *a* qui se supprimait volontiers devant un mot commençant par un *a*:

> Une chose lonc tens avint [= a avint].
> (*Yzopet de Lyon*, v. 359.)

> Nuls ne nule ne tent amender [= à amender] son afaire.
> (Gilles li Muisis, I, 286.)

> De teis gens n'a on cure Andenne [= à Andenne]
> Ne a Moustiers ne a Niviele.
> (Jean de Condé, XXXVII, v. 847.)

> Et qui amor [= à amor] tenir s'assentent.
> (*ib.*, v. 1030.)

> D'aller ainsi aveuglectes [à aveuglettes].
> (*L'amant rendu cordelier*, v. 754.)

De telles haplologies ne sont plus permises; il faut pourtant signaler qu'on dit *j'irai* au lieu de *j'y irai*. Rappelons, comme

fait isolé, l'apocope haplologique très hardie qu'Alfred de Musset s'est permise dans le vers:

> Crains mon amour, Garuc', il [= Garuci il] est immense.
> (*Les marrons du feu.*)

Comp. en esp. *aguardiente* (< agua ardiente), *paraguas* (< para aguas).

III. CHANGEMENT DE LA PREMIÈRE VOYELLE.

288. La voyelle finale d'un mot peut se changer en consonne devant la voyelle initiale du mot suivant; dans la prononciation familière, *qui est* devient [kjæ], et *il y a* [ja] (comp. 274). Le même phénomène se retrouve dans la vieille langue:

> Vien ça, Jacob; qu'y a il en toy.
> (*Myst Vieil Test.*, II, v. 13974.)

> Et y a toujours beaulx dons en tiers.
> (Guillaume Alexis, I, p. 29.)

> Il n'y en a point en ma lignie.
> (Picot et Nyrop, *Recueil de farces*, p. 141.)

IV. DÉVELOPPEMENT D'UNE CONSONNE.

289. Par l'effet de l'analogie, une consonne séparant deux voyelles dans un groupe de mots, est souvent insérée dans un autre groupe de mots pour remplir un hiatus (§ 278,2). Dans la plupart des cas, il s'agit ici de ce qu'on peut appeler »fausses liaisons«, phénomène extrêmement fréquent dans le parler populaire moderne et qui est souvent dû à l'amuïssement de la consonne finale (voir § 118; 315). Ces fausses liaisons s'appellent »cuirs«, »velours« ou »pataquès«; quant à l'origine de cette dernière expression, Domergue (1805) raconte l'anecdote suivante: »Un beau diseur étoit au spectacle dans une loge, à côté de deux femmes, dont l'une étoit l'épouse d'un agioteur, ci-devant laquais; l'autre, d'un fournisseur, ci-devant savetier . . . . . Tout à coup, le jeune homme trouve sous sa main un éventail. Madame, dit-il à la première, cet éventail est-il à vous? — Il n'est poin-*z*-à moi.

— Est-il à vous, en le présentant à l'autre? — Il n'est pa-*t*-à moi. — Le beau diseur, en riant: Il n'est poin-*z*-à vous, il n'est pa-*t*-à vous, je ne sais pa-*t*-à-qu'est-ce. Cette plaisanterie a couru dans les cercles, et le mot est resté«. Les consonnes intercalées sont *s, t, d, r, n.*

1⁰ **s** [z] a été inséré dans la locution *entre quatre yeux*, [ãtrəkatrəzjø] ou plutôt [ãtkatzjø]. C'est le seul cas d'un »velours« autorisé par l'Académie, dans la prononciation, sinon dans l'orthographe. Les grammairiens des siècles précédents ont combattu mille-*z*-amitiés, mille-*z*-obligations, les quatre-*z*-éléments (comp. le fameux bal des Quat'*z* Arts), j'ai-*z*-été, etc., etc. Citons encore quelques exemples pris dans le *Recueil des chansons populaires* de Rolland (vol. V, Paris. 1887): Moi qui n'ai-*z*-aucun amant (p. 6). Il ne faut pas la-*z*-y mettre (p. 9). Ell' les porta-z-à vendre (p. 12). Déchausse-toi-*z*-et non pas moi (p. 66). Pauvre-*z*-Anglais (p. 66). Maudit-*z*-Anglais (p. 65), etc. Comp.: La fatigue que j'*ais* eue (Molière, *Dom Juan*, II, sc. 1). J' l'ai vu porter en terre. — Par quatre-*z*-officiers (*Malbrough*).

2⁰ **t** a été inséré par analogie dans la forme interrogative de toute troisième personne qui se termine par une voyelle: *a-t-il, aime-t-il, donna-t-il, donnera-t-il*, etc.: ajoutons *ne voilà-t-il pas.* Dans le recueil de Rolland (vol. cité) on trouve: Il l'envoya-*t*-au bois (p. 15). Il y a-*t*-une maison (p. 68). Je suis-*t*-allé (p. 4). Quand je fus-*t*-à mon logis (p. 20). Ell' m'envoi*t* au bois (*ib.*, II, p. 66). Le voilà-*t*-étranglé (*ib.*), etc. Rappelons enfin la chanson classique: Malbrough s'en va-*t*-en guerre.

3⁰ **d** s'ajoutait dans la vieille langue à *ne* et à *se* devant une voyelle; ce *d* paraît dû à l'analogie de *qued* (quod), *od* (apud), dont la finale s'amuïssait devant une consonne:

> Ne por or *ned* argent ne paramenz.
>
> (*Ste Eulalie*, v. 7.)
>
> *Sed* a mei sole vels une feiz parlasses.
>
> (*St. Alexis*, v. 448.)

4⁰ **r** et **n** s'emploient aussi, bien que rarement, comme consonnes de liaison dans différents patois:

> Dieu s'est habillé-*r*-en pauvre,
> L'aumône *n*'a demandé.
>
> (*Romania*, II, 462.)

CHAPITRE XIX.

SYNCOPE ET DIÉRÈSE.

290. On entend ordinairement par **syncope** le retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au milieu d'un mot. Nous avons déjà examiné la syncope d'une des deux voyelles en hiatus (§ 265—273 : 280—287), phénomène appelé ordinairement *synérèse* ou *élision* : nous parlerons ici seulement de l'amuïssement d'une voyelle entre deux consonnes. La voyelle syncopée, ordinairement un *e* féminin, est surtout sujette à tomber si l'une des consonnes environnantes est *r* ou *l*. Les deux consonnes rapprochées par la syncope peuvent former groupe, ce qui a toujours lieu quand la dernière consonne est *l* ou *r* : *surpeliz* > *surplis*, *boucereuil* > *bouvreuil* : ou elles appartiennent chacune à sa syllabe, ce qui a lieu surtout quand la première consonne est *l* ou *r* : *alebastre* > *albâtre*, *couretier* > *courtier*, *copeter* > *copter*.

291. La voyelle a disparu dans : *alebastre* > *albastre*, *albâtre* : *beluette* > *bluette* : *beluter* > *bluter* : *berouette* > *brouette* : *bouquerant* > *bougran* : *bouvereuil* > *bouvreuil* : *bulleteau* > *bulteau* : *calemar* > *calmar* : *chantepleure* > *champleure* : *chauderon* > *chaudron* : *copeter* > *copter* : *couretier* > *courtier* : *denerée* > *denrée* : *derenier* > *dernier* : *doreloter* > *dorloter* : *écoferai* > *écofrai* : *epelucher* > *éplucher* : *esperit* > *esprit* : *escasletonner* > *écaltonner* : *guerredon* > *guerdon* : *hare-loup* > *harlou* : *houbelon* > *houblon* : *larrecin* > *larcin* : *maletolte* > *maltôte* : **mercveille* > *merveille* : *more-doré* > *mordoré* : *parevis* (§ 279.2) > *parvis* : *peresil* > *persil* : *pelain* > *plain* : *rabobeliner* > *rabobliner* (> *rabobiner*, § 341.2) : *serement* > *serment* : *sospeçon* > *soupçon* : *surpeliz* > *surplis*.

292. Dans la plupart des cas, l'orthographe officielle conserve l'*e* féminin syncopé dans la prononciation: *dureté* [dyrte], *sûreté* [syrte], *saleté* [salte], *carrelet* [karlæ], *bracelet* [braslæ], *omelette* [omlæt], *acheter* [ašte], *becqueter* [bækte], *atteler* [atle], *avenue* [avny], *chaudement* [šo:dmã], *donnerai* [donre], *coucherai* [kušre], *empereur* [ãprö:r], *souverain* [suvræ̃], *querelle* [kræl], *secrétaire* [skretæ:r], *pelouse* [plu:z], *cerise* [sri:z], *second* [zgõ], etc., etc. Pour plusieurs mots il y a eu hésitation: *alezan* ou *alzan*, *belouse* ou *blouse*, *belin* ou *blin*, *bourrelet* ou *bourlet*, *bouveret* ou *bouvret*, *bouveron* ou *bouvron*, *cafetan* ou *caftan*, *caperon* ou *capron*, *carrefour* ou *carfour* (Corneille, *Mélite*, II, sc. 5; Molière, *Éc. des femmes*, III, sc. 1), *pelan* ou *plan*, *peluche* ou *pluche*, *pelucher* ou *plucher*. Mais, qu'on écrive maintenant l'*e* féminin ou non, il ne se prononce plus; on le conserve seulement après certains groupes de consonnes: *bretelle*, *crevette*, *grenouille*, *frelon*, *entretenir*, *tristement*, etc.

Remarque. La chute de l'*e* féminin remonte assez haut; les textes du moyen âge offrent des formes syncopées, comme *frai*, *pril*, *esprons* pour *ferai*, *peril* (§ 168) et *esperons*. On voit aussi que parfois dans la vieille poésie, l'*e* féminin ne compte pas dans la mesure des vers, surtout s'il s'agit de textes populaires.

293. La syncope peut aussi avoir lieu entre deux mots; elle peut frapper la voyelle finale d'un monosyllabe employé comme enclitique après un mot terminé par une voyelle: comme *alebastre* devient *albastre* (§ 291), (*prêt*) *à le battre* devient *à l'battre* [albatr]. Cette sorte de syncope s'appelle **enclise**; elle se produit pour l'article et les pronoms personnels.

1° Article. **Le** et **les** perdent la voyelle après les prépositions *à*, *de*, *en*, s'ils sont suivis d'un mot qui commence par une consonne: *A le conte* > *al conte* > *au conte* (selon § 342); *à les contes* > *als contes* > *as contes* qui devient *aus* (*aux*) *comtes* sous l'influence du singulier. *De le conte* > *del conte* > *deu conte* > *du comte* (cf. § 302); *de les contes* > *dels contes* > *des comtes* (§ 342). *En le bois* > *enl bois* > *el bois* (§ 329) > *eu bois* (§ 237); *en les bois* > *els bois* > *es bois*. Les formes *eu* et *es* ont disparu depuis longtemps; on ne dit plus *eu bois*, *ès bois*, mais *au bois* ou *dans le bois*; *ès* ne vit plus que dans quelques locutions toutes faites: *verser une somme ès mains de qn.*, *maître ès arts*, etc.; pour les détails, voir la Morphologie.

2° Pronoms personnels. — Les formes **me**. **te**. **le** (**lo**). **les** (**los**). **se** subissaient l'enclise et perdaient leur voyelle si elles étaient précédées d'un mot accentué terminé par une voyelle et si elles étaient suivies d'un mot commençant par une consonne (cette dernière condition n'embrasse pas *les*): *Poros* [= poro se] *furet morte* (Eulalie. v. 18). *Sis* [= si se] *penteiet* (Jonas). *Semprel* [= sempre lo] *mist* (St. Léger. v. 22). *Ventre nols* [no los] *en pot* (*ib.*, v. 64). *A luis* [= lui les] *tramist* (*ib.*, 86). *Porqueim* [porquei me] *fuïs* (Alexis. v. 453). *Ned il nes* [ne les] *en apelet* (*ib.*, v. 265). *Oul* [= où le] *puissent recorrer* (*ib.*, v. 312). *Sim* [= si me] *cumbatrai* (Roland, v. 878). *Cil kis* [ki se] *deivent cumbatre* (*ib.*, v. 3854). *Cent milie hume i plurent kis* [= ki les] *esguardent* (*ib.*, v. 3882), etc., etc. Ces contractions étaient obligatoires dans la période la plus ancienne: elles disparaissent de la langue écrite au commencement du XIVe siècle. Au lieu de *nem, net, nel, nes, sim, sit, sil, sis,* etc., on ne trouve plus que *ne me, ne te, ne le, ne se, ne les, si me, si te, si le, si se, si les,* etc. C'est, probablement, un changement purement orthographique et prosodique, dû à la réaction des formes entières: il n'est phonétique que pour *les*: les formes telles que *kis, sis, jes, ques, nes, tus* (tu les), *jas* (ja les) disparaissent définitivement en donnant place à *qui les, si les, je les,* etc.: les autres abrégements, au contraire, bannis de la langue littéraire et écrite, subsistent dans la langue parlée: on dit toujours: *Ne l' prends pas*: *je m' perds*; *ne m' touche pas*; *pourquoi l' dis-tu*? etc.

294. En français moderne, lorsque, dans un mot ou un groupe de mots, plusieurs *e* féminins se suivent dans des syllabes consécutives, on prononce le 1er (le 3e, le 5e) *e*, tout en supprimant le 2e (le 4e, le 6e), ou l'inverse a lieu: comp. les deux phrases *je ne te le demande pas* [žəntəldəmãdpᴀ], et *ce que je demande* [skəždəmã:d]. Pour la prononciation cultivée de Paris, on peut établir les règles générales suivantes:

1° Si le premier mot est *je, te, le, se, que, de* ou qu'il commence par *de-* ou *re-*, on prononce le 1er, le 3e et le 5e des *e* féminins, tandis que le 2e, le 4e et le 6e s'amuïssent. Exemples: *Je n(e) crois pas. Je n(e) te l(e) demande pas. Je l(e) veux. Je n(e) le dis pas. Je n(e) me r(e)pose pas. Je r(e)viendrai demain. — Veux tu te l(e)ver! Je veux te l(e) dire. Tu te r(e)poses. — — Expulsons le r(e)belle. Le r(e)tour. Le r(e)venu de mes terres.*

Je voudrais le r(e)dev(e)nir. — *Il se r(e)pose.* — *Si tu crois que j(e) me r(e)pens, tu te trompes. Que r(e)gardez-vous? Que t(e)nez-vous à la main.* — *Il a envie de m(e) plaire. Dev(e)nez plus modeste.* — *Rel(e)vez-vous.* — *Rev(e)nez demain.*

Remarque. Quelques groupes figés ont la forme inverse: *J(e) te dis la vérité. J(e) te l(e) dis sans détours. J(e) te l(e) répète.* Notez aussi: *Un nez d(e) belette. Vêtu d(e) velours.*

2° Si le premier mot est *ce, ne*, on prononce le 2e, le 4e, le 6e des *e* féminins, tandis que le 1er, le 3e, le 5e s'amuïssent. Exemples: *C'est c(e) que j(e) trouve. C(e) que j(e) red(e)manderais volontiers. Qu'est-c(e) que j(e) te disais?* — *N(e) te l(e) red(e)-mande-t-elle pas?* — *Nous n(e) te l(e) demandons pas. Ça n(e) te r(e)garde pas.* — La même forme se trouve, si la troisième syllabe est *re-*: *J(e) me r(e)pose. J(e) me r(e)commande à lui. J(e) le r(e)trouverai bien.*

3° Si des groupes appartenant aux deux cas précédents se rencontrent, il en résulte un changement de la forme, de sorte que le 2e, le 3e et le 5e des *e* féminins se prononcent, tandis que le 1er, le 4e et 6e s'amuïssent. Exemples: *C(e) que je n(e) veux pas. C'est c(e) que je n(e) red(e)manderais jamais.*

295. La syncope frappe parfois, surtout dans le parler vulgaire, d'autres voyelles que l'*e* féminin.

1° **I** a été syncopé dans *composteur* (< compositeur), *trailler* (< tirailler). *Flipote* (Philipote); on a dit autrefois *calfourchon* et *captaine*.

2° **E fermé** a été syncopé dans les anciennes formes interrogatives *av'ous* (< avez-vous), *sav'ous* (savez-vous); pour les détails, voir la Morphologie.

3° **E ouvert** a été syncopé dans l'ancienne forme *arter* (< arrêter).

4° **O** ou **ou** a été syncopé dans les anciennes formes *courcer* (< *courroucer*), *plamour* (< *pour l'amour*), *squenie* (< *souquenie, souquenille* § 351, Rem.); on prononce encore, surtout dans le parler négligé, *vous v'lez, il v'drait, m'sieur*, etc. Il est probable qu'on a d'abord passé par *e* féminin: à côté de *plamour* (cité par H. Estienne), on trouve aussi *pelamour* (Cyrano de Bergerac, *Le pédant joué*, II, sc. 2); on trouve de même *sequenie* pour *souquenie*.

5° **Oi** a été syncopé (après avoir passé par *e* féminin) dans *v'là* (<voilà).

296. Diérèse. Les phénomènes traités dans les paragraphes précédents sous le nom de synérèse, ont pour effet de diminuer le nombre des syllabes des mots: par la diérèse, au contraire, les mots s'accroissent d'une syllabe. Le phénomène de la diérèse (c. a. d. la division d'une diphtongue en deux syllabes) est assez rare. En voici quelques exemples:

1° La consonne [j] précédant une voyelle avec laquelle elle forme diphtongue, peut se changer en [i] (sur le développement contraire, voir § 274; 288). Ainsi *ie* [je] est devenu dissyllabique après muta cum liquida comme dans *grief, lévrier, meurtrier, quatrième, sanglier, peuplier*, etc. L'introduction de cette diérèse dans la prosodie paraît due, pour une grande partie, à Corneille qui, selon Ménage, a osé le premier faire le mot de *meurtrier* de trois syllabes; citons le vers bien connu du Cid:

> Il est juste, grand roi, qu'un meurtrier périsse.
>
> (II, sc. 8.)

Pourtant, il ne faut pas oublier qu'il y a des exemples bien plus anciens de cette diérèse, et l'usage est resté flottant pendant très longtemps. Rappelons enfin *hier* (heri), qui compte maintenant pour deux syllabes; selon l'étymologie il était monosyllabe dans l'ancienne langue, et il continuait de l'être au XVIIe siècle:

> Hier, j'étois chez des gens de vertu singulière.
>
> (Molière, *Le misanthrope*, III, sc. 4.)

Les poètes du XIXe siècle vacillent encore:

> Hier encor tu lâchas un bouvreuil prisonnier.
>
> (Sainte-Beuve, *Joseph Delorme.*)
>
> Déjà ton jour d'hier a fui sur un nuage.
>
> (*ib.*

Hier est resté monosyllabe dans *avant-hier*.

2° La consonne [w] précédant une voyelle avec laquelle elle forme diphtongue, peut se changer en [u] (sur le phénomène contraire voir § 274). Le francique marswin est devenu *marsouin*:

> Les dents du villain marsouin.
>
> (*Patelin*, v. 429.)

Dans la langue moderne, le mot est redevenu dissyllabe [marswæ̃]. Rappelons aussi *groin*, autrefois [grwæ̃], maintenant [gruæ̃]:

> Ces diacres! ces bedeaux dont le groin renifle.
> (V. Hugo, *Les contemplations*, I, 13.)

Remarque. Dans les poètes, on trouve parfois des diérèses absolument individuelles et dues aux exigences de la mesure (cf. § 125). Exemples:

> Que la mouche du Grec leurs lèvres emmielle.
> (Régnier, *Satire IX*.)

> Deux liards couvriraient fort bien toutes mes terres.
> (V. Hugo, *Aymerillot*.)

CHAPITRE XX.

APOPHONIE.

297. Les voyelles se développent d'une manière différente selon qu'elles portent l'accent ou non (§ 145). Il en résulte que la même syllabe peut se présenter sous des formes variées: ainsi **de** du verbe debere devient **doi** s'il porte l'accent, autrement il reste **de**: debet > *doit*, mais debēmus > *devons* (comp. ce qui est dit au § 112 sur la phonétique syntaxique). On aura, de cette manière, un certain jeu de voyelles dans les différentes formes dérivées du même radical: comp. *deuil* et *douleur*, *douleur* et *douloureux*. Ce phénomène, qui s'appelle **apophonie**, a joué au moyen âge un assez grand rôle, surtout dans la dérivation et la conjugaison. De nos jours, son rôle a été beaucoup restreint par l'analogie. Dans les verbes on a, le plus souvent, introduit partout la voyelle de la syllabe inaccentuée: *prouver*, *je preuve* > *prouver*, *je prouve*; dans les autres mots, c'est l'inverse qui a lieu: *poire*, *perier* > *poire*, *poirier*. Dans plusieurs cas, on a eu des doublets, c. à. d. qu'on a gardé l'ancienne forme étymologique à côté de la nouvelle forme analogique, en attribuant à chacune d'elles une signification différente *pièce* — *dépecer*, *dépiécer*.

Remarque. Il arrive parfois que la voyelle inaccentuée tombe: parabolat, paraulat (§ 234) > *parole*, mais parabolamus, paraulamus > *parlons* (§ 254). Ce cas particulier sera traité dans la Conjugaison.

298. A tonique libre devient *e* (§ 170), ou *ai* (§ 199; 221), ou *ie* (§ 192), selon la nature des consonnes environnantes; *a* protonique reste intact (§ 174—175), ou s'affaiblit en (§ 175, Cas isolés; 194). On aura donc:

1° Alternance entre **e** et **a**: *Braise* (= *brese*, § 170) — *braser*, *embraser*: le dérivé *braiser* est récent. *Clair* (*cler*: § 170) — *clarté*: l'analogie a changé les vieilles formes *claré*, *clarière*, *éclarcir*, *éclarcissement*, *éclarer* en *clairet*. *clairière*. *éclaircir*, *éclaircissement*, *éclairer*. *Clef* — *clavier*. *Mer* — *marine*. *Sel* — *salière*. Dans la vieille déclinaison on trouve *lere* (latro) — *larron* (latronem). La vieille conjugaison offrait un très grand nombre d'exemples: *Bé* — *baons*, *baer* (*badare). *Er* — *arons*, *arer* (arare). *Gré* — *graons*, *graer* (dér. de gratum). *Lef* — *lavons*, *laver* (lavare). *Per* — *parons*, *parer* (parare). Les formes faibles l'ont emporté dans *laver* — *je lave*, *parer* — *je pare*: les formes fortes, dans *je bée* — *béer*, *béant*: et (*a*)*gréer*. L'apophonie primitive n'a été conservée que dans *apparoir* — *il appert*.

2° Alternance entre **ai** et **a**: *Etain* — *étamer* (§ 332, Rem.). *Faim* — *affamé*, *famine*. *Haim* — *hameçon*. *Main* — *manette*. *Pain* — *panier*, *panetier*, *paner*. *Sain* — *santé*: comp. *vain* — *vanité*: *humain* — *humanité*, etc. Dans la vieille conjugaison, on peut citer *aim* — *amons*, *amer* (amare): *claim* — *clamons*, *clamer* (clamare). L'analogie a introduit *ai* partout dans *aimer* (comp. *amant*, *amé*, *amour*): *aimable* était d'abord *amable*. L'ancien *clamer* ne vit plus que dans les mots savants *acclamer*, *déclamer*, *réclamer*, qui ont partout *a*: notons que J. Richepin emploie encore la vieille forme *claime* dans les *Chansons des gueux*:

> Comme un supplicié qui claime,
> Tout noir près du cadavre blême.
>
> (*Nativité*.)

Remarque. Dans quelque mots, il y a alternance entre *ai* et *e* (comp. § 175, Cas isolés): *grain* — *grenier*, *grenu*; *graine* — *grenette*; *main* — *menotte*; *vilain* — *vilenie*; vfr. *adcertain* — *adcertener*, etc.

3° Alternance entre **ai** et **a**: *vair* — *varier*, et tous les mots en *-aire*: *contraire* — *contrarier*; *populaire* — *popularité*, *populariser*; *notaire* — *notariat*: *secrétaire* — *secrétariat*: *vulgaire* — *vulgarité*, *vulgariser*, etc.

4° Alternance entre **ie** et **e**: pour les exemples, voir § 299,1.

299. E ouvert tonique devient *ie* (§ 165) ou *i* (§ 197), selon les consonnes environnantes: *e* bref protonique devient *e* (§ 167—168) ou *oi* (§ 198); il y aura donc:

1° Alternance entre **ie** et **e** (je cite ici aussi les exemples dont l'*ie* remonte à *a*: § 192: 298): *Acier* (*aciarium) — *acérer* (*aciérer*, *aciérage* sont des dérivés modernes). *Arrière* (ad rĕtro) — *arrérages* (*arriérer* est moderne). *Bien* (bĕne) — *bénir*, *bénin* (comp. *biendire*. *bientôt*, *bienvenu*, etc.). *Bouvier* (dér. de *bœuf*) — *bouvreuil*, *bouvreuil* (§ 291). *Chevalier* — *chevalerie*. *Chien* (canem) — *chenil*, *chenet* (comp. *chiennet*. *chienner*). *Denier* (denarium) — *denerée*, *denrée* (§ 291). *Épicier* — *épicerie*. *Fier* (fĕrum) — *ferté*. changé en *fierté*. *Fièvre* (fĕbrem) — *fevreux*. changé en *fiévreux*. *Grief* (§ 118) — **grefté*. changé en *griefté*, *grièveté*. *Liège* (*lĕvium) — *léger*. *Lièvre* (lĕporem) — *lévrier*, *levrette*. *levron*, *levraut*, *levreteau* (ou *lievreteau*). *Mercier* — *mercerie*. *Osier* — *oseraie*. *Palmier* — *palmeraie*. *Panier* — *panerée*. *Papier* — *paperasse*. *Papetier* — *papeterie*. *Pièce* — vfr. *pecette* (maintenant *piécette*). *dépecer* (*dépiécer*). *dépècement* (*dépiècement*). *Pierre* (pĕtra) — *perron*: les vieilles formes *perrier*, *perreux*, *perré*. *perrerie*, *perraille* ont été changées en *pierrier*, *pierreux*, *pierré*. *pierrerie*. *pierraille*. *Pommier* — *pommeraie*. *Princier* — *princerie*. *Quartier* — *quarteron*. *Ramier* — *ramereau*. *Relief* — *relever*. *Setier* (sextarium) — *seterée*. *Tiers* (tertium) — *tercet*. Comp. encore *ciel* — *céleste*. *pied* — *pédestre*. *siècle* — *séculier*. etc., etc. Dans la vieille conjugaison. on trouve: *Fier* — *ferons*. *ferir* (fĕrire). *Grief* — *grevons*, *grever* (*grevare: cf. § 118). *Lief* — *levons*, *lever* (levare). etc., etc. Ordinairement. les formes à diphtongue ont disparu de ces verbes (*je crève*, *grève*, *lève*, etc. sont analogiques): on n'a gardé l'apophonie que dans *tiens* — *tenons*. *tenir*: *viens* — *venons*. *venir*: *acquiers* — *acquérons*. *acquérir*: *conquiers* — *conquérons*. *conquérir*: *il sied* — *seoir*. Les formes à diphtongue l'ont emporté dans *assiéger* (pour *asseger*).

2° Alternance entre **i** (§ 197) et **ei**. **oi** (§ 198): *Dix* (dĕcem) — *doyen*. *Mi* (medium) — *moyen*. *Pis* (pĕctus) — *poitrine*. *Six* (sĕx) — *soixante*. De même. dans la vieille conjugaison: *Pri* — *proyons*, *proyer* (*precare). *Ni* — *noyons*, *noyez* (nĕcare. nĕgare). *Si* — *soyons*, *soyer* (sĕcare): etc. Les formes fortes l'ont emporté dans *prie* — *prions*. *prier*, *nie* — *nions*, *nier* (nĕgare). *scie* — *scions*. *scier*: les formes faibles dans *noie* — *noyons*, *noyer* (nĕcare).

300. E fermé tonique et libre passe à **ei** (§ 156) ou à **oi** (§ 155. 157): *e* protonique reste monophtongue (§ 161. 162): il y aura donc:

1° Alternance entre **ei** et **e** (é): *Frein* (frēnum) — *effréné*. *Haleine* — *halener*. *Veine* — *venelle*. Comp. *Aveine* — *avénage*; *peine* — *penard* — *pénible*: *plein* — *plénier*; *serein* — *sérénité*. *Veinard* est un dérivé moderne de *veine*.

2° Alternance entre **oi** et **e** (é): *Foin* (fœnum) — *fenaison*, *affener* (*fener* est devenu *faner*, § 162). *Moins* (mīnus) — *menu*. *Poids* (§ 39, Rem) — *peser*, *pesage*. *Poil* (pĭlum) — *pelouse*, *peluche*; *pelu* et *peleux* sont devenus *poilu*, *poileux*; on a pourtant conservé *patte-pelu*. *Poire* — vfr. *peré*, vfr. *perier*, changés en *poiré*, *poirier* (comp. le nom propre *Périer*). *Poivre* (pĭper) — *pevrer*, changé en *poivrer*. *Soir* — *serein*. Comp. *croire* — *créance*: *espoir* — *espérer*: *foi* — *féal*: *hoir* — *héritier*. Les mots tels que *toilier*, *voilier* sont récents. Pour les verbes, cette apophonie était très ordinaire dans la vieille langue: *Boi* (bĭbo) — *bevons*. *Çoil* (celo) — *celons*, *celer*. *Croi* (crēdo) — *creons*. *Espoir* (spēro) — *esperons*, *esperer*. *Pois* (penso) — *pesons*, *peser*. *Voi* (vĭdeo) — *veons*, etc. Dans la langue moderne, elle ne s'est maintenue que dans *dois* — *devons* et les verbes en *-cevoir*: *conçois* — *concevons*, *reçois* — *recevons*; d'autres traces se trouvent dans *vois*, *voir* — *verrai* (comp. *pourvoirai*, *prévoirai*) et *bois* — *buvons*, pour *bevons* (§ 233,1). La diphtongue l'a emporté dans *croire* (*crois* — *croyons*), *voir* (*vois* — *voyons*), *poivrer* (*poivre* — *poivrons*), *toiser* (*toise* — *toisons*): l'*e*, dans *celer* (*cèle* — *celons*), *peler* (*pèle* — *pelons*), *peser* (*pèse* — *pesons*): *poise* se trouve encore dans Garnier (*Les Juifves*, v. 1169).

301. O ouvert, tonique et libre, se change en *ue*: bovem〉 *buef* (§ 178,2): **o fermé**, tonique et libre, reste *o*: illorum〉 *lor* (§ 181); puis, à un moment donné, les deux sons se rencontrent en *eu*: *buef*〉*bœuf* [böf], *lor*〉*leur* [lö:r]: dans quelques cas, l'*o* fermé tonique est devenu *oi* (§ 204). *O* protonique libre devient *ou* (§ 180; 185). Il y aura donc:

1° Alternance entre **eu** (〈 ŏ) et **ou**: *Bœuf* (bŏvem) — *bouvier*, *bouveau*, *bouvreuil*. *Cœur* (cŏr) — *courage* (*écœurer* est un dérivé moderne) *Feu* (fŏcum) — *fouée*, *fouage*. *Feurre* (fŏdr) — *fourrage*, *fourrier*. *Heuse* (hosa) — *houseaux*. *Manœuvre* — *manouvrier* (cf. le dérivé récent *manœuvrier*). *Œuvre* (ŏpera) — *ouvrage*, *ouvrier*. Dans la vieille conjugaison, on avait: *cueuvre* — *couvrons*, *couvrir* (cooperire): *duel* — *doulons*, *douloir* (dŏlere): *uevre* — *ouvrons*, *ouvrer*, (ŏperare): *uevre* — *ouvrons*, *ouvrir* (ŏperire);

pruef — *prouvons, prouver* (prŏbare): *truef* — *trouvons, trouver* (*trŏpare). etc., etc. Cette apophonie existe encore dans: *meurs* — *mourons, mourir*: *meus* — *mouvons, mouvoir*: *peux* — *pouvons, pouvoir*: *veux* — *voulons, vouloir*. Pour les autres verbes, la voyelle des syllabes inaccentuées l'a ordinairement emporté: *je couvre, j'ouvre, je prouve, je souffre, je trouve*: l'inverse a eu lieu dans *il pleut* — *pleuvoir* (pour *plouvoir*): *je manœuvre* — *nous manœuvrons*, autrefois *manouvrons*.

2° Alternance entre **eu** (< ŏ, ŭ) et **ou**: *Chaleur* — *chaloureux* (encore l'Acad., 1694), remplacé par *chaleureux*. *Douleur* — *douloureux*. *Langueur* — *langoureux*. *Nœud* (nodum) — *noueux*, *nouer*. *Rigueur* — *rigoureux*. *Saveur* — *savoureux*. *Valeur* — *valoureux*, remplacé par *valeureux*. *Vœu* (vōtum) — *vouer*. Pour les verbes, on disait autrefois: *cueur* — *courons, courir*: *neu* — *nouons, nouer*: *pleur* — *plourons, plourer*: *saveur* — *savourons, savourer*: *veu* — *vouons, vouer*, etc. Dans la langue moderne, la voyelle des syllabes inaccentuées l'a ordinairement emporté: *je cours, je coule, je laboure* (comp. le proverbe: »En peu d'heure Dieu labeure«), *je noue, je savoure, je voue*, etc.: l'inverse n'a eu lieu que dans *je pleure* — *pleurer*: *je demeure* — *demeurer*.

3° Alternance entre **oi** et **o**: *ambroise* — *ambrosien*: *armoires* — *armorier*: *gloire* — *glorieux*: *histoire* — *historien*: *mémoire* — *mémorable, mémorial*: *notoire* — *notoriété*: *oratoire* — *oratorien*, etc.; comp. *ivoire* et *ivoirier, ivoirin*.

302. Eu inaccentué passe souvent à **u** [y]: comp. rheubarbum > *rhubarbe*, vfr. *preud'homme* > *prud'homme*, les proclitiques vfr. *feur* > *fur* (dans *au fur et à mesure*), vfr. *seur* > *sur*, et la prononciation populaire de *Eugène* [yžæn], *Europe* [yrɔp] et *Eustache* [ystaš]. On aura donc alternance entre *eu* et *u*: *Bleu* — *bluet* (à côté de *bleuet*), *bluâtre*, remplacé par *bleuâtre*. *Heure* — *lurette* (= heurette), employé dans la locution: il y a belle lurette. *Leurre* — *déluré*. *Meule* — *mulon*. *Meute, émeute* — *mutin*.

Mots d'emprunt. *Eunuque, Europe, pneumatique, leucanthe*, etc.

LIVRE TROISIÈME.

HISTOIRE DES CONSONNES.

CHAPITRE I.

REMARQUES GÉNÉRALES.

A. PHYSIOLOGIE DES CONSONNES.

303. On avait en latin les consonnes suivantes:

1° Liquides. La nasale labiale **m**, dans magis; la nasale dentale **n**, dans nudus; la nasale palatale [ŋ], dans anguis: la latérale dentale **l**, dans lana; la latérale vélaire **ł**, dans alba; la vibrante dentale [ʀ], dans ramus. Elles étaient ordinairement toutes sonores.

2° Plosives. La labiale sourde **p**, dans panis, et la sonore **b**, dans bonus. La dentale sourde **t**, dans tantus, et la sonore **d**, dans dens. La palatale **c** ou **q** [k], dans cura, quare, carus, cinis, et la sonore **g**, dans gurges, galbinus, gemere.

3° Fricatives. Les bilabiales sonores **v** et **w**, dans vinum, aqua (cf. § 437); la labiodentale sourde **f**, dans filius. La dentale sourde **s**, dans sine. La palatale sonore (quelquefois sourde) **j**, dans jocus, troja, et dans corium > corjo, sapiam > sapja. La laryngale sourde **h**, dans homo.

304. La plupart de ces consonnes se retrouvent en français. Pourtant, on n'a plus la latérale palatale, la nasale palatale [ŋ], et la bilabiale *v*. D'un autre côté, le système consonnantique

moderne offre des phonèmes inconnus au latin: la nasale mouillée [ñ], dans *agneau*: la vibrante uvulaire [r], dans *roi* (prononciation de Paris): la fricative dentale sonore [z], dans *peser*, et les sons chuintants [š] et [ž], dans *chou* et *joue*. Et si nous nous reportons aux époques antérieures, nous apercevons plusieurs séries de consonnes (mouillées, fricatives et affriquées), également inconnues au latin et au français moderne.

305. Consonnes mouillées. Ces consonnes doivent leur origine à la fusion d'un phonème palatal avec une autre consonne. On a de bonne heure mouillé *l*, *n*, *r*, et probablement *t*, *s* et [z]. La forme mouillée des trois dernières dentales a vite disparu: facta›fat't'a›*faite* (§ 407): messionem›messjone›mes's'one›*meisson*›*moisson* (§ 473.2): basiare›basjar›bas'ar›*baisier*, *baiser* (§ 473.1): paria›parja›par'a›*paire* (§ 471.3). La forme mouillée de *l* a persisté jusqu'au commencement de notre siècle: filia›filja›fiła›*fille* [fiłə], devenu [fij] (§ 351). La forme mouillée de *n* est encore en usage: linea›linja›liña›*ligne* [liñ] (§ 333).

306. Consonnes fricatives. Les dentales ouvertes [ð] et [þ], qui proviennent des explosives dentales *t* (§ 383) et *d* (§ 391), étaient d'un emploi fréquent, encore au XIe siècle. La forme sonore se trouvait entre deux voyelles ou devant une liquide: *vide* [viðə], *iedre* [jæðʀə], *redne* [ʀeðnə], plus tard *vie*, *lierre*, *rêne*. La forme sourde se trouvait à la fin des mots: *perdut* [pæʀdyþ] (§ 387). En gallo-roman, on a eu probablement la fricative palatale [γ] provenant de l'explosive [k] (voir § 366.3).

307. Consonnes affriquées. Les consonnes affriquées sont des consonnes composées d'une plosive, sourde ou sonore, et d'une fricative, sourde ou sonore. De nos jours, elles n'existent en français que dans des mots d'emprunt, mais elles jouaient un rôle important dans le consonnantisme du moyen âge, qui possédait [č], [ğ], [ts], [dz].

1° La sonore chuintante affriquée [ğ] provient de tout *g* initial ou médial appuyé, suivi d'*i*, d'*e* ou d'*a*: gentem›*gent*: argentum›*argent* (§ 423): de tout *j* initial: jam›*ja* (§ 469): de *dj* initial ou médial appuyé: diurnum›*jour*, viridiarium›*vergier* (§ 475): de (*b*)*j* médial: tibia›*tige* (§ 472): quelquefois

TABLEAU DES CONSONNES.

Lieu d'articulation			Lèvre contre lèvre	Lèvre contre dents	Langue contre dents	Langue contre devant du palais	Langue contre milieu du palais	Langue contre arrière du palais	Lèvre et langue contre milieu du palais	Lèvre et langue contre arrière du palais
Plosives		sonores	b		d	g	g	g		
		sourdes	p		t	k	k	k		
Continues	nasales	sonores	m		n	ñ	ŋ			
		sourdes	m'		n'	ñ'	ŋ'			
	fricatives	sonores		v	z ð	ž	j	γ	ɣ	w
		sourdes		f	s þ	š	j'	γ'	ɣ'	w'
	vibrantes	sonores			R			r		
		sourdes			R'			r'		
	latérales	sonores			l	ł				
		sourdes			l'	ł'				
Mode d'articulation			Bilabiales	Dentilabiales	Dentales	prépalatales	palatales	vélaires	bilabio-palatales	bilabio-vélaires
			Labiales		Linguales				Labio-linguales	

de *(m)j*, de *(n)j*, de *(r)j*: simium>*singe*, lanea>*lange*, cerea >*cierge* (§ 471): de *c* dans -ica-: judicare>*jugier* (§ 401.2), de *e* dans ĕgo>*je*. Vers la fin du moyen âge, [ğ] perd son élément dental, et devient [ž]. Dans la langue moderne, [ğ] n'existe que dans des mots d'emprunt: *djinn* [ğin].

2º La chuintante affriquée sourde [č] provient de tout *c* initial ou médial appuyé, suivi d'*a*: carum>*chier*, sicca>*sèche* (§ 401), de *(p)j*: sapiam>*sache* (§ 472.1). Vers la fin du moyen âge, [č], perd son élément dental et devient [š]. Dans la langue moderne, [č] n'existe que dans des mots d'emprunt: *patchouli* [pačuli], *tchèque* [čæk].

3º La dentale affriquée sourde [ts] provient de tout *c* initial ou médial appuyé, suivi d'*e* ou d'*i*: centu'm>*cent*, mercedem >*merci* (§ 403): de *cj* devant une voyelle: faciam>*face* (§ 476): de *tj* appuyé: tertia>*tierce* (§ 474.1). A la finale, elle provient de *c* suivi d'*e* ou d'*i*: *dulcium>*dolz*: de *t*, *d*+*s*: intus>*enz*: grandis>*granz* (§ 384). Enfin, elle se substitue à *s*, après *n* mouillé et *l* mouillé, qui perdent en même temps leur mouillement: cuneos>cuños>*coinz* (§ 231), melius>meljos>*mielz* (cf. § 207), *periculos>*perilz*: et, par analogie, dans annus> *anz*, gentilis>*gentilz*. Vers la fin du moyen âge, [ts] se réduit au son simple [s]. De nos jours, [ts] ne s'entend que dans des mots d'emprunt: *tsigane*.

4º La dentale affriquée sonore [dz] provient de *tj* médial non appuyé: pretiare>*prisier* (§ 474.1). Elle s'est de bonne heure réduite au son simple [z].

B. DÉVELOPPEMENT DES CONSONNES.

308. Pour le développement des consonnes, l'accent tonique n'est d'aucune importance: leur sort dépend essentiellement de leur position. Elles peuvent être initiales, médiales ou finales, et elles se présentent tantôt simples, tantôt en groupes. Il faut distinguer entre deux positions principales, la forte et la faible.

1º Une consonne est en **position forte**, quand elle est initiale d'un mot: **b**onum, **d**entem, **f**errum, ou initiale d'une syllabe après une consonne: car**b**onem, ar**d**entem, in**f**ernum, cal**c**are. Une consonne en position forte reste généralement

telle quelle: bonum⟩*bon*, carbonem⟩*charbon*, dentem⟩*dent*, ardentem⟩*ardent*, etc.

2⁰ Une consonne est en **position faible** quand elle se trouve entre deux voyelles: baca, negat, laudat, rosa, ripa, ou qu'elle termine une syllabe devant une autre syllabe qui commence par une consonne: factum, scriptum, capra, alter, cantat, etc. Une consonne en position faible se change presque toujours en s'affaiblissant, et finit souvent par disparaître: ripa⟩*rive*, scriptum⟩*écrit*, etc.

I. CONSONNES SIMPLES.

309. Consonnes initiales. Les consonnes simples initiales restent telles quelles: per⟩*par*; bonum⟩*bon*; ferrum⟩*fer*; collum⟩*cou*; gustum⟩*goût*; manum⟩*main*; longum⟩*long*, etc. Seules les explosives dans *ca* (§ 401), *ce*, *ci* (§ 403), *ga*, *ge*, *gi* (§ 423), les fricatives *j* [j] (§ 469) et *w* (§ 454) se changent; *h* s'amuït (§ 479).

310. Consonnes intervocaliques. Les consonnes simples intervocaliques (excepté les liquides, et *v*) s'affaiblissent de différentes manières: ripa⟩*rive*, faba⟩*fève*, causa⟩*chose* [šo:z], et finissent souvent par disparaître: vita⟩*vie*, laudare⟩*louer*, securum⟩*sëur*, *sûr*, etc.

Remarque. Dans les mots composés, il faut distinguer deux cas, selon que la consonne intervocalique appartient au préfixe ou au mot principal. Si elle appartient au préfixe, elle est toujours traitée comme une consonne intervocalique primitive: ab ante⟩*avant*, sub inde⟩*souvent*, ad orare⟩ vfr. *aorer*, ad æstimare⟩vfr. *aesmer*. Si elle appartient au mot principal, elle n'est traitée comme intervocalique que si le sentiment de la composition s'est perdu: præpositum⟩*prévôt*, mais retenere⟩*retenir*, à cause de l'influence de *tenir*. Comp. le sort de *s* dans *plus aimable* [plyzæmabl] et dans *vraisemblable* [vræsãblabl].

311. Consonnes finales. La question est très compliquée: on peut pourtant établir comme règle générale que la plupart des consonnes finales primitives ou secondaires se sont amuïes: scutum⟩*écu*; gratum⟩*gré*; crudum⟩*cru*; vadum⟩*gué*; amicum⟩*ami*; dico⟩vfr. *di*; jugum⟩vfr. *jou*; plus⟩*plu*(*s*); homo⟩*on* [õ]; non⟩*non* [nõ]; sur l'amuïssement des nasales, voir § 318. Les labiales *p*, *b*, *v* sont changées en *f*: capum

\>*chef*: trabem\>*tref*: brevem\>*bref*. Les deux liquides *l* et *r* restent intactes: sal\>*sel*. par\>*pair*. cor\>*cœur*.

II. CONSONNES EN GROUPES.

312. Groupes initiaux. On employait en latin les groupes initiaux suivants: *pr. br. tr. dr. cr. gr. fr*: *pl. bl. cl. gl. fl*: *sp. st. sc. sm.* et. si l'on veut. *kw* (qu) et *dj* (di). Les consonnes de ces groupes sont en position forte et se conservent ordinairement telles quelles: pratum\>*pré*: plus\>*plus*: blasphemare\>*blâmer*. etc. Les groupes initiaux ne se conservent pas dans les cas suivants:

1° La première consonne s'amuït dans les groupes *sp. st. sc. sm* après le développement d'une voyelle prosthétique: spatha\> espada\>*espée*. *épée* (§ 461).

2° La deuxième consonne s'amuït dans le groupe *qu* [kw]: quare\>*car* (§ 399. Rem.). et dans quelques mots isolés: flebilem\>*faible*. *clincaille*\>*quincaille* (§ 513).

3° Les deux consonnes se combinent en un son nouveau: *djorno* (\<diurnum. § 468,2)\>*jour*.

4° Les deux consonnes sont séparées par une voyelle accessoire (§ 494): knīf\>*canif*.

Remarque. De nouveaux groupes initiaux sont créés soit par l'adjonction ou la métathèse d'une consonne: ranuculum\>*grenouille* (§ 503). formaticum\>*formage*\>*fromage* (§ 518): soit par la chute d'une voyelle inaccentuée: veracum\>*vrai*, directum\>*droit*, quiritare\>*crier*, *tirailler*\> *trailler* (§ 260). Dans bien des cas. la langue parlée offre des groupes initiaux inconnus à la langue écrite, grâce surtout à l'amuïssement de l'*e* féminin (§ 292: 294): *pelouse* [plu:z], *ferai* [fre], *chenil*\>[šni], *voilà*\>[vla], *secouer* [skue], *cependant* [spãdã].

313. Groupes intérieurs. Les consonnes des groupes à l'intérieur du mot appartiennent tantôt à la même syllabe: du|plum. ca|pra. ta|bla (de tabula). fa|brum. ma|trem. cathe|dra. co|chleare. sa|cramentum. ni|grum. in|flare: tantôt à des syllabes différentes: al|ba. can|tat. cam|pum. ver|sus. fac|tum. scrip|tum. tes|ta. sub|venire. ad|venire. etc. Un groupe médial composé de deux ou de trois consonnes. se réduit ordinairement à une seule: rupta\>*route*. hosp(i)talem\> *hôtel*. Le groupe se conserve. dans quelques cas isolés. si la

première consonne est *r*, ou que la dernière soit *r* ou *l*: carbonem〉*charbon*, capra〉*chèvre*, inflare〉*enfler*, etc. Examinons brièvement le sort des consonnes dans les groupes intérieurs.

1⁰ **La première consonne**, qui est en position faible (§ 308,2), se vocalise ou s'amuït dans la plupart des cas: factum〉*fait*, alba〉*aube*, cantat〉*chante* [šã:t], campum〉*champ* [šã], testa〉*tête*, patrem〉*père*, scriptum〉*écrit*, advocatum〉*avoué*, etc. Elle persiste sous une forme affaiblie dans les groupes *pr*, *br*, *pl*: capra〉*chèvre*, febrem〉*fièvre*, duplum〉*double*. Elle reste sans changement dans les groupes *fl*, *bl*, *vr*, et dans tous les groupes qui commencent par *r*: sufflare〉*souffler*, flebilem〉*faible*, viv(e)re〉*vivre*, carbonem〉*charbon*, servire〉*servir*.

2⁰ **La consonne médiale** tombe: serv(i)t〉*sert*; dorm(i)t〉*dort*; diurn(o)s〉*jours*; hosp(i)tem〉*oste*, *hôte*; masc(u)lum〉*masle*, *mâle*; test(i)monium〉*tesmoin*, *témoin*. Elle persiste si le groupe finit par *r* ou par *l*: perd(e)re〉*perdre*, vend(e)re〉*vendre*, contra〉*contre*, alt(e)rum〉*autre*, finestra〉*fenêtre*, inflare〉*enfler*. Tous les autres mots qui présentent une consonne médiale conservée, sont savants: *assomption*, *muscle*, *présomptif*, *mulcter*, etc. Sur le développement d'une consonne médiale accessoire, voir § 496—499.

Remarque. Si un groupe de trois consonnes se produit par la chute d'une voyelle inaccentuée précédant un [ʀ], la consonne médiale se modifie parfois, sous l'influence des consonnes environnantes, et il se produit une assimilation qui a pour résultat un rapprochement du lieu d'articulation des différents sons: carc(e)r〉*chartre* (cf. § 412,3).

3⁰ **La dernière consonne**, qui est en position forte (§ 308,1), reste: ardentem〉*ardent*, carbonem〉*charbon*, tardare〉*tarder*, versare〉*verser*, infernum〉*enfer*, etc. Elle se comporte en effet comme l'initiale simple (§ 309), parce qu'elle est le plus souvent initiale de syllabe: le *d* de ardentem se développe comme celui de dentem. Dans le groupe *rmn* la dernière consonne subit une assimilation progressive: carm(i)na〉*charme* (§ 323).

Remarque. Si la dernière consonne est suivie d'un *e* féminin, elle tombe souvent avec la voyelle, surtout dans le parler un peu négligé. En devenant finale, la consonne perd facilement la voix: *asthme*〉[asm̥], *quatre*〉[katr̥], *plaindre*〉[plɛ̃:dr̥], etc., et, grâce au peu de sonorité d'une consonne soufflée, elle finit par tomber tout à fait: *il y en a quatre*〉[jãnakat], et, de cette manière, *dix huîtres* devient égal à *dix-huit* [dizɥit]. La consonne amuïe est

ordinairement *r* ou *l*, et l'amuïssement peut avoir lieu devant une consonne: *maît(re) d'hôtel, rend(re) service, une tab(le) d'acajou, il est impossib(le) de le faire, mon onc(le) reviendra*, etc., et à la pause, mais ici l'amuïssement, surtout de *l*, n'est propre qu'au parler vulgaire: *il y en a quat(re), il est très aimab(le)*. La forme pleine se conserve régulièrement devant une voyelle: *un maître aimable, rendre heureux, notre ami, une table à manger*, etc.; pourtant, même ici, l'analogie généralise, dans le langage populaire, la forme abrégée: *vot' epoux* (Monnier, *Paris et la province*, p. 279). Sur le sort de *-sme*, voir § 320,2, Rem.; sur *-ste*, voir § 382,2, Rem.

314. GROUPES FINALS. Les groupes finals se réduisent à une seule consonne ou disparaissent tout à fait.

1° **La première consonne**, se comportant comme la première consonne d'un groupe intérieur (§ 313,1), s'amuït dans la plupart des cas: scriptum > *écrit*; debet > *doit*; vivit > *vit*; factum > *fait*; longum > *long*; valet > *vaut*, etc. R seul reste: partem > *part*, clericum > *clerc*, etc.

REMARQUE. Les labiales et les palatales finales tombaient dans l'ancienne langue devant le *s* de la flexion: ainsi *drap, coup, nef, chief, nuef, duc, sec*, devenaient au nominatif singulier et à l'accusatif pluriel *dras, cous, nes, chies, nues, dus, ses*. Cet amuïssement se maintint même après que *s* fut devenu un simple signe orthographique indiquant le pluriel. Th. de Bèze remarque qu'on prononce *grie(f)s, se(c)s, se(p)s, peti(t)s, te(l)s* (comp. § 130,1, Rem.), et la même prononciation est attestée par beaucoup de rimes: *Bœufs:peux* (Picot et Nyrop, Nouv. recueil de farces, p. 194); *advis:vifs* (P. Lacroix, Recueil de farces, p. 246); *massifs:six* (*ib.*, p. 436); *Dominus: nulz* (Test. Patelin, v. 330); *parcs:pars* (Marot); *arcs: soudars* (*id.*); *grecs: près* (Ronsard); *boucs:nous* (*id.*), etc. De telles rimes sont très fréquentes aux XVe et XVIe siècles: Garnier fait encore rimer *grecs* avec *après* (Bradamante, v. 1285). De nos jours, il y a eu assimilation du pluriel au singulier (*grec — grecs, bref — brefs*), ou du singulier au pluriel (*draps — drap, clefs — clef*); quelques mots isolés présentent encore l'ancien état de choses: *bœuf — bœufs* [bø], *œuf — œufs* [ø] ou [öf]; et dans l'orthographe: *tout — tous, gent — gens* (comp. *amers = amercs*?)

2° **La dernière consonne**. En même temps que la voyelle finale s'amuït (§ 248), les sonores finales appuyées *b, d, g, v* deviennent sourdes et se changent en *p, t, c, f*: corbum > vfr. *corp* (§ 379), grandem > vfr. *grant* (§ 395,2), longum > vfr. *lonc* (§ 436), salvum > vfr. *salf* (§ 449); les autres consonnes restent intactes. Après le moyen âge, la consonne finale, primitivement appuyée, s'amuït dans la plupart des cas: fustem > vfr. *fust* > *fû(t)*.

315. On peut poser comme règle générale que toutes les consonnes finales se prononçaient dans le français primitif. On disait *clef, gentil, coup, drap, trop, gras, bas, donner, chevalier, petit, estroit, froit, tart,* etc., et c'est là un trait phonétique qui caractérise d'une manière très marquée la langue du moyen âge en comparaison de celle des périodes postérieures où ordinairement les finales sont tombées. Cette chute est souvent due à la phonétique syntaxique (§ 112).

1⁰ Les consonnes finales s'amuïssaient régulièrement devant la consonne initiale du mot suivant, si les deux mots étaient intimement liés. Déjà dans la vieille *Orthographia Gallica,* on trouve l'observation suivante: »Item quandocumque aliqua diccio incipiens a consonante sequitur aliquam diccionem terminantem in consonante in racionibus pendentibus, consonans anterioris diccionis potest scribi, sed in pronunciacione non debet proferri, ut: *apres manger* debet sonari *apre manger*«. Beaucoup de mots se présentaient ainsi sous une forme double, selon qu'ils se trouvaient devant une pause ou devant une consonne. Quelquefois même, une troisième forme s'est développée: si le mot suivant commençait par une voyelle, la consonne finale, si elle était sourde, pouvait se changer en sonore, de sorte que [s] devient [z] (§ 459), et [f] devient [v]. On prononçait ainsi:

devant une pause	devant une consonne	devant une voyelle
après	*aprè*	*aprez*
petit	*peti*	*petit*
vif	*vi*	*viv*
avec	*avè*	*avec*

Cet état de choses existait encore tel quel au commencement du XVIᵉ siècle; tous les grammairiens de ce temps-là sont unanimes à attester que la consonne finale se prononçait toujours devant une pause. Du Guez (1532) s'exprime ainsi: »En lisant du français, il ne faut pas prononcer la dernière lettre de tout mot terminé en *s*, en *t* et en *p*, excepté lorsque le mot est suivi d'une pause: en effet, si vous prononcez un mot en l'isolant, c'est-à-dire en le faisant suivre d'une pause, il faut le prononcer entièrement«.

2⁰ A partir du XVIᵉ siècle, la prononciation des finales subit un changement important. Dans la plupart des cas, la forme

pleine, qui s'entendait devant une pause, a disparu, et elle a été remplacée par la forme abrégée (c. à. d. à finale muette). Dans quelques cas isolés, l'analogie a agi en sens contraire, et c'est la forme pleine qui s'est généralisée. Devant une voyelle, la vieille prononciation s'est, le plus souvent, conservée intacte. Les exemples cités ci-dessus sont devenus en français moderne:

devant une pause	devant une consonne	devant une voyelle
aprè	*aprè*	*aprè(z)*
peti	*peti*	*peti(t)*
vif	*vif*	*vif*
avec	*avec*	*avec*

3º L'habitude de prononcer la consonne finale devant une pause subsistait isolément au commencement du XVIIe siècle. Van der Aa (1622) dit qu'on peut prononcer à volonté les consonnes finales devant une pause, mais qu'il y a plus de grâce à ne le faire que rarement, à moins qu'on ne veuille donner beaucoup d'emphase au débit. Cette remarque nous montre que dans le parler ordinaire l'ancien système n'existait plus: il ne s'était conservé, à cette époque-là, que dans le style soutenu et dans quelques dialectes. L'Anonyme de 1624 reproche aux Wallons de prononcer les consonnes finales, comme si elles étaient suivies d'un *e* féminin, *le chemin de la vie est estroite* pour *estroi(t)*, *aimere Dieu* pour *aime(r) Dieu*. Buffier dit en 1709: »Dans la moitié de la France et dans les provinces, où les peuples ne sont pas fort à portée de suivre les changemens que la mode fait à la prononciation de notre langue, ils prononcent encore l'*s* finale . . . . Au delà du Rhône et de la Loire, on prononce encore *accèss*, *procèss*, *donnez-less*, etc.«.

4º Dans le français moderne, quelques mots isolés tels que *dix*, *six*, *neuf*, *plus*, *tous*, peuvent encore nous donner une idée de l'ancienne prononciation des finales. Les mots cités se prononcent: — Devant une pause, avec la finale sourde: *Il y en a six* [sis]; *nous étions dix* [dis]; *ôtez trois de neuf* [nöf]; *il y a plus* [plys]; *prière pour tous* [tu:s]. — Devant une consonne, avec la finale amuïe: *Six* [si] *francs*; *les dix* [di] *commandements*; *neuf* [nö] *garçons*; *plus* [ply] *bête*; *tous* [tu] *les hommes*. Devant une voyelle, avec la finale sonore: *Six* [siz] *enfants*; *dix* [diz] *heures*; *neuf* [növ] *heures*; *plus* [plyz] *aimable*; *à tous* [tuz]

instants. — Il n'y a pas longtemps que les mêmes règles s'appliquaient aussi à la prononciation de *deux* et *trois*; mais les formes *deuss* et *troiss* sont maintenant vulgaires.

Remarque. L'amuïssement des consonnes finales est un phénomène très important et qui a été assez riche en conséquences. Il crée un grand nombre de mots homonymes: *prè(s)* = *prê(t)*, *pri(s)* = *pri(t)*, *por(t)* = *por(c)*, *mon* = *mon(t)*, *sain* = *sain(t)*, *cou* = *cou(p)*, etc.; rappelons surtout la disparition de la différence entre le singulier et le pluriel: *cité* = *cités*, *homme* = *hommes*, etc. (cf. § 465). Il crée un très grand nombre de finales homonymes: *ami* — *gris* [gri] — *petit* [pəti]; *numéro* — *joyau*, *pourceau* — *nigaud* [nigo] — *assaut* [aso] — *chevaux* [šəvo] — *galop* [galo] — *propos* [propo] — *vieillot* [vjæjo]; *paysan* [peizã] — *marchand* [maršã] — *blanc* [blã], etc., etc.; de là, une confusion générale des terminaisons et des suffixes, et la création de beaucoup de nouvelles formes analogiques qui se montrent dans les liaisons (§ 289) et dans la dérivation: *Un ignare* — *une ignare* ou *une ignarde* (≠ *bavard* — *bavarde*); les gens du peuple disent de même *un avare* — *une avarde*. *Bedeau* — *bedeaude* (≠ *chaud* — *chaude*). *Coi* — *coite* (≠ *droit* — *droite*). *Favori* — *favorite* (≠ *petit* — *petite*). *Typo* — *typote* (≠ *sot* — *sotte*). *Géant* — *géante* et *géane*, employé par Buffon (≠ *paysan* — *paysanne*). *Chateaubriand* — *chateaubrianesque* (≠ *roman* — *romanesque*). *Quart-de-rond* — *quarderonner* (≠ *goudron* — *goudronner*), etc., etc.

III. CONSONNES DOUBLES.

316. Sur les consonnes doubles, il faut remarquer:

1° Les consonnes doubles latines, conservées telles quelles en italien, se réduisent dans les autres langues romanes à des phonèmes simples. Pour le français, les consonnes doubles peuvent se trouver devant une voyelle finale caduque: beccum > *bec*, seccum > *sec*, caballum > *cheval*, bellum > *bel*, crassum > *gras*, etc., ou à l'intérieur d'un mot: sappinum > *sapin*, *capponem > *chapon*, cuppa > *coupe*, pulla > *poule*. On voit que la réduction est postérieure au changement des plosives simples intervocaliques (§ 366,3): saponem > *savon*, mais *capponem > *chapon*; paca > *paie*, mais vacca > *vache*. Le plus ancien exemple de la réduction d'une consonne double se trouve dans le glossaire de Reichenau (§ 12): abattas < *abbattuas (n° 501). L'orthographe moderne a souvent rétabli la consonne double: illa > *ele*, *elle*; bella > *bele*, *belle*; nulla > *nule*, *nulle*; abbatem > *abé*, *abbé*; mappa > *nape*, *nappe*; gutta > *goute*, *goutte*. Le gallo-roman ne paraît avoir conservé que les groupes *-rr-* et *-ss-*, qui tous les deux se retrouvent en vieux français: *terre*, *guerre*, *basse*, *lasse*, *passer*, *fosse*, *grosse*, *fusse*, etc.

2⁰ Les consonnes doubles de l'ancien français sont héritées du latin (voir ci-dessus). ou elles proviennent d'une assimilation: *Rollant* (< *Rodlant*). *nourrir* (< nutrire). *merrai* (< *men'rai. mènerai*). etc.. ou elles sont dues à la phonétique syntaxique (§ 112): dans certains cas. la consonne initiale d'un mot est renforcée (redoublée). si le mot précédent finit par une voyelle et que les deux mots soient intimement liés: les consonnes sujettes à ce changement sont *c. f. l. p. r. s.* **C**: *accroire* (< *à croire*). **F**: *affin* (< *à fin*). *affoison* (< *à foison*). *affaire* (*à faire*). *afforce.* (*à force*). **L**: *quillo* (< *qui lo*: St. Léger. v. 23): *sillor* (< *si lor*: St. Léger. v. 206): *alla* (< *à la*: Villehardouin. p. p. N. de Wailly. p. 563): *dellost* (< *de l'ost, ib.*): *della* (< *de la*: Paris. Chansons du XVᵉ siècle. p. 138): *alloisir* (< *à loisir*). **P**: *appresent* (Anglure. Voyage. p. 55). **R**: *porro* (< *por o*: St. Léger. v. 147): *derrière* (< de retro): *arrire* (< *à rire*). **S**: *asses* (< *à ses*: Villehardouin. p. 580): *lassus* (< *la sus*): *ca s'ent* (< *cassent*): *assavoir* (< *à savoir*): *assoufrir* (< *à soufrir*): *assessons* (< *à Sessons*: Rob. de Clari. § 3): *assage* (< *a sage*: Rom. XI. p. 231): *asson* (< *à son*: *ib.* p. 233): *asses* (< *à ses*: *ib.* p. 235). etc. Ce phénomène. qui offre un curieux parallèle à ce qui se passe en italien (*siffatto. dabbene. dirollo. neppure. sossopra. mostrossi*). a disparu depuis le moyen âge: on en conserve encore des traces orthographiques dans *accroire. affaire. affût. assavoir.* Sur le redoublement moderne d'un *l* initial, voir § 349.3.

3⁰ Dans la langue moderne, on trouve des consonnes doubles surtout dans les mots d'emprunt: *illégal, collègue. Cinna. Anna. Edda. hippodrome.* Comp. aussi les cas où un *e* féminin s'amuït entre deux consonnes homogènes: *là dedans* [laddã]: *elle lit* [ælli]: *une violente tempête* [ynvjolatta:pæ:t]. etc.: comp. *je courrais. je mourrais* et *je courais, je mourais.*

CHAPITRE II.

LES NASALES.

—

317. On avait en latin au moins trois consonnes nasales différentes: la labiale [m], dans magis, rumpo, arma; la dentale [n], dans nidus, dignus, canto, orno; la palatale [ŋ], dans anguis, unquam, sanctus. Le français moderne n'a conservé que les deux premières, qui s'articulent ordinairement avec vibration de la glotte: *mari*, *armer*, *nid*, *orner*; mais elles existent aussi à l'état soufflé: *knout*, *chenil* [šn'i], *asthme* [asm']. La nasale palatale postérieure [ŋ] n'existait qu'à l'intérieur des mots et devant une consonne palatale; elle vit encore dans le Midi, où, par exemple, *quiconque* se prononce [kikõŋkə], mais elle a disparu, et depuis longtemps, dans le Nord, où elle a été absorbée par la voyelle précédente, qu'elle a nasalisée: comp. § 209. D'un autre côté, il s'est développé en français une nouvelle nasale palatale qui se forme plus en avant dans la bouche (nasale palatale antérieure), le soi-disant *n mouillé* [ñ]: *agneau* [año], *vigne* [viñ], *gnaf* [ñaf]; voir § 333—336.

318. Les nasales s'étaient amuïes en latin en certains cas:

1⁰ **M final** en syllabe atone avait déjà dans la période classique un son très sourd. »M obscurum in extremitate dictionum sonat« dit Priscien, et on sait que, dans la versification, un *m* final n'empêchait pas l'élision: necdum etiam > necd'etiam (phénomène appelé »ecthlipsis«). Il était absolument muet dans la prononciation du peuple qui disait septe, dolore, cante, rosa, scriba, cantaba, muro, amato pour septem, dolorem, cantem, rosam, scribam, murum, amatum, etc.;

toutes les formes françaises, comme celles des autres langues romanes, reposent sur des formes sans *m*. La nasale finale ne s'amuït pas dans quelques monosyllabes où elle est précédée d'une voyelle tonique: rem>*rien*, m(e)um>*mon*, t(u)um>*ton*, s(u)um>*son*; on a pourtant jam>*ja*, m(e)am>*ma*, t(u)am>*ta*, s(u)am>*sa*, quem, quam>*que*, sum>*suis*.

Remarque. *Dicton* (dictum; *toton* totum); *factoton*, maintenant *factotum*; *matrimonion* (Molière, Dép. am. v. 625; matrimonium); *album*; *decorum*; *laudanum*; *rectum*; *Te Deum*; *quidam*, etc. sont des mots savants.

2° **N final** disparaît comme *m*: on disait en gallo-roman nome, levame, exame au lieu de nomen, levamen, examen. Le monosyllabe non a gardé son *n* quand il était accentué, *non*; employé comme atone, il s'est affaibli en *nen*, *ne* (§ 224).

3° **NS**. Dans ce groupe, la nasale est tombée à une époque très reculée; mais cette chute est rarement indiquée dans la langue classique littéraire (vesica, formosus, etc.); dans la plupart des cas, la tradition orthographique conserve pourtant *n*: on continue à écrire pensare, mensis, sponsa, insula, quoiqu'on prononce pesare, mesis, sposa, isula, etc.; cf. § 330.5.

M.

319. Sort général de M.

1° M se maintient sans changement à l'initiale d'un mot ou d'une syllabe: magis>*mais*, anima>*âme*, amas>*aimes* (§ 320—321).

2° M se change sporadiquement en *N*, *B*, *V*.

3° M disparaît, tout en nasalisant la voyelle précédente, à la fin d'un mot ou d'une syllabe (devant une consonne): homo>*on* [õ], rumpere>*rompre* [rõ:pr] (§ 322).

4° M disparaît, sans laisser de trace, entre deux consonnes: vermes>*vers*, et parfois à la fin des mots après une consonne (§ 324).

I. M INITIAL.

320. M initial se maintient sans changement.

1° **M initial d'un mot**: Mare>*mer*, minus>*moins*, masticare>*mâcher*, mutare>*muer*, etc.

Cas isolés. M est devenu *N* dans *nappe* (mappa), *natte* (matta) et *nèfle* (mespilum); pour ce dernier mot on trouve aussi dans les patois *mespe*, *mêple* ou *mêle*, et on peut croire que, déjà en latin, les trois primitifs cités, qui sont tous d'origine étrangère (africaine, grecque), variaient pour l'initiale.

2° **M initial d'une syllabe**, après une consonne: Arma > *arme*, palma > *paume*, vermiculum > *vermeil*, spasmare > *pasmer*, *pâmer*, etc.

Cas isolé. Vermeria > *Verberie*.

Remarque. *M* appuyé, devenu final en français, disparaît dans vermem > *ver*, voir § 324. Dans la prononciation moderne, *m* suivi d'un *e* féminin final devient sourd après une consonne sourde: *prisme* [prism'], *rhumatisme* [rymatism']; ce son s'entend difficilement et est souvent supprimé dans le parler populaire. Témoin l'anecdote suivante: »On demandait à une dame comment elle se portait. — Oh, répondit-elle, je souffre beaucoup d'un rhumatisse. — En ce cas-là, madame, lui dit-on, faites beaucoup d'exercisme«.

II. M INTERVOCALIQUE.

321. M intervocalique se maintient sans changement: amas > *aimes*, amarum > *amer*, cima > *cime*, clamorem > *clameur*. Sur le redoublement de la nasale intervocalique: poma > *pomme*, voir § 211.

Cas isolés. Comes stabuli > *connétable*. Vfr. *dumet* (encore dans Rabelais) > *duvet*. *Daine* ne remonte pas à dama: c'est un dérivé récent de *dain* (<*damum): comp. *vain* — *vaine*.

III. M + CONSONNE.

322. M suivi d'une consonne (exc. *N* et *J*) disparaît, en nasalisant, par une assimilation régressive (§ 115), la voyelle précédente; la langue écrite garde la consonne pour indiquer la valeur nasale de la voyelle: on écrit *n* devant une dentale. Exemples:

rumpere	*rompre* [rõ:pr]	comp(u)tare	*conter* [kõ:te]
lampa	*lampe* [lã:p]	dom(i)tare	*dompter* [dõ:te]
campum	*champ* [šã]	cambiare	*changer* [šã:že]
cam(e)ra	*chambre* [šã:br]	Cam(e)racum	*Cambrai* [kã:bræ]
num(e)rum	*nombre* [nõ:br]	trem(u)lare	*trembler* [trã:ble]
am(i)ta	*tante* [tã:t]	cum(u)lare	*combler* [kõ:ble]
pum(i)cem	*ponce* [põ:s]	mem(o)rare	vfr. *membrer*
rum(i)cem	*ronce* [rõ:s]	hum(i)lem	*humble* [õ:bl]

Pour devenir [ãp], le groupe [amp] (l a m p a ⟩ *lampe*) a dû passer par [ãmp], mais il est impossible d'indiquer quand la consonne a disparu: elle se prononçait sans doute dans la période ancienne.

Cas isolés. Ambianos ⟩ *Amiens* (cf. § 375,2): c o m p a n i o ⟩ *compain* ⟩ *copain*.

Mots d'emprunt. Dans les mots d'emprunt, la consonne disparaît comme dans les mots de formation populaire, et la voyelle précédente est nasalisée: *amplitude*, *décembre*, *nimbe*, etc. La consonne se conserve dans quelques mots purement latins: *décemvir*, etc.

323. Il faut examiner à part les groupes suivants:

1° **MJ**: voir § 472,1.

2° **ML**: voir § 497,1.

3° **MM**. Ce groupe s'est réduit régulièrement (§ 316) à *M*: la consonne tombée a reparu dans l'orthographe moderne f l a m m a ⟩ *flame*, *flamme*, g e m m a ⟩ *geme*, *gemme*; s u m m a ⟩ *some*, *somme* (§ 211,1, Rem.). En ancien français, on prononçait probablement, dans quelques dialectes, un *m* prolongé, qui par un relèvement précipité du voile du palais pouvait se changer en *mb*: f l a m m a ⟩ *flambe*; cette dernière forme est restée à côté de *flamme*. Les mots tels que *Emma*, *immaculé*, *immersion*, *mammifère*, etc., où s'articule un *m* double, sont empruntés.

4° **MN**. Dans ce groupe, M exerce une influence assimilatrice sur la consonne suivante: *mn* ⟩ *mm*, qui se simplifie en *m*; on écrit tantôt *m*, tantôt *mm*. La voyelle précédente, nasalisée dans l'ancienne prononciation (§ 211), est de nos jours purement orale:

d o m (i) n a	*dame*	d o m (i) n i c e l l a	*demoiselle*
f e m (i) n a	*femme*	s e m (i) n a r e	*semer*
l a m (i) n a	*lame*	*i n t a m (i) n a r e	*entamer*
h o m (i) n e m	*homme*	n o m (i) n a r e	*nommer*
l u m (i) n a r i a	*lumière*	*a d l u m (i) n a r e	*allumer*
s o m n u m	*somme*		

On a le même développement du groupe *mn* s'il est précédé d'un *r*:

c a r m (i) n a	*charme*	c a r m (i) n a r e	*charmer*
t e r m (i) n u m	*terme*	g e r m (i) n a r e	*germer*

Mots d'emprunt. Dans les mots d'emprunt les plus anciens, l'assimilation a été régressive (*mn*〉*nn*, *n*); on écrit *mn* ou *nn*: autumnum〉*automne* [otɔn]; columna〉*colonne*; damnare〉*damner* [dɑ:ne]. Au moyen âge, on trouve des formes comme *autompne, colompne, colombe, dampner*, etc.; la forme *colombe* est restée comme terme technique. Les mots d'emprunt plus récents conservent *mn*: *amnistie, automnal, contemner, indemne, somnifère, somniloque, somnolent*, etc.: *contaminer, examiner, ruminer*, etc. *Hymne* [imn] s'écrivait *hinne* au XVI[e] siècle, et se prononçait probablement [ĩnə]; la forme orthographique l'a emporté.

5⁰ **MR**, voir § 497,2.

324. M entre deux consonnes disparaît sans laisser de trace:

dorm(i)s	*dors*	firm(u)s	vfr. *fers*
dorm(i)t	*dort*	infirm(u)s	vfr. *enfers*
dorm(i)torium	*dortoir*	firm(i)tatem	vfr. *ferté*
verm(e)s	*vers*	infirm(i)tatem	vfr. *enferté*

Grâce à cette règle, plusieurs mots dont le radical se termine en *m*, perdent parfois ce son: on disait au moyen âge *vers* (vermis, vermes) et *verm* (vermem, *vermi); *fers* (firmus, firmos) et *ferm* (firmum, firmi): *ferm* (firmem), *fers* (firmes) et *fert* (firmet), etc. L'analogie a fait disparaître *m* dans les noms: *vers* — *ver*, et l'a introduit partout dans les verbes: *fermer* fait au subj. *ferme, fermes, ferme*: on a pourtant conservé *dors, dort* à côté de *dormir*, etc.

Cas isolés. M reste, en se dénasalisant, dans marmor〉*marbre*. Sur le développement du groupe *rmn* en *rm*, voir § 323.

IV. M FINAL.

325. M à la fin d'un mot se développe comme à la fin d'une syllabe devant une consonne (§ 322): il disparaît dans la langue parlée en nasalisant la voyelle précédente:

rem	(§ 318)	*rien* [rjæ̃]	ligamen	*lien* [ljæ̃]
suum	(§ 318)	*son* [sõ]	examen	*essaim* [esæ̃]
homo		*on* [õ]	nomen	*nom* [nõ]
amo	vfr.	*aim*	*damum	*daim* [dæ̃]

famem	*faim* [fæ̃]	levamen	*levain* [ləvæ̃]
ramum	vfr. *raim*	æramen	*airain* [æræ̃]

La consonne nasale se prononçait en vieux français: on disait par ex. *nom* [nõm], *aim* [ãjm], *faim* [fãjm]: dans plusieurs poèmes, *nom* ne rime pas avec *son*, ni *pain* avec *faim*. On commence pourtant de bonne heure à hésiter entre *m* et *n*, ce qui indique peut-être une nasalisation plus forte de la voyelle, mais on peut aussi y voir, pour plusieurs mots au moins, l'effet d'une analogie: on disait *faim*, *om*, *flum* (flumen), mais *fains*, *ons*, *fluns*, et on a fini par généraliser *n*. L'orthographe conserve la consonne amuïe pour indiquer la prononciation nasale de la voyelle; on écrit tantôt *m*, tantôt *n* d'une manière très arbitraire (comp. *nom* — *on*, *essaim* — *levain*). Dans quelques mots, la consonne nasale s'entend encore de nos jours devant une voyelle: *mon garçon* [mõgarsõ], mais *mon ami* [mõnami]; en ce dernier cas, la voyelle peut même devenir orale [monami].

Mots d'emprunt. Dans quelques mots d'emprunt purement latins, la nasale labiale finale se conserve: *album* [albɔm], *circum*, *pensum*, *idem*, *ibidem*, *olim*, *interim*, etc.

N.

326. Sort général de N.

1° N se maintient sans changement à l'initiale d'un mot ou d'une syllabe: nudum〉*nu*; asinum〉*âne*; luna〉*lune* (§ 327 —328).

2° N se change sporadiquement en *L*, *R*, *M*.

3° N disparaît, en nasalisant la voyelle précédente, à la fin d'un mot ou, devant une consonne, à la fin d'une syllabe: bonum〉*bon* [bõ], vendere〉*vendre* [vɑ̃:dr] (§ 329).

4° N disparaît, sans laisser de trace, entre deux consonnes: diurnos〉*jours*, et parfois à la fin des mots après une consonne (§ 331).

I. N INITIAL.

327. N initial se maintient sans changement.

1° **N initial d'un mot**: nasum〉*nez*, nitidum〉*net*, navigare〉*nager*, nepotem〉*neveu*.

Cas isolés. N devient *L* dans Castellum Nandonis > *Château Landon*; (u)nicornem > *licorne*; Neptunum > vfr. *netun* > *luton, lutin*. Dans la prononciation populaire de Paris on entend *luméro, lormal* pour *numéro, normal*.

2⁰ **N initial d'une syllabe** (après une consonne): alnum > *alne, aune*; as(i)num > *asne, âne*; ornare > *orner*; sal(i)narium > *saunier*.

Cas isolés. N devient *R* dans les proparoxytons: pampinum > *pampre*; tympanum > *timbre*; vfr. *hav(e)ne* > *havre, le Hâvre*; cophinum > *coffre*; ordinem > *ord(e)ne, ordre*; Londinum > *Londres*; diaconum > *diacre*; Lingones > *Langres*. N tombe après *g* [ž] et *rm*: imaginem > *imàgene, image*; marginem > *marge*; pagina > *page*; vertiginem > *vertige*; virginem > *vierge*; cf. organum > *orgue*; sur carmina > *charme*; terminum > *terme*, etc. voir § 323. N devient *M* par assimilation dans carpinum > *charme* (§ 235). Dans les paroxytons, *n* se fond avec un *g* précédent en [ñ]: agnellum > *agneau* (§ 335).

Remarque. N appuyé, devenu final, a disparu dans: carnem > *chair*; cornu > *cor*; diurnum > *jour*; furnum > *four*; hibernum > *hiver*; infernum > *enfer*; quaternum > *cahier*. La chute de *n* est probablement due à l'analogie (voir § 331); on disait encore au XII[e] siècle *charn, corn, jorn, forn, hivern, enfern, caern*.

II. N INTERVOCALIQUE.

328. N entre deux voyelles se maintient sans changement: lana > *laine*, luna > *lune*, minare > *mener*, finire > *fenir, finir*. Sur le redoublement de la nasale intervocalique dans bona > *bonne*, donare > *donner*, honorem > *honneur*, voir § 211.

Cas isolés. N devient *L* dans Bononia > *Boulogne*; *orphaninum > *orphelin*; vfr. *gonfanon* (gundfano) > *gonfalon* (on a aussi conservé *gonfanon*; comp. *gonfalonier* et *gonfanonier*); vfr. *matenot* (anc. holl. mattenoet pour mattegenoot, compagnon de couche) > *matelot*; la vieille forme *velin* pour *venin* (venenum) a disparu; remarquez aussi *falot* (< ital. falò < gr. *φανός*). N s'est mouillé dans vfr. *esgratiner* > *égratigner*; vfr. *esquinon* > *équignon*. *Venimeux* ne remonte pas directement à venenosum: c'est, comme *envenimer*, un dérivé de *venin* (pour l'explication, voy. § 332, Rem.). Le passage de N à *M* s'observe dans Druna > *Drôme*, mais cette forme appartient au Midi.

III. N + CONSONNE.

329. N suivi d'une consonne (exc. *J. M*) disparaît en nasalisant, par une assimilation régressive, la voyelle précédente (comp. § 322): la langue écrite garde la consonne pour indiquer la valeur nasale de la voyelle:

planta	*plante* [plã:t]	infantem	*enfant* [ã:fã]
ventum	*vent* [vã]	sentire	*sentir* [sã:ti:r]
vendere	*vendre* [vã:dr]	vindicare	*venger* [vã:že]
pon(e)re	*pondre* [põ:dr]	bon(i)tatem	*bonté* [bõ:te]

Pour devenir [ãt], le groupe [ant] (plantavit > *planta*) a dû passer par [ãnt], mais il est impossible de dire quand la consonne nasale a disparu (elle se prononce encore dans le Midi): il est peu probable qu'on ait passé par [ãŋt].

Cas isolés. N devient *R* dans le holl. Zaandam > *Saardam*. N tombe dans carbunculum > *escarboucle* (le changement de la terminaison ainsi que du genre de l'ancienne forme *escarboncle* est dû à l'influence du mot *boucle*): conchylium > *coquille* (sous l'influence de *coque*): conventum > *couvent*, la forme *convent* qu'on trouve du XVe jusqu'au XVIIIe siècle, est savante: cf. Vaugelas: Il faut escrire *convent* . . . mais il faut prononcer *couvent* (*Remarques*, II, 283). Notez aussi les contractions de *en* avec l'article: *en* + *lo* (*le*) > *el* et *en* + *les* > *es*, cf. § 293,1).

Mots d'emprunt. Les mots d'emprunt subissent le même développement que les mots indigènes: *antécédent* [ã:tesedã], *absent, monstre, démantibuler, vindicatif,* etc.

Remarque. Si *n* + *cons.* se trouve après une voyelle posttonique, celle-ci n'est pas nasalisée: cantant > *chantent*, scribunt > *écrivent*, etc.: pour les détails, voir la Conjugaison.

330. Il faut examiner à part les groupes suivants:

1° **NJ**; voir § 334.

2° **NM**. Dans ce groupe, N tombe en allongeant la voyelle précédente (§ 130,1): anima > *âme*: Hieronymum > *Jérôme*: ou N se change en *L* ou en *R*: animalia > vfr. *armaille* ou *almaille*, conservé sous la forme *aumaille*: anima > vfr. *arme*: minima > *merme*. Remarquez *emmener*, composé de *en* et *mener*.

3° **NN**. Ce groupe se réduit régulièrement (§ 316) à N: la consonne tombée a reparu, par préoccupation d'étymologie, dans l'orthographe moderne: hinnire > *henir*, *hennir*, penna > *pene*, *penne* (§ 211): grunnire donne régulièrement *gronir*, qui s'altère en *grogner* (sous l'influence de *grigner*?): stannum est devenu *stagnum > *estain*, *étain* (§ 230,4). Les mots tels que *annales*, *inné*, *innover*, etc., où s'articule un *n* double, sont savants.

4° **NR**. Il se développe dans ce groupe une consonne accessoire: ponere > *pondre*; voir § 498,2. Avant l'accent, *nr* devenait souvent *rr* dans la vieille langue: *conreer* > *correer*, *corroyer*; *donerai*, *don'rai* (§ 291) > *dorrai* (rarement *dondrai*); *menerai* > *men'rai* > *merrai*; *denerée* > *den'rée* > *derrée*. Les mots qui présentent le groupe *-nr-* intact ne sont pas d'origine populaire: *vinrent* et *tinrent* ont remplacé *vindrent* et *tindrent*, encore en usage au temps de Vaugelas (*Remarques*, I, 182): *genre* a remplacé *gendre*, etc.

5° **NS**. Dans ce groupe, N avait déjà disparu en latin (§ 318,3), en allongeant la voyelle précédente par compensation (§ 130,1): mensem > mese; sponsa > spōsa; insula > īsola; pensare > pēsare; mansionem > māsjone; consuere > cosvere, etc. Les formes françaises n'offrent aucune trace de N: *mois*, *épouse*, *île*, *peser*, *maison*, *coudre*. Les mots français qui présentent *-ns-* sont ordinairement des mots d'emprunt: *monstre*, *sens*, *anse*, *censer*, *dispenser*, *danser*, etc. Dans d'autres cas, il s'agit de reconstructions ou de formations analogiques: de cette manière s'expliquent *défense*, *dépense*, *réponse*, *semonce*, formes féminines des anciens participes *défens*, *dépens*, *répons*, *semons*, refaits sur les autres formes des verbes; *penser* (*panser*) remonte à pensare, fréquentatif refait à pendere; remarquez aussi *conseil*.

331. N entre deux consonnes disparaît sans laisser de trace:

diurn(o)s	*jours*	carn(e)s	*chars*, *chairs*
furn(o)s	*fours*	corn(u)a(+s)	*cors*
hibern(o)s	*hivers*	*pern(u)la	*perle*
Carn(u)tos	*Chartres*		

Grâce à cette règle, plusieurs mots dont le radical se termine en *n*, perdent parfois ce son. On déclinait *hivers* (hibernus),

hivern (hibernum), *hivern* (hiberni), *hivers* (hibernos): on conjuguait: *torn* (turnem), *tors* (turnes), *tort* (turnet). L'analogie a fait disparaître *n* dans les substantifs: *hivers — hiver*, et l'a introduit partout dans les verbes: *tourne, tournes, tourne.*

IV. N FINAL.

332. N à la fin d'un mot se développe comme à la fin d'une syllabe devant une consonne (§ 329): il disparaît en nasalisant la voyelle précédente (comp. § 325):

vīnum	*vin* [vɛ̃]	vanum	*vain* [vɛ̃]
sīnum	*sein* [sɛ̃]	bŏnum	*bon* [bɔ̃]
plenum	*plein* [plɛ̃]	dōnum	*don* [dɔ̃]
bĕne	*bien* [bjɛ̃]	unum	*un* [œ̃]

La consonne nasale se prononçait dans la période la plus ancienne: elle passait parfois à *m* devant une labiale, on trouve *embas* (pour *en bas*), *nompoant* (pour *non poant*, impuissant), etc. De nos jours, elle a complètement disparu (comp. § 329): pourtant, elle s'entend encore devant une voyelle: on dit [bjɛ̃] (*bien*) et [bjɛ̃fɔ:r] (*bien fort*), mais [bjɛ̃nɛmabl] (*bien aimable*). Il n'y a aucune différence entre *en agent* et *en nageant*, *un y grec* et *un nid grec*. Dans ces «liaisons», la voyelle peut perdre sa nasalité en partie ou en tout: on dit [œ̃nɔm] ou [œnɔm] (*un homme*). Comp. *bonhomme* [bɔnɔm].

Mots d'emprunt. Dans quelques mots savants, la nasale finale se conserve: *hymen, spécimen, dolmen, lichen, amen, Éden*, etc.

Remarque. Il y avait parfois, dans la vieille langue, une certaine hésitation entre *n* et *m* à la fin des mots (cf. § 325): cette hésitation se montre clairement dans plusieurs dérivés. Ainsi, de *latin* on tirait *latimier*, de *étain*, *étamer*, de *venin, venimeux, envenimer*, de *plain* (§ 291), *plamée.*

V. N MOUILLÉ.

333. La nasale palatale qu'on appelle *n mouillé* était inconnue au latin classique: elle s'est développée dans la langue vulgaire et provient des groupes *nj* (§ 334), *ng* et *gn* (§ 335): vinea > viña: unionem > uñone: cingere > ciñere: ungere > oñere: longe > loñe: pugnum > puño: agnellum > añello: signum

>siño. La nasale mouillée se maintient jusqu'à nos jours quand la voyelle suivante se conserve; sinon, elle disparaît (§ 336).

Remarque. Dans l'orthographe française, le nouveau son nasal fut pendant longtemps représenté de plusieurs manières différentes; on écrivait **gn**, **ngn**, **ign**, **ingn**: *gagnier*, *gangnier*, *gaignier*, *gaingnier*. Après le XVIe siècle, on a généralement adopté **gn**: *gagner*, *agneau*, *montagne*; pourtant, dans quelques mots on a conservé **ign**: *enseigne*, *teigne*, *oignon*, *poignard*, *Caraignac*, *Champaignac*, *Champaigne*, *Montaigne* (§ 229,4, Rem.), etc.; on vacille entre *encoignure* et *encognure* [ãkoñy:r]. Il est curieux d'observer que cet *i* a même pu s'introduire dans la prononciation (§ 119); c'est ainsi qu'on prononce maintenant [mɔ̃:tæñ] au lieu de [mɔ̃:tañ], parce qu'on continuait à écrire *Montaigne*; cf. *moignon* [mwañɔ̃] et plusieurs des dérivés de *poing* cités au § 229,5 (comp. les Additions).

334. NJ>[ñ] (comp. § 229):

linea	*ligne*	seniorem	*seigneur*
vinea	*vigne*	unionem	*oignon*
tinea	*teigne*	ba(l)neare	*baigner*
insignia	*enseigne*	*cuneata	*cognée*
montanea	*montagne*	verecun(d)ia	*vergogne*
Bononia	*Boulogne*		

Le changement de *n* + *j* en [ñ] a encore lieu dans le parler vulgaire de Paris où *opinion* devient [opiñɔ̃], et *il n'y a* [ña]. Comp. »Vous avez pas fini de changer d'*opignions*« (J. Marni, *Fiacres*, p. 137), et le refrain de Béranger: »*Gn'a* plus d'argent dans c'gueux de Paris«. Cette forme se trouve aussi dans le *Dom Juan* de Molière (II, sc. 1): Pierrot dit *ignia* (il n'y a) et *tegniez* (teniez). L'Académie (1694—1878) remarque que *miniature* se prononce ordinairement *mignature*. Hindret (1687) avait déjà reproché à »la petite bourgeoisie de Paris« de dire un *pagner*, un *jardigner* au lieu de *panier*, *jardinier*; et comme on disait *magner* pour *manier* on avait formé un nouveau présent: *je magne, tu magnes, il magne*, etc.; ces formes sont encore très fréquentes en patois.

Cas isolés. Vfr. *carignon* (*quatrinionem)>*carillon*; vfr. *espine vignette*>*épine-vinette*, par assimilation. Les deux vieilles formes *tiegne* (teniam) et *viegne* (veniam) sont devenues *tienne*, *vienne*, par voie d'analogie. Dans quelques mots d'une couche plus récente, le groupe *nj* ne s'est pas fondu en [ñ]; le yod est devenu [ž] (comp. § 471), et *n* a disparu en nasalisant la voyelle pré-

cédente: extraneum〉*étrange*: granea〉*grange*: lanea〉*lange*: lineum〉*linge*: fanja〉*fange*.

Mots d'emprunt. *Union, ingénieux, calomnier, miniature.*

335. GN et **NG** (devant *e*, *i*) se combinent en [ñ]:

agnellum	*agneau*	plangentem	*plaignant*
dignare	*daigner*	plangunt	*plaignent*
*insignare	*enseigner*	signa	*(en)seigne*

Formes analogiques. La conjugaison paraît présenter beaucoup de formes dues à l'analogie: ainsi p. ex. *plaigne* et *ceigne* au lieu de *plange* (plangam) et *cenge* (cingam).

Cas isolé. Inguina〉*eingne, aigne,* réduit à *aine.*

Mots d'emprunt. La nasale mouillée se trouve également dans les mots empruntés: *assigner, signifier, règne, digne, signe, cygne, bénigne, maligne, ignoble*: pourtant, cette prononciation est récente et provient d'une réaction de l'orthographe (§ 119). Dans tous les mots cités, on prononçait autrefois *n*, bien qu'on écrivît *gn*, selon le latin. L'*Orthographia Gallica* remarque déjà (p. 28): »Item quando *n* sequitur *i* in media diccione in diversis syllabis, *g* debet interponi ut *certaignement, benignement*, etc., sed *g* non debet sonari«. Et, au XVI[e] siècle, Th. de Bèze observe (p. 75) que »g quiescit« en *signe, signer, resigner, regne, regner,* »quasi scriptum sit *sine, siner, resiner, rene, rener*«. De nombreuses rimes attestent également la prononciation *n*: on faisait rimer *regne*:*pleine* (Rustebuef): *digne*:*voisine* (Mir. N. Dame, n[o] I, v. 877): *benigne*:*gesine* (*ib.*, n[o] V, v. 204): *royne*:*digne* (*ib.*, n[o] X, v. 165): *signes*:*ghelines* (Jean de Condé, I, 50, v. 43): *indigne*: *dine* (Nouv. Patelin, v. 214): *signe*:*latine* (*ib.*, v. 724): *repugne*: *rancune*, etc. De telles rimes se trouvent encore fréquemment dans les auteurs du XVI[e] siècle: elles disparaissent au XVII[e], où la prononciation avec *n* mouillé devient générale. Malherbe (IV, 313) blâme Desportes d'avoir employé *bénine* au lieu de *bénigne*, et c'est probablement un pur archaïsme quand Lafontaine fait rimer *machine* et *maligne* (Fables, VI, 15). Rappelons enfin que les armes parlantes de *Racine* étaient un *rat* et un *cygne* (le poète supprima le rat comme trop peu noble et ne conserva que le cygne). Une dernière trace de l'ancienne prononciation se trouve dans *signet* [sinæ]. — Dans plusieurs mots

savants d'introduction récente, on prononce [gn]: *ignicole* [ignikol], *magnat* [magna], *magnolier* [magnolje], *stagnant* [stagnã], etc.

336. Si la nasale mouillée devient finale ou vient à se trouver devant une consonne, elle perd son mouillement et nasalise la voyelle précédente, tout en dégageant un *i* (cf. § 228):

1⁰ La nasale mouillée devient finale:

cuneum	*coin*	pugnum	*poing*
junium	*juin*	signum	(*toc*)*sin*
ba(l)neum	*bain*	*stagnum	*étain*
cotoneum	*coing*	longe	*loin*
testimonium	*témoin*		

A la fin de ces mots on prononçait d'abord une nasale mouillée qui, probablement vers la fin du XI[e] siècle, devient dentale et dégage un yod; comp. *plein*:*desdeign* (St. Brendan, v. 235); *estain*:*airain* (Brut, v. 16).

2⁰ La nasale mouillée devant une consonne: dignitatem > diñitate > vfr. *deintié* > *daintier*; plangere > plañere > *plaindre* (§ 498,3); plangit > plañet > *plaint*; insignet > insiñet > vfr. *enseint* (comp. insignat > *enseigne*). Si la consonne suivante est *s*, elle devient *z*: cuneos > cuños > vfr. *coinz*; comp. *poinz*, *bainz*, *cumpainz*, *tesmoinz*, etc.

CHAPITRE III.

LES LATÉRALES.

337. Le latin classique possédait deux latérales différentes, la latérale dentale ordinaire, dans lana, ala, clarus, plus, tabula, etc., et une latérale probablement vélaire qui s'entendait devant une consonne: alba, talpa, palma, etc. Le grammairien Consentius dit: »Nam alicubi pinguius, alicubi debet exilius proferri: pinguius, cum uel *b* sequitur ut in *albo*, uel *c* ut in *pulchro*, uel *f* ut in *adelfis*, uel *g* ut in *alga*, uel *m* ut in *pulmone*, uel *p* ut in *scalpro*: exilius autem proferenda est, ubicumque ab ea uerbum incipit, ut in *lepore*, *lana*, *lupo*, uel ubi in eodem uerbo et prior syllaba in hac finitur, et sequens ab ea incipit ut *ille* et *Allia*«. (Keil, *Grammatici latini*, V, 394). De ces deux latérales, le français n'a conservé que la dentale qui s'articule ordinairement avec vibration de la glotte: *laine*, *aile*, *bleu*, *miel*: mais elle existe aussi à l'état sourd: *plus*, *pli*, *clair*, *peuple* [pöpl̥], *cycle* [sikl̥], etc. L'autre latérale, qui se prononçait »pinguius« et qui a dû être à peu près le *l* vélaire slave, a disparu de très bonne heure en se vocalisant (§ 343). Une nouvelle latérale palatale s'est développée, en certains cas, de l'ancienne latérale dentale: fiła (<filia), oło (<oculum): c'est le soi-disant *l mouillé*. Ce son n'existe plus que dans le Midi: dans le français ordinaire il s'est simplifié en [j]; voir § 351.

L.

338. Sort général de L:

1° L se maintient au commencement d'un mot: lana>*laine*, à la fin d'un mot: sal>*sel*, après une consonne: plus>*plus*, et entre deux voyelles: tela>*toile* (§ 339—341).

2⁰ L se change sporadiquement en *N* ou *R*.

3⁰ L se vocalise ordinairement en *u* devant une consonne: alba>*aube* (§ 342—343).

4⁰ L se combine avec une palatale suivante ou précédente en un son mouillé [ł]: filia>filja>fiła; bajulare>bałar (§ 350—353).

5⁰ L disparaît, sans laisser de trace, après certaines voyelles et devant une consonne: pulicem>*puce* (§ 344); après une consonne dans plusieurs proparoxytons: angelum>*ange*; flebilem>*faible* (§ 513), et dans quelques autres cas isolés.

I. L INITIAL.

339. L initial se maintient sans changement: legem>*loi*, leporem>*lièvre*, levare>*lever*, lunæ dies>*lundi*.

Cas isolés. L>*N* dans: *nomble* (lumbulum) et *niveau*, vfr. *livel* (angl. level) de libellum: Meigret (§ 49, 90) observe que ce sont les maçons de Paris qui ont corrompu *liveau* et *liveler* en *niveau* et *niveler* (*Tretté de la grammère françoèze*, p. p. W. Förster, p. 139). *Nombril* est probablement pour *lombril* (=*l'ombril*<*umbeliculum). L>*R* dans *rossignol*>vfr. *lossignol* (lusciniolum); il s'agit peut-être ici d'une dissimilation de *le lossignol*.

Remarque. Dans quelques mots étrangers, *l* a été pris pour l'article et a disparu: lat. pop. luncia (<lyncea, dér. de lynx)>*once*; it. lancia spezzata>*lancespessade* (dans H. Estienne)>*anspessade*; suisse leckerly>*lécrelet*>*écrelet*; pers. lādjurd>*azur*. Sur le phénomène contraire, agglutination de l'article et du nom (*lendemain*=*l'endemain*), voir § 489.

II. L INTERVOCALIQUE.

340. L intervocalique se maintient: tela>*toile*; ala>*ele*, *aile* (§ 170); dolorem>*douleur*; palatium>*palais*. Dans quelques mots, il y a eu un redoublement graphique de L: *allègre* (alacrem), *chandelle* (candela), *pelle* (pala), *querelle* (quærela), *voyelle* (vocalem).

Cas isolés. L>*N*, par dissimilation, dans *quenouille* (colucula: on trouve conucula dans la Lex Rip.), *manille* (esp. malilla). L>*R* dans *Gouraincourt* (Gaulini cortem). Aux XVIe et XVIIe siècles, plusieurs mots ont hésité entre *l* et *r*; on trouve: *Colonel* et *coronel* (cette dernière forme est due à une dissimilation ou à l'influence de l'esp. *coronel*; les Anglais, tout en écrivant

colonel, ont conservé l'ancienne prononciation avec *r*): *falot* et *farot*: *mélancolie, mélancolique* et *mérancolie, mérancolique*: *modèle* et *modère*: *pilule* et *pilure*: *polichinelle* et *porichinelle*. Rappelons enfin que amylum a été corrompu en *amidon*.

Formes analogiques. *Saillir* (salire) et *vaillant* (valentem) sont dus à l'influence des formes où *l* s'était mouillé, vfr. *sail* (salio), *saille* (saliam), vfr. *vail* (valeo), *vaille* (valeam). *Enfantillage* est pour *enfantilage* (dér. de l'anc. adj. *enfantil* < infantilis), et paraît dû à l'influence de mots tels que *pillage*.

III. CONSONNE + L.

341. L après une consonne se maintient ordinairement: dans quelques cas isolés, il se change en *N* ou en *R*, ou disparaît; si la consonne précédente est une palatale, il se combine avec elle.

1° **L** reste après une consonne initiale quelconque: plaga> *plaie*, clavem>*clef*, gloria>*gloire*, florem>*fleur*, blasphemare>*blâmer*, etc.

Cas isolés. L est devenu *R* dans l'ancienne forme *cristère* (pour *clystère*) qui scandalisait H. Estienne: il s'écrie: »Et quelle honte doncques est-ce maintenant (je suis moy-mesme honteux de le dire) qu'on oye sortir de la bouche d'aucuns médecins ce mot cristère«? (*Apologie pour Hérodote*, I. 314). L disparaît, par assimilation harmonique (§ 506,3), dans *quincaille* (< vfr. *clincaille*) et les dérivés *quincaillier, quincaillerie*: par dissimilation, dans *faible* (<flebilem) et peut-être dans *cheville* (<clavicula?). Rappelons aussi les formes, en partie vulgaires, *ça* (<*cela*), [syi] (<*celui*) et [py] (<*plus*).

2° **L** reste après une consonne médiale (excepté T, C, G, J: voir ci-dessous): duplum>*double*, ins(u)la>*isle, ile*, tab(u)la >*table* ou *tôle* (§ 376), par(abo)lare>*parler*, etc.

Cas isolés. L s'est amuï dans *épisser*, qui est pour *esplisser* (<holl. splitzen), et dans *rabobiner* qui remonte à *rabobliner* (Acad., 1694) pour *rabobeliner* (cf. § 291). Dans beaucoup de proparoxytons, L devient *N* ou *R*, ou il disparaît; les plus vieux textes conservent ordinairement les formes avec *l*. L>*N* après *r* et *s*, dans margula>vfr. *marle*>*marne*: pessulum>vfr. *pesle* (encore dans Villon)>*pêne*: posterula>vfr. *posterle*>*poterne*. L >*R* souvent après une labiale: polypum>*popylum>*pieuvre*, *umbiliculum>*nombril* (par dissimilation), all. sabel>*sabre*, et

après une dentale; voir ci-dessous. L disparaît dans amygdala 〉*amendola (§ 426)〉*amande*; angelum〉*angele, ange*; Aristoteles〉*Aristote*; dactylum〉*datte*; glandula〉*glande*; anc. h. all. wimpal〉*guimple, guimpe*: anc. h. all. haspal〉*hasple, haspe* (encore dans Oudin, 1655); *temple* (tempora)〉*tempe*; rappelons aussi *truffe* de *truffle*.

3° **TL**. Ce groupe peut se développer de trois manières différentes. Dans les plus anciens mots, *tl* devient *cl* qui aboutit à [ɫ]: vet(u)lum〉veclo〉veɫo〉*vieil* (comp. § 383, Rem.). Dans les mots plus récents, *t* se change en [ð] et finit par disparaître: *rot(u)lare〉*roðler*〉*rouler* (§ 383). Dans les mots d'emprunt, adoptés au moyen âge, *l* devient *r*: apostulum〉*apôtre*, capitulum〉*chapitre*, cartula〉*chartre*, epistola〉*epître*, fistula〉vfr. *festre* (remplacé par la forme savante *fistule*), *pulpitulum〉*pupitre*, titulum〉*titre*: on a le même changement en *r* après *d*: glandula〉vfr. *glandre*, idolum〉vfr. *idre* (à côté de *idele, idle*), scandalum〉*esclandre*, Wandalum〉*Wandre*.

4° **CL, GL, JL**. Ces groupes se combinent en [ɫ]: voir § 350 ss.

5° **ML**. Il se développe dans ce groupe une consonne accessoire: cum(u)lare〉*combler*, insim(u)l〉*ensemble*: voir § 497.1.

Remarque. Le mouillement du L appuyé, qui a joué un si grand rôle dans la plupart des langues romanes (clamare〉cɫamare: ital. *chiamare*, esp. *llamar*, port. *chamar*), est inconnu au français du moyen âge. De nos jours, on constate l'existence du phénomène, et sous des formes très intéressantes, dans plusieurs patois, surtout ceux de l'Est et du Centre.

IV. L + CONSONNE.

342. L (ou **LL**) **devant une consonne** (excepté J: voir § 352) se vocalise après *a, è, ò, ó*, et aboutit à *u* qui se combine avec la voyelle précédente (§ 236 ss.):

alba	*aube*	*cælos	*cieux*
alterum	*autre*	bellos	*beaux*
caballos	*chevaux*	avicellos	*oiseaux*
palma	*paume*	mol(e)re	*moudre*
talpa	*taupe*	pulverem	*poudre*
falconem	*faucon*	sol(i)dare	*souder*
sal(i)narium	*saunier*	*colpum	*coup*

capillos	*cheveux*	folles	*fous*
filtrum	*feutre*	poll(i)cem	*pouce*

Sur le développement du groupe L + R (>LDR), voir § 498.1.

Formes analogiques. Sur l'explication des formes *ciels, aïeuls, rossignols,* voir § 346.

Cas isolés. L est devenu *R* dans Olna>*Orne,* pullĭpedem> *pourpier,* ulmum>*orme*: comp. les mots d'emprunt *argousin* (<it. algozzino), *armet* (<esp. almete), *marmelade* (esp. mermelada<lat. melimelum), *remorquer* (<esp. remolcar). On trouve aussi dans la vieille langue *carculer* (Greban), *corpe, encorper,* pour *calculer, coulpe, encoulper*: le même passage se retrouve dans le dialecte actuel de Paris où l'on dit *archimie, arcol, arcòve, artérer, armanach, carculer,* etc. Dans d'autres mots, L disparaît sans laisser de trace: albulum>*able*: balneum>*bain*: vfr. *maletolte*>*maltôte.* Rappelons aussi les combinaisons *des* (<*de* + *les*), *es* (<*en* + *les*), *as* (<*à* + *les*), *jes* (<*je* + *les*), *sis* (<*si* + *les*), etc., voir § 293.

Mots d'emprunt. *Alcool, alcôve, almanach, altérer* (comp. *autre*), *altesse* (comp. *hautesse*), *balcon, calme, cavalcade* (comp. *chevauchée*), *galbe, palme* (comp. *paume*), *poltron, soldat* (comp. *soudart*), *salpètre* (comp. *saupoudrer*), *valser,* etc. Sur L>*R*, voir ci-dessus.

Remarque. Les autres mots qui, de nos jours, présentent la combinaison *l* + *cons.* sont des recompositions (§ 139.3) ou des formations analogiques; ainsi *malcontent, malfaire, malgré, malsain* sont refaits sur *mal*: on disait autrefois *maucontent, maufaire, maugré, maussain,* comme on dit encore *maudire, maugréer, maussade.*

343. La vocalisation de la latérale vélaire (voir § 337) paraît avoir commencé vers la fin de l'époque gallo-romane: les plus anciens exemples apparaissent dans des chartes latines du Xe siècle, où l'on trouve Rainaudus, Giraut, Gauterius, et le *Domesday-Book* (env. 1080) donne Bauduinus. L'orthographe conserve pourtant *l* assez longtemps, et jusque dans le XIIe siècle on écrit *albe, altre, chevals, palme, talpe, falcon,* etc., tout en prononçant probablement une sorte de *l* très réduit, dont l'articulation consonnantique a dû être à peine perceptible: comp. le portugais moderne où la différence de prononciation entre *alto* et *auto* est presque insaisissable. On trouve dans Wace (*Roman de Rou*: env. 1170) des rimes qui paraissent attester

la vocalisation complète du *l*: *Tout* (tollit): *plout* (v. 4428); *vout* (voluit): *pout* (v. 6249), etc. Le passage de *l* à *u* se retrouve dans plusieurs dialectes romans, germaniques et slaves.

Remarque. En wallon et en lorrain, *l* est étouffé devant une consonne et la voyelle précédente est allongée (cf. 130,1): *chevals*〉*chevās*, *bels*〉*bēs*, etc.; nous retrouvons une trace de cette particularité dans le nom de ville *Belfort*, qui, dans l'Est, se prononce [bæfɔ:r.].

344. L (ou **LL**) **devant une consonne** tombe régulièrement après ī, ū, après *e* (〈lat. ā, ă), et probablement aussi après *ei* (〈lat. ē, ĭ):

fil(i)cella	*ficelle*	*cul(o)s	vfr. *cus*
*fil(o)s vfr. *fis*		tal(e)s	vfr. *tes*
fil(e)s vfr. *fis*		qual(e)s	vfr. *ques*
pull(i)cella	*pucelle*	hospital(e)s	vfr. *ostes*
pul(i)cem	*puce*	capital(e)s	vfr. *chetes*
null(o)s vfr. *nus*		pĭl(o)s	vfr. *peis*

Ajoutons à ces exemples les deux adverbes *communément* (〈vfr. *comunelment*) et *gentiment* (〈vfr. *gentilment*; influence de *joliment*?). Dans le parler négligé de nos jours, *l* s'amuït dans *il*: on dit [ilæ:m], mais [ivjæ̃], et par analogie [vjæ̃ti]; de même pour *ils*, qui se prononce [i] ou [iz]: cette prononciation, très répandue de nos jours, remonte au moyen âge, où elle apparaît souvent dans les manuscrits. *L* s'amuït également dans *quelque* [kæk], *quelque chose* [kækšo:z], *quelqu'un* [kækõ]. Buffier (1709) remarque que, dans le discours familier, *quel monstre* se prononce *qué monstre*: comp. *qué sale métier* (J. Marni, *Fiacres*, p. 269).

Formes analogiques. L'analogie a effacé la différence qui existait entre *nul* et *nus*, *fil* et *fis*, *quel* et *ques*. La forme du singulier a ordinairement réagi sur celle du pluriel, en y introduisant le *l*: *nuls, fils, vils, tels, quels, hôtels, cheptels, poils*, etc. Dans *culs*, la restauration de *l* n'est qu'orthographique; au point de vue phonétique, c'est en réalité le pluriel qui a prévalu et changé [kyl] en [ky]); cette forme est de vieille date, cf. *cul*:*coqu* dans Montaiglon, *Recueil*, V, 256). La disparition du *l* du singulier s'observe aussi dans *dé* (vfr. *déel*〈digitale; cf. *délot*), *séneve* (vfr. *senevel*〈sinapillum) et beaucoup de mots en *-il*: *baril* [bari], *chenil* [šəni], *fusil* [fyzi], *gentil* [žãti], *persil* [pærsi].

Mots d'emprunt. *Filtre, filtrer, indulte, occulte*, etc.

V. L FINAL.

345. L final se conserve : que la voyelle soit simple ou double en latin, le résultat est le même en français :

hospitalem	*hôtel*	vilem	*vil*
talem	*tel*	mille	*mil*
qualem	*quel*	aviolum	*aïeul*
sal	*sel*	filiolum	*filleul*
caballum	*cheval*	gladiolum	*glaïeul*
vallem	*val*	solum	*seul*
cælum	*ciel*	solum	*sol*
fel	*fiel*	lusciniolum	*rossignol*
mel	*miel*	mollem	*mol*
bellum	*bel*	follem	*fol*
filum	*fil*	nullum	*nul*

Dans un grand nombre de mots, *l* final s'est vocalisé (§ 346) : dans d'autres, il s'est amuï (§ 344).

Cas isolés. L est devenu *R* dans *brancard*, autrefois *brancal*, emprunté du prov. brancal ; peut-être aussi dans l'ancienne interjection *mare* ou *mar*, si elle dérive de mala (sc. hora).

346. Un grand nombre de mots qui régulièrement devaient se terminer en *l*, ont vocalisé cette consonne : *agneau* (agnellum), *beau* (bellum), *chou* (caulem), *cheveu* (capillum), *fou* (follem), etc. Ce phénomène est dû surtout à l'analogie. Les mots en *l* vocalisaient ordinairement cette consonne devant le *s* de la flexion (§ 342) : on déclinait dans la vieille langue : *chevaus* (caballus), *cheval* (caballum) — *cheval* (caballi), *chevaus* (caballos) : on avait de même *agnel — agneaus, bel — beaus, chevel — cheveus, chol — chous, fol — fous, mol — mous, filleul — filleus, linceul — linceus, moyeul — moyeus, ciel — cieus*, etc. Dans la langue moderne, il y a eu simplification, et on a créé de nouvelles formes analogiques, ou pour le singulier ou pour le pluriel. La forme du pluriel des noms en *-él* (-illum), *-èl* (-ellum), parfois *-eul* et *-ol*, a réagi sur celle du singulier, et à la fin du moyen âge *chevel, chastel, chapel, essieul, moyeul, chol, col, fol, mol, sol* ont été remplacés par *cheveu, chasteau, chapeau, essieu, moyeu, chou, cou, fou, mou, sou*. Pour les autres mots, la forme du

singulier a prévalu, et son *l* a été introduit au pluriel: *aïeuls, filleuls, glaïeuls, seuls, ciels, fiels, miels, rossignols*. L'état primitif des choses s'est conservé tel quel dans les mots en *-al*: *cheval—chevaux, mal—maux, général—généraux* et dans *aïeul—aïeux, ciel—cieux*.

347. La disparition au singulier des formes en *l* est due aussi à la phonétique syntaxique (§ 112): à côté de la forme étymologique *bel* (bellum), on avait non seulement *beaus* (bellus, bellos), mais aussi le doublet *beau*. Les mots en *l* vocalisaient également la latérale toutes les fois qu'ils se trouvaient devant un mot commençant par une consonne et auquel ils étaient intimement liés. Ce phénomène a été observé de bonne heure. Dans son traité orthographique, Coyfurelly remarque: »*L* eciam posita in fine diccionis, si sequens diccio incipit a consonante, sonum suum proprium dimittet et quasi *u* sonabitur in effectu, ut *l'amiral d'Engleterre, chival soer, fiel de fust, seal d'argent, fiel de makerel malvais est, beal filz escoutez*. Si vero sequens diccio incipiat a vocali, tunc *l* sonum proprium procul dubio retinebit, ut *nul aultre, nul enemy, nul ignorent, nul homme, nul usage*«. Comp. *Tel* erreur en nostre lei, *Teu* dulur en out li rei (Chardry, *Li set dormans*, v. 887—888). Beaucoup de mots en *l* avaient ainsi dans la langue parlée un doublet syntaxique en *u*: *mal—mau, cheval—chevau, bel—beau, nouvel—nouveau, fol—fou, sol—sou*, etc. On trouve de ces doublets jusqu'au XVIIe siècle; ils étaient très répandus parmi les substantifs, et leur emploi n'était plus soumis aux règles primitives. Dans une farce du XVIe siècle, un des personnages dit: »Et ne suis-je mie aussi gras qu'un *veel*? doy-je dire un *veau*« (*Anc. th. fr.*, I, 53); on hésitait également entre *oisel* et *oiseau*, *mantel* et *manteau*, *tonnel* et *tonneau*, *journal* et *journau*, etc. De ces doublets, la langue moderne a conservé les suivants:

Al, au: *cheval—chevau* (*chevau-léger*); *mal—mau* (*maudire, maussade, maugréer*; *à mau chat, mau rat*); *val—vau* (*avau de route, avau vent, Vaucluse, Vauvert, vaudeville*).

El, eau: *Agneau—agnel*; *beau—bel*; *lambeau—lambel*; *marteau—martel* (*avoir martel en tête, Charles Martel*), *nouveau—nouvel*; *sceau—scel* (*le scel du Châtelet, scel et contrescel*). Les autres mots qui présentent *-el* sont savants: *duel, pastel, scalpel*,

cartel, etc.; *appel*, dont on a tiré, par analogie, le doublet *appeau*, est un substantif verbal de *appeler*.

Ol. ou: *Cou—col*; *licou—licol*; *fou—fol*; *mou—mol*.

VI. LL.

348. Quant au développement de ce groupe, il faut distinguer deux cas:

1° S'il se trouve à la fin d'un mot ou devant une consonne, il se simplifie en *l*: mille > *mil*, vallem > *val*, caballum > *cheval*, bellum > *bel*; valles > *vals* > *vaus*, *vaux*, caballos > *chevals* > *chevaus*, *chevaux*, etc.

2° S'il se trouve devant une voyelle, il se maintient intact dans le plus vieux français: bella > *belle* (comp. vela > *voile*), pulla > *polle*; pourtant, il ne tarde pas à se simplifier en *l*, et on écrit *bele*, *pole*, *ele*, *nouvele*, etc. Plus tard, l'orthographe a généralement rétabli la forme étymologique: *belle*, *elle*, *nouvelle*, *ville*, etc.

Cas isolés. LL s'est simplifié en *l* dans gallina > *geline*. LL s'est mouillé dans les deux verbes bullire > *bouillir*, fallire > *faillir*, par analogie avec les autres formes qui avaient un *l* mouillé: bullientem > *bouillant*, bulliam > *bouille* (comp. § 340, Formes analogiques). Un *l* mouillé se présente aussi dans quelques mots d'emprunt: *anguille* (anguilla), *Camille* (Camilla), *camomille* (camomilla), *pastille* (pastillus, changé sous l'influence du suffixe féminin *-ille*); on hésite entre [sǣtije] et [sǣtile] (*scintiller*), [vasije] et [vasile] (*vaciller*), [ɔsije] et [ɔsile] (*osciller*).

349. Dans la langue parlée moderne, on trouve un *l* double dans les cas suivants:

1° Dans des mots d'emprunt: *bellic*, *belligérant*, *collègue*, *illégal*, *illicite*, *illustre*, *syllabe*, *syllogisme*, *villa*, *Allah*, etc.

2° Dans des contractions ou des rencontres de mots, comme: *celle-là* [sælla], *elle lit* [ælli].

3° Dans le pronom *le* entre deux voyelles: *je l'ai vu* [žəllevy]; *tu l'as dit* [tylladi]; *je voudrais l'être* [žvudrællæ:tr]; *nous l'avons dit* [nullavõdi], etc. Cette prononciation n'est pas exclusivement montmartroise ou batignollaise, comme on l'a prétendu; elle s'entend aussi dans le parler de la bonne compagnie — nous

l'avons observée chez un illustre membre de l'Institut, — et elle est très répandue hors de Paris.

L MOUILLÉ.

350. La latérale palatale qu'on appelle *l mouillé,* était inconnue dans le latin classique; elle s'est développée dans le parler vulgaire et se retrouve dans toutes les langues romanes (excepté le sarde?); elle provient, en français, des groupes *lj, jl, cl, gl*: filia⟩filja⟩fiła, bajulare⟩bajlare⟩bałar, oculum⟩oclo ⟩ołо, vigilare⟩veglar⟩vełar. Dans tous ces mots, on avait dans la vieille langue un *l* mouillé: *fille* [fiłə], *baillier* [bałjäʀ], *œil* [öł], *veillier* [vełjäʀ].

Remarque. L'orthographe française a représenté la latérale mouillée par des graphies très variées. Citons comme la plus employée **ill**, et à la fin des mots **il**: *oreille, travaille, grenouille, conseiller, travailler, mouiller*; *conseil, travail, fenouil*; après un *i*, on écrit seulement **ll** ou **l**: *fille, vrille, grésil, mil.* Dans les plus vieux textes, on trouve **li**: *palie, filie*, et, surtout dans le Nord, **ilg** ou **lg**: *conseilg, filg, cilg*; en wallon enfin on employait **lh**, comme en portugais.

351. Dans la langue moderne, la latérale mouillée n'existe plus: elle a été simplifiée en [j]: *fille* se prononce [fi:j], *briller*, [brije], etc. Les premières traces de cette simplification se trouvent au XVIe siècle, dans la graphie *coïon* (⟨ital. coglione), sobriquet appliqué aux Italiens. Au XVIIe siècle, Hindret (1687) dit que »dans la petite bourgeoisie de Paris on trouve beaucoup de gens . . . qui pour dire *bataillon, postillon, bouteille, mouillé, bouillon* et autres mots . . . disent *batayon, postiyon, boutaiye, mouyé, boüyon*«. Au XVIIIe siècle, cette prononciation était assez répandue, aussi hors de Paris, et pourtant, les grammairiens la qualifient ordinairement de vulgaire et vicieuse; ce n'est qu'au XIXe siècle qu'elle est officiellement reconnue. Mme Dupuis (1836), qui réclame encore le son mouillé pour le discours soutenu, ajoute: »Dans la conversation, on prononcera *bi-iard, bi-iet, bi-iot, rou-ier, tà-ieur*, etc. pour *billard, billet, billiot, rouiller, tailleur*, sans s'inquiéter des avis contraires, ni des réclamations de province«. De nos jours, le son mouillé a disparu aussi du discours soutenu, il ne s'entend plus que dans quelques patois, dans le Midi et en Suisse; la prononciation simplifiée l'a

victorieusement emporté, malgré les vives protestations d'un Littré. Le son [ł] est maintenant tout à fait étranger aux Français du Nord: s'ils doivent le figurer, ils écrivent *li*. Dans son dernier roman, A. Daudet remarque que Pierre Izoard, le Marseillais, »disait *filiette*« (*Soutien de famille*, p. 33). La simplification de [ł] en [j] a également eu lieu en roumain (filium〉*fiu*, en passant par fiłu), dans les dialectes du Centre et du Nord de l'Italie (comp. en vénitien *fio* pour *figlio*), et en espagnol (*callar*〉[kajaʀ]).

Remarque. La simplification de la latérale mouillée en [j] n'a pas été notée dans l'orthographe ordinaire: on continue à écrire *fille*, *bouteille*, *paille*, quoique ces mots ne contiennent plus de *l*. Rappelons pourtant les deux mots d'emprunt *coïon* (doublet de *couillon*) et *vigie* qui remonte probablement à vigilia. On peut, d'un autre côté, relever quelques cas curieux de »graphie inverse« où l'on a employé le signe de *l* mouillé pour figurer le son de [j]: *bastille* (pour *bastie*〈prov. bastida: comp. *bastion*), *cabouille* (esp. cabuya), *daillot* (pour *dayau*), *épillet* (pour *épiet*, dér. de *épi*): *fourmiller* (pour *fourmier*): *porillon* (pour *porion*): *souquenille* (pour *souquenie*: vfr. *sosquenie*): *trémouille* (pour *trémouie*). Bérain (1675) a déjà averti contre de telles graphies fautives: »Dites et écrivez *faïence*, et non *faillance*«.

I. L MOUILLÉ INTERVOCALIQUE.

352. Un *l* mouillé intervocalique se développe de *lj*, *jl*, *cl*, *gl*:

filia	*fille*	filiolum	*filleul*
folia	*feuille*	meliorem	*meilleur*
palea	*paille*	aliorsum	*ailleurs*
valeat	*vaille*	taleare	*tailler*
macula	*maille*	cochleare	*cuiller*
gracula	*graille*	coagulare	*cailler*
tragula	*traille*	vigilare	*veiller*
*strigula	*étrille*	regula vfr.	*reille*

Agrippa d'Aubigné fait rimer *fille* avec *ville* (Misères, v. 229—30): c'est une rime pour l'œil seulement, et la prononciation ne l'a jamais autorisée.

Cas isolés. L'ancienne langue offre, dans les mots savants, des exemples d'une fluctuation entre *l* mouillé et *r* mouillé: on trouve *apostolie* et *apostoire*, *Basilie* et *Basire*, *nobilie* et *nobire*, *navilie* et *navirie* ou *navire*: cette dernière forme est la seule qui ait été conservée.

Mots d'emprunt. *Huile* (oleum), *mille* (millia), *filial*, *foliation*, *interfolier*, *améliorer*, etc.

Remarque. Dans les patois, on trouve un changement postérieur de *lj* initial ou intervocalique en [ɫ]; Molière, dans son *Dom Juan* (II, sc. 1), offre les formes *gliau* (pour *l'iau* = *l'eau*; cf. § 239, Rem.), *glieu* (pour *lieu*), *iglia* (pour *il y a*). Dans le parler vulgaire moderne, *lj* devient [j]: *escalier* > [æskaje], *soulier* > [suje], *million* > [mijɔ̃], etc.; comp. § 334. Le passage de [lj] à [j] amène, par contre-coup, l'emploi fautif de [lj] pour [j], je connais la prononciation [esɣilje] pour [esɣije] (*essuyer*), et J. Marni imprime, dans la réplique d'un cocher (*Fiacres*, p. 78): »L'entendez-vous gueuler, le petit *citoillien*«?

II. L MOUILLÉ FINAL.

353. Un *l* mouillé final se développe des groupes *lj*, *jl*, *cl*, *gl*:

alium	*ail*	oculum	*œil*
malleum	*mail*	fenuculum	*fenouil*
valeo vfr.	*vail*	gubernaculum	*gouvernail*
milium	*mil*	vetulum (§ 383, Rem.)	*vieil*
consilium	*conseil*	Altogilum	*Auteuil*
trepalium	*travail*	vigilo vfr.	*veil*

Formes analogiques. Les vieilles formes *vail* (valeo), *fail* (*falleo), *vueil* (*voleo), *boil* (bullio), etc. ont été remplacées par *vaux, faux, veux, bous*, sous l'influence des 2e et 3e pers. du singulier: *vaus* (vales), *vaut* (valet), etc.; dans d'autres verbes, on a généralisé le *l* mouillé, c'est ainsi qu'on dit *sailles, saille* au lieu de *saus, sals* (salis), *saut, salt* (salit); pour les détails, voir la Conjugaison.

Cas isolés. La prononciation moderne de *cil* (cilium) et *péril* (periculum) comme [sil] et [peril] est probablement due à l'orthographe; on disait au moyen âge [tsiɫ] et [pəriɫ] (comp. § 168). Le son mouillé s'est conservé dans les dérivés *ciller, dessiller, sourciller, périlleux*. Rappelons aussi *exil* [ægzil] qui a remplacé l'ancienne forme *eissil* [æjsiɫ]. Sur l'amuïssement de la latérale mouillée finale dans *genouil* > *genou*, voir § 354.

Mots savants. *Cénacle*, *miracle*, *spectacle*, *siècle*, *règle*, etc.

III. L MOUILLÉ + CONSONNE.

354. Devant une consonne, la latérale mouillée se change en *u*, comme la latérale vélaire (§ 342), ou elle disparaît (§ 344):

si la consonne suivante est *s*, elle est changée en *z* [ts] qui se simplifie en *s* (§ 336,2: 404):

melior	vfr. *mieudre*	*consilios	*conseuz*
vetulus	vfr. *vieuz*	*soliculos	*soleuz*
vetulos	vfr. *vieuz*	*fenuculos	*fenouz*

Beaucoup de mots, dont le radical se terminait en *l* mouillé, avaient ainsi dans la vieille langue des terminaisons variées selon la présence ou l'absence d'un *z* (*s*) final: on déclinait *travauz* — *travail* et au pluriel *travail* — *travauz*; *genouz* — *genouil* et *genouil* — *genouz*, etc. Cette particularité existe encore pour plusieurs noms en *-ail*: *bail* — *baux*, *émail* — *émaux*, etc., et pour *œil* — *yeux*, *vieil* — *vieux*. Pour les autres mots, l'analogie a créé de nouvelles formes, tantôt pour le pluriel (sur le singulier), tantôt pour le singulier (sur le pluriel): à côté de *fenouil* — *fenous*, on a eu et *fenouil* — *fenouils*, et *fenou* (encore au XVIIe siècle) — *fenous*. La consonne mouillée a été introduite au pluriel dans *gouvernails*, *mails*, *conseils*, *soleils*, *vermeils*, *fenouils*, *mils*, etc.: on trouve même *ails* et *œils*, doublets de *aulx* et *yeux*. La consonne mouillée du singulier a disparu dans *genou*, *pou*, *verrou*, dont les anciennes formes sont *genouil* (encore dans Corneille), *pouil*, *verrouil*. De la même manière s'explique peut-être aussi la prononciation de *gril* [gri], *nombril* [nõbri], *outil* [uti], *péril* [peri] (à côté de [peril]), *sourcil* [sursi]; comp. *émeri* pour *émeril* (⟨ital. smeriglio).

Cas isolés. *Fils* (pour *fiz*) est un ancien nominatif (⟨filius): la forme du cas régime *fil* [fił] a disparu. *Lis* (pour *liz*) est originairement le cas régime du pluriel (⟨lilia + s), et cette forme a de bonne heure supplanté le singulier *lil* [lił].

Remarque. A côté de *vieil* (vetulum, vetuli), on avait non seulement *vieux* (vetulus, vetulos), mais probablement aussi un doublet syntaxique *vieu* (comp. § 347), qui a dû s'employer devant les mots commençant par une consonne: ce doublet existe encore sous la graphie fautive de *vieux* (*un vieux garçon, un vieux radoteur*).

CHAPITRE IV.

LES VIBRANTES.

---

355. Le latin ne connaissait qu'une seule vibrante, le *r* linguodental [ʀ], qui se formait par la vibration de la pointe de la langue contre les alvéoles ou la partie postérieure des dents supérieures. Ce son se retrouve dans toutes les langues romanes; pourtant, on y a substitué, dans certaines régions, une autre vibrante, le *r* uvulaire ou guttural [r], formé par le roulement de la luette. En France, la vibrante dentale paraît seule employée jusque dans le XVIIe siècle: le développement d'une dentale dans *essere > *estre*, *être*, cinerem > *cendre*, etc. (§ 498—499), le passage à [z]: *père* > *pèze* (§ 360), la fluctuation entre *l* et *r* (§ 359), et plusieurs autres phénomènes phonétiques ne s'expliqueraient pas si R eût été uvulaire; et encore en 1668, le cartésien de Cordemoy, en parlant dans son *Discours physique de la parole*, de la formation de R, dit: »La lettre R [se prononce] en portant le bout de la langue jusqu'au haut du palais, de manière qu'étant frôlée par l'air qui sort avec force, elle lui cède et revient souvent au même endroit tandis [c. à. d. aussi longtemps] que l'on veut que cette prononciation dure«. Cette explication a été reproduite par Molière dans *le Bourgeois gentilhomme* (II, 4).

Remarque. Selon ce que nous raconte Joinville dans sa *Chronique* (§ 33), saint Louis disait que »male chose estoit de penre de l'autrui; car *li rendres* estoit si griez que, neis au nommer, li rendres escorchoit la gorge par les *erres* qui y sont«. Il ne faut pas prendre cette phrase trop à la lettre; quand le roi dit que les *r* écorchaient la *gorge*, il veut dire seulement qu'ils produisaient un roulement bien fort; mais le roulement se faisait dans la partie antérieure de la bouche (par la pointe de la langue), non pas dans la gorge proprement dite (par la luette).

356. La vibrante uvulaire, le *erre francese*, comme disent les Italiens, est une remplaçante affaiblie de la vibrante dentale; elle est, presque partout où elle se retrouve, de date récente, et se développe de préférence dans les grandes villes, qui favorisent généralement les sons affaiblis. Pour la France, elle est surtout propre au parler de Paris et de quelques autres grandes villes du Nord: les campagnes et les villes moins considérables, ainsi que tout le Sud, conservent toujours l'ancienne vibrante dentale, que préfèrent également les chanteurs, comme plus sonore et plus claire: les acteurs des scènes de Paris s'en servent aussi souvent dans le discours soutenu. — Que la vibrante soit dentale ou uvulaire, elle est ordinairement sonore; elle devient plus ou moins sourde après une consonne sourde: *pré*, *trop*, *croix*, *battre*, *fiacre*, *sucre*, etc., et à la finale, même après une consonne sonore: *poudre* [pudr˳], *membre* [mãbr˳], *plaindre* [plẽdr˳]. Le *r* sourd final s'amuït souvent complètement (§ 313,3, Rem.).

Remarque. Les vibrantes peuvent perdre leur roulement: la vibrante dentale se réduit alors à une sorte de fricative dentale, qui se rapproche de [z], voy. § 360; la vibrante uvulaire se réduit à une fricative postpalatale, c'est le R grasseyé qui s'entend souvent dans le parler de Paris.

R.

357. Sort général de R:

1° R se maintient dans presque toutes les positions: regem > *roi*, pratum > *pré*, barba > *barbe*, amara > *amère*, cor > *cœur*.

2° R se change sporadiquement en *L* et *S* [z].

3° R s'amuït dans quelques cas isolés, surtout devant une consonne: persica > *pêche*, et à la fin des mots: cantare > *chanter* [šã:te].

Remarque. Il était de mode, vers la fin du XVIII° siècle, de supprimer certaines consonnes, surtout *r*, dans la prononciation (comp. § 122). Les »incroyables« du Directoire disaient: *Ma paole supême*, *C'est incoyable*, *C'est hoïble*, etc.

I. R INITIAL.

358. **R initial** se maintient: regem > *roi*, ridere > *rire*, regina > *reine*, recipere > *recevoir*.

Remarque. D'après les grammairiens des XVI[e] et XVII[e] siècles, le *r* initial se prononçait plus fortement que le *r* intervocalique ou final. Meigret remarque: »Je treuue que lè Francoès la prononcet plus fort aө double, tenant le premier lieu du vocable, q'ès aotres lieus: comme *rire, rare*, ce que non seulemènt nou' gardons ès simples, mès aosi è' composez: tellement qe *r* seul' èn *contrerolle* son' aotant qe lè' deus èn *courroucé*«. La même différence entre *r* initial et *r* intervocalique s'observe dans l'espagnol actuel: le *r* de *ropa* est bien plus fortement roulé que le *r* de *pero*. L'opinion de Thurot (*De la prononciation française*, II, 270, 372) qu'il s'agirait, en français, d'un *r* initial *uvulaire*, est tout à fait invraisemblable (cf. § 355).

II. R INTERVOCALIQUE.

359. R intervocalique se maintient: amara〉*amère*, parare 〉*parer*, corona〉*couronne*, pariculum〉*pareil*.

Cas isolés. R est devenu *L* dans *bluter* pour *beluter* (§ 291), transposé de *buleter* (§ 517,3)〈*bureter* (dér. de *bure*): *capilotade* (〈*capirotade*; encore dans Oudin, 1642): *échalas* (vfr. *écharas*): *ensorceler* (vfr. *ensorcerer*, dér. de *sorcier*): *écarteler* (〈**esquarterer*, dér. de *quartier*): *frileux* (pour *frireux*〈 frigorosum): *haler* (vfr. *harer*, dér. de *hare*): vfr. *houlier* (mhal. huraere); *majolique* (〈it. majolica pour majorica, de l'île de Maïorque): *malitorne* (doublet de *maritorne*): *marjolaine* (vfr. *marjoraine*: bas lat. majorana); *matelas* (vfr. *materas*〈ital. materasso): *mortelier* (dér. de *mortier*): *palefroi* (paraveredum): *pèlerin* (peregrinum); *prunelaie* (pour *pruneraie*, dér. de *prunier*): *sommelier* (pour *sommerier*, dér. de *sommier*): *sorcellerie* (pour *sorcererie*: dér. de *sorcier*): *vaudeville* (vfr. *vaudevire* = *Val de Vire*). Le passage de R à *L* est fréquent dans les patois, où l'on trouve *celise, malichau, molue, mule, rale, ralement*, etc.: *colidor* pour *corridor* s'entend aussi dans le parler vulgaire de Paris. — Remarquez enfin *plusieurs*, qui dérive de pluriores sous l'influence de *plus*, et *proue*, qui ne remonte pas directement à prora, mais est emprunté du génois proa.

360. R intervocalique peut perdre son roulement: il devient alors une fricative (comp. la prononciation actuelle anglaise de *round, rye, try, dry, brown*, etc.), et finit par aboutir à une sorte de blésement indistinct, un son sifflé qui se rapproche beaucoup de la sifflante sonore [z]. Cette prononciation, dont on trouve les premières traces au XIV[e] siècle, dans quelques patois

méridionaux, était connue, à Paris, au XVIe et encore au commencement du XVIIe siècle. Il paraît qu'elle était surtout propre aux femmes. Dubois (1531) remarque: »In utroque vitio mulierculæ sunt Parrhisinæ: et earum modo quidam parum viri, dum *r* in *s*, et contra . . . *s* in *r* passim magna affectatione convertunt, dicentes *Jeru Masia* . . . et id genus sexcenta«. Pillot (1550) observe: »Parisinæ mulierculæ . . . adeo delicatulæ sunt, ut pro *père*, *mère* dicant *pèze*, *mèze*«. Il est curieux de remarquer que la même prononciation zézayante a été observée de nos jours à Christiania, et là, également, chez les »mulierculæ«. La substitution de [z] à *r*, et vice versa, était tellement répandue à Paris que Clément Marot a cru utile de la ridiculiser dans l'*Epistre du biau fys de Pazy*. En voici les premières lignes:

Madame je vous *r*aime tan,
Mais ne le dite pa pourtan,
Les mu*s*ailles on de*r*o*z*eille, etc.

Cette prononciation tombe en désuétude au commencement du XVIIe siècle. Godard remarque, en 1620: »Nos Parisiens mettoient autrefois (mais cela ne se fait plus ou c'êt rarement, et seulement parmi le menu peuple) une *s* au lieu d'une *r*, et une *r* au lieu d'une *s*«. La langue actuelle présente encore quelques traces du sigmatisme: *besicles* (pour *bericles*, altération de *beryl*), *chaise* (doublet de *chaire*), *nasiller*, dér. de *nasille* (pour *narille* < *naricula), *Ozoir* (Oratorium).

Remarque. Le phénomène existe encore en plusieurs patois, en champenois, en blaisois, en berrichon; de plus au pays de Caux et à l'île de Jersey. Un poète jersiais remarque:

A Saint-Martin i disent *veze*
Faisant d'*r* un *z* comme en *peze*.
A Saint-Luothains et à Saint-Pierre
L'*r* entre voyelles se change
En *th*, est-che pon ètrange?

Dans quelques régions normandes, le *r* intervocalique s'est même réduit à une simple aspiration [h], on dit *enrihon*, *mouhi*, *couhi*, etc. pour *environ*, *mourir*, *courir* (comp. § 459).

III. CONSONNE + R.

361. R après une consonne se maintient.

1° **R après une consonne initiale**: pratum > *pre*, crucem > *croix*, frigidum > *froid*, granum > *grain*.

Cas isolés. R > *L* dans *flairer* (fragrare) et *flibustier* (holl. vrijbueter); Furetière donne le doublet *fribustier*. R a disparu par dissimilation (§ 116) dans *Ferry* (pour *Frerri* de Fridurīk).

Remarque. Plusieurs mots qui commençaient autrefois par une consonne simple, commencent maintenant par *cons.* + *r*, grâce au développement d'une consonne accessoire (§ 504), à une métathèse (§ 517,1; 518,1) ou à la chute d'une voyelle (§ 260): *breuilles* (vfr. *beuilles*), *bruire* (vfr. *ruire*), *crier* (quiritare), *droit* (directum), *fromage* (vfr. *formage*), *grenouille* (vfr. *renouille*), *trailler* (de *tirailler*), *vrai* (veracem), *vrille* (vfr. *viille*), etc.

2° **R après une consonne médiale**: libra > *livre*, capra > *chèvre*, facere > *faire*, sulphur > *soufre*, liberare > *livrer*, februarium > *février*, etc. Sur le développement du groupe **LR**: mol(e)re > *moudre*, voir § 498,1; sur **MR**: cam(e)ra > *chambre*, voir § 497,1; sur **NR**: cin(e)rem > *cendre*, voir § 498,2; sur **SR**: antecess(o)r > *ancestre, ancêtre*, voir § 499; sur **ZR**: cons(ue)re > *cosdre, coudre*, voir § 498,3.

Cas isolés. R passe à *L* dans cribrum > *crible*; *acerarborem > *érable*; comp. Christophorum > *Christophle, Christophe*; *scalpra (pour scalprum) > *échople, échoppe*: tempora > *temple, tempe* (comp. § 341,2). R disparaît dans plusieurs proparoxytons, après *a*, dans Isara > *Oise*, passarem > vfr. *passe*: par dissimilation, dans feretrum > *fiertre, fierte*, Treviri > *Trèves*, esp. rastracuero > *rastaquouère*; par étymologie populaire, dans vipera > *vive*.

Remarque. On trouve dans la vieille langue *fiertre* et *fierte*, *traitre* et *traite*, *graindre* et *grainde*, etc.: on hésite encore entre *martre* et *marte*, tandis qu'on a assigné une signification différente à *pampre* et à *pampe*. Cette alternance de formes explique la présence d'un *r* adventice dans plusieurs mots, comme *tartre*, *tourtre*, etc. pour *tarte*, *tourte*, etc. (voir pour les détails § 504,3). Sur l'amuïssement de *r* dans *notre*, *votre*, *maître*, etc., voir § 313,3 Rem.

IV. R + CONSONNE.

362. R devant une consonne se maintient: barba > *barbe*, carpinum > *charme*, servire > *servir*, porcum > *porc*, porcel-

lum > *pourceau*, cær(e)folium > *cerfeuil*. etc. Il faut remarquer que *r* change volontiers de place. en se joignant à la consonne initiale de la syllabe: *berbicem > *berbiz*, *brebis*: formaticum > *formage*, *fromage*: paupertatem > *poverté*, *pauvreté*: turbulare > *tourbler*, *troubler*: on trouve dans la vieille langue *bregier*, *fremer*, *govrener*, *vreté*, etc. pour *bergier*, *fermer*, *governer*. *verté*, etc.; comp. § 517, 518.

Cas isolés. R devient *L* dans Arvernia > *Alvergne*, *Auvergne*: germ. skarwachta > *eschalguaite*, *échauguette*, et dans *alganon*, emprunté du bas lat. arganum (corruption de organum). R disparaît dans beaucoup de mots. Devant *s*. l'amuïssement remonte au gallo-roman: dorsum > *dos*: persica > *pêche*: sursum > *sus*. et par analogie. deorsum > *jus*: germ. firste > *feste*, *faite* (§ 200): comp. encore *acerarborem > *érable*, germ. bercfrit > *beffroi*. Dans d'autres mots. l'amuïssement de R est de date récente: ainsi *babiche*, *babichon*, *bénarde*, *frélampier*, *héberger*, *massepain*. *olénois* ou *alénois* (du cresson al.) sont pour *barbiche*, *barbichon*, *bernarde*, *frère lampier*, *herberger*, *marsepain*, *orlénois* (§ 188); à côté de *muscadin*. on a conservé *muscardin* (comp. § 55): *faubourg* pour *forsbourc* est dû à une étymologie populaire (§ 529). Le parler actuel supprime *r* dans *parce que* [paskə]. et dans *sur* devant une consonne: *sur le banc* [sylbã]. *sur le boulevard* [sylbulva:r]. Autrefois. on supprimait aussi le *r* de la préposition *pour*. Tabourot dit qu'en prononçant »selon le dialecte parisien«. *poulets trepassez* représente *pour les trepassez* et un soldat qui *poule appareille*, *pour la pareille* (*Bigarrures*, p. 7). (Comp. la graphie *pou' les femmes* (Montaiglon. *Recueil* X. 188). Le *r* se supprimait aussi volontiers quand la syllabe suivante contenait un autre *r*: on disait: *abre*, *mabre*, *mécredi*, etc. Vaugelas (*Remarques*, II. 147) soutient encore que »la plus saine opinion et le meilleur usage est non seulement de prononcer. mais aussi d'escrire *mécredy* sans *r*, et non pas *mercredy*«. Devant *L*. il y avait souvent assimilation: *Challon*. *paller*. *mellan*. *supellatif*, etc.: Bovelles (1553) atteste que les Parisiens disaient *Challes*, *vallet*, *paller*, *malle*, pour *Charles*. *varlet*, *parler*, *marle*: on a conservé *chambellan*, qui était en vfr. *chamberlenc*.

Remarque. Les poètes du moyen âge négligeaient souvent dans leurs rimes R devant une consonne: on trouve *rivage*:*barge*. *merveillos*:*dolors*. *dras*:*eschars*. *bague*:*espargne*. etc., etc. Ces rimes imparfaites, qui semblent accuser une prononciation affaiblie du *r*. existent encore aux XV[e] et XVI[e]

siècles, surtout dans la littérature populaire; Villon fait rimer *rouges*: *courges*, *mesle*:*perle*, *hurmes*:*grumes*, etc.

V. R FINAL.

363. R final, simple ou double, se maintient généralement:

cor	*cœur*	carum	*cher*
par	*pair*	carrum	*char*
per	*par*	ferum	*fier*
heri	*hier*	ferrum	*fer*
habere	*avoir*	purum	*pur*
florem	*fleur*	securum	*sûr*

Cas isolés. R devient *L* dans altare > *autel* (on trouve au moyen âge *alter*, à côté de *altel*); ce passage s'explique le plus simplement comme un changement de suffixe: on pourrait aussi y voir l'effet d'une assimilation harmonique (§ 508): *principel alter* > *principel altel*, puis la forme *altel* se serait généralisée. R a disparu dans l'interjection *aga* < vfr. *agar*, altération de *agare*, impératif de *agarer* (regarder).

364. R final s'est amuï dans les infinitifs en **-er** (-are) et dans la plupart des substantifs ou adjectifs en **-ier** ou **-er** (-arium): *donner*, *aimer*, *parler*, *chercher*, *chevalier*, *premier*, *papier*, *foyer*, *berger*, *léger*, *oranger*, *cocher*, *rocher*, etc.; le *r*, qui a dû se prononcer jusqu'au XVI[e] siècle (comp. § 315), s'entend encore sporadiquement devant une voyelle: *le premier homme*, *le dernier élève*, *un singulier évènement*, etc.; la liaison du *r* de l'infinitif appartient plutôt au style soutenu (cf. § 172). Aux siècles précédents, l'amuïssement du *r* final était encore plus général et embrassait aussi les désinences **-ir** (-ire), **-oir** (-orium) et **-eur**. La prononciation *bâti(r)*, *couri(r)*, *fini(r)*, *mouri(r)*, *plaisi(r)*, etc., dont on constate l'existence déjà au XVI[e] siècle, était générale au grand siècle; même Vaugelas l'accepte sans observation: »On prononce *aller* et *courir*, comme si l'on escrivoit *allé* et *couri*« (*Remarques*, I, 328). L'amuïssement de *r* ne persiste, de nos jours, que dans les patois; notez que [kri] est resté comme prononciation populaire de *querir*. Dans la langue cultivée, le *r* est rétabli depuis le milieu du XVIII[e]

siècle, peut-être sous l'influence des infinitifs en *-ire*. *Oir* devenait *-oi* dans quelques substantifs polysyllabes: on a dit *dortoi(r)*, *miroi(r)*, *mouchoi(r)*, *tiroi(r)*, etc.: cette prononciation, qui paraît n'avoir jamais été très répandue, a disparu depuis longtemps: on a pourtant conservé *boutoi*, *cochois* et *rivois* à côté de *boutoir*, *cochoir* et *rivoir*. *Eur* devenait *-eu* dans les noms qui ont maintenant un féminin en *-euse*: on prononçait *acheteu(r)*, *coureu(r)*, *menteu(r)*, *mangeu(r)*, *porteu(r)*, *rêveu(r)*, *sauteu(r)*, etc. Cette prononciation tomba en désuétude au commencement de ce siècle: elle existe pourtant encore dans les patois et dans les mots suivants: *faucheux*, *gâteux*, *piqueux*, *violoneux* pour *faucheur*, *gâteur*, *piqueur*, *violoneur*. Rappelons enfin *monsieur*, dont le *r* est muet depuis longtemps: pourtant Augier fait encore rimer *monsieur*:*cœur* (*L'Avanturière*, I, 4).

VI. RR.

365. Le groupe RR se simplifie en R, s'il est final: carrum > *char*, ferrum > *fer* (§ 363): s'il est intervocalique, il se conserve intact jusqu'au XVIIe siècle. Th. de Bèze enseigne (p. 37): »Quum geminatur, fortiter est efferenda, una quidem priorem syllabam finiente, altera vero sequentem inchoante, ut *barre*, *beurre*, *courre*, *errer*, *ferrer*, *fourrer*, *quarre*, *verre*. Itaque cavendum est Cenomanorum, Pictonum et Lotharingorum vitium, qui duplicem ut simplicem enuntiant, quum tamen contra iidem Cenomani simplicem ut duplicem efferant, ut *fairre* (facere) et *voirre* (vere)«. La prononciation du *r* double subsiste encore au grand siècle, mais l'usage commence alors à devenir incertain et flottant. L'observation de Vaugelas est intéressante: »Plusieurs Parisiens . . . . prononcent l'*r* simple et douce comme double et forte, et l'*r* double comme simple: car ils disent *burreau* pour *bureau*, et *arest* pour *arrest* (*Remarques*, II, 150). Suivant l'Anonyme de 1654, »Les mots prononcez en *erre* et *ienne* . . . . doublent leur derniere consonne dans leur escriture, et non dans leur prononciation«. Un *r* double s'entend encore dans les futurs *courrai*, *mourrai*, *acquerrai*, dans *horreur*, *horrible*, *terreur*, *terrible*, *corrélative*, *corrégidor*, et dans le préfixe *ir(r)-*: *irréligieux*, *irréparable*, *irrévérence*, etc. Dans la prononciation vulgaire de Paris, un *rr* (*r*) intervocalique est souvent prolongé très notable-

ment: on indique graphiquement le prolongement par l'intercalation de *re.* »Ah! ben, si vous croyez que vous *verrerez* des dorures« (J. Marni, *Fiacres*, p. 161). On trouve de même *serrerurier* pour *serrurier.*

Cas isolés. Si l'on écrit *courant*, *courais*, *courir*, c'est que dans ce mot, le groupe *rr* s'est réduit à *r*: on a dû dire en gallo-roman curentem, curebam, etc.

Remarque. On trouve parfois au moyen âge *rr* provenant de *tr* (§ 383): latro〉*lerre*, latronem〉*larron*, vitrum〉*verre*; quelques mots hésitent entre *rr* et *r*: cantator〉*chanterre* ou *chantere*; d'autres, enfin, ne présentent que *r*: patrem〉*père*, matrem〉*mère*.

CHAPITRE V.

LES PLOSIVES.

366. Les plosives sont: labiales, **p**—**b**, dentales, **t**—**d**, ou palatales, **c** [k]—**g** [g]. Leur développement dans les différentes positions est assez uniforme.

1° **A l'initiale d'un mot ou d'une syllabe**, après une consonne, elles persistent sans changement:

parem	*pair*	cris**p**are	*crêper*
bonum	*bon*	car**b**onem	*charbon*
talem	*tel*	hosp(i)**t**alem	*hôtel*
dentem	*dent*	ar**d**entem	*ardent*
cor	*cœur*	sar**c**ophagum	*cercueil*
gurga	*gorge*	an**g**ustia	*angoisse*

Remarque. La palatale se change dans les groupes *ca*, *ce*, *ci*, *ga*, *ge*, *gi*.

2° **Devant une consonne**, elles disparaissent, en s'assimilant ou en se vocalisant:

scri**p**tum	*écrit*	bi**b**(i)t	*boit*
fra**t**rem	*frère*	cre**d**(e)re	*croire*
fa**c**tum	*fait*	di**g**(i)tum	*doigt* (§ 426)

Remarque. Les labiales restent sous une forme altérée devant *L* et *R*: capra〉*chèvre*, febrem〉*fièvre*. Les palatales se combinent souvent avec un phonème suivant en un son mouillé.

3° **Entre deux voyelles**, elles s'affaiblissent et, dans certains cas, finissent par s'effacer complètement. Les changements qu'elles subissent sont d'une double nature. Changement relatif à la voix — les plosives sourdes deviennent sonores, [p〉b]: sapere〉

sabere: [t>d]: maturum>maduro: [k>g]: securum>seguro: pacare>pagare. Changement de classe — les plosives deviennent fricatives, [b>v]: sabere>savere, debere>dever: [d>ð]: maduro>maður, nuda>nuða: [g>γ]: seguro>seγur, ruga>ruγa; [g>j]: pagare>pajar, plaga>plaja. Seule la fricative labiale [v] se conserve en français: savere>*saveir*, *savoir*, devere>*deveir*, *devoir*; la fricative dentale [ð] et la postpalatale [γ] s'amuïssent: maður>*meður*, *mëur*, *mûr*, nuða>*nuðe*, *nue*: seγur>*sëur*, *sûr*, ruγa>*rue*; la médiopalatale [j] se combine avec la voyelle précédente: pajar>*païier*, plaja>*plaie*.

Remarque. Les différentes étapes du développement des plosives intervocaliques se retrouvent dans les autres langues romanes. L'étape sourde de la plosive a été conservée en roumain: *ceapă*, *rîpă*, *roată*, *rută*, *sete*, *laptucă*, *mică*; en sicilien: *ripa*, *vita*, *oca*; et en partie en toscan: *capo*, *capello*, *sapone*, *vita*, *sete*, *acuto*, *amico*. L'étape sonore est propre surtout à l'espagnol: *riba*, *cabo*, *lobo*, *lado*, *vida*, *ruda*, *amigo*, *lago*; au portugais: *cebola*, *sabão*, *segredo*, *mudar*, *amado*, *amigo*, *seguro*, *cego*; au toscan: *budello*, *badissa*, *strada*, *seda*, *ago*, *lago*, *luogo*, et au provençal: *riba*, *cuba*, *vida*, *ruda*, *miga*, *prega*. L'étape spirante des labiales et, en partie, des dentales se retrouve dans la prononciation courante de l'espagnol, du portugais et du lombard. L'effacement complet des dentales est surtout représenté par l'espagnol vulgaire: *amao*, *lao*, *sentio*; et le vénitien: *mario*, *amâ*, *suar*.

A. PLOSIVES LABIALES.

P.

367. Sort général de P.

1° P persiste au commencement d'un mot: purum>*pur*, et d'une syllabe après une consonne: talpa>*taupe*.

2° P devient *B* devant *L*, à l'intérieur des mots: duplum>*double*.

3° P devient *V* devant *R*, à l'intérieur des mots: capra>*chèvre*, et entre deux voyelles: sapa>*sève*.

4° P devient *F* à la fin des mots, s'il est libre: capum>*chef*.

5° P s'amuït devant une consonne (excepté *R* et *L*): rupta>*route*, et entre deux consonnes: hosp(i)tem>*hoste*, *hôte*.

6° P se vocalise sporadiquement en *u*.

Remarque. Le groupe *ph* (φ), qui représente originairement une affriquée, s'est simplifié en *f*: phantasia>*fantaisie*, phantasma>*fantôme*, phasianum>*faisan*, phiala>*fiole*; dans les mots d'emprunt plus récents, on écrit

ph: *phantasme, phase, philosophie, philtre, phrase* etc., rarement *f*: *flegme, frénésie*. Dans quelques cas, l'élément fricatif de l'affriquée s'est amuï, et *p* est resté: κόλαφος > colpo > *coup*. phantaziare > vfr. *pantaisier, pantoiser*, resté dans *pantois*, triumphare > *tromper*.

I. P INITIAL.

368. P initial se conserve sans changement.

1° **P initial d'un mot**: panem > *pain*, purum > *pur*, purgare > *purger*, plenum > *plein*, pretium > *prix*, plorare > *pleurer*.

Cas isolés. P devient *B* dans quelques mots grecs: πυξός > buxus > *buis*: πυξίς > buxis, d'où le dérivé *buxita > *boîte*. P > *M* dans *mandore*, altération inexpliquée de *pandore* (pandura, πανδοῦρα). P > *F* dans præsaga > *fresaie*. P s'amuït dans les mots grecs commençant par *pn, ps, pt*: pneuma > *neume*; ptisana > *tisane*: psalmum > (*p*)*saume*, comp. (*p*)*sautier*: l'ancien *tisique* a été remplacé par *phtisique*. Les mots tels que *pneumatique, psychique, psalmique* sont modernes.

Mots d'emprunt. *Boutique* (altération de apotheca, empruntée de l'italien ou de l'espagnol), *brugnon* (emprunté de prov. *brugnoun*, qui remonte à prunum).

2° **P initial d'une syllabe**, après une consonne: talpa > *taupe*, vespa > *guêpe*, asperum > *âpre*, *vulpiculum > *goupil*, crispare > *crêper*, vesper > *vêpre*.

Cas isolés. P devient *F* dans mespilum > *nèfle*. P disparaît dans episcopum > *évêque*, principem > *prince*. Sur pampinum > *pampre*, tympanum > *timbre*, voir § 327,2.

II. P + CONSONNE.

369. P suivi d'une consonne (et précédé d'une voyelle). P devient *B* devant L, *V* devant R, et s'amuït devant les autres consonnes.

1° **PL** > *BL*:

duplum	*double*	duplare	*doubler*
triplem	vfr. *treble*	cap(u)lare	*chabler*
cap(u)lum	*chable*	Gratianop(o)lim	*Grenoble*

Cas isolés. Scopulum > scoclo > *écueil* (§ 353): stupulam (pour stipulam) > *estouble, estoule, étoule, éteule*.

Mots savants. *Triple, multiple, couple, accoupler, peuple*, etc. Les Serments de Strasbourg donnent la forme régulière *poblo*; encore au XIV[e] siècle on trouve *pueble.*

2⁰ **PR**〉*VR*:

aprilem	*avril*	op(e)ra	*œuvre*
capra	*chèvre*	pip(e)r	*poivre*
cupreum	*cuivre*	*sep(e)rare	*sevrer*
lep(o)rem	*lièvre*	recup(e)rare	*recouvrer*

Cas isolés. Super (ou supra)〉*sour(e)* (conservé dans *sourcil*), *seur*, *sur* (§ 302). L'ancienne forme régulière *savrai* (*saperajo) a été remplacée par *saurai.*

Mots savants. *Caprice, cyprès, lèpre, propre.*

3⁰ **PS**〉*S*: scripsi〉vfr. *escris*: *metipsimum〉*meïsme, meesme, mesme, même*: capsa〉*châsse* (§ 169, Rem.).

Mots savants. *Laps, relaps.*

4⁰ **PT**〉*T*, et **PD**〉*D*:

rupta	*route*	sap(i)dum	(*maus*)*sade*
scripta	*écrite*	tep(i)dum	*tiède*
*accaptare	*acheter*	rap(i)dum	vfr. *rade*
sapit	*sait* (§ 170)	recep(i)t	*reçoit* (§ 139,3)

Par restauration orthographique, P a été réintroduit dans *baptême, baptiser, Baptiste, cheptel* (capitale), *sept* (septem): on écrivait au moyen âge *batesme, batisier, Batiste, chetel, set.* Dans *septembre*, autrefois *setembre*, le *p* restauré a fini par s'introduire dans la prononciation (§ 119); comp. aussi les rimes *Egypte*:*dite* (Vrai Aniel, v. 40) et *ancestre*:*sceptre* (Villon).

Cas isolés. Captivum〉*chaitif, chétif.*

Mots savants. *Adopter, apte, aptitude, captif, corrupteur, éclipse, inepte, interruption, précepte*, etc. On a hésité entre [abrypt] et [abry] (*abrupt*), [kõsæpt] et [kõsæ] (*concept*), [rapt] et [rat] (*rapt*).

Remarque. Il est impossible de dire au juste quand *p* est tombé; mais, probablement, cela a dû se faire assez tard, comme l'indique le développement différent de captiare〉*chasser* et de rationem〉*raison* (comp. § 474).

5⁰ **PJ**; voir § 472.

370. P entre deux consonnes s'amuït (§ 313.2), si la dernière n'est pas R ou L:

comp(u)tat	*conte*	comp(u)tare	*conter*
hosp(i)tem	*hôte*	hosp(i)talem	*hôtel*
rump(i)t	vfr. *ront*	corp(u)s	vfr. *cors*
temp(u)s	vfr. *tens*	hirp(i)cem	*herse*
camp(o)s	vfr. *chans*	carp(i)num	*charme*

Grâce à cette règle, on déclinait au moyen âge: *chans* (campus), *champ* (campum) — *champ* (campi), *chans* (campos); par restauration orthographique, on a introduit le *p* dans *champs*; on écrit de même *rompt*, *corps*, *compte*, *compter* (doublets de *conte*, *conter*), *prompt*.

Mots savants. *Assomption*, *consomption*, *contemptible*, *exemption*, *péremption*, *présomption*, *promptitude*, *rédempteur*, *rédemption*, *sculpter*, *sculpture*, *symptôme*, etc. Dans la langue actuelle, on prononce le *p* de tous ces mots (excepté *promptitude*; sur *sculpter*, voir § 119): il faut certainement y voir une influence de l'orthographe: on trouve au moyen âge la graphie *assoncion*, et Littré signale encore la prononciation *sintôme*.

III. P INTERVOCALIQUE.

371. P entre deux voyelles devient V (comp. 366.3):

crepas	*crèves*	capillos	*cheveux*
cupa	*cuve*	nepotem	*neveu*
lupa	*louve*	præpositum	*prévôt*
ripa	*rive*	*sapēre	*savoir*
sapa	*sève*	saponem	*savon*

Cas isolés. P a disparu dans *saputum > *sëu*, *su*; comp. § 378, Cas isolés.

Mots d'emprunt. *Apôtre*, *capitaine*, *chapitre*, *crapule*, *épitre*, *occuper*, *pape*, *papillon*, *pipe*, *stupeur*, *superbe*, *tulipe*, *vapeur*, etc. Viennent du provençal: *abeille* (apicula), *cabane* (capanna), *cabus* (cap-), *ciboule* (cæpulla).

IV. P FINAL.

372. P final peut être libre ou appuyé.

1° **P final libre** devient *F*: capum⟩*chef*; apem⟩vfr. *ef*: napum⟩vfr. *nef*; sepem⟩vfr. *seif*; prope⟩vfr. *pruef*. Il s'amuït dans lupum⟩vfr. *leu*, remplacé par *loup* (§ 182).

2° **P final appuyé** se conservait au moyen âge (§ 314,2): campum⟩*champ*, *colpum⟩*colp*, cippum⟩*cep*, drappum⟩*drap*. De nos jours, le *p* final, originairement appuyé, est muet: *cham(p)*, *cou(p)*, *dra(p)*, *galo(p)*, *tro(p)*, etc.; cet amuïssement est probablement dû à la phonétique syntaxique: *drap blanc*⟩*dra(p)blanc*, selon § 315,1; comp. aussi l'ancienne alternance entre *champ* (campum, campi) et *chans* (campus, campos), *drap* et *dras*, etc. (§ 370). Dans plusieurs mots, *p* s'est longtemps maintenu devant une pause et une voyelle: jusque dans le XVII[e] siècle on a dit *du bon dra**p**, il en demande tro**p**, un cou**p**, ce cou**p** est mortel*, etc. De nos jours, *p* est muet partout; pourtant, on le prononce parfois dans *trop*, devant une voyelle: *trop idiot* [tropidjo], à côté de *trop allemand* [troalmã].

Remarque. Dans la langue moderne, on n'a de *p* final que dans les mots d'emprunt: *cap*, *croup*, *julep*, *jalap*, *Alep*, etc., et devant un *e* féminin amuï: *frappe*, *coupe*, *Dieppe*, *guêpe*, *pipe*, *tulipe*, etc. *Cep* [sæp] et *hanap* [anap] sont dus à une réaction de l'orthographe (comp. § 119).

V. PP.

373. Le groupe PP se reduit à un *P* simple: dans plusieurs mots, on a réintroduit l'orthographe latine:

cappa	*chape*	sappinum	*sapin*
*capponem	*chapon*	stuppa	*étoupe*
cuppa	*coupe*	cippum	*cep* (§ 372,2)
mappa	*nape, nappe*	drappum	*drap* (§ 372,2)

Un *p* double ne s'entend de nos jours que dans les mots d'emprunt: *hippodrome*, ou dans les rencontres de mots: *cela ne coupe pas* [sanəkuppa], *des principes politiques* [depræsippolitik].

B.

374. Sort général de B.

1° B persiste au commencement d'un mot ou d'une syllabe après une consonne: barba>*barbe*: et devant L: tabula>*table*.

2° B devient *V* devant R à l'intérieur des mots: libra>*livre* (§ 376,2). et entre deux voyelles: faba>*fève* (§ 378).

3° B devient *F* à la fin des mots. s'il est libre: trabem> *tref* (§ 379,1).

4° B devient *P* à la fin des mots. s'il est appuyé: corbum> vfr. *corp* (§ 379,2).

5° B s'amuït devant une consonne (excepté L et R): subtus >*sous* (§ 376,3). et entre deux consonnes: presb(y)ter>*prêtre* (§ 377).

6° B se vocalise sporadiquement en *u*.

I. B INITIAL.

375. B initial persiste sans changement.

1° **B initial d'un mot**: bene>*bien*. bonum>*bon*. blasphemare>*blâmer*. brachium>*bras*.

2° **B initial d'une syllabe** après une consonne: alba>*aube*. carbonem>*charbon*. *corbicula>*corbeille*. germ. furbjan> *fourbir*.

Cas isolés. B est devenu *V* dans: *cerveau* (cerebellum). *merveille* (mirabilia: cf. § 257). *orvet* (dér. du vfr. *orp*<orbum?). vfr. *prouvoire* (presbyterum). *verve* (verba). *verveine* (verbena). B est devenu *M* dans vfr. *Jaimes* (angl. James) de Jacobus. B est tombé dans Ambianos>*Amiens*.

II. B + CONSONNE.

376. B suivi d'une consonne reste sans changement devant L. devient *V* devant R. et s'amuït devant les autres consonnes:

1° **BL**>*BL*:

sab(u)lum	*sable*	eb(u)lum	*hièble*
stab(u)lum	*étable*	fleb(i)lem	*faible*
tab(u)la	*table*	*affib(u)lare	*affubler*

Cas isolés. B est devenu *P*, par étymologie populaire, dans insubulum>*ensouple* (infl. de *souple*). B s'est altéré en *F* dans *siffler* (<*sifilare pour sibilare); comp. vfr. *fondèfle* (<fundibalum); *buffle* est emprunté de l'ital. bufalo (bubalum). B s'est vocalisé dans parabola>paraula>*parole*, tabula>taula>*tôle*; le premier de ces mots est grec, le deuxième n'appartient pas originairement au francien, la vocalisation de B étant propre aux dialectes de l'Est (comp. *diaule*<diabolum, dans l'*Eulalie*).

2⁰ **BR**> *VR* (comp. § 369,2):

colubra	*couleuvre*	libra	*livre*
fabrum	*(or)fèvre*	rob(u)r	*rouvre*
febrem	*fièvre*	februarium	*février*
labrum	*lèvre*	lib(e)rare	*livrer*

Cas isolés. B s'est vocalisé dans abrotonum>*aurone*, fabrica>faurga>*forge*. B a disparu dans bibere>*boivre*, *boire* (infl. de *croire*?), scribere>*escrivre*, *écrire* (infl. de *lire*?), palpebra>*paupière*. L'ancienne forme régulière *avrai* (*habe-rajo) a été remplacée par *aurai*.

Mots d'emprunt. *Abricot*, *cabre*, *cabriole*, *candélabre*, *funèbre*, *labre*, *libre*, *octobre*, *sobre*, *ténèbres*, etc.

3⁰ **B** s'amuït devant les autres consonnes:

cub(i)tum	*coude*	dub(i)tare	*douter*
deb(i)ta	*dette*	sub(i)taneum	*soudain*
gab(a)ta	*jatte*	subtilem vfr.	*soutil*
subtus	*sous*	subvenire	*souvenir*
scrib(i)s	*écris*	tibia (§ 472)	*tige*
scrib(i)t	*écrit*	rubeum (§ 472)	*rouge*

Par une réaction savante, *b* a été réintroduit dans l'orthographe, et de là dans la prononciation, dans *absoudre*, *abstenir*, *obscur*, *obstiner*; on disait au moyen âge *assoldre*, *astenir*, *oscur*, *ostiner*.

Cas isolés. B s'est vocalisé dans gab(a)ta>gauta>*joue*.

Mots d'emprunt. *Abject*, *absolution*, *abstraction*, *absurde*, *objet*, *obscène*, *obsèques*, *obstacle*, *obtus*, *obvier*, *subdélégué*, *subdivision*, *subjonctif*, *subreption*, *substitut*, *subtil*, etc. Dans la prononciation vulgaire de nos jours, le groupe *bs* devient *ss* [s]: J' peux pas arretourner à l'*Osservatoire* (J. Marni, *Fiacres*, p. 268).

377. B entre deux consonnes s'amuït:

amb(o)s duos vfr.	*ansdous*	presb(y)ter	*prêtre*
galb(i)num	*jalne, jaune*	cambiare	*changer*

Cas isolés. B reste quand la dernière consonne est *R*: arborem > *arbre*: membrum > *membre*: umbra > *ombre*: comp. cannabem > *chanvre* (§ 504.3).

III. B INTERVOCALIQUE.

378. B entre deux voyelles devient *V* (comp. § 371):

bibat	*boive*	abante	*avant*
caballum	*cheval*	cubare	*couver*
faba	*fève*	probare	*prouver*
hibernum	*hiver*	debere	*devoir*

Cas isolés. B disparaît devant une voyelle arrondie: viburna > *viorne*, tabonem > *taon* [tã], sabucum > vfr. *sëu*: *debutum *dëu*, *dû*, *habutum > *ëu*, *eu*: tributum > vfr. *trëu* (§ 39.2): comp. encore *nuba (pour nubes) > *nue*. B s'est aussi amuï dans les terminaisons de l'imparfait (-ebam): habebam > avea > *aveie*, *avoie*, *avois*, *avais*: scribebam > *écrivais*: vendebam > *vendais*, etc. Ce développement s'explique difficilement: le point de départ de -ebam > -ea est peut-être habebam et debebam, où le dernier B aurait disparu par dissimilation (§ 513.3). *Habunt (pour habent) > *ont*, sous l'influence de *sont* et *vont*.

Mots d'emprunt. *Débile*, *ébène*, *furibond*, *glèbe*, *habile*, *labeur*, *labourer*, *prébende* (cf. le doublet *provende*), *robuste*, *subit*, *tribut*, etc.

IV. B FINAL.

379. B final peut être libre ou appuyé.

1° **B final libre** devient *F*: scribe > vfr. *escrif*, bibe > vfr. *boif*, sebum > *suif*, trabem > vfr. *tref*.

Mots d'emprunt. *Globe*, *incube*, *plèbe*, *tube*.

2° **B final appuyé** devient *P* (§ 314.2) corbum > vfr. *corp*, ou il s'amuït: columbum > *coulon*, plumbum > vfr. *plon*, et, par réaction orthographique, *plomb*.

Remarque. La langue actuelle possède un *b* final dans quelques mots étrangers: *club*, *nabab*, *Jacob*, *Job*, et devant un *e* muet: *aube*, *bribe*, *robe*, *tube*, etc. *Radoub* [radu] est un substantif verbal de *radouber*.

V. BB.

380. Le groupe BB se réduit à un B simple: abbatem〉vfr. *abé*, et, par restauration orthographique, *abbé*; vnor. gabba〉 *gaber*; à la finale il se dévocalise en *p*: *gap*. Un *b* double ne s'entend de nos jours que dans les mots d'emprunt: *abbah*, ou dans les rencontres de mots: *une robe blanche* [ynrɔbblã:š].

Cas isolés. Sabbatum, qui se retrouve en it. sabbato, esp. sabado, paraît être aussi le primitif du franç. *samedi* (sabbati dies). Le changement de *bb* en *m* est probablement dû ou à l'influence du synonyme vhal. sambaz tac (all. mod. Samstag), ou à une étymologie populaire (septima dies?).

B. PLOSIVES DENTALES.

T.

381. Sort général de T:

1° T se maintient au commencement d'un mot: talem〉*tel*: au commencement d'une syllabe, après une consonne: virtutem 〉*vertu* (§ 382).

2° T devient sporadiquement *D*.

3° T s'amuït devant une liquide: fratrem〉*frère* (§ 383); entre deux consonnes: masticare〉*mâcher* (§ 385); entre deux voyelles: vita〉*vie* (§ 386): à la fin des mots: scutum〉*écu*; partem〉*part* [pa:r] (§ 387).

I. T INITIAL.

382. T initial persiste sans changement.

1° **T initial d'un mot**: talem〉*tel*: tibia〉*tige*, trans〉*très*, triginta〉*trente*.

Cas isolés. Tremere s'est altéré en cremere〉*criembre*, *craindre*. T〉*D* dans quelques mots étrangers: tragemata (*τραγήματα*)〉*dragée*; ital. trozza〉*drosse*; on a *draban*, à côté de *traban* (dér. de l'all. traben?).

2º **T initial d'une syllabe**, après une consonne: festa>*fe*. *fête*. cantare>*chanter*, vectura>*voiture*, virtutem>*ver* hosp(i)talem>*hôtel*, medietatem>*moitie*.

Cas isolés. T est devenu *D* (selon § 255) dans adj(u)tare *aider*, *bomb(i)tire (pour bombitare)>*bondir*, cog(i)tare, *cuider*, *plac(i)tare>*plaider*, sub(i)taneum>*soudain*: *voc(i)tare>*vuider* (§ 203). *vider* (§ 455): comp. encore cub(i)tun >*coude*, male hab(i)tum>*malade*. T est tombé dans anatem vfr. *ane*, conservé dans *bec-d'âne* (§ 99). Rappelons aussi *antouill* (encore dans Trévoux. 1704)>*andouiller*, par étymologie popu laire; *écartiller* (dér. de *quart*)>*écarquiller*, selon § 507,2. *Cadeau* (capitellum) est emprunté du prov. capdel.

Remarque. Dans la langue vulgaire moderne, le groupe final *-ste* devient -sse [s]: on prononce ainsi *anarchisse*, *artisse*, *socialisse*, *fumisse*, *journalisse*, *Ernesse*, *je resse*, *Augusse*, etc. La disparition du *t* est probablement une des conséquences de l'amuïssement de l'*e* final (§ 253); pourtant, le premier auteur chez qui nous ayons observé ces formes, est H. Monnier: *Je suis jusse et d'bon compte* (*Paris et la province*, p. 123). *Je resse chez eux six semaines* (*ib.*, p. 322).

II. T + CONSONNE.

383. T devant une liquide finit par s'effacer:

fratrem	*frère*	latronem	*larron*
matrem	*mère*	nutrire	*nourrir*
patrem	*père*	putrire	*pourrir*
petra	*pierre*	latrocinium	*larcin*
vitrum	*verre*	it(e)rare	*errer*
but(y)rum	*beurre*	*pot(e)rajo	*pourrai*
spat(u)la	*épaule*	corot(u)lare	*crouler*
rot(u)lum	*rôle*	rot(u)lare	*rouler*
abrot(a)num	*aurone*	ret(i)na	*rêne*
plat(a)num	*plane*	rythmum	*rime*

Voici comment on peut se figurer le développement de la dentale: retina>redna>*reðne*>*rêne*. L'étape spirante se trouve dans les plus vieux textes: *fradre* (Serments), *nodrit* (St. Léger), *pedre*, *medre*, *edrer* (St. Alexis); *redne* (R. de Rou, I. 1485). *espaudle* (*ib.*, III, 628), etc. La vieille Karlamagnus saga norvégienne offre une trace curieuse de l'étape spirante du développement du mot *arrement* (atramentum); on y lit au chap. 33 (p. 520):

»Nú sá Rollant þetta lið blámanna, ok var hundrað hlutum svar-ara en *aðrir menn*«. Si l'on se reporte à l'original français, le ms. d'Oxford donne aux vers 1932—33:

Quant Rollanz veit la contredite gent
Ki plus sunt neir que nen est *arrement*.

Ceci paraît prouver que le traducteur a eu sous les yeux un texte plus ancien et datant d'un temps où *arrement* était encore *adrement*; ce mot lui a été incompréhensible, et il l'a rendu par l'expression presque homophone de *aðrir menn*. D'où provient la différence entre *errer, larron, verre* et *frère, mère, père*? est-ce seulement une différence graphique (comp. § 365, Rem.)?

Mots d'emprunt. *Athlète, atlas, litre, matrice, matrone, mètre, neutre, nutritif, patrie, patron, pénétrer, pétrifier, vitrail*, etc.

Remarque. Dans quelques mots, le groupe **TL** s'est. déjà en latin, changé en **CL**: vetulum〉veclo〉*vieil*; situla〉secla〉*seille*. L'*Appendix Probi* recommande de dire »vetulus, non veclus« (comp. § 11). Dans les mots d'emprunt postérieurs, **TL** devient **TR**: apostulum〉*apôtre*; epistola〉*epître*, etc., voir § 341_3.

384. TS. L'affriquée sourde [ts] (§ $307_{,3}$) fut désignée au moyen âge par *z*: nat(u)s〉*nez*, canut(u)s〉*chenuz*, bonitat(e)s〉*bontez*, dormit(u)s〉*dormiz*, cantat(u)s, cantat(o)s, cantat(i)s〉*chantez*, etc. Au XIII[e] siècle, l'élément plosif de l'affriquée s'amuït (cf. § 404), le son composé [ts] devient une simple spirante [s]: *nez*〉*nes, chenuz*〉*chenus, bontez*〉*bontes*, etc.; pourtant, l'orthographe conserve, dans beaucoup de cas, *z* comme signe du pluriel (cf. § 464) jusqu'au XVII[e] siècle. Dans la langue moderne, on ne trouve *z* (〈*ts*) qu'à la deuxième personne du pluriel des verbes: *chantez, donnez, avez*, etc. et dans *assez* (ad satis).

Remarque. Devant une palatale, T disparaît sans laisser de trace: natica〉*nache* (§ $401_{,2}$, Rem.), viaticum〉*voyage* (§ $400_{,2}$, Rem.). Sur le développement du groupe **TJ**, voir § 474.

385. T entre deux consonnes s'amuït, si la dernière des consonnes n'est pas *R* (§ $313_{,2}$): mast(i)care〉*mâcher*, test(i)monium〉*témoin*, æst(i)mare〉vfr. *esmer*, sept(i)mana〉*semaine*, *part(i)cella〉*parcelle*, art(e)misia〉*armoise*, pert(i)ca〉*perche*; *fortimente〉vfr. *forment*. Rappelons aussi les mots

d'emprunt *asthme* [asm']. *isthme* [ism'] et *postscriptum* [poskriptom] (on prononce aussi [postskriptom]). T reste si la dernière consonne est *R*: contra>*contre*: alt(e)rum>*altre, autre*: capistrum>*chevestre, chevêtre*: stringere>*estreindre, étreindre*: ostrea>*huistre, huître*; mitt(e)re>*mettre*.

Dans le groupe **STS**. c'est la première consonne qui s'amuït: hostis>vfr. *oz*, præpositus>vfr. *prevoz*. ecce istos>vfr. *cez*.

Sur **STJ**, voir § 474.3.

III. T INTERVOCALIQUE.

386. T entre deux voyelles s'amuït:

vita	*vie*	nativum	*naïf*
creta	*craie*	rotundum	*reont, rond*
cantata	*chantée*	metallea	*mëaille, maille*
rota	*roue*	votare	*vouer*
minuta	*menue*	maturum	*mëur, mûr*

T a dû se développer entre deux voyelles comme devant une liquide (§ 383): vita>vida>*viðe*>*vie*. La spirante dentale est conservée dans les textes jusqu'au commencement du XII[e] siècle: les Serments de Strasbourg la marquent par *dh*: *aiudha*. *cadhuna* (κατά + una), *Ludher* (Lotharium): dans les autres vieux textes, on trouve *d* ou *th*: *espede* (Eulalie). *presentede* (ib.). *contrede* (St. Alexis). *honurede, honurethe* (ib.). *vide, vithe* (ib.), etc. Il est probable que, dans la langue parlée, on a hésité longtemps entre *viðe* et *vie*. L'espagnol moderne nous offre un parallèle curieux: *amado* (amatum) se prononce [amaðo], rarement [amado], et dans le parler familier [amao]: il semble que cette fluctuation dure depuis plus d'un siècle.

Mots d'emprunt. *Créateur, date, disputer, imiter, maturité, métal, motif, mutiler, natif, nature, noter, poète, prophète, visiter, vitalité*, etc. Dans d'autres mots, venus de l'italien ou du provençal, on trouve *D*: *cadenas* (catena-). *défendude* (*defenduta). *médaille* (metallea). *rôder* (rotare). *Adour* (Aturem). *Lodève* (Luteva).

Remarque. Un passage apparent de *d* à *r* se trouve dans le langage des marins, où l'on dit *suroi* pour *sud-ouest*: il faut probablement y voir une influence analogique de *nord-ouest*, que les marins prononcent *norouè*, sans lier le *d*.

IV. T FINAL.

387. T final peut être libre ou appuyé.

1° **T final libre** s'amuït:

amat	*aime*	nepotem	*neveu*
gratum	*gré*	votum	*vœu*
finitum	*fini*	scutum	*écu*
*alnetum vfr.	*aunoi*	minutum	*menu*

Dans les plus anciens textes, la dentale se conservait comme spirante, sonore [ð] ou sourde [þ], selon le commencement du mot suivant; on écrit *t*, rarement *d* (Alexis). Au XI[e] siècle, la spirante disparaît de l'orthographe comme de la prononciation: *donet* > *done*, *gret* > *gré*, *perdut* > *perdu*, *fut* > *fu*, *chantat* > *chanta*, *servit* > *servi*, etc. Plus tard, on réintroduit le *t* après un *i* ou *u* accentué: *servit*, *écrivit*, *valut*, *fut* (mais, *chanta*, *aima*, *chante*, *aime*, etc.).

Cas isolés. *Rets* (retem) est une fausse graphie pour *rai* (§ 159). *Soif* (sitim) est peut-être dû à une influence analogique du vfr. *boif* (bibe; § 508).

Mots d'emprunt. *Appétit*, *attribut*, *célibat*, *complet*, *dévot*, *discret*, *érudit*, *esprit*, *état*, *légat*, *salut*, *secret*, *soldat*, *statut*, *subit*, etc. Parfois le *t* final se prononce: *accessit*, *aconit*, *brut*, *dot* (§ 32), *fat*, *introït*, *mat*, *vivat*. Enfin, la prononciation de plusieurs mots savants est flottante: quelques-uns en font sonner le *t*, d'autres, non: tels sont, par exemple: *déficit*, *granit*, *occiput*. Rappelons enfin qu'un grand nombre de mots d'emprunt se terminent par un *e* muet: *illicite*, *implicite*, *insolite*, *rite*, *site*, *tacite*, etc.

2° **T final appuyé** se conservait au moyen âge: partem > *part*, amantem > *amant*, hostem > *ost*, septem > *set*, factum > *fait*, dictum > *dit*, fac(i)t > *fait*, dic(i)t > *dit*, leg(i)t > *lit*, deb(e)t > *deit*, etc. Dans la langue moderne, le *t* final de tous ces mots ne s'entend plus (comp. § 315); on conserve pourtant, devant une pause et devant une voyelle, quelques traces isolées de l'ancienne prononciation: *Donner à quelqu'un son fait* [fæt]; *Charles sept* [sæt]; *il y en a huit* [ɥit], etc.; *un guet-apens*; *un brillant orateur*; *devant une église*; *ils sont à moi*; *vingt hommes*; *vingt et un*; *pot au feu*; *mot à mot*; *un petit homme*; etc. Dans

Dans les verbes, le *T* ne se lie pas après *R*: *il cour(t) encore*, *cela ne ser(t) à rien*. Malgré son amuïssement, le *T* final primitivement appuyé s'est conservé orthographiquement, excepté dans *plan*, altération de *plant*, (subst. verb. de *planter*). Dans *marchand* (vfr. *marchëant*) et *lézard* (vfr. *lesert*), il y a eu confusion de suffixes. *Béni*, pour *bénit*, est dû à l'analogie des autres participes en *-i*. Il faut encore noter les mots composés *babeurre* (< *bat beurre*), *chafouin* (< *chat fouin*), *morfil* (< *mort fil*), *néanmoins* (< *néant moins*), *plafond* (< *plat fond*), *vaurien* (< *vaut rien*).

Mots d'emprunt. *Est*, *lest*, *ouest*, *zest*, *Christ*, *whist*, *toast*, *malt*, *indult*. T s'amuït après une voyelle nasale: *accent*, *corpulent*, et après un *c* tombé: *conflit*, *contrat*, *défet*, *défunt*, *édit*, *effet*, *objet*, *préfet*, *projet*, *sujet*, etc.

V. TT.

388. Le groupe TT se réduit partout à un T simple, que l'orthographe moderne représente par *tt* à l'intérieur des mots (§ 316,1): muttum > *mot*, cattum > *chat*, mittat > *mete*, *mette*, matta > *nate*, *natte*, gutta > *goute*, *goutte*. La réduction du T double est postérieure au changement du T simple intervocalique (§ 386): rota > *roue*, mais gutta > *goutte*. Un *t* double ne s'entend de nos jours que dans quelques rares mots d'emprunt: *littoral*, ou dans les rencontres de mots ou de syllabes, par l'amuïssement d'un *e* féminin: *une violente tempête* [vjɔlÃttÃpæ:t], *netteté* [nætte], *honnêteté* [ɔnætte].

D.

389. Sort général de D:

1° D se maintient au commencement d'un mot: dentem > *dent*; au commencement d'une syllabe, après une consonne: chorda > *corde* (§ 390).

2° D se change sporadiquement en *T* et en *F*.

3° D s'amuït devant une consonne: rid(e)re > *rire* (§ 391, 392); entre deux consonnes: mand(u)care > *manger* (§ 393); entre deux voyelles: nuda > *nue* (§ 394); à la fin des mots: fidem > *foi* (§ 395).

I. D INITIAL.

390. D initial persiste sans changement.

1° **D initial d'un mot**: dentem > *dent*, durum > *dur*, dolorem > *douleur*. Sur *DJ*, voir § 475.

2° **D initial d'une syllabe**, après une consonne: chorda > *corde*, mandare > *mander*, smaragdum > *émeraude*, cal(i)da > *chaude*, rig(i)da > *raide*.

Cas isolés. D > *T*, par assimilation progressive: nitida > *nete*, *nette*; putida > vfr. *pute*; *mucidum > *moiste*, *moite*. D > *T*, par étymologie populaire; *démandibuler* (dér. de *mandibule*) > *démantibuler* (sous l'inf. de *démanteler*?). D s'est amuï dans quelques proparoxytons: pallidum > *pâle*; quomodo > *comme*; rancidum > *rance*.

Formes analogiques. *Prenant* (prendentem), *prenons*, *prenez*, *prenne*, *prenais*, etc. pour *prendant*, *prendons*, *prendez*, *prende*, *prendais*.

II. D + CONSONNE.

391. D devant une liquide disparaît:

cathedra	*chaire*	*vid(e)rajo	*verrai*
*exquadra	*équerre*	desid(e)rare	*désirer*
cred(e)re	*croire*	mod(u)lum	*moule*
rid(e)re	*rire*	querqued(u)la	*sarcelle*
hed(e)ra	*lierre*	Red(o)nes	*Rennes*
claud(e)re	*clore*	Rhod(a)num	*Rhône*
quadratum	*carré*	bod(i)na	vfr. *bonne* (conservé dans *s'abonner*)
quadraginta	*quarante*		

L'explosive sonore, avant de tomber, est d'abord devenue spirante [d > ð]: rid(e)re > *riðre* > *rire* (comp. § 383). L'étape spirante est encore représentée dans les plus vieux textes: *edre* (Jonas), *creidre* (Eulalie), etc. Rappelons aussi la forme espagnole *Roldan*, qui ne peut remonter qu'à *Rodlant* (Hruodlandus), forme qui a dû précéder *Rollant*, *Roland*.

Cas isolés. Dans radula > *raille*, il faut supposer que *DL* s'est d'abord changé en *GL* (comp. *tl* > *cl*, § 383, Rem.). Un changement de *D* en *R* paraît avoir eu lieu dans bodina > *bodne* > *borne*, doublet de *bonne*.

Mots d'emprunt. *Cadre*, *cèdre*, *escadre*, *escadron*, *goudron*, *admirer*, *cadmie*, etc. Remarquez *Ariane* (< Ariadne).

392. Devant les autres consonnes (excepté *S*, *J*). D disparaît sans laisser de trace:

vidua (§ 262,3)	*veuve*	rad(i)cina	*racine*
advocatum	*avoué*	med(i)cina vfr.	*mecine*
advenire	*avenir*	jud(i)care	*juger*
duodecim	*douze*		

DS se développe, comme *TS* (§ 384), en *z* [ts], réduit, au XIII[e] siècle, à [s]: nudus > *nuz*, *nus*, *grandis* > *granz*, pedes > *piez*, *pies*, *pieds*, fides > *feiz*, *feis*, *fois*, vides > *veiz*, *veis*, *vois*. Dans quelques mots, *DS* s'est assimilé: ad satis > *assez*, adsalire > *assaillir*.

DJ, voir § 475.

Mots d'emprunt. Dans les mots savants commençant par *ad*, on supprimait autrefois le *d*: on disait *averbe*, *ajectif*, *aversaire*, *aversité*, *amonition*; pourtant, comme l'orthographe maintenait le *d*, il finit aussi par s'introduire dans la prononciation: *adjectif*, *adverbe*, etc. (comp. § 119); il faut excepter les mots *amodier*, *aperception*, *avenir* (comp. le doublet *advenir*), *avent*, *avocat*.

393. D entre deux consonnes s'amuït: mand(u)care > *manger*, pend(i)care > *pencher*, und(e)cim > *onze*, vend(i)care > *venger*. D reste si la dernière consonne est *R*: perd(e)re > *perdre*, mord(e)re > *mordre*, find(e)re > *fendre*, fund(e)re > *fondre*, etc.; comp. generum > *gendre* (§ 498,2). Sur le groupe *NDJ*, voy. § 475,3.

III. D INTERVOCALIQUE.

394. D intervocalique s'amuït:

cauda	*queue*	audire	*ouïr*
cruda	*crue*	sudare	*suer*
nuda	*nue*	videre	*vëoir*, *voir*
ridam	*rie*	cadere	*chëoir*, *choir*
laudat	*loue*	Cadurci	*Cahors*
crudelem	*cruel*	fidelem	*féal*

Avant de disparaître complètement, [d] a passé par [ð] (comp. § 386): audire > *oðir* > *oïr*, *ouïr*. La spirante dentale ne s'est

amuïe qu'au commencement du XIIe siècle; les Serments de Strasbourg la marquent par *dh*: *Ludhuuigs*, les autres vieux textes par *d* ou *th*: *adunet* (Eulalie), *lauder* (St. Léger), *fideilz* (St. Alexis), *lethece*, *ledece* (ib.), etc.

Mots d'emprunt. *Adorer* (vfr. *aorer*), *céder*, *commode*, *crédit*, *crédule*, *crudité*, *fidèle*, *fraude*, *habitude*, *humide*, *modérer*, *nudité*, *odeur*, *pédestre*, *perfide*, *remède*, *solide*, *stupide*, etc.

IV. D FINAL.

395. D final peut être libre ou appuyé.

1° **D final libre** s'amuït:

crudum	*cru*	vadum	*gué*
nudum	*nu*	fidem	*foi*
gradum	(*de*)*gré*	mercedem	*merci*

Dans les plus anciens textes, la dentale se conservait, probablement comme spirante, [ð] ou [þ] selon la position du mot; la spirante paraît s'être amuïe dès le XIe siècle. Pour les monosyllabes, on a eu longtemps des doublets: *ad*, *od* (apud) et *qued*, devant une voyelle, *a*, *o* et *que*, devant une consonne; grâce à une fausse analogie, on a même ajouté un *d* mobile à quelques mots qui n'y avaient aucun droit: *ne—ned*, *se—sed*. L'orthographe savante de la Renaissance réintroduisit *d* dans beaucoup de mots: on en a conservé *nid*, *nœud* et *pied* (§ 97). Un *D* final prononcé n'existe que dans les mots d'emprunt: *Cid*, *David*, *Bagdad*, *Sud*, *Talmud*, et devant un *e* muet: *coude* [kud], *aide* [æd], *cède* [sæd], etc.

Remarque. Les mots en -ad(o), -ĕd(o), -ŏd(o) présentent plus ou moins sporadiquement, à côté des formes où D est tombé, des formes où il est remplacé par *F*: *bladum > vfr. *blef*; modum > vfr. *muef*; nidum > vfr. *nif*; germ. allod > vfr. *alluef*; germ. bed > vfr. *bief*; germ. -bod > vfr. *-buef*, conservé dans des noms de lieux: *Elbeuf*, *Paimbeuf*, *Quillebeuf*, et des noms de personnes: *Marbeuf*, *Tubeuf*; germ. feod > *fief*. L'origine de ce *F* est obscur: peut-être y a-t-il là un développement particulier de la spirante (voir ci-dessus): nidum > *niþ* > *nif*; comp. en russe Theodor (Θεόδωρος) > *Feodor*, Martha (Μάρθα) > *Marfa*.

2° **D final appuyé** devient *T*:

grandem	vfr. *grant*	cal(i)dum	vfr. *chalt*
profundum	vfr. *parfont*	frig(i)dum	vfr. *froit*
tardum	vfr. *tart*	rig(i)dum	vfr. *roit*

La dentale se prononçait encore au XVIe siècle. Tabourot (1587) recommande de dire: *Il fait froit. Il est lait.* Dans la langue moderne, la dentale ne s'entend que devant une voyelle: *Un grand homme* [õgrãtom], *un profond abîme* [õprofõtabim], *un froid hiver* [õfrwᴀtivæ:r], *quand il vient* [kãtivjæ̃]. Remarquez dans ces exemples que l'ancienne prononciation s'est maintenue, tandis que l'orthographe s'est changée: au XVIe siècle, on a presque partout réintroduit le *D* étymologique: *chaud, froid, grand, lourd, profond, quand, rond, sourd, tard*: on continue pourtant à écrire *souvent* (subinde), *dont* (de unde) et *vert* (viridem): de ce dernier mot on a même tiré *verte* qui l'a emporté sur *verde*, malgré *verdure, verdir, verdâtre, verdelet.*

V. DD.

396. Un D double n'existe que dans des mots d'emprunt, tels que *Edda*, ou dans les rencontres de mots ou de syllabes par l'amuïssement d'un *e* féminin: *là-dedans* [laddã], *beaucoup de dames* [bokuddam].

C. PLOSIVES PALATALES.

397. On avait en latin la palatale sourde [k], dans cura, quare, carrus, cervus, et la palatale sonore [g], dans gula, galbinus, gelare. Le lieu de l'articulation des palatales dépend de la nature de la voyelle suivante (parfois, précédente): devant les voyelles d'arrière (»back vowels«), *o, u* [u], on articule une postpalatale: devant *a*, une médiopalatale: devant les voyelles d'avant (»front vowels«), une prépalatale. Cette différence d'articulation, qui se retrouve, plus ou moins marquée, dans toutes les langues (comp. en français moderne *cou, cas, qui* et *goût, gars, gui*), n'est pas notée par l'orthographe ordinaire: elle est aussi assez mince, quant à l'effet acoustique, mais au point de vue physiologique, elle est très notable: aussi voyons-nous que les trois palatales, aboutissent, dans les parlers néo-latins à des résultats très différents, ce qui ne pourrait avoir lieu si elles avaient, comme on le pensait autrefois, un même son.

Remarque. Pour la plosive sourde, l'alphabet latin nous offre, en certains cas, trois caractères pour les trois variétés. La postpalatale est désignée par **q**, devant un *u* non-syllabique: quare, qualis, quum, etc.; la médiopalatale, par **k**, devant *a*: kalendæ, Karthago; la prépalatale, par **c**, devant *e* ou *i*: centum, cingere.

C.

398. Sort général de C.

1⁰ C reste au commencement d'un mot devant une consonne et devant *o, u*: crucem〉*croix*, collum〉*cou*; à l'intérieur des mots, après une consonne, devant *o, u*: sarcophagum〉*cercueil*, arcum〉*arc* (§ 399—400).

2⁰ C devient [š] devant *a*, au commencement d'un mot: carum〉*cher* et après une consonne: arca〉*arche* (§ 401—402).

3⁰ C devient [s] devant *e, i*, au commencement d'un mot: cera〉*cire*, et après une consonne: mercedem〉*merci* (§ 403—404).

4⁰ C aboutit à [z], tout en dégageant un *i*, s'il se trouve entre deux voyelles dont la dernière est *e, i*: racemum〉*raisin* (§ 416).

5⁰ C aboutit à [j] devant *S, T, R*: factum〉*fait*, et parfois devant ou après *a*: baca〉*baie*, fac〉*fai(s)*.

6⁰ C s'amuït devant (parfois, après) *o, u*: securum〉*sëur, sûr*, jocat〉*joue* (§ 414, 415,1), amicum〉*ami* (§ 417).

I. C INITIAL.

399. C + consonne reste sans changement:

clavem *clef*	credere *croire*
clarum *clair*	crucem *croix*

Cas isolés. Dans quelques mots, la sourde est devenue sonore: *glas* (classicum), *gras* (crassum; infl. de *gros*?), *gratter* (comp. l'all. kratzen), *gril* (craticulum), *grille* (craticula), *groseille* (dér. de l'all. kraus, dans krausbeere); *grotte* est emprunté de l'ital. grotta (crypta). Ajoutons que *Claude* s'est longtemps prononcé *Glaude*, dans *prune de reine-Claude*.

Remarque. Dans les mots commençant par **qu** [kw], la palatale reste sans changement, et la labiale s'amuït (cf. § 452); on écrit tantôt *c*: quare 〉*car*, quomodo〉*comme*, quadratum〉*carré*, quadragesima〉*carême*, quietum〉*coi*; tantôt *qu*: quando〉*quand*, qualem〉*quel*, quatuor〉*quatre*,

quindecim〉*quinze*. quadraginta〉*quarante*. Dans quelques mots, l'élément labial s'est amuï de bonne heure, en tout cas avant le VII[e] siècle, et la palatale, se trouvant devant une voyelle d'avant, s'est changée: quinque〉*cinque (§ 513)〉*cinq*: quinquaginta〉*cinquaginta〉*cinquante*; querquedula〉*cerquedula〉*sarcelle*. Notez aussi quiritare〉*crier* (§ 260).

400. C suivi d'*O* ou d'*U* se maintient sans changement.

1° **C (+ o, u) initial d'un mot** reste [k]: on écrit **c, ch** ou **qu**:

cornu	*cor*	coda (§ 188)	*queue*
coxa	*cuisse*	coagulare	*cailler*
cor	*cœur*	cumulare	*combler*
chorum	*chœur*	cubitum	*coude*
cotem	*queux*	culum	*cul*
coquum	*queux*	cogitare	*cuider*

Cas isolés. Les mots qui présentent un adoucissement en **g**. sont empruntés: *gonfler*〈 it. gonfiare (conflare). *golfe* et *gouffre* 〈it. golfo (*κόλπος*). *gourde*〈 prov. cougourdo (cucurbita).

2° **C (+ o, u) initial d'une syllabe** après une consonne reste [k]; on écrit **c** ou **qu**:

sarcophagum	*cercueil*	percurrere	*parcourir*
episcopum	*évèque*	male contentum	*malcontent*

Dans quelques mots, la palatale est devenue sonore: verecundia〉*vergogne*: *ridiculare〉*rigoler*: locusta〉*langouste*.

Remarque. Le développement des mots en **-icus** est peu clair. Il semble qu'ordinairement la voyelle pénultième ne soit tombée qu'après la sonorification de la palatale, ainsi -aticum a dû passer par -adego pour devenir *-age* (cf. § 199, Rem.): viaticum〉*voyage*: (caseum) formaticum 〉*fromage*: Gemmeticus〉*Jumièges*: hereticum〉vfr. *herege*: *judicum〉 *juge*: medicum〉vfr. *miège*: *pedicum〉*piège*: *sedicum〉*siège*. Mais, à côté de ces formes on trouve Aventicum〉*Avenche*: (pagus) Perticus〉*le Perche*: porticus〉*porche*. Comp. encore canonicum〉*chanonie, chanoine*; rusticum〉*ruiste, ruste, rustre* (§ 504,3): clericum〉*clerc*: sanctum Cyricum〉*Saint Cyr*.

401. C suivi d'*A* se change en [š], qu'on écrit **ch**.

1° **C (+ a) initial d'un mot**:

carum	*cher*	carbonem	*charbon*
cantat	*chante*	cantare	*chanter*

campum	*champ*	cambiare	*changer*
calamum	*chaume*	capillum	*cheveu*
causa	*chose*	caballum	*cheval*
caulem	*chou*	catena	*chaîne*

Cas isolés. La palatale s'est maintenue intacte, probablement par une sorte de dissimilation, dans cavea〉*cage*, et calcare〉*côcher* (comp. § 241) pour *chaucher* (forme donnée par J. Thierry, en 1564); cf. *cauchemar* pour *chauchemar*. Quelques mots présentent la chuintante sonore [ž] au lieu de la sourde [š]: *geôle* (*caveola), *gercer* pour *jarcer* (§246)〈*carptiare (de carpere), *germandrée* (altération de chamædrys), *girofle* (caryophyllum).

Mots d'emprunt. *Cab, cabale, cabane, cabaret, cabillaud, cacatois, cadavre, cadeau, cadence, cadène, cadet, caduc, café, calamité, calandre, calebasse, calèche, calice, calme, calomniateur, calvitie, camisard, campestre, canal, candélabre, canonisation, cantate, capituler, caporal, carafe, carambole, caravane, caresse, caricature, cascade, castagnettes, causer*, etc., etc. Dans quelques cas, la forme savante a remplacé une ancienne forme populaire: *calomnie* — vfr. *chalonge*; *canaille* — vfr. *chienaille*; *capitaine* — vfr. *chevetaigne*. Dans d'autres cas, on a conservé la forme populaire à côté du nouveau mot d'emprunt: *cadène — chaîne, caisse — châsse* (§ 169, Rem.); *caleçon — chausson*; *camarade — chambrée*; *camp — champ*; *campagne — champagne*; *canal — chenal*; *cancre — chancre*; *cap — chef*; *cape — chape*; *capital — cheptel*; *captif — chétif*; *carbonnade — charbonnée*; *carguer — charger*; *carnage — charnage*; *carogne — charogne*; *carte — charte*; *castel — château*; *cause — chose*; *cavalcade — chevauchée*; *cavalerie — chevalerie*. — Dans plusieurs mots à demi savants, le groupe *ca* est reproduit par *cha* (au lieu de *che*; § 194): *chapelle, chapitre, charité*.

2º **C (+a) initial d'une syllabe**, après une consonne:

arca	*arche*	mercatum	*marche*
furca	*fourche*	circare	*chercher*
pert(i)ca	*perche*	mast(i)care	*mâcher*
man(i)ca	*manche*	*caball(i)care	*chevaucher*
bucca	*bouche*	coll(o)care	*coucher*
sicca	*sèche*	præd(i)care	*prêcher*
vacca	*vache*	peccatum	*péché*

Dans d'autres mots, on trouve la chuintante sonore [ž] au lieu de la sourde: *berb(i)carium > *berger*; carr(i)care > *charger*; cler(i)catum > *clergé*; del(i)catum > vfr. *delgié*; fabr(i)care > *forger*; *fil(i)caria > *fougère* (vfr. *feuchière*, Coquillard, I, 79); fod(i)care > *fouger*; jud(i)care > *juger*; mand(u)care > *manger*; *plumb(i)care > *plonger*; ser(i)ca > *serge*; *tardicare > vfr. *targer*; vend(i)care > *venger* (comp. *revanche*), etc.

Remarque. Nous retrouvons le développement en *ch* dans la plupart des proparoxytons en -ica, dont la voyelle intervocalique a dû, par conséquent, disparaître avant l'altération du *c* intervocalique en yod (§ 413): Basil(i)ca > *Basoche*, dies domen(i)ca > *dimanche*, man(i)ca > *manche*; *ferotica (transformation de ferox, sur silvaticus) > *farouche*; nat(i)ca > *nache*, pert(i)ca > *perche*, revind(i)cat > *revanche*. Dans fabrica, la pénultième est restée plus longtemps à cause du groupe de consonnes précédent, et la palatale est devenue sonore: fabrega > faurga > *forge*; *gauge* (gallica) et *serge* (serica) sont probablement empruntés de quelque dialecte. Le développement des autres mots en *-ica* est peu clair: bettonica > *betonie*, *bétoine*; sardonica > *sardonie*, *sardoine*.

Mots d'emprunt. *Cavalcade*, *délicat*, *fabriquer*, *occasion*, *pâques*, *Parques*, *bacchanal*, etc. *Carguer*, doublet de *charger* (carricare), est emprunté du provençal cargar.

402. Voici les étapes principales du développement de **c**(+ a) en **ch** [š]:

1° Le point d'articulation de la médiopalatale se déplace peu à peu en avant dans la bouche: par ce déplacement se développe un son transitoire fricatif qui finit par devenir un élément indépendant, et la plosive se trouve transformée en une affriquée, en même temps que son articulation devient de plus en plus dentale: carrum > karro > kjar > tšar. Cette affrication est postérieure à l'invasion des Francs, comme le montrent les mots d'emprunt germaniques: Karl > *Charles*; Rikhard > *Richard*; skara > vfr. *eschiere*; marka > vfr. *marche*, etc.; elle est en même temps antérieure à la contraction de *au* en *o* (§ 189): causa donne *chose*, comme casa, *chez*; donc, on entendait un *a* après la palatale, *cosa aurait donné *cose*; par conséquent, elle a dû avoir lieu entre le VIe et le VIIIe siècle, probablement vers la fin du VIIe siècle. Rappelons que l'affrication n'est pas commune à toute la région du Nord: elle n'a eu lieu ni en picard, ni dans la région septentrionale du normand, où l'on conserve

la plosive intacte *cose, camp, keval, kier*; cette prononciation se retrouve dans plusieurs mots adoptés en anglais *carry, carriage, carpenter, carnal,* etc.

2⁰ Dans la plus ancienne période du français, la palatale affriquée se prononçait [tš], orthographié **ch**; on disait: [tšaʀ] (*char*), [tšãmp] (*champ*), [tšãntə] (*chante*), [tšɔzə] (*chose*), [tšəval] (*cheval*), etc. Cette prononciation, attestée par la transcription des mots d'emprunt français en moyen-haut-allemand et en moyen-néerlandais: *tschapel, tschevalier, Ritschard*, etc., s'est conservée dans plusieurs patois modernes, notamment le lorrain, le franc-comtois, le champenois et le wallon; nous la retrouvons également dans les mots français adoptés en anglais avant le XIIIᵉ siècle: *chain, chair, challenge, chamber, chamberlain, champion, chance, chancel, chancellor, chandler, change, channel, chant, chapel, chaplain, chapter, charge, chief, butcher*, etc.

3⁰ Au XIIIᵉ siècle, l'affriquée *ch* [tš] perd son élément plosif et se réduit au simple son chuintant [š]; l'orthographe reste intacte. La prononciation changée se reflète dans les transcriptions allemandes: *schahtelân, schanze, schanzune, schapel, schalmie*, etc.; nous la retrouvons également dans tous les mots d'emprunt français adoptés en anglais après le XIIIᵉ siècle: *chagrin, chaise, chamade, champagne, chancre, charlatan,* etc.

403. C suivi d'*E* ou d'*I* se change en [s] qui s'écrit ordinairement **c**, mais on trouve aussi **s** ou **ss**: pour le développement historique, voy. § 404.

1⁰ **C (+ e, i) initial d'un mot**:

centum	*cent*	cerebellum	*cerveau*
cera	*cire*	cessare	*cesser*
cervum	*cerf*	cinerem	*cendre*
cælum	*ciel*	cinctura	*ceinture*
cepa	*cive*	civitatem	*cité*

On écrit *sangle* et *siller* (comp. *dessiller*), pour *cengle* (cingula) et *ciller*, dér. de *cil* (cilium).

Cas isolés. Quelques mots présentent *ch* au lieu de *c*: *chercher* (circare), pour *cercher*, qui se trouve encore au XVIᵉ siècle (comp. angl. search), est dû à une assimilation régressive (§ 506,2); *chiche* est une altération de cicer, la forme populaire *cerre* se trouve encore au XVIIᵉ siècle (Cotgrave, 1611); *chirurgie*

et *chirurgien* ont remplacé *cirurgie* et *cirurgien* sous l'influence de l'orthographe latine chirurgia (comp. § 119). Il faut enfin citer quelques mots empruntés de l'italien, comme, par exemple, *chicorée* (< it. cicorea), ou influencés par l'italien, comme *chiffre* (it. cifra) et *Chypre* (it. Cipro), dont les formes primitives sont *cifre* (§ 44, Rem.) et *Cypre*.

2° **C (+ e, i) initial d'une syllabe** après une consonne:

mercedem	*merci*	pull(i)cenum	*poussin*
monticellum	*monceau*	poll(i)cem	*pouce*
porcellum	*pourceau*	pum(i)cem	*ponce*
pull(i)cella	*pucelle*	rum(i)cem	*ronce*
rad(i)cina	*racine*	hirp(i)cem	*herse*
ram(i)cellum	*rinceau*	pant(i)cem	*panse*
baccinum	*bassin*		

Cas isolés. On trouve la sonore [z], au lieu de la sourde, dans *onze* (undecim), *douze* (duodecim), *treize*, *quatorze*, *quinze*, *seize*: *cousin* (*culicinum de culex) est probablement un mot d'emprunt.

Remarque. Dans les mots d'emprunt, la graphie *ch* (χ est rendue par *ch*; on prononce [š]: *chimie*, *chimère*, *chérubin*, *Chine*, *architecte*, *monarchie*, *archi-*, etc., ou, dans les mots plus récents, [k]: *chiragre*, *chiromancie*, *chénopode*, *orchestre*, *archiépiscopal*. Sur *archevêque* et *chirurgie*, voir § 119 et ci-dessus.

404. Pour le développement historique de *c* (+ *i*, *e*) en [s], on peut établir les points suivants:

1° Le *c* latin devant *e* ou *i* était indubitablement une plosive prépalatale: on prononçait kentum, cera, kinis, kito, etc. Cette prononciation s'est maintenue jusqu'à nos jours dans le sarde logudorien, où l'on dit *chentu*, *chera*, *chervu*, *chena*, *chelu*, *chibudda* (cæpulla), *chircare*, *chinghere*, etc.: dans ce qui reste de l'illyro-roman (dialecte parlé jadis probablement dans toute la Dalmatie et même sur une partie du littoral de la Vénétie), le patois de l'île de Veglia (sur la côte de Croatie), où l'on dit: *caira* (cera), *kis* (caseum), *carviale* (cerebellum), *dic* (decem), etc. Nous la retrouvons également dans les mots empruntés anciennement par les langues germaniques: *Kirsche* (ceraseus), *Kiste* (cista), *Kicher* (cicer), *Kaiser* (Cæsar). De même, dans les mots latins passés en breton, en islandais

et en anglo-saxon. Les faits épigraphiques et paléographiques viennent attester que le *c* prépalatal a gardé sa prononciation plosive peut-être jusqu'au VIIe siècle; un vase trouvé en Gaule, et qui appartient à la fin du VIe siècle, porte inscrit, comme marque de fabrique, ofikina Laurenti.

2⁰ La plosive prépalatale *c* s'est altérée dans presque tous les parlers néolatins (pour les exceptions, voir ci-dessus): elle a été remplacée par une affriquée, dont l'articulation et le développement varient selon les régions. Voici comment on peut se figurer cette altération du *c*, un des faits les plus curieux de la phonétique romane. En perdant peu à peu de son articulation nette, la plosive finit par se continuer en un son fricatif: on ne dit plus [ke], mais à peu près [kje]. Le changement survenu attaque en même temps et la manière d'articulation de la plosive, et le lieu de son articulation, grâce à l'avancement dans la bouche du point de contact. La prépalatale s'altère ainsi en une consonne composée, une affriquée, dont les deux éléments palataux se changent lentement en dentaux: la plosive prépalatale [k] devient [t], et la fricative prépalatale [j] devient la chuintante [š] ou la dentale simple [s]. De cette manière, *c* (+ *e*, *i*) aboutit à [tš] ou à [ts]; on ne sait si l'une de ces étapes est sortie de l'autre, ou si elles sont indépendantes entre elles.

3⁰ L'altération de la prépalatale a eu lieu à une époque différente dans chacune des régions qui la présentent. En gallo-roman, elle s'est probablement produite dans le courant du VIIe siècle: les célèbres gloses de Reichenau (§ 12), où *c* a la valeur de *ts*, nous présentent la transformation accomplie. L'affriquée *ts*, qui provient aussi de [k + j]: faciam〉*face*, de [t + j] appuyé cantionem〉*chançon*, et de quelques autres combinaisons (§ 307,3), se maintient jusque dans le XIIIe siècle: on prononçait: [tsiʀə] (*cire*), [tsæʀf] (*cerf*), [mæʀtsi] (*merci*), et de même [fatsə] (*face*), [tšãntson] (*chanson*), [tšatsə] (*chace*, *chasse*), [fɔʀtsə] (*force*), [pʀintsə] (*prince*), [tjæʀts] (*tierz*, *tiers*), [fats] (*faz*, remplacé par *fais*), etc., etc. Cette prononciation est attestée par plusieurs anciennes graphies, telles que *fazet* (Serm. de Strasbourg), *manatce* (Eulalie), *czo* (ib.), etc.; par les transcriptions allemandes: *zinc, zendal, merzi, puzele, fianze*, et néerlandaises: *fortse, fatsoen* (comp en moyen danois *fadson* et *kantse*); par les transcriptions hébraïques: *tsindre* (cendre), *pietse, fortse, montsiel* (monceau), etc. Elle est encore vivante dans plusieurs mots passés en alle-

mand: *Prinz, Pelz* (*pelisse*, vfr. *pelice*), *Franz, Mütze* (*aumusse*, vfr. *almuce*), *Schanze* (*chance*).

REMARQUE. L'affriquée [ts] se retrouve, comme type fondamental de l'altération de la prépalatale, en hispano-roman, dans certains cantons ladins et dans une partie du domaine roumain. Partout ailleurs, à savoir en Italie et dans la plus grande partie des domaines roumain et ladin, la prépalatale s'altère en [tš]; ce même son s'est aussi développé dans la région picarde-normande dans les cas qui ont donné [ts] dans le reste de la Gaule du Nord; ainsi, dans la région indiquée on trouve *chire, cherf, ichelle, merchi, brach, fach, tierch, comenchier, cachier* (chasser), *forche*, etc., etc.

4⁰ L'affriquée [ts] perd, probablement dans le courant du XIIIᵉ siècle, l'élément plosif et se réduit ainsi à la simple spirante sourde [s]: comp. la réduction de [tš] à [š], § 402.

II. C + CONSONNE.

405. Suivi d'une consonne, *c* [k] se développe de différentes manières, selon la nature de la consonne.

1⁰ Dans les groupes CS (X), CT, CR, QV, la plosive disparaît en dégageant un yod qui se combine avec la voyelle précédente: axem > *ais*, factum > *fait*, fac(e)re > *faire*, aqua > *aive* (§ 405–408, 411). Pour les dentales, on a probablement passé par des formes mouillées (§ 305).

2⁰ Dans le groupe CL, la plosive se fond avec la latérale qu'elle mouille: quac(o)la > *caille* (§ 409).

3⁰ Dans quelque cas isolés, C devient *G* ou *S* tout en dégageant un yod: acrem > *aigre*, gracilem > *graisle, grêle*.

406. CS. Le groupe [ks] peut être primitif, comme dans coxa [koksa], ou secondaire, comme dans *crexo [kʀekso], transposé de cresco; il devient **is (iss)** dans les deux cas.

1⁰ **CS primitif** (orthographié **x**) > *is* (*iss*):

coxa	*cuisse*	axilla	*aisselle*
axem	*ais*	maxilla	vfr. *maisselle*
buxum	*buis*	exire	vfr. *eissir*
exit	vfr. *ist*	laxare	*laisser*
Axona	*Aisne*	uxorem	vfr. *oissor*
fraxinum	*fraisne, frêne*		

On a réintroduit le *x* étymologique dans sex > *sis, six*, et sexaginta > *soissante, soixante* (cf. § 97).

Cas isolés. Dans quelques mots, il y a eu assimilation entre les deux éléments du groupe [ks]: exagium > *essai*; examen > *essaim*; dans d'autres, les deux éléments ont été convertis; ainsi. à côté de laxare, qui a donné régulièrement *laissier, laisser*, on a eu lascare (comp. § 518,3) qui aboutit au doublet *lâcher*: comp. taxare > tascare > *tâcher*.

Mots d'emprunt. *Auxiliaire, complexe, convexe, élixir, fluxion, index, laxatif, luxe, maxime, maxillaire, préfixe, prolixe, rixe, saxifrage, sexe, silex*, etc. Le *x* de ces mots se prononce maintenant [ks]; dans tous les mots qui commencent par *ex-*, il a la valeur de [gz]: *exalter, examiner, exagérer, exécuter, exemple, exercer, exiler, exotique, exulter*, etc. La prononciation moderne de *x* est, dans beaucoup de cas, due à l'influence de l'écriture (§ 119): on trouve dans les auteurs des XVe et XVIe siècles *Alessandre, essemple, essemplaire, prolisse*, etc.; Marot rime *prolixe* avec *propice*. Le *x* final est muet dans *crucifix, flux, reflux*.

Remarque. Le groupe x [ks] + consonne (excepté *r*) se réduit déjà en gallo-roman, par l'amuïssement de la palatale, à *s* + *consonne*: dextra > destra > vfr. *destre*; dextrarium > destrarium > *destrier*; exclusa > esclusa > *écluse*; exligere > esligere > *élire*; extra > estra > vfr. *estre*; extraneum > estraneum > *estrange, étrange*; juxta > justa > *jouste, joute*; juxtare > justare > *jouster, jouter*; sextarium > sestarium > *sestier, setier*. Le même phénomène se retrouve dans la langue moderne, où *x* [ks] devant une consonne se réduit souvent à *s*: *escuser, esclure, esprimer, espression, express, esplication, esclure*, etc. Cette prononciation, que presque tous les théoriciens déclarent »d'une vulgarité révoltante«, est pourtant très répandue, même parmi les gens cultivés. Le groupe *x* + *cons.* est aussi adouci par l'épenthèse d'une voyelle (voy. § 494,2). Si la consonne suivante est R, il se développe une consonne transitoire, un T (§ 499): texere > *tistre*, duxerunt > vfr. *duistrent*.

2º **CS secondaire**. Le groupe *sc* [sk] se change (excepté devant *a*) en *cs* [ks]: cresco > crecso, fascis > facsis, vascellum > vacsellum, luscum > lucsum, germ. frisk > friks. La même métathèse se retrouve dans la prononciation vulgaire de nos jours (§ 518,3). Le *cs* secondaire de la période gallo-romane se développe comme le *cs* primitif:

cognosco	*connais*	cognoscentem	*connaissant*
cresco	*crois*	crescentem	*croissant*
*nasco	*nais*	*nascentem	*naissant*

discum	*dais*	bosk	*bois*
luscum vfr.	*lois*	frisk	*frais*
fascem	*fais*	harnisk(?)	*harnais*
vascellum	*vaisseau*	marisk-	*marais*
franciscum	*français*		

Cas isolés. La métathèse n'a pas lieu dans *lusciniolum> *rossignol,* ni devant *a*: musca>*mouche*, lusca>*louche* (qui remplace l'ancien masculin *lois*<luscum), germ. *frisca>*freische, fraiche,* etc. (sur le développement de crescam, cognoscam, etc., voir la Conjugaison); ajoutons auscultare>*écouter,* (§ 174; 188, Rem.).

Remarque. Si le *cs* secondaire est suivi de *r*, il se développe, comme toujours entre *s* et *r*, un T (§ 499): crescere>crecsere>*creistre, croistre, croître*: *nascere>nacsere>*naître*: *pascere>pacsere>*paitre*, parescere>parecsere>*paraître.*

407. CT. Le groupe [kt] devient **it**:

tructa	*truite*	*allactare	*allaiter*
directa	*droite*	factorem	*(bien)faiteur*
dictum	*dit*	lactuca	*laitue*
factum	*fait*	Pictavum	*Poitou*
lectum	*lit*	*pectorina	*poitrine*
noctem	*nuit*	tractare	*traiter*
tectum	*toit*	vectura	*voiture*

Cas isolés. *Pis* (pectus) est pour *piz* (comp. § 384). Le *c* est tombé dans jactare>*jeter*, fluctuare>*flotter* (p.-ê. infl. d'un mot germanique), luctare>*lutter* (en vfr. aussi *luitier*), ructare>*roter*. Sur le développement de **ctj** (factionem>*façon*), voy. § 474,4.

Mots d'emprunt. *Abstraction, acte, contracter, dicter, direction, docteur, doctrine, facteur, faction, fiction, interdiction, objecter, octobre, octroyer, réfectoire,* etc. Grâce à une assimilation, on a prononcé autrefois, dans plusieurs des mots cités, *t* au lieu de *ct*: on trouve, par exemple, les graphies *dottrine, objetter, diton, ottroyer,* etc. Dans beaucoup de mots savants, le *c* est tombé: *pratique* (practicus), *étique* (hecticus), *lutrin* (vfr. *letrin*<*lectrinum), *auteur, autorité*: rappelons surtout les mots en *-at, -et, -it*: *contrat, objet, préfet, projet, sujet, conflit, édit* (à côté

de *contact*, *exact*, *correct*, *direct*, *infect*, *abject*, *convict*): ajoutons quelques mots où *c* s'écrit sans se prononcer: *aspect* [aspæ], *circonspect* [sirkõspæ], *respect* [ræspæ], *suspect* [syspæ].

408. CR. Le groupe [kr] devient **ir**:

fac(e)re	*faire*	duc(e)re	*duire*
plac(e)re	*plaire*	luc(e)re	*luire*
tac(e)re	*taire*	dic(e)re	*dire*
		fec(e)runt	*firent*

Ajoutons lacryma〉*lairme*, devenu *larme* au lieu de *lerme* (§ 245); sacramentum〉*sairement*, devenu *serement* (§ 200), *serment* (§ 291), coquere〉*cocere (§ 411,3) 〉*cuire*; cicer〉 vfr. *ceire, cerre*, remplacé par *chiche*.

Cas isolés. Acrum〉*aigre*; alacrem〉*alaigre*, *alègre*, *allègre*; macrum〉*maigre*.

Mots d'emprunt. *Lacrymal, lucratif, sacrement, sacrer, sacristie, secret*. Rappelons encore *migraine* (*ἡμικρανία*) et *bugrane*, doublet de *bucrâne* (*βούκρανον*).

409. CL. Le groupe [kl] aboutit à *l* mouillé [ł]: vermiculum 〉*vermeil*, corbicula〉*corbeille*, quacola〉*caille*, etc. voir § 352.

Cas isolés. Dans quelques mots, le groupe *cl* est devenu *gl*: *aigle* (aquila); *aveugle* (*aboculum); *beugler*, dér. de *beugle* ou *bugle* (buculum); *églantier*, dér. de vfr. *aiglent* (aquilentum); *église* (ecclesia); *jongleur* pour *jougleur* (joculatorem); *marguillier*, altération de *marglier*, plus anciennement *marreglier* (matricularium). Notez enfin gracilem〉*graisle*, *gresle*, *grêle*.

Mots d'emprunt. *Cénacle*, *miracle*, *obstacle*, *spectacle*, *tabernacle*; *article*, *besicles*, *cycle*, *manicle*; *siècle*; *binocle*, *monocle*, *socle*, etc. L'ancienne forme *eclogue* (ecloga) a été remplacée par *églogue*. *Seigle* (secale) vient probablement de quelque dialecte.

410. C + nasale. Cette combinaison est très rare: elle ne se trouve que dans quelques proparoxytons. Il paraît que la palatale, d'abord intervocalique, se change régulièrement en **s** [z].

1° **CM** se trouve dans decima〉*disme*, *dîme*. Les deux formes verbales dicimus et facimus étaient en lat. vulg. diimus et faimus, d'où *dimes* et *faimes*. Rappelons encore le développe-

ment de Jacobus qui s'est changé en Jacomus (ital. Giacomo) > vfr. *Jaimes* (angl. *James*).

Mot savant. Drachma a donné *drachme* et *dragme*: au XVII[e] siècle, on trouve aussi *dramme*.

2° **CN** se trouve dans acinum > vfr. *aisne*, conservé dans les patois sous la forme d'*aine* (marc de raisin): cicinum > vfr. *cisne*: Vendocinum > *Vendosme*, *Vendôme*: Sequana > Secna > *Seine*: comp. pectinare > *peigner*. Diaconum > *diacne*, *diacre* (§ 327,2) est un mot savant.

411. CW. Le développement de ce groupe est peu clair:

1° La palatale se change en **i** et la labiale reste comme **v**: aqua > vfr. *aive*, *eve* (conservé dans *Boilève*): aquarium > *évier*: equa > vfr. *ive*: *sequere > *sivre*, *suivre*. Remarquez aussi æqualem > vfr. *evel*.

2° La palatale s'affaiblit en **g** tout en dégageant un **i** (comp. § 408), et la labiale reste. Ce développement, qui est peut-être dialectal, se trouve dans aqua > vfr. *aigue* (doublet de *aive*), conservé dans *aigue-marine*, *aiguail*, *aiguayer*, *aiguière* (*Aigues-mortes*). Æqualem > vfr. *igal*, remplacé par *égal*.

3° La labiale s'amuït et la palatale se développe selon les exigences de sa nouvelle position: coquina > cocina > *cuisine* (§ 416): querquedula > cercedula > *sarcelle*: coquere > cocere > *cuire* (§ 408).

4° La palatale et la labiale restent sans changements: unquam > vfr. *onque*; aliquod > vfr. *alque*.

Mots d'emprunt. *Aquatique, loquace.*

412. C entre deux consonnes.

1° C s'efface s'il est précédé ou suivi de *S*: masc(u)lum > *masle*, *mâle*: *misc(u)lare > *mesler*, *mêler*: porc(o)s > vfr. *pors*: cler(i)c(o)s > vfr. *clers*: arc(o)s > vfr. *ars*, etc. Les formes modernes telles que *clercs*, *porcs*, *arcs*, *blancs*, *joncs*, etc. sont refaites. *Muscle* est savant. Rappelons encore Marc(o)mannia > *Marmagne*.

2° C se maintient devant *L* dans les groupes **NCL** et **RCL**: avunc(u)lum > *oncle*: carbunc(u)lum > vfr. *escarboncle*, devenu *escarboucle* (§ 329): circ(u)lum > *cercle*, *cooperc(u)lum > *couvercle*; sarc(u)lare > *sarcler*.

3° C devient *T* devant un R, dans les groupes **RCR** et **NCR**: carc(e)rem > *chartre*; torq(ue)re > vfr. *tortre*, remplacé par *tordre* (sous l'influence des verbes en *-dre*?); vinc(e)re > vfr. *veintre*, remplacé par *vaincre*. Il s'agit ici d'une assimilation régressive: sous l'influence de la vibrante dentale [ʀ] (§ 355), la plosive palatale sourde [k] change de lieu d'articulation et devient également dentale. *Ancre* (ancora) et *chancre* (cancer) sont de formation postérieure; *encre* est expliqué au § 504,3. Sur le sort de **SCR**, voir § 499.

4° C disparaît dans le groupe **NCT** en mouillant la nasale précédente: junctum > *joint*; punctum > *point*; sanctum > *saint*; comp. § 231. Les mots qui présentent le groupe *nct* intact, sont savants: *sanctifier*, *sanctuaire*, *onction*, *ponctuel*, etc.

IV. C INTERVOCALIQUE.

413. Le sort du *c* intervocalique dépend du lieu de son articulation, ce qui veut dire de la nature des voyelles environnantes (cf. § 397).

1° **La postpalatale**, qui se trouve devant *o*, *u*, et après *o*, *u* devant *a* (**voy. + co**, **voy. + cu**, **oca**, **uca**), s'amuït: securum > *sëur*, *sûr*; jocat > *joue*, etc. Il faut admettre que la plosive postpalatale sourde [k] est d'abord devenue sonore [g]: securo > seguro: comp. le changement de *p* en *b* et de *t* en *d* (§ 366,3). Ensuite, la plosive sonore [g] a changé de manière d'articulation et est devenue fricative [γ]: seguro > seγuro: comp. le changement de *b* en *v* (§ 378) et de *d* en ð (§ 394). Le son [γ], qui s'entend souvent en espagnol, dans *seguro*, *luego*, etc., et qui est très fréquent en danois, s'est finalement amuï: seγuro > seuro > *sëur*, *sûr*, comme la dentale correspondante (§ 383, 386). L'amuïssement de la fricative palatale est probablement antérieure au IX[e] siècle.

2° **La médiopalatale**, qui se trouve devant *a*, non précédée de *o*, *u* (**aca**, **eca**, **ica**), se change en *yod*: pacat > *paie*; decanum > *doyen*. Il faut également admettre ici [g] comme étape intermédiaire: baca > baga; puis la médiopalatale sonore a cessé d'être plosive et est devenue fricative: baga > baja.

3° **La prépalatale**, qui se trouve devant *e*, *i* (**uce**, **oce**, **ace**, **ece**, **ice**, **uci**, **oci**, **aci**, **eci**, **ici**), devient [z] en dégageant un yod:

racemum > *raisin*, vicinum > *voisin*. Comme la prépalatale initiale *c* est devenue [ts] (§ 404), on peut supposer que la prépalatale intervocalique est devenue la sonore correspondante vicinum > [vedzino], mais le dégagement d'un yod n'y trouve pas son explication.

414. Voyelle + CO (CU). Devant une vélaire, le *c* [k] intervocalique disparaît:

ciconia	vfr. *ceoigne*	securum	*sëur, sûr*
cuculla	*cooule, coule*	*placutum	*plëu, plu*
locusta	vfr. *laouste*	*tacutum	*tëu, tu*
Saucona	*Saône*	*festucum	*fétu*

Rappelons aussi focum > *fou, feu*, jocum > **jou, jeu*, locum > *lou, lieu* (comp. § 249).

Cas isolés. Dans quelques mots, en partie savants, la palatale sourde est restée comme sonore: *aigu* pour *agu* (acutum); *aiguille* pour *agulle* (*acucula); *cagoule* (cuculla), doublet dialectal de *coule*; *cigogne* (ciconia), forme savante qui a remplacé l'ancien *ceoigne*; *ciguë* (cicuta), mot savant; *dragon* (draconem), mot savant; *langouste* (locusta), forme dialectale qui a remplacé *laouste*.

Mots d'emprunt. *Cuculle, faconde, fécond, pécune, pellicule, préconiser, protocole, second*, etc.

415. Voyelle + CA. Il faut distinguer deux cas, selon la nature de la palatale, qui peut être postpalatale (après *o, u*) ou médiopalatale (après *a, e, i*).

1° Après *o, u*, la palatale disparaît:

jocat	*joue*	focacia	*fouace*
locat	*loue*	carruca	*charrue*
jocare	*jouer*	lactuca	*laitue*
locare	*louer*	manducat vfr.	*manjue*
advocatum	*avoué*	verruca	*verrue*

Cas isolés. Quelques mots présentent un yod entre les deux voyelles: *Auca > *oie*; la forme régulière est *oe* ou *oue* qui s'emploie encore au XVIIe siècle; faut-il voir dans *oie* une influence de *oiseau*? ou est-ce plutôt une forme dialectale? Exsucare >

vfr. *essuer*, remplacé par *essuyer* (comp. § 279). *Nucalem⟩ vfr. *noel*, devenu *noeal*, *noial*, *noyau* par confusion de suffixes. Vocalem⟩*voyelle* n'est pas populaire.

Mots d'emprunt. *Colloquer*, *époque*, *invoquer*, *provoquer*, *suffoquer*, *exsuquer*, *caduque*, *nuque*, etc. *Ducat* vient de l'it. ducato; le doublet *duché* est un dérivé de *duc*.

2° Si la voyelle précédente n'est pas vélaire, mais *a*, *e* ou *i*, *c* devient yod:

baca	*baie*	decanum	*doyen*
bracas	*braies*	vicarium	vfr. *voyer*
pacat	*paie*	pacare	*payer*
plĭcat	*ploye*	plĭcare	*ployer*
frĭcat	vfr. *froie*	frĭcare	vfr. *froyer*
nĕcare	*noyer*	prĕcare	vfr. *proyer*

Le yod est absorbé si *c* est précédé de ī ou ĕ accentués:

amīca	*amie*	pīca	*pie*
mendīcat	*mendie*	nĕcat	vfr. *nie*
ortīca	*ortie*	*prĕcat	*prie*
fīca	vfr. *fie*	sĕcat	*scie*

Sur cacat⟩*chie*, voir § 208.

Formation analogique. Dicam donne régulièrement *die* (encore dans Molière), qui a été remplacé par *dise* sous l'influence de *disant*, *disais*, etc.

Mots d'emprunt. *Abdiquer*, *Afrique*, *bibliothèque*, *communiquer*, *décanat*, *défécation*, *délicat*, *grecque*, *héroïque*, *pélican*, *plicatif*, *sécateur*, *sécaline*, *sécant*, etc.; dans plusieurs mots savants, la terminaison -icare est rendue par *-ier*: *édifier*, *falsifier*, *justifier*, *publier*, *supplier*, etc. Remarquez *intriguer* qui vient de l'italien *intrigare*; la vieille forme française est *intriquer*, employé encore au commencement du XVIIe siècle. *Cigale* (cicada) et *viguier* (vicarium) viennent du provençal. *Figue* (fica) a remplacé l'ancien *fie*.

416. Voyelle + CE (CI). C devant une voyelle palatale, non finale, se transforme en **s** [z], en dégageant un yod:

placere	*plaisir*	licere	*loisir*
tacere	vfr. *taisir*	mucere	*moisir*
racemum	*raisin*	vicinum	*voisin*
avicellum	*oiseau*	dominicella	*demoiselle*

Cas isolés. Un ī précédent absorbe le yod: dīcebam ⟩ *disais*, dicentem ⟩ *disant*. *Gésir* (jacere) et *lézard* (lacerta) sont probablement pour **jaisir* et **laiserte*. L'ancien *fesis* (fecisti) s'explique par l'influence de *mesis*.

Mots d'emprunt. *Décéder, décembre, décent, décence, décide, difficile, jacent, précis, récent, vicinal, vermicelle*. On trouve [k] dans *coloquinte* (colocynthis), et [š] dans *machine* (machina) comp. *Achille* [ašil] et *Achéron* [ašerõ].

V. C FINAL.

417. C final libre.

1º **La postpalatale**, qui se trouve après *o* et peut être suivie d'un *o*, paraît rester: apud hoc ⟩ *avuec, avec* (on avait aussi autrefois *poruec, sinuec*): illo loco ⟩ *illuec*. Pourtant, le simple hoc devient *o* (§ 14, Rem.): sur focum ⟩ *feu*, etc., voir § 249. Sont savants des mots tels que *caduc* et *réciproque*.

2º **La médiopalatale**, qui se trouve dans le groupe *ac* final ou suivie d'une voyelle vélaire caduque, se change en yod (comp. § 415.2): fac ⟩ *fai, fais*: veracum ⟩ *vrai*: Cameracum ⟩ *Cambrai*; Sparnacum ⟩ *Épernay*; illac ⟩ vfr. *illai*.

Mots d'emprunt. *Ammoniac, bac, bivouac, lac, micmac, trictrac*, etc.: le *c* est muet dans *estomac, tabac, almanach*.

3º **La prépalatale** qui se trouve devant *e, i*, devient [ts] et dégage un yod. Le yod se combine avec la voyelle précédente, et l'affriquée [ts] se simplifie en un [s] (comp. § 404) qui finit par s'amuïr; par réaction savante, le *s* est souvent remplacé par *x*: nucem ⟩ *noiz, nois, noix*: vocem ⟩ *voiz, vois, voix*: decem ⟩ *diz, dis, dix*: picem ⟩ *peiz, peis, poix*: vicem ⟩ *feiz, fois*; *berbicem ⟩ *brebiz, brebis*: perdicem ⟩ *perdriz, perdris, perdrix*: soricem ⟩ *souriz, souris*. Pacem donne *pais, paix*. Sur le sort de -ce final dans les proparoxytons, voir § 251.6 et 403.2.

Mots d'emprunt. *Atroce, calice, cilice, féroce, précoce*, etc. *Duc* est primitivement un accusatif tiré du nominatif *dus* pour *ducs* (§ 314, Rem.) ⟨ lat. dux.

4⁰ La prépalatale qui se trouve dans le groupe *ic* final ou suivie d'une voyelle vélaire caduque disparaît (comp. § 415,2): sic > *si*: ecce hic > *ici*: dico < vfr. *di*: amicum > *ami*: *spi-um > *épi*: ficum > vfr. *fi*, puis écrit et prononcé *fic* par réaction étymologique: il en est de même de picum > *pi*, puis *pic*: l'ancienne forme est conservée dans *pivert*.

Mots d'emprunt. *Arsenic, ombilic, public, syndic, pronostic*. etc.

418. C final appuyé se conservait primitivement tel quel:

arcum	*arc*	beccum	*bec*
porcum	*porc*	saccum	*sac*
cler(i)cum	*clerc*	seccum	*sec*
juncum	*jonc*	soccum	*soc*
frank-	*franc*	succum	*suc*
		bukk-	*bouc*

Cas isolé. *Bau* devrait s'écrire *bauc*: l'ancienne forme est *balc* (aha. balcho; comp. *balcon*).

419. Comme le C final disparaissait devant le *s* de la déclinaison (§ 314, Rem.), on avait *ars, pors, sas, ses*, à côté de *arc, porc, sac, sec*. L'analogie a tantôt généralisé les formes avec *c* tantôt celles sans *c*.

1⁰ C s'entend dans *arc, turc, bec, bouc, sac, sec, soc, suc, roc* (ital. rocco). Le *c* final ne disparaît plus devant le *s* du pluriel, mais bien quelquefois devant la consonne initiale d'un mot suivant: *ar(c)-boutant, ar(c)-doubleau, be(c)-d'âne, béjaune* (pour *bec jaune*), *cin(q) francs*: comp. *un coq* [kok], mais *un coq d'Inde* [kodæ:d]. On disait autrefois *un sa(c) mouillé*.

2⁰ C s'est amuï dans *clerc, marc, porc, banc, blanc, flanc, franc, jonc, tronc, broc, croc, escroc* (ital. scrocco). La forme pleine reparaît parfois devant une voyelle: *porc-épic* [pɔrkepik], *passer du blanc au noir, de flanc en flanc, franc et net, franc-archer, de broc en bouche, croc-en-jambe*.

G.

420. Sort général de G.

1⁰ G reste au commencement d'un mot devant une consonne et devant *o, u*: gratum > *gré*, gutta < *goutte*: après une consonne: angustia > *angoisse* (§ 421—422).

2° G devient [k] à la finale d'un mot après une consonne: largum > vfr. *larc* (§ 436,2).

3° G devient [ž] devant *a*, *e*, *i*, au commencement d'un mot: gentem > *gent*, et après une consonne: argentum > *argent* (§ 423—424).

4° G devient [j] devant *D*, *T*, *R*: flagrare > *flairer* (§ 426—427), et parfois devant (ou après) *a*: saga > *saie* (§ 434,2).

5° G se combine avec *N* et *L* en [ñ] et [ɫ]: agnellum > *agneau*, vigilare > *veiller* (§ 429—430).

6° G s'amuït entre deux voyelles dont la première est vélaire: ruga > *rue*, *fugire > *fuir* (§ 433, 434,1), et parfois entre deux consonnes: margula > *marle*, *marne* (§ 431).

I. G INITIAL.

421. G suivi d'une consonne reste sans changement: gratum > *gré*, grandem > *grand*, glandem > *gland*, etc.

Cas isolés. G est devenu *C* dans *clatir*, vfr. *glatir* (glattire), altéré sous l'influence de *clapir*; rappelons aussi l'ancienne forme *crotesque* pour *grotesque*. G est tombé dans *glirem (pour glirem, cf. § 150) > *loir*; Glycerium > *Lézer*.

422. G suivi d'*O* ou d'*U* reste sans changement:

1° **G (+ o, u) initial d'un mot**: gobionem > *goujon*; *gurga > *gorge*; gustare > *goûter*; gutta > *goutte*; gundfanon > *gonfanon* (on a dit aussi *confanon*).

2° **G (+ o, u) initial d'une syllabe**, après une consonne: angustia > *angoisse*. Si *marcotte* est un dérivé de mergus, on aurait attendu *margotte*.

423. G suivi d'*A*, d'*E* ou d'*I* devient [ž], orthographié **g** ou **j**.

1° **G (+ a, e, i) initial d'un mot**:

galbinum	*jaune*	gemere	*geindre*
gabata	*joue, jatte*	gentem	*gent*
gaudium	*joie*	genuculum	*genou*
*gaudire	*jouir*	gesta	*geste*
gagatem	*jaiet, jais*	gigantem	*géant*
gallina	*geline*	gingiva	*gencive*
gard-	*jardin*		

Mots d'emprunt. *Gabelle*, *galactite*, *galbanum*, *gambader*, *gamelle*, *gamme*, *galline*, *gourdir*, etc. Pour *gangrène* (gangræna). Vaugelas observe: »Il faut escrire *gangreine*, auec vn *g* au commencement, et non pas *cangreine*, auec vn *c*, mais on prononce *cangreine*, auec vn *c*, et il est plus doux à cause qu'on euite la repetition des deux *g*« (*Remarques*, II, 61).

2⁰ **G (+ a, e, i) initial d'une syllabe**, après une consonne:

larga	*large*	argentum	*argent*
verga	*verge*	urgentem	*urgent*
purgare	*purger*	*burgensem	*bourgeois*
Andegavum	*Anjou*		

Si le groupe *ge* (*gi*) est précédé de *l* ou de *n*, la palatale se combine avec cette consonne, et l'on a [ł] et [ñ]: *colligire < *cueillir*, fingebat > *feignait*; sur longe > *loin*, plangit > *plaint*, voir § 336.

Cas isolés. Pergamenum > *parchemin*; lunga > vfr. *longe*, remplacé par *longue*, forme refaite sur le masculin. Gingiva > *gencive*, par dissimilation (§ 116).

Mots d'emprunt. *Organiser*, *divulguer*, *promulguer*; *vergue* doublet de *verge* (verga) vient probablement du prov. vergua.

424. Le développement de *g* en [ž] est parallèle à celui de *c* en [š] (voir § 402). Le son [ž] est une simplification de l'affriquée [dž]; on prononçait au moyen âge [džɔjə] (*joie*), [džaʀdin] (*jardin*), [laʀdžə] (*large*), [veʀdžə] (*verge*), etc. Dans les mots d'emprunt français, ce son est rendu en moyen haut allemand par *sch*, *zh*, *j*, *ti*: *schent*, *zhoie*, *sarjent*, *tiost* (le développement ulterieur de ce dernier mot est curieux; il passe en bas allemand sous la forme de dust, et devient dyst en danois). Le son [dž] s'est conservé en plusieurs patois; en lorrain on dit par ex.: *dgens*, *djardin*, etc. Nous le retrouvons en anglais où il s'est conservé dans les mots d'emprunt: *giant*, *gentle*, *general*, *gest*, *George*, *just*, *joy*; la graphie *budget* (vfr. *bougette*) est remarquable. Dans le francien, [dž] se réduit, au XIII[e] siècle, à [ž], mais l'orthographe reste intacte: [dž] n'existe maintenant que dans des mots d'emprunt: *djinn*.

II. G + CONSONNE.

425. Suivi d'une consonne. G [g] se développe de différentes manières.

1° Dans les groupes GT, GD, GR, la plosive se change en un yod, qui se combine avec la voyelle précédente: frig(i)da > *froide*, flagrare > *flairer* (§ 426—427).

2° Dans le groupe GM, la plosive se change en [u] (§ 428).

3° Dans les groupes GL et GN, la plosive se fond avec la consonne suivante, qu'elle mouille: coag(u)lare > *cailler*, dignare > *daigner* (§ 429—430).

426. GT, GD. G se change en yod qui se combine avec la voyelle précédente: dig(i)tum > *deit*, *doit*, *doigt* (§ 97); frig(i)dum > *freit*, *froit*, *froid* (§ 395,2); frig(i)da > *freide*, *froide*; rig(i)dum > *reit*, *roit*, remplacé par le féminin *raide* (< *roide*, *reide* < rigida); leg(i)t > *lit*, fug(i)t > *fuit*.

Cas isolés. Amygdala a été altéré en amendola (comp. it. mandola) > *amande*. G s'est changé en [u] dans Bagdad > vfr. *Baudas*. G est tombé dans Magdalena > *Madeleine* (comp. v. angl. Maudeleyne, conservé dans la forme abrégée Maud).

427. GR. G se change en yod qui se combine avec la voyelle précédente:

fragrare	*flairer*	legere	*lire*
nigrum	*noir*	frigere	*frire*
Ligerim	*Loire*	integrum	*entir, entier*

Cas isolés. G disparaît sans laisser de trace dans peregrinum > *pèlerin*, pigritia > *paresse*. Sur le développement de **rgr**, **lgr** et **ngr**, voy. § 431.

Mots d'emprunt. *Flagrant*, *intègre*, *intégrité*, *nigrette*, *régressif*, etc.

428. GM. G se vocalise en [u]: sagma > *saume*, *somme*; flegma > vfr. *fleume*; figmentum > vfr. *fiument*; pigmentum > *piument* > *piment*. Ce changement, qui suppose comme étape intermédiaire la palatale fricative [γ], est d'ancienne date: déjà l'*Appendix Probi* recommande de dire »pegma non peuma«, et on trouve plus tard, dans des textes vulgaires, fraumentum, sauma (cf. § 12), fleuma.

Mots d'emprunt. *Augmenter*, *diaphragme*. *dogme*. *énigme*. *flegme*. *fragment*, *pigment*, *pygmée*, etc. Les grammairiens d'autrefois protestent parfois contre la prononciation vulgaire qui néglige le *g*: *aumenter*, *flemme*. *dramme* (pour *dragme*. cf. § 410,1). La forme *flemme* est restée populaire et s'emploie dans la conversation familière.

429. GN. Ces deux consonnes se confondent en une seule. le soi-disant *n* mouillé [ñ]: agnellum 〉*agneau* [año], dignare 〉*daigner* [dæñe], etc.; pour les détails, voir § 333—336.

Cas isolés. Le mouillement n'a pas eu lieu dans cognoscere. dont le G est tombé, de sorte qu'on a eu conoscere 〉*connaître*. Dans plusieurs proparoxytons d'adoption postérieure. N est tombé: pagina〉*page*. etc., voir § 327,2. Notez plantaginem〉*plantain*. et propaginem〉*provain*. remplacé par *provin* (§ 222,2).

430. GL. Ces deux consonnes se confondent en une seule. le soi-disant *l* mouillé [ł]: coagulare〉*cailler*: vigilare〉*veiller*. etc.; pour les détails, voir § 353.

Cas isolés. Fragilem〉*fraile*. *frêle*: on avait aussi une forme *fraisle* due probablement à l'influence de *graisle* (gracilem). Dans quelques mots, *g* s'est vocalisé en [u]: tegula〉*tieule*. *tuile* (§ 518,4); regula 〉 vfr. *reule* (resté en anglais sous la forme rule), à côté de *reille* (§ 352).

Mots d'emprunt. *Règle*. *régler*. *coaguler*. *fragile*. etc.

431. G entre deux consonnes:

1° G disparaît après *R*, dans les groupes **RGL** et **RGN**: marg(u)la 〉 *marle*, *marne*, marg(i)nare 〉 *marner*.

2° G se maintient devant *L*, dans le groupe **NGL**: cing(u)la 〉*sangle*, ung(u)la 〉 *ongle*, sing(u)larem 〉 *sangler*, *sanglier*, strangulare〉*étrangler*.

3° G devient *D* devant un *R*. dans les groupes **LGR** et **RGR**: fulg(u)r 〉*foldre*, *foudre*. surg(e)re 〉 *sourdre*. spargere 〉 vfr. *espardre*, terg(e)re 〉 vfr. *terdre*. Il s'agit ici d'une assimilation régressive: sous l'influence de la vibrante dentale [ʀ] (§ 355). la plosive palatale sonore [g] change de lieu d'articulation et devient également dentale; comp. § 412,3.

4° Dans le groupe **NGR**, *ng* devient [ñ]: cingere 〉 ciñere (§ 333), et un *D* accessoire se développe devant la vibrante dentale: ciñere〉*ceindre* (§ 498,3).

III. G INTERVOCALIQUE.

432. Le sort du *g* intervocalique dépend du lieu de son articulation (comp. § 413).

1° **La postpalatale**, qui se trouve devant *o*, *u*, et après *o*, *u* devant *a* (**voy. + go, gu : oga, uga**), disparaît sans laisser de trace : augustum > *août*, ruga > *rue*.

2° **La médiopalatale**, qui se trouve devant *a*, non précédée de *o*, *u* (**aga, ega, iga**), se change en un yod, qui, ordinairement, se combine avec la voyelle précédente : plaga > *plaie*.

3° **La prépalatale** qui se trouve devant *e*, *i*, s'amuït : regina > *reine*.

433. Voyelle + GU (GO). Devant une voyelle vélaire, le *g* intervocalique disparaît (comp. § 414) :

augurium *eür*, *heur*	legumen vfr. *lëun*
augustum *août*	segusium vfr. *sëus*
	*Hugonem *Huon*

Cas isolés. Rappelons les proparoxytons sarcophagum > sarcofao > vfr. *sarcou* > *cercueil* ; vertragum > *vautre* ; Rotomagum > *Rouen* ; Noviomagum > *Noyon*.

Mots d'emprunt. *Auguste*, *augurer*, *figure*, *légume*, etc.

434. Voyelle + GA. Il faut distinguer deux cas selon la nature de la voyelle précédente.

1° Après une voyelle vélaire (*o*, *u*), la palatale disparaît (cf. § 415,1) : ruga > *rue*, sanguisuga > *sangsue*.

Cas isolés. Fuga > vfr. *fuie*, sous l'influence de *fuir*. Rogare > vfr. *rover*.

Mots d'emprunt. *Arrogance*, *arrogant*, *conjuguer*, *subjuguer*, etc. Pour plusieurs verbes, l'usage a hésité entre [g] et [ž] : on trouve *abroguer*, *arroguer*, *déroguer*, *interroguer*, *subroguer*, à côté de *abroger*, *arroger*, *déroger*, *interroger*, *subroger* ; les dernières formes ont seules survécu.

2° Après *a*, *e*, *i*, G se change en un yod, qui reste indépendant : paganum > *payen* ; gagatem > *jaiet*, ou qui se combine avec la voyelle précédente : plaga > *plaie* ; saga > *saie* ; ossifraga > *orfraie* ; præsaga > *fresaie* ; legalem > *loyal* ; regalem > *royal* ;

après un ī, le yod disparaît sans laisser de trace: castigare > *châtier*, castigat > *châtie*.

Formes analogiques. *Nier* a remplacé l'ancienne forme *noyer* (nĕgare) sous l'influence de *nie* (nĕgat); voir § 198. Sur l'explication de *lier*, *lien*, qui ont remplacé *leiier* (lĭgare) et *leiien* (ligamen), voir § 196.

Cas isolés. Gigantem devient par assimilation (§ 506,1) gagante > *jaiant*, *jéant*, *géant*. La même réduction d'une diphtongue inaccentuée se trouve probablement dans legalem > *leial*, *léal*, vieux doublet de *loyal*.

Mots d'emprunt. *Alléguer*, *déléguer*, *diriger*, *divaguer*, *exiger*, *fatiguer*, *gigantesque*, *légal*, *léguer*, *ligament*, *négatif*, *obliger*, *paganisme*, *protéger*, etc. Pour plusieurs verbes, la langue a hésité entre [g] et [ž]: on a dit *fustiguer* et *fustiger*, *mitiguer* et *mitiger*, *naviguer* et *naviger*. L'usage moderne a adopté *fustiger*, *mitiger* et *naviguer*; quant à cette dernière forme, Vaugelas la rejetait: »Tous les gens de mer, disent, *nauiguer*, mais à la Cour on dit, *nauiger*, et tous les bons Autheurs l'escriuent ainsi« (*Remarques*, I, 144); si la forme avec [g] l'a emporté, on peut y voir l'influence analogique de *navigateur* et de *navigation*. A côté de *vagabond*, on a longtemps eu la forme *vacabond*.

435. Voyelle + GE (GI). Devant une voyelle d'avant, la palatale disparaît, quelle que soit la voyelle précédente: Flagellum > *fleel*, *fléau* (cf. § 265, Rem.): sigillum > *seel*, *seau*, *sceau*; nigella > *nielle*: pagensem > *pays*. Fagina > *faine*, *faîne*; vagina > *gaïne*, *gaîne*: magistrum > *maître*: sagimen > *sain*(*doux*) (cf. § 275); regina > *reine* (§ 267); *fugire > *fuir*.

Mots d'emprunt. *Fragile*, *légende*, *magistral*, *nigelle*, *registre*.

V. G FINAL.

436. G final peut être libre ou appuyé.

1⁰ **G final libre** s'amuït: legem > *lei*, *loi*, regem > *rei*, *roi*; jugum > vfr. *jou*, devenu *joug* par réaction étymologique. Sur fagum > *fou*, voir § 249.

Mots d'emprunt. *Grog*, *zigzag*. *Astrologue*, *épilogue*, *prologue*, *pédagogue*, *synagogue*, *prodigue*, etc. *Mage*, au moyen âge *mague*, a peut-être subi l'influence de *magie*.

2° **G final appuyé** se change en *c* [k]: largum>*larc*. lungum>*lonc*. sanguem>*sanc*. burgum>*bourc*. ring>*ranc* (cf. § 314.2). Après le moyen âge, le *c* final de ces mots s'est amuï, et il a été remplacé dans la langue écrite par un *g* (orthographe étymologique, § 96.2): *long*. *sang*. *bourg*. *rang* (*larc* a été remplacé par le féminin *large*). Il est curieux de constater que l'ancienne prononciation sourde de la palatale est encore vivante, sous l'orthographe changée, dans quelques liaisons: *un long hiver* [õlõkivæ:r], *suer sang et eau* [syesãkeo]: pour *un rang élevé*, on hésite entre [õrãkelve] et [õrãelve]: en 1835, l'Académie exigeait aussi *un bourg étendu* [õburketãdy].

Formes analogiques. Les verbes présentent beaucoup de formes analogiques: rappelons, par exemple, *purge*, *ceins*, *feins*, *plains*, etc. au lieu de **purc* (purgo), **cenc* (cingo), **fenc* (fingo), *planc* (plango).

Cas isolés. Si le groupe *ng* est suivi d'une voyelle palatale, il se fond en [ñ]: longe>loñ (§ 335).

CHAPITRE VI.

LES FRICATIVES.

A. FRICATIVES LABIALES.

437. On avait en latin trois fricatives labiales: **f**, **v**, **w**; elles se retrouvent toutes en français, avec une quatrième de formation plus récente [ɣ].

1⁰ F et V étaient à l'origine des bilabiales; elles se sont changées, probablement déjà aux premiers siècles après J.-C., en labio-dentales, et telle est encore leur articulation en français: *fer*, *ver*, etc.

Remarque. Les plus anciens mots d'emprunt latins passés en allemand paraissent attester la prononciation bilabiale du *v*: vinum > *Wein*; vivarium > *Weiher*; les mots d'adoption postérieure, au contraire, reproduisent l'articulation labio-dentale: versus > *Vers*; viola > *Veilchen*; vetula > *Vettel*; vespera > *Vesper*; cavea > *Käfig*; advocatus > *Vogt*.

2⁰ W et [ɣ] sont des bilabiales; la première de formation vélaire, la seconde de formation palatale; W est de date ancienne, [ɣ] n'a pu se développer qu'après l'altération de [u] (§ 187).

F.

438. Sort général de F.

1⁰ F se maintient sans changement au commencement d'un mot: ferrum > *fer*; au commencement d'une syllabe après une consonne: infernum > *enfer* (§ 439), ou devant une consonne: *garyophyllon > *girofle* (§ 440).

2° F se change sporadiquement en *H*.

3° F s'amuït entre deux consonnes: blasphemare > *blâmer* (§ 441), et entre deux voyelles (§ 442).

I. F INITIAL.

439. F initial se maintient.

1° **F initial d'un mot**: ferrum > *fer*, florem > *fleur*, fratrem > *frère*.

Cas isolés. Foris > *hors*, on a aussi le doublet régulier *fors*. *Hâbler* (fabulare) vient de l'esp. hablar.

2° **F initial d'une syllabe** après une consonne: infernum > *enfer*, infantem > *enfant*, aur(i)fabrum > *orfèvre*.

II. F + CONSONNE.

440. F devant une consonne s'amuït dans of(i)cina > *oisine*, *uisine*, *usine* (§ 455, Rem.): Stephanum > *Étienne*, antephona (*ἀντίφωνα*) > *antienne*. Il reste dans les deux mots étrangers *καρυόφυλλον* > *garyophyllon, garofolum > *girofle*, *τρίφυλλον* > *trèfle*, et dans sufflare > *souffler*.

441. F entre deux consonnes s'amuït: blasph(e)mare > *blâmer*, forf(i)ces > *forces*. Comp. *ner(f) de bœuf* (voir § 447, 450,1).

Cas isolés. F reste si la dernière consonne est *R*: ossifraga > *orfraie*: sulphur > *soufre*.

III. F INTERVOCALIQUE.

442. F intervocalique n'existait en latin que dans les mots composés: les quelques exemples que présente le gallo-roman sont obscurs. On s'attendrait à la sonorification de F en *V* (comp. § 310, 366,3), et on trouve que F disparait complètement: bifacem > *biais*: deforis > *dehors* (le Roland donne encore *defors*): *refusare > vfr. *rëuser*, *ruser*: scrofellas > *écrouelles*. Les mots qui présentent un *f* intervocalique sont ou des composés ou des mots d'emprunt: *chèrrefeuille*, *profit*, *professer*, *profond*

(vfr. *parfont*: prov. *preon*), *refuser*, *sarcophage*, *édifice*, *édifier*, *oliphant* (elephantum), *scrofule*, *scrofuleux*.

CAS ISOLÉ. Zizyphum s'est altéré en *jujube*.

REMARQUE. Un exemple isolé d'un changement de *f* en *r* se trouve dans les *Joca monachorum*, qui donnent deux fois la forme proueta pour propheta (P. Meyer, *Recueil*, I, p. 17).

IV. F FINAL.

443. F final peut être libre ou appuyé.

1° **F final libre** devrait indubitablement se conserver: nous n'en avons pas d'exemple. *Tuf* ne vient pas directement de tophus, mais de l'it. tufo. Comp. § 449.

2° **F final appuyé** s'amuït: gomphum > *gon*, écrit arbitrairement *gond*: Radulphum > *Raoul*: Rolf > *Rou*: vangl. werewulf > *garou*.

V.

444. SORT GÉNÉRAL DE V.

1° V se maintient au commencement d'un mot: vermem > *ver* (§ 445,1): au commencement d'une syllabe après une consonne: servire > *servir* (§ 445,2): devant *R*: vivere > *vivre* (§ 446,1): entre deux voyelles: viva > *vive* (§ 448).

2° V devient *F* à la fin des mots: navem > *nef* (§ 449).

3° V se change sporadiquement en *B*: vervecem > *brebis*: en *F*: vapidum > *fade*: en *G*: vadum > *gué*.

4° V se vocalise sporadiquement en [u]: avica > auca > *oie* (§ 446,2, Cas isolés).

5° V s'amuït devant une consonne (excepté *R*): civitatem > *cité* (§ 446,2). et entre deux consonnes: serv(i)t > *sert*.

I. V INITIAL.

445. V initial persiste sans changement.

1° **V initial d'un mot**: ventum > *vent*, vindicare > *venger*, veracem > *vrai*, etc.

CAS ISOLÉS. V devient *B* dans vervecem > lat. vulg. berbicem > *brebis*; Vesuntionem > *Besançon* (infl. de Byzantium?): Verzemonum > *Bargemont*. V devient *F* dans: vices > *fois*, vapidum > *fade* (infl. de fatuum?). Un changement de V en *G* a

lieu dans quelques mots qui subissent l'influence de leurs synonymes allemands commençant par *w*: (cf. § 524): vadum + germ. wad > *gué*; vastare + germ. wastan > *guaster*, *gâter*; vespa + wespa > *guêpe*; vipera + germ. wipera > *guivre*; vīscum + germ. widu > *gui*; vulpem + germ. wulf > *goupil*. Restent à expliquer: vervactum > *guéret*, vagina > *gaine*, vallum > *gaule*, Vasconia > *Gascogne*.

2⁰ **Au commencement d'une syllabe,** après une consonne:

calva	*chauve*	cer(e)visia	*cervoise*
malva	*mauve*	advocatum	*avoué*
servire	*servir*	silvaticum	*sauvage*

Ajoutons à ces exemples: januarium > *janvier*, vidua > *veuve*, annualem > vfr. *anvel*, etc., où *v* vient d'un [u] non syllabique (§ 262,3).

Cas isolés. V est devenu *B* dans curvare > *courber*; comp. *corbeau*, dérivé de vfr. *corp* (corvum). V est tombé dans vervactum > *guéret*.

II. V + CONSONNE.

446. V suivi d'une consonne reste sans changement devant *R*, et s'amuït devant les autres consonnes.

1⁰ **VR** > *VR*: viv(e)re > *vivre* (comp. § 369,2, 376,2). V devient *F* dans parav(e)redum > *palefroi*.

2⁰ **V** tombe devant toutes les autres consonnes:

viv(i)s	*vis*	nav(i)gare	*nager*
viv(i)t	*vit*	nav(i)cella	*nacelle*
civ(i)tatem	*cité*	bov(e)s	vfr. *bues*
*mov(i)ta	*meute*	mov(e)s	vfr. *mues*
juv(e)nem	*jeune*	mov(e)t	vfr. *muet*

Selon cette règle s'expliquent aussi cavea > cavja (§ 262,3) > *cage*, *leviarium > *léger*, et peut-être *aviolum > *aïeul*, *caveola > cavjola > gaiola (§ 401) > *geôle*.

Cas isolés. V s'est vocalisé dans avica > auca > *oie*; avicellum > aucello > *oiseau*, avis struthio > *autruche*; avis tarda > *outarde*.

447. V entre deux consonnes s'amuït:

serv(i)s	*sers*	absolv(i)s	*absous*
serv(i)t	*sert*	absolv(i)t	*absout*
servientem	*sergent*	çerv(o)s vfr.	*cers*
verv(e)carium	*berger*	serv(o)s vfr.	*sers*

Cas isolés. Pulv(e)rem > *poudre*; solv(e)re > *soudre* (comp. § 498,1). Involare > *embler* (comp. § 497,1).

III. V INTERVOCALIQUE.

448. V intervocalique se maintient:

nova	*neuve*	lavare	*laver*
vivat	*vive*	favorem	*faveur*
lixiva	*lessive*	Geneva	*Genève*

Cas isolés. V disparaît par dissimilation (§ 116) dans vivenda > *viande*: il disparaît aussi dans plusieurs mots où il est suivi ou précédé d'une voyelle arrondie (comp. § 378): pavonem > *paon*, pavorem > *pëor*, *peur*; avunculum > *oncle*: oviculas > *ouailles*; *uvetta > *luette* (§ 489,1). Rappelons encore les formes contractées du passé défini: cantavi > cantai > *chantai*, etc. On lit dans Probus: »Probavi, non probai» (*Keil*, IV, 160,11).

IV. V FINAL.

449. V final, libre ou appuyé, devient *F* (comp. 311, 314,2):

brevem	*bref*	bovem	*bœuf*
navem	*nef*	novum	*neuf*
cervum	*cerf*	ovum	*œuf*
servum	*serf*	vivum	*vif*
nativum	*naïf*	salvum	*sauf*

Sur quelques mots dont le *f* final s'est amuï, voir § 450,1.

450. F final, quelle qu'en soit l'origine, peut s'amuïr ou se sonorifier en *V*.

1° F final s'amuïssait régulièrement devant une consonne (§ 314,1). On déclinait au moyen âge *sers* (servus) — *serf* (ser-

vum). *serf* (servi)—*sers* (servos): et de même *vif*—*vis*. *nef*—*nes*. *sauf*—*saus*, etc. On conjuguait *laver*—*lef* (lavem), *les* (laves), *let* (lavet). *lavons* (lavemus). etc. L'analogie a, en règle générale, effacé ces différences. Pour les substantifs, la forme du singulier a ordinairement réagi sur celle du pluriel, en y introduisant le *f*: *serfs*. *vifs*. *nefs*, *saufs*: dans *bœufs* [bø]. *cerfs* [sæ:r], *nerfs* [næ:r]. *œufs* [ø], la restauration du *f* n'est qu'orthographique (pourtant, on dit aussi [öf] et [særf]). Dans quelques cas isolés, le pluriel a réagi sur le singulier, qui a perdu son *f*: *apprenti* (vfr. *apprentif*). *bailli* (vfr. *baillif*. angl. *bailiff*: comp. *baillive*): *brandi* (vfr. *brandif*): *clef* [kle]: *joli* (vfr. *jolif*: comp. *joliveté*): *tré* (vfr. *tref*). On vacille entre *cer(f)* et *cerf*. *ner(f)* et *nerf*. Rappelons encore *bœu(f) gras*. *cer(f) volant*. *che(f)-d'œuvre*. *chégros* (pour *chef gros*). *ner(f) de bœuf*. *ner(f)-férure*. *Neuchâtel*. *Neubrisac*, *neu(f) mois*, etc.

2º F final libre devant une voyelle redevient *V*. On a dit autrefois *viv ou mort*. *viv argent*. *du bœuv à la mode*, *veuv à trente ans*, etc.: un dernier reste de cette particularité s'observe dans la prononciation de *neuf heures* comme [növö:r].

W.

451. La fricative bilabio-vélaire [w] existait en latin classique après une plosive palatale: quare [kware], equa [ækwa], lingua [liŋgwa]. Dans la langue vulgaire, elle s'est souvent développée d'un [u] en hiatus: tenuem>*tenwe, januarium> janwario, etc. (cf. § 262.3). L'*Appendix Probi* recommande de dire vacua, non vaqua. Nous retrouvons le même son dans les mots d'emprunt germaniques (§ 8), où il était d'un emploi fréquent: werra, wisa, warda, sparwari, *mauwa, Gerwald, Godwin, Ludwig, etc. Dans tous ces mots, [w] se modifie ou disparaît: mais il se développe de nouveau, en vieux français, dans les diphtongues *ue*: *buef* [bwæf] (§ 178), et *oi*: *moi* [mwæ] (§ 158). Pour la langue moderne, [w] est un son assez général; il provient surtout d'un *ou* [u] non syllabique: *oui* [wi], *ouate* [wat], *louable* [lwabl], *fouetter* [fwæte], etc. (comp. *ouest* [wæst], *loin* [lwæ̃], *bois* [bwᴀ], *whist* [wist], etc.), et peut être sonore ou sourd.

I. W LATIN.

452. Le [w] latin tombe:

1° Après une palatale initiale: quare > *car*, quomodo > *comme*, quindecim > *quinze*, etc. (voir, pour les détails, § 399, Rem.). L'amuïssement de la labiale est postérieur à l'affrication des palatales (§ 402): carum > *cher*, mais quare > vfr. *quer* (§ 112).

Mots d'emprunt. Tous les mots où *qu* se prononce [kw] ou [kɥ], sont empruntés: *quadrangle*, *quadrat*, *quadrature*, *quatuor*, *quartette*, *quiescent*, *quiétiste*, *quintette*, *quassier*, *quaker*, *quartz*, etc.; dans plusieurs cas, *qu* a été réduit à [k]: *quadriennal*, *quadrille*, *qualifier*, *qualification*, *qualité*, *quantité*, *quarteron*, *quérimonie*; on écrit même *c* dans *cadrat*, *cadratin*, *cadrature*. Rappelons enfin *cancan*, doublet de *quamquam*.

2° Après une consonne médiale appuyée: lingua > *langue* [lã:g], languere > *languir* [lã:gi:r], unguentum > *onguent* [õ:gã], *battualia > *bataille*, mortua > *morte*, februarium > *février*, battuo > *bats*, consuo > *couds*. Le [w] tombe également dans extinguere > *éteindre* (§ 498,3).

Mots d'emprunt. Le [w] se prononce dans *aquarium*, *aquatique*, *aquarelle*, *équatorial*, *équateur*, *équation*, *lingual*, *sanguipurge*, et quelques autres. Pourtant, l'élément labial s'est ordinairement amuï: *acquiescer*, *antiquaire*, *aqueux*, *éloquence*, *équilibre*, *extorquer*, *liqueur*, etc.; on hésite entre [kw] et [k] dans *équestre*.

Remarque, Sur les mots français qui ont perdu le [w] de l'ancienne diphtongue [wæ], voir § 159.

453. Le [w] latin reste, comme *v*:

1° Après une palatale médiale: aqua > vfr. *aive*, equa > vfr. *ive*, antiqua > vfr. *antive*, etc., voir § 411.

2° Après *n*: januarium > *janvier*, tenuem > vfr. *tenve*, annualem > vfr. *anvel*. Comp. Genua > *Gênes*.

3° Après *d*: vidua > *veuve*.

II. W GERMANIQUE.

454. W initial devient **gu** [gw] qui se simplifie en [g], écrit **g** ou **gu** (devant *e*, *i*): want > *guant*, *gant*; warda > *guarde*, *garde*; warjan > *guarir*, *garir*, *guérir*; warnjan > *guarnir*,

garnir: waht- > *guait*, *guet*: *waida > *guaide*, *guède*: werpan > *guerpir* (*déguerpir*): werra > *guerre*: wisa > *guise*: waso > *guason*, *gazon*: Walthari > *Gualtier*, *Gautier*: Warinhari > *Guarnier*, *Garnier*: Wilihelm > *Guillelme*, *Guillaume*: Widhart > *Guiard*, etc.

Cas isolés. Quelques mots présentent v: *vacarme*, *vague*, *vase*, *voguer*.

Remarque. Le passage de *w* à *gu* [gw] a eu lieu assez tard. Le glossaire de Cassel donne encore *wanz* (nº 118), et *w* se conserve intact (ou devient *v*) dans le Nord et l'Est de la France, en picard, en lorrain et en wallon, où l'on trouve *warde*, *werpir*, *warnir*, *want*, etc. Le grammairien Sylvius (§ 49, Rem.) atteste que les Picards prononçaient *ouaine*, *ouan*, *ouage*, *ouaster*, *ouastel*, *ouaire*, *ouairir*, ce que les Français prononcent *gaine*, *gant*, *gage*, *gaster*, *gasteau*, *gaire*, *guarir*. Bovelles (1533) représente la prononciation picarde par un double *w*. *Wallon*, *Willaume*, *Wauthier*, *wantz*, *warder*, *wespe*, répondant au français *Gallon*, *Guillaume*, etc. R. Estienne emploie *ou*: »*Guarir*, le Picard dit *ouarir*, le Picard dit *ouaine* ou *waine* ce que le François dit *gaine* . . . *ouan* ou *wan* ce que le François dit *gan*« (Thurot II, 253).

Y [ɥ].

455. La fricative bilabio-vélaire [ɥ] s'articule avec un frottement très faible et se rapproche beaucoup d'une voyelle: elle est ordinairement sonore: *lui*, *buis*, *nui*, *muid*, etc., mais elle devient partiellement sourde après une consonne sourde: *puis*, *fui*, *tuile*. Elle provient d'un [y] non syllabique: cet [y] est la première partie d'une diphtongue: *nuit* (noctem), *huit* (octo), *lui* (*illui), *huile* (oleum), *puits* (puteum), etc., ou une voyelle syllabique indépendante: *fuir* (vfr. *füir* < *fugire), *muet* (vfr. *muët*, dér. de *mu*), *tuer* (vfr. *tuër* > tutare), etc. Dans la plupart des cas, [ɥ] se maintient sans changement: pourtant, il s'est amuï dans vfr. *buigne* > *bigne*, *effruiter* (dér. de *fruit*) > *effriter*, vfr. *suiron* > *ciron* (§ 458,1), vfr. *tremuie* > *trémie*, vfr. *vuide* > *vide* (§ 202). Rappelons qu'on a prononcé autrefois *bisson* et *aighiser*, pour *buisson* et *aiguiser*, et que cette réduction de *ui* à *i* paraît fréquente dans les patois: dans le *Dom Juan* de Molière (II, sc. 1), on trouve *pisque*, *pis* (puis), *depis*.

Remarque. Dans quelques mots isolés, le groupe [ɥi] s'est réduit à [y]: *buirette* (dér. de *buire*) > *burette*, *charcuiter* (dér. de *char cuite*; sur *char*, voy. § 246) > *charcutier*: *cuirée* (dér. de *cuir*) > *curée*: *escuierie* (dér. de *escuyer*)

>*escuerie*>*écurie*; *luite*>*lutte*; *luiter*>*lutter*; *ruit* (dér. de vfr. *ruire*, rugir)> *rut*; *saumuire* (dér. de sal et muria)>*saumure*; *uisine* (oficina)>*usine* (infl. de *user*?). Remarquez enfin qu'à côté de *buire*, on trouve les formes réduites *bure* et *bire*.

B. FRICATIVES DENTALES.

456. On n'avait en latin qu'une seule dentale fricative [s], qui, sans doute, était sourde dans toutes les positions: soror, rosa, meus. La correspondante sonore [z], encore inconnue au roumain et à l'espagnol, et peu employée en italien, est devenue d'un emploi fréquent en français, où elle provient d'un [s] intervocalique (§ 459), d'un [s] devant une consonne sonore (§ 462,1), et de l'affriquée [dz] (§ 307,4).

Remarque. En vieux français, on trouve deux autres fricatives dentales [þ] et [ð]; elles ont disparu dès le XI[e] siècle (comp. § 383, 387).

S.

457. Sort général de S.

1° S se maintient au commencement d'un mot devant une voyelle: sal>*sel*; au commencement d'une syllabe, après une consonne: versare>*verser* (§ 458); sporadiquement à la fin des mots: ursum>*ours* (§ 464).

2° S se sonorifie (devient [z]) entre deux voyelles: causa> *chose* (§ 459).

3° S devient sporadiquement *R* entre deux voyelles (§ 360).

4° S s'amuït devant une consonne à l'intérieur d'un mot: gustare>*goûter* (§ 460), au commencement d'un mot: scutum> *escu*>*écu* (§ 461); ordinairement à la fin d'un mot: plus>*plus* (§ 465).

I. S INITIAL.

458. S initial se maintient sans changement.

1° **S initial d'un mot**: seta>*soie*, salutare>*saluer*, soror> *sœur*. Sur le développement de S initial devant une consonne, voy. § 461.

Remarque. Dans quelques mots, *s* a été remplacé par *c*: *cercueil* (vfr. *sercueil*<sarcophagum), *cidre* (vfr. *cisdre*<*cisera, altération de sicera), *cingler* (vfr. *sigler*<anc. norr. sigla), *ciron* (vfr. **siron*, **suiron*<aha: siuro), *céleri* (<ital. selleri). On écrit abusivement *sceau* et *sceller* pour *seau* (sigillum) et *seller* (sigillare).

2° **S initial d'une syllabe**, après une consonne: u r s a > *ourse*, v e r s a r e > *verser*, p u l s a r e > *pousser*.

Cas isolés. Dans quelques mots d'emprunt, [s] est devenu [z] après une consonne sonore: *Alsace* [alzas], *balsamique* [balzamik], *balsamine* [balzamin], *balsamier* [balzamje], *transalpine* [trã:zalpin], *Transylvanie* [trãzilvani] ou [trãsilvani].

Remarque. Dans quelques mots, *s* a été remplacé par **c**: *amorce* (vfr. *amorse*, subst. particip. de *amordre*); *farce* (vfr. *farse* < *f a r s a de f a r c i r e); *foncer* (vfr. *fonser*, dér. de l'ancienne forme *fons* < *f o n d u s, -o r i s) et *fonceau*, *foncier*, *enfoncer*, *défoncer*; *forcené* (vfr. *forsené*, dér. de *sen* < all. S i n n); *morceau* (vfr. *morsel*, dér. de *mors* < m o r s u s); *sauce* (vfr. *salse* < s a l s a); *saucisse* (vfr. *salsice* < s a l s i c i a); *souci* (< s o l s e q u i u m); *source* (vfr. *sorse*, subst. particip. de *sordre*). Ajoutons *escarcelle* < it. s c a r s e l l a.

II. S INTERVOCALIQUE.

459. S entre deux voyelles devient [z], tout en persistant sans changement dans l'orthographe:

c a u s a	*chose*	p a u s a r e	*poser*
o t i o s a	*oiseuse*	t h e s a u r u m	*trésor*
s p o (n) s a	*épouse*	p e (n) s a r e	*peser*

Exemples germaniques: w i s a > *guise*, w a s o > *gason*, *gazon*.

Mots d'emprunt. Le changement de [s] en [z] se retrouve dans les mots d'emprunt: *accusatif*, *basilique*, *brasero*, *caséeux*, *casemate*, *caséum*, *casimir*, *casino*, *casoar*, *causal*, *causatif*, *cause*, *cosaque*, *curiosité*, *hasard*, *présider*, *résultat*, *spumosité*, *usufruit*, *usurpateur*, etc. Pour *basalte*, on hésite entre [bazalt] et [basalt].

Mots composés. Dans les mots composés, le [s] primitivement initial reste sourd, si la composition est sentie: *antisocialiste*, *entresol*, *monosyllabe*, *parasol*, *présupposer*, *tournesol*, *vraisemblable*, *Lasalle*, *Lesage*, *Desaix*, etc. On redouble *s* graphiquement dans quelques composés commençant par *de*- ou *re*-: *dessous*, *dessus*, *ressac*, *ressaigner*, *ressaisir*, *ressasser*, *ressauter*, *ressembler*, *ressemblance*, *ressemeler*, *ressentir*, *ressentiment*, *resserrer*, *resservir*, *ressort*, *ressortir*, *ressouder*, *ressource*, *ressouvenir*. Remarquez la différence entre *resigner* [rəsiñe], et *résigner* [reziñe]; on prononce aussi [rezudr], [rezolysjɔ̃], [deziñe]. Si le [s] est primitivement final, il se change en [z]: *plus-offrant* (comp. § 310, Rem.).

Remarque. Au XVIe siècle, *s* [z] devenait souvent *r*: *chemire*, *Jérus*, *furil*, *je vous-r-aime*, etc. Ce phénomène, qui se rencontre encore dans plusieurs

patois, surtout en berrichon, est probablement provoqué par le passage de [z] à [R], dont nous avons parlé au § 360. Il y a encore des endroits qui s'appellent *Baroche* au lieu de *Bazoche* (Basilica).

III. S + CONSONNE.

460. S médial + consonne. S peut se trouver devant les liquides *l*, *m*, *n*, *r*, devant les plosives sourdes *p*, *t*, *c* [k], et devant *f*; il s'amuït dans tous les cas.

1° **SL**: ins(u)la⟩*île*; mas(cu)lum⟩*mâle*; *mis(cu)lare⟩*mêler*.

2° **SM**: *abiss(i)mum⟩*abîme*; spasmare⟩*pâmer*; baptisma⟩*baptême*; tes(ti)monium⟩*témoin*.

3° **SN**: as(i)num⟩*âne*; eleemos(y)na⟩*aumône*.

4° **SR**: antecess(o)r⟩*ancêtre*; consuere (§ 137, Rem.)⟩*coudre*; *ess(e)re⟩*être*, *cisera (§ 458,1, Rem.)⟩*cidre*. Sur le développement de la consonne accessoire, voir § 499.

5° **SP**: vespa⟩*guêpe*; despectum⟩*dépit*; crispare⟩*crêper*; suspicionem⟩*soupçon*.

6° **ST**: costa⟩*côte*, castellum⟩*château*, testa⟩*tête*, posterula⟩*poterne*, gustum⟩*goût*, vestire⟩*vêtir*, augustum⟩*août*, noster⟩*notre*, *nôtre*. Devant *s*, le groupe *st* se réduit à *t* (§ 385): ostis⟩vfr. *ots*, *oz*, Christus⟩vfr. *Criz*, etc.

Remarque. On a le même développement quand *s* se trouve entre deux consonnes: exteras (sc. partes)⟩esteras⟩*estres*, *êtres*; voy. § 406,1, Rem.

7° **SC**: lusca⟩*louche*; auscultare⟩*écouter*, musca⟩*mouche*, piscare⟩*pêcher*, friska⟩*fraiche*. Sur la méthathèse de *sc* en *cs*, voir § 406,2.

Mots d'emprunt. *Astronomie, auguste, baptistère, bastion, bestial, blasphémer, brusque, céleste, chaste, clystère, costume, cristal, discorde, discret, disputer, festin, flibustier, fresque, fruste, funeste, Gascogne, histoire, hospitalité, illustre, inceste, instrument, investir, jasmin, jaspe, juste, langouste, lansquenet, locuste, manifeste, ministère, modeste, pastel, pasteur, presbytère, prospérité, psalmiste, questeur, robuste, rustique, satisfaction, suspect, testament, triste, vestiaire,* etc., etc.; sont également empruntés tous les mots en **-asme**, **-aste**, **-isme**, **-iste**. Rappelons enfin quelques mots anciens et populaires, tels que *destrier, escrimer, geste* (*chanson de*), *ménestrel, ost, sénestre*; si le *s* de ces mots se prononce, c'est qu'ils

ont été repris, dans les livres, par les lettrés de nos jours (§ 85). Plusieurs des mots savants cités se prononçaient autrefois sans *s*; on trouve *cele(s)te, pre(s)bytère, sati(s)faire,* etc. S est définitivement tombé dans *juridiction* (autrefois *jurisdiction*): remarquez aussi *citerne* (vfr. *cisterne*) et *romarin* (rosmarinus: it. ramerino), *république* (res publica).

461. S initial + consonne. Si le groupe commence le mot, il se développe une voyelle prosthétique (§ 493): scutum〉escudo, puis S s'amuït régulièrement: escudo〉*escu, écu*:

spatha	*épée*	sparsum	*épars*
spissum	*épais*	sponsum	*époux*
stabulum	*étable*	stabilire	*établir*
strena	*étrenne*	sternuere	*éternuer*
strictum	*étroit*	stuppa	*étouppe*
scala	*échelle*	scribere	*écrire*
scutum	*écu*	skum	*écume*

Cas isolés. S est tombé, déjà en latin vulgaire, dans spasmare〉*pâmer*: comp. *tricoter*, de l'all. stricken: *tribord* pour *stribord* (dan. styrbord): *tockfisch*, prononciation archaïque de *stockfisch*.

Mots d'emprunt. *Scabreux, scalpel, scandale, scapulaire, scarlatine, scélérat, sceptre, scoffion* (Molière, *Étourdi*, v. 1944), *scorbut, scorpion, scribe, sculpter, smalt, smaragdin, snob, spasme, spatule, spectacle, spécialité, spectateur, spéculer, spirituel, splendeur, spongieux, sport, squelette, stabilité, stagnant, stalle, station, stérile, statut, stellaire, stipuler, stomacal, strict, studieux, stupide,* etc. Par une sorte d'analogie, l'*e* prosthétique a été ajouté à beaucoup de mots d'emprunt: *escabeau* (scabellum), *escadron* (it. squadrone), *escalade* (it. scalata), *escamper* (it. scampare), *escarcelle* (it. scarsella), *escoffion* (it. scoffione), *escopette* (it. scopetta), *escorte* (it. scorta), *espace* (spatium), *espadon* (it. spadone), *espalier* (it. spalliere), *espèce* (species), *espion* (it. spione), *esprit* (spiritus), *esquif* (all. Schiff), *esquinancie* (it. schinanzia), *estampe* (it. stampa), *estomac* (stomachus), *estropier* (it. stroppiare), etc. On a dit de même autrefois *escabreux, espécial, espirituel, esquelette, estatut, estrapontin,* etc., comme le peuple dit encore *escandale, escrupule, espécial, esquelette, estation, estatue,* etc.

462. S ne s'amuït pas dans tous les mots à la même époque. Son assourdissement dépend du caractère de la consonne suivante: il gagne d'abord S devant une sonore, puis S devant une sourde.

1° Devant les **sonores** (liquides: *l, m, n, r*; spirantes: *j, v*; plosives: *b, d, g*) et **f**, l'amuïssement de S a probablement eu lieu au milieu du XI[e] siècle, en tout cas avant la conquête de l'Angleterre (1066): les mot français adoptés en anglais n'offrent aucune trace phonétique du *s*: *male, valet, isle, dine, blame, hideous, defeat* (vfr. *desfait*), *effray* (vfr. *esfreer*), *efforce* (vfr. *esforcier*), etc. Il semble que, par une assimilation régressive, [s] soit d'abord devenu sonore [z], puis ce [z] a dû s'altérer de différentes manières, qui ont amené sa chute complète. Devant les dentales, [z] est probablement devenu [ð]: asinum > *azne, aðne > âne*; i(n)sula > *izle > iðle > île* > [il], etc.: on trouve dans les textes anglo-normands: *idle, gredle, medler, madle, adne, didne*, etc.; rappelons aussi les formes anglaises *meddle* (vfr. *mesle*) et *medlar* (vfr. *meslier*); pourtant, le *d* de ces formes n'est pas (ou n'est plus) ouvert. Parfois, c'est un *r* qui se substitue à [z], surtout dans les textes picards, où l'on trouve *varlet, marle, parle, merler, almorne, arne, derver, orfraie*, etc.: on a retenu de ces formes *varlet* et *orfraie* (ossifraga). Dans la région orientale et wallonne, *h* remplace [z] devant *m, n*: *raihnable, ahnesse, blahmer*.

2° Devant les **plosives sourdes** *p, t, c*, l'amuïssement de [s] est postérieur à la conquête de l'Angleterre; témoin les formes anglaises *beast* (bête), *feast* (fête), *host* (hôte), *estate* (état), *forest* (forêt), *tempest* (tempête), *astonish* (étonner), *spy* (épier), *squire* (écuyer), *squirrel* (écureuil). La chute de [s] se montre d'abord dans la région occidentale et embrasse, au XIII[e] siècle, tous les dialectes, excepté le wallon, qui présente encore des formes telles que *aubespène* (aubépine), *dispouï* (dépouiller), *fiesti* (fêter), *haster, hustin*, etc. Il est probable que, devant les sourdes, [s] s'est d'abord réduit à une sorte d'aspiration; on lit dans l'*Orthographia Gallica*: »Item quedam sillabe pronunciate quasi cum aspiratione possunt scribi cum *s* et *t*, verbi gracia *est, plest, cest*«, et ailleurs: »Quant *s* est joynt [a la *t*] ele avera le soun de *h*, come *est, plest* seront sonez *eght, pleght*«. Rappelons aussi les graphies anglo-normandes *osaht, vousiht, miht, veniht*, etc.; les rimes alle-

mandes, telles que *foreht:sleht, foreht:reht*, et les transcriptions allemandes, telles que *tschahtel (chastel), schahtelân (chastelain)*.

463. S s'est conservé dans l'orthographe bien longtemps après son amuïssement: ce n'est que dans la troisième édition de son *Dictionnaire* (1740) que l'Académie supprime le *s* muet et change *bastir, teste, isle, fust*, etc., en *bâtir, tête, île, fût* (comp. § 61 et 104). Pourtant, il se conserve devant *c* dans *descendre, escient, lascif*, et devant *t*, dans *est*; en outre, dans beaucoup de noms propres: *Aisne, Asnières, Nesle, Suresnes*; *Davoust, Daumesnil, Descartes, Duguesclin, Lemaistre, Prévost, Rosny, Saint-Genest*, etc. La suppression de [s] est ordinairement indiquée par un accent circonflexe sur la voyelle précédente: *asne〉âne, bastir〉bâtir, fust〉fût, teste〉tête*, etc. (§ 104.1): si la voyelle est un *e* inaccentué, on emploie très souvent l'accent aigu: *bétail, connétable, crépu, défaire, détruire, dévêtir, écouter, écu, épaule, épée, épi, étais, éveiller, fétu, ménage, méprendre, répondre, témoin, trépas*, etc. Dans plusieurs cas, la suppression n'est pas indiquée du tout: *aine, ajouter, atelier, autruche, baume, brouter, cet, chacun, cidre, compatir, coteau, cotret, coudre, diaprer, flacon, futaie, joute, jouter, ladre, madre, malotru, moite, mouche, notre, otage, outarde, outil, pacage, panais, poterne, racaille, setier, toujours, votre*. Ajoutons-y les composés: *babeurre* (= bas beurre), *bavoler* (= bas voler), *bavolet* (= bas volet), *plupart* (= plus part), *plutôt* (= plus tost), *raifort* (= rais fort), *soucoupe* (= sous coupe), *sourire* (= sous rire), *toujours* (= tous jours), etc.

Remarque. Comme l'amuïssement de [s] amenait ordinairement la longueur de la voyelle précédente (§ 130.1), il a souvent été introduit après une voyelle longue dans des mots qui n'y avaient aucun droit (comp. § 104.2): *aisle, chaisne, trosne*.

IV. S FINAL.

464. Tout S final, appuyé ou libre, primaire ou secondaire, s'est conservé, au moins dans l'orthographe, jusqu'à nos jours:

cursum	*cours*	plus	*plus*
ursum	*ours*	nos	*nous*
turres	*tours*	vos	*vous*
versus	*vers*	visus	*vis*

corpus	*corps*	risum	*ris*
sparsum	*épars*	amas	*aimes*
bassum	*bas*	debes	*dois*
crassum	*gras*	scribis	*écris*

Dans beaucoup de mots, *s* a été remplacé par **z**: *chez* (casa; § 252), *nez* (nasum), *rez* (rasum), ou par **x**: *deux* (duos), *creux*, *ceux* (ecce illos), *roux* (russum), *toux* (tussim) et les nombreuses formes en *-aux* (*animaux*, *chevaux*, *journaux*, etc.), en *-eux* (*chaleureux*, *fameux*, *heureux*, etc.; *jeux*, *feux*, *neveux*, etc.), en *-oux* (*époux*, *jaloux*, etc., *genoux*, *poux*, etc.). Il ne s'agit ici que de graphies arbitraires. On écrit *nez*, *rez*, *chez*, par analogie avec les anciennes formes en *-ez* (*bontez*, *citez*, *pitiez*, *chantez*, *parlez*, *avez*, etc.), dont le *z*, représentant primitivement le groupe *ts*, était légitime (§ 384). Quant à *x*, dont l'emploi est encore si répandu, c'était au moyen âge un signe graphique qui représentait le groupe *us* à la fin des mots: on écrivait *diex* pour *dieus*, *chevax* pour *chevaus*, etc.; à la fin du XIV[e] siècle, il a été considéré comme un équivalent de *s* final, et l'on a écrit *dieux*, *chevaux*, etc.

REMARQUE. Le s final a disparu dans *andalou* (au XVIII[e] siècle, *andalous*), *courvi* (vfr. *coureïs*), et dans quelques composés: *plupart*, etc., cités au § 463.

465. S final a dû se prononcer au moyen âge dans tous les cas; cependant, la phonétique syntaxique a de bonne heure troublé cet état de choses. S s'amuïssait devant un mot commençant par une consonne (comp. § 460): *plus fort* > *plu*(*s*) *fort*: *faus pas* > *fau*(*x*) *pas*, comme *fustaie* > *fûtaie*, crispat > *crêpe*, etc. S devenait sonore devant un mot commençant par une voyelle: plus acutum > [plyzægy], comme *usare* > [yze] (§ 459). S restait intact devant une pause. Telle était encore la prononciation du XVI[e] siècle; selon Th. de Bèze (1584), les mots *les bons hommes* sonnaient *lé bon zommes*. Après son temps, l'analogie a, dans la plupart des cas, généralisé la forme courte sans *s*; dans beaucoup de mots, pourtant, on fait encore sonner un [z] devant une voyelle: *mes amis, les enfants, vous avez, plus aimable, allons-y, vis-à-vis, de temps en temps, dans un an, chez eux, des chevaux arabes* et *six ans, dix heures,* mais *ver*(*s*) *une forêt, un cor*(*ps*) *élastique*, etc. Devant une pause, la prononciation de *s* tendait déjà à tomber en désuétude du temps de Maupas (1625): »Pro-

noncer l'*s*, dit-il, au bout des mots, n'est point à reprendre, pourueu que faiblement. Et quand bien on la voudra supprimer, si faut-il tenir la syllabe un peu plus longuette«. De nos jours, on ne prononce la sifflante sourde devant une pause que dans *hélas, de guerre lasse* (mauvaise orthographe pour *las*), *courir sus*, dans *tous*, *six*, *dix*, et parfois dans *plus*. La prononciation de *fils*, *ours*, *mœurs*, *ès*, avec *s*, est de date récente: on disait autrefois *fi(ls)*, *our(s)*, *mœur(s)* (comp. *mœurs*:*séducteurs*: Éc. d. femmes, II, 6), *è(s)*.

REMARQUE. Sur l'amuïssement de *s* comme signe du pluriel, voir § 315, Rem.; sur la terminaison *-es*, voy. § 283.

V. SS.

466. Le groupe SS persiste dans la vieille langue, avec une prononciation probablement redoublée, quand il se trouve entre deux voyelles: passare > *passer*: quassare > *casser*: grossa > *grosse*: pressa > *presse*: vessica > *vessie*, etc. A une époque indéterminée, SS se simplifie en [s] dans la langue parlée, mais la graphie reste sans changement: la simplification en [s] amène dans quelques mot un prolongement de la voyelle précédente: *passion* [passjõn] > [pa:sjõ]: *grosse* [grossə] > [gro:s]. A la fin des mots, la simplification en [s] remonte à l'époque où la voyelle suivante s'est amuïe: crassum > *gras*: grossum > *gros*: passum > *pas*: pressum > *près*.

CAS ISOLÉ. Massilia > *Marseille*.

C. FRICATIVES PALATALES.

467. On avait en latin la médio-palatale ordinaire [j] qui s'entendait dans jocus, jam, junius, etc.: le même son remplaçait dans la langue vulgaire un *i* (*e*) en hiatus: rationem > ratjone, cavea > cavja (voir § 262.3). Le yod latin a subi de nombreuses modifications: jam > [ža], ratjone > [ræzõ], etc.: mais, en français, un nouveau yod s'est développé, surtout d'un *i* en diphtongue ou en hiatus, et d'un [l] réduit (§ 351): *pied* [pje], *yeux* [jø], *viande* [vjã:d], *payer* [pæje], *fille* [fi:j], etc.

REMARQUE. La postpalatale [;] était inconnue au latin classique, comme elle l'est au français: elle a dû exister en gallo-roman, comme dernière

étape du développement de la plosive palatale précédée ou suivie d'une voyelle d'arrière: locare > logar > loγar > *loer*, *louer*; securum > seguro > seγur > *sëur*, *sûr* (comp. § 413,1).

J.

468. Sort général de J:

1° J peut rester sans changement s'il se trouve entre deux voyelles: majum > majo, et dans les groupes **dj** et **gj**, s'ils sont médiaux et libres: radium > radjo > rajo, exagium > essagjo > essajo. Ce yod se combine au moyen âge avec la voyelle précédente.

2° J peut se développer en une affriquée sonore [dž]; on a la forme correspondante sourde [tš], si la consonne précédente est sourde. Les deux affriquées se simplifient au moyen âge et deviennent [ž] et [š]. Ce développement a lieu à l'initiale: jam > *jà* [ža]; dans le groupe initial **dj**: diurnum > djorno > *jour*; dans les groupes médiaux **bj**, **vj**, **pj**, **cons.** + **dj**: tibia > tibja > *tige*; sapiam > sapja > *sache*; hordeum > ordjo > *orge*; sporadiquement dans **nj**, **rj**: lanea > lanja > *lange*.

3° J peut se développer, en combinaison avec la consonne précédente, en une affriquée sourde [ts], qui se simplifie en [s]. Ce développement a lieu dans les groupes **cj** et **cons.** + **tj** (exc. *stj*): faciam > facja > *face* [fatsə] > *fasse* [fas]; captiat > captja > *chace* > *chasse*.

4° J peut se fondre avec la consonne précédente (suivante) en un son mouillé; ce développement a lieu dans les groupes **nj**, **lj**, **rj**, **sj**, **tj**, **ssj**, **stj**, qui se changent en [ñ], [ɫ], [r′], [z′], [s′]: linea > linja > liña; filia > filja > fiɫa; varia > varja > var′a; basia > basja > bas′a; orationem > oratjone > oraz′one; messionem > messjone > mes′one; angustia > angostja > angos′a. De tous ces sons mouillés, un seul s'est maintenu jusqu'à nos jours: liña > *ligne*; [ɫ] s'est réduit à [j] depuis le commencement de ce siècle: fiɫa > *fille* [fi:j] (§ 351); les trois autres se sont résolus, dès le X[e] siècle, en *ir*, *is* (*s* sonore) et *iss* (*s* sourd).

Remarque. Dans plusieurs patois, *tj* et *kj* se sont fondus en un seul et même son qu'on écrit *qui* dans les mots où l'orthographe usuelle offre *ti*: *amiquié* (= amitié), et *ti* où l'orthographe usuelle offre *qui*: *cintième* (= cinquième). On trouve un développement correspondant pour le groupe

sonore *dj*: *guieu* (= dieu). Voici quelques exemples tirés surtout du *Dom Juan* de Molière (II, sc. 1): *amiquié. piquié. quien* (tiens). *quienne. tanquia* (tant il y a). *s'équians* (s'étaient), *beguiau* (= bediau, bedeau. § 239, Rem.), *guiament. guieu, morguienne*. etc. Ce phénomène, très général en normand, se rencontre aussi dans d'autres idiomes populaires au nord de la Loire.

I. J INITIAL.

469. J initial se développe, comme *g* devant *a. e. i* (§ 423). en une affriquée [dž] qui se simplifie en [ž], orthographié **j** ou **g**:

jocum	*jeu*	jacere	*gésir*
judicem	*juge*	juniperum	*genièvre*
jungere	*joindre*	*junicia	*génisse*

Cas isolé. Par assimilation harmonique (§ 505) Juliabona est devenu *Lillebonne* (comp. julium > it. *luglio*).

Mots d'emprunt. Le changement de [j] en [ž] se trouve aussi dans les mots d'emprunt: *Jactation. jonction. justice. Jésus. jusquiame*. etc. Pour les mots qui commençaient par hia ou hie. on a hésité longtemps entre *hia-. hié* et *ja-, jé*: Hyacinthus > *hyacinthe. jacinthe*: hierarchia > *hiérarchie. jérarchie*: Jeronimus > *Hiérôme. Jérôme*. Hierosolyma > *Hiérusalem. Jérusalem*: hieroglyphicus > *hiéroglyphique. jéroglyphique*. L'usage s'est déterminé pour la forme savante dans les mots les plus rares: *hiérarchie. hiéroglyphique*. tandis que la forme populaire a été adoptée dans les mots les plus usités: *Jérôme. Jérusalem*: on a conservé *hyacinthe*. comme terme technique. à côté de *jacinthe*.

II. J MÉDIAL.

470. J médial se maintient sans changement et se combine. au moyen âge avec la voyelle précédente: raja > *raie*. troja > *truie*; majum > *mai*.

Mots d'emprunt. Dans les mots savants. le [j] médial est devenu [ž]: *majesté, majorité, majuscule*, etc.

III. LIQUIDE (N, L, R) + J.

471. Dans les groupes **nj. lj. rj**, le yod mouille la consonne précédente, et l'on a [ñ], [ł], [r'].

1º **NJ**>[ñ]: linea>*ligne*, seniorem>*seigneur*, etc.; pour les détails, voir § 334.

Cas isolés. Dans quelques mots, probablement d'adoption postérieure, le yod ne se combine pas avec la nasale: il se développe librement en [ž], tandis que *n* nasalise la voyelle précédente et s'amuït (§ 210): extraneum>*étrange*; granea>*grange*; lanea>*lange*; lineum>*linge*; germ. *fanja>*fange*.

2º **LJ**>[ł]: filia>*fille*; meliorem>*meilleur*, etc. Le *l* mouillé ne vit plus que dans les patois; dans la langue cultivée il s'est réduit à [j] au commencement de ce siècle; pour les détails voir § 351.

3º **RJ** se combine en un *r* mouillé, qui se résout en **ir**: area>*aire*; paria>*paire*; -arium>*-ier* (§ 208); ministerium>*métier*; monasterium>*moutier*; feria>*foire*; gloria>*gloire*; dormitorium>*dortoir*; corium>*cuir*, etc. On a le même développement quand *r* est précédé d'une ou de plusieurs consonnes: cupreum>*cuivre*; ostrea>*huître*.

Cas isolés. Dans quelques mots, probablement d'adoption postérieure, le yod ne se combine pas avec *r*, mais se développe librement en [ž]: cerea>*cierge*; sororium>vfr. *serorge*; *sturionem>*esturgeon*. Augurium, en perdant son yod, devient aguro (§ 188, Rem.)>*ëur*>*eur* (§ 276), *heur* (§ 99). Les vieilles formes *muir* (<*morio) et *muire* (*moriam) ont été remplacées par *meur*, *meurs* et *meure*.

Mots d'emprunt. *Ministère*, *monastère*, *adultère*, *sobre*, *propre*, etc.

IV. LABIALE + J.

472. Dans les groupes **pj**, **bj**, **vj**, **mj**, le yod se développe comme au commencement d'un mot, mais il faut remarquer que, par une assimilation progressive, il devient sourd [š] ou sonore [ž], selon le caractère de la labiale. Quant à la labiale, elle tombe régulièrement (§ 369, 376, 446); pourtant, les vieux glossaires hébreux-français offrent encore *apje* et *salvje* pour *ache* et *salge*, *sauge*. La labiale nasale nasalise la voyelle précédente avant sa chute.

1º **PJ**>[š]: sapiam>*sache*, sepia>*sèche*, *propium>*proche*, apia>*ache*, sapientem>*sachant*, *adpropiare>*approcher*, repropiare>*reprocher*, apiarium>vfr. *achier*, Clipiacum>*Clichy*.

Cas isolés. Pipionem>*pigeon*: *sapium>*sage*. La labiale est tombée de très bonne heure dans sapio>sajo>*sai*, *sais*. Recipio a été remplacé par la forme analogique *recepo> vfr. *receif* (selon § 372,1).

Mots d'emprunt. *Marrube* (marrubium) a remplacé la vieille forme populaire *marouge*.

2° **BJ**>[ž]: tibia>*tige*: *rabia (pour rabies)>*rage*: rubeum >*rouge*: cambiare>*changer*: gobionem>*goujon*: germ. laubja >*loge*.

Cas isolés. Dans quelques formes verbales, la labiale est tombée de très bonne heure: debeo>dejo>*dei*, *doi*, *dois*: debeam>deja>*deie*, *doie*, *doive*: habeo>ajo>*ai*: habeam>aja >*aie*: *habeantem>ajante>*ayant*.

3° **VJ**>[ž]: cavea>*cage*: *alvea>*auge*: salvia>*sauge*: leviarium>*léger*: servientem>*sergent*: *abbreviare>*abréger*.

Cas isolés. Sous l'influence de pluere, la labiale est tombée dans pluvia, devenu ploia>*pluie* (§ 204).

Mots d'emprunt. *Fleuve* (fluvium), *pluvieux*.

4° **MJ** (**MNJ**, **MMJ**)>[ž]: vindemia>*vendange*, blasphemia >vfr. *blastenge*, simium>*singe*, commeatum>*congé*, somnium *songe*, *domnionem>*donjon*, somniare>*songer*, calumnia> vfr. *chalonge*.

V. DENTALE + J.

473. SJ. Ce groupe peut être libre (basia>basja) ou appuyé (messionem>messjone):

1° Si le groupe **sj** est libre, il se fond en un [z] mouillé qui se résout en **is** (*s* sonore), dont l'*i* se combine avec la voyelle précédente:

nausea	*noise*	phasianum	*faisan*
cerasea	*cerise*	fusionem	*foison*
cerevisia	*cervoise*	mansionem	*maison*
ecclesia	*église*	tonsionem	*toison*
basiare	*baiser*	kausjan	*choisir*

Mots d'emprunt. *Allusion*, *circoncision*, *collision*, *élision*, *évasion*, *fusion*, *lésion*, *vision*, etc.

2° Si le groupe **sj** est appuyé sur une consonne précédente, il se développe comme *sj* libre, avec cette seule différence que

la sifflante devient sourde: bassiare > *baisser*, messionem > *moisson*, Suessiones > *Soissons*.

Mots d'emprunt. *Admission, agression, cession, commission, convulsion, mission, passion*, etc.

474. TJ. Ce groupe peut être libre (acutiat > acutjat) ou appuyé (angustia > angustja; tertia > tertja).

1º Si le groupe **tj** est **libre** et **médial**, il se développe comme **sj libre** (§ 473) et aboutit à **is** (*s* sonore):

pretiat	*prise*	rationem	*raison*
pretiare	*priser*	sationem	*saison*
acutiare	*aiguiser*	titionem	*tison*
otiosum	*oiseux*	Sarmatia	*Sarmaise*
potionem	*poison*	Wormatia	*Gormaise*
orationem	*oraison*	Venetia	*Venise*

Sur le développement de la terminaison -itia, voir § 196, Rem.

Cas isolés. Platea s'est altéré en plattea qui donne *place* (selon § 474,1): l'altération est peut-être due à l'influence de l'adjectif populaire *plattus (*plat*).

Mots d'emprunt. *Dédicace, espace, grâce, gracieux, patience, précieux, préface*, etc.: sont également empruntés tous les mots en *-ice, -uce, -ation, -ition, -otion, -ution*: *avarice, justice, malice, police, service*: *astuce*: *abdication, habitation, manifestation, ration*: *coalition, apparition, condition, pétition*: *motion, potion*: *absolution, locution, rétribution*.

Remarque. Voici comment s'explique le développement du groupe *tj*: la plosive dentale subit d'abord une affrication et devient [ts] qui se simplifie en [s] (cf. § 404). Pour aboutir à *raison*, rationem a dû passer par [ʀatjone], [ʀatsjone], [ʀasjone]. On trouve dans les textes bas-latins et les inscriptions: Crescentsianus, Titsius, Acuzius, Tezianus, et osiosus, observasione, etc.

2º Si le groupe **tj** est **libre** et **final**, il se développe comme à l'intérieur des mots, avec cette différence que la sifflante devient sourde et finit par s'amuïr: pretium > pretjo > pres'o > *prieis* (§ 197) > *pris, prix*: palatium > palatjo > palas'o > *palais*.

3º Si **tj** est **appuyé** sur **s**, le groupe **stj** se développe comme *ssj* (§ 473,2) et aboutit à **iss** (*s* sourd): angustia > *angoisse*; *frustiare > *froisser*; bestia > vfr. *bisse*.

Mots d'emprunt. *Bête, chrétien*: *bestial, combustion, question, suggestion,* etc.

4⁰ Si le groupe **tj** est **appuyé** sur une consonne autre que *s*, il aboutit, comme *cj* (§ 476), à une affriquée [ts], qui se simplifie en [s], orthographié **c** ou **s**: cantionem>*chanson*: infantia>*enfance*: *antianum>*ancien*: tertia>*tierce*: fortia>*force*; sortiarium>*sorcier*: *altiare>*hausser*: bibitionem>*boisson* (pour **besson*); redemptionem>*rançon*: neptia>*nièce*; nuptiæ (changé en *noctiæ sous l'infl. de nox)>*noces*; captiat>*chasse*: tractiare>*tracer*: factionem>*façon*: lectionem>*leçon*: *directiare>*dresser* (§ 260): frictionem>*frisson*: coctionem>*cuisson* (pour *cosson*: § 203): punctionem>*poinçon*.

475. DJ. Ce groupe peut être initial (diurnum>djorno), médial appuyé (hordeum>ordjo: verecundia>verecundja), médial libre (gaudia>gaudja: radium>radjo).

1⁰ Le groupe **dj initial** devient [ž], comme le yod simple (§ 469): diurnum>*jour*: diurnalem>*journal*: deusque>*jusque*: deorsum>*jus*.

Mots d'emprunt. *Diable, diacre, diane, diurne, diète*, etc.

Remarque. Z se développe comme *dj* initial: zelosum>*jaloux*, zingiberi<*gingembre*, zizyphum>*jujube*: sont savants: *zéphyr*, *zèle*, *zodiaque*, etc.

2⁰ Le groupe **dj médial** et **appuyé** sur une consonne autre que *n*, devient [ž], orthographié **g**: hordeum>*orge*, *viridiarium>*verger*. Il faut citer aussi *gage*, qui remonte à *waddium (et non pas wadium): on trouve vuaddio dans un document de 692 (Tardif, *Monuments historiques*, 30.1.9).

3⁰ Le groupe **dj appuyé sur n** se simplifie par l'amuïssement de la consonne médiale: [ndj] aboutit à [nj] qui devient [ñ] (§ 334): verecundia>*vergogne*: Burgundia>*Bourgogne*: *rotundiare>*rogner*; grandiorem>vfr. *graignor*.

4⁰ Le groupe **dj médial libre** ou **final** se réduit à un simple yod qui se combine avec la voyelle précédente: gaudia>*joie*; audiat>*oie*: gladiolum>*glaïeul*: appodiare>*appuyer*: *inodiare>*ennuyer*: audio>*oi, ois*: badium>*bai*: radium>*rai, rais*: medium>*mi*: modium>*mui, muid*: podium>*puy*: hodie>*hui*. La dentale est tombée, au plus tard, au VIIIᵉ siècle: le glossaire de Cassel offre déjà *moi*<modium.

Mots d'emprunt. *Page* (it. paggio).

Remarque. Un développement curieux se présente dans toute une série de mots, non entièrement populaires, où *dj* aboutit à *r*, en passant probablement par [ɫ]: Aegidius > vfr. *Gilie*, *Gire*, artem (mathe)maticam > vfr. *artumaire*; dalmatica > *daumaire*; homicidium > vfr. *homecire*; invidia > vfr. *envire*; medicum > medjo > vfr. *milie*, *mire*; remedium > vfr. *remire*.

Mots d'emprunt. *Étude*, *prélude*, *homicide*, *remède*, etc.

VI. PALATALE + J.

476. CJ. Ce groupe, libre ou appuyé, se confond en une affriquée [ts], qui se simplifie en [s], orthographié **s**, **ss**, **c**, **ç**, **sc**.

1° Le groupe **cj** à l'intérieur des mots:

faciam	*face, fasse*	bracchia	*brace, brasse*
faciatis	*faciez, fassiez*	*braciare	*bracer, brasser*
*glacia	*glace*	calcea	*chausse*
*minacea	*menace*	arcionem	*arçon*
vicia	*vesce*	Francia	*France*
pellicia	*pelisse*	provincialem	*provençal*
nutricia	*nourrice*	suspicionem	*soupçon*

Cas isolés. *Oison* ne remonte pas à *aucionem; il paraît tiré de *oiseau*, ou, en tout cas, influencé par ce mot. Les formes modernes *plaise* et *taise* ne sont pas étymologiques: elles ont remplacé les vieilles formes correctes *place* (placeam) et *tace* (taceam). *Piscionem est peut-être devenu pecsjone (§ 406), d'où *peisson*, *poisson*.

Mots d'emprunt. *Glacial*, *parochial*, *provincial*, *social*, *suspicion*. *Adventice*, *édifice*, *novice*, *office*, *vivace*, etc.

2° Si le groupe **cj** devient **final**, on a le même développement, mais le *s* s'est amuï (§ 465): bracchium > *braz*, *bras*; laqueum > lacjo > *laz*, *las*, *lacs*; *dulceum > *douz*, *dous*, *doux*; facio > vfr. *faz*, remplacé par *fais*; placeo > *plaz*, remplacé par *plais*; taceo > vfr. *taz*, remplacé par *tais*. On écrit *élan* pour *élans* (encore dans Trévoux), subst. verbal de *eslancier* (< *lanciare).

477. GJ. Ce groupe peut être libre (exagium > essagjo) ou appuyé (spongia > spongja).

1° Si le groupe **gj** est **libre**, il aboutit à un simple yod qui se combine avec la voyelle précédente: exagium > *essai*; corrigia > *correie*, *courroie*.

Mots d'emprunt. *Adage*, *cartilage*, *naufrage*, *suffrage*, *prodige*, *vestige*, *horloge*, *refuge*, *transfuge*, etc.

2° Si le groupe **gj** est **appuyé**, il devient [ž]: spongia > *éponge*.

D. FRICATIVE LARYNGALE.

478. La fricative laryngale sourde [h] de homo, hora, habere, herba, hiems, etc. s'était amuïe, dans la prononciation populaire, dès les premiers siècles de l'empire; seule la société cultivée retenait l'aspiration comme plus élégante, et un *h* négligé ou un *h* fautivement employé était regardé — comme de nos jours en Angleterre — comme une marque de mauvaise éducation. Mais c'était une prononciation artificielle, qu'il fallait apprendre soigneusement: le latin vulgaire ne connaissait que les formes omo, ora, abere, erba, etc.: aussi les langues romanes ne conservent-elles aucune trace de l'aspiration latine. Si pourtant beaucoup de mots français présentent un *h* aspiré, c'est qu'ils sont ou des mots d'emprunt ou des onomatopées.

I. MOTS D'ORIGINE LATINE.

479. Les mots d'origine latine s'écrivaient généralement au moyen âge sans *h*: *on* (homo), *ome* (hominem), *ost* (hostem), *ostel* (hospitalem), *ore* (hora), *aveir* (habere), *aim* (hamum), *ouan* (hoc anno), *erbe* (herba), etc. Pourtant, des tendances savantes réintroduisent *h* de bonne heure dans plusieurs de ces mots, et, au XVIe siècle, *h* est rétabli presque partout: on écrit *hon*, *homme*, *host*, *hostel*, *heure*, *havoir*, etc.: on étend même abusivement l'emploi de *h* à beaucoup de mots qui n'y avaient aucun droit: *habondance* (abundantia), *hun* (unus), *hauteur* (auctorem), etc. La langue moderne garde le *h* étymologique dans *herbe*, *heure*, *hier*, *hiver*, *hoir*, *homme*, *honneur*, *horloge*, *horreur*, *hôte*, *hôtel*, *humble*, et le rejette dans *avoir*, *on*, *orge* (hordeum), *ordure* (de *ort* < horridum).

Mots d'emprunt. *Habile*, *habiter*, *habitude*, *hériter*, *hirondelle* (vfr. *arondelle*), *histoire*, *humanité*, *humidité*, etc.: plusieurs de ces mots s'écrivaient au moyen âge sans *h*. Rappelons aussi *appréhender*, *cohorte*, *prohiber*, *véhicule*, *véhémence*, etc.

Remarque. Un *h* non étymologique s'est introduit, par différentes raisons, dans un certain nombre de mots. *Hièble* ou *yèble* (ebulum), *huile* (oleum), *huis* (ostium), *huit* (octo), *huître* (ostrea) doivent leur *h* au désir d'éviter la confusion de *i* ou *u* initial avec *j* ou *v*. *Heur* (augurium), *bonheur*, *malheur*, pour *eur* (vfr. *ëur*, § 276), *boneur*, *maleur*, s'expliquent par l'influence de *heure* (hora). Enfin dans *cahier*, *Cahors*, *cahoter*, *ébahir*, *envahir*, *trahir*, *trahison*, *h* est employé pour combler graphiquement l'hiatus.

480. Dans tous les mots cités, la présence ou l'absence de *h* est une pure question d'orthographe, le *h* étant partout muet. Un *h* soi-disant aspiré se trouve exceptionellement dans:

1⁰ Quelques mots populaires: *haut*, et les dérivés *hauteur*, *hautesse* (cf. *altesse* § 43.3), *hausser* (cf. *exhausser*, *exaucer*, sans *h* aspiré), *hérisson* (dér. de hericium), *herse* et le doublet dialectal *herche* (hirpicem), et *huppe* (upupa). *Haut* a subi l'influence du synonyme allemand hauh- (cf. § 8. 524); l'origine de l'aspiration des autres mots est inconnue.

2⁰ Quelques mots savants: *hargne* (hernia); *harpie* (harpya), vieilli *(h)arpie*; *haste* (hasta); *héros* (heros); *hile* (hilum); *hoc* (hoc).

Remarque. Pour plusieurs mots, l'usage a été longtemps partagé: on a dit *héros* et *(h)éros*, *héroïque* et *(h)éroïque*; *hésiter* et *(h)ésiter*. La langue moderne s'est décidée pour *héros*, *(h)éroïque*, *(h)ésiter*.

3⁰ Quelques verbes d'un caractère onomatopéique: voir § 484.

II. MOTS D'ORIGINE NON LATINE.

481. La fricative laryngale, qui n'existait pas dans le fonds latin du gallo-roman, a été introduite dans la langue par les Francs (§ 8): tous les mots germaniques commençant par *h + voyelle* conservèrent leur aspiration en français:

haga	*haie*	heiger	*héron*
halsberc	*haubert*	huls	*houx*
hatjan	*haïr*	*Haimrīk	*Henri*
haunjan	*honnir*	Haribert	*Herbert*
hosa vfr.	*huese*	Hugibert	*Hubert*

Ajoutons à ces exemples les suivants: *hache*, *hagard*, *haillon*, *haine*, *haire*, *halbran*, *haler*, *halle*, *hallebarde*, *halte*, *hameau*,

hanap. hanche. hanneton. hanse. happer. harangue. harde. hardi. hareng. harpe. hâte. haveron. havet. havre. havresac. heurter. hie. hobereau. homard. honte. hotte. houblon. houe. hourd. houseaux. huche. hune. hutte. etc. *Hoqueton* est dû à une contamination de vfr. *hoquet* (manteau) et *auqueton* (§ 20).

Remarque. Le *h* allemand s'est amuï dans quelques mots d'adoption postérieure: *obus* (Haubitz), *orphie* (Hornfisch).

482. Quand le *h* germanique se trouvait devant une consonne. l'aspiration était probablement plus forte. et deux développements différents sont possibles:

1° L'aspirée devient plosive: *Hlodawih > *Cloevis. Clovis*: *Hlodawald > *Cloold. Cloud.*

2° L'aspirée devient f: *Hlodaving > *Floevenc. Flovent*: *Hlodeberht > *Flobert*: hrim > *frimas*: hrok > *freux*: *hlank > *flanc.*

3° L'aspirée reste intacte. s'il se développe une voyelle accessoire (§ 494) qui la sépare de la consonne suivante: hnapp > *hanap*, hring > *harangue.*

Remarque. L'aspiration germanique ne s'est maintenue intacte qu'à l'initiale des mots devant une voyelle: elle s'est amuïe à l'initiale d'une syllabe, après une consonne, et entre deux voyelles: Gerhard > *Gérart*. Rikhard > *Richard*. Reginhard > *Renard*: spehon > *espier. épier.* etc.

483. Beaucoup d'autres mots étrangers. empruntés surtout à l'espagnol, à l'anglais. au grec et aux langues orientales. présentent aussi le *h* aspiré. Exemples: *Hâbler. hachisch. hallebreda, halo. halurgie. hamac. handicap. hangar. harem. haricot. haridelle, harnois. hasard. héler. henné. héros. hibou. hiérarchie. hongre. horde, horion. houille. houppelande. houra. houri. hourra. hourvari, housse, humoriste, hurluberlu, hussard.*

III. ONOMATOPÉES.

484. Le *h* aspiré se trouve enfin dans plusieurs interjections de caractère onomatopéique: *Ha. haie. hallali. hare. hein. hem. holà. hou. houp. huan. hue.* Rappelons aussi les verbes: *haleter* (pour *aleter*. proprement »battre de l'aile«. ala). *hennir* (hinnire). *hôler. houper. hucher* (dér. de huc). *huer. hurler* (ululare).

485. Le *h* aspiré des mots d'emprunt s'articulait fortement au moyen âge; mais il paraît que, déjà au XVIe siècle, l'aspiration était peu sensible; Th. de Bèze (1584) observe: »Aspirationem Franci quantum fieri potest emolliunt, sic tamen ut omnino audiatur, at non aspere ex imo gutture efflata quod est magnopere Germanis et Italis, præsertim Tuscis, observandum«. Au XVIIe siècle, elle ne s'entendait plus du tout; Lartigaut (1670) remarque expressément: »Le propre èfêt de l'*h* au comancemant du mot et uniquement d'anpêcher l'élizion de la voyèle précèdante«. Il paraît pourtant qu'on a continué à aspirer quelque peu les *h* dans le parler soigné. Hindret dit, en 1696: »Les *h* aspirées sont celles qui se prononcent par un souffle qui se fait dans la bouche, sans aucune articulation, comme vous pouvez remarquer en ces mots, *le harnois, la hache, la honte*, où vous entendez l'aspiration sensible de ces *h*.« Et Mme Dupuis observe (1836): »L'*h* est muette ou aspirée: muette, elle n'ajoute rien à la prononciation de la voyelle suivante: aspirée, elle exige un léger effort de poitrine, ce qui lui donne une sorte de ressemblance avec un soupir à demi étouffé, outre qu'elle interdit toute espèce de liaison et d'élision«. De nos jours, le *h* aspiré a disparu complètement de la langue parlée; il n'est plus qu'un signe orthographique, qui a pour effet d'empêcher la liaison de la consonne précédente ou l'élision de la voyelle précédente: *les hêtres* [leæ:tr], *la hâte* [laᴀ:t], etc.

486. Dès le moment où la prononciation du *h* aspiré était devenue peu sensible, les mots commençant par cette lettre furent traités, dans le parler moins soigné, comme s'ils commençaient par une voyelle. Littré remarque que c'est une grosse faute de dire *j'hais* pour *je hais*, et il a raison — à son point de vue. C'est en effet une grosse faute contre les règles plus ou moins arbitraires des grammairiens, mais non contre le génie de la langue. Comme *h* s'est amuï, le mot commence réellement par une voyelle, et on doit dire *j'hais* comme *j'aime*; c'est la prononciation *je hais* qui est artificielle. Voici maintenant quelques exemples qui attestent l'amuïssement complet du *h* aspiré. Dans les *Remarques* (1647), Vaugelas observe qu'il y en a beaucoup qui prononcent *j'haïs* »comme si l'*h* en ce verbe n'estoit pas aspirée et que l'*e* qui est devant se peust manger«. Voltaire lui-même a deux fois manqué d'aspirer le *h* de ce mot:

Je meurs au moins, sans être haï de vous
(*Enfant prodigue*, IV, sc. 3.)

Aurait rendu comme eux leur dieu même haïssable
(*Alzire*, I, sc. 2.)

Restaut (1730) remarque que »les lingères et les marchands ont introduit l'usage de dire *toile d'Hollande, chemises d'Hollande, fromage d'Hollande*«. D'Olivet (1736) cite aussi les termes *de l'eau de la reine d'Hongrie, du point d'Hongrie*. L'Académie tolère *toile d'Hollande* et condamne les autres prononciations. Il y a eu la même hésitation pour plusieurs autres mots, notamment *Henri* et *Henriette*, qui maintenant se prononcent sans *h* aspiré, bien qu'on écrive encore le plus souvent *de Henri*. Le peuple dit de nos jours *des (h)omards, des (h)aricots, des (h)ardes*, etc. Rappelons, par curiosité, la scie populaire: »*En voulez-vous des z'homards*«, tirée d'une chanson lancée, en 1895, par Dufour au Moulin Rouge, et le cri d'avertissement de gamin à gamin à l'arrivée de la police: »*Ohé! Titi, ohée, y a de la grippe, y a de la cogne, prends tes zardes et va t'en, passe par l'égout*« (V. Hugo, *Les misérables*, 3e partie, livre I, chap. VIII). Ajoutons encore *(h)oquet:* C'est c' bon Dieu d'hoquet qui m'tracasse (A. Bruant, *Dans la rue*, p. 132).

487. On peut indiquer quelques dernières traces de l'ancienne aspiration forte. Elle subiste:

1º Dans le style soutenu, surtout devant une voyelle accentuée. Sur la scène ou dans les discours solennels, on entend *la honte* [lahõ:t], *là-haut* [laho], *je le hais* [žələhæ], etc.: on insère même une aspiration dans des mots où il n'y a pas de *h* dans l'écriture: *fléau* [fleho], *géant* [žehã], etc.; comp. § 279,2.

2º Dans plusieurs patois, notamment le normand et le lorrain: on dit en Normandie *héron* [heʀõ], *hâte* [hʌ:t], *honte* [hõ:t], etc.: le *h* normand me paraît identique au *h* allemand ou danois. Dans quelques régions on substitue un *r* au *h* aspiré, en disant *rèe, ramè, ronte, rou*, etc. pour *haie, hameau, honte, houx*: la forte expiration, en passant la luette, l'ébranle et la fricative laryngale devient une vibrante uvulaire.

LIVRE QUATRIÈME.

PHÉNOMÈNES DIVERS.

CHAPITRE I.

SONS ACCESSOIRES.

488. Si l'on compare indictum et *lendit*, scutum et *écu*, on voit que les formes françaises présentent des phonèmes auxquels on ne trouve rien de correspondant dans les mots latins. Ces sons accessoires sont dus, tantôt à une pure agglutination (*lendit = le + endit*), tantôt à un développement phonétique (scutum > s-cuto > escuto); dans quelques cas spéciaux il s'agit au contraire de sons qu'il faut qualifier de »parasites« et dont l'origine est souvent très obscure. Nous allons examiner ces trois groupes, dont, du reste, il n'est pas toujours facile de faire la distinction.

I. AGGLUTINATION.

489. Article + substantif.

1° L'article déterminé se soude parfois à des substantifs commençant par une voyelle: hedera > *iere* > *l'iere* > *lierre*; aureolum > *oriol* > *l'oriot, loriot*; indictum > *endit* > *l'endit, lendit*; *uvetta > *uette* > *l'uette, luette* (comp. *uvette*); vfr. *andier* > *l'andier, landier*; vfr. *endemain* > *l'endemain, lendemain*; angl. ingot > *l'ingot, lingot*: de même *lors* est pour *l'ors*. La même prosthèse de *L* se trouve dans quelques noms de personne: *Lallemant, Lange, Langlois, Loiseau*, etc., et dans plusieurs noms de lieu: Insula > *Lille*.

Stirpis > *Lesterps*: Eremus > *Lerm*: Alnetum > *Launay*. On écrit aujourd'hui *Lorient*, le nom de la ville qu'on écrivait au XVIIIe siècle *L'Orient*. Le parler populaire offre de nombreux exemples de ce phénomène: *le labit* (= *l'habit*), *le lévier* (= *l'évier*), *le Lantecry* (= *l'Antechrist*), *le loquet* (= *le hoquet*), *la Lionne* (= *l'Yonne*), *la Louche* (= *l'Ouche*), etc.

Remarque 1. Dans les dialectes et les patois créoles, il y a quelquefois prosthèse de [z] due à la consonne finale de *les* (ou *des*, *ces*, *mes*, etc.), on trouve ainsi *zabitan*, *zanimo*, *zeufs*, qui remontent à *les habitants*, *les animaux*, *les œufs* (cf. Romania IX, 574; X, 611; XIX, 348; XX, 237).

Remarque 2. Quelques formes dialectales présentent un [n] prosthétique dû à la consonne finale de l'article indéfini. Jaubert (*Glossaire du Centre*, II, 456) cite comme exemple *nain* (de *un ain* < hamum). Comp. en anglais *a nickname* (< *an ekename*).

2° L'article se soude aussi à des substantifs commençant par une consonne. Citons à cette occasion une anecdote que raconte Henri Estienne (*Apol. pour Hérodote*, I, 61) d'une jeune demoiselle »qui dict au Roy François premier de ce nom, qu'en le voyant en tel habit, il luy sembloit qu'elle voyoit un des neufs *lépreux*, selon qu'on avoit accoustumé de les peindre: pensant signifier *preux* par ce mot *lépreux*«.

Remarque. L'agglutination de l'article féminin peut amener la prosthèse d'un *a*. Ainsi *abajoue* ne paraît être qu'une corruption de *la bajoue*, et dans la vieille langue le titre d'honneur *la mulane* (ou *la mulaine*), tiré de l'arabe *moulana*, est devenu *l'amulaine* (comp. *l'amiral*), qui a été latinisé sous la forme de amulanus (G. Paris, *La légende de Saladin*, p. 2). Le phénomène contraire, aphérèse d'un *a* initial, s'observe par ex. dans *la Natolie* pour *l'Anatolie* (< **Anatolia**); comp. § 261,1.

490. Adjectif + substantif. L'agglutination d'un adjectif possessif à un substantif se rencontre dans *mamie* (= *m'amie*), décomposé en *ma mie*, et *mamour* (= *m'amour*), employé dans la locution 'faire des mamours' (cf. § 285,1). L'initiale de *lurette*, qui s'emploie dans la locution 'il y a belle *lurette*', est évidemment due à l'adjectif qui précède: il faudrait 'il y a belle *hurette*' (pour *heurette*: § 302). Rappelons enfin les quelques mots qui présentent une fusion de sanctus avec le nom propre: *Sammarçoles* (Sanctus Martialis), *Senneterre* (Sanctus Nectarius): ce dernier nom a été remplacé de nos jours par *saint Nectaire*. Comp. aussi les formes populaires: *saint Taignan* (pour *saint Aignan*), *saint Talar* (pour *saint Alar*), *saint Tortaire* (pour

saint Ortaire); ce même phénomène se retrouve en provençal: *San Chamans* (pour *sanch Amans*), et en espagnol: *el fuego de San Telmo* (pour *sant' Elmo*).

Remarque. Une autre prosthèse intéressante, due à l'agglutination d'un substantif proclitique, se rencontre dans le nom de personne *Naimeric*, emprunté du prov. *Naimeric*, qui est pour *n'Aimeric* (abrégé de *domn'Aimeric*).

491. Préposition + substantif. Agglutination assez fréquente; citons comme exemples: *Abandon* (en vfr. *à bandon*), *alors* (de *à lors*), *alarme* (à l'origine *à l'arme* < it. *all'arme*), *alerte* (pour *à l'erte* < it. *all'erta*), *atout*, *aval*, *amont*, *derechef* (vfr. *de rechef*), *dinde* (abrégé de *coq d'Inde*); Molière a rendu célèbre la forme *dor* (pour *d'or*), employée dans *Le Misanthrope* (II, 5) et *Dom Juan* (II, 1). Le même phénomène se rencontre aussi dans quelques noms de lieu: *Astaillac* (< ad Staliacum), *Dax* (< ad Aquas), *Dehéries* (< de Heriis). On trouve enfin en vfr. *Joseph de Barimathie*; cette forme, encore conservée en Bretagne, remonte à Joseph ab Arimathia.

Remarque. Comp. esp. *norabuena* de *en hora buena*, ital. *nabisso* de *in abisso*, *ninferno* de *in inferno*.

II. DÉVELOPPEMENT PHONÉTIQUE.

492. Voyelles accessoires. Un son transitoire, un *glide* selon la terminologie de M. Sweet, se développe facilement entre deux consonnes consécutives, de même qu'au commencement d'un groupe de consonnes initial, ou après une consonne finale. Ce son transitoire peut finir par se renforcer en voyelle indépendante. Voici les différents cas:

493. Prosthèse. Une voyelle prosthétique se développe devant *S* suivi d'une consonne (§ 461); les groupes initiaux *sp*, *st*, *sc*, *sm*, *sn* deviennent ainsi *esp*, *est*, *esc*, *esm*, *esn*: sponsa > esposa > *espouse*, *épouse*, etc. Ce développement remonte très haut; la voyelle accessoire se montre déjà dans le latin populaire, où elle s'écrivait par *i* ou *e*: iscala, iscripsit, escola, escripsi, escriptura, etc.; le plus ancien exemple, iscripta, se trouve dans une inscription de l'an 197. En français, on ne trouve que *e*, et il semble qu'à l'origine il ne se produisait jamais

quand le mot précédent se terminait par une voyelle; on trouve ainsi dans Alexis *la spouse* (21. b), mais *ad espos* (14. a); comp. encore *une spede* (Eul.), *ma spee* (Pèler. Charlem., v. 633. 647), *ma sperance* (Adam. v. 586), *une steille* (ib. 816), *la steille* (ib. 852), *sa scole* (ib. 855), *la spee* (Ernoul. p. 373), *de steile* (Comput. v. 508), *li spiriz* (ib. 2748), etc. Un pareil phénomène existe encore en italien: *lo studio*, mais *con istudio*, *la scuola*, mais *in iscuola*.

494. Épenthèse. Une voyelle épenthétique se développe au milieu d'un groupe de consonnes initial ou médial. Il s'agit ici surtout de mots d'origine étrangère.

1° Groupes initiaux:

vha.	hnapp	*hanap*	allem.	spule	*sépoule*
vha.	hring	*harangue*	angl.	slop	*salope*
norr.	hross	*harousse* (norm.)	angl.	wreck	*varech*
néerl.	knif	*canif*	flam.	knijpe	*guenipe*
allem.	knappsack	*canapsa*	suéd.	vränger	*varangue*

Citons encore *chenapan* (Schnapphahn), *senau* (Schnau, angl. snow), *semaque* (Schmacke); *dériver* (terme de marine) était originairement *driver* (emprunté de l'angl. to drive): il paraît avoir subi l'influence de *dériver* < derivare. On trouve dans la vieille langue *queronique* et *belouse* pour *chronique* et *blouse*.

2° Groupes médiaux:

all.	Bollwerk	*boulevard*	angl.	bulldog	*bouledogue*
all.	Kranzlein	*crancelin*	it.	calzone	*caleçon*
all.	Landsknecht	*lansquenet*	it.	sovrano	*souverain*

Rabelais transcrit l'all. Landsmann par *lancement* (éd. Moland, p. 118). De même on a dit autrefois *culebute*, *chamberière*, *houbelon*, *marberin*, *triquetrac* (comp. Thurot, I. 160). Ce »svarabhakti«, pour employer le terme des grammairiens indiens, est surtout fréquent dans le parler populaire ou négligé; le dictionnaire du Cte de Jaubert donne *perier*, *perière*, *querier*, *obelier* pour *prier*, *prière*, *crier*, *oublier*, et dans le parler vulgaire de Paris, on entend *tabelier*, *tremblement*, *express*, *St. Pétersebourg*, *Wursebourg*, *Arque d(e) Triomphe*, etc.; comp. § 406.1. Rem.

495. Epithèse. Après les plosives finales, il se produit facilement un souffle vocalique qui peut finir par devenir une voyelle indépendante. Le phénomène s'observe souvent dans la prononciation moderne: *nabab* > [nababə], *Max* > [maksə], *Brest* > [bræstə], etc. Citons encore *brique* (< angl. b r i c k), *dogue* (< angl. d o g), *halte* (< all. h a l t), *chèque* (angl. c h e c k), *elfe* (angl. e l f). Comment s'explique *monde* (vfr. *mont* < m u n d u m)? Un *e* épithétique se trouve parfois, dans la poésie populaire, après *R*:

> Ce sont ces messieurs de la cour
> Qui vont le *soire* faire un tour . . .
> (*Romania*, XIII, 430.)
>
> J'ai descendu dans mon jardin
> *Cueillire* la lavande.
> (E. Rolland, *Recueil*, I, 226.)
>
> Dors-tu *cœure* mignonne.
> (*ib.*, 1, 51.)
>
> Fille du roi, donne-moi, va, ton *cœure.*
> (*Trois jeunes tambours.*)

Est-ce seulement un son parasite, ajouté pour compléter le vers, ou est-ce un fait phonétique? Godard (1620) observe que les Picards disent vulgairement *joure, amoure, ouyre.* Comme il s'agit ici d'un [ʀ], il est probable que l'*e* épithétique est un renforcement de la détente qu'on entend après la vibrante dentale: la même détente s'entend aussi après [l], [m], [n] finals: elle est entièrement inconnue à l'allemand et à l'anglais.

496. Consonnes accessoires. Le développement d'une consonne transitoire se produit souvent dans un g r o u p e d e c o n s o n n e s, surtout si la dernière est *r* ou *l* [mʀ, nʀ, lʀ, zʀ, sʀ, ml, nl]. Le fait s'explique facilement. Examinons par exemple le groupe [mʀ]. Pour passer de [m] à [ʀ], deux articulations sont nécessaires: il faut ouvrir la fermeture des lèvres et relever le voile du palais: si la dernière articulation se produit un instant trop tôt, le passage de l'air est complètement fermé, et il se produit nécessairement, au moment de desserrer les lèvres, un [b] transitoire qui peut devenir indépendant; ainsi [mʀ] > [mbʀ], [nʀ] > [ndʀ], etc. La nouvelle consonne devient sonore ou sourde, selon la nature de la consonne précédente.

REMARQUE. Une labiale nasale se développe parfois devant une labiale orale: labrusca〉lambrusca〉*lambruche*; Ebrodunum〉*Embrun*: Sabis 〉*Sambre*: sabbatum〉sambatum〉*samedi* (cf. § 380): *bibelot*〉*bimbelot*.

497. B se développe après un *M*. et devant *L* ou *R*.

1° Le groupe **ML** devient **MBL**:

cum(u)lum	*comble*	cum(u)lare	*combler*
Rom(u)lum	*Romble*	sim(u)lare	*sembler*
hum(i)lem	*humble*	trem(u)lare	*trembler*
flamm(u)la	*flamble, flambe*	insim(u)l	*ensemble*

Ajoutons involare, où *n* devient *m* par assimilation régressive: emvolare〉*embler*.

2° Le groupe **MR** devient **MBR**:

cam(e)ra	*chambre*	Cam(e)racum	*Cambrai*
num(e)rum	*nombre*	rememo(o)rare	*remembrer*
cucum(e)rem	*concombre*	redim(e)re vfr.	*reembre*
cam(u)r vfr.	*chambre*		

Ajoutons le mot allemand zimmer, qui est devenu *timbre*.

REMARQUE. Dans quelques infinitifs, il y a eu substitution de désinences; ainsi *craindre*, *geindre*, *empreindre*, *épreindre* ne remontent pas directement à tremere, gemere, imprimere, exprimere: ce sont des formations analogiques, dues à l'influence des verbes en *-eindre* (*-aindre*). On trouve dans l'ancienne langue la forme étymologique *crembre*.

498. D se développe après *L*, *N*, *S* [z], et devant *R*: toutes ces consonnes sont sonores et de formation dentale.

1° Le groupe **LR** devient **LDR**:

mol(e)re	*moldre, moudre*	*val(e)rajo	*valdrai, vaudrai*
toll(e)re	vfr. *toldre*	*vol(e)rajo	*voldrai, voudrai*

Dans d'autres mots, on constate aussi la chute d'une consonne entre *L* et *R*: pul(ve)rem〉*poldre, poudre*: sol(ve)re〉 *soldre, soudre*; ful(gu)r〉*foldre, foudre*.

CAS ISOLÉ. Par métathèse (§ 517.2), corylum devient col(y)-rum〉*coldre, coudre*.

2° Le groupe **NR** devient **NDR** (comp. § 330.1):

cin(e)rem	*cendre*	ven(e)ris dies	*vendredi*
gen(e)rum	*gendre*	ingen(e)rare	*engendrer*

ten(e)rum	*tendre*	*ven(i)rajo	*viendrai*
min(o)r	*moindre*	*ten(e)rajo	*tiendrai*
pon(e)re	*pondre*		

3⁰ Le groupe **N mouillé + R** devient **NDR**: cingere > ciñ(e)re (§ 336,2) > *ceindre*, fingere > *feindre*, plangere > *plaindre*, pungere > *poindre*, stringere > *étreindre*, ungere > *oindre*. Notez extinguere > *éteindre*, avec chute de consonne entre [ñ] et [R].

4⁰ groupe **SR** (avec *s* sonore [z]) devient **SDR**:

cons(ue)re	*cousdre, coudre*	cons(ue)runt	*cosdrent, coudrent*
Laz(a)rum	*lasdre, ladre*	mis(e)runt	vfr. *misdrent*
germ. mas(a)r	*masdre, madre*	prens(e)runt	vfr. *prisdrent*

Ajoutons encore sicera, qui s'est changé en cisera (§ 458) > *cisdre, cidre.*

499. **T** se développe dans le groupe **SR** (avec *s* sourd): antecess(o)r > *ancestre, ancêtre*: *ess(e)re > *estre, être*; tex(e)re > *tistre*; dixerunt > vfr. *distrent*; duxerunt vfr. *duistrent*: on trouve le même phénomène dans les mots en -escere (-oscere, -ascere), où *sc* > *cs* (*x*) par métathèse (§ 406,2): crescere > crexere > *creistre, croistre, croître*; cognoscere > *connaître*; parescere > *paraître*; *nascere > *naître*; *pascere > *paître.* Il semble qu'un *T* peut se développer dans le groupe *SR*, tant que *R* reste dental (§ 355), on trouve ainsi *casserole* > *castrole* (Fournier, *Contemporains de Molière,* I, 13).

500. Le développement d'une consonne entre deux voyelles syllabiques est assez fréquent. La consonne accessoire peut être [j], [v], [w], [h]: sa nature dépend de la nature de l'hiatus. Ajoutons aux exemples cités au § 279, *déblayer*, pour vfr. *deblaer*, et *boyau* [bwajo], *joyau* [žwajo], *tuyau* [tɥijo], pour *boyel* (cf. *Boieldieu*), *joyel*, *tuyel* (cf. § 346); les formes primitives sont *boeaus—boel*, *joeaus—joel*, *tueaus—tuel.* Pour *préau*, dû à l'influence de *pré* (§ 265, Rem.), et *fléau*, on avait au moyen âge *praiaus* et *flaiaus.*

III. SONS PARASITES.

501. J'appelle »parasites« les sons accessoires qui ne sont dus ni à une agglutination quelconque, ni à un développement phonétique conforme aux lois. Dans la plupart des cas, ces sons parasites semblent provenir d'analogies de différentes sortes.

502. VOYELLES PARASITES.

1° **A parasite** se trouve dans *astic* (probablement altération de l'ang. *stick*), *avives* (corruption du vfr. *rives*, sous l'influence de *aviver*?).

2° **É parasite** se trouve dans *écrevisse*, *émouchet*, *épicéa*, *épontille*, dont les anciennes formes sont *crevisse*, *mouchet*, *picéa*, *pontille*: comp. aussi *écraser* (vnor. krasa), *étangue* (holl. tang). Henri Estienne reproche aux Parisiens de dire *édegré*, *égraphigner* pour *degré*, *graphigner*: de telles formes se rencontrent souvent dans les patois: *écisiau*, *échenau*, *échardon*, *échenet* (Horning, *Zeits. für rom. Philol.*, XIII, 407), etc. pour *ciseau*, *chenau*, *chardon*, *chenet*: la langue littéraire a adopté *étnette*, doublet de *tenettes*, et *émoi*, doublet de *moit*. Signalons encore *escarboucle* (< carbunculum) et *échafaud* (cf. ital. *catafalco*).

3° **I parasite** se trouve dans les vieilles formes *itel* pour *tel*, dû à l'analogie de *iceste*, *icelle*, *icelui*, etc., et *ilà* (Anc. th. fr., gloss.) pour *là*, transformé d'après *ici*.

503. CONSONNES PARASITES. Les consonnes parasites qui se rencontrent le plus souvent, sont *R*, *L*, *N*: on ne trouve qu'exceptionnellement *B*, *C*, *F*, *G*, *H*. Sur l'origine de *T* dans *parle-t-il*, *parla-t-il*, etc., ainsi que de tous les cuirs populaires, voir § 289. Les formes telles que *butorde* (pour *butore*), *coite* (pour *coie*), *favorite* (pour *favorie*) seront examinées dans la Morphologie.

1° **B parasite** se trouve dans *bruire* (vfr. *ruire* < rugire): ce *b* est peut-être dû à l'influence de *braire*.

2° **C parasite** se trouve dans *caoutchouc* (d'un mot indien cahuchu); l'épithèse n'est que graphique.

3° **F parasite** se trouve dans *soif* (sitim), forme curieuse, due peut-être à l'influence de l'ancien impératif *boif* (bibe): on a dû dire à l'origine 'beif se as seit', puis 'beif se as seif': comp. les assimilations harmoniques mentionnées au § 508.

4⁰ **G parasite** se trouve dans *grenouille* (vfr. *renouille* < *ranucula).

5⁰ **H parasite** se trouve dans *haut, hérisson, herse,* etc.; voir § 480.

6⁰ **L parasite** se trouve dans *enclume* (*incudinem pour incudem), *esclandre* (vfr. *escandle* < scandalum); autrefois, il s'introduisait très souvent après l'accent et devant l'*e* féminin final: *bouticle*, *musicle*, *démoniacle*, *maniacle*, *syllable*, *triacle*, *tunicle*, etc. se disaient pour *boutique*, *musique*, *démoniaque*, *maniaque*, *syllabe*, *thériaque*, *tunique*. Le celtophile des *Deux dialogues* de Henri Estienne (§ 43) remarque: »Or ça à propos de mots François, tirez du Grec, ie croy que ces messieurs les courtisans, aussi bien que les autres, ne disent pas moins *Triacle* pour *Theriaque*, que *Demoniacle* pour *Demoniaque*, et *Bouticle* pour *Boutique*« (I, 166). Les formes avec *l* ont maintenant disparu de la langue; on a pourtant conservé les dérivés *bouticlard*, *triacleur*, *triaclerie* (comp. les formes anglaises syllable, chronicle).

7⁰ **N parasite**. Une nasale a été introduite dans: *bimbelot*, altération de *bibelot*; *brimborion*, altération de *briborion*; *bombance*, altération de *bobance* (encore dans Oudin, 1632); *cancrelat* (§ 529); *cingler* (vfr. *sigler*; § 13); *concombre* (§ 506,1); *convoiter*, *convoiteux*, *convoitise*, de vfr. *covoitier*, *covoiteus*, *covoitise* (l'altération est probablement due à une fausse analogie avec des doublets comme *couvent* et *convent*, *couvenir* et *convenir*); *gingembre* de *gingibre* (§ 507,1); *jongleur* de *jougleur* (joculatorem), *jongler*, *jonglerie*; *lambrusque* ou *lambruche* (lat. labrusca); *langouste* (locusta); *martingale* (prov. martegalo); *peintre*, dérivé de pictor, changé en pinctor sous l'influence de pingere, etc.; *refrain* a remplacé vfr. *refrait*, probablement sous l'influence de *refraindre*; *rendre*, dérivé de reddere, devenu *rendere, sous l'influence de vendere, prendere, etc.; *ronger*, dérivé de rodicare sous l'influence de rumigare; *tambour*, altération de *tabour*, qui est employé jusqu'au XVIe siècle (cfr. *tabourin*); *tampon*, altération de *tapon*, dérivé de *taper*; *tonton*, altération de *toton* < lat. totum. A ces exemples il faut ajouter un certain nombre de noms de lieu: *Angoulême* (Iculisma), *Ingrande* (Igoranda), etc.

504. R parasite se trouve:

1⁰ Après l'initiale, dans *breuilles* (vfr. *bueille*), *brusquer* (de *busquer*), *trésor* (thesaurum), *vrille* (vfr. *ville*, *veïlle* < viticula).

2° Après une consonne médiale, avant l'accent: *Chartreuse* (comp. it Certosa), *forteresse* (vfr. *fortrece*, *fortece*), *perdrix* (perdicem); on trouve dans la vieille langue: *jardrin*, *pertruis*, *ardrille*, *Bertrain*, etc.; comp. le précepte de l'*Appendix Probi*: frustum, non frustrum. Dans tous ces exemples, le *r* parasite répète, par assimilation progressive (§ 507), un *r* de la syllabe antérieure.

Remarque. Le raisonnement de Vaugelas sur la forme *jardrin* est curieux: »*Jardrin* pour *jardin* est un mauvais mot, et qui n'est pas moins fascheux à l'oreille de celuy qui l'écoute, qu'à la langue de celuy qui le prononce. A quel propos cette *r* après le *d* pour rendre un mot rude qui de soy est doux, et signifier une chose si agréable et si délicieuse? Je m'étonne néantmoins qu'à la cour une infinité de gens qui parlent tres bien quant au reste, commettent cette faute« (*Remarques*, II, 402).

3° Après une consonne médiale, après l'accent: *chancre* (vfr. *chanre* < cannabem), *dartre* (vfr. *dertre*, *derte* < herpetem), *écolâtre* (vfr. *escolaste* < scholasticum), *encre* (vfr. *enque*, angl. ink < encaustum), *épeautre* (vfr. *espeaute* < spelta; all. Spelz), *filandre* (pour *filande*, dér. de *filer*), *gouffre* (emprunté de l'ital. golfo), *registre* (regestum), *rustre* (vfr. *ruste* < rusticum). Dans l'ancienne langue, ce phénomène était très fréquent; on trouve: *celestre*, *tempestre*, *arbalestre*, *alchemistre*, *batistre*, *choristre*, *evangelistre*, *legistre*, *salmistre*, *sophistre*, *tristre*, *calendre*, *offrendre*, *diaspre*, *tartre*, *tourtre*, etc.: on emploie encore les dérivés *arbalétrier*, *calendrier*, *diaprer*. Ce *r* est parfois dû à une assimilation harmonique (cf. ci-dessous), parfois à l'influence de la terminaison d'un autre mot: *celeste* > *celestre* (≠ *terrestre*).

4° A la finale, dans *velours* (vfr. *velous* < villosum).

5° Dans plusieurs mots qui ont subi des altérations sous l'influence de fausses analogies (cf. § 528): *Courte-pointe*, vfr. *coute pointe* (culcita puncta): infl. de *court*. *Maladrerie*, vfr. *maladerie* (dér. de *malade*): infl. de *ladrerie*. *Mitraille*, vfr. *mitaille*: infl. de *ferraille*, les deux mots étant souvent employés ensemble. *Pimprenelle* (au XVIe siècle *pimpinelle*) altéré sous l'influence de *pimpernelle*, vieux nom d'un petit poisson. Pour plusieurs mots l'explication reste douteuse: *étresillon* (vfr. *estesillon*), *patrouiller* (autre forme de *patouiller*).

CHAPITRE II.

ASSIMILATION HARMONIQUE.

505. A côté des assimilations ordinaires (septem>sette, etc.), il y en a d'autres qui se produisent entre deux sons non juxtaposés, et qui sont dues à une tendance à l'harmonie. L'oreille aime à entendre répéter deux fois les mêmes sons, et les organes reprennent avec grande facilité la position qu'ils viennent de quitter [braba>brabra]; l'assimilation peut aussi être régressive: on anticipe alors une articulation suivante [babra>brabra]. Cette tendance à l'harmonie peut ou changer l'articulation d'un phonème quelconque (*cercher*>*chercher*), ou faire disparaître des sons existants (*clincaille*>*quincaille*), ou en ajouter de nouveaux (*enfant*>*fanfan*). L'assimilation harmonique, qu'on pourrait aussi appeler »dittologie«, joue un grand rôle dans le langage hypocoristique.

Remarque. Jean Passy a fait dans les *Phonetische Studien* (III, 353) l'observation suivante: »En français, l'harmonie vocalique n'est pas une loi, mais plutôt une tendance individuelle. Elle est assez marquée dans ma prononciation: je dis *solonel* et non *solennel* (*solanel*), *eureupéen* et non *européen*, *j'aitais* et non *j'étais*«, etc.

506. Assimilation régressive.

1⁰ **Dittologie de voyelles**: Bilancea>*balancea>*balance;* it. celata>*salade*; silvaticum>*salvaticum>*salvage, sauvage.* *Impromutuare (tiré de promutuum)>*imprumutare>*emprunter. Bobance* (encore dans Oudin, 1642)>*bombance*; *cocombre* (encore admis par Buffet, 1688) >*concombre*: vfr. *espan* (all. spanne)>*empan*; *tapon* (dér. de *taper*)>*tampon*; *toton* (totum) >*tonton.*

2° **Dittologie de consonnes**: Vfr. *cerchier* (circare, § 403.1) 〉*chercher*; la forme primitive s'emploie encore dans les patois Nous vons *sercher* nout' mée (E. Rolland, *Chansons populaires*, III, 7). Vfr. *essangier* (exsaniare)〉*échanger* (décrasser le linge). *Guideau* a comme forme collatérale *dideau*.

3° **Élision harmonique d'une consonne**: *clincaille*〉*quincaille*; *clincaillier*〉*quincaillier*; *clincaillerie*〉*quincaillerie*. Dans la comédie des *Faux Bonshommes*, quand madame Dufourré dit que son mari a fait ses affaires dans la *clinquaillerie*, on se moque d'elle et on la reprend (I, sc. 6). A côté de *crocodile* (crocodilum), on trouve jusqu'au commencement du XVIIe siècle la forme *cocodrile* (it. cocodrillo, esp. cocodrilo).

4° **Addition harmonique d'une consonne.** Ce phénomène s'observe souvent dans les termes de caresse (§ 121) et les mots de tendresse; il est surtout fréquent dans les noms propres: *Anna* 〉*Nana*; *Annette*〉*Nanette*; *Anselme*〉*Sanselme*; *enfant*〉*fanfan*; *Hélène*〉*Lélène*, etc. Rappelons aussi une ancienne forme telle que *flabliau* pour *fabliau*.

507. Assimilation progressive.

1° **Dittologie de voyelles**: it. carnevale〉*carnaval*; vfr. *cormaran* (pour *cormarenc*, c. à. d. *corp marenc*, corvum marinum)〉*cormoran*; *gingibre* (zingiberi)〉*gingembre*.

2° **Dittologie de consonnes**: *écartiller* ou *équartiller* (dér. de *quart*)〉*écarquiller*; verbena〉*verveine*. Rappelons aussi *vouvoyer* (dér. de *vous*); comp. *tutoyer*.

3° Addition harmonique d'une consonne: voir 504.2.

508. Parfois la dittologie a lieu de mot à mot; ainsi *rime léonine* se prononçait autrefois *rime léonime*; *autel* (altar), qui s'employait souvent avec *principel*, doit peut-être son *l* (§ 363) à une assimilation pareille: *principel alter*〉*principel altel*. Rappelons aussi les formations analogiques telles que *la Suisse romande*, d'après *la Suisse allemande*; *carlovingien*, d'après *mérovingien*, *romanticisme*, d'après *classicisme* (§ 118), etc.

509. Redoublement harmonique d'une syllabe. La répétition caressante de toute une syllabe initiale joue un rôle important dans le langage enfantin, où l'on dit *fifille*, *pépère*, *mémère*, *sesœur*, *bobonne*, *poupoule*, *bébête*, *sosotte*, *babarbe*, pour *fille*, *père*,

mère, sœur, bonne, poule, bête, sotte, barbe. Rappelons aussi les formations *bébé, baba, bobo, dodo* (de *dormir*), *gogo, lolo* (de *lorette*), *glouglou, froufrou, joujou* (de *jouer*), *nounou* (de *nourrice*), *zouzou* (de *zouave*), *nanan, bonbon, ronron, papa, maman, Mimi, Nini, Mimile* (pour *Émile*). *Tante* pour *ante* (amita), encore en usage au XVe siècle, doit probablement son premier *t* a un redoublement hypocoristique; peut-être a-t-on dit d'abord *ante-ante* (>*antante*>*tante*). Ronsard et Du Bartas ont souvent recours au redoublement; dans les passages à effet ils répètent la première syllabe des mots dont ils veulent aiguiser la signification. C'est ainsi qu'ils ont formé *ba-battre, pé-pétiller, flo-flottant, bra-branlant.* Citons aussi un fragment de conversation rapporté par M. V. Henry: »Et cette brave dame, Monsieur, elle était bien drôle. Elle venait de voir, je suppose, quelque chose qui lui avait beaucoup plu. Eh bien, elle ne pouvait pas vous dire simplement: »C'est magnifique«. Le mot ne voulait pas sortir. Il fallait qu'elle s'y reprenne, et elle disait à ma femme: »Oh! Madame, voyez vous, c'est magni—magni—magnifique!« (*Antinomies linguistiques*, p. 73).

Remarque. Le redoublement de la dernière syllabe d'un mot est employé dans plusieurs jeux d'esprit ou amusements poétiques; ainsi la rime »couronnée« demande, à la fin de chaque vers, un mot répétant la dernière partie du mot qui le précède immédiatement:

Je vois en moy toute lai*dure dure*,
Par quoy d'enfer j'attens mor*sure sure*:
Car c'est le lieu où sans *pardon ardons.*

(Pierre Fabri.)

La rime »emperière«, renchérissant encore, demandait qu'il y eût double répétition, au lieu d'une seule:

Prenez en gré mes impar*faits faits, faits*,
Benins lecteurs très dili*gens gens, gens* . . .

510. Allitération. C'est aussi la tendance à l'harmonie qui provoque et favorise l'emploi, dans le même vers ou la même phrase, de mots commençant par la même consonne. Pourtant, l'allitération, qui a été d'une importance capitale dans la versification des langues germaniques, joue, à cause de l'accentuation différente, un rôle bien modeste dans les langues romanes. En français, elle ne se montre qu'à l'état sporadique, et elle n'a

jamais constitué un principe métrique. Citons quelques exemples de vers allitérés:

*M*esse et *m*atines ad li reis escultet.
(*Roland*, v. 164.)

La *p*orte *p*assent sans *p*arece.
(*R. de la Rose*, v. 13321.)

Et tant le fit *p*lorer et *p*laindre.
(*ib.*, v. 1450.)

*F*ueilles ne *f*lours ne mi *f*ont pas chanter.
(Mätzner, *Afrz. Lieder*, XX, 1.)

Lors li firent le vin maintenant aporter
*F*ort et *f*ier, *f*res et *f*in, *f*ranc, *f*erme, *f*rois et cler.
(*Doon de Mayence*, v. 9670—1.)

Je n'y entends ne *gr*os ne *gr*esle.
(*Patelin*, v. 1345.)

Et qui luy scet ne *gr*é ne *gr*âce.
(Jacob, *Recueil de farces*, p. 227.)

Pour qui *s*ont *c*es serpents qui *s*ifflent *s*ur vos têtes.
(Racine, *Andromaque*, V, 5.)

Ajoutons que l'allitération est très recherchée par certains poètes modernes: Leconte de Lisle, Baudelaire, Henri de Régnier, etc.

Il faut aussi rappeler beaucoup de combinaisons de noms que nous trouvons dans la vieille poésie: *A*mis et *A*miles, *Fl*orient et *Fl*orette, *G*érins et *G*ériers (Roland, v. 795), *B*asans et *B*asilie (ib., v. 208), *Iv*e et *Iv*orie (ib., v. 794), *V*alsore et *V*alsure (Charroi de Nismes, v. 502), *D*oon et *D*oette (Bartsch, Rom. u. Past. I, 3), *M*argot et *M*arion (Paris, *Chans. du XVe siècle*, p. 6). N'oublions pas, pour la langue moderne, l'illustre *T*ar*t*arin de *T*arascon.

L'allitération se rencontre encore dans beaucoup de proverbes et de locutions populaires toutes faites: elle leur prête plus de force expressive, tout en les rendant plus faciles à retenir. En voici quelques exemples:

N'avoir ni *p*ain ni *p*âte. N'avoir ni *b*ure ni *b*uron. Ne remuer ni *p*ied ni *p*atte. Jeter *f*eu et *f*lamme. Promettre *m*onts et *m*erveilles. Il n'y a ni *r*ime ni *r*aison. *R*epos et *r*epas font *gr*os et *gr*as. Qui *v*ivra *v*erra. Selon le *v*ent la *v*oile.

*B*el et *b*on. *B*el et *b*ien. *Gr*os et *gr*as. *S*ain et *s*auf. Ni *p*eu ni *p*rou. A *c*ontre-*c*œur. A *t*ue-*t*ête. A *t*ort et à *t*ravers. De *b*ut en *b*lanc. En *p*ure *p*erte. En *l*ong et en *l*arge. De *b*ric et de *b*roc.

Remarque. L'allitération employée comme un pur amusement poétique a produit les vers »lettrisés« ou tautogrammes. Citons comme exemple une épître de Clément Marot:

Ces mots finiz, demeure mon semblant
*T*riste, *t*ransy, *t*out *t*ernu, *t*out *t*remblant,
*S*ombre, *s*ongeant, *s*ans *s*eure *s*oustenance,
*D*ur *d*'esprit, *d*esnué *d*'espérance,
*M*élancolic, *m*orne, *m*arry, *m*usant,
*P*asle, *p*erplex, *p*aoureux, *p*ensif, *p*ensant,
*F*oible, *f*ailly, *f*oulé, *f*asché, *f*orclus,
*C*onfus, *c*ourée. *C*roire *c*rainte *c*oncluz, etc.

Rappelons aussi une épitaphe bien connue:

*P*assant, *p*enses-tu *p*as *p*asser *p*ar ce *p*assage,
Où *p*ensant j'ai *p*assé?
Si tu n'y *p*enses pas, *p*assant, tu n'es *p*as sage,
Car en n'y *p*ensant *p*as, tu te verras *p*assé.

CHAPITRE III.

HAPLOLOGIE.

511. Nous venons de constater une forte tendance, surtout propre au langage enfantin et poétique, à créer des syllabes harmoniques (»dittologie«): le phénomène contraire s'observe aussi, quoique plus rarement. On évite parfois la répétition, à courte distance, d'un même son ou d'une même syllabe, et cette dissimilation harmonique se manifeste

1° Par le changement d'un son: *orphaninum > *orphelin* (*n-n* > *l-n*): finire > *fenir* (*i-i* > *e-i*).

2° Par l'amuïssement d'un son: flebilem > *faible* (*fl-bl* > *f-bl*).

3° Par la suppression de toute une syllabe.

512. Changement dissimilant d'un phonème.

1° **Changement de consonne.** Si deux consonnes homogènes se suivent à courte distance, l'une d'elles peut se changer: ordinairement c'est la première qui se dissimile, moins souvent la dernière. *R-R* > *L-R* ou *R-L*: *Bertherot* (dér. de *Berthier*) > *Berthelot*: *contrarier* > *contralier* (forme fréquente au moyen âge): *ensorcerer* > *ensorceler*: *esquarterer* (§ 359) > *écarteler*: fragrare > *flairer*: frigorosus > *frileux*: peregrinus > *pèlerin*: **pruneraie* (dér. de *prunier*) > *prunelaie*, etc. *L-L* > *R-L*: *umbiliculum > *nombril*. *N-N* > *L-N*: Bononia > *Boulogne*, *gonfanon* > *gonfalon*: *orphaninum > *orphelin*. Rappelons encore *goguelureau* (dér. de *goguelu*) > *godelureau*: faut-il citer aussi *le lossignol* > *le rossignol* (§ 339), et, pour l'initiale, calcare > *cocher*, cavea > *cage* (§ 401,1)? comp. gingiva > *gencive*.

Remarque. On sait qu'en latin les suffixes -ris et -lis se remplacent l'un l'autre, suivant que la partie antérieure du mot contient déjà un *l* ou un *r*: velaris, insularis, muralis, lustralis.

2⁰ **Changement de voyelle.** Si deux syllabes consécutives contiennent la même voyelle, il y a parfois dissimilation. et c'est la première voyelle qui se dissimile. *I-I*>*E-I* (cf. § 151. Rem.): dīvīnum>*devin* (*divin* est savant); divīnat>*devine*; *dīvīsat >*devise* (*divise* est savant); finire>vfr. *fenir* (*finir* est savant): mīsīsti > vfr. *mesis*, vīcīnum>*veisin*, *voisin*. Rappelons aussi les vieux doublets *heriter* et *hireter*, *heritage* et *hiretage*. *O-O*> *E-O* (cf. § 180): honorem > vfr. *enor*; sororem > vfr. *seror*: *colucula > *quenouille*; rotundum > vfr. *reont*, *rond* (§ 268): subcurrere>*secourir*, submonere>vfr. *semondre*.

513. Suppression dissimilante d'un phonème. Ce phénomène s'observe souvent avec les consonnes, surtout *l*, *r*, *v*.

1⁰ **L** a disparu dans albulum>*able*, flebilem>*faible*, flammula>*flamble*, *flambe* (cf. § 341,2). Rappelons aussi qu'en français moderne. *l'on* ne s'emploie guère si le mot suivant commence par *l*; on dit: »Qu'il parle, et *on* l'écoutera«. mais: »Parlez, et *l'on* vous écoutera«.

2⁰ **R** disparaissait souvent dans la vieille langue quand la syllabe suivante contenait un autre *r*: on disait ainsi *abre*, *mabre*, *mécredi*, *propet*, pour *arbre*, *marbre*, *mercredi*, *propret* (voir § 362). Dans le parler populaire, on entend *propiétaire* (comp. esp. propietario), pour *propriétaire*. Rappelons encore *Ferri* qui est pour *Frerri* (Frīdurīk).

3⁰ **V** a disparu dans vivenda>*viande*, vivaceum>vfr. *viaz*: ajoutons: quinque>cinque>*cinq*, quinquaginta>cinquanta > *cinquante*. Il faut aussi mentionner ici habebam > aveva> avea>*avais*, debebam>deveva>devea>*devais* (cf. § 378).

514. Haplologie de syllabes. Si deux syllabes sont homonymes. ou au moins commencent par la même consonne, l'une des syllabes peut se supprimer. Ce phénomène était assez général en latin: stipipendium>stipendium, nutritrix>nutrix. vivipera >vipera. fastitidium>fastidium, fastitigium>fastigium, venenificus>venificus; comp. le grec *ἀμφορεύς*. pour *ἀμφιφορεύς*. et le pers. *hamâtâ* pour *hamamâtâ*. En français. les

exemples sont moins nombreux et surtout moins sûrs. Rappelons *tragi-comédie* pour *tragico-comédie* (τραγικοκωμῳδία), *monôme*, pour *mononôme* (μόνος + νόμος), *idolâtre* pour *idololâtre* (εἰδωλολάτρης), la vieille forme *hipotame*, pour *hippopotame*, la forme dialectale *dicasse* (ou *ducasse*) pour *dédicace*; *dévasteur* se dit quelquefois pour *dévastateur*, et *delphine* est probablement pour *delphinine*; vfr. *artimaire* remonte à ar[te ma]thematica. On pourrait aussi citer *contre-rôle* > *contrôle*, *levrerette* > *levrette*, *levreron* > *levron*, Novavilla > *Neuville*, etc.; nous avons déjà parlé (§ 287) de l'haplologie de deux voyelles homonymes consécutives: *à amender* > *amender*, etc.

Remarque. Il vaut la peine de noter que Rabelais a déjà observé ce phénomène dans la »Briefve Declaration«, où on lit la note suivante: »Sainct Jan de la Palisse, manière de parler vulgaire par syncope, en lieu de l'Apocalipse; comme *Idolatre* pour *Idololatre*« (éd. Moland p. 478).

515. Haplologie de mots. Ce phénomène assez rare et qui appartient peut-être plutôt à la syntaxe, s'observe dans diverses constructions où des petits mots comme *de*, *à* (voir ci-dessus) et *que* s'emploient dans une fonction double (ἀπὸ κοινοῦ). Exemples: 'Molt pert son traveil et sa peine, Qui *d'*amors rimoier se peine' (Poire, v. 353). 'Ce qu'encor est *à* chief traire' pour *à traire à chief* (Claris, v. 11461). L'emploi haplologique de *que* se trouve souvent en français moderne: 'Je ne demanderais pas mieux *qu'*il fût mon ami' (Desnoiresterres). Si cet enfant est à elle, quoi de plus simple *qu'*elle l'ait pris (Daudet). Je ne demande pas mieux *que* cela soit.

A côté de l'emploi haplologique de *que* (= quam et ut), on trouve aussi des périphrases: 'Cet homme dont on ne sait autre chose si ce n'est qu'il est italien'. De même, dans la vieille langue: 'Miels voluns nos tot nostre avoir metre, et aler povre en l'ost que ce que elle se departist ne faillist' (Villehardouin, § 60). 'J'amoie miex que il m'ancrassent en mi le flun que ce que il me menassent à terre' (Joinville, § 317). Il faut bien se rappeler qu'il n'y a pas d'haplologie dans: 'Mielz vueil murir qu'entre paiens remaigne' (Roland 2336).

Remarque. Nous parlerons dans la Syntaxe des autres cas d'haplologie qu'on a observés dans la vieille langue:

Des trois filles ot nom l'ainznée
Andromache fu appelée.

(*Roman de Troie,* v. 2938.)

La royne *Blanche* comme ung lys,
Qui chantoit à voix de sereine.

(Villon, *Ballade des dames.*)

Sur ton pis blanchissant ta race se débat,
Là le fruit *de ton flanc* fait le champ de combat.

(A. d'Aubigné, *Misères,* v. 96.)

CHAPITRE IV.

MÉTATHÈSE.

516. On appelle métathèse la transposition d'un ou de plusieurs phonèmes. Cette transposition peut être simple ou réciproque: elle est simple quand le phonème est transporté à un endroit autre que celui où il se trouvait d'abord, sans être remplacé dans sa position primitive, comme dans le français vulgaire *Malthide* pour *Mathilde*; elle est réciproque quand deux phonèmes prennent la place l'un de l'autre, comme dans scintilla>*stincilla>*estincelle, étincelle*. Dans ces exemples la métathèse a lieu entre des phonèmes qui ne se touchent pas; elle peut aussi être une simple transposition de phonèmes consécutifs comme dans *formage>fromage*.

517. MÉTATHÈSE ENTRE DES PHONÈMES NON CONSÉCUTIFS.

1° **Métathèse simple**. Un *R (L)* se transporte, par anticipation, d'une syllabe à une syllabe antérieure: temperare>*tremper*; Pancratium>*Brancas*; vfr. *berrage*>*breuvage*; vfr. *aberrer*> *abreuver*; fimbria>*frange*; anc. norr. stafn>**estavre*>*estrave*, *étrave*. On a dit autrefois *affluber* (*Anc. th. fr.*, III, 384) pour *affubler*.

2° **Métathèse réciproque entre consonnes**. Ce phénomène s'observe dans corylum>*colyrum>*coldre, coudre*; scintilla >*stincilla>*estincelle, étincelle*; sicera>*cisera>*cidre*; liquiritia>*riquilitia>*réglisse*; anhelare>*alenare>*halener*; esp. mosquito>*moustique*. Les fautes de langue de cette nature sont très fréquentes dans le parler de tous les jours; on peut entendre par exemple *féciliter*, *phisolopher*, *blansicheur* (Xanrof, *Paris qui*

m'amuse, p. 254). Dans *l'Ancien théâtre français* se trouvent *culubrations* (VI, 196), jeu de mots sur *lucubrations*, et *parsuflux* (IX, 175), pour *superflu*; Noël du Fail (éd. Assézat, I, 324) emploie la forme *sparigique* pour *spagirique*.

Remarque. Si la métathèse a lieu entre les lettres (syllabes) initiales de deux mots voisins, elle s'appelle »contrepèterie« et s'emploie souvent par les auteurs burlesques pour donner à la phrase un nouveau sens plaisant ou bizarre. Tabourot cite: *Un sot pâle* > *un pot sale. Il tiendra une vache* > *il viendra une tache. Il le dit à deux femmes* > *il le fit à deux dames*. Les contrepèteries que Rabelais (II, chap. 16 et 21) a mises à la bouche de Panurge ne peuvent se citer ici. Un témoin dans Xanrof, *Paris qui m'amuse* (p. 260), dit qu'il est *gardiaix de lapin*, pour *gardien de la paix*. Le comble de la contrepèterie est la transposition de mots entiers; Noël du Fail en offre un exemple: »Beut à luy à la *trotte* qui *mode*, c'est à savoir, la goutte sur l'ongle« (II, 75).

3° **Métathèse réciproque entre voyelles**. Exemples: *buleter* > *beluter* > *bluter* (§ 291); dans la vieille langue on avait *hireter* et *hiretage*, à côté de *heriter* et *heritage*.

518. Métathèse entre des phonèmes consécutifs. Ce phénomène a lieu entre voyelle et consonne, entre deux consonnes et entre deux voyelles.

1° **Métathèse entre voyelle et consonne**. Le groupe *voyelle* + *R* (rarement *L*) précédé et suivi d'une consonne se transpose, de manière que *R* (*L*) se joint à la consonne initiale de la syllabe [barb > brab]: *berbiz* (vervecem) > *brebis*; *bertauder* > *bretauder* (on dit encore *ébertauder*); *écarbouiller* > *écrabouiller*; *ederdon* (suéd. eiderdun) > *édredon*; furlonem > *frelon*; Forum Julii > *Fréjus*; *formage* > *fromage*; holl. verlaten > *frelater*; *garbuge* (it. garbuglio) > *grabuge*; *poverté* (paupertatem) > *pauvreté*; torculum > *treuil*; *torcier* (*tortiare) > *trousser*; *torbler* (turbulare) > *troubler*; singultare > *sangloter*.

2° **Métathèse entre consonne et voyelle**. Le groupe *R* + *voyelle*, ordinairement précédé et suivi d'une consonne, se transposait souvent au moyen âge [brab > barb]; c'est la contre-partie du phénomène précédent: *bretesche* > *bertesche*, *crenu* > *quernu*, *froment* > *forment*, *grenon* > *guernon*, *empereriz* (imperatricem) > *emperriz*, *delivrerai* > *deliverrai*, *jurerai* > *juerrai*, etc. On trouve encore au XVIII[e] siècle *éberner* pour *ébrener*. La langue actuelle a conservé la forme transposée de pro, *pour* (providere > *pourvoir*, etc.).

3⁰ **Métathèse entre consonnes**. Le groupe [sk] *sc*. se transpose en [ks], *x*, comme [ks] se transpose en [sk]. Nous avons déjà parlé du changement de cresco en crecso (§ 406.2), ajoutons ici que [sk] se dit souvent dans le parler populaire pour [ks]. Nisard a dit à ce sujet: »Le peuple prononce *x* comme les enfants, quand on les met aux prises avec l'alphabet, c'est-à-dire *isque*. J'ajoute qu'il n'y a pas encore longtemps, plus d'un maître d'école le prononçait de même. A Paris, cette dépravation de l'*x* n'est pas seulement dans la bouche du peuple: elle se rencontre aussi, à l'égard du moins de certains mots, dans la prononciation de la bourgeoisie. *X* sonne *isque*, *esque*, ou *asque*, selon qu'il est précédé d'un *i*, d'un *e* ou d'un *a*: *fisque*, *sesque*, *tasque*, pour *fixe*, *sexe*, *taxe*« (*Langage populaire de Paris*, p. 315). Dans une vieille farce on trouve *mux de couche* pour *musc de couche* (*Anc. th. fr.*, I, 41).

4⁰ **Métathèse entre voyelles**. Les groupes *iu* et *eo* deviennent *ui* et *oe* (*oue*): tegula › *tiule* › *tuile*: sebum › *siuf* › *suif*: sequo(r) › *siu* › *sui*, *suis*: rivum › *riu* › *rui* (conservé dans *Duruy*). Medulla › *meolle* › *moelle*: ritorta › *reorte* › *reote* › *rouette*.

CHAPITRE V.

ABRÉGEMENTS.

519. Les mots subissent parfois des contractions violentes ou des raccourcissements contraires aux lois ordinaires de la phonétique. Ces phénomènes ont surtout lieu dans les appellations et les titres honorifiques qui font souvent fonction comme proclitiques, dans les noms de personne, grâce à leur emploi dans le langage hypocoristique (§ 121), dans les exclamations, les jurons et les termes d'argot. Le langage des enfants présente aussi des abréviations curieuses. Le comte de Jaubert remarque: »Les enfants, dans les jeux où on tire les places au sort, disent, par abréviation, *preu* pour *premier, seu* ou *seg* pour *second, ter* pour *troisième, der* ou *dergne* pour *dernier*« (*Glossaire du Centre*. II, 211). Comme, en règle générale, la syllabe la plus éloignée de celle qui porte l'accent tonique est sacrifiée de préférence, l'abréviation s'accomplit le plus souvent par la chute des initiales (**aphérèse**): *Nicolas* > *Colas*; pourtant, dans les cas nombreux de raccourcissement que présentent surtout les différentes sortes d'argot, ce sont très souvent les syllabes finales qui sont frappées de suppression (**apocope**): *sous-officier* > *sous-off*. Ajoutons que *quinquina* pouvait autrefois subir les deux sortes d'abrégement; on disait *quin* ou *quina*; la langue moderne a adopté la dernière forme. Par décence (§ 120), certains mots triviaux ne sont indiqués que par leur initiale; c'est ainsi qu'on dit *parler par B et par F*. Rappelons aussi les locutions *être marqué au B* (être *bigle, borgne, bossu* ou *boiteux*), *être marqué d'une F* (initiale de *forçat*).

Remarque. Nous laissons de côté l'élision de mots entiers; par exemple: *ville capitale* > *capitale*; *première représentation* > *première*; *foi d'homme d'hon-*

neur > *d'homme d'honneur* (Molière, *Dép. am.*, *v.* 1008), etc.: ces brachylogies seront traitées dans la Syntaxe et la Sémantique.

520. **Appellations.** Consobrinus s'est abrégé de bonne heure en *cosinus > *cousin*. Dominus aboutit à *Dom, Don* (on aurait attendu *domne*: § 251.3). Senior, en passant par sejor (cf. en it. signore > sior, signora > siora), est devenu *sire* (§ 197). Seniorem aboutit régulièrement à *seigneur*: mais, à côté de cette forme, on a *sieur*. Le composé *monsieur* se réduit à [məsjø, msjø], ou même à [psjø]: comp. *madame* > *mame, mademoiselle* > *mamzelle*.

521. Noms de personne.

1° **Aphérèse**: *Abraham* > *Brame*: *Antoinette* > *Toinette*: *Barbizet* > *Bizet*: *Denis* > *Nys*: *Denisard* > *Nisard*: *Étiennot* > *Thiénot*: *Gabriel* > *Briel*: *Hugot* > *Got*: *Margoton* > *Goton*: *Nicolas* > *Colas*: *Nicolin* > *Colin*; *Renaudet* > *Naudet*: *Renaudin* > *Naudin*: *Richardin* > *Chardin*: *Sébastien* > *Bastien*: *Silvestris* > *Vestris*: *Simonnet* > *Monet*: *Théodorine* > *Dorine*: *Thomas* > *Mas*: *Thomasset* > *Massenet*.

2° **Apocope**: *Adélaïde* > *Adèle*: *Catherine* > *Catin*: *Clémentine* > *Clème* (P. Bourget, *Complications sentimentales*, p. 139): *Élisabeth* *Élise*; *Marguerite* > *Margot*.

Remarque. Plusieurs noms de lieu présentent aussi des abrégements curieux: *Banon* (Albarnone), *Bayne* (Nirbanium), *Garges* (Bigargium), *Thoisy* (Octasiacum), etc.

522. Termes d'argot.

1° **Aphérèse**: *Capitaine* > *pitaine*, *Fontainebleau* (élève de) > *Bleau*, *marchand de vin* > *chand de vin*, *municipal* > *cipal*, *omnibus* > *bus*; *boulevard Hausmann* > *boul' Mann*. Rappelons aussi plusieurs exclamations et jurons: *attention* > *tention*, *effectivement* > *fectivement*, *naturellement* > *turellement*: *sacré nom* > *crenom*, *sacrelotte* > *crelotte*, *sacristi* > *cristi*, *sapristi* > *pristi*: *notre Dame* > *tredame*, *vertu Dieu* > *tudieu* (*tubieu*).

2° **Apocope**: *Absinthe* > *abs*: *alpaga* > *alpa*: *Ambassadeurs* (café des) > *ambass*: *amphithéâtre* > *amphi*: *arcane* > *arcat*: *aristocrate* > *aristo*: *associée* > *assoce* (dans le jargon des couturières): *baccara* > *bac*: *bas-officier* > *bas-off*, *bazof* (adjudant, sous-officier de l'École polytechnique): *bénéfice* > *bénef*: *boniment* > *boni*: *boulangerie* > *boulange*: *boulevard St.-Germain* > *boul' Ger*: *boulevard St.-Michel* >

boul' Mich'; *cabotin* > *cabot*; *champagne* > *champe*; *chicane* > *chic*; *chromolithographie* > *chromo*; *colonel* > *colo*; *démocrate* > *démoc*; *fortification* > *fortif*; *imperial* > *imper'*; *kilogramme* > *kilo*; *macadam* > *mac*; *maquereau* > *mac*; *maréchal des logis chef* > *marchef, marchi*; *matador* > *mata*; *Mazas* > *Maz*; *mazagran* > *mazag*; *mêlé cassis* > *mêlé-casse*; *mélodrame* > *mélo*; *nom d'un chien* > *nom d'unch*; *occasion* > *occase*; *Panama* (chapeau de paille de) > *pana*; *perpétuité* (*à*) > *à perpète*; *philosophie* > *philo*; *photographie* > *photo*; *pneumatique* > *pneu*; *réactionnaire* > *reac*; *redingote* > *redingue*; *Saint-Lazare* > *Saint-Laze*; *sous-officier* > *sous-off*; *tramway* > *tram*; *typographe* > *typo*; *vélocipède* > *véloce, vélo*; *zéphyr* > *zeph*. Un vieil exemple se trouve dans la forme médiévale *parche* (*Romania*, XVIII, 151, 472), pour *parchemin*.

523. Nous finirons par citer quelques abrégements curieux, dus à une analyse fautive des syllabes du mot :

Basin, pour *bombassin* (it. b o m b a g g i n e), qui se trouve encore dans Oudin (1642); la première syllabe a été prise pour l'adj. *bon*.

Brequin, pour *vilebrequin* (néerl. w i m p e l k i n).

Remarque. Rappelons aussi un mot tel que *devant*, qui doit sa forme à un abrégement fautif : on avait *avant*, qu'on a cru composé de *à* et *vant*, et, sur ce modèle, on a créé *devant*.

CHAPITRE VI.

CONTAMINATIONS.

524. Il peut arriver que deux mots à peu près synonymes se présentent à l'esprit en même temps; cette simultanéité a facilement pour résultat que les deux mots se confondent en un seul. De telles contaminations s'observent fréquemment dans le parler négligé, et surtout chez les enfants: comme elles sont vite rectifiées, elles arrivent rarement à obtenir droit de cité. Vaugelas a observé un très curieux croisement de *feu* avec *défunt*: »Il y en a mesme à la Cour qui de *feu* et de *défunt* font un mot, et disent *défeu* mon père: mais cela est barbare« (*Remarques*, II, 394). Voici un autre exemple observé par M. V. Henry: »Une jeune fille va monter à cheval, on vient de l'asseoir sur la selle, elle est un peu émue, elle s'écrie: »Donnez-moi les *rides*.« Il y eut un moment d'hésitation, puis on comprit ce qu'elle voulait, mais on ne trouva qu'après coup le procédé de formation qu'elle avait inconsciemment employé: elle avait contaminé *r*(*ênes*) + (*gu*)*ides*« (*Revue critique*, 1894, II, 503). De tels phénomènes se produisent constamment dans toute langue parlée. Pour l'allemand, M. Schleicher a cité un certain nombre d'exemples, que reproduit M. É. Egger en ajoutant: »Ces barbarismes peuvent être rendus dans notre langue par des équivalents: supposons qu'une petite Française demande son *follet*, pour: le *filet* qui lui sert de *bonnet*: et qu'un petit garçon dise: »Le soleil *m'ébrouille*«, pour »Le soleil *brille* tant qu'il *m'éblouit*«.

Remarque. M. Alcide Leroux, auteur d'un livre intitulé *Marche du patois actuel dans l'ancien pays de La Mée*, a adopté une théorie selon laquelle la plupart des mots de patois se sont formés par la fusion de deux autres

mots, dont l'un a généralement perdu sa fin, et l'autre son commencement. D'après cette théorie, par exemple, dans le patois de la Mée, le mot *agricher* aurait été formé de *agr-afer* et *tr-icher*; le mot *aguigner*, de *ag-acer* et *rech-igner*; le mot *évailler* de *év-enter* et *dét-ailler*; le mot *serpidais* ou *serpidas* (méchant, tapageur), du latin *serpens* et du grec εἶδος. M. Arthur de la Borderie critique judicieusement cette théorie dans les termes suivants: »C'est la doctrine étymologique qui tire cadaver de ca-ro da-ta ver-mibus, et le nom de *Brest* de B-ritonum r-egum æ-quorea st-atio. Théorie un peu bien vieille, un peu enfantine (bien qu'elle se puisse réclamer de Joseph de Maistre), tombée depuis longtemps au-dessous de la discussion«.

525. Une contamination de synonymes a naturellement lieu quand deux langues se rencontrent. Nous trouvons ainsi en français plusieurs croisements de mots latins avec des mot gaulois ou germaniques: articulus, altus, vadum se sont changés en orticulus ⟩ *orteil* (§ 174), haltus ⟩ *haut* (§ 480,1), wadum ⟩ *gué* (§ 445,1), sous l'influence du celt. ordag, du germ. hauh- et wadi. On a dit spirituellement de *glaive* que dans ce mot »se croisent encore les épées de Vercingétorix et de César«; c'est très peu sûr: *glaive* est une altération de gladius, mais que le gaulois claideb y soit pour quelque chose c'est ce qui paraît plus que douteux. Nous citerons au paragraphe suivant des exemples de croisements entre des mots français.

526. Voici, par ordre alphabétique, différents exemples de croisement:

Bedondaine ⟨ *bedon* + *bedaine.*
Comparaître ⟨ *comparoir* + *paraître.*
Congréer ⟨ vfr. *conreer* (conservé dans *corroyer*) + *gréer.*
Dito ⟨ it. detto + *dit.*
Éclabousser ⟨ vfr. *esbousser* + *éclater.*
Vfr. **emprun** ⟨ vfr. *empreu* + *un.*
Épieu ⟨ *espiet* (all. speot) + *pieu.*
Fanfreluche ⟨ vfr. *fanfelue* + *freluche.*
Guerdon, autrefois *guerredon* (cf. § 291), ⟨ vha. widarlon + lat. donum.
Meugler ⟨ *beugler* + *mugir.*
Vfr. **oreste** ⟨ *orage* + *tempeste.*
Selon ⟨ secundum + longum.
Vfr. **torfait** ⟨ *tort* + *mesfait.*
Virelai ⟨ *vireli* + *lai.*

527. Les contaminations s'emploient beaucoup dans le langage des chimistes. Ils ont ainsi formé *chloral* (*chlore* + *alcool*). *chloroforme* (< acide *chlorique* + acide *formique*). *phénol* (< acide *phénique* + *alcool*). etc. Rappelons encore le mot *phalanstère*, créé par Fourier : *phalanstère* est *phalange* affublé de la terminaison de monastère : ainsi *phalanstère* est le *monastère* de la *phalange*.

Remarque. Des contaminations voulues s'emploient parfois dans le langage plaisant ou badin et dans les bons mots : nous avons déjà cité le mot *famillionarité* (§ 124) ; ajoutons *monocoquelogue*, créé par Fr. Sarcey (*Le Temps*, 11 jan., 1884) pour désigner un *monologue* dit par *Coquelin*, ou plutôt dit de sa manière.

CHAPITRE VII.

ÉTYMOLOGIE POPULAIRE.

528. On peut définir l'étymologie populaire comme la transformation d'un mot obscur sous l'influence d'un autre mot qui offre quelque ressemblance de sens ou de son; cette transformation lui prête ordinairement une apparence de sens. L'étymologie populaire atteint surtout les mots d'emprunt: Sauerkraut > *choucroute*, moins souvent les mots français: *bienvueillant* > *bienveillant*. Voici quelques remarques générales concernant les effets de l'étymologie populaire:

1° Elle peut être simplement orthographique, comme dans *entre-temps*, pour *entretant*, *legs*, pour *lais*, etc., voir § 99—100.

2° Elle peut aussi amener le changement d'un ou de plusieurs phonèmes du mot; c'est ainsi que la *sarbatane*, à cause de sa ressemblance phonétique et réelle avec une *canne*, a été transformée en *sarbacane*; voir, pour les exemples, § 529.

3° Elle peut enfin changer le sens des mots: *souffreteux*, qui signifiait au moyen âge »indigent«, signifie maintenant »souffrant«: on y a vu un dérivé du verbe *souffrir*; nous parlerons de ces étymologies populaires dans la partie consacrée à la Sémantique.

4° Elle atteint parfois les mots dans certains emplois ou certaines locutions seulement. *Celle* est devenu *seule* dans la locution *à seule fin* (§ 529). Robinet écrit »Ne prenez pas *Marc* pour *Renard*« (Molière, p. p. Despois et Mesnard, V, 45); Montaigne a la forme correcte »prendre *martre* pour *renard*« (*Essais*, II, chap. 37). Enfin dans l'expression: »Je m'en moque comme de *l'an quarante*«, *l'an quarante* est probablement une corruption de *l'alcoran*.

Remarque. Sur une simple ressemblance de son, on a, surtout au moyen âge, forgé beaucoup de fausses étymologies. Citons, comme exemple, une considération de Joinville: »La royne accoucha d'un fil qui ot a nom Jehan: et l'appeloit l'on *Tritant*, pour la grant dolor la ou il fu nez« (*Chronique*, § 399). Il dérive ainsi le nom celtique *Tristan*, de *triste*. La même étymologie se retrouve, sous une forme élargie, dans la *Saga af Tristram ok Isönd* (chap. 16).

529. Exemples de mots altérés par l'étymologie populaire. Nous citons ici, par ordre alphabétique, et les mots proprement français (*basculer, bienveillant, courtepointe, creuset*, etc.), et les mots d'emprunt (*aigrefin, blanc-raisin, choucroute, sarbacane*, etc.).

Aigrefin < holl. schelvis, devenu *esclefi, esglefi, aiglefin, aigrefin*, sous la double influence de *aigre* et de *fin*.

Artiller (**artilleur, artillerie**) < vfr. *atillier*, changé sous l'influence du mot *art*.

Avocat (fruit de l'avocatier) < caraïbe *aouicatt*.

Bascule (*bassecule* dans O. de Serres) < vfr. *bacule* (subst. verbal de *baculer*, composé avec *battre* et *cul*) + *bas*.

Basculer < vfr. *baculer* + *bas*.

Bastillé < vfr. *batillé* + *bastille*.

Beaucuit < angl. buckwheat.

Beaupré < angl. bowsprit.

Bienveillant < vfr. *bienvueillant* + *veiller*.

Bienveillance < vfr. *bienvueillance* + *veiller*.

Blanc-raisin < *blanc-rhasis*: Rhasis est le nom d'un médecin arabe.

Bois de damier pour *badamier*, arbre de l'Inde, qui produit des bādām.

Brouillamini < boli armenii (bol d'Arménie) + *brouiller*.

Calfeutrer < *calfater* + *feutre*.

Caméléopard < *caméloppard* (καμηλοπάρδαλις) + *léopard*.

Cancrelat < holl. kakerlak + *cancre*.

Cangrène < *gangrène* + *cancre*.

Chamaillards, voir **Rue**.

Chat-huant, probablement altération de *chouan*.

Choucroute < all. Sauerkraut.

Contredanse < angl. *country-dance* + *contre*.

Cordonnier < vfr. *cordouanier* (ouvrier en *cordouan*, cuir de Cordoue) + *cordon*.

Courtepointe < vfr. *coute pointe* (culcita puncta) + *courte*.

Creuset < vfr. *croisuel* (dér. de *croix*) + *creux*.

Dame-jeanne < prov. damajano, probablement altération de de mejana (de moyenne grandeur).

Éconduire < vfr. *escondire* + *duire*.

Épanouir < vfr. *espanir* + *évanouir*.

Escarboucle < vfr. *escarboncle* (carbunculum) + *boucle*.

Étalon (cheville reliant deux bois enchâssés dans des mortaises) < vfr. *estelon* (dér. de *estel*, poteau); a été confondu avec *étalon* (*stallonem).

Faubourg < vfr. *forsbourc* (bourg en dehors de la ville) + *faux*; on écrivait au XVIe siècle *fauxbourg*.

Faufiler < vfr. *forsfiler* + *faux*.

Faux-fuyant < vfr. **forsfuyant* + *faux*.

Faux-marcher < vfr. **forsmarchier* + *faux*.

Flamberge < vfr. *Floberge* (nom de l'épée de Renaud de Montauban) + *flambe* ou *flamber*.

Fleurer < *flairer* (fragrare) + *fleur*.

Galantine < vfr. *galatine* + *galant*.

Gêne < vfr. *gehine* + *gehenne* (cf. § 267).

Goupillon < vfr. *guipillon*, *guépillon* (dér. du radical germanique wipp-, conservé dans *guipon*; cf. dan. vippe) + vfr. *goupil*.

Grésiller (faire qu'une chose se racornisse) < vfr. *grédiller*; a été confondu avec *grésiller* (dér. de *grésil*).

Hausse-col < vfr. **hauscot*, **halscot* (cotte pour le cou) + *hausse* et *col*.

Herboriste, dér. de *herbe*, par confusion avec *arboriste*.

Lumignon < vfr. *limegnon* ou *lemignon* + *lumière*.

Lutin < vfr. *netun* (Neptunus), devenu *nuiton* sous l'influence de *nuit*, puis *luiton*, sous l'influence de *luiter* (lutter), contracté en *luton*, qui a abouti à *lutin*, par substitution de suffixe.

Machelière (sc. *dent*) < vfr. *maisselère*, *maisselière* (dér. de maxilla) + *mâcher*.

Main de gloire, altération de *mandragore* (mandragora).

Maladrerie < vfr. *maladerie* (dér. de *malade*) + *ladrerie* (dér. de *ladre*).

Malveillance < vfr. *malvueillance* + *veiller*.

Malveillant < vfr. *malvueillant* + *veiller*.

Morbleu < *mort* (*de*) *Dieu*; voy. § 120.

Mûre < vfr. *meure* (mora) + *mûr*.

Orange < arabe narandji, devenu **arange* (cf. it. arancio), puis *orange*, sous l'influence de *or*.

Ordonner < vfr. *ordener* (ordinare) + *donner*.

Original < *orignac* (basque oregnac, pluriel de oregna, cerf).

Orpailleur < vfr. *arpailleur*, *harpailleur* (dér. de *harpailler*, saisir) + *or*.

Ours, voir **Rue**.

Pantomine se dit souvent et s'écrit parfois pour *pantomime*.

Pertuisane < *partisane* (it. partegiana) + *pertuiser*.

Plein saut (de), altération de *prin* (primum) *saut*.

Poisson (mesure de liquides) < vfr. *poçon* (dér. de *pot*): a été confondu avec *poisson* (*piscionem).

Porc-épic, altération de *porc-épi* (vfr. *porc espi*), due probablement au verbe *piquer*.

Pourpier < pullipedem + *pourpre* (?): la terminaison *-ier*, empruntée à *pommier*, *prunier*, *sorbier*, etc., est un rapprochement graphique savant.

Rebec, altération de vfr. *rebebe* ou *rubebe*, emprunté de l'arabe rabeb.

Rue des Chamaillards (à Paris) < *Rue des Champs-Maillard*, probablement le nom de l'ancien propriétaire du terrain; l'altération est due au verbe *chamailler*.

Rue aux Ours (à Paris) < *Rue aux oues*: *oue* ou *oe* est un ancien doublet de *oie* (auca); cf. § 415,1.

Sarbacane < *sarbatane*, encore employé au XVIIe siècle (cf. esp. zarbatana < arabe zabatâna), + *canne*.

Seule, dans la locution *à seule fin*: la forme correcte *à celle fin*, qui se retrouve encore dans le parler populaire (Littré), est blâmée par Vaugelas (*Remarques*, II, 427).

Vaudeville < vfr. *vaudevire* (c. à. d. *Val de Vire*) + *ville*: on trouve aussi l'altération *voix de ville*.

Verre, dans la *pantoufle de verre* de Cendrillon, paraît être une altération de *vair* (petit-gris).

530. Le parler populaire a de tout temps été riche en altérations de cette espèce; quelques-unes, comme nous l'avons vu (§ 529), finissent par entrer dans la langue littéraire et sont ainsi officiellement consacrées, les autres, et c'est la plus grande partie, attendent encore leur droit de cité. En voici quelques exemples: *Aréostate*, pour *aérostate* (infl. de *aréopage?*). *Cachemutte*, pour

casematte. Cuirassé, dans *bitter cuirasse*, pour *bitter curaçao* (Rigaud, *Dict.*). *Embarque-à-terre*, pour *embarcadère. Jeu d'eau*, pour *jet d'eau. Pain enchanté*, pour *pain à chanter* (c. à. d. à chanter la messe). *Patron-Jaquet*, pour *potron-Jaquet. Richar*, dans *fil de richar*, pour *fil d'archal. Richedale* pour *risdale* (Leroux, *Dict.*). *Tête d'oreiller*, pour *taie d'oreiller. Violettes d'épargne*, pour *violettes de Parme*, etc. Les étymologies populaires sont surtout fréquentes dans les noms de maladies et de remèdes. En voici une liste, donnée par un chroniqueur du *Temps* (n⁰ du 4 mai 1876): »L'huile de ricin devient *huile d'Henri V*; — le sulfate de magnésie, *surface de magnésie*; — le nitrate d'argent, *la mitraille d'argent*; — un cataplasme émollient, *un cataplasme humiliant*; du laudanum, *de l'eau d'ânon*; — l'inflammation du péritoine, *l'inflammation du père Antoine*; — la trachée-artère, *la tranchée artère*; une luxation, *une luxure*; — le périnée, *les Pyrénées*; — le baume d'opodeldoch, *le baume de Paul de Kock*; — le sirop d'ipécacuana, *le sirop de pépins cuits à Naples*; — l'occiput, *l'os qui pue*; — la potion opiacée, *la potion à pioncer*; — le lierre terrestre, *le lierre Therèse*; follicules de séné, *fornicules de séné*; — kyste de l'ovaire, *cuistre de l'ovaire*; polype du nez, *Hippolyte du nez*; — feuilles de pariétaire, *feuilles de propriétaire*: — la colophane, *la colle à femme*; — le delirium tremens, *le délire d'homme très mince*. Il va sans dire que dans le nombre il y a plus d'un farceur qui ne se gêne pas pour rigoler un brin à la barbe de l'apothicaire. Le *delirium très mince* est une plaisanterie classique«. A cette liste, M. H. Gaidoz a ajouté les *mouches catholiques*, pour mouches chantharides. Citons, pour finir, quelques noms de personne altérés. Dans les poésies populaires, on rencontre *Mathieusalé* pour *Méthusalem*:

> Auparavant que la terr' fut créée
> J'étais au monde avant Mathieusalé.
> (De Puymaigre, *Chants populaires*, II, 269.)

Cette défiguration est de vieille date; on la trouve déjà dans le *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, où le paysan Gareau dit: »Ce feset-il, à celle fin de vivre aussi longtemps que *Maquieu Salé*« (II, sc. 2). M. G. Doncieux a cité un autre exemple excessivement curieux: »Près du village des Laumes (Côte-d'Or), sur l'emplacement supposé de l'*oppidum* gaulois d'Alesia, Napoléon III a fait ériger, il y a une quarantaine d'années, une statue

colossale, en bronze, de *Vercingétorix*: on l'aperçoit distinctement de la voie ferrée. Or, en 1872, un de mes amis, qui résidait pour lors à Dijon, ayant fait un tour aux Lannes, rencontra aux alentours du monument des bonnes femmes qui priaient *saint Gétorix*: et en effet, aux questions qu'il fit sur cette statue dans l'auberge du village, il fut répondu que c'était celle d'un très grand saint (*Mélusine*, IX, 78).

Remarque. Cyrano de Bergerac a forgé beaucoup de déformations plus ou moins plaisantes, qu'il met dans la bouche de Gareau. Ce personnage original fait des voyages sur *l'Or riant* (l'Orient) et vers *la Mardi Terre Année* (la Méditerranée): chemin faisant, il arrive aux *deux trois de Gilles le Bâtard* (détroit de Gibraltar), et en *Harico* (Jéricho), et il rapporte de ces pays merveilleux des *guiamans* (§ 468, Rem.) rouges et des *hémoroïdes vartes*. Gareau est aussi rempli d'admiration pour la science de son maître, qui étudie *des Amas de Gaules* (Amadis de Gaule), *des Cadets de Tirelire* (les Décades de Tite-Live) et *des Aînés de Vigiles* (les Énéides de Virgile), etc.: voir le deuxième acte du *Pédant Joué*. Rappelons enfin que *tomber de Charybde en Scylla* est devenu *tomber de canif en syllabe* dans la langue verte moderne.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

69. Le mot *offenseur* est encore plus ancien que Corneille et H. d'Urfé; on en trouve déjà des exemples au XIVe siècle, comme l'a montré M. A. Delboulle dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France,* V, p. 626—627.

111, Rem. Il faut ajouter que pour l'articulation des voyelles et des consonnes, les mots d'emprunt participent réellement aux évolutions qui ont eu lieu avant leur introduction dans la langue; ainsi *résulter,* calqué au XVIe siècle sur resultare, présente et le passage de [s] à [z] (§ 459) et celui de [u] à [y] (§ 187).

119, Rem. Ajoutons le mot obscur *Calvados,* qui est peut-être pour *Salvador.* L'erreur paraît venir d'une carte du diocèse de Bayeux, datée de 1650, où se trouvent ces mots: »Rocher du Salvador« qui furent mal déchiffrés (comp. Bréal, *Essai de sémantique,* p. 196). Dans les Dictionnaires on trouve parfois des mots imaginaires, dus aux inadvertances de leurs savants auteurs: Godefroy cite dans son *Dictionnaire* (II, 796) un mot *dravie,* qu'il explique, en hésitant, par 'coup'; il donne à l'appui l'exemple suivant:

> Li escus est tant vertuous
> Que cieus ki l'aura en baillie
> Ja par armes ne *par dravie*
> N'iert abatus de cheval.

On voit facilement que la troisième ligne a besoin d'une petite correction; il faut lire:

> Ja par armes ne *pardra vie.*

125. Il est plus prudent de rayer l'exemple du *Recueil* de Montaiglon avec *maintes*: cette forme s'employait autrefois au mas-

culin: pour les exemples, voir *Le Mystère de Saint Adrien*, p. p. É. Picot (v. 3298. 3499. 4846). Il faut également rayer l'exemple de Corneille, vu que cet auteur, à plusieurs reprises, emploie le singulier après »l'un et l'autre« ailleurs qu'à la rime:

A l'envi l'un et l'autre étaloit sa manie.
(*Polyeucte*, III, sc. 2.)

L'un et l'autre fait voir un mérite si rare.
(*Rodogune*, II, sc. 2.)

Voici quelques nouveaux exemples montrant l'influence de la rime sur la forme des mots. Non seulement les poètes négligent souvent le *s* final:

Il me semble que ton espreuve
C'est un grant mal. Si tu la *treuve*,
Que feras tu?
(Picot et Nyrop, *Nouveau recueil de farces*, p. 121.)

Par la croix bieu, se tu me *touche*,
Je t'arracheray ja la bouche;
Advise bien que tu feras.
(*ib.*, p. 142.)

Les syllabes, pas plus que Paris et que *Londre*,
Ne se mêlaient; ainsi marchent sans se confondre
Piétons et cavaliers.
(V. Hugo, *Les Contemplations*, I, n° 7.)

Ils en ajoutent même où il n'en faut pas, en mettant le pluriel au lieu du singulier:

Oui, de l'ancien régime ils ont fait *tables rases*,
Et j'ai battu des mains, buveur du sang des phrases.
(*ib.*)

Citons enfin la rime populaire suivante:

Avez-vous vu passer fillon fillette
Avec un chien *barbette* (barbet)
Qui la *suivette* (suivait).
(*Mélusine*, p. p. H. Gaidoz, IX, 91.)

155. Cas isolés. Ajoutez *ithos* (ἦθος).

160 (*in fine*). Le groupe *oe* (*oue*) est encore parfois dissyllabe dans les poètes du XIXe siècle:

Vous desséchez mes os jusque dans leur *moelle*.
(V. Hugo, *Cromwell*, I, sc. 5.)

Marqué du *fouet* des Furies.
(A. de Musset, *Simone*.)

D'un autre côté, *oe* est de bonne heure devenu monosyllabe dans *poète*:

Pour un poète du temps, vous êtes trop dévot.
(Régnier, *Satires* n⁰ 8.)

Il sera fameux poète et fameux menuisier.
(P. Corneille, *Sonnet sur Adam Billaut*.)

REMARQUE. Rappelons aussi la rime archaïque *françois*:*sois* chez V. Hugo (*Contemplations*, I, n⁰ 7).

172 (*in fine*). On trouve aussi dans V. Hugo *écumer* rimant avec *mer* (*Feuilles d'automne*, n⁰ 9; *La légende des siècles*, I, n⁰ 4).

187. M. Paul Verrier me fait l'observation suivante: »L'*y* avait déjà commencé à se désarrondir en v. angl., et il était réduit à [i] en moyen anglais, excepté dans le sud-ouest, où on l'écrivait à la française par un *u*. Les poètes de cette région, comme Robert de Gloucester, faisaient rimer, p. ex., *pur*:*fur* (= v. angl. fȳr); *juste*:*custe* (v. angl. *cyste*). L'*u* long d'origine française se prononçait encore [y:], au moins dans certains cas, du temps de Palsgrave, de Cotgrave et même de Wallis. — Quant au changement de [y] en [ju], il a lieu dans les mots russes empruntés au français: *costume*〉*kostjúm*. — Cette question de l'*u* français en anglais est fort embrouillée ou plutôt fort controversée. Il est bien difficile de s'en servir pour une démonstration«.

229,5. M. P. Verrier observe: »Je crois qu'on prononce plutôt [wa] que [ɔ] dans les dérivés de *poing*; mais je ne saurais l'affirmer. C'est encore là une réaction de l'orthographe. J'ai appris à dire [ɔ], mais je suis porté à prononcer [wa] sous l'influence du milieu«.

233,3. *Feuve* s'est conservé en Normandie. *Leuve* existe également en plusieurs patois:

Leuve-toi, belle Isabelle.
(E. Rolland, *Recueil de chansons populaires*, III, 6.)

Aux exemples cités on pourrait ajouter *aveuc* pour *avec* dans le patois de Pierrot (*Dom Juan,* II, sc. 1).

238. Si *vautrer* ne vient pas de *vautre,* mais d'un *voltulare, il faut le rayer et le rapporter au § 242.

270. Sur *aoust*〉*août* [u], M. P. Verrier remarque: »L'*a* reparaît dans la prononciation actuelle. Je connais les quatre formes [u], [au], [ut], [aut], employées toutes les quatres par des gens instruits, aussi bien que dans le peuple. Il me semble que [au] tend à l'emporter. J'ai appris à prononcer [ɔrist] *aoriste*; mes élèves prononcent tous [aɔrist]«.

272 (p. 221). »Vous ne parlez pas de la prononciation très correcte [žə pæjre] (en vers [pæjəre]) *je payerai,* [nu pæjərjõ] *nous payerions,* d'après *payer, payons.* On dit même, surtout dans le peuple, [vu vu nwajərie] *vous vous noieriez,* [ki swa:j] *qu'il soit*«. (P. Verrier.)

273. Le vers de Musset cité à la p. 223, a été corrigé dans les éditions modernes: on l'a rendu régulier, en remplaçant *mes joues* par *ma joue.*

279.1. »Je crois que presque tous les Parisiens prononcent [prije], [mörtrije]. Au contraire, [peji], [abeji] me semblent beaucoup moins fréquents chez les gens intruits, et même tant soit peu vulgaires« (P. Verrier). En me reportant à mes notes, je vois que j'ai observé [peji] et [abeji], au Mont St.-Michel, dans la prononciation d'une famille française qui, en fait, n'était pas originaire de Paris.

283. Ajoutons l'exemple suivant en prose: Tas de feignants, de prop' à rien (J. Marni, *Fiacres,* p. 207).

307 (p. 251, l. 4). Dans le Tableau des consonnes, il faut dans la légende des labio-linguales suppléer le mot *lèvre* après »lèvre et langue contre«.

309. La consonne initiale tombe dans quelques cas isolés. *L* est parfois pris pour l'article (§ 339, Rem.); de même [z] a été confondu avec la finale de l'article défini au pluriel dans un exemple que cite Hindret (1687): »J'ai entendu dire *un néro* pour dire *un zéro,* à des gens de province qui se piquent de bien

parler, et qui sont sçavans, et même à des avocats . . . . J'ai entendu plus de trente personnes, et de fort habiles gens, prononcer de même«. Rappelons enfin la forme patoise *ous* pour *vous*.

313,3. Rem. Les poésies qui emploient la langue vulgaire attestent aussi l'amuïssement complet de *-re*. Dans *Les quatre-z-étudiants*, complainte de Xanrof, *lettres* rime avec *dettes*.

314,1, Rem. Le paysan Gareau du *Pédant joué*, équivoque sur *grecs* et *grès* (II, sc. 2).

315,2. Bonaventure Desperiers remarque au début de la nouvelle *De la jeune fille qui ne vouloit point d'un mary, pource qu'il avoit mangé le doz de sa première femme* (*Nouvelles récréations*, n⁰ 43): »A propos de ambiguité de motz qui gist en la prolation, les François ont une façon de prononcer assez douce, tellement que de la pluspart de leurs parolles on n'entend point la derniere lettre, dont bien souvent les motz se prendroyent les uns pour les autres, si ce n'estoit qu'ilz s'entendent par la signification des autres qui sont parmy«. Desperiers lui-même équivoque sur *lai* (laïque) et *laid* (n⁰ 42), sur *dos* et *dot* (n⁰ 43), sur *gris* et *gril* (n⁰ 46).

325. M. P. Verrier me fait observer que [monami] est plus fréquent que [mõnami]; cette dernière forme est probablement due à l'analogie.

335. La forme *maline* est restée jusqu'à nos jours dans la prononciation vulgaire et dans les patois.

335, Rem. »Il me semble que les prononciations [mijõ] *million*, [mwaljæ̃] *moyen*, [žəllevy] *je l'ai vu*, etc., sont surtout le résultat d'analogies phonétiques, résultat plus ou moins ancien déjà. *Billon*: [biłõ > biljõ], forme archaïque et prétentieuse, [bijõ], forme ordinaire, amène d'un côté [mijõ], pour [miljõ] *million*, et, d'un autre côté, [mwaljæ̃], pour [mwajæ̃] *moyen*. *Il l'a vu* se prononce [ilavy] ou [illavy]; par analogie, on a créé [žəllevy] à côté de [žəlevy] *je l'ai vu*«. (P. Verrier.)

361,2. M. Roger Alexandre (*Le Musée de la conversation*. 3ᵉ éd. Paris, 1898) proteste contre la dérivation indiquée de *rastaquouère*:

il prétend, sans le prouver, que c'est l'acteur comique Brasseur qui l'a créé en 1863.

362. Par analogie, l'amuïssement du *r* de *sur* a lieu aussi devant une voyelle: »Ed me faire un lit *su'* un banc« (A. Bruant, *Dans la rue*, p. 105).

382. Rem. On trouve *-sse* pour *-ste* déjà dans *La payse*, chanson de M. Alphonse Allart, publiée dans les *Œuvres poétiques* de Chauvin (1825):

> Pourquoi donc que t'as l'air si trisse? . . .
> On dirait que t'as la jaunisse.

387.2. Il faut ajouter *net*. Comme ce mot s'employait rarement devant un substantif, la forme pleine [næt] l'a emporté sur [næ]. Rappelons l'équivoque de Rabelais: »Le grand Dieu fit les *planetes*, et nous faisons les *plats netz*« (I, chap. 5).

414. Le développement régulier de acutum aurait donné en vfr. *ëu*: cette forme se trouve probablement dans le vieux nom propre *Montëu* (Montem acutum).

415. J'aurais dû ajouter que la fricative bilabio-vélaire s'articule avec un frottement très faible: dans la prononciation la plus répandue on entend [u̯], et non pas [w]: comp. la différence entre fr. *oui* et angl. *we*.

499. *Castrole* est la forme ordinaire dans la plupart des patois. Le mot a passé sous cette forme dans l'Allemagne du Sud et en Danemark.

512. »Vous ne parlez pas de l'assimilation et de la dissimilation combinées: au lieu de *vélocipède*, certaines personnes de la Ferté-Macé (Orne) disent *vélocipèle* (assimilation) quand elles se surveillent, et *vérocipèle* (dissimilation) quand elles parlent négligemment«. (P. Verrier.)

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS.

Archiv. — *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen.* Vol. I ss. (1846 ss.).

Bull. S. P. F. — *Bulletin de la Société des parlers de France.* Paris, 1895 ss.

Études Paris. — *Études romanes dédiées à Gaston Paris, le 29 décembre 1890, par ses élèves français et ses élèves étrangers des pays de langue française.* Paris, 1891.

Franz. Zeit. — *Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Literatur.* Vol. I—XX. Oppeln und Leipzig, 1879—1899.

Gr. Gr. — *Grundriss der romanischen Philologie.* Herausg. von Gustav Gröber. I. Band. Strassburg, 1888.

Gr. Zeits. — *Zeitschrift für romanische Philologie.* Herausg. von Gustav Gröber. Vol. I—XXII. Halle, 1877—1898.

Hist. L. L. Fr. — *Histoire de la langue et de la littérature française des Origines à 1900.* Publ. sous la direction de Petit de Julleville. 7 vol. Paris, 1896—1899.

Jahrbuch. — *Jahrbuch für romanische und englische Litteratur.* Vol. I—XV. Berlin, puis Leipzig, 1859—1876.

Krit. Jahr. — *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie.* Herausg. von K. Vollmöller und R. Otto. Vol. I ss. München, 1895 ss.

Lbl. — *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie.* Herausg. von. Otto Behagel und Fritz Neumann. Vol. I—XIX. Heilbronn, puis Leipzig, 1880—1898.

Mélanges Wahlund. — *Melanges de Philologie romane dédiés à Carl Wahlund, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa naissance.* Mâcon, 1896.

Mémoires. — *Mémoires de la Société néo-philologique à Helsingfors.* Vol. I—II. Helsingfors, 1893—1897.

Mem. Soc. Ling. — *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris.* Vol. I ss. Paris, 1870 ss.

Mod. Lang. Not. — *Modern Language Notes.* A. MARSCHALL ELLIOTT, managing editor. Vol. I ss. Baltimore. 1887 ss.

Recueil Paris. — *Recueil de mémoires philologiques présenté à M. Gaston Paris par ses élèves suédois le 9 août 1889. à l'occasion de son cinquantième anniversaire.* Stockholm. 1889.

Rev. L. R. — *Revue des langues romanes publ. par la Société pour l'Étude des langues romanes.* T. I ss. Montpellier, 1870—1898.

Rev. Pat. G.-R. — *Revue des patois gallo-romans.* Recueil trimestriel publ. p. J. GILLIÉRON et l'abbé ROUSSELOT. 5 vol. Paris, 1887—1892.

Rom. — *Romania. Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes* p. p. PAUL MEYER et GASTON PARIS. Vol. I—XXVII. Paris, 1871—1898.

Rom. Forsch. — *Romanische Forschungen. Organ für romanische Sprachen und Mittellatein.* Herausg. von KARL VOLLMÖLLER. Vol. I—IX. Erlangen, 1882—1898.

Rom. Stud. — *Romanische Studien.* Herausg. von EDUARD BOEHMER. Vol. I—V. Strassburg, 1871—1880.

Studier. — *Studier i modern språkvetenskap.* Utgifna af nyfilologiska sällskapet i Stockholm. I. Upsala, 1898.

Thurot. — *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle, d'après les témoignages des grammairiens par* CH. THUROT. 2 vol. Paris, 1881—1883.

Tobler Abhand. — *Abhandlungen Herrn Prof. Dr. Adolf Tobler zur Feier seiner fünfundzwanzigjährigen Thätigkeit als ordentlicher Professor an der Universität Berlin von dankbaren Schülern in Ehrerbietung dargebracht.* Halle a. S., 1895.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

I. PARTIE GÉNÉRALE.

AMPÈRE (J.-J.), *Histoire de la formation de la langue française.* 3e éd. Paris, 1871.

ARAUJO (F.), *Gramatica razonada historico-critica de la lengua francesa.* Vol. I—II. Toledo y Madrid, 1891.

AYER (C.), *Grammaire comparée de la langue française.* Quatrième édition. Nouveau tirage. Paris, 1896.

BARTSCH (KARL), voir HORNING.

BASTIN (J.), *Étude philologique de la langue française, ou grammaire comparée et basée sur le latin.* 2 vol. St.-Pétersbourg, 1878—1879.

BEHRENS (D.), voir SCHWAN.

BRACHET (A.), *Grammaire historique de la langue française.* Préface par É. LITTRÉ. Treizième édition. Paris, s. a.
— *A historical grammar of the French language, rewritten and enlarged by* PAGET TOYNBEE. Oxford, 1896.
— *Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française.* Paris, 1868. — Supplément. Paris, 1871.
— voir DIEZ.

BRUNOT (F.), *Précis de grammaire historique de la langue française.* Troisième édition revue et augmentée d'une notice bibliographique. Paris, 1894.
— *Histoire de la langue française* (Hist. L. L. F., I, I—LXXX; II, 446—550; III, 639—855; IV, 674—790; V, 722—814; VI, 866—892).

BURGUY (G.-F.), *Grammaire de la langue d'oïl, ou grammaire des dialectes français aux XIIe et XIIIe siècles.* 2 vol. Deuxième édition. Berlin, 1869—70.

CHASSANG (A.). *Nouvelle grammaire française.* Cours supérieur. Treizième édition. Paris, 1890. — Voir VAUGELAS.

CHEVALLET (A. DE). *Origine et formation de la langue française.* 2e éd. 3 vol. Paris, 1858.

CLÉDAT (L.). *Nouvelle grammaire historique du français.* Paris, 1889.
— *Grammaire raisonnée de la langue française.* Avec préface de GASTON PARIS. Troisième édition. Paris, 1894.
— *Grammaire classique de la langue française.* Paris, 1896.

DARMESTETER (A.), *Cours de grammaire historique de la langue française.* — 1ere partie: *Phonétique* p. p. E. MURET. Paris, 1891. Nouv. éd., 1895. — 2e partie: *Morphologie,* p. p. L. SUDRE. Paris, 1894. — 3e partie: *Formation des mots et vie des mots* p. p. L. SUDRE. Paris, 1895. — 4e partie, *Syntaxe* p. p. L. SUDRE. Paris, 1897.

DELBOULLE (A.), *Matériaux pour servir à l'historique du français.* Paris, 1880.

DIEZ (F.). *Grammaire des langues romanes.* Trad. par A. BRACHET, A. MOREL-FATIO et G. PARIS. 3 vol. Paris, 1874—1876.

DOUTREPONT, voir MEYER-LÜBKE.

DU MÉRIL (É.). *Essai philosophique sur la formation de la langue française.* Paris, 1852.

ÉTIENNE (E.), *Essai de grammaire de l'ancien français.* Paris, Nancy, 1895.

FUCHS (A.). *Die romanischen Sprachen in ihrem Verhältnisse zum Lateinischen.* Halle, 1849.

GÉNIN (F.). *Des variations du langage français depuis le XIIe siècle.* Paris, 1845.

GRÖBER (G.), *Grundriss der romanischen Philologie.* I Band. Strassburg, 1888.

HORNING (A.), *Grammaire de l'ancien français* (dans: *La langue et la littérature françaises, depuis le IXe siècle jusqu'au XIVe siècle* p. p. KARL BARTSCH et AD. HORNING. Paris, 1887. P. 1—61.)
Cf. Romania XVIII, 136—159 (G. PARIS).

KEESEBITTER (O.), *Die christlichen Wörter in der Entwicklung des Französischen.* Diss. inaug. Halle, 1887.

KNAUER (O.), *Beiträge zur Kenntniss der französischen Sprache des XIV Jahrhunderts* (Jahrbuch, VIII, 14—44, 388—409; X, 1—32; XI, 233—257; XII, 155—187; XIV, 247—272, 401—422).

KÖRTING (G.), *Encyklopädie und Methodologie der romanischen Philologie. Mit besonderer Berücksichtigung des französischen und Italienischen.* 3 vol. Heilbronn, 1884—1886.

Körting (G.), *Formenlehre der französischen Sprache.* Erster Band: *Der Formenbau des französischen Verbums.* Paderborn, 1893. Zweiter Band: *Der Formenbau des französischen Nomens.* Paderborn, 1898.
— *Beiträge zur Vor- und Urgeschichte der französischen Sprache und Litteratur* (Franz. Zeits., XIX, 232—265).

Koschwitz (E.), *Neufranzösische Formenlehre nach ihrem Lautstande.* Oppeln und Leipzig, 1888.
— *Grammatik der neufranz. Schriftsprache (16—19 Jahrhundert).* 1. Theil: *Lautlehre.* Oppeln und Leipzig, 1889.
— *Anleitung zum Studium der französischen Philologie für Studierende, Lehrer und Lehrerinnen.* Marburg, 1897.

Littré (E.), *Histoire de la langue française.* 2 vol. Sixième édition. Paris, 1873.

Livet (Ch.-L.), *La grammaire française et les grammairiens du XVIe siècle.* Paris, 1859.

Lücking (G.), *Französische Schulgrammatik.* Berlin, 1880.

Mätzner (E.), *Französische Grammatik mit besonderer Berücksichtigung des Lateinischen.* Zweite Auflage. Berlin, 1877.

Meyer (P.), *Les études de M. Littré sur l'histoire de la langue française.* (Extrait de la Bibliothèque de l'École des Chartes, 5e série, tome V.) Paris, s. d.

Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes.* Tome I: *Phonétique.* Trad. par E. Rabiet. Paris, 1890. Tome II: *Morphologie.* Trad. par A. et G. Doutrepont. Paris, 1895.

Monet (P.), voir Suchier.

Morel-Fatio (A.), voir Diez.

Muret (E), voir Darmesteter.

Nicol (H.), *French language* (Encyclopædia Britannica, IX, 629—636).

Nisard (C.), *Étude sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue.* Paris, 1872.

Paris (G.), *Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française.* Paris et Leipzig, 1862.
— *Grammaire historique de la langue française.* Leçon d'ouverture. Paris, 1868.
— *Histoire de la langue française* (Journal des Savants, 1897, p. 542—555, 596—613, 659—675). [Compte-rendu des études de M. F. Brunot dans Hist. L. L. Fr.].
— voir Clédat, Diez.

Rabiet (E.), voir Meyer-Lübke.

Robert (C.-M.), *Questions de grammaire et de langue françaises.* Amsterdam, s. d.

Schuchardt (H.), *Romanisches und Keltisches.* Gesammelte Aufsätze. Berlin, 1886.

Schwan (E.), *Grammatik des Altfranzösischen.* Laut- und Formenlehre. Dritte Auflage, neu bearbeitet von D. Behrens. Leipzig, 1898.

Storm (J.), *Romance languages* (Encyclopædia Britannica, XX, 661—668).

Suchier (H.), *Le français et le provençal.* Traduction par P. Monet. Paris, 1891.

— *Altfranzösische Grammatik.* Teil I: *Die Schriftsprache.* Halle, 1893.

Sudre (L.), voir Darmesteter.

Tell (J.), *Les grammairiens français depuis l'origine de la grammaire en France jusqu'aux dernières œuvres.* 2e éd. Paris, 1874.

Thomas (A.), *Essais de philologie française.* Paris, 1897.

Tobler (A.), *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik.* Erste Reihe. Leipzig, 1886. — Zweite Reihe. Leipzig, 1894.

Vaugelas, *Remarques sur la langue française.* Nouv. éd. par A. Chassang. 2 vol. Paris, s. d.

Vising (J.), *Les débuts du style français* (Recueil Paris, p. 175—209).

Wahlund (C.), *La philologie française au temps jadis* (Recueil Paris, p. 103—174).

Wey (F.), *Histoire des révolutions du langage en France.* Paris, 1848.

II. PARTIE SPÉCIALE.

CHAPITRE I.

LES ORIGINES.

1. F. Brunot, *Origines de la langue française.* (Hist. L. L. Fr., I, I—LXXX).

G. Paris, *Romani, Romania, Lingua romana, romancium.* (Rom., I, 1—22).

2. W. Meyer-Lübke, *Die lateinische Sprache in den romanischen Ländern* (Gr. Gr., I, 351—382).

H. Rönsch, *Itala und Vulgata. Das Sprachidiom der urchristlichen Itala und der katolischen Vulgata, unter Berücksichtigung der römischen Volkssprache.* Marburg und Leipzig, 1869.

P. Voelker, *Die Bedeutungsentwickelung des Wortes Roman.* (Gr. Zeits., X, 485—525).

3. Granier de Cassagnac, *Histoire des origines de la langue française.* Paris, 1872. — Cf. Revue critique, 1873, I, 289—301 (G. Paris).

Il faut citer aussi, à titre de curiosité, H. Lizeray, *La langue française dérive du celtique et non du latin.* 1884. F.-N. Nicollet, *Études sur les patois du midi de la France.* Gap, 1897. — Cf. Revue critique, 1898, I, 443—444 (Bourciez).

Rem. J. Loth, *L'émigration bretonne en Armorique du Ve au VIIe siècle de notre ère.* Paris, 1883. — Cf. Rom. XIII, 436—441 (G. Paris).

4. E. Windisch, *Einfluss des Gallischen auf das Romanische* (Gr. Gr., I, 306—312).

R. Thurneysen, *Keltoromanisches. Die kelt. Etymologien im etymologischen Wörterbuch von Diez.* Halle, 1884.

Noms français d'origine celtique dans le Dictionnaire général (Revue celtique, XVIII, 101—107).

G. Paris, *Bascauda* (Rom., XXI, 400—406).

A. Thomas, *Le celtique broga en roman* (Revue celtique, XV, 216—219). Réimprimé dans *Essais de philologie française,* p. 98—103.

Rem. D'Arbois de Jubainville, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France.* Paris, 1890. — Cf. Rom. XIX, 464—477 (G. Paris).

V. Durand, *Ewiranda et les noms de lieu de la même famille* (Revue archéologique. Paris, 1894. T. XXIV, 368—378).

M. Hölscher, *Die mit dem Suffix -acum, -iacum gebildeten französischen Ortsnamen.* Diss. inaug. Strassburg, 1890.

A. Lognon, *Les noms de lieu celtiques en France* (Revue celtique, VIII, 174 ss; XIII, 361—367).

Ch.-A. Williams, *Die französischen Ortsnamen keltischer Abkunft.* Diss. inaug. Strassburg, 1891. — Cf. Rev. crit. 1892, II, 213—215 (H. d'Arbois de Jubainville).

5. G.-J. Ascoli, *Una lettera glottologica.* Torino, 1881. — Cf. Romania, XI, 130—134 (G. Paris). Gr. Zeits. V, 590—593 (W. Förster).

Sur l'influence celtique, voir aussi *Romania*, IX, 177—191 (versification); XVIII, 330; XIX, 626—627 (contaminations).

6. F. Kluge, *Romanen und Germanen in ihren Wechselbeziehungen* (Gr. Gr., I, 383—397).

A. Schiber, *Die fränkischen und alemannischen Siedlungen in Gallien, besonders in Elsass und Lothringen.* Ein Beitrag zur Urgeschichte des deutschen und des französischen Volksthums. Strassburg, 1894. — Cf. Gr. Zeit., XVIII, 440—448 (G. Gröber).

TH. SÜPFLE. *Geschichte des deutschen Kultureinflusses auf Frankreich mit besonderer Berücksichtigung der litterarischen Einwirkung.* 2 vol. Gotha, 1886—1888.

Rem. G. PARIS. *Grammaire historique de la langue française.* Paris, 1868. P. 9. — Cf. la réimpression dans KR. NYROP, *Recueil de textes français,* I, 32.

7. E. MACKEL. *Die germanischen Elemente in der französischen und provenzalischen Sprache* (Franz. Stud. VI, 1—200). — Cf. Rom., XVII, 289—291 (M. GOLDSCHMIDT). Gr. Zeits. XII, 550—558 (A. POGATSCHER).

W. WALTEMATH, *Die fränkischen Elemente in der französischen Sprache.* Paderborn und Münster, 1885.

TH. BRAUNE, *Über einige romanische Wörter deutscher Herkunft* (Gr. Zeits., X, 262—277). *Neue Beiträge zur Kenntniss einiger romanischen Wörter deutscher Herkunft* (Gr. Zeits., XIX, 348—369; XX. 354—372; XXI, 213 ss.; XXII, 197—216). — Cf. Romania, XXIV, 611—612; XXV, 627 (G. PARIS).

R. REGNAUD, *Notes d'étymologie française. Origine germanique d'une série de mots à initiale B.* Paris, 1897.

E. KORNMESSER, *Die französischen Ortsnamen germanischer Abkunft.* I Theil: *Die Ortsgattungsnamen.* Diss. inaug. Strassburg, 1888. — Cf. Rom., XVIII, 345—346. Franz. Zeits., XII, 2, 13—15 (E. MACKEL).

R. ANDRÉE, *Die germanischen Ortsnamen im nördlichen Frankreich* (Globus, LXV, 20 ss.).

8. M. MÜLLER. *Über deutsche Schattirung romanischer Worte* (Kuhns Zeitschrift, V, 11). — Cf. LITTRÉ, *Hist. de la langue française,* I, 96—104.

9. DARMESTETER, *Grammaire historique,* I, 25.

DU CANGE (éd. Henschel), *Romanus, Canis veltris.*

10. H. SCHUCHARDT, *Der Vokalismus des Vulgärlateins.* I—III. Leipzig, 1866—1868.

M. BONNET. *Le latin de Grégoire de Tours.* Paris, 1890. — Cf. Rom., XX, 470—473 (A. VERNIER).

V. THOMSEN, *Latin og Romansk* (Opuscula philologica ad Madvigium. Hauniæ, 1876. P. 256—266).

JOH. VISING, *Om vulgärlatinet* (Forhandl. paa det 4. nordiske Filologmøde. Copenhague, 1893. P. 146—164).

11. EDMONT LE BLANT, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle.* 2 vol. Paris, 1856—1865.

K. ULLMANN, *Die Appendix Probi* (Rom. Forsch., VII, 145—226).

Lex Salica, herausgegeben von J. FR. BEHREND. Zweite veränderte und vermehrte Auflage von RICHARD BEHREND. Weimar, 1897. Il faut aussi consulter les éditions de PARDESSUS (Paris, 1843) et de HESSELS (Londres, 1880).

Historia Apollonii regis Tyri. Rec. A. RIESE. Lipsiæ, 1871.

La Vie de sainte Euphrosyne. Texte romano-latin du VIIIe—IXe siècle. Publ. par A. Boucherie. Montpellier, Paris, 1872.

E. de Rozières, *Recueil général des formules du Ve au Xe siècle.* 3 vol. Paris, 1859—71.

12. Fr. Diez, *Altromanische Glossare berichtigt und erklärt.* Bonn, 1865.

Fr. Diez, *Anciens glossaires romans corrigés et expliqués.* Trad. par A. Bauer (Bibl. de l'École des Hautes Etudes, fasc. 5). Paris, 1870.

W. Förster und E. Koschwitz, *Altfranzösisches Übungsbuch.* Erster Theil. Heilbronn, 1884.

13. A. Fabricius, *Danske minder i Normandiet.* Copenhague, 1897.

J. Jusserand, *Histoire littéraire du peuple anglais.* Vol. I (Paris, 1894), p. 121 ss.

G. Paris, *L'esprit normand en Angleterre* (La Poésie au moyen âge. 2e série. Paris, 1895. P. 45—74).

Joh. Steenstrup, *Indledning i Normannertiden.* Copenhague, 1876. P. 164—191.

G. Storm, *Om nordiske Stedsnavne i Normandie* (Norsk historisk Tidsskrift. Anden Række, VI. Kristiania, 1887. P. 236—251).

E. Tegner, *Norrmän eller Danskar i Normandie* (Nordisk tidskrift, utg. af Letterstedtska föreningen, 1884, p. 183—214). — Cf. Lbl., 1884, 477—478 (J. Vising).

J. Vibe, *Om normanniske Stedsnavne* (Norsk Historisk Tidsskrift. Kristiania, 1885. Anden Række, V, 51—80).

Sur le dialecte **normand**, on peut consulter:

E. Burgass, *Darstellung des Dialects im XIII scl. in den Departements Seine-Inférieure und Eure (Haute-Normandie) auf Grund von Urkunden unter gleichzeitiger Vergleichung mit dem heutigen Patois.* Diss. inaug. Halle, 1889.

B. Eggert, *Entwicklung der normandischen Mundart im Département de la Manche und auf den Inseln Guernesey und Jersey* (Gr. Zeits., XIII, 353—403).

Jean Fleury, *La presqu'île de la Manche et l'archipel anglo-normand, essai sur le patois de ce pays.* Paris, 1891. (Extrait des Mém. de la Soc. acad. de Cherbourg, 1890—1891. P. 304—360.)

Jean Fleury, *Essai sur le patois normand de la Hague.* Paris, 1886. — Cf. Rom., XVI, 137—146 (Ch. Joret).

Ch. Guerlin de Guer, *Le patois normand.* Introduction à l'étude des parlers de Normandie. Caen, 1896.

A. d'Herbomez, *Étude sur le dialecte du Tournaisis au XIIIe siècle, d'après les chartes de Tournay.* Tournai, 1881. — Cf. Rom. XI, 144—147 (P. Meyer).

Ch. Joret, *Des caractères et de l'extension du patois normand.* Paris, 1883. — Cf. Rom. XII, 393—403 (J. Gilliéron).

Ch. Joret, *Essai sur le patois normand du Bessin, suivi d'un dictionnaire étymologique.* Paris, 1881.

A. KÜPPERS, *Über die Volkssprache des 13. Jahrhunderts in Calvados und Orne mit Hinzuziehung des heute dort gebräuchlichen Patois.* Diss. inaug. Halle, 1889.

H. MOISY, *Études philologiques d'onomatologie normande. Noms de famille normands étudiés dans leur rapport avec la vieille langue et spécialement avec le dialecte ancien et moderne.* Paris, 1875. — Cf. Romania, V, 251—252 (A. DARMESTETER). Revue critique, 1876 I, 12—15 (BAUDRY).

H. MOISY, *Dictionnaire de patois normand.* Caen, 1886. — Cf. Rom., XVI, 131—137 (CH. JORET).

SCHWAKE, *Darstellung der Mundart von Tournai im Mittelalter.* Diss. inaug. Altona, 1881.

CHAPITRE II.

LA PÉRIODE ANCIENNE.

14. F. BRUNOT, *La langue française jusqu'à la fin du XIVe siècle* (Hist. L. L. Fr., II, 446—550).

CH. DE TOURTOULON ET M.-O. BRINGUIER. *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl.* Paris, 1876. (Extrait des Archives des missions scientifiques et littéraires. 3e série, III.) — Cf. Gr. Zeits., II, 325—327 (H. SUCHIER). Romania, VI, 630—633 (P. MEYER).

Rem. J. CORNU, *Oïl=hoc illic* (Rom., IX, 117).

15. *Fratris* ROGERI BACON, *ordinis minorum, Opus majus ad Clementem Quartum, pontificem Romanum.* Ed. S. Jebb. M. D. Londini, 1733. P. 44.

K. HOFMANN, *Roger Bacon über die französischen und englischen Mundarten* (Rom. Forsch., I, 427—428).

D. BEHRENS. *Bibliographie des patois gallo-romans.* 2e éd. revue et augmentée par l'auteur, traduite en français par E. RABIET. Berlin, 1893.

E. GÖRLICH, *Die südwestlichen Dialekte der langue d'oïl. Poitou, Aunis, Saintonge und Angoumois* (Franz. Stud., III, 41—176).

E. GÖRLICH, *Die nordwestlichen Dialekte der langue d'oïl. Bretagne, Anjou, Maine, Touraine* (Franz. Stud., V, 325—428). Heilbronn, 1886.

G. LÜCKING, *Die ältesten französischen Mundarten.* Berlin, 1877. — Cf. Rom., VII, 111—140 (G. PARIS). Gr. Zeits. II, 152—160 (F. NEUMANM).

Sur le dialecte **anglo-normand,** voir § 23.

Sur le dialecte **bourguignon,** voir :

E. GOERLICH, *Der burgundische Dialekt im 13. und 14. Jahrh.* (Fr. Stud., VII).

Sur le dialecte **francien**, voir § 21 et 22.

Sur les dialectes et patois **lorrains**, voir:

Lothringischer Psalter des XIV. Jahrh. (Bibl. Mazarine, n° 798), altfranz. Übersetzung des XIV. Jahrh. mit einer grammatischen Einleitung, enthaltend die Grundzüge der Grammatik des Altlothring. Dialekts und einem Glossar, zum ersten Mal herausg. von F. Apfelstedt. (Altfranz. Bibliothek IV.) Heilbronn, 1881.

F. Bonnardot, *Texte lorrain du XIIe siècle* (Rom., V, 269—332).

M. Kesselring, *Die betonten Vocale im Altlothringischen.* Halle, 1890. Diss. inaug.

L. Adam, *Les patois lorrains.* Paris, 1881. — Cf. Romania, X, 601—609 (G. Paris). Revue celtique, V, 150—152 (E. Rolland).

H. G. Oberlin, *Essai sur les patois lorrains des environs du Ban-de-la-Roche.* Strasbourg, 1775.

Sur le dialecte **normand**, voir § 13.

Sur le dialecte **orléanais**, voir:

F. Auler, *Der Dialekt der Provinzen Orléanais und Perche im XIII. Jahrhundert.* Diss. inaug. Strassburg, 1889.

Sur le dialecte **picard**, voir:

F. Bonnotte, *Picard dialect* (Mod. Lang. Not., IX. 159—164).

F. Neumann, *Zur Laut- und Flexionslehre des Altfranzösischen hauptsächlich aus pikardischen Urkunden von Vermandois.* Heilbronn, 1878.

G. Raynaud, *Étude sur le dialecte picard dans le Ponthieu, d'après les chartes des XIIIe et XIVe siècles* (Extrait de la Bibliothèque de l'École des Chartes, tome XXXVI et tome XXXVII). Paris, 1876. — Cf. Rom., VI, 614—620 (G. Paris).

Sur le dialecte **wallon**, voir:

J. Delaite, *Essai de grammaire wallonne.* Liège, 1895.

M. Wilmotte, *Études de dialectologie wallonne. Observations préliminaires.* I, *Le dialecte liégeois au XIIIe siècle* (Romania, XVII, 542—590). — II, *La région au sud de Liège* (Romania, XVIII, 209—232). — III, *La région namuroise* (Romania, XIX, 73—98).

M. Wilmotte, *Le wallon. Histoire et littérature des origines à la fin du XVIIIe siècle.* Bruxelles, 1893.

Comp. aussi les notes bibliographiques au § 86,2

Rem. Sur la question de l'existence des dialectes, voir P. Meyer dans *Romania,* IV, 294—296; V, 505; VI, 630—631; VIII, 469.

Horning, *Über Dialektgrenzen im Romanischen* (Gr. Zeits., XVII, 160,c—187).

G. Paris, *Les parlers de France.* Lecture faite à la réunion des Sociétés savantes, le 26 mai 1888. (Imprimé dans le *Journal officiel, le Bull. du Comité des travaux historiques, Rev. Pat. G. R.,* II, 161—175, *Bull. S. P. F.,* I, 1—19).

Ch. de Tourtoulon, *Des dialectes, de leur classification et de leur délimitation géographique.* Extrait de la Revue des langues romanes. Paris 1890.

16. F. Brunot, *Progrès du français de France* (Hist. L. L. Fr., II, 459—463).

Darmesteter, *Grammaire historique*, I, p. 29—30.

17. Meissna, *Die Vermischung der Dialekte* (Archiv, vol. 50, p. 191—200).

Brachet, *Grammaire historique*, p. 48—49.

Littré, *Histoire de la langue française*. I, 338, II, 102. *Dictionnaire*, passim.

A. Delboulle et P. Meyer, *Bouquetin* (Rom., XVII, 597—598; XIX, 302—304).

G. Paris, *Elme, osberc* (Rom., XVII, 425—429).

H. Suchier, *Français et provençal*, p. 22, 216.

18. P. Rajna, *A cosa si deva la conservazione testuale dei giuramenti di Strasburgo* (Rom., XXI, 53—62).

19. E. Koschwitz, *Les plus anciens monuments de la langue française*. Cinquième édition. Leipzig, 1897.

E. Koschwitz, *Commentar zu den ältesten französischen Sprachdenkmälern*. I: *Eide, Eulalia, Jonas, Hohes Lied, Stephan*. Heilbronn, 1886.

H. Suchier, *Die Mundart des Leodegarliedes* (Gr. Zeits., II, 255—302).

K. Bartsch et A. Horning, *La langue et la littérature françaises depuis le IXe siècle*. Paris 1887. — Cf. Rom., XVIII, 136—159 (G. Paris); ib., 506—508 (A. Mussafia).

W. Förster und E. Koschwitz, *Altfranzösisches Übungsbuch*. Heilbronn 1884.

J. Vising, *Les débuts du style français* (Recueil Paris. Stockholm, 1889. P. 175—209).

20. H. Berger. *Beiträge zur Untersuchung der in der franz. Sprache ältester Zeit nachweisbaren Lehnwörter*. Diss. inaug. Breslau, 1898.

H. Berger, *Die Lehnwörter in der französischen Sprache ältester Zeit*. Leipzig, 1899.

Ad. Eiselein, *Darstellung der lautlichen Entwicklung der französischen Lehnwörter lateinischen Ursprungs* (Rom. Forsch., X, 503—578).

Flaschel. *Die gelehrten Wörter in der Chanson de Roland*. Diss. inaug. Göttingen, 1882.

O. Keesebitter, *Die christlichen Wörter in der Entwickelung des Französischen* (Archiv, vol. 77, p. 329—352). A aussi paru comme dissertation (Halle, 1887).

A. Pakscher. *Die gelehrten und geistlichen Elemente im Rolandsliede* (Zur Kritik und Geschichte des franz. Rolandsliedes. Diss. inaug. Berlin, 1885. P. 107—134).

M. Devic, *Dictionnaire étymologique des mots d'origine orientale*. (Imprimé dans le Supplément du Dictionnaire de Littré.) Paris, 1877. — Cf. Revue critique. 1877, II, 361—366 (L. Gautier).

D. Devic, *Quelques mots français d'origine orientale* (Mem. Soc. Ling., V, 37—42).

E. Fournier, *Sur l'étymologie du mot orange* (Mem. Soc. Ling., I, 422—423).

H. Lammens, *Remarques sur les mots français dérivés de l'arabe*. Beyrouth, 1890. — Cf. Rom. XIX, 499—500. Lbl. 1892, 23—25 (G. Baist).

P. Tannery, *Sur l'étymologie du mot »chiffre«* (Revue archéologique, 1894, p. 48—53).

21. E. Schwan, *Grammatik des Altfranzösischen. Laut- und Formenlehre.* Dritte Auflage, neu bearbeitet von D. Behrens. Leipzig, 1898.

G. Paris, *Observations grammaticales* (Extraits de la chanson de Roland. Quatrième édition. Paris, 1893. P. 1—62).

E. Metzke, *Der Dialekt von Ile-de-France im XIII. und XIV. Jahrhundert* (Archiv, vol. 64, p. 385—412; vol. 65, p. 57—96).

Röhr, *Der Vokalismus des Francischen im 13 Jahrhundert.* Diss. inaug. Halle, 1888.

A. Schulze, *Der Konsonantismus des Francischen im 13 Jahrhundert.* Diss. inaug. Halle, 1890.

22. G. Fallot, *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes au XIIIe siècle.* p. p. P. Ackermann. Paris, 1839.

Voir aussi les ouvrages de G. Paris et de Schwan, cités au paragraphe précédent.

23. Lefebvre Saint-Ogan, *Essai sur l'influence française.* Paris, 1885.

E. Busch, *Laut- und Formenlehre der Anglonormannischen Sprache des XIV Jahrhunderts.* Greifswald, 1887.

B. Clover, *The mastery of the french language in England from the XIth to the XIVth century.* New-York, 1888.

O. Scheibner, *Die Herrschaft der französischen Sprache in England von 11. bis 14. Jahrhundert.* Progr. Annaberg, 1880.

J. Vising, *Étude sur le dialecte anglo-normand du XIIe siècle.* Diss. inaug. Upsala, 1882.

Nyrop, *Storia dell'epopea francese nel medio evo.* Firenze, 1886. P. 253—256.

Kongespejlet p. p. Keyser, Munch et Unger. Christiania, 1848. P. 6.

Chronik des edlen En Ramon Muntaner. Herausg. von K. Lanz. Stuttgart, 1844. P. 468—469.

G. Paris, *Philippe de Novare* (Rom., XIX, 99—102).

Rem. Quicherat, *Histoire du costume*, p. 137. — Gr. Gr., II, 184.

24. Sur les mots d'emprunt français dans les langues étrangères voy. les notes bibliographiques au § 126.

CHAPITRE III.

LA PÉRIODE MOYENNE.

25. F. Brunot, *La langue française au XVIe siècle* (Hist. L. L. Fr., III, 639—855).

26. A. Darmesteter et A. Hatzfeld, *Le seizième siècle en France. Tableau de la littérature et de la langue.* Cinquième édition. Paris, 1893.

27. A. Lange, *Der vokalische Lautstand in der franz. Sprache des 16. Jahrhunderts nach den Zeugnissen der alten Grammatiker und den Grundsätzen der neueren Phonetik.* Elbing, 1883.

O. Thoene, *Die lautlichen Eigenthümlichkeiten der französischen Sprache des 16. Jahrhunderts nach den Grammatikern jener Zeit, mit Berüchsichtigung der Lautverhältnisse der Satyre Ménippée.* Diss. inaug. Marienburg, 1883.

H. Wendel, *Die Aussprache des Französischen nach Angabe der Zeitgenossen Franz I.* (Progr. der Realschule zu Plauen, 1874.)

28. E. Bonnaffé, *Voyages et voyageurs de la Renaissance.* Paris, 1895. P. 123, 157.

30. Darmesteter et Hatzfeld, *loc. cit.* I, 183 ss.

31. M. Lanusse, *De l'influence du dialecte gascon sur la langue française de la fin du XVe siècle à la seconde moitié du XVIIe.* Paris, 1893. — Cf. Romania, XXII, 299—300 (P. Meyer). Maître phonétique, 1893, 135—137 (P. Passy). Thomas, Essais de philologie française, p. 125—129.

A. Thomas, *La langue de Bernard Palissy* (Essai de philologie française p. 154—159).

33. Un lexique du jargon de Villon se trouve dans l'édition de Auguste Longnon (Paris, 1892), p. 263—274.

D'Alheim, *Le jargon jobelin de Maistre François Villon.* Paris, 1892.

L. Schone, *Le jargon et jobelin de François Villon suivi du jargon au théâtre. Texte, variantes, traduction, notices, notes et glossaires.* Paris, 1888. — Cf. Revue critique, 1889, I, 148—150 (A. Delboulle).

M. Schwob, *Le jargon des Coquillars en 1455* (Mém. Soc. Ling., VII, 168—182; 296—320). — Cf. Revue des deux mondes, 1892, IV, p. 395—396.

A. Vitu, *Le Jargon du XVe siècle.* Paris, 1884. — Cf. Rev. crit. 1884, II, 317—320.

34. E. Bourciez, *Les mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II.* Paris, 1886. P. 137 ss.

A. DARMESTETER, *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française.* Paris, 1877. P. 170 ss.

F. MEUNIER, *Essai sur la vie et les ouvrages de Nicole Oresme.* Paris 1857.

Sur Jehan Gachi, voy. É. PICOT, *Les moralités polémiques,* p. 46.

Rem. EGGER, *L'hellénisme en France. Leçons sur l'influence des études grecques dans le développement de la langue et de la littérature française.* 2 vol. Paris, 1869

D. LOUBENS, *Recueil de mots français dérivés de la langue grecque.* Paris, 1880.

H. ESTIENNE, *Conformité du langage françois avec le grec.* Nouv. éd. par Léon Feugère. Paris, 1853.

J. ESPAGNOLLE, *L'origine du français.* 3 vol. Paris, 1886—1891. — Cf. Revue critique, 1886, II, 208—210 (A. DELBOULLE); 1888, II, 200—201 (id.).

J. ESPAGNOLLE, *Le vrai dictionnaire étymologique de la langue française.* Paris, 1896.

La légende de l'origine grecque du français a encore d'autres défenseurs que l'abbé Espagnolle; voy. Bull. S. P. F. I, 270.

35. *La Defence et Illustration de la langue françoise* (1549) a été rééditée, de nos jours, par SAINTE-BEUVE (Angers, 1841), LIDFORSS (Lund, 1865) et PERSON (Paris, 1882).

E. ROY, *Lettre d'un Bourguignon, contemporaine de la »Deffence et Illustration de la langue françoyse«* (Revue d'hist. litt. II, 233—243).

36. DARMESTETER et HATZFELD, *Le seizième siècle en France* I, 100—104, 118—125.

CH. MARTY-LAVEAUX, *La langue de la Pléiade.* (Extrait de la Pléiade française.) Paris, 1895. — Cf. Rev. crit., 1896, II, 420—423 (T. de L.).

E. MELLÉRIO, *Lexique de Ronsard, précédé d'une étude sur son vocabulaire, son orthographe et sa syntaxe.* Paris, 1895. — Revue crit., 1895, II, 324—332 (ED. DROZ).

G. FELGNER, *Ueber Eigenthümlichkeiten der Ronsard'schen Phraseologie.* Programm d. Gymn. Ernestinum zu Gotha. 1880 — Cf. Franz. Zeits. II, 579—581 (G. WILLENBERG).

H. NAGEL, *Die Bildung und die Einführung neuer Wörter bei Baïf unter gleichzeitiger Berücktsichtigung derselben Erscheinung bei Ronsard, du Bellay und Remi Belleau* (Archiv, vol. 61, p. 201—242).

37. A. BERNARD, *Geofroy Tory, peintre et graveur, premier imprimeur royal, réformateur de l'orthographe et de la typographie sous François Ier.* Deuxième édition. Paris, 1865·

La Grande Bibliothèque Royale de Copenhague possède un exemplaire de l'édition originale du *Champ fleury,*

DARMESTETER et HATZFELD, *loc. cit.* I, 188—191.

La Farce de Maistre Mimin (Fournier, *Théâtre français avant la Renaissance.* Paris, s. a. P. 315—321).

P. Stapfer, *Rabelais.* Paris, 1889. P. 442 ss.

39. A. Brachet, *Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française.* Paris, 1868. — Supplément. Paris, 1871.

40. Darmesteter, *Formation de mots composés.* 2e éd. Paris, 1894. P. 216—218.

41. Rathery, *Influence de l'Italie sur les lettres françaises.* Paris, 1853.

Bourciez, *Les mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II.* Paris, 1886. P. 267 ss.

F. Flamini, *Studi di storia letteraria italiana e straniera.* Livorno, 1895.

W. Rasmussen, *Italiensk Kultur i Frankrig. Renaissancestudier.* Copenhague, 1898.

Jos. Texte, *L'influence italienne en France* (Études de litterature européenne. Paris, 1898. P. 25—50).

42. L. Clément, *Henri Estienne et son œuvre française: étude d'histoire littéraire et de philologie.* Diss. inaug. Paris. 1898.

H. Dieterle, *Henri Estienne. Beitrag zu seiner Würdigung als französischer Schriftsteller und Sprachforscher.* Diss. inaug. Strassburg, 1895.

Henri Estienne, *Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé.* Réimprimé sur l'édition originale. Paris, 1883. 2 vol.

Henri Estienne, *Proiect du liure intitulé De la precellence du langage François.* Paris, 1579. — Ce livre a été réimprimé, en 1850, par Léon Feugère, et, en 1896, par Edmond Huguet: cette dernière édition est précédée d'une preface par L. Petit de Julleville.

46. Rem. Sur l'étymologie de *matelot*, voir Romania, XXIV, 622—623,

48. O.-E. Scharschmidt, *Estienne Pasquiers Thätigkeit auf dem Gebiete der französischen Sprachgeschichte, und Grammatik.* Diss. inaug. Bautzen, 1892.

49. Breitinger, *Zur Geschichte der französischen Grammatik von 1350—1647.* Frauenfeld, 1867.

Ch.-L. Livet. *La grammaire française et les grammairiens du XVIe siècle.* Paris, 1859.

L'Esclarcissement de la langue françoise, par Jean Palsgrave. (1530), publié par F. Génin. (Collection de Documents inédits sur l'histoire de France. Paris, 1852).

Louis Meigret, *Le tretté de la grammere françoeze.* Nach der einzigen Pariser Ausgabe (1550) neu herausgegeben von W. Förster. Heilbronn, 1888.

De Francicae linguae recta pronuntiatione. Theodoro Beza *auctore.* Genevae, MDLXXXIIII. Réimprimé par A. Tobler, Berlin et Paris,

1868. — Cf. Archiv, vol. 87, p. 273—277 (Kollation des Originalabdrucks von Bezas Traktat mit Toblers Neuausgabe).

J. Boulmier, *Estienne Dolet. Sa vie, ses œuvres, son martyre.* Paris, 1857.

K. J. Fröhlich, *Garniers Institutio gallicæ linguæ (1558) und ihre Bearbeitnng von Morlet (1593).* Progr. Eisenach, 1895.

Lamprecht, *Ueber Abel Mathieu: Deuis de la langue françoise (Paris, 1572).* Berlin, 1875.

F. Lütgenau, *Jean Palsgrave und seine Aussprache des Französischen.* Diss. inaug. Bonn, 1882. — Cf. Franz. Zeits., III, 286—288 (O. Ulbrich).

CHAPITRE IV.

LA PÉRIODE CLASSIQUE.

51. F. Brunot, *La langue de 1600 à 1660* (Hist. L. L., Fr. IV, 674—790).

F. Brunot, *La langue de 1660 à 1700* (Hist. L. L. Fr., V, 722—814).

F. Brunot, *La langue française au XVIIIe siècle* (ib. VI. 819—892).

A. Darmesteter, *Cours de grammaire historique*, I, 52.

Collection complète des œuvres de M. Dorat. Tome III, 5—6. (Neuchâtel, 1776).

J. Vising, *Den fransk klassiska stilens uppkomst* (Särtryck ur Göteborgs Högskolas Festskrift, tillägnad Konsul O. Ekman). Göteborg, 1898.

52. G. Allais, *Malherbe et la poésie française à la fin du XVIe siècle.* Paris, 1892.

F. Brunot, *La doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes.* Paris, 1891.

P. Groebedinkel, *Der Versbau bei Philippe Desportes und Fr. de Malherbe.* (Franz. Stud., I, 41—126).

H. Holfeld, *Über die Sprache des François de Malherbe.* Diss. inaug. Posen, 1875.

P. Kreutzberg, *Die Grammatik Malherbes nach dem »Commentaire sur Desportes«.* Progr. Neisse, 1890.

53. J. Vianey, *Mathurin Régnier.* Paris, 1896.

L'Ombre de la Damoiselle de Gournay. Œuvre composé des meslanges. Paris, 1626.

Sur Mlle de Gournay, voy. P. Stapfer, *La famille et les amis de Montaigne.* Paris, 1896. P. 157—236. P. Bonnefon, *Montaigne et ses amis.* Paris, 1898.

54. L. Arnould, *Racan, histoire anecdotique de sa Vie et de ses Œuvres*. Paris, 1898.

Sur Balzac, voir G. Lanson, *Histoire de littérature française*. Paris, 1895. P. 387.

55. Charles Livet, *Précieux et précieuses*. Paris, 1859.

Tallemant des Réaux, *Historiettes p. p. Monmerqué et P. Paris*. 3e éd. II, 531.

56. Somaize, *Le dictionnaire des précieuses*. Nouv. éd. par Ch. Livet. 2 vol. Paris, 1856.

57. E. Asse, *L'Académie française*. Paris, 1890.

G. Boissier, *L'Académie française au XVIIe siècle* (Revue des deux mondes, vol. CXLI, 1897, p. 721—750).

A. Fabre, *Études littéraires sur le XVIIe siècle. Chapelain et nos deux premières académies*. Paris, 1890.

Pelisson et d'Olivet, *Histoire de l'Académie française*, publ. avec des notes par Ch. Livet. Paris, 1858.

58. Vaugelas, *Remarques sur la langue française*. Nouv. éd. par A. Chassang. 2 vol. Paris, s. d.

E. Moncourt, *De la méthode grammaticale de Vaugelas*. Paris. 1851.

Wüllenweber. *Vaugelas und seine Commentatoren*. Jahresbericht des Sophien-Realschule. Berlin, 1877.

59. A. Benoist, *De la syntaxe française entre Palsgrave et Vaugelas*. Paris, 1877.

M.-J. Minckwitz. *Beiträge zur Geschichte der französischen Grammatik im 17. Jahrhundert* (Franz. Zeits., XIX. 81—191).

G. Sautebin. *Thomas Corneille, grammairien*. Diss. inaug. Berne, 1897.

60. R. Schwartze, *Die Wörterbücher der französischen Sprache vor dem Erscheinen des »Dictionnaire de l'Académie française«*. 1350—1694. Diss. inaug. Jena, 1875.

Ch. Asselineau, *Recueil de factums d'Antoine Furetière*, etc. 2 vol. Paris, 1859.

Lanusse. *De Joanne Nicotio philologo*. Diss. inaug. Gratianapoli. 1893.

61. A. Firmin Didot. *Observations sur l'orthographe française*, Paris, 1868. P. 6—34.

62—63. A. Darmesteter. *De la création actuelle de mots nouveaux*. Paris, 1877. P. 10 ss.

Curiosités littéraires. Paris, 1845. P. 289—347.

P.-A. Geijer, *François de Callières et ses critiques sur le langage de ses contemporains* (Recueil Wahlund. p. 255—271).

L. Vernier, *Étude sur Voltaire grammairien et la grammaire au XVIIIe siècle*. Diss. inaug. Paris, 1888.

Rem. A. Rambaud, *Histoire de la civilisation contemporaine en France*, p. 182—183.

64. A. Morel-Fatio, *L'Espagne en France* (*Études sur l'Espagne*. Première série; 2e éd. Paris, 1895. P. 1—108).

Baret, *De l'Amadis de Gaule et de son influence sur les mœurs et la littérature au XVIe et au XVIIe siècle*. Paris, 1853.

G. Lanson, *Diffusion de la langue et de la littérature espagnoles* (Revue d'histoire littéraire, III, 52 ss).

Mignet, *Antonio Perez et Philippe II*. Paris, 1846.

Fr. Wey, *Révolutions du langage en France*. P. 533—541.

67.6. *De quelques mots slaves passés en français* (Extrait du Bulletin de la Société scientifique et littéraire d'Alais. Alais, 1877). — Cf. Revue critique, 1877, I, 262—263 (G. P.).

J. Malinowski, *Des mots slaves adoptés dans la langue française* (Soc. scient. et litt. d'Alais, 1878, t. VIII. 134—136). — Cf. Rom. VIII, 139 (J. Bauquier).

G. Strehly, *De quelques mots slaves francisés. Additions et corrections étymologiques à Littré* (Revue de philologie française et provencale, VIII, 142—143).

68. A. Espagne, *Des influences provençales dans la langue de Molière* (Rev. L. R., 2e série, II, 70—88).

Rem. Génin, *Du patois des paysans de comédie* (Des variations du langage français. Paris, 1845. P. 289—300).

B. Pohlisch, *Die Patoisformen in Molières Lustspielen* (Archiv, vol. 72, p. 183—206). A aussi paru comme thèse (Halle, 1884).

Tallemant des Réaux, *Historiettes* p. p. Monmerqué et P. Paris. 3e éd. I, 250.

70. Gonçalves Vianna, *Prononciation française à la fin du dix-huitième siècle* (Le Maître phonétique, 1896, 105—107).

Voir aussi les travaux de M. F. Brunot, cités au § 51.

71. Grimarest, *La vie de Molière*. Réimpression par A.-P. Malassis. Paris, 1877. P. 208.

Allou, *De l'universalité de la langue française,* Paris, 1825.

E. Brunot, *Histoire externe de la langue française* (Hist. L. L. Fr., VI. 866—892).

A. Rambaud, *Histoire de la civilisation en France*. II, 346, 581—582

CHAPITRE V.

LA PÉRIODE MODERNE.

72. Fergus, *La langue française avant et après la Révolution* (Nouvelle Revue, 1888, vol. 51, p. 385—406; 644—669).

73. G. PELLISSIER, *Rénovation de la langue et de la métrique* (Le mouvement littéraire au XIXe siècle. Paris, 1889. P. 101—119).

RAMBAUD, *Histoire de la civilisation française*. II, 345 ss.

74. RAMBAUD, *Histoire de la civilisation contemporaine*. Paris, 1888. P. 375 ss.

V. HUGO, *Les contemplations*. I. n° 7. (Il faut lire aussi les nos 8, 13, 26 du même recueil.)

75. A. DARMESTETER, *Création actuelle de mots nouveaux*. p. 28—32.

76. J. AMÉRO, *L'anglomanie dans le français et les Barbarismes anglais usités en France*. Abbeville, 1876.

78.1. F. MEISSNER, *Der Einfluss des deutschen Geistes auf der französischen Litteratur* des 19. Jahrh. bis 1870. Leipzig, 1893.

A. MARRE, *Glossaire explicatif des mots de provenance malaise et javanaise usités dans la langue française*. Épinal, 1897.

79. LANUSSE, *De l'influence du dialecte gascon*. Paris, 1893. P. 42.

FR. HAACK, *Dialektisches im heutigen Schriftfranzösisch*. Vortrag gehalten von Prof. W. FÖRSTER aus Bonn (Le Maître phonétique, 1896, 69—71).

80. BLANC, *Essai sur la substitution du français au provençal à Narbonne*. Paris, 1898. (Extrait du Bulletin historique et philologique, 1897.)

CH. BONNIER, *Lettres de soldat. Étude sur le mélange entre le patois et le français* (Gr. Zeits., XV, 374—428).

BRUNOT, *Grammaire historique*, p. 46.

Rem. H. GAIDOZ, *La Société liégeoise de littérature wallonne et le folk-lore à Liège* (Mélusine, IV, 562—570).

A. JEANROY, *Félibre* (Romania, XXIII, 463—465).

G. JOURDANE, *Histoire du Félibrige* (1854—1896). Paris, 1898.

KR. NYROP, *Romanske mosaiker*. Copenhague, 1885. P. 153—229.

G. PARIS, *Frédéric Mistral* (Penseurs et poètes. Paris, 1896, p. 62—163).

81. F. BRUNETIÈRE, *De la déformation de la langue par l'argot* (Revue des deux mondes, XLVII, 1881, p. 934—944).

M. SCHWOB et G. GUIEYSSE, *Étude sur l'argot français*. (Tirage à part des Mem. de la Soc. de Ling. VII, 33—56.) Paris, 1889.

CHARLES NISARD a donné dans son *Histoire des livres populaires* (Paris, 1864. II, 355—378) une revue historique des ouvrages concernant l'argot français avec un petit dictionnaire argotique. Comp. aussi l'*Étude sur le langage populaire ou patois de Paris* (Paris, 1872: p. 125 ss., et p. 320 ss.) du même auteur et quelques articles de M. K. SACHS dans la Literaturblatt, 1896, col. 11—13, et dans Franz. Zeits., 1896, XVIII, 2, 207—216.

G. Delesalle, *Dictionnaire argot-français & français-argot.* Préface de Jean Richepin. Paris, 1896. — Cf. Franz. Zeits. XVIII, 2, 207—216 (K. Sachs).

L. Larchey, *Dictionnaire historique, étymologique et anecdotique de l'argot français.* Paris, 1876.

Jean La Rue, *La langue verte. Dictionnaire d'argot.* Paris, 1895. La première partie de ce livre se compose d'une *Histoire de l'argot* par Clément Casciani.

E. Laurent, *L'argot des prisons de Paris* (Les habitués des prisons de Paris. Lyon-Paris, 1890, p. 409—423).

Merlin, *La langue verte du troupier.* Dictionnaire d'argot militaire. 2e éd. Limoges, 1898.

L. Rigaud, *Dictionnaire d'argot moderne.* Nouv. éd. Paris, 1888.

C. Villatte, *Parisismen.* Vierte Auflage. Berlin, 1895.

Ch. Virmaître. *Dictionnaire d'argot fin de siècle.* Paris, 1894.

83. C. Fontaine, *Les Décadents. A propos du livre de M. A. Leune, Difficult Modern French* (Mod. Lang. Not. X, 372—378).

J. Plowert, *Petit glossaire des auteurs décadents et symbolistes.* Paris, 1889. — Cf. Revue critique, 1889, I, 33—34 (A. Delboulle).

85. Ch. Bonnier, *Le français parlé et écrit aujourd'hui en Angleterre* (Franz. Zeits., XXI, 22—68).

R. Doumic, *L'Amérique et l'esprit français* (Revue bleue, 1898, II, 737—743).

G. d'Orcet, *L'influence de la langue française en Orient* (Nouvelle Revue, XXV, 15 déc. 1883, 716—738).

Pompiliu Eliade, *De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie.* Compiègne, 1897.

S. Pinka, *La langue française en Bohême.* Avant-propos du Catalogue des ouvrages français traduits en tchèque. Prague, 1889.

E. Zyromski, *De l'influence de la pensée allemande sur l'esprit français au XIXe siècle* (Revue des Universités de Midi, 1898).

86. Darmesteter, *Grammaire historique,* I, p. 14—20.

A. Hovelacque, *Les limites de la langue française* (Rev. de linguistique, XXIV, 191—205).

P. Sébillot, *La langue bretonne; limite et statistique* (Revue d'ethnographie V, 1886, p. 1—25).

P. Sébillot, *Quelques petites Frances* (L'Homme, journal illustré des sciences anthropologiques, IVe année, Paris, 1887, p. 8—17).

Sur le français en **Italie**, voir:

H. Gaidoz, *Les vallées françaises du Piémont* (Annales de l'École libre des sciences politiques, 1887, p. 53—86).

Sur le français en **Suisse**, voir:

J. Zimmerli, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz.* I. Teil: *Die Sprachgrenze im Jura.* Bâle et Genève, 1891. II. Teil: *Die Sprachgrenze im Mittellande in den Freiburger-, Waadtländer- und Berner-Alpen.* Basel, 1895. — Cf. Revue critique, 1892, I, 215—217 (M. Grammont).

L. Grangier, *Glossaire fribourgeois, ou recueil des locutions vicieuses usitées dans le canton de Fribourg. Avec supplément.* Fribourg, 1864—1868.

Sur le français en **Allemagne**, voir:

A. Horning. *Die ostfranzösische Grenzdialecte zwischen Metz und Belfort* (Franz. Stud. V, 4). Heilbronn, 1887. — Cf. Franz. Zeits. XI, 2, 87—92 (C. This).

P. Keiper, *Französische Familiennamen in der Pfalz und Französisches im Pfälzer Volksmund.* Zweite Auflage. Kaiserlautern, 1891.

Ch. Pfister. *La limite de la langue française et de la langue allemande en Alsace-Lorraine, considérations historiques* (Extrait du »Bulletin de la Société de géographie de l'Est«). Paris, 1890. — Cf. Rev. crit., 1890, II, 435.

H. Schuchardt. *Das Französische im neuen Deutschen Reich* (Keltisches und Romanisches. Berlin, 1886. P. 259—291).

S. Simon, *Limites des parlers français et allemands sur la frontière d'Alsace* (Bull. S. P. F., I, 126—132).

C. This, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in Elsass-Lothringen.* Strassburg, 1888—1889.

Sur le français en **Belgique**, voir:

K. Brämer, *Nationalität und Sprache im Königreiche Belgien.* Stuttgart, 1887.

J.-F. Gangler. *Lexicon der Luxemburger Umgangssprache mit hochdeutscher Uebersetzung und Erklärung.* Luxembourg, 1847.

A. Henri, *Germanisme et romanisme. Essai sur les langues parlées en Belgique.* Louvain, 1891,

G. Kurth, *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France.* Tome I. Bruxelles, 1896.

D'Outrepont et Haust. *Les parlers du Nord et du Sud-Est de la province de Liège* (cf. Lbl., 1892, 341 ss.).

Sur les restes du dialecte bas-allemand qui se parle aux environs de Calais et de St.-Omer. voir Emil Seelmann, *Das Deutschtum in Artois* (Sonderabdruck aus Band LXIX, Nr. 21 des Globus).

L. Vermesse, *Dictionnaire du patois de la Flandre française ou Wallonie.* Douai, 1867.

Sur le français aux **Iles normandes**, voir:

E. Seelye Lewis, *Guernsey, its people and dialect.* Diss. inaug. Baltimore, 1895. — Cf. Rom., XXIV, 630—631. — Comp. § 13.

Sur les **patois créoles** en général, voir:

F.-A. Coelho. *Os dialectos romanicos ou neo-latinos na Africa, Asia e America* (Lisboa, 1881). P. 51—58: Dialectos francezes.

Sur les patois créoles des **Mascareignes**, voir:

A. Dietrich. *Les parlers créoles des Mascareignes* (Rom. XX, 216—276).

G. Biassac. *Étude sur le patois créole mauricien.* Nancy, 1880. — Cf. Romania, X, 610—617 (A. Bos).

C. Baissac, *Folklore de l'île Maurice, texte créole et traduction française.* Paris, 1888.

A. Bos, *Note sur le créole que l'on parle à l'île Maurice* (Romania, IX, 571—578).

Sur le créole mauricien, voir quelques remarques de Draeger dans Archiv, vol. 88, p. 193—195.

H. Schuchardt, *Sur le créole de la Réunion* (Romania, XI, 589—593).

Sur les patois créoles de l'**Amérique**, voir:

Fortier, *The french language in Louisiane and the negro-french dialect* (Transactions of the modern language Association of America. Baltimore, I, 1886, p. 96—101). — Cf. Romania XV, 635.

Pour le créole de la Louisiane, voir aussi Mélusine, I, 495—496 (*Compère bouc et compère lapin*, conte nègre).

M. Fourès, *Notes sur le parler créole d'Haïti* (Bull. S. P. F., I, 295—299).

Lafcadio Hearn, *Two years in the french West Indies*. New-York, 1890. — Cf. Lbl., 1894, 309—312 (H. Schuchardt).

A. Parépou, *Atipa. Roman guyanais*. Paris, 1885. — Cf. Lbl. 1894, 309—312 (Schuchardt).

René de Poyen-Bellisle, *Les sons et les formes du Créole dans les Antilles*. Baltimore, 1894. — Cf. Krit. Jahresbericht, II, 257—259.

Turiault, *Étude sur le langage créole de la Martinique*. Brest, 1874—1876. — Cf. Mélusine I, 55—56 (H. Gaidoz).

Sur le français **canadien**, voir:

A.-F. Chamberlain, *Notes on the canadian-french dialect of Granby, province of Quebec. I Vocabulary* (Mod. Lang. Not., VII, 24—28). *II Phonetics* (ib. VIII, 31—35).

A.-F. Chamberlain, *The life and growth of words in the french dialect of Canada* (Mod. Lang. Not., IX, 78—87; 135—143).

A.-F. Chamberlain, *Folketymology in Canadian-French* (Mod. Lang. Not., VI, 202—205).

S. Clapin, *Dictionnaire canadien-français ou lexique glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-Français, avec de nombreuses citations ayant pour but d'établir les rapports existant avec le vieux français, l'ancien et le nouveau patois normand, le saintongeais, l'anglais et les dialectes aborigènes*. Paris, 1897.

A.-M. Elliot, *Speech Mixture in french Canada* (American Journal of Philology, VII, 141—160; X, 133—158).

A.-M. Elliot, *On a philological Expedition to Canada* (John Hopkin's University Circulars, 1884, December. Baltimore).

A.-M. Elliot, *Speech Mixture in french Canada. Indian and French* (Transactions of the Mod. Lang. Ass. of America, II, 158—186).

A.-M. Elliot, *Contributions to a History of the french language of Canada* (Reprinted from American Journal of Philology, vol. VI,

1886, n° 2). — Cf. Revue critique 1886, I, 218, II, 435—436 (Ch. Joret). Franz. Zeits., 1886, 2, p. 6—9 (A. Lüder).

Dunn, *Glossaire franco-canadien*. Québec, 1880. — Cf. Revue des deux mondes, vol, XLVII, 1881, p. 937.

A. Harvey, *L'état de la population d'origine française du Canada* (Rev. L. R., tome XXXV, 1891, p. 442—452).

Nap. Legendre, *La province de Québec et la langue française* (Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada, II, 15 ss.).

S. Ribbing, *En idyll från l'ancien régime. Det franske Canadas tillstånd vid den svenske naturforskaren Per Kalms besök* (Svensk Tidskrift, IV, 129—143).

B. Sulte, *Situation de la langue française au Canada. Origine, modifications, accent, histoire, situation présente, avenir.* Montréal, 1885.

Rem. *Bulletin de l'Alliance française.* N° 41. Juillet, Août, Septembre, 1892. P. 89 (Discours de M. Roy).

P. Legendre, *L'Alliance française pour la propagation de la langue nationale* (Revue moderne, 1896, II, 897—910).

CHAPITRE VI.

L'ORTHOGRAPHE.

90. A.-F. Didot, *Observations sur l'orthographe ou ortografie française suivies d'une histoire de la réforme orthographique depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours.* Deuxième édition, Paris, 1868.

91. Ch.-L. Livet, *La grammaire française et les grammairiens du XVIe siècle.* Paris, 1859.

W. Geberding, *Über die orthographischen Reformversuche der ältesten französischen Grammatiker.* Berlin, 1868.

H. Niemer, *Die orthographischen Reform-Versuche der französischen Phonetiker des XIX Jahrhunderts.* Teil I. Diss. inaug. Greifswald. 1882.

92. M. Bréal, *La réforme de l'orthographe française* (Rev. des deux mondes, 1889, VI, 592—616). Aussi séparément. Paris, 1890.

A. Darmesteter, *La question de la réforme orthographique.* (Mémoires et Documents scolaires, No. 73.) Paris, 1888.

A. Darmesteter, *L'association pour la réforme de l'orthographe française* (Reliques scientifiques, II, 316—324).

É. Ernault et É. Chevaldin, *Manuel d'Ortografe française.* Paris, 1894.

Ch. Lebaigue, *La réforme orthographique et l'Académie française.* Paris, 1889. Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée. Paris, 1898.

E. Monseur, *La réforme de l'orthographe française.* Bruxelles et Liège, 1894.
A. Renard. *La nouvelle orthographe, guide théorique et pratique.* Paris, 1893.
Rem. L. Clédat, *Grammaire raisonnée de la langue française, avec préface de* Gaston Paris. Paris, 1894. P. XIII.

94. E. Koschwitz, *Phonetik und Grammatik* (Franz. Zeit., XII, 1—20).

99. G. Paris, *Bédane* (Rom., XXII, 549).
A. Bos, *Mettre au plein* (Rom., XIX, 301—302).

100. J. Quicherat, *De la formation française des anciens noms de lieu.* Paris, 1867.
P.-E. Lindström, *Unetymologische Auflösung französischer Ortsnamen.* Stockholm, 1898. — Cf. Rom., XXVIII, 168.

101. A. Brachet, *Le psautier d'Oxford* (Revue critique, 1870, II, 254—258).
K. Lincke, *Die Accente im Oxforder und im Cambridger Psalter sowie in anderen altfranz. Handschriften.* Erlangen, 1886.
H. Schultz, *Über die diakritischen Zeichen im Französischen* (Archiv, vol. 45, p. 381—400). A paru aussi comme thèse.
106. Rem. E. Deschanel, *Les déformations de la langue française.* Deuxième édition. Paris, 1898. P. 90—92.

DEUXIÈME PARTIE.

PHONÉTIQUE.

I. PARTIE GÉNÉRALE.

Block (J.), *Zur Aussprache des Französischen. Beobachtungen über die Aussprache der Schauspieler der Comédie Française und des Odéon zu Paris* (Franz. Zeits., XIV, 236—265).
Bos (A.), *Petit traité de prononciation latine.* Paris, 1893.
Beyer (F.), *Französische Phonetik für Lehrer und Studierende.* Zweite Aflage. Cöthen, 1897. — Cf. Franz. Zeits., XX, 2, 159—175 (E. Koschwitz).
Bourciez (E.), *Précis de phonétique française.* Paris, 1889. — Cf. Romania, XVIII, 583—588 (G. Paris).

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *La phonétique latine de l'époque mérovingienne et la phonétique française du XIe siècle dans le Saint Alexis* (Rom., I, 318—327).

DARMESTETER (A.). *Cours de grammaire historique de la langue française.* Première partie: *Phonétique.* Publ. par les soins de M. E. MURET. Deuxième édition. Paris, 1895.

EISELEIN (AD.), *Darstellung der lautlichen Entwicklung der französischen Lehnwörter lateinischen Ursprungs* (Rom. Forsch., X, 503—578).

FÖRSTER (W), *Beiträge zur romanischen Lautlehre. Umlaut (eigentlich Vokalsteigerung) im Romanischen* (Gr. Zeits., III, 481—517). — Cf. Romania IX, 330—332 (G. P.). Gr. Zeits. IV, 113—123 (H. SCHUCHARDT).

HAGELIN (H.), *Stomatoskopiska Undersökningar af Franska Språkljud.* Stockholm, 1889. — Cf. Lbl., 1892, 93—97 (R. LENZ).

JESPERSEN (O.), *The articulation of speech sounds represented by means of analphabetic symbols.* Marburg, 1889.

— *Fonetik. En systematisk fremstilling af læren om sproglyd.* Förste hefte: *Fonetikkens almindelige del.* Andet hefte: *Den specielle dels begyndelse.* Copenhague, 1897—1898.

KOSCHWITZ (E.), *Grammatik der neufranzösischen Schriftsprache.* I. Theil: *Lautlehre.* Oppeln und Leipzig, 1889.

— *Zur Aussprache des Französischen in Genf und Frankreich.* (Supplementheft VII der Zeits. f. franz. Sprache und Litteratur.) Berlin, 1892.

LESAINT (M.-A.), *Traité complet de la prononciation française dans la seconde moitié du XIXe siècle.* Troisième édition, Halle, 1890.

LÜCKING (G.), *Die ältesten französischen Mundarten.* Berlin, 1877. — Cf. Romania, VII, 111—140 (G. PARIS).

LÜTGENAU (F.), *Physiologische Untersuchungen über das neufranzösische Lautsystem* (Archiv, vol. 72. p. 59—104).

MARCHOT (P.), *Solution de quelques difficultés de la phonétique française.* Lausanne, 1893. — Cf. Lbl. 1894. 11—13 (MEYER-LÜBKE).

MEYER-LÜBKE (W.), *Grammaire des langues romanes.* Tome I: *Phonétique.* Paris, 1890.

NYROP (KR.), *Kortfattet fransk lydlære.* Copenhague. 1893.

PASSY (P.), *Étude sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux.* Paris, 1890.

— *Les sons du français.* Quatrième édition. Paris, 1895.

SCHELER (A.), *Exposé des lois qui régissent la transformation des mots latins.* Bruxelles, Paris, 1875.

SCHUCHARDT (H.), *Der Vokalismus des Vulgärlateins.* 3 vol. Leipzig, 1866—1868.

SEELMANN (E.), *Die Aussprache des Latein nach physiologisch-historischen Grundsätzen.* Heilbronn, 1885.

STORM (J.), *Englische Philologie. Die lebende Sprache.* 2 vol. Leipzig, 1892—1896.

TALBERT (F.), *De la prononciation en France au XVI*[e] *siècle et du livre de Thurot.* Paris, 1887.

THECHMER, *Beitrag zur Geschichte der französischen u. englischen Phonetik und Phonographie* (Internat. Zeitsch. für allg. Sprachwissenschaft, V, 145—295).

TRURNEYSEN (R), *Zum lateinisch-romanischen Lautwandel* (Zeits. für vergl. Sprachforschung, XXX, 497—503).

THUROT (CH.), *De la prononciation française depuis le commencement du XVI*[e] *siècle, d'après les témoignages des grammairiens.* 2 vol. Paris, 1881—1883.

USTERI (P.), *Zur Geschichte der französischen Aussprache.* Programm. Zürich, 1880.

ZUPITZA (J.), *Die nordwestromanischen Auslautgesetze* (Jahrbuch, XII, 187—202).

II. PARTIE SPÉCIALE.

LIVRE PREMIER.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

109—111. M. BRÉAL, *Des lois phoniques* (Mém. Soc. Ling., X, 1—11).

V. HENRY, *Antinomies linguistiques.* Paris, 1896.

O. JESPERSEN, *Til spörgsmålet om lydlove* (Nord. tids. f. filologi. N. R., VII, 207—245). — Ce mémoire a aussi paru en allemand: *Zur Lautgesetzfrage* (Intern. Zeits. f. allg. Sprachwissenschaft, III, 188—216).

P. PASSY, *Etude sur les changements phonétiques et leur caractères généraux.* Diss. inaug. Paris, 1890.

H. PAUL, *Principien der Sprachgeschichte.* Dritte Ausgabe. Halle, 1898.

ROUSSELOT, *Les modifications phonétiques du langage, étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente).* Paris, 1892.

(Extrait de la Revue des patois gallo-romans.) — Cf. A. Thomas, Essais de philologie française. p. 140—154. Lbl., 1892, 303—315. (H. Schuchardt); ib. 1893, 205—212 (Koschwitz).

H. Schuchardt. *Über die Lautgesetze. Gegen die Junggrammatiker.* Berlin, 1885.

A. Wallensköld, *Zur Klärung der Lautgesetzfrage* (Tobler Abhandlungen. Halle, 1895. P. 288—305).

112. F. Neumann, *Über einige Satzdoppelformen der französischen Sprache* (Gr. Zeits., VIII. 243—274; 363—412). — Cf. Romania. XIV, 157—159 (G. P.).

Ed. Schwan, *Zur Lehre von den franz. Satzdoppelformen* (Gr. Zeits., XII, 192—219).

116. Grammont, *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes.* Dijon, 1895. — Cf. Lbl., 1896. p. 409—413 (Meyer-Lübke). Gr. Zeits., XXII, 428—429 (G. Gröber). Journal des Savants. 1898 (G. Paris). Revue critique 1896, I, 385—388 (A. Meillet).

G. Paris, *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes* (Journal des Savants, 1898).

A. Thomas, *Essais de philologie française.* Paris, 1898. P. 362—368.

118. Kr. Nyrop, *Adjektivernes könsböjning i de romanske sprog. Med en indledning om lydlov og analogi.* Copenhague, 1886.

K. Berka, *Zur Analogiewirkung im Französischen.* Progr. Wien, 1898.

119. Rem. G. Paris, *La Dance Macabré de Jean Le Fèvre* (Rom., XXIV, 129—132). Cf. Rom. XVIII, 113; XXIV, 588.

Ad. Hatzfeld et Ant. Thomas. *Coquilles lexicographiques. Première série, A—D.* Paris, 1893. (Extrait de la Romania. XX et XXII.)

120. Sur les serments et les jurons. voir une série d'articles par E. Rolland, H. Gaidoz et O. Colson dans la Mélusine, III, 566—567; IV, 113—116, 307, 331, 356, 380, 498—500.

121. Voir quelques remarques de W. Förster dans *Gr. Zeits.*, XXII, 269—273. — Comp. plus loin, §§ 505—509.

122. Rambaud, *Histoire de la civilisation contemporaine en France.* Paris. 1888. P. 310.

S. Dupuis. *Traité de prononciation.* Paris, 1836. P. XLVI.

123. Sur les langages artificiels. voy. Montaiglon, *Recueil de poésies françaises,* VII, 85.

L. Larchey, *Nouveau supplément du dictionnaire d'argot avec le vocabulaire des chasseurs de l'an VIII et le répertoire du Largongi.* Paris, 1892.

125. H. Andresen, *Über den Einfluss von Metrum, Assonanz und Reim auf die Sprache der altfranzösischen Dichter.* Diss. inaug. Bonn, 1874. — Cf. Romania IV, 280—288 (G. Paris).

L. Quicherat, *Traité de versification française*. Deuxième édition. Paris, 1850. P. 84 ss.

126. J. Stürzinger, *Orthographia gallica*. Heilbronn, 1884.

La manière de langage qui enseigne à parler et à écrire le français. Modèles de conversation composés en Angleterre à la fin du XIVe siècle et publiés [par P. Meyer] d'après le ms. du Musée britannique, Harl. 3988. Paris, 1873. (Extrait de la Revue critique 1870.) — Cf. Rom. II, 368—369.

E. Stengel, *Die ältesten Anleitungsschriften zur Erlernung der französischen Sprache* (Franz. Zeits. I, 1—40).

E. Stengel *Chronologisches Verzeichniss franz. Grammatiken vom Ende des 14. bis zum Ausgange des 18. Jahrhunderts*. Berlin, 1890.

Ch. Thurot, *De la prononciation française*, I, p. 1—LXXXVII.

Ch. Livet, *La grammaire française et les grammairiens du XVIe siècle*. Paris, 1859.

Louis Meigret, *Le tretté de la grammęre françoęze*. Neu herausg. von W. Förster. Heilbronn, 1888.

Th. Beza, *De francicæ linguæ recta pronuntiatione*. Réimpression par A. Tobler. Berlin et Paris, 1868.

Jean Antoine de Baïfs *Psaultier*. Herausg. von Ernst Joh. Groth. Heilbronn 1888. — Cf. Rom., XVIII, 514—515 (P. M.).

Koschwitz, *Les parlers parisiens. Anthologie phonétique*. Deuxième édition. Paris, 1896.

J. Passy et A. Rambeau, *Chrestomathie française. Morceaux choisis de prose et de poésie avec prononciation figurée à l'usage des étrangers*. Paris, 1897.

3° Sur les mots français en **allemand**, voir:

W. Franz, *Die lateinisch-romanischen Elemente im Althochdeutschen*. Diss. inaug. Strassburg, 1883.

R.-F. Kaindl, *Die französischen Wörter bei Gottfried von Strassburg* (Gr. Zeits., XVII, 355—367).

J. Kassewitz, *Die französischen Wörter im Mittelhochdeutschen*. Diss. inaug. Strassburg, 1890. — Cf. Gr. Zeits. XIV, 587 (J. K.).

Th. Maxeiner, *Beiträge zur Geschichte der französischen Wörter im Mittelhochdeutschen*. Marburg, 1897. — Cf. Romania, XXVII, 155 —159 (F. Piquet). Lbl., 1898, p. 221—222 (W. Horn).

F. Piquet, *De vocabulis quæ in duodecimo seculo et in tertii decimi principio Gallis Germani assumpserint*. Diss. inaug. Paris, 1898.

Steiner, *Die Fremdwörter in mittelhochdeutschen Dichtungen* (Germanistische Studien, II, 239—258).

Sur les mots français en **anglais**, voir:

D. Behrens, *Beiträge zur Geschichte der franz. Sprache in England* (Franz. Stud., V., 101—323). Heilbronn, 1886.

D. Behrens, *Französische Elemente im Englischen* (Pauls Grundriss d. german. Philologie, I, 799—836). — Cf. Lbl., XII, 53—55 (H. Suchier).

A. Beljame. *Quæ e gallicis verbis in anglicam linguam Johannes Dryden introduxerit.* Paris, 1881.

H. Edgren. *Quelques observations sur l'élément roman de l'anglais considéré dans ses rapports au français moderne.* Lunds Univ. Årsskrift. Tome XIX.

F. Hildebrand, *Über das franz. Sprachelement im Liber Censualis Wilhelms I von England* (Gr. Zeits., VIII. 321—362).

F. Kluge, *Das französische Element in Ormulum* (Englische Studien, XXII, 179—182).

Pogatscher, *Zur Lautlehre der griechischen, lateinischen und romanischen Lehnworte im Altenglischen* (Quellen und Forschungen, 64). Strassburg, 1888.

Skeat, *English words borrowed from French before the conquest* (Academy, 1895, II, 252).

A. Sturmfels. *Der altfranz. Vokalismus im Mittelenglischen bis zum Jahre 1400.* Diss. inaug. Halle, 1885.

Sur les mots français en **grec**, voir:

P. Kretschmer, *Lateinische und romanische Lehnwörter im Neugriechischen* (Byzantinische Zeitschrift, VII).

G. Meyer. *Romanische Wörter im kyprischen Mittelgriechisch* (Jahrbuch, XV, 32—56).

G. Meyer, *Die romanischen Lehnworte im Neugriechischen. Neugriechische Studien IV* (Sitz.-Berichte d. k. Akad. d. Wissenschaften. Phil.-hist. Klasse. Wien, 1895).

Sur les mots français en **hollandais**, voir:

Salverda de Graave. *Bijdragen tot de kennis der uit het fransch overgenomen woorden in het nederlandsh.* — Cf. Rom. XXVI, 348.

Sur la **transcription** de mots français par des **lettres etrangères**, voir:

A. Darmesteter. *Glosses et glossaires hébreux-français du moyen âge* (Rom. I, 146—176).

A. Darmesteter. *Deux élégies du Vatican* (Rom., III. 443—486).

Egger, *Mémoire sur un document inédit pour servir à l'histoire des langues romanes* (Mémoires de l'Institut Impérial de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Tome XXI, première partie, p. 349—376. Paris, 1857).

M. Grünwald, *Zur romanischen Dialektologie: Das Altfranzösische in Raschis Bibelcommentar. Belorar,* 1883. — Cf. Lbl., 1884, 472—475. (W. Meyer-Lübke).

G. Maspero. *Le vocabulaire français d'un copte du XIII*[e] *siècle* (Rom. XVII, 481—512).

LIVRE DEUXIÈME.

HISTOIRE DES VOYELLES.

I. PARTIE GÉNÉRALE.

ANDERSSON (H.), *Zum Schwund der nachtonigen Vokale im Französischen.* (Upsala Universitets Årsskrift, 1894. Sprakvetenskapliga sällskapets i Upsala Förhandlingar. Sept. 1891—Maj 1894. P. 28—37.) — Cf. Romania, XXIII, 319—320.

BRACHET (A.), *Du rôle des voyelles latines atones dans les langues romanes* (Jahrbuch, VII, 301—316).

BÖHMER (E.), *A, E, I im Oxforder Roland* (Rom. St., I, 599—620).

DARMESTERER (A.), *La protonique non initiale, non en position* (Romania, V, 140—164. Reliques scientifiques, II, 95—119).

ELLENBECH (J.), *Die Vorton-Vokale in französischen Texten.* Diss. inaug. Bonn, 1884. — Cf. Gr. Zeits., VIII, 316—317 (GRÖBER).

FLECK (A.), *Der betonte Vokalismus einiger altostfranzösischen Sprachdenkmäler und die Assonanzen des Chanson des Loherains verglichen.* Marburg, 1877.

HARSEIM (F.), *Beiträge zum Vokalismus, mit besonderer Berücksichtigung der nebenton. und unbetonten Vortonsilben im Französischen* (vom 16. Jahrhundert ab). Progr. Hamburg, 1898.

HARTH (H.), *Die Qualität der reinen Vokale im Neufranzösischen* (Franz. Zeits., VI, 11—112).

HORNING (A.), *Über steigende und fallende Diphthonge im Ostfranzösischen* (Gr. Zeits., XI, 411—418).

HOSSNER (M.), *Zur Geschichte der unbetonten Vocale im Alt- und Neufranzösischen.* Diss. inaug. München, 1886.

LANGE (A.), *Der vokalische Lautstand in der französischen Sprache des 16. Jahrhunderts nach den Zeugnissen der alten Grammatiker und den Grundsätzen der neueren Phonetik.* Elbing, 1883.

LÜCKING (G.), *Die reinen Vokale des Französischen nach Malvin-Cazal* (Archiv, vol. 59, p. 403—442).

MACKEL, *Zur romanischen Vokaldehnung in betonter freier Silbe* (Gr. Zeits., XX, 514—519).

MARX (A.), *Hülfsbüchlein für die Aussprache der lateinischen Vokale in positionslangen Silben.* Berlin, 1883.

RÖHR (R.), *Der Vokalismus des Francischen im 13. Jahrhundert.* Diss. inaug. Halle, 1888.

RYDBERG (G.), *Zur Geschichte des französischen ə. I, Die Entstehung des ə-Lautes.* Upsala, 1896. Cf. Lbl., 1898, p. 20—23 (E. Staaf).

II. *Übersicht des geschichtlichen Entwickelung des ə in alt- und neufranzösischer Zeit bis Ende des 17. Jahrhunderts.* Upsala. 1897. — II. 2. *Die vorlitterarische Entwickelung der frz. Monosyllaba.* Upsala, 1898.

Schuchardt (H.), *Der Vokalismus des Vulgärlateins.* 3 vol. Leipzig, 1866—1868.

Shepard. *A contribution to the history of the unaccented Vowels in old French.* Diss. inaug. Heidelberg, 1897.

Waldner (E.), *Die Quellen des parasitischen i im Altfranzösischen.* Diss. inaug. Braunschweig, 1887. (A d'abord paru dans *Archiv.* vol. 78, p. 421—456).

Zemlin (J.). *Der Nachlaut i in den Dialekten Nord- und Ost-Frankreichs.* Diss. inaug. Halle, 1881. — Cf. Gr. Zeits., V, 446—448 (F. Apfelstedt).

II. PARTIE SPÉCIALE.

127. J. Storm, *Romanische Quantität der romanischen Vokale in ihrer geschichtlichen Entwickelung* (Phonetische Studien. II, 138—177). Ce mémoire a été publié d'abord dans: Beretning om Forhandlingerne på det förste nordiske filologmøde 1876. Copenhague, 1878. P. 157—192.

B. ten Brink, *Dauer und Klang. Ein Beitrag zur Geschichte der Vokalquantität im Altfranzösischen.* Strassburg, 1879. — Cf. Gr. Zeits., III, 135—143 (H. Suchier).

Ed. Böhmer, *Klang, nicht Dauer* (Rom. Stud., IV, 336—348).

128. Thurot, *De la prononciation française* II, 561—726.

129. J. Jäger, *Die Quantität der betonten Vokale im Neufranzösischen.* Diss. inaug. Altenburg, 1882. — Cf. Lbl., IV, 183—186 (C. Joret).

A. Mörch, *La durée des voyelles françaises* (Die neueren Sprachen, III, 581—587).

Kr. Nyrop, *Fransk lydlære* § 103—110.

Ph. Wagner, *Französische Quantität, unter Vorführung des Albrechtschen Apparats* (Phonetische Studien, VI, 1—17).

132. H. Harth, *Die Qualität der reinen Vokale im Neufranzösischen.* Oppeln, 1884. (Franz. Zeits., VI, 11—112.)

134. V. Ballu, *Observations sur les éléments musicaux de la langue française* (Phonetische Studien, II, 195—202, 303—311).

P. Pierson, *Métrique naturelle du langage.* Avec une notice préliminaire de G. Paris. Paris, 1884.

135. G. Paris, *Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française.* Paris, 1862.

E. C. Armstrong, *The position of the secondary accent in French etymos* (Mod. Lang. Not., X, 350—360).

137.1. A. Horning, *Ein vulgärlateinisches Betonungsgesetz* (Gr. Zeits., VII, 572—573). — Cf. Gr. Zeits., XIV, 547—548 (F. Neumann).

138. L. Havet, *Colubra en roman* (Rom., VI, 433—436).
Fr. Neumann, *Zu den vulgär.-romanischen Accentgesetzen* (Gr. Zeits., XX, 519—522). — Cf. Rom., XXVI, 140—141 (G. Paris).

141. Thurot, *De la prononciation française,* II, 727—742.
Kr. Nyrop, *Fransk lydlære,* § 111—121.

142. Stan. Guyard, *Une particularité de l'accentuation française* (Mem. Soc. Ling., IV, 30—36).
T. Merkel, *Der französische Wortton.* Freiburg i. B. 1879. — Cf. Lbl., II, 59—60 (J. Storm).
Ed. Schwan et E. Pringsheim, *Der französische Accent* (Archiv, vol. 85, p. 203—268).
J. Storm, *Englische Philologie.* I, Erste Abteilung, p. 144 ss et p. 203 ss.
F. Wulff, *Några ord om aksent i allmänhet och om den moderna franska aksentuering i synnerhet* (Forhandlinger paa det andet nordiske filologmøde. Kristiania, 1883. P. 169—183).
Rem. P. Passy, *Les sons du français.* 4e éd. Paris, 1895. § 93—95.

145. J. Ellenbech, *Die Vorton-Vokale in französischen Texten.* Diss. inaug. Bonn, 1884. — Cf. Gr. Zeits., VIII, 316—317 (Gröber).
F. Horseim, *Beiträge zum Vokalismus, mit besonderer Berücksichtigung der nebenton. und unbetonten Vortonsilben im Französischen, vom XVI Jahrhunderi an.* Progr. Hamburg, 1898.

148. L.-E. Menger, *Free and checked vowels in Gallic popular latin* (Publications of the modern language association of America, X, 306—341). — Cf. Lbl., 1896, 340—342 (W. Meyer-Lübke). Gr. Zeits., XXI, 304—305 (D. Behrens).

151, Rem. Voir Romania, VIII, 629 (G. Paris); XIV, 571 (Cloetta).

153. J. Cornu, *De l'influence régressive de l'i atone sur les voyelles toniques* (Rom., VII, 360—361; X, 216—217). — Cf. Gr. Zeits., VI, 174—175 (G. Gröber).

154. K. Brekke, *L'e (= e, ĭ) latin en ancien français et en mayorquin* (Rom., XVII, 89—95).

156. E. Menger, *On the developement of popular latin e into French ei oi* (Mod. Lang. Notes, XI, 116—120).
Ph. Rossmann, *Französisches oi* (Rom. Forsch., I, 145—178). — Cf. Rom., XI, 604—609 (G. Paris).
Thurot, *De la prononciation française,* I, 352—414.

O. Ulbrich, *Zur Geschichte des franz. Diphtongen oi* (Gr. Zeits., III, 385—394).

S. Weigelt, *Französisches oi aus ei auf Grund lateinischer Urkunden des 12. Jahrhunderts* (Gr. Zeits., XI, 85—106). — Cf. Rom., XVII, 148.

Rem. M. Souriau, *L'évolution du vers français au dix-septième siècle*. Paris, 1893. P. 45.

160. Allen, *Breve og Aktstykker til Oplysning af Christiern II's og Frederik I's Historie*. Copenhague. 1854. Vol. I, n⁰ 52, 61, 63, 68, 80, 81, 92, 96, 97, 100, 129, 131, 149.

H. Estienne, *Deux dialogues du nouveau langage français italianizé*. Paris, 1883. Vol. I, 10—13.

Thurot, *De la prononciation française*, I, 356 ss.

162. Rem. A. Thomas, *La signature de la reine Anne de Russie* (Essais de philologie française, p. 159—165).

166. Rem. L. Havet, *La prononciation de ié en français* (Rom., VI, 321—327).

A. Horning, *Über steigende und fallende Diphthonge im Ostfranzösischen* (Gr. Zeits., XI, 411—418).

Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, I, p. 242.

171. Sur la valeur phonétique de l'ancien *e*, voir Romania, IV, 499—501; VII, 122—125 (G. Paris).

A.-E. Edström, *Studier öfver uppkomsten och utvecklingen af fornfranskans E-ljud i betonad stafvelse*. Diss. inaug. Upsala, 1883. — Cf. Lbl., 1883, p. 469—470 (J. Vising).

173. J. Cornu, *A tonique maintenu* (Rom., VII, 354—356).

N. Nathan, *Das Suffixe -alis im Französischen*. Diss. inaug. Strassburg, 1887.

Rem. A. Mussafia, *Francese vals, valt, valent; sals, salt; chielt, chalt* (Rom., XXIV, 433—436).

176. W. Förster, *Schicksale des lat. ŏ im Französischen* (Rom. Stud., III, 174—193). — Cf. Rom., VII, 472 (G. Paris).

M. Strauch, *Lateinisches ŏ in der normannischen Mundart*. Diss. inaug. Halle, 1881.

O. Örtenblad, *Étude sur le développement des voyelles labiales toniques du latin dans le vieux français du XIIe siècle*. I: ŏ. Upsala, 1885.

178. John E. Matzke, *Über die Aussprache des altfranz. ue von latein.* ŏ (Gr. Zeits., XX, 1—14).

181. G. Paris, *Phonétique française. O fermé* (Rom., X, 36—62). — Cf. Lbl., 1882, p. 466—470 (F. Neumann); Rev. L. R., 3e série, VII, 188—192 (A. Boucherie).

E. Boehmer, *Wie klang o, u?* (Rom. Stud., III, 597—602).

A. Schreiber, *Der geschlossene o-Laut im Altfranzösischen.* Stettin. 1888.

Gr. Zeits, XIV, 544—545 (F. Neumann).

183. J. Ulrich, *Zum Schicksal des freien o im Französischen* (Gr. Zeits., XXII. 400—401). — Cf. Rom., XXVII, 627.

Rem. A. Darmesteter, *De la prononciation de la lettre u au XVI*e *siècle* (Romania, V, 394—404. Réimprimé dans les »Reliques scientifiques«, II, 144—157).

F. Talbert, *De la prononciation de la lettre U au XVI*e *siècle,* lettre à M. A. Darmesteter. Paris, 1876.

187. G.-J. Ascoli, *Una lettera glottologica* (Estratto dalla Rivista di Filologia et d'Istruzione classica, annata X). Torino, 1881.

E. Boehmer, *Die beiden u* (Rom. Stud., III, 167—168). — Romania, VII, 472 (G. Paris).

P.-A. Geijer, *Om ljuden y och ö i franskan* (Studier i fransk linguistik. Upsala, 1887. P. I—23).

Hoofe (H. Möller), *Englische Studien,* VIII, 242.

G. Paris, *Romania,* VII, 130; XI, 130—131.

P. Passy, *Etude sur les changements phonétiques,* § 311.

J. Storm, *Englische Philologie.* Zweite Auflage. I, 30—31.

Rem. *Das Adamsspiel* herausg. von Karl Grass. Halle. 1891. P. 121—122.

188. H. d'Arbois de Jubainville, *Au = A en latin* (Mém. Soc. Ling., I, 415—416).

Schuchardt, *Vokalismus,* II, 308 ss.

190. E. Waldner, *Die Quellen des parasitischen i im Allfranzösischen.* Diss. inaug. Braunschweig, 1887.

191. J. Cornu, $i = \bar{e}$ (Rom., VII, 356—357).

J. Vising, *Über franz. ie für lat. a* (Gr. Zeits., VI, 372—385).

H. Morf, *Manducatum = manducatam en valaisain et en vaudois* (Rom., XVI, 278—287).

E. Philipon, *L'A accentué précédé d'une palatale dans les parlers du Lyonnais, de la Bresse et du Bugey* (Rom., XVI, 263—277).

193. G. Paris, *Anc. fr. ié = fr. mod. é* (Rom., IV, 122—125).

196. V. Thomsen, *e + i en français* (Rom., V, 64—76).

Rem. E. Muret, *Le suffixe -ise =* $\bar{\imath}$*tia* (Romania, XIX, 592).

197. P. Schulzke, *Betontes* $\breve{e} + i$ *und* $\breve{o} + i$ *in der normannischen Mundart.* Diss. inaug. Halle, 1879. — Cf. Rom., X, 258—261 (C. Joret).

201, Rem. W. Förster, *Lieu aus locum* (Gr. Zeits., XIII, 543—545).

J.-E. Matzke, *i in french lieu = lat. locum* (Mod. Lang. Not., 1892, VII, 129—137).

Sur focus et locus, voir aussi *Romania*. XVII, 623; *Gr. Zeits.*, XIV, 555, 564.

202. L. Havet, *Oi et ui en français* (Rom., III, 321—338). — Cf. Rom., IV, 119—122 (H. Schuchardt).

P. Schulzke, *Betontes ĕ + i und ŏ + i in der normannischen Mundart.* Diss. inaug. Halle, 1879. — Cf. Rom., X, 258—261 (Ch. Joret).

V. Thomsen, *Vide, vider* (Romania, IV, 257—262).

207.3. Rem. F. Talbert, *De la prononciation française*. Paris, 1887. P. 50—51.

207.4. Rem. Sur *-euil*: *-eil*, voy. Thurot, *Prononciation*, I, 462—467. E. Rigal, *Alexandre Hardy et le théâtre français*. Paris, 1889. P. 642.

208. J. Cornu, *i = a* (Rom., VII, 352—354).

G. Körting, *Die Entwickelung des Suffixes -ārius im Französischen* (Franz. Zeits., XVII, 188—236).

E. Staaf, Le suffixe *-arius dans les langues romanes*. Upsala, 1896.

Sur -arius, voir encore *Krit. Jahr.*, IV. 102—110 (Meyer-Lübke).

209 ss. P. Passy. *Étude sur les changements phonétiques*. § 426—436.

O. Jespersen, *Fonetik*, § 220—228.

H. Engelmann, *Über die Entstehung der Nasalvocale im Altfranzösischen*. Halis Saxonum, 1882.

Aug. Grabow, *Ueber Nasalirung und Brechung der Vokale im Französischen*. Eine sprachphysiologische Studie (Archiv. vol. 62, p. 93—106). — Cf. Gr. Zeits, IV, 188.

G. Körting. *Zur Entstehung der französischen Nasalvokale* (Franz. Zeits., XVIII, 2, 244—247).

A. Mebes. *Die Nasalität im Altfranzösischen* (Jahrbuch, XIV, 385—400).

I. Uschakoff. *Zur Frage von den nasalierten Vokalen im Altfranzösischen* (Mémoires, II., 19—50). — Cf. Romania, XXVII, 300—304 (G. Paris). Gr. Zeits., XXII, 536—542 (E. Herzog).

Rem. — Romania, II. 248—259 (F. Bonnardot); XV, 635.

212. I.-E. Matzke, *On the pronunciation of the French nasal vowels in, ain, ein in the XVI and XVII centuries* (Publ. of the modern Lang. Ass. of America, IX, 3).

215. P. Meyer, *Phonétique française. an et en toniques* (Mém. Soc. Ling., I, 244—274).

H. Haase, *Das Verhältniss der pikardischen und wallonischen Denkmäler des Mittelalters in Bezug auf a und e vor gedeckten n*. Diss. inaug. Halle, 1880.

A. Horning, *Die Schicksale von en + Kons. und an + Kons. im Ostfranzösischen* (Gr. Zeits., XI, 542—551). — Cf. Romania, XVII, 623 (G. Paris).

Rem. — Sur la prononciation de *en* en picard, voy. quelques remarques de G. Raynaud dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1878, p. 353 ss.

220, Rem. D. Behrens, *Beiträge zur Geschichte der französischen Sprache in England.* Heilbronn, 1886. P. 77—79.

E.-S. Sheldon, *On Anglo-French and Middle English au for french a before a nasal* (Child Memorial Volume, p. 69—76). — Cf. Romania, XXVII, 320—321 (G. Paris).

223. W. Förster, *Volantiers und Volontiers* (Gr. Zeits., XIII, 533—543). — Cf. Romania, XIX, 352—354 (G. Paris).

225. G. Paris, Romania, X, 53—54.

227. Thurot, *De la prononciation française*, II, 542—549.

232. Jespersen, *Fonetik*, § 224.

233. P.-A. Geijer, *Sur quelques cas de labialisation en français* (Recueil Paris. P. 21—30). — Cf. Rom., XIX, 123—125 (G. Paris).

Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, I, § 363—364.

234. A. Nordfelt, *Quelques remarques sur les consonnes labiales finales.* Stockholm, 1894. — Cf. Rom., XXIV, 488.

239. W. Förster, *Franz. beau aus bellum* (Gr. Zeits., I, 564—567).

J. Gilliéron, *Contribution à l'étude du suffixe -ellum* (Rev. Pat. G.-R., I, 33—48). Comp. aussi Romania, XII, 400—401.

Thurot, *De la prononciation française*, I, 434—441.

244. A. Brachet, *Dans quelles conditions les voyelles latines E, I, deviennent-elles a dans les langues romanes* (Mém. Soc. Ling., I, 419—422).

Meyer-Lübke, *Grammaire des langue romanes*, I, § 365—367.

Schuchardt, *Vokalismus*, I, 206 ss.

Thurot, *De la prononciation française*, I, 3—20.

248. F. Kluge, *Vulgärlateinische Auslaute auf Grund der ältesten lat. Lehnworte im Germanischen* (Gr. Zeits., XVII, 559—561).

E. Stengel, *Zur Zeitbestimmung des Schwundes von e und i nach der Tonsilbe im Nordwestromanischen* (Gr. Zeits., I, 106—107).

W. Meyer-[Lübke], *Die Strassburgereide und die vokalischen Auslautgesetze* (Gr. Zeits., XII, 526—527).

253. A. Mende, *Die Aussprache des französischen e im Wortauslaut.* Diss. inaug. Zürich, 1889. — Cf. Rom., XIX, 156.

Thurot, *Prononciation*, I, 162—206.

Comp. plus loin, § 294.

254. A. Darmesteter, *La protonique non initiale, non en position* (Romania, V, 140—164. Reliques scientifiques, II, 95—119).

255. Comp. Gr. Zeits., XIV, 559—563 (F. Neumann).

258. A. Horning, *Zur Behandlung der tonlosen Paenultima im Französischen* (Gr. Zeits., XV, 493—504).

P.-E. Lindström, *De obetonade vokalernas bortfall i några nordfranska ortnamn*. Diss. inaug. Upsala. 1892. — Cf. Rom., XXI, 479—480 (G. Paris). Lbl., 1893, 288—292 (J. Vising).

W. Meyer-Lübke, *Beiträge zur roman. Laut- und Formenlehre. I: Die Behandlung tonloser Pänultima* (Gr. Zeits., VIII, 205—242).

G. Paris, *Le sort de la pénultième brève dans les mots proparoxytons* (Revue critique, 1879, II, 271—272).

259. Sur la persistance de l'*a* pénultième, voy. Romania, XXI, 480.

263 ss. E. Gorra, *Dell'epentesi di iato nelle lingue romanze* (Studi di filologia romanza, VI, 465—597). — Cf. Rom., XXIII, 594—601. (G. Paris).

H. Schuchardt, *Hiatustilgung* (Gr. Zeits., XIII, 317—318).

K. Winderlich, *Die Tilgung des romanischen Hiatus durch Contraction im Französischen*. Breslau, 1885.

T.-A. Braam, *Malherbe's Hiatusverbot und der Hiatus in der neufranzösischen Metrik*. Diss. inaug. Leipzig, 1884.

W. Riecken, *Neue Beiträge zur Hiatusfrage* (Franz. Zeits., VII, 97—116).

271—273. A. Tobler, *Le vers français*. Paris, 1885. P. 39—54.

282. A. Piaget, *Le chemin de Vaillance de Jean de Courcy et l'hiatus de l'e final des polysyllabes aux XIVe et XVe siècles* (Romania, XXVII, 582—607).

289. D. Behrens, *Gr. Zeits.*, XIII, 404—405.

Thurot, *De la prononciation française*. I, 287; II, 34, 37, 60, 170.

Vaugelas, *Remarques sur la langue française*. II, 111, 162.

293. K. Gengnagel, *Die Kürzung der Pronomina hinter vokal. Auslaut im Altfranzösischen*. Halle, 1882. Cf. Rom., XI, 464.

294. M. Grammont, *La loi des trois consonnes* (Mém. Soc. Ling., VIII, 53—90).

E. Koschwitz, *Zum tonlosen e im Neufranzösischen* (Franz. Zeits., XIII, 118—138).

A. Mende, *Étude sur la prononciation de l'E muet à Paris*. Londres, 1880. — Cf. Franz. Zeits., III, 583—587 (J.-F. Kräuter).

W. Ricken, *Grundzüge der Entwickelung des e sourd* (Franz. Zeits., XI, 238—255).

G. Rydberg, *Zur Geschichte des französischen ǝ. I. Die Entstehung des ǝ-Lautes*. Upsala. 1896. II. *Übersicht des geschichtlichen Ent-*

wicklung des ə in alt- und neufranzösischer Zeit bis Ende des 17. Jahrhunderts. Upsala, 1897. II, 2, *Die vorlitterarische Entwickelung der frz. Monosyllaba.* Upsala, 1898.

296. L. Havet, *Du changement apparent de i consonne en i voyelle* (Mém. Soc. Ling., II, 325—326).

297. Kr. Nyrop, *Apophonie i fransk* (Kort udsigt over det philologisk-historiske samfunds virksomhed 1876—1878. Copenhague, 1878, p. 20—25).

D. Behrens, *Unorganische Lautvertretung innerhalb der formalen Entwickelung des französischen Verbalstammes* (Franz. Stud., III, 357—448).

Thierkopf, *Der stammhafte Wechsel im Normannischen.* Diss. inaug. Halle, 1880.

302. E. Staaf, *Quelques remarques sur le passage d'e u à u en français* (Recueil Wahlund, p. 243—254). — Cf. Rom., XXVI, 105 106 (G. Paris).

LIVRE TROISIÈME.

HISTOIRE DES CONSONNES.

I. PARTIE GÉNÉRALE.

Gutheim (F.), *Über Konsonanten Assimilation im Französischen.* Diss. inaug. Heidelberg, 1891. — Cf. Rom. XXI, 139—140 (G. Paris).

Havet (L.), *Observations phonétiques d'un professeur aveugle. Sur la double valeur de quelques consonnes françaises* (Mem. Soc. Ling., II, 218—221).

Karsten (G.), *Zur Geschichte der altfranzösischen Consonantverbindungen.* Diss. inaug. Freiburg i. B., 1884.

Kaufmann (P.), *Die Geschichte des consonantischen Auslautes im Französischen.* Diss. inaug. Lahr, 1886.

Kräuter (J.-F.), *Stimmlose antepalatale und mediopalatale Reibelaute im Neufranzösischen* (Franz. Zeits., II, 23—25).

Lücking (G.), *Der consonantische Auslaut des Französischen nach Th. Beza.* Berlin, 1874.

Nordfelt (A.), *Quelques remarques sur les consonnes labiales finales.* Stockholm, 1894. — Cf. Rom., XXIV, 488.

Schulze (A.), *Der Konsonantismus des Francischen im 13. Jahrhundert.* Diss. inaug. Halle, 1890.

Thomsen (V.). *Remarques sur la phonétique romane. L'i parasite et les consonnes mouillées en français* (Mem. Soc. Ling., III, 106—123).

Ulbrich (O.). *Über die vocalisirten Consonanten des Altfranzösischen* (Gr. Zeits., II, 522—548).

II. PARTIE SPÉCIALE.

305. V. Thomsen. *Remarques sur la phonétique romane. L'i parasite et les consonnes mouillées en français* (Mem. Soc. Ling., III, 106—123).

312. F. Gutheim. *Über Konsonanten Assimilation im Französischen.* Diss. inaug. Heidelberg. 1891. — Cf. Rom., XXI, 139—140 (G. Paris).
G. Karsten, *Zur Geschichte der altfranzösischen Consonantverbindungen.* Diss. inaug. Freibourg i. B., 1884.

314, Rem. Quicherat, *Traité de versification française.* Paris, 1850. P. 370 ss.

315. J. Stürzinger. *Orthographia gallica.* Heilbronn, 1884. P. 17.
P. Kaufmann, *Die Geschichte des consonantischen Auslauts im Französischen.* Diss. inaug. Lahr, 1886.
G. Lücking. *Der consonantische Auslaut des Französischen nach Th. Beza,* Berlin, 1874.
Thurot, *Prononciation,* II, 3—196.

316. O. Faulde. *Über Gemination im Altfranzösischen* (Gr. Zeits. IV, 542—570).
Eickershoff, *Über die Verdoppelung der Konsonanten im Altnormanischen.* Diss. inaug. Halle, 1885 (A paru aussi dans *Archiv,* vol. 75, p. 113—146 et p. 285—336).
Passy, *Changements phonétiques,* § 284,
H. Schuchardt. *Phonétique comparée* (Romania, III. 1—30).
Richars li biaus, herausg. v. W. Förster. Wien, 1874. P. 157.

318,1. G. Gröber, *Verstummung des H, M und positionslange Silbe im Lateinischen* (Commentationes Wölfflinianae. Leipzig, 1891. P. 171 —182. — Cf. Rom., XX, 511.

327. J. Cornu, *d = n* (Rom., VII, 362—365).

327,2. G. Karsten. *The origin of the suffix -re in french ordre coffre. pampre,* etc. (Mod. Lang. Not., III, 1888. p. 187—188).

329. J. Storm. *Englische Philologie,* p. 59 ss.

330,5. Sur les participes refaits en *-use,* voy. *Romania,* XXV, 625.

336. *Gr. Zeits.,* XIV, 572 (G. Neumann),
Ad. Horning, *Du Z dans les mots mouillés en langue d'oïl* (Rom. Stud., IV, 627—637).

341, Rem. *The development of cl into* [ɫ] *in the roman languages* (Mod. Lang. Not., V, 1890, p. 353—357; cf. ib., p. 438).

342. M. Grammont, *Un phénomène de phonétique générale: Français populaire, can(ne)çon, pan(ne)tot* (Rev. L. R., XL, 346—349).

343. P. Völkel, *Sur le changement de l'L en U.* Progr. Charlottenburg, 1888. — Cf. Lbl., 1888, p. 451—452 (W. Meyer). Franz. Zeits., X, 2, 246—249.

J. Haas, *Zur Gescichte des l vor folgendem Consonanten im nordfr.* Diss. inaug. Würzburg, 1889. — Cf. Lbl., 1889, p. 295 (W. Meyer-Lübke). Mod. Lang. Not., 1889, p. 249—250 (J. Matzke).

G. Paris, *Romania,* XVII, 428.

O. Ulbrich, *L = u* (Gr. Zeits., II, 538—543).

R. Weigelt, *Vokalisiertes l* (Gr. Zeits., XI, 89—90).

349,3. L'origine et l'étendue de la prononciation [žəllevy] ont été discutées, par M. Fr. Sarcey, dans quelques feuilletons du *Temps* (28 sept., 5 oct., 11 oct., 1896).

350. John E. Matzke. *Dialektische Eigentümlichkeiten in der Entwickelung des mouillirten l im Altfranzösischen* (Publ. of the Mod. Lang. Assoc. of America, V, 2; P. 52—106). — Cf. Rom., XIX, 494—495.

Sur la graphie *lg,* voir *Romania,* XXI, 627; XXVI, 145.

351. Thurot, *De la prononciation,* II, 292—306.

Mme Dupuis, *Traité de prononciation.* Paris, 1836. P. 135.

Rem Sur la graphie fautive *ill* pour *y,* voir *Romania,* XIX, 367; XXV, 623; XXVI, 419.

355. S.-F. Eurén, *Étude sur l'R français.* I, *Prononciation et changements de l'R.* Diss. inaug. Upsala, 1896. — Cf. Lbl., 1898, p. 23—25 (H. Andersson). Rom., XXVII, 634.

360. Ch. Joret, *Changement de r en s et en dh dans les dialectes français* (Mém. Soc. Ling., III, 155—162).

P. Meyer, *Du passage d's z à r, et d'r à s z en provençal* (Romania, IV, 184—194; 464—470).

P. Meyer, *R pour s, z, à Beaucaire* (Romania, V, 488—490).

A. Thomas, *Du passage d's z à r, et d'r à s z dans le nord de la langue d'oc* (Romania, VI, 261—266).

A. Thomas, *De la confusion entre r et s z en provençal et en français. Documents nouveaux* (Giornale di filologia romanza, II, 205—212). — Cf. Romania, IX, 622 (G. P.).

Thurot, *De la prononciation française,* II, 271—274.

Clément Marot, *Œuvres* (La Haye, 1731). Vol., II, 223—226. Comp. Montaiglon, *Recueil,* V, 131.

Rem. Ch. Joret, *R bas-normand* (Rom., XII, 591—593).

364. H. Andersson, *Quelques remarques sur l'amuïssement de l'r final en français* (Recueil Paris. Stockholm, 1889. P. 1—10. — Cf. Rom., XIX, 118—119 (G. Paris).

H. ANDERSSON, *Altération et chute de l'r en français* (Studier, I. 147—170).

M.-A. STORK. *Über französisches r im Auslaute nach den Grammatikerzeugnissen des 16. Jahrhunderts.* Diss. inaug. Karlsruhe, 1891.

THUROT, *De la prononciation française.* II. 146—171.

369.1. F. D'OVIDIO, *Scoglio, maglia, reglia e simili* (Arch. glott. ital., XIII, 361—452).

369.4. Sur les rimes où *p* ne compte pas devant *t*, voir QUICHERAT. *Versification française,* p. 368—369.

383. FR. KLUGE und G. BAIST, *Altfranz. dh* (ð) *in altenglischen und altdeutschen Lehnworten* (Gr. Zeits., XX, 322—334).

Karlamagnus saga ok kappa hans. Udgivet af C.-R. UNGER. Christiania, 1860.

394. C. ROETH, *Über den Ausfalle des intervocalen d im Normannischen.* Diss. inaug. Halle. 1882.

395.1. Rem. G. KARSTEN, *The F in french soif, bief, muef,* etc. (Mod. Lang. Not., III, 1888. p. 85—89).

G. GRÖBER, *Franz. f aus -d-* (Gr. Zeits., XIII. 545—546).

O. JESPERSEN, *Fonetik,* p. 220.

G. PARIS, *Romania,* XVIII, 328.

397. R. LENZ. *Zur Physiologie und Geschichte der Palatalen.* Diss. inaug. Gütersloh, 1887.

W. MEYER, *Labialisierung von Gutturalen im Nordfranzösischen* (Gr. Zeits., XI. 538—542). — Cf. Romania, XVII, 622—623 (G. PARIS).

398. CH. JORET. *Du C dans les langues romanes* (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, 16e fasc.). Paris, 1874. — Cf. Rom., III, 379—398 (A. DARMESTETER).

A. DARMESTER. *Du C dans les langues romanes* (Romania, III, 379—398. Reliques scientifiques, II, 120—143).

G. PARIS, *L'altération romane du c latin* (École pratique des Hautes Études. Annuaire. 1893. Paris, 1893. P. 7—37). — Cf. Lbl., 1893, 360—363 (H. SCUCHARDT).

G. PARIS. *Les faits épigraphiques ou paléographiques allégués en preuve d'une altération ancienne du c latin* (Extrait des Comptes Rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres).

400. Rem. H. ANDERSSON. *Öfversigt af ordens på -icus fonetiska utveckling i franskan* (Sprakvetenskapliga sällskapets förhandlingar 1888—91). Upsala, 1891. — Cf. Rom., XXIII, 320.

A. BOS, *Juge* (Rom., XIX, 300).

401. K. BEETZ, *C und ch vor lateinischem A in altfranzösischen Texten.* Diss. inaug. Darmstadt, 1887. — Cf. Romania, XVI, 580—581 (G. P.).

J. Groene, *C vor A im Französischen.* Diss. inaug. Strassburg, 1888.

P. Meyer, *C et G suivis d'A en provençal. Étude de géographie linguistique* (Rom., XXIV, 529—575).

A. Thomas, *La limite de c, g explosifs devant a, de Puynormand (Gironde) à Cendrieux (Dordogne)* (Bull. S. F., I, 238—253).

A. Thomas, *La limite de c, g explosifs devant a, en Haute Auvergne* (Bull. S. P. F., I, 221—237).

H. Teulié, *La limite de c, g explosifs devant a dans le Lot et l'est de la Dordogne* (ib., I, 254—275).

H. Varnhagen, *Das altnormannische C* (Gr. Zeits., III, 161—171). — Cf. Romania, X, 401—402 (J. Cornu).

403. A. Horning, *Zur Geschichte des lateinischen C vor e und i im Romanischen.* Halle, 1883.

O. Siemt, *Über lateinisches c vor e und i im Pikardischen.* Diss. inaug. Halle, 1882.

404,1. Deloche, *Renseignements archéologiques sur la transformation du c guttural du latin en une sifflante.* (Extrait des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, XXX, 2e partie.) — Cf. Rom., XIII, 485.

406,2. A. Wallensköld, *Un cas de métathèse constante pendant la période de formation de l'ancien français* (Recueil Wahlund, p. 145—151). — Cf. Rom., XXVI, 103. (G. Paris).

408. A. Mussafia *Fecerunt in francese* (Rom., XXVII, 290—291).

410. Sur *CM,* voir Erik Staaf, dans *Studier,* I, 110 ss.

431,1. A. Bos, *Marner* (Rom., XIX, 301),

439. Sur la forme *hors'* voir Rom., XV, 462.

444. Parodi. *Del passaggio di V in B e di certe perturbazioni delle leggi fonetiche nel latino volgare* (Romania, XXVII, 177—244).

445,1. G. Paris, *Vapidus* »*fade*» (Mém. Soc. Ling., I, 90—93).

451. L.-E. Menger. *German w- into French gu-* (Mod. Lang. Not., XI, 252—254).

452. J. Brand, *Studien zur Geschichte von inlautendem qu in Nordfrankreich im besonderen zur Lautgeschichte von nfr. suivre und eau.* Diss. inaug. Münster i. W., 1897.

F. Neumann, *Die Entwickelung von Consonant + W im Französischen* (In memoria di N. Caix e Ugo Canello. Firenze, 1886. P. 167—174).

462. W. Köritz, *Über das s vor Consonant im Französischen.* Diss. inaug. Strassburg, 1885. — Cf. Romania, XV, 614—623. (G. Paris.)

F. Scholle, *Ueber Lauten und Verstummen des s nach Joinville's Chartes* (Archiv, vol. 52, p. 177—194).

J. PASSY. *Observation sur l'amuïssement de l's dans le Sud-Ouest* (Bull. S. P. F., I, 73—84).

P. ROUSSELOT. *L's devant t, p, c dans les Alpes* (Études Paris. p. 475—487).

P. ROUSSELOT. *Sur l'amuïssement de l's + consonne dans les départements de Lot-et-Garonne et de la Dordogne* (Bull. S. P. F., I. 85—92).

Sur l'amuïssement de *S*. voir aussi *Romania*, XV, 616 ss (G. PARIS). *ib.* XVI, 123 (WILMOTTE); *Recueil Paris*, p. 255—260 (WULFF).

464. L. HAVET. *L's latin caduc* (Études Paris. Paris. 1891. P. 303—350. — Cf. Rom., XXII, 148—149.

467. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. *L'i consonne et le j français* (Mém. Soc. Ling., I, 416—419).

468.2. Sur le développemnnt de [j] en [dž] ou [tš], voir JESPERSEN. *Fonetik* § 201.

468.4. Rem. CH. JORET. *De quelques modifications phonétiques particulière au dialecte bas-normand* (Rom., V, 490—492).

472. Romania, XVIII, 544—548 (A. MUSSAFIA).

474. A. MUSSAFIA. *Osservazioni sulla fonologia francese. La formola tj fra vocali* (Rom., XVIII, 529—550). — Cf. Rom., XVIII, 550—552 (G. PARIS).

A. HORNING, *Zur Behandlung von Ty im Französischen* (Gr. Zeits., XVIII, 232—242).

476. Romania, XVIII, 542—543 (A. MUSSAFIA).

478. G. PARIS. *La prononciation de h en latin* (Rom., XI, 399).

479. GOLDSCHMIDT, *Uber die Aussprache des franz. h mit etymologischen Bemerkungen und Angaben sämmtlicher hierher gehörenden Wörter*. Progr. Sondershausen, 1875.

485. THUROT, *De la prononciation francaise*, II, 391—420.

LIVRE QUATRIÈME.

PHÉNOMÈNES DIVERS.

488. P.-A. GEIJER, *Om accessoriska ljud i franska ord* (Studier i fransk linguistik. Upsala, 1887. P. 24—51.)

489. CH. JORET, *N prosthétique* (Rom., XIII, 422).

490. M. BRÉAL, *Une prosthèse apparente en français* (Rom., II, 329; cf. IX, 153).

A. Blanc, *Le groupe C T de sanctus dans les noms de saints en provençal* (Rev. L. R., vol., XXXV, 1891, 604–611).

492. P. Passy, *Action des sons transitoires* (Changements, § 498—555).

493. K. Glaser, *Die Prothese im Griechischen, Romanischen und Englischen.* Progr. Weidenau, 1879.

494. D. Behrens, *Frz. sépoule* (Gr. Zeits., XIII, 406–408).

504. S.-F. Eurén, *Exemples de l'r adventice dans des mots français* (Recueil Paris. Stockholm, 1889. P. 11—20). — Cf. Rom., XIX, 119—123 (G. Paris).

Ch. Joret, *R final adventice* (Rom., XII, 593—594).

509. Mieck, *Ueber Gemination und Reduplication in den Volksmundarten und in der Kindersprache* (Archiv, vol. 46, p., 293—302).

510. O. Densusianu, *Aliteratiunea în limbile romànice.* Iasĭ, 1895. — Cf. Rom., XXIV, 495.

M. Köhler, *Ueber alliterierende Verbindungen in der altfranz. Litteratur.* Diss. inaug. Leipzig, 1890. (A paru d'abord dans *Franz. Zeits.*, XII, 90—120.)

F. Kriete, *Die Alliteration in der italienischen Sprache mit besonderer Berücksichtigung der Zeit bis Torquato Tasso.* Diss. inaug. Halle, 1893.

P. Meyer, *De l'allitération en roman de France, à propos d'une formule allitérative relative aux qualités du vin* (Rom., XI, 572—579).

F. Ranninger, *Über die Allitteration bei den Gallolateinern des. 4., 5. und 6. Jahrhunderts.* Progr. des kgl. Gymnasiums Landau. Landau, 1895. — Cf. Gr. Zeits., XX, 538—545 (Hammerich).

W. Riese, *Alliterierender Gleichklang in der französischen Sprache alter und neuer Zeit.* Diss. inaug. Halle a. S., 1888.

E. Wölfflin, *Zur Allitteration* (Archiv für lateinische Lexikographie, IX, 567).

514. Quelques autres cas d'haplologie de syllabes sont cités par A. Tobler dans *Archiv*, vol. 97, p. 375 ss.

521. R. Mowat, *De la déformation dans les noms propres* (Mem. Soc. Ling., I, 171—188). — Passy, *Changements*, § 320.

524. E. Egger, *Observations et réflexions sur le développement de l'intelligence et du langage chez les enfants.* Paris, 1879. P. 54.

Kr. Nyrop, *Adjektivernes Könsbøjning i de romanske sprog*, p. 43.

Rem. Sur le livre de M. Leroux, voir *Mélusine*, III, 286—288.

527. A. Darmesteter, *De la création actuelle de mots nouveaux.* Paris, 1877. P. 248.

528. O. Keller, *Lateinische Volksetymologie und Verwandtes.* Leipzig, 1891.

A.-F. Chamberlain, *Folketymology in Canadian-French* (Mod. Lang. Not., VI, 202—205).

Chevallet, *Origine et formation de la langue francaise,* II. 177—189.

C. Fass. *Beiträge zur französischen Volksetymologie.* Diss. inaug. Erlangen, 1887. (Tirage à part de *Rom. Forsch.*, III. 472—515.)

C. Fass, *Französische Volksetymologie* (Krit. Jahr., I. 334—335; II, 177—178).

O. Roll, *Über den Einfluss der Volksetymologie auf die Entwicklung der neufranzösischen Schriftsprache.* Diss. inaug. Kiel. 1888.

Rappelons enfin plusieurs articles de M. H. Gaidoz dans la *Revue critique* 1876. II. 117—120; 1877. I. 346; 1883. II. 131—133; 1889. II. 29—37.

530. Voir l'article de M. H. Gaidoz dans la *Revue critique.* 1889. II. 29—37.

TABLE ANALYTIQUE.

(Les chiffres renvoient aux paragraphes et à leurs subdivisions. A = Additions. B = Bibliographie).

INDEX DES MOTS.

(Les chiffres renvoient aux paragraphes et à leurs subdivisions.
A = Additions.)